Republique Algerienne

Democratique et Populaire

E·P·A·U·

Memoire de Magistere
preservation et mise en valeur des sites et monuments historiques

THEME

contribution a la protection de l architecture rurale traditionnell

cas du village antique de « TAKSEBT »

en kabylie maritime ·

janvier-2001

presenté par :

M.KACI MEBAREK

T. 233/B

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MEMOIRE DE MAGISTERE

OPTION: **PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES**

T H E M E

CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ARCHITECTURE RURALE TRADITIONNELLE

CAS DU VILLAGE ANTIQUE DE TAKSEBT EN KABYLIE MARITIME

PRESENTE PAR:

M. KACI MEBAREK

DEVANT LE JURY COMPOSE DE :

M. KADDACHE : Président de jury.

M. KHELIFA : Examinateur de thèse.

M. AMRAOUI : Examinateur de thèse.

M^ME AZZAG : Examinateur de thèse.

M. OUGUOUADFEL : Invité du jury.

M^ME CHABBI / CHEMROUK : Directeur de mémoire

A ma très chère Mère

R e m e r c i e m e n t s

Heureux de pouvoir exprimer ma profonde reconnaissance à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce travail , je tiens à remercier vivement :

M. KEHILA, Directeur de la post-graduation et de la recherche à l'EPAU pour sa parfaite collaboration.

Mme CHABBI-CHEMROUK pour sa précieuse et constante assistance.

MM. PALMERIO et DE CESARIS pour l'intérêt qu'ils ont accordé à mon thème de recherche, leur investigation et leur dévouement tout au long de l'élaboration de ce mémoire.

Les membres du jury qui ont bien voulu m'honorer de leur présence et assister à la soutenance du présent mémoire afin d'évaluer mes efforts.

L'ensemble de l'équipe pédagogique du Centro Analysi Sociale de Rome ainsi que M. CHIAIA et Mme PETRACCI.

Toute la composante du BET FAUR, à leur tête M. OUGOUADFEL qui a accepté l'invitation au jury.

Mon père, tous les membres de ma famille qui, avec les amis,

Merzak, Mohand, Karim & Linda n'ont jamais cessé de m'apporter soutien et réconfort.

Feïrouz, pour tout ce qu'elle ne finit pas de m'apporter.

Tous ceux qui m'ont apporté leurs encouragements durant les moments difficiles au cours de la réalisation de ce mémoire.

Je finirai par une pensée particulière aux regrettés M. BRENDA , M. FERRACUTI ainsi que M. YEZLI

Qu'ils reposent en paix.

SOMMAIRE

RESUME 05

INTRODUCTION GENERALE 07

A. INTRODUCTION 08
B. PROBLEMATIQUE GENERALE 11
C. HYPOTHESES 12
D. OBJECTIFS 13
E. OBJET DE LA RECHERCHE 14
F. CHOIX DU SITE 14
a- Introduction 14
b- Problématique générale de l'espace montagnard de Kabylie 14
c- Le cas d'étude 16
G. PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES QUE LE SITE PERMET D'ABORDER 17
a- Le noyau antique 17
b- La partie centrale du village 21
c- La nouvelle extension 21
H. DELIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION DE LA RECHERCHE 21
I. METHODOLOGIE ET SUPPORTS A LA RECHERCHE 24
J. ORGANISATION DE LA RECHERCHE 26

PREMIERE PARTIE : 28

PRESENTATION DU SITE ET ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX

SECTION I: PRESENTATION DU SITE D'ETUDE 29

Chapitre I : RECHERCHE PRELIMINAIRE 29

A. GENERALITES SUR L'ESPACE VILLAGEOIS DE KABYLIE 33
a- Site et paysage 33
b- Structure sociale et projection sur le sol 33
B. STRUCTURE SPATIALE TRADITIONNELLE 37
C. ELEMENTS COMPOSANT LE VILLAGE 40
a- "Tajmâat" 40
D. La ruelle 42
b- L'impasse 42
c- "Asquif" 42
d- "La hara" 42
e- "Axxam" ou l'unité d'habitation 44
1- Description de "axxam" 44
2- Equipement de "axxam" 46
3- Fonction symbolique de "axxam" 49
4- La construction collective de "axxam" 51
E. TENDANCES D'EVOLUTION 52
F. LA MAISON RURALE UNICELLULAIRE A TRAVERS LA MEDITERRANEE 54

Chapitre II : PRESENTATION DU CAS SPECIFIQUE 67

A. SITUATION 67
B. IDENTIFICATION DU SITE ET TOPONYMIE 67
C. HISTORIQUE 70
D. ETAT DES LIEUX 74
SECTION II (chapitre unique) : RELEVE ET IDENTIFICATION DU PATRIMOINE BATI DU NOYAU HISTORIQUE 77
INTRODUCTION 77
A. RELEVE DU GROUPEMENT TRADITIONNEL 77
B. RELEVE D'UNE ENTITE FAMILIALE 80
C. RELEVE DE L'UNITE D'HABITATION 80
a- Relevé géométrique- dimensionnel 80
b- Relevé tectonique 93
c- Relevé plastique et chromatique 97
SECTION III : LECTURE MORPHOLOGIQUE ET ANALYSE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE ET DU TERRITOIRE 104
Chapitre I : LECTURE TERRITORIALE 104
A. STRUCTURE TERRITORIALE TRADITIONNELLE 104
B. TENDANCES D'ÉVOLUTION 106
C. POSITION DU VILLAGE DANS LA TRAME TERRITORIALE 108
Chapitre II : ETUDE ET ANALYSE DIACHRONIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE 109
A. PASSAGE PHÉNICIEN 109
B. EPOQUE DES ROYAUMES INDÉPENDANTS 111
C. OCCUPATION ROMAINE 111
D. ETABLISSEMENT KABYLE 120
E. PÉRIODE MUSULMANE 123
F. EPOQUE DE COLONISATION FRANÇAISE 123
G. PÉRIODE CONTEMPORAINE 124
Chapitre III :ETUDE ET ANALYSE SYNCHRONIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE 127
A. LES COMPOSANTES DE NATURE GÉOMORPHOLOGIQUE 127
B. LES COMPOSANTES DE NATURE CONSTRUCTIVE 127
C. LES COMPOSANTES DE NATURE INFRASTRUCTURELLE 127
D. LES COMPOSANTES DE NATURE URBANISTIQUE 128
Chapitre IV: SYNTHESE 129
A. LA STRUCTURE DE PERMANENCE 129
B. LA STRUCTURE DU PUBLICO-COLLECTIF 129
C. LA STRUCTURE DE CONFORMATION 134
SECTION IV (chapitre unique) : ELEMENTS ET LOGIQUE MORPHOLOGIQUE DU GROUPEMENT TRADITIONNEL 138
A. POSITION DANS LA TRAME VILLAGEOISE 138

B. COMPOSANTS DE LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE 138

a- "Tajmâat" 138
b- Structure viaire à l'intérieur du groupement 138
c- Le parcellaire 140
d- La "hara" 140
e- Site et intégration 142
f - Rapport au milieu et contact avec l'environnement 142
g- Climatologie 143

C. ANALYSE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DE LA STRUCTURE SPATIALE DU GROUPEMENT TRADITIONNEL 143

D. CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 145

DEUXIEME PARTIE 146

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU SITE DE TAKSEBT 147

INTRODUCTION 147

SECTION I(chapitre unique) : CAUSES DE DEGRADATION DU PATRIMOINE BATI 147

A. CAUSES DUES A LA POSITION DES BATISSES SES DANS LA TRAME DU SITE 147

B. B- CAUSES DUES AU MANQUE D'ENTRETIEN 148

C. C- CAUSES NATURELLES 150

a- Dégradation par effets induits de l'action de l'humidité 150
c- Dégradation d'origine végétale 150

D. CAUSES INHERENTES A LA STRUCTURE 152

a- Fondations 152
b- Structure verticale 152
c- Structure horizontale 154

E. CLASSIFICATION PAR DEGRE DE DEGRADATION DU CADRE BATI 155

SECTION II : LE PROJET DE CONSERVATION 157

INTRODUCTION 157

A. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES 158

B. PROJET DES TRAVAUX PROVISOIRES 158

Chapitre I : PROJET DE CONSOLIDATION 160

Chapitre II : PROJET DE RESTAURATION 162

A. RESTAURATION DU BOIS 162

B. RESTAURATION DES ÉLÉMENTS EN PIERRE 163

C. LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ 163

D. PEINTURE 166

SECTION III : LE PROJET DE REUTILISATION DU GROUPEMENT ABANDONNE 167

INTRODUCTION 167

Chapitre unique : OPTION POUR UN PARC ARCHEOLOGIQUE 168

A. DÉLIMITATION 170

B. ACCESSIBILITÉ 170

C. LES AIRES DE PERTINENCE 170

D. LA PROMOTION CULTURELLE 170

E. LA PROTECTION DES RESSOURCES DU PARC 170
F. LA PROTECTION DU PAYSAGE 171
G. FONDATION D'UNE ASSOCIATION 171
H. STRUCTURE DU PARC ARCHÉOLOGIQUE 171
I. LA RECONVERSION DE LA MAISON TRADITIONNELLE 173
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE. 175

TROISIEME PARTIE: 176

PLAN DE L'AMENAGEMENT GENERAL DU TERRITOIRE VILLAGEOIS

INTRODUCTION 177
SECTION I : INSERTION DU VILLAGE DANS UN PROJET URBAIN D'ENSEMBLE 177
Chapitre I EXPOSE PRELIMINAIRE 177
A. GEOMETRIE, ARCHITECTURE ET VILLE 177
B. DIMENSIONS ET ARCHITECTURE 179
Chapitre II : LE SYSTEME GEOMETRIQUE / PROPORTIONNEL COMME STRUCTURE
MATRICE DU PLAN DE CONFORMATION ET DE MISE EN VALEUR DU VILLAGE
DU XIX° siècle DE TIGZIRT 182
A. LECTURE STRUCTURELLE DU VILLAGE 182
B. LOGIQUE GEOMETRIQUE / DIMENSIONNELLE DE LA BASILIQUE CHRETIENNE 185
C. LA BASILIQUE CHRETIENNE COMME STRUCTURE GENERATRICE
DU TRACE AU SOL DU VILLAGE 187
a- La place centrale 187
b- La trame parcellaire 187
c- Structure viaire et morphologie urbaine 189
d- Intégration entre ancien et nouveau par le biais de la géométrie 189
e- Le village et son arrière pays 189
D. CONCLUSION 191
Chapitre III : LE SYSTEME GEOMETRIQUE / PROPORTIONNEL COMME MEMOIRE
DU SITE DE TAKSEBT 192
INTRODUCTION 192
a- Le mausolée 192
b- La basilique 192
c- L'église. 194
CONCLUSION 194
SECTION II : AMENAGEMENT DU PERIMETRE VILLAGEOIS 196
INTRODUCTION 196
Chapitre I : ETAT DE FAIT 198
A. ETAT DES LIEUX, POTENTIALITES ET VOCATION DE LA COMMUNE 198
B. CONTRAINTES 198
C. CONSTATATIONS ET ORIENTATIONS DU P.D.A.U. 199
a- Constatations au niveau régional (intercommunal) 199
b- La commune d'Iflissen 199
D. LE P.O.S. DE TAKSEBT 200
Chapitre II : LE REMEMBREMENT COMME ALTERNATIVE DE SURVIE 203

INTRODUCTION 203
A. DEFINITIONS 203
B. TRAVAUX DE DELIMITATION ET DE BORNAGE 204
C. ETUDE ET ETABLISSEMENT DE L'AVANT- PROJET DE REMEMBREMENT 206
D. ETABLISSEMENT DU PROJET DE REMEMBREMENT 208
CONCLUSION 208
SECTION III : PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL 210
Chapitre unique : PLAN D'ALIGNEMENT ET D'HABITAT 210
A. DISPOSITION GENERALE 210
B. LE PLAN DE CONFORMATION 212

CONCLUSION GENERALE 215

BIBLIOGRAPHIE 225

ANNEXES 232

REFERENCES DES PLANCHES 236

PETIT GLOSSAIRE DE LA MAISON KABYLE 238

RESUME

Le présent travail est motivé par le souci d'éclairer la conservation et la protection de l'architecture rurale traditionnelle qui constitue l'un des témoignages essentiels pour notre histoire collective et l'un des derniers legs de la société traditionnelle à la société industrielle.

L'attention récente portée à ce "nouveau patrimoine" pose de nombreux problèmes de doctrine et techniques. D'un côté, elle oblige à concilier les impératifs contradictoires de la conservation et d'une rénovation imposée par l'évolution même des modes de vie et de travail des ruraux qui vivent la modification de leurs habitudes ancestrales. D'où la difficulté de faire en sorte que ce patrimoine puisse avoir une existence active et rester donc un patrimoine vivant. De l'autre côté, s'est posé le problème de la manière de concilier l'action de protection avec les exigences propres au champ particulier de l'architecture rurale qui sont hors panoplie des techniques habituelles employées dans la conservation monumentale.

Situé en Kabylie maritime, le site choisi s'inscrit dans la problématique générale de l'espace rural en Algérie qui se caractérise notamment par la rupture entre ancien et nouveau, entre tradition et modernité et entre ruralité et urbanité.

L'étude préliminaire nous a permis d'encadrer notre cas spécifique en abordant les généralités sur l'espace villageois de Kabylie, ceci en faisant ressortir la structure sociale de la région et sa projection sur le sol avec une approche détaillée sur les éléments morphologiques composant la structure spatiale de l'environnement kabyle. De même, nous avons tenté de mieux définir la tendance actuelle de l'évolution du mode de production du cadre bâti et de la structure spatiale.

Une étude comparative à travers la Méditerranée a étayé les spécificités de l'habitat kabyle par rapport aux autres modes d'habiter dans le monde rural et de relever le fait que la typologie de la maison éclatée, à laquelle elle appartient, relève d'une longue et très ancienne tradition d' "architecture de terre" qui, elle-même serait l'héritière des architectures rurales prémediévales.

Le relevé architectonique du village de Taksebt nous a permis d'arriver à un contrôle de l'édifice dans sa réalité métrique et figurative ainsi que d'orienter l'analyse historique et critique des événements qui ont formé le site.

L'approche urbaine s'est fixé comme objectif de mettre en interconnexion la recherche à l'échelle de l'édifice singulier et celle à l'échelle urbaine. Elle a révélé que le village de Taksebt est passé d'un tracé urbain antique régulier à une implantation de type agricole compacte et polycentrique présentant une hiérarchie très poussée et ordonnée par les parcours antiques.

Cette investigation a révélé que le village de Taksebt est un document authentique d'histoire figurative et de capacité de construction autonome dont les systèmes de formes architecturales traditionnelles locales se sont juxtaposés, superposés et intégrés aux autres formes de culture en l'occurrence phénicienne, romaine et byzantine. Ceci, avec une reproduction systématique et unitaire des formes architecturales traditionnelles de tout l'arrière pays. Ce qui a donné lieu à une véritable valeur d'unicité dans l'acte de bâtir et dans le mode d'habiter le territoire de la région.

L'évaluation des causes de dégradation des édifices, due essentiellement à l'abandon du noyau historique, a débouché sur un classement par zones homogènes et par degré de dégradation du cadre bâti.

La mise en projet moderne de la restauration des biens architecturaux en question a démontré que sur le plan technique, il est tout à fait possible de concevoir et de réaliser la protection des formes, des matériaux et des techniques de construction du site en s'en tenant étroitement aux nécessités particulières de la préservation de l' "objet" en harmonie avec les chartes de restauration et dans le respect de l'authenticité des préexistences.

Le plan de mise en valeur des systèmes et des ensembles des présences historiques, archéologiques et naturalistiques du site s'est faite par la construction d'une forte image unitaire qui réordonne et réorganise les éléments dispersés dans le territoire, les systèmes et les ensembles.

L'insertion du village dans un projet urbain d'ensemble s'est basée sur le contrôle ferme des invariantes de conformation confiées aux propriétés géométriques- perspectives notamment, dans les lieux où la mise en valeur d'éléments de la mémoire coïncide avec les espaces majeurs formant l'ossature du village. Ceci, à travers les résultats de l'approche sur le système géométrique- proportionnel comme structure de l'aménagement morphologique- urbain au niveau du village du dix-neuvième siècle de Tigzirt, très proche de notre site.

Enfin, face à l'urgence de maîtriser le processus de transformation du cadre bâti et de cerner le phénomène des mutations sociales et leur répercussion sur le paysage urbain, nous avons tenté de fournir les directions de recherche pour l'identification d'un code opératoire pour la gestion de la tendance actuelle de l'urbanisation le long des parcours carrossables. Dans cet ordre d'idée, les structures traditionnelles deviennent les lieux d'apprentissage collectif et de découverte des antécédents par rapport auxquels nous pouvons mesurer les relations nouvelles entre interprétation et invention.

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION

PROBLEMATIQUE GENERALE

HYPOTHESES

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

OBJET DE LA RECHERCHE

CHOIX DU SITE

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES QUE LE SITE PERMET D'ABORDER

DELIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION DE LA RECHERCHE

METHODOLOGIE ET SUPPORTS A LA RECHERCHE

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

A. INTRODUCTION

L'homme est inséré dans un univers animal, végétal, minéral ; pourquoi n'en subirait-il pas les diverses interactions ?

Depuis des millénaires, l'homme est soumis à des épreuves physiques et psychiques. Son adaptation au milieu naturel s'est faite d'une façon aussi harmonieuse qu'efficace. Il a su lutter pour sa survie mais aussi pour son évolution. Dans ce combat parfois impitoyable, il a fallu que son corps et son esprit restent en harmonie aussi parfaite que possible, sans cesse changeante, mais lui permettant de surmonter les innombrables écueils de son évolution.

Ainsi, bien des civilisations inclurent l'homme dans une entité philosophique qui admettait la notion de prédominance humaine, tout en sachant la maintenir dans un équilibre harmonieux avec son environnement.

Durant les derniers siècles, un facteur de déséquilibre des plus traumatisants est apparu. Abandonnant certaines de ses racines, l'homme s'est jeté dans des aventures techniques qui furent couronnées de succès et lui permirent de développer son potentiel de survie.

En effet, nous pensons parfaitement l'utilisation de ce terme l'homme sera bientôt en survie. Il brûle peu à peu son potentiel de vie harmonieuse. Sans raison. Il s'est jeté dans une course folle au progrès. Quel progrès ? Mirages des théories "cartésiennes, scientifiques". L'homme a accéléré trop vite, contrôlant les énergies mécaniques, électriques, chimiques, nucléaires. Il a perdu le contrôle de son énergie.

Le progrès et la technicité sont certes indispensables dans un monde qui "s'emballe" de seconde en seconde, mais ils ne doivent pas faire oublier que cette course effrénée peut atteindre l'équilibre même de l'homme, sa raison, son âme.

Notre monde machiniste se développe à un rythme tel que l'homme a de plus en plus de peine à en assimiler les inventions, à les contrôler, à les maintenir à leur rôle d'instrument et l'instrument se retourne contre son maître. La grande tâche est de renverser les rôles, de les rétablir, afin que l'homme du XXI ème siècle puisse sur cette planète, selon l'expression méditée par Heidegger, habiter en poète.

Dans cette recherche d'un nouvel équilibre, l'architecte aura un rôle essentiel en accord avec les autres artistes, lui dont la mission est d'éviter la possible disparition de notre compétence d'édifier[1] et par la même éviter la mort d'un art appelé architecture et des arts qui participent de la poésie corporelle et qui lui ont traditionnellement été associés. Il s'agit surtout d'éviter la perte d'une catégorie des arts plastiques, ceux qui nous enracinent dans la terre et dans le temps.

Il est clair que, de toutes parts, plus notre avenir nous préoccupe, plus la science paraît apte à en forger certaines clés ; plus la complexité des jeux et des enjeux de l'avenir le rend plus ou moins incertain, et plus il est pris conscience qu'il passe par la prise en charge de notre plus large et plus profonde mémoire, en particulier notre mémoire concrète exprimée par le patrimoine.

On éclaire de plus en plus le culte actuel du patrimoine, ses excès découvrant ses liens profonds avec la crise de l'architecture et de la ville. On invoque l'autorité des anciens, la perfection d'un âge d'or, situé dans un passé lointain, voir la vérité d'une époque originaire, où tout portait l'empreinte des lois de la nature.

---

[1] *CHOAY (F), «l'allégorie du patrimoine », Ed. Seuil, Paris 1992, voir à la page 191 le chapitre consacré par l'auteur au fait que l'intérêt porté à l'égard du patrimoine historique architectural et urbain se développe à mesure que se précisent et s'amplifient les menaces que la fabrication technique fait peser sur notre compétence d'édifier.*

L'attention récente portée aux "nouveaux patrimoines" traduit bien ce souci de préserver non seulement les édifices majeurs des époques passées mais aussi les témoignages essentiels pour notre histoire collective que sont entre autres l'architecture rurale, les savoir-faire et les traditions orales. Ce souci d'éclairer la conservation et la protection de l'architecture rurale, devient même depuis quelques années une préoccupation d'autres secteurs comme l'agriculture ou l'environnement, qui à leurs niveaux respectifs, lancent des études et proposent des solutions pour la protection du patrimoine architectural rural. Un large consensus devrait donc s'établir sur l'urgence d'analyser et de protéger l'architecture rurale traditionnelle. De même, la volonté de ne plus figer le monument dans un splendide isolement, pour préserver des ensembles offrant un nouvel avenir à des quartiers réhabilités, reflète une évolution importante de la notion du monument historique qui répond aux besoins des habitants.

En somme, le patrimoine historique, architectural et urbain nous paraît comme une réserve scientifique de référence, sinon de quel autre instrument disposons-nous qui puisse en effet, nous réapprendre à voir, nous faire redécouvrir comment implanter, articuler, différencier, proportionner des édifices dans l'espace, et enfin nous faire comprendre à l'heure du gigantisme, que rien dans notre environnement n'est trop petit pour être négligé pour tenter une réconciliation désormais nécessaire (si nous comparons l'actualité aux exemples de l'histoire) entre l'homme et le territoire et entre l'homme et la ville. La reconstitution d'une harmonie que les grandes transformations des dernières décennies semblent nier.

Néanmoins, dans le contexte de mutations accélérées de cette fin de siècle, nos structures, nos réglementations, nos options fondamentales, en un mot notre stratégie politique, semblent mal adaptées à cette nouvelle demande sociale ressentie pourtant comme un impératif vital.

En Algérie, la nature exogène du phénomène de la modernité par rapport à la société ainsi que le caractère rhétorique et mythique qu'a pris le statut de la modernité sont autant d'éléments explicatifs pour le caractère quasi - pathologique sur le couple tradition - modernité.

En l'absence d'une révolution politique et industrielle en profondeur, ce sont surtout les aspects les plus techniques, les plus exportables de la modernité qui ont touché notre pays. En ce sens que c'est uniquement dans sa matérialité technique et comme spectacle que la modernité a investi notre pays, à l'instar des autres pays colonisés, et non selon le long processus de rationalisation économique et politique qui donna naissance à la modernité comme mode de vie dans les pays occidentaux. D'autant plus que l'introduction partielle de certains effets modernisants dans ces sociétés va avoir un profond retentissement politique «Ces effets vont accélérer la destruction des modes de vie antérieurs, précipitant les revendications sociales de changement. »[2]

Cela se traduit directement sur le cadre bâti qui demeure le support privilégié des changements qui affectent la société dans tous les domaines.

En effet, l'industrialisation accélérée engagée dans notre pays depuis l'indépendance combinée à la forte croissance démographique et à l'exode rural ont provoqué un important mouvement d'urbanisation autours des principales agglomérations, accentuant les déséquilibres territoriaux hérités de la colonisation française.

Cette urbanisation ayant un caractère essentiellement extensif s'est faite au détriment des terres agricoles les plus riches du pays avec les grands ensembles comme forme principale de son expression.

Aujourd'hui, le constat est unanime il y a une insatisfaction généralisée quant à la qualité de l'environnement, qualifié de cimetière, cités dortoirs, cités anonymes et impersonnelles,

[2] *Encyclopédie Universalis, «modernité ».*

d'amalgames de bâtiments hideux, d'architecture déracinée, délocalisée du point de vue de son rapport au site et de ses références historiques. Depuis l'indépendance, pratiquement tous les lieux ont subi un profond changement : les qualités traditionnelles qui avaient caractérisé les implantations sont soit irrémédiablement altérées soit totalement disparues[3].

Face à cette situation, certains espaces tels que l'espace rural, l'espace littoral et l'espace montagnard représentent actuellement les dernières réserves en matière d'espaces naturels, par conséquent du patrimoine foncier et surtout les véritables terroirs culturels de la communauté algérienne.

Néanmoins, même ces espaces n'échappent pas à la dynamique du processus qui tend aujourd'hui à défaire les villes et à uniformiser les territoires. Ce qui aboutit à la mise entre parenthèse de la campagne, c'est à dire dans la pratique, à la dissolution de la distinction ville/campagne. En d'autre terme, la société villageoise en cherchant à inventer et façonner son devenir adopte les solutions de la société urbaine, à travers les schémas de la société industrielle, son espace et son temps dissociés, sa culture diminuée, elle devient pour la ville, un objet de transformations économiques et de spectacles touristiques.

D'où la nécessité d'engager une réflexion de fond sur l'urbanisation actuelle qui ignore ou désagrège les formes discrètes et articulées des anciennes agglomérations qui témoignent, au-delà de la valeur intrinsèque de leurs composants physiques, d'une forme d'organisation spatiale qui a le caractère de bien immatériel et qui est souvent encore vivante et active.

Sans oublier que la maison rurale et son environnement immédiat : la grange, l'étable et la cour sont parmi les legs de la société traditionnelle à la société industrielle, au nombre de ceux qui offrent la plus grande variété. Mais en peu d'années, la plus grande part de ces legs des générations antérieures aura en certaines régions disparu. Il importe donc en définitive, de toute urgence, d'en recueillir la trace, de la conserver et de la révéler au public.

---

[3] *Urbanisation galopante, déracinement géographique mais aussi familial et social, transformations technologiques et professionnelles qui ont abouti à travers une mutation culturelle sans précédant, â la création dune société nouvelle dont le lien avec l'ancien état des choses n'apparaît plus clairement.*

B. PROBLEMATIQUE

Nouvelle venue parmi les monuments historiques, l'architecture rurale traditionnelle pose de nombreux problèmes de doctrine et techniques. Surtout elle oblige à concilier les impératifs contradictoires de la conservation et d'une rénovation imposée par l'évolution même des modes de vie et de travail dans le monde rural[4]. La poussée démographique, le progrès technique, les conditions nouvelles de la vie dans la campagne que le progrès précédent a complètement modifiée, la transformation de la vie des citadins, lesquels soumis à des conditions de travail fatigantes, réclament des loisirs et grâce au développement des moyens de transport ont désormais la possibilité de se rendre à la campagne chaque week-end. Tout cela a fini par engendrer la modification des habitudes ancestrales des ruraux. D'ailleurs, ce bouleversement de la situation a déséquilibré même les professions les plus stables et l'agriculture particulièrement.

Outil adapté aux conditions d'exploitation, matérialisation et reflet d'un mode de vie, la maison rurale se transforme avec les populations paysannes, avec les techniques agricoles, il convient donc de l'adapter.

Ces idées de protection, de réhabilitation, voire d'adaptation, qui sous-tendent les projets d'étude, confèrent au champ d'investigation défini par l'architecture rurale un caractère exemplaire. C'est en effet l'imbrication des objectifs de la recherche fondamentale et des préoccupations pratiques, qui fondent l'originalité et la dynamique de la prise en charge de ce patrimoine.

Trois questions clés nous paraissent en conséquence, devoir orienter ce travail de recherche.

La première revient à se demander comment concilier l'action de protection avec les exigences propres au champ particulier de l'architecture rurale. (Prenons comme exemple la nécessité d'assurer la transmission des techniques spécifiques du bois, de la terre, de la pierre, du végétal, qui sont à la base de la création et de la restauration de cette architecture sans architecte.)

En second lieu, il s'agit de savoir comment faire pour que les constructions rurales soumises à protection ne cessent pour autant d'avoir une existence active en quelque sorte, et restent ce qu'on peut appeler un patrimoine vivant ?

Enfin, on doit s'interroger sur la manière de rendre économiquement possibles les actions de sauvegardes du patrimoine architectural rural ?

Si l'architecture rurale a fait l'objet de nombreuses études, celles ci n'ont jamais été associées à une politique de protection. Ni l'appareil juridique, ni le dispositif technique et administratif de protection ne semblent suffisants et adaptés aux particularités de ce domaine.

Si les moyens légaux spécifiques ne semblent pas nécessaires, il revient à l'état d'impulser l'ensemble d'une politique de protection. Celle-ci, confiée aux collectivités territoriales ou associatives, devrait être promue au moyen de dispositifs, textes réglementaires, labels, conservatoires, etc., adaptés à chaque situation locale. Et cela, en militant en faveur d'une pluralité et d'une souplesse des modalités de protection, comme des échelles de leur application : bâtiments isolés, villages, sites ; relativement indissociables.

D'autant plus que les deux instruments essentiels de production en milieu rural ne répondent plus aux conditions modernes de travail agricole ; nous avons d'une part, le travail de la terre qui ne peut plus s'exercer dans beaucoup de nos régions dans son cadre actuel : les structures foncières et culturales ne permettent plus d'obtenir des produits agricoles à des prix de revient qui puissent

---

[4] *L'action de conservation sinon de préservation de ce patrimoine chargé d'histoire, se heurte inévitablement au même constat, celui de la transformation inéluctable de l'habitat qui accompagne, avec un décalage plus ou moins grand, les mutations économiques et sociales du monde rural.*

concurrencer avec les prix étrangers et les terres cultivables doivent avoir une forme, une étendue et des accès faciles et adaptés aux progrès techniques réalisés depuis quelques décennies dans la réalisation des machines agricoles. D'autre part, les conditions de travail à la ferme ne sont plus les mêmes et les maisons rurales elles aussi ont besoin souvent d'être non pas restaurées, mais reconstruites.

Ce qui fait dire à certains spécialistes de l'espace rural qu'il faut "transformer complètement" ces conditions. Car selon cette tendance, "c'est une grande réforme agraire qu'il convient d'accomplir sur une très grande surface et en un temps très court"[5]. Selon eux toujours, "pour que cette réforme soit réellement efficace, elle doit être profonde, étendue et rapide"[6].

Ainsi seulement, après avoir identifié tous les problèmes qu'il pose, pourra-t-on rechercher une stratégie appropriée à la protection d'un domaine dont la nature, l'ampleur, la dispersion défient les doctrines et techniques habituelles de la protection monumentale. La prise en compte de toutes ces facettes d'un patrimoine aussi original que paradoxal, vivant, investi effectivement à la mesure de l'engouement qu'il suscite, apparaît ainsi comme la condition d'un débat fructueux, ouvert à tous ceux, techniciens ou conservateurs, chercheurs, représentants des collectivités concernés ou autres, qui se refusent à ce que l'espace rural soit entièrement museifié ou, au contraire, gravement dénaturé.

Enfin, il est à signaler que la notion d'esthétisme pour les aménagements ruraux est tout à fait récente. Ignorée au siècle précédant, elle commence aujourd'hui à se répandre valorisant ainsi l'espace rural. Depuis quelques années seulement, on envisage l'espace rural comme paysage à part entière. Désormais les structures agraires : murettes, canaux d'irrigation, haies, vergers, labours etc. sont aujourd'hui, les éléments d'un "patrimoine paysager.

C. HYPOTHESES

Dans notre hypothèse générale, nous considérons que pour comprendre les altérations générales que les vieux terroirs que constituent nos espaces ruraux ont pu subir au cours des dernières décennies, il faut que nous sachions d'abord ce qu'ils étaient.

Cette hypothèse nous mène à soutenir la nécessité d'approfondir la connaissance de ce patrimoine et de son milieu, en se basant sur le besoin critique d'outrepasser les murs d'appartenance qui ont tenu jusque là, les logiques de la conservation qui se limite à la protection physique des signes permanents et à la fixité de leur signifiés, privant ainsi les témoignages du passé d'un projet leur conférant intelligibilité, seule manière d'éviter de les réduire à des lambeaux muets et incompréhensibles, d'un coté, et celle du front de la modification irrespectueuse des valeurs de la mémoire engendrée par l'habitant constructeur ou alimentée par des positions irresponsables d'architectes sensibles à la primauté de leur propre subjectivité autobiographique plutôt qu'aux conditions du contexte.

C'est dans cette direction qu'une plus étroite connexion entre les différentes traditions d'étude et d'interventions dans le domaine de l'architecture, celui de l'urbanisme, de l'histoire, de l'archéologie et celui de la sémiologie, devrait permettre au stade du projet un comportement plus attentif aux problèmes des signifiés engendrés par les témoignages du passé, dépassant les limites étroites qui réduisent la portée explicative interne à chaque discipline et qui, souvent, tendent à écraser le projet dans la seule dimension physique et fonctionnelle de l'objet.

Dans notre hypothèse spécifique à la protection de l'architecture rurale traditionnelle, nous

---

[5] *POIRE (M) et ROCHE (J), «l'aménagement foncier et rural », Ed. Eyrolles, Paris 1968, p.17.*

[6] *2 Ibidem.*

considérons qu'il en existe plusieurs types qui se développent selon la période considérée et selon l'espace géographique, donc selon le mode de production et de consommation, c'est à dire selon le mode d'habiter le territoire.

Dans le cas ou cette hypothèse se vérifierait, une autre serait à formuler à savoir, quelles sont les mesures d'intervention à entreprendre eu égard aux différents types rencontrés et ce à l'échelle de l'édifice, du village et du territoire.

Cette superposition de l'éventail d'actions à entreprendre à l'éventail des types d'habitat nous paraît nécessaire puisque, le plus souvent, nous retrouvons dans une même aire géographique, donc dans un même contexte de mode d'occupation et d'exploitation du territoire des techniques de construction et des éléments architectoniques et des situations environnementales tout à fait différentes.

D. OBJECTIFS

Il s'agira pour nous de :

- Etablir alors qu'il est encore temps une image aussi précise que possible du système des formes architecturales traditionnelles employées dans l'espace rural ;

- Préparer grâce à des données méthodiquement recueillies, l'étude de ces formes et l'interprétation de leurs fonctions ;

- Fonder sur des bases rationnelles, une stratégie de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural. Ceci en conciliant les inévitables contraintes de la modernisation et de la réutilisation, avec la sauvegarde des formes, des matériaux, des modalités originales selon lesquelles a évolué d'habitude l'architecture rurale et qui sont hors panoplie habituelle des monuments historiques.

- L'objet architectural est indissociable de l'espace naturel et habité dans lequel il s'inscrit. Toute protection efficace doit concilier la préservation des formes et celle des conditions de vie normale des habitants, en permettant l'évolution de leur mode d'existence[7].

- Dans le but de maîtriser le processus de transformation du cadre bâti et de cerner le phénomène des mutations sociales et spatiales, il est urgent d'identifier un code opératoire pour la production de l'habitat traditionnel et les répercussions du changement de mode de vie sur l'espace architectural et à terme, produire un véritable code de l'urbanisme pour la gestion des espaces villageois. De même que le passage vers l'échelle de l'aménagement du territoire peut nous apprendre beaucoup sur les possibilités de développement d'une armature urbaine régionale qui concilie nature, histoire et développement.

- Promouvoir le développement de ces régions par la valorisation de leurs ressources constructives et ce, par une conservation critique[8] qui assume les structures traditionnelles comme lieux d'apprentissage collectif et de découverte des antécédents, par rapport auxquels on devrait mesurer les relations nouvelles entre interprétation et invention, entre mémoire du passé et préfiguration du futur. En quelque sorte, cela revient à dire comme le soulignait naguère Georges

---

[7] *Le patrimoine architectural est susceptible de devenir un moteur économique de l'espace rural.*

[8] *Nous entendons par "conservation critique" la recherche sur les structures cognitives de la mémoire qui tienne compte de manière flexible de l'expérience du passé en le restructurant dans les termes du présent*

DUHAMEL : "conserver c'est encore créer"[9].

E. OBJET DE LA RECHERCHE

En prélude à la disparition d'une forme d'organisation spatiale caractérisée par son originalité et son adaptation au contexte naturel, socio-économique et physique, il nous semble impératif d'engager une étude critique de ce patrimoine culturel qui, promet non seulement un enrichissement fructueux des connaissances historiques et artistiques mais également, constitue l'instrument de son catalogage et le support indispensable à une politique de protection.

Par ailleurs, le recours à ce patrimoine peut apporter de fructueuses alternatives de règlement des préoccupations actuelles de l'habitat dans l'espace rural : rupture entre ancien et nouveau, entre tradition et modernité, entre ruralité et urbanité, dilapidation des territoires et crise de référence architecturale.

F. CHOIX DU SITE

a) Introduction

Située dans la région côtière méditerranéenne et dans les montagnes boisées de l'Atlas téllien, la Kabylie représente un contexte régional très important à l'intérieur du tissu environnemental algérien. En effet, l'unité de paysage et de site qu'elle requiert, la structure des établissements humains et leur mode de vie ainsi que la reconnaissance de typologies d'habitat d'une architecture remarquable lui confèrent une unité géographique et spatiale.

On peut résumer les caractéristiques structurelles du tissu environnemental kabyle comme un cadre traditionnel important doté de traits culturels spécifiques, une modernisation tardive mais galopante, un site montagneux difficile, une complexité de repérage entre modernité et tradition, entre urbanité et ruralité. Le village kabyle vit un état et un statut très caractéristique de la conjoncture de transition dans laquelle se trouve l'évolution de l'espace villageois en Algérie.

b) Problématique générale de l'espace montagnard de Kabylie

Si par ailleurs, la dévitalisation des zones montagneuses est proportionnelle au rythme de l'urbanisation des sociétés concernées, la Kabylie pour des raisons particulières, semble faire exception à la règle. Mais si les transformations physico- spatiales que connaît la région sont significatives d'un changement spatial inhérent aux aspirations des populations villageoises en matière de cadre de vie, il n'en demeure pas moins que les qualités recherchées par ces mutations s'éloignent davantage à la cadence même des actions d'amélioration du cadre bâti. Inscrites dans un processus spontané de production de l'espace, la plupart des transformations de l'habitat risquent de générer à long terme, plus de préjudice qu'elles ne résolvent de problèmes.

Concernant le cadre spatial, nous constatons que le village de Kabylie offre l'image d'un paysage construit, résultat d'une confrontation brutale (au niveau morphologique) et profonde (au niveau du vécu) entre deux structures spatiales le village traditionnel en voie de disparition, et le «nouveau mode d'extension». Ce dernier semble remettre en cause profondément «un savoir construire » et «un savoir habiter le territoire »*Voir (Pl. 01 fig. 3, 4 et 5).* On note également, une modification des repères territoriaux caractérisés par la perte des limites inter- villageoises et de la pratique relationnelle inter-villageoise. La cohérence des espaces traditionnels des villages est remise en cause et la continuité des enceintes n'est plus assurée ; en ce sens que l'urbanisation

[9] *Cité par PARRENT (M) in "Les monuments historiques demain", Ed. la salpêtrière Paris, 1984, p 9.*

Fig. 1: *La maison et sa cour articulée à l'environnement naturel est à la base de l'édification du skyline du village kabyle en tant que valeur unique d'un mode d'habiter le territoire.*

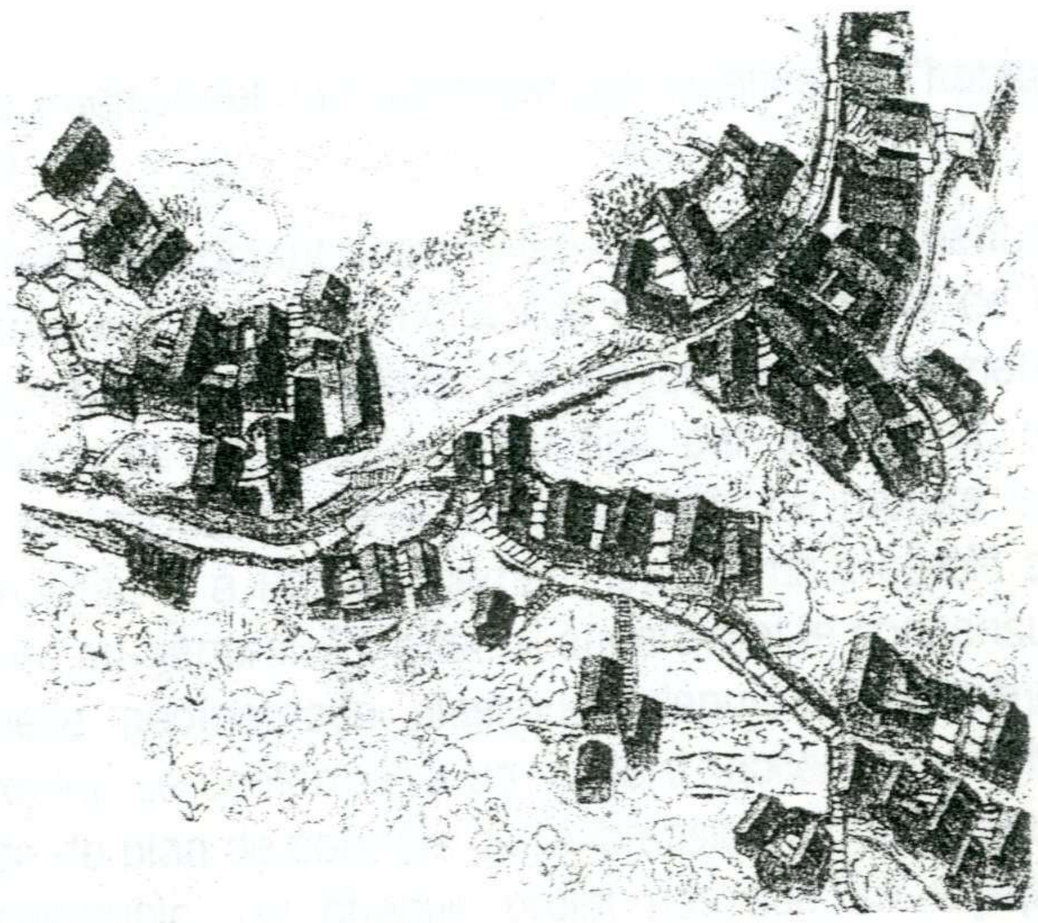

Fig. 2: *Dans le groupement originel du village de Taksebt que l'on voit ici, nous constatons que la trame villageoise produit un niveau de proximité des " Hara " mais aussi un certain degré de dispersion des entités.*

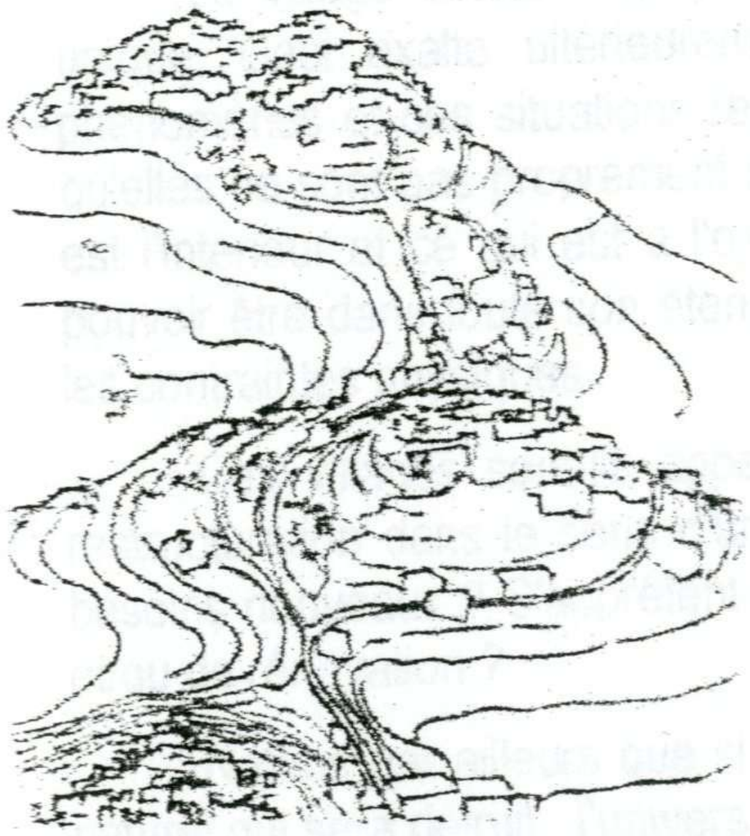

Fig. 3: *Densification intra-muros des villages de Aït Yenni en parfaite intégration aux considérations topologiques du site.*

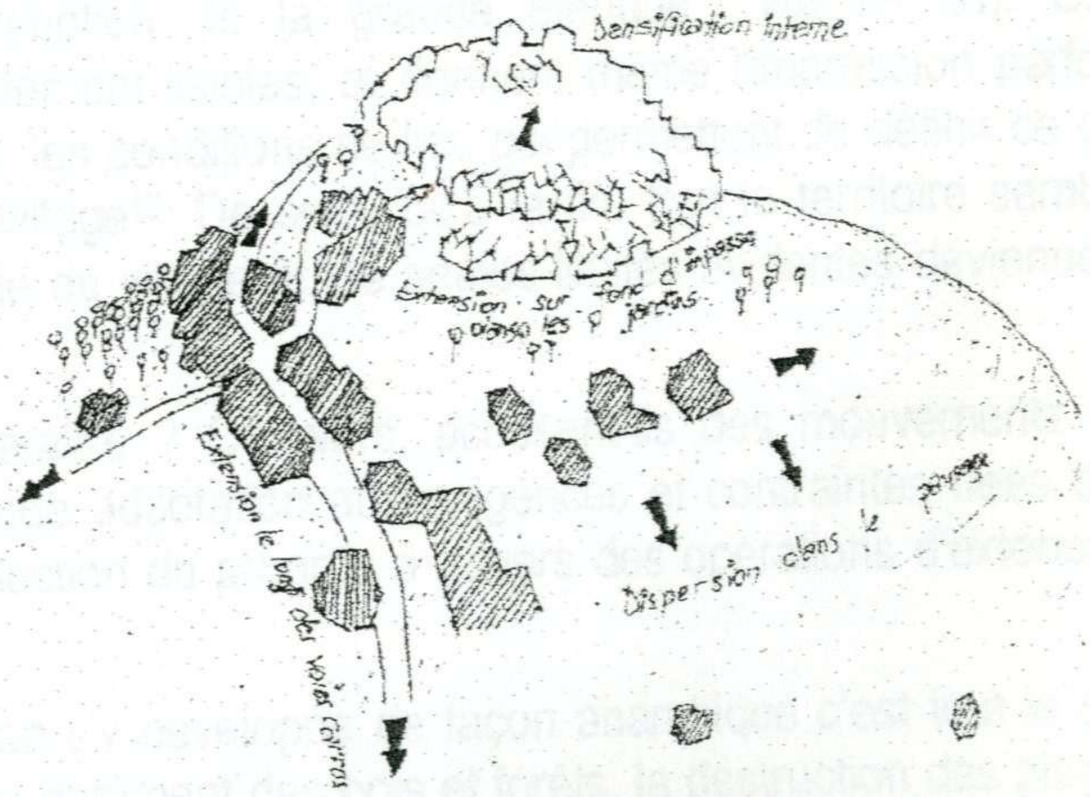

Fig. 4: *Tendances d'évolution du village kabyle passant d'un noyau compact et homogène à un éclatement généralisé produisant une dispersion du cadre bâti dans le territoire.*

Fig. 5: *La commune de Mizrana au sud-ouest de la ville de Tigzirt illustre parfaitement la perte de la notion d'échelle villageoise que vit actuellement la région. Ici, pas moins de cinq (05) villages jadis autonomes, ne forment plus qu'un seul corps!*

- SOURCE : fig. 3 & 4 : Ouvrage collectif, L'évolution de l'espace villageois en Kabylie, U.C.L., Bruxelles, 1980.

anarchique[10] a engendré non seulement le développement incontrôlé des villages mais également,

le dépeuplement et la dégradation du tissu traditionnel, la régression des qualités de l'habitat en général et enfin la pollution de l'environnement.

Le point de départ fut un dérèglement du rapport existant entre l'intensité d'un peuplement et les surfaces agricoles disponibles. Ce déséquilibre est, en outre, consolidé par l'ancienneté de la rupture entre charge démographique et les possibilités de l'organisation économique. Le phénomène de l'émigration ainsi que les mutations économiques et sociales vont finir par engendrer de nouveaux comportements qui vont induire des mutations spatiales du cadre bâti. La rupture est aujourd'hui nette avec la pratique existante. On assiste à un changement, où l'homme établit de nouveaux rapports avec le village et avec la nature en général. En effet, si auparavant le consensus social assurait le contrôle de l'expression (formelle, géométrique, plastique) depuis les dernières décennies les constructions semblent ne plus vouloir se conformer à un mode d'habiter le territoire qui fait la valeur d'unicité de la Kabylie. L'absence de plan de contrôle de l'expression a donné lieu à une extension dépourvue d'une structure d'ensemble, où chaque projet possède sa logique d'expression. Les constructions nouvelles dans les parties traditionnelles se sont conformées à quelques éléments d'expression propres au lieu (alignement le long des voies de dessertes et le respect des limites parcellaires) et n'ont pas tenu compte d'autres éléments de conformation (régulateurs, plastiques).

Le village actuel n'est plus perceptible comme une forme d'ensemble, comme un corps unique. Ceci exalte ultérieurement la perception de la grande étendue[11] *Voir (Pl. 01).* Ces phénomènes et ces situations rendent difficilement lisibles, et donnent même l'impression parfois qu'elles ne sont pas proprement identifiables, les conditions de lieu qui permettent de définir ce qui est l'intérieur et ce qui est à l'extérieur du village[12]. De sorte qu'à la fin, tout le territoire semble pouvoir être dans toute son étendue, le siège du village et les seules limites évidentes deviennent les contraintes physiques.

Ces villages sont-ils appelés à disparaître ? Ou alors, accusent-ils des mouvements de restructuration dans le sens d'une plus grande adaptation aux exigences et contraintes nées des besoins nouveaux ? S'apprêtent-ils à l'introduction du progrès à travers des opérations d'extension et/ou de rénovation ?

Notons par ailleurs que si l'urbanisation s'y développe de façon anarchique c'est tout le site naturel qui sera détruit : l'univers de béton au détriment des bois et forêts, la destruction des plages par la pollution, le développement du niveau de confort (de consommation) sans qu'il y ait d'organisation pour le ramassage et la destruction ainsi que la disparition des jardins maraîchers tout autours des villages suite aux extensions périphériques des villages produisant la transformation de tout un microclimat et la disparition de la faune.

c) Cas d'étude

Le cas d'étude, notamment le village kabyle de Taksebt, illustre parfaitement la problématique

---

[10] *Cette situation est due entre autres à l'absence d'une actualisation du consensus traditionnel sur la construction et à l'inadaptation sinon l'inexistence des lois et règlements en vigueur.*

[11] *Le village perd sa forme compacte, il se fragmente et s'effrite.*

[12] *Arrachés à la mémoire de leur histoire, de la succession des événements qui ont formé les sédiments dans les strates du sol et des édifices, c'est à dire à la séquence compréhensible des expériences du passé, ces villages ont perdu le sens de leur propre identité.*

générale de rupture entre ancien et nouveau, entre tradition et modernité et entre urbanité et ruralité que connaît notre pays.

Siège d'un groupe familial et du foyer autour duquel s'organise la vie domestique, la maison traditionnelle de Taksebt est aussi le lieu d'activités économiques diverses, profondément inscrite dans le terrain, elle en révèle par les matériaux dont elle est construite, les particularités et le fond, elle signe par la répartition des espaces et l'organisation des accès, le mode original de relation que le groupe humain entretien avec les minéraux, les végétaux et les animaux environnants.

Or ce patrimoine aux multiples aspects, ces trésors d'ingéniosité dans l'adaptation et d'invention dans les différences, les voici aujourd'hui menacés de toutes parts. Ici les groupements se vident, les maisons périssent d'abandon. Là on les transforme ou on les reconstruit à l'aide des matériaux les plus hétéroclites, selon des plans étrangers à leur destination d'origine. Ailleurs, on les fixe dans état déterminé et on les rend impropres à remplir les fonctions pour lesquelles elles avaient été conçues.

De plus ce qui ressort en premier lieu de la brève lecture du village de Taksebt c'est le fait que ce site soit avant tout une superposition harmonieuse de plusieurs situations historiques incarnant principalement deux civilisations : l'une, dont la structure est régie par le plan dessiné (romaine), donc éminemment urbaine, et l'autre régie par la conscience dite spontanée (villageoise), donc éminemment rurale et apparemment les deux structures s'absorbent, régressent ou se développent dans la continuité. Il y a là un grand enseignement à en tirer si l'on veut reconstituer les traces superposées et le sens des superpositions historiques. Ce qui prouve que ce lieu a souvent été reconsidéré comme doté de capacités potentielles pour le développement de nouvelles formes de vie et de production.

D'ailleurs, la particularité du village de Taksebt est la permanence du noyau ancien «Adhrum Athouarich» à un niveau primitif de transformation. L'état d'abandon de ce dernier, suite au départ de ses habitants permet l'intervention à l'intérieur même de ce noyau. Ce dernier se tasse sur le flanc Sud-Est du Cap Tadles avec ses maisons basses coiffées de toits de tuiles, entièrement construites de débris et de matériaux antiques : voûtes, chambres et soubassements encore debout

En effet, l'ensemble des réalisations antiques et du moyen âge, éparses sur le territoire de Taksebt et son arrière pays constituent un corpus de biens historiques qui illustre de façon irremplaçable l'histoire composite d'une partie de la nation algérienne et en même temps représentent pour toute la communauté mondiale un patrimoine mal connu qui, grâce à l'isolement et l'indifférence relative qui l'a conservé inviolé ou peu modifié, présente un grand intérêt scientifique.

G. PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES QUE LE SITE PERMET D'ABORDER

Nous avons identifié trois zones présentant chacune des situations spécifiques.

La première concerne la partie haute du village "Adhrum Ath Ouadriche" sur l'emplacement de la cité antique, la seconde étant la partie centrale du village, et enfin la dernière qui est la nouvelle extension du village.

Examinons à présent chacune des ces situations :

a) Le site antique

Une architecture, une histoire et une économie pour la région et pour le pays telles sont les qualités de ce site, aujourd'hui soumis aux dégradations diverses *Voir (pl. 05 fig. 1 et 2 et Pl. 06 fig. 1 et 2)*.

Si des fouilles ont été effectuées par P.Gavault en 1888, beaucoup reste à faire pour retrouver d'autres données nécessaires à la compréhension des stratifications du village de Taksebt.

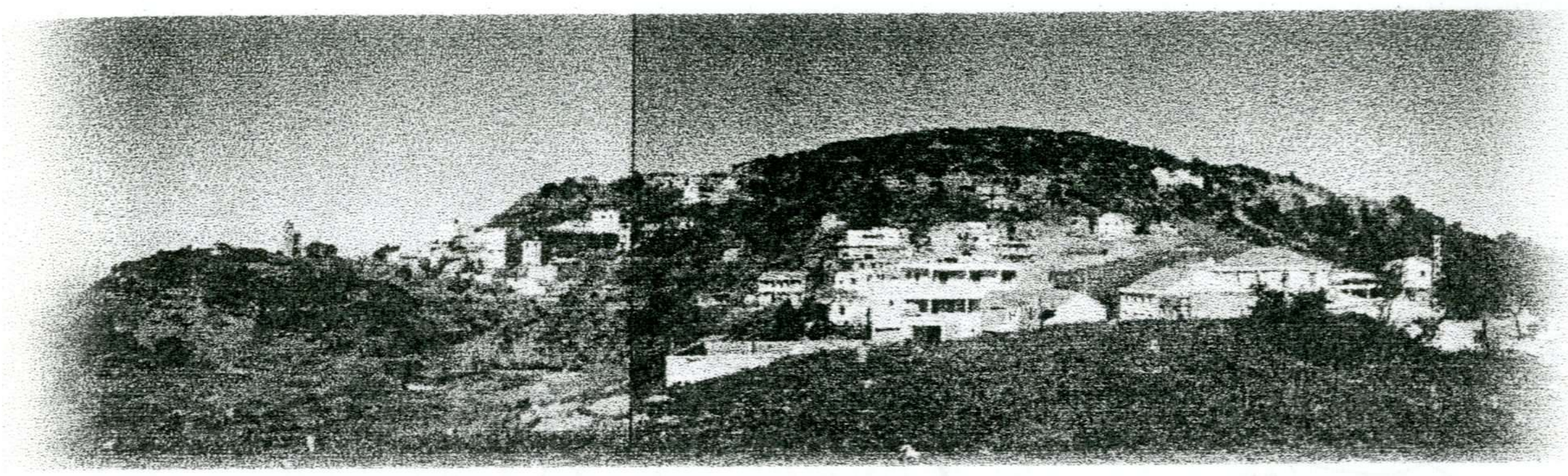

Fig.1: *Vue sur l'ensemble du village à partir de l'entrée sud: les entités traditionnelles sont nettement visibles dans les parties hautes du village. Alors que la partie centrale (en premier plan) connaît de grands transformations morphologiques.*

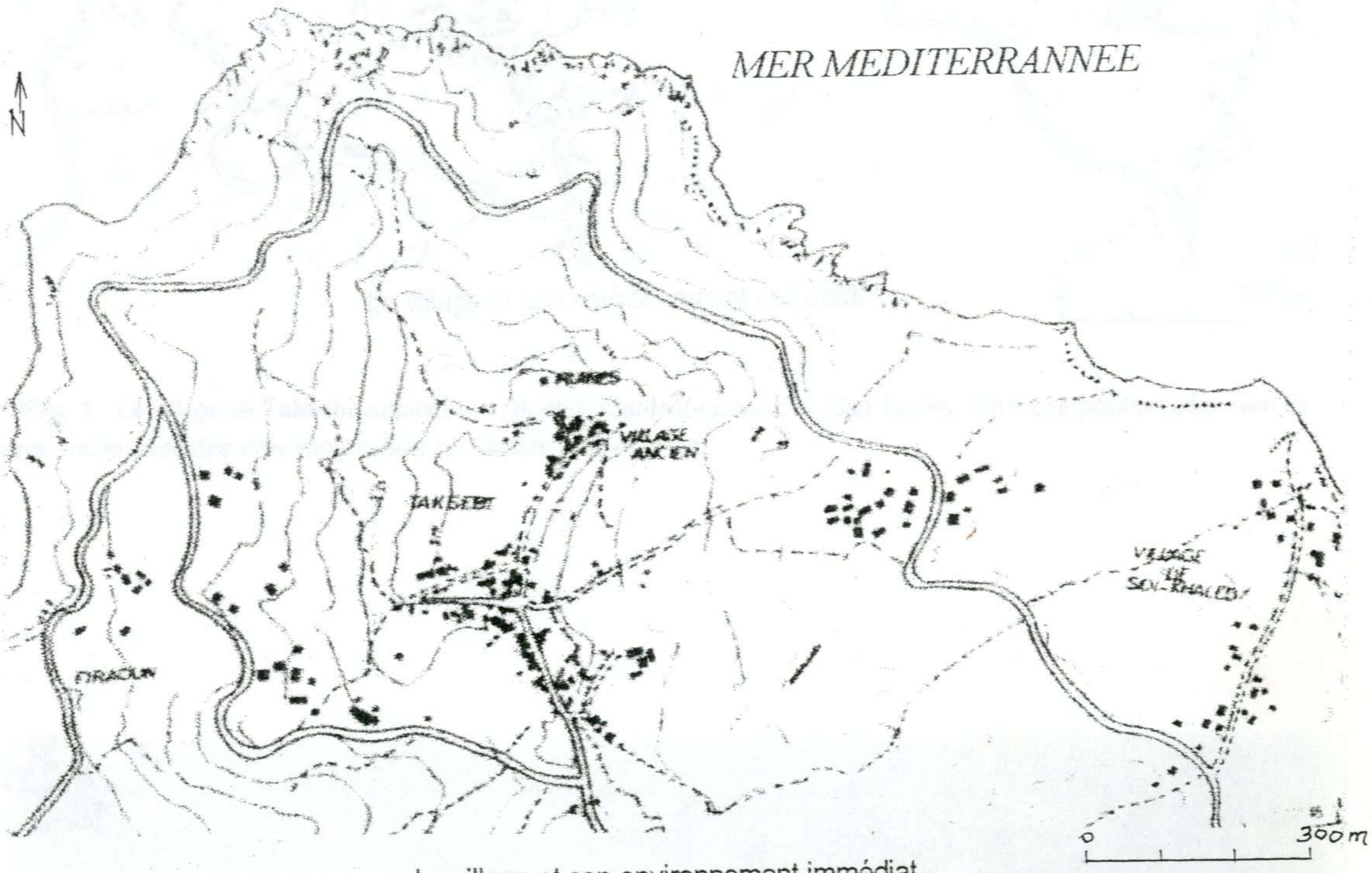

Le village et son environnement immédiat

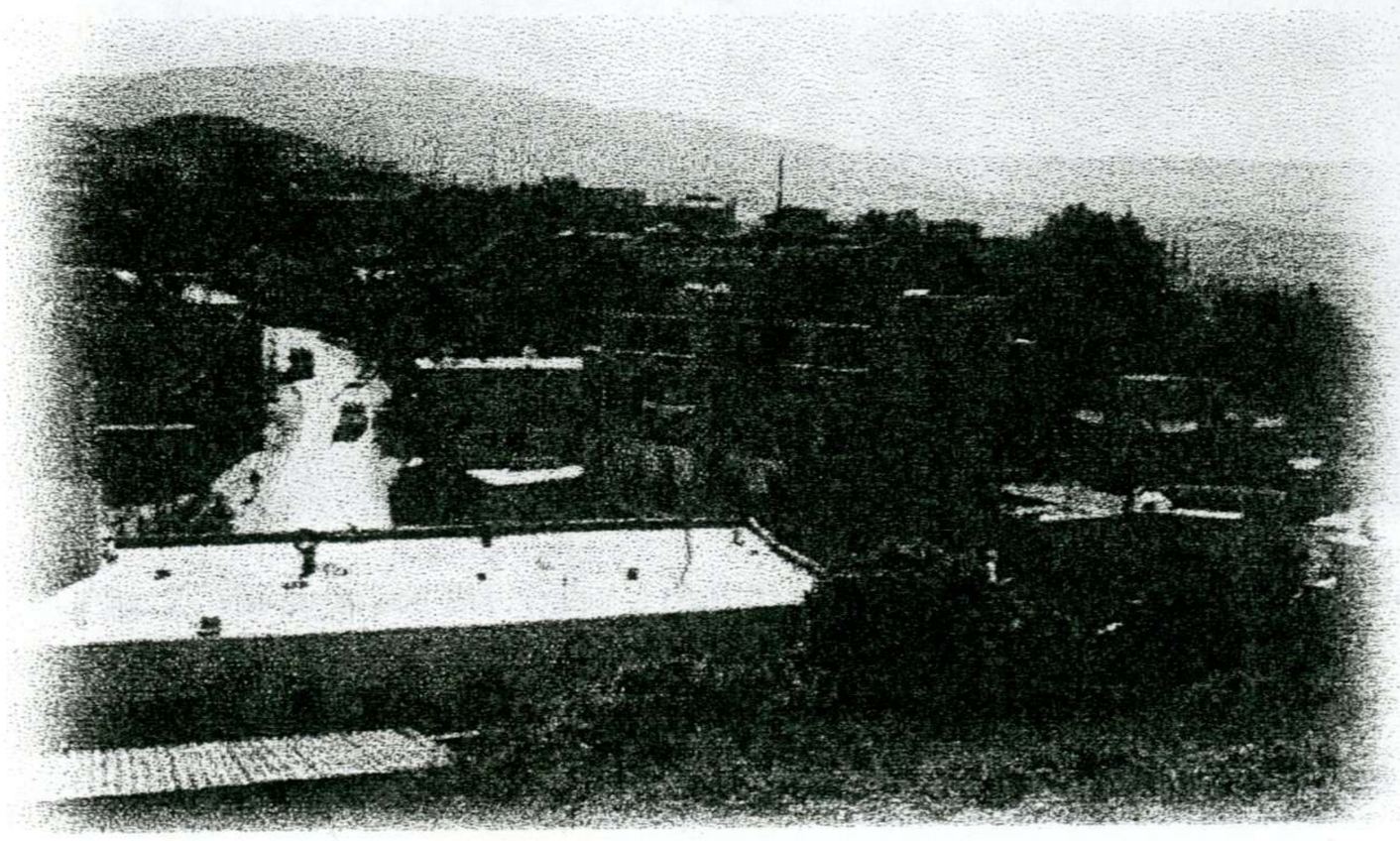

Fig.2: *Vue sur l'extension du village le long du CW 252.*
Un paysage construit en totale rupture avec l'originalité du site.
Les interventions individuelles deviennent de plus en plus contradictoires entre elles et avec les structures anciennes.
La valeur collective de l'acte de bâtir est tombée en crise.

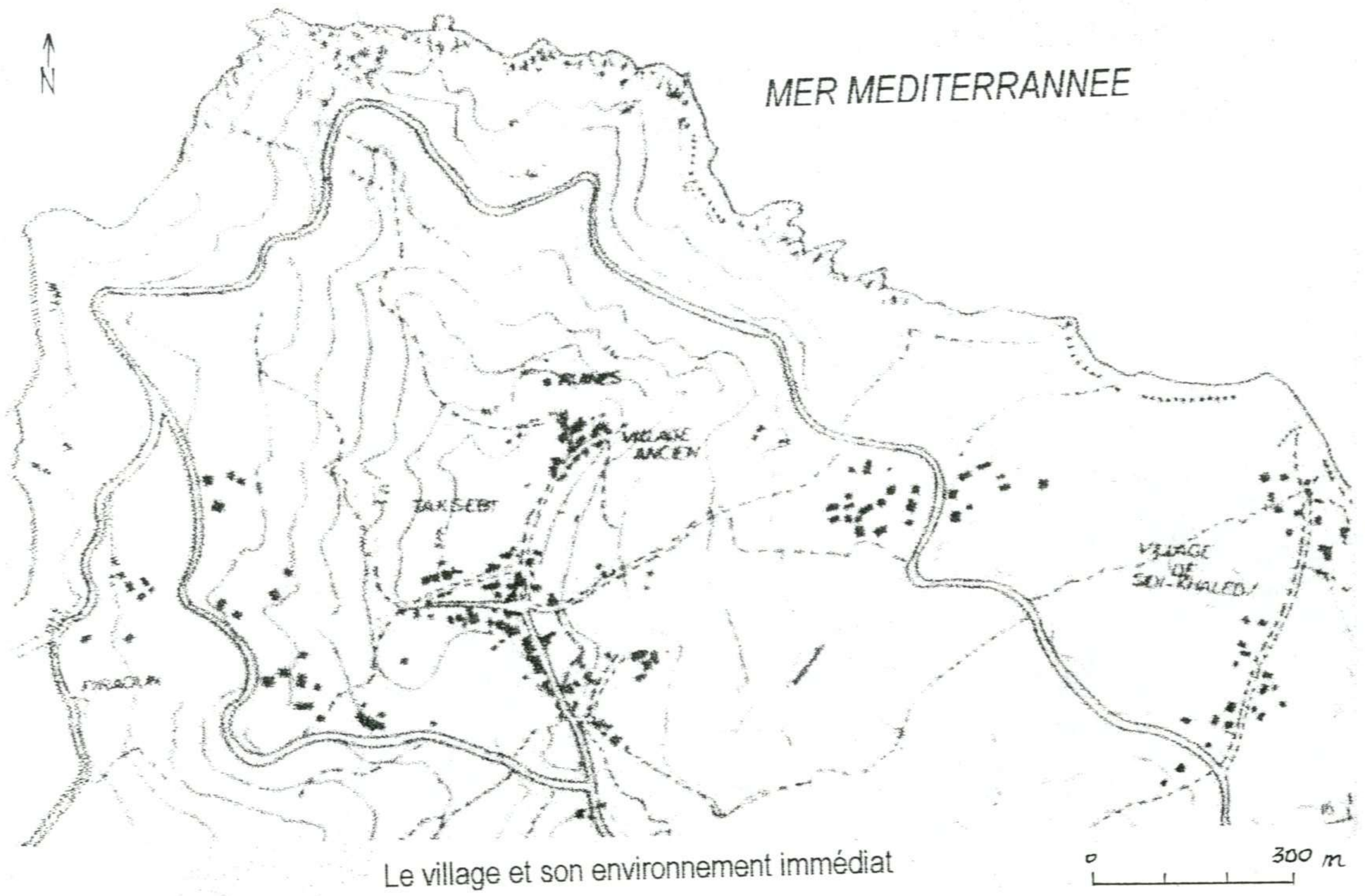

Le village et son environnement immédiat

Fig. 1 : Le village de **Taksebt** *surplombant l'épanouissement rocheux du Cap Tadles. C'est une position défensive de premier ordre avec des vues imprenables sur l'arrière pays et la mer.*

Fig. 2 : Vue sur le port Sidi Khaled à partir d'une ruelle du groupement historique de **Taksebt**

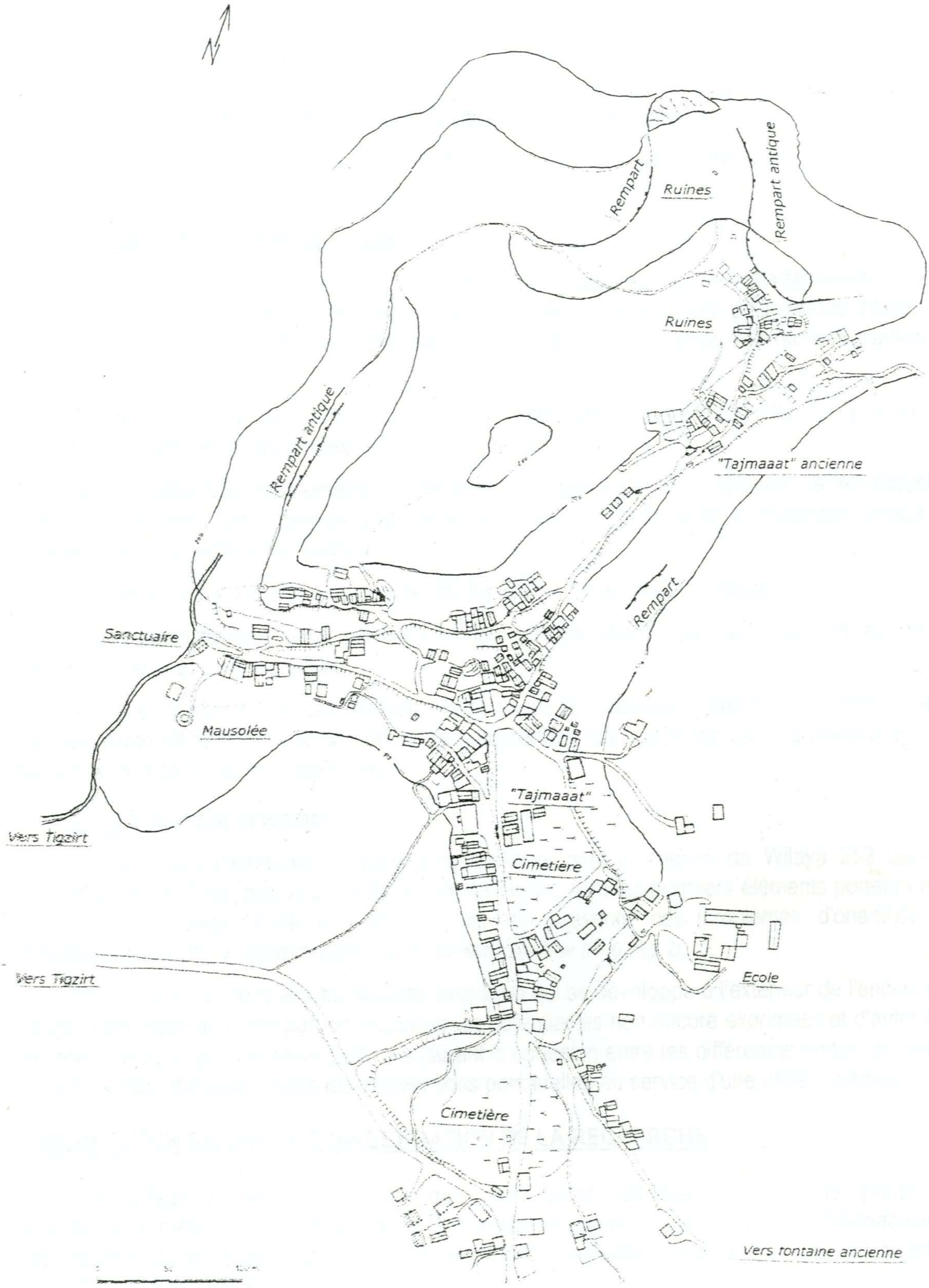

Plan général du village.

SOURCE : Plan établi sur la base de la photo aérienne du village datée de 1997

Actuellement, le site antique est abandonné au grès des imprévus, la prise en charge de ce site exigera :

- une action de mise en valeur du site ;

- une action de récupération / sauvegarde des édifices antiques et des bâtisses kabyles qui révèlent une grande valeur intrinsèque à un stade d'intégrité suffisante.

L'idée d'un parc archéologique, peut être un facteur de sauvegarde et de revitalisation des valeurs culturelles et de récupérer les sous-sols de la cité antique.

b) La partie centrale du village

Elle soulève le problème de la dissolution de la structure spatiale traditionnelle face au processus évolutif du village. La nouvelle structure spatiale est caractérisée par un mode d'extension qui, par densification très forte de la parcelle héritée engendre une absorption du tissu traditionnel *Voir (Pl. 02 fig. 1. et Pl. 06 fig. 3).*

De plus, c'est une structure qui ignore complètement l'originalité du site. Il n'y a aucune médiation pour préserver les formes d'équilibre existantes.

Notons l'absence des éléments architectoniques traditionnels et l'utilisation de techniques et matériaux modernes sans maîtrise d'œuvre au détriment des techniques et matériaux locaux. La prise en charge de cette partie exigera :

- La valorisation des éléments constitutifs du village (voies, places, nœuds...)

- La reconnaissance et la sauvegarde des édifices jugés significatifs par des actions de restauration et / ou de réhabilitation.

- Arriver à définir une cohabitation harmonieuse et évolutive entre le tissu existant et la nouvelle forme de structure par un plan de remembrement qui fixerait les droits à construire en se basant sur le respect de l'identité du lieu.

c) La nouvelle extension

Les parcours importants à l'échelle du territoire, dont le chemin de Wilaya 252 qui relie Taksebt à son chef-lieu puis à la RN 24 venant de Tigzirt, sont les premiers éléments porteurs de la croissance du village. C'est le «village- rue» qui présente des problèmes d'orientation et d'identification et une consommation rapide du territoire *Voir (Pl. 02 fig. 2).*

Pour donner un sens à cette nouvelle extension qui se développe à l'extérieur de l'enceinte du village, il est impératif d'une part de récupérer les potentialités non encore exprimées et d'autre part, de créer une structure d'espaces publics assurant la cohésion entre les différentes parties du village. Il s'agira surtout d'inscrire toutes les interventions ponctuelles au service d'une unité supérieure.

H. DELIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION DE LA RECHERCHE

Les différentes situations du site que nous avons identifiées à savoir, le groupement abandonné, la partie centrale du village et la nouvelle extension, renferment des problématiques et des procédés d'interventions spécifiques se rattachant à une préoccupation d'un ordre plus général qui en fait les englobent toutes.

Cette préoccupation s'exprime dans le souci d'inscrire le village dans un projet global qui puisse récupérer les potentialités non exprimées du site, de revitaliser les biens historiques et enfin de créer une structure lisible qui puisse inscrire la nouvelle urbanisation dans une unité supérieure qui devrait avoir comme principale fondement l'enracinement dans le site et le "respect" des

Fig. 1 *: Vue générale sur le groupement traditionnel où l'on peut voir la reprise sur place des matériaux de la cité antique.*

Fig. 2 *:Détail de la façade que l'on peut voir ci dessus en haut et à gauche. Architecture remarquable dont la singularité architectonique et les prouesses de l'exécution technique témoignent de l'existence d'une véritable communauté de bâtisseurs et d'un brassage culturel exemplaire.*

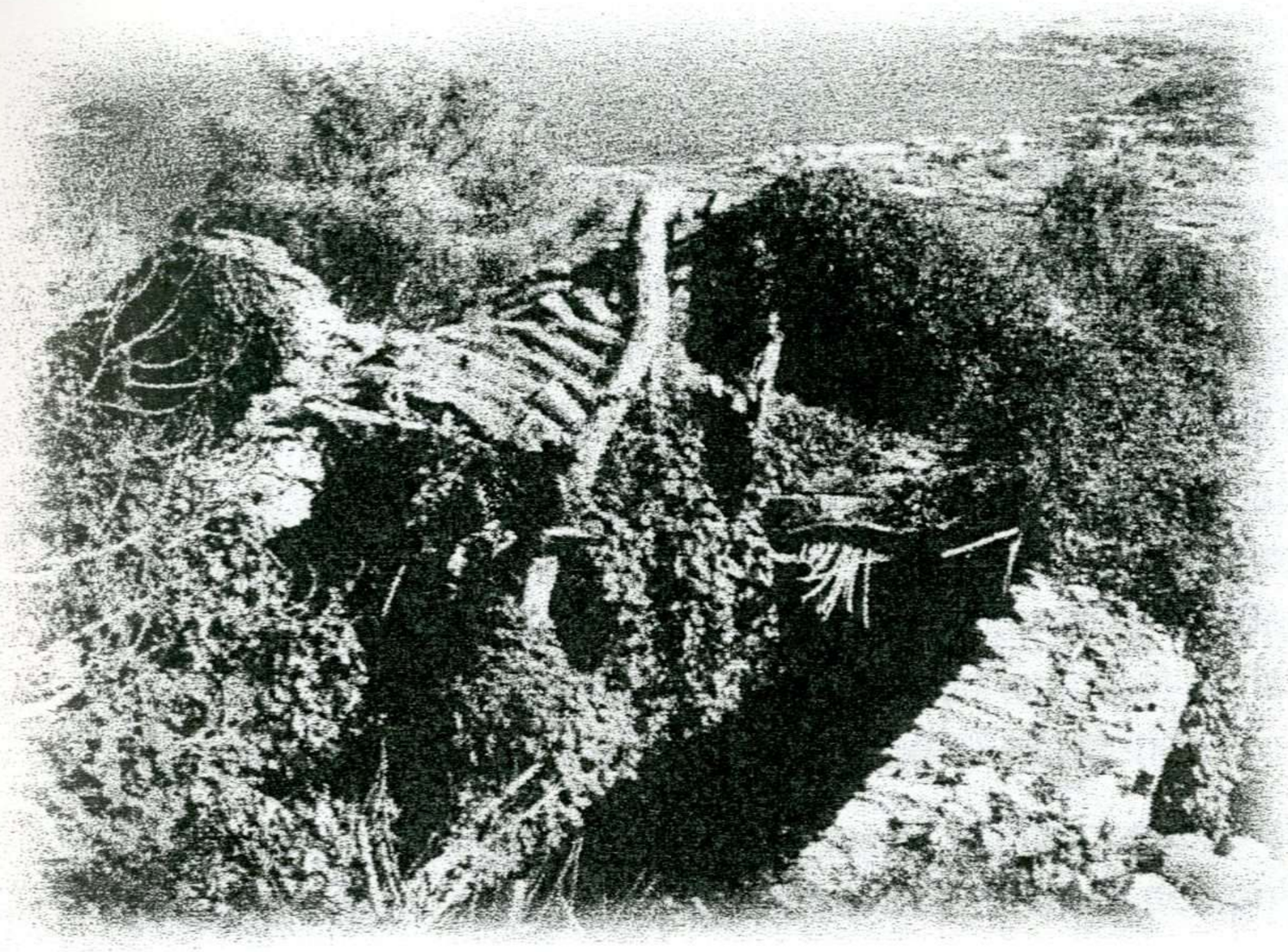

Fig. 1 *: L'état d' abandon du groupement historique est tel que les maisons se confondent avec la nature qui les entoure*

Fig. 2 *: Ecroulement de la pièce d'une maison à étage suite à la défaillance de la toiture.*

Fig. 3 *: Dissolution de la structure traditionnelle dans la partie centrale du village. On bâtit à la place des maisons qui ont subit ce triste sort des constructions nouvelles en rupture totale avec la spécificité du site.*

structures existantes. Sachant que sans l'intégration du monument dans la vie quotidienne du village, et de la région, toute protection risque de rester superficielle, sans conséquence au niveau de la conscience collective. Car, au même titre que le "cerveau sert à choisir dans le passé, afin de l'utiliser plutôt que de le conserver", la mémoire n'est pas le monument ou la trace physique laissée par une civilisation passée, mais elle est, au contraire, un processus d'interprétation toujours ouvert, une recherche du sens dans le plus grand respect de l'authenticité du contexte.

C'est pour cela que l'on se propose de fonder la construction du neuf sur la redécouverte de l'ancien. Ceci en le reélaborant, bien avant les témoignages physiques, les idées et les techniques qui ont inspiré au village historique sa conformation. D'ailleurs la modernité consiste de plus en plus dans la capacité de restituer l'épaisseur du temps et de la durée à travers la modification des lieux nécessaires pour une société qui change en permanence.

Malgré les difficultés théoriques et opérationnelles que cela comporte, nous nous limiterons à mesurer les relations nouvelles entre les systèmes de conformation du village historique de Taksebt et leur durée dans le temps.

Cela suppose une attention particulière à la composition et aux proportions dans une relation plus fine avec le contexte naturel et urbain. Avec ce déplacement, l'espace n'est plus une matière brute et abstraite mais un système de dimensionnement et de rapports topologiques inscrits dans la culture, matérialisé dans le territoire et évoluant lentement avec eux. Les systèmes proportionnels et la structuration géométrique peuvent devenir des systèmes directeurs qui instituent la juste échelle à laquelle ramener les interventions de conservation ou les modifications, de manière à dépasser les logiques du fragment responsables de la perte d'intelligibilité des implantations anciennes. De ces valeurs, le neuf tirera son fondement, s'enracinant solidement dans les profondeurs de l'histoire du site et dans la durée de la mémoire collective.

I. METHODOLOGIE ET SUPPORTS A LA RECHERCHE

Notre intervention sur le site de Taksebt se veut comme une contribution à une nouvelle culture du projet de récupération des centres historiques, où le maintien et la modification ne soient plus des termes antinomiques. C'est à dire un projet qui reconnaît la nécessité d'éviter l'opposition entre la conservation à outrance et le front de la modification irrespectueuse des valeurs de la mémoire d'un site.

Ce qui va nous permettre de dépasser les limites étroites qui tendent à écraser le projet dans la seule dimension physique et fonctionnelle de l'objet.

C'est pour cela que l'on se propose au-delà de la conservation proprement dite des biens matériels du noyau historique, de mettre en avant des instruments conceptuels se basant sur le recours au patrimoine pour une meilleure manipulation entre mémoire du passé et préfiguration du futur dans le projet de mise en valeur d 'un site historique.

En ce sens qu'il n'est plus possible de distinguer dans le territoire des "zones" dont le caractère historique doit être "sauvegardé", et d'autres, où le projet aurait droit à un régime de complet "laissez - faire". Le territoire de Taksebt est, faut-il le rappeler, humanisé depuis quelques millénaires ou tout, même les portions de "nature" non encore "aménagées" ont un caractère historique, puisqu'elles sont intégrées dans le système de la culture.

Le fait que l'histoire se présente sur le territoire comme une structure spatiale (puisque nous coexistons avec les "monuments" du passé) l'incorpore inévitablement parmi les matériaux de l'architecture. C'est pour cela que nous assumons les préexistences comme source narrative et d'apprentissage collectif pour porter à la réinvention des aménagements perdus, en les proposant à nouveau dans un contexte qui en exalte la valeur de permanence. Le premier volet de notre travail

consiste en l'apprentissage d'une méthodologie d'approche critique des problèmes de la restauration et de la mise en valeur du noyau historique de Taksebt, qui situe l'architecte restaurateur, en toute conscience historique, dans le domaine de la conservation des biens culturels.

Le fondement de cette conscience est la connaissance du monument et de son milieu, sous son double aspect de document historique et de structure figurative unique et non reproductible à conserver. Sans oublier l'acquisition des techniques de la connaissance historique et technique des biens historiques - artistiques (les enquêtes sur le terrain par des questionnaires écrits, interviews et observations sur le terrain, la possession intime au monument par le relevé de l'édifice, la consultation de documents technico- économiques et administratifs, la consultation d'ouvrages spécialisés, l'examen des conditions de conservation des ouvrages, la recherche d'archives, l'étude des sources historiques du site et le diagnostic des causes de dégradation)[13]

Nous prenons d'abord, pour base les études de S. Muratori sur le territoire et la ville, et ce pour interpréter les phases de transformation du territoire au cours des siècles passés. Ce qui nous renseignera sur le mode de groupement de l'habitat, les influences et les contacts culturels divers qu'a connu la région, l'organisation sociale de la communauté et ses techniques agricoles et pastorales, les procédés et la terminologie de construction, les croyances et les coutumes relatives à la maison et ses dépendances.

Par la suite, la lecture sera menée selon la ligne de raisonnement théorique développée depuis les années quatre vingt par V. SPIGAI [14] et ses collaborateurs ; et ce afin d'engager une réflexion qui s'interroge sur le moyen de rapporter la qualité architecturale aux modèles et aux structures d'aménagement ainsi que de récupérer la cohérence des significations et des systèmes de codification des implantations urbaines du passé et du territoire des préexistences.

A la fin de ce premier volet, il s'agira de pratiquer une mise en projet moderne de la restauration du bien architectural et du site, en s'en tenant étroitement aux nécessités particulières de préservation de " l'objet " qui a besoin de l'intervention, déduite de son étude directe, en harmonie avec les " chartes de restauration " et dans le respect de l'authenticité des préexistences, c'est à dire avec une conscience historique et une conscience critique, toujours en éveil.

Le second volet vise à expérimenter des relations nouvelles de sens entre le passé et la contemporanéité et ce pour comprendre le sens de ce qui existe et décider la légitimité des modifications par rapport aux systèmes de règles qui proviennent du site et de son histoire. Ceci, en se basant sur le système géométrique - proportionnel comme structure matrice de conformation[13], à l'échelle du bâtiment comme à l'échelle urbaine, et cela, au même titre que les systèmes de relation collective traditionnels (rues, places etc.) remis en cause par la révolution du mouvement moderne, n'ont pas trouvé dans la conscience collective un remplacement satisfaisant

Nous nous baserons pour ce faire, sur les travaux de A. Levy et V. Spigai dont les méthodologies qu'ils proposent[14] visent en particulier à réhabiliter et à mettre en valeur les substrats historiques de la ville et du territoire en pensant à inclure dans les substrats de valeur, non seulement, les éléments exprimés matériellement, mais aussi la superposition de formes projetées, des conceptions, des compositions et de forme des plans et des architectures qui partiellement ou totalement réalisées au cours des siècles ont produit l'habitat contemporain.

---

[13] *Ouvrage collectif : Le plan et l'architecture de la ville éd. Cluva, Venise, 1989 & Vittorio SPIGAI, Composizione della citta e storia del luogo, Rassegna diA-e No 60, dec.1984.*

[14] *Pour les méthodologies, voir A. SPIGAI in Ouvrage collectif, "La stratification de la ville et du territoire - Techniques d'analyse et projet de valorisation", CASP. S. r. l., Rome, 1993. pp. 9 à 32. Egalement in Ouvrage collectif, Le plan et l'architecture de la ville, Cluva, Venise, 1989.*

L'aménagement morphologique - urbain de ces sites se rattachera au contrôle ferme de relations constantes (invariantes de conformation) qui sont confiées aux propriétés géométriques - perspectives utilisées depuis toujours dans la construction de l'urbain. Dans ces lieux ou la mise en valeur d'éléments de la mémoire coïncide avec des espaces d'usage symbolique et collectif (et dans notre cas surtout au niveau de l'unité d'habitation qui constitue l'unité ordonnatrice de la trame villageoise). Espaces clairs et facilement lisibles comme lieux caractérisés par des propriétés géométriques précises formant l'ossature du village ; avec en plus, un rôle culturel et un lien avec la mémoire par le respect des systèmes de permanence consolidés dans le territoire.

Dans cette optique et en reprenant le concept d'œuvre unitaire en tant que composé sur une structure interne qui instaure des rapports d'interdépendance entre les différents éléments que l'on peut rechercher un raccordement entre la tradition classique (proportion, eurythmie, symétrie etc.), l'ancienne veine des recherches sur la théorie des tracés et enfin les techniques de décomposition du parti architectural propres à l'analyse sémiotique.

Cette liaison permettrait de renforcer les instruments actuels de lecture de la ville, au- delà de l'étude des processus de transformation historiques et des rapports entre typologie de l'habitat et morphologie urbaine pour affronter des moments plus spécifiques de l'expression formelle dans la composition architecturale et urbaine.

J. ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Pour élaborer le projet d'intervention pour la protection et la mise en valeur de notre site, notre mission nécessite d'abord une étude complète et minutieuse des objets en question et ce pour leur parfaite connaissance. Cela se traduira par l'élaboration d'une documentation aussi complète que possible en tenant compte des nombreuses contraintes auxquelles ils sont soumis.

La première partie de ce présent document traite du domaine de la connaissance du cas d'étude qui se traduira par des recherches préliminaires comme point de départ par une correcte opération de relevé pour une correcte intervention.

Les recherches préliminaires vont révéler dans la première section de la première partie, la situation du site, le contexte géographique et historique ainsi que les spécificités culturelles de la région. D'où la nécessité de l'encadrement historique de la période dans laquelle est née l'œuvre et les problèmes historiques liés directement à cette conjoncture.

Cette section traitera également du relevé de l'état des lieux qui nous permettrait d'arriver à un contrôle de l'édifice dans sa réalité métrique et figurative. Le relevé s'affirme comme un instrument de connaissance capable d'orienter les recherches d'archives dans le cadre d'une analyse historique et critique qui mènera à une connaissance complète des événements qui ont formé le site.

Pour encadrer l'édifice, une étude à l'échelle urbaine fait l'objet la deuxième section ; ceci, dans le but de mettre en interconnexion la recherche à l'échelle urbaine et celle à l'échelle de l'édifice singulier. Il s'agira de faire la lecture morphologique et l'analyse du processus de formation et de transformation du village et du territoire.

Cette première partie du mémoire sera clôturée dans la troisième section par l'étude spécifique des éléments et de la logique morphologique du groupement traditionnel.

La deuxième partie du mémoire traite du plan de protection et de mise en valeur du patrimoine historique et artistique du noyau antique du village de Taksebt.

Cette partie se distribue en trois sections.

Dans la première section de cette deuxième partie, nous évaluerons les causes de la

dégradation des édifices historiques et nous dresserons un bilan et un classement par leur degré de dégradation.

La deuxième section traitera du projet de conservation et de restauration des maisons traditionnelles du village antique. Nous évaluerons les essais éventuels à prescrire pour vérifier les informations recueillies dans la phase préliminaire de l'étude, des ouvrages provisoires à préparer pour que les phases de travail se déroulent en toute sécurité, des travaux de consolidation et de conservation (démolitions, reconstructions, assainissement des matériaux), des travaux de finition architecturale capables d'assurer l'efficacité et la durée des travaux de restauration. Par la suite, nous procéderons aux différentes solutions d'intervention.

La dernière section dresse le plan de mise en valeur des systèmes et des ensembles des présences historiques, archéologiques et naturalistes du site. Cette action se fera grâce à la construction d'une forte image unitaire (d'une structure) qui réordonne et réorganise selon des séquences conceptuelles et formelles et des parcours fonctionnels, les éléments dispersés sur le territoire qui composent les systèmes et les ensembles. D'où l'option pour un parc archéologique.

La troisième partie de notre mémoire traitera du projet d'un instrument, d'urbanisme basé sur le respect et de la réhabilitation de l'ancien plus que de sa sauvegarde, qui fixe dans ses tâches un contrôle qualitatif- formel des interventions.

D'ailleurs, l'affirmation de la vocation résidentielle dans le village actuel, qui dénote la volonté de la population à se fixer dans le village malgré le sous équipement flagrant, nous commande de prendre en charge le développement de l'habitat pour répondre aux besoins de la population locale. D'autres zones d'habitat nouvelles seront projetées, dans la partie extra-muros du village traditionnel, pour répondre â une demande extérieure (résidences secondaires, villégiatures et autres) de plus en plus importante. Cela va sans dire qu'il y a lieu d'équiper le village par des équipements d'accompagnement.

Dans la première section de cette dernière partie, nous établirons une étude comparative avec le village de fondation coloniale de Tigzirt en mesurant la capacité du système géométrique / proportionnel dans la constitution d'une structure matrice pour le plan de mise en valeur d'un site historique.

Dans la section suivante, nous aborderons les questions de la récupération et de la restructuration du territoire du village de Taksebt ;

Enfin, nous dresserons une conclusion générale du présent travail et nous terminerons par une confrontation avec nos hypothèses de départ, de manière à optimiser nos connaissances sur le patrimoine architectural rural algérien, pour sa meilleure prise en charge.

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DU SITE ET ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX

SECTION I **PRESENTATION DU SITE D'ETUDE**

Chapitre I RECHERCHE PRELIMINAIRE

Chapitre II PRESENTATION DU CAS SPECIFIQUE

SECTION II (chapitre unique) **RELEVE ET IDENTIFICATION DU PATRIMOINE BATI DU NOYAU HISTORIQUE**

SECTION III **LECTURE MORPHOLOGIQUE ET ANALYSE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE ET DU TERRITOIRE**

Chapitre I LECTURE TERRITORIALE

Chapitre II ETUDE ET ANALYSE SYNCHRONIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE

Chapitre III ETUDE ET ANALYSE DIACHRONIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE

Chapitre IV SYNTHESE

SECTION IV (Chapitre unique) **ELEMENTS ET LOGIQUE MORPHOLOGIQUE DU GROUPEMENT TRADITIONNEL**

SECTION I : **PRESENTATION DU SITE ET ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX**

INTRODUCTION:

Dans la première section de cette première partie du mémoire, nous procéderons d'abord par l'établissement de recherches préliminaires qui englobent l'encadrement nécessaire à la compréhension de l'œuvre étudiée ; pour ce faire, nous traiterons le domaine de la connaissance du contexte géographique et historique et des spécificités culturelles de la Kabylie.

Un autre domaine de connaissance sera étalé à l'échelle de la Méditerranée pour encadrer la Kabylie dans une aire plus globale afin de recueillir le niveau d'universalité typologique de son cadre bâti.

Après la présentation du cas d'étude, nous passerons à la deuxième (2 eme) section qui traitera du relevé du patrimoine bâti à l'échelle de l'unité d'habitation.

La troisième (3 eme) section traitera du processus de formation et de transformation du village et ce à travers les différentes situations urbaines qu'a connu ce site.

Une lecture morphologique du groupement abandonné à l'échelle du village et du territoire viendra clôturer cette première partie.

Enfin, nous dressons une conclusion de cette première partie.

Chapitre I : **RECHERCHE PRELIMINAIRE**

Introduction

Si l'on juge une civilisation d'après les monuments qu'elle a laissé, il n'y a, à première vue, rien de saillant dans l'histoire de la Kabylie. A peine au seizième siècle, à Koukou, un éphémère essai de cristallisation des forces vives du pays.

Aucun sentiment d'un ordre supérieur capable de grouper et d'unir. De continuelles luttes intestines, dispersions des efforts donc division des volontés. Mais, une invincible force de résistance. Aucun monument, que des masures uniformes. Les difficultés de la vie limitaient l'aisance des particuliers et l'esprit démocratique des villages n'aurait jamais toléré de châteaux. Ni citadelles, ni même points d'appui fortifiés : La nature s'était chargée d'offrir d'inexpugnables remparts renforcés par les murs aveugles des maisons jointives et de leur pourtour. Pas de route, seulement des sentiers capricieux, aux raidillons bien faits pour façonner des jarrets d'acier. Bref, c'est une foule de villages compacts, repliés sur eux même et campés sur les crêtes avec une farouche attitude défensive.

Pourtant, de nombreux auteurs du siècle dernier ont noté, lors de leur passage dans le pays kabyle, des caractères urbains visibles dans cette société habituellement considérée comme paysanne et de structure sociale dite conforme au modèle segmentaire.

En premier lieu, la densité de la population agglomérée[1] : les observateurs ont relevé que la Kabylie entière disposait, à l'époque, d'une densité qui dépassait celle de la France[2].

---

[1] *HANOTEAU & LETOURNEUX, La Kabylie et les coutumes kabyles, Paris, Challamel,1893, Tome I. p. 299. Les auteurs déduisaient d'un recenssement en 1864, 4390 aux Irdjen, 4730 aux Ait Menguellet et 5139 aux Ait Yenni.*

[2] *CARETTE (E), Etude sur la Kabylie, Imp. Nation, Paris, Tome III, 1848, p. 317. L'auteur nous rapporte que la Kabylie disposait d'une densité de 75,5 alors que dans la France entière, elle était de 68,8.*

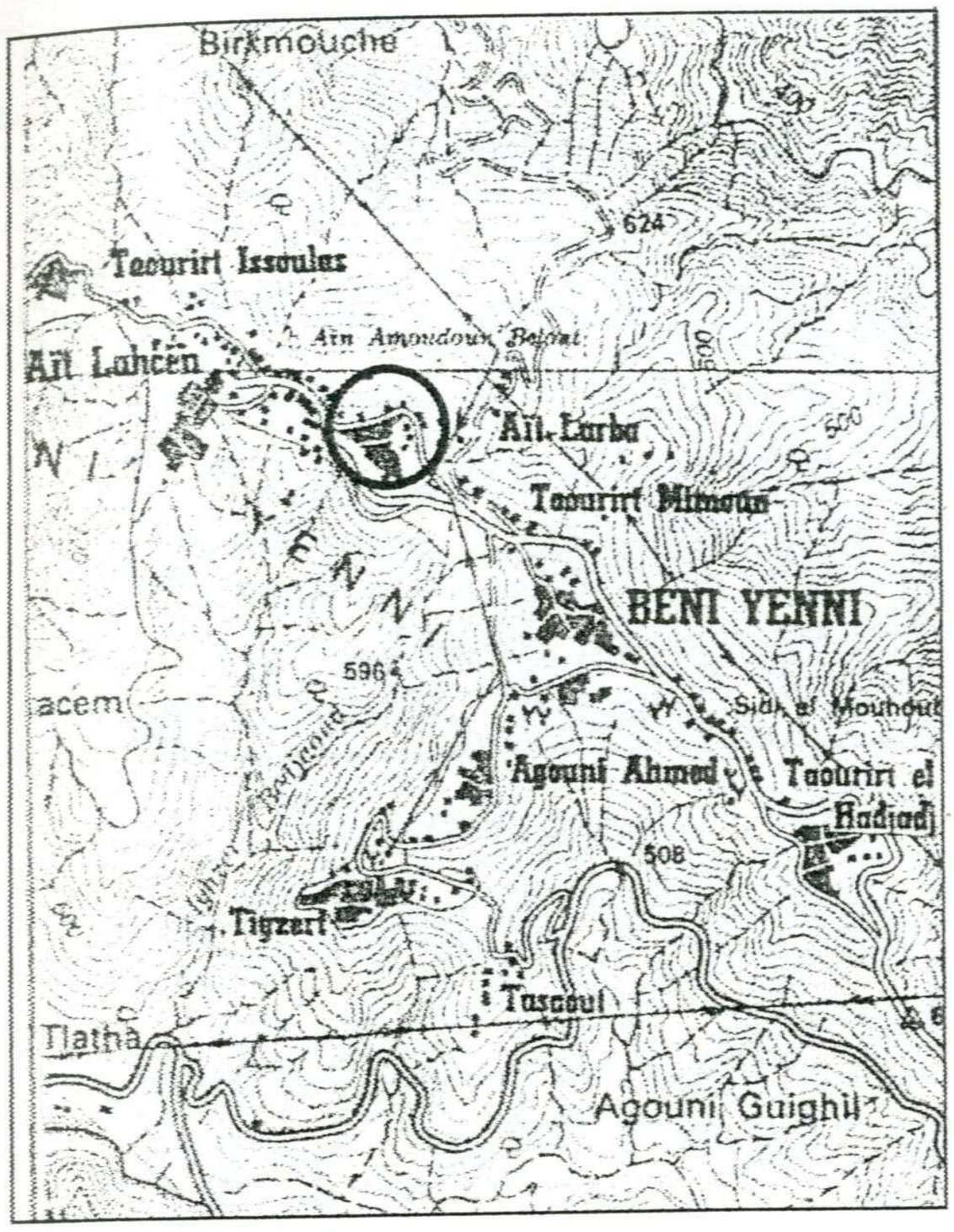

Fig.1 : *Situation*

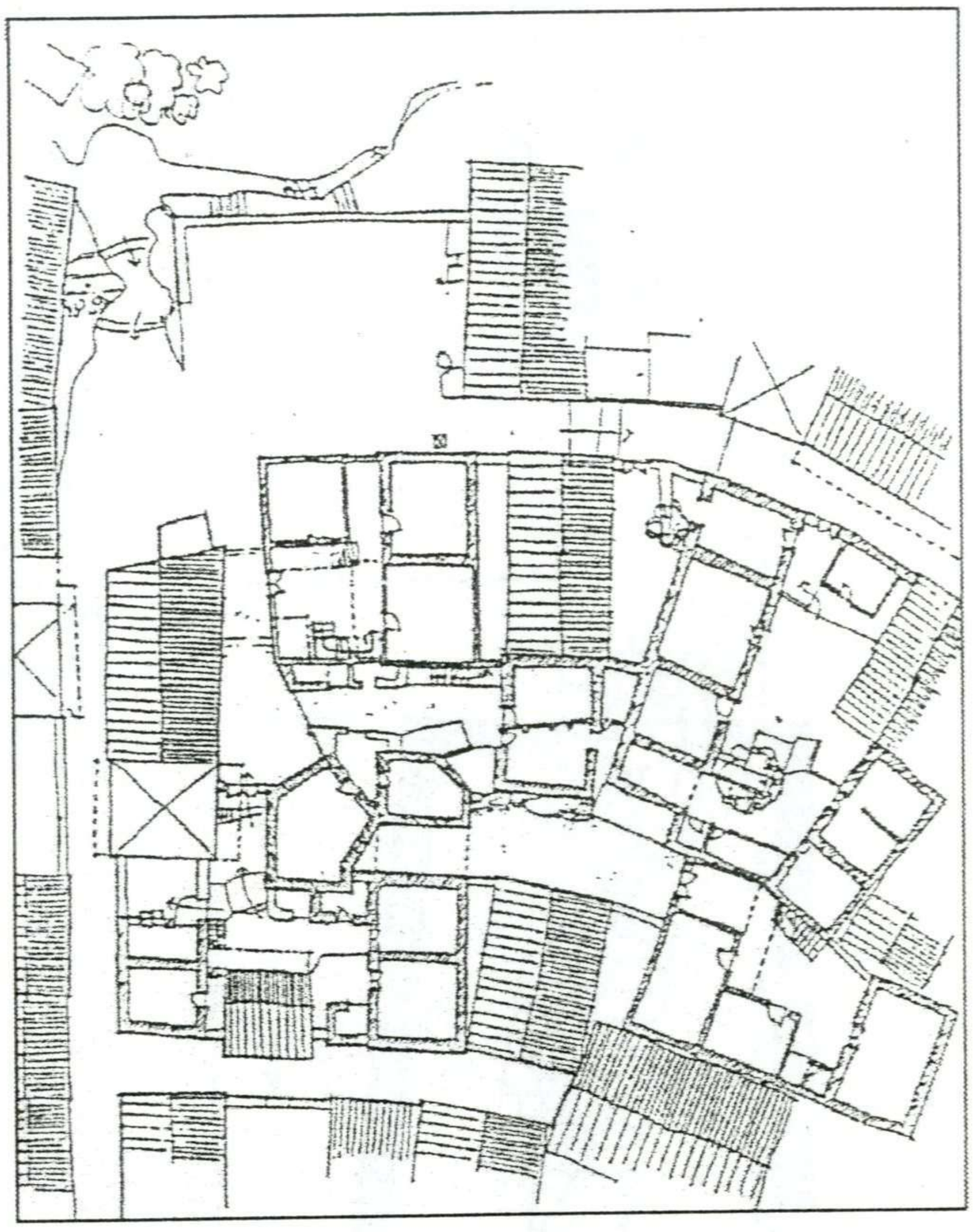

Fig.2 : *Situé au village de Ait Larbaa (Ait Yenni) ce groupement se caractérise par le degré de maturité élevé du tissu.*

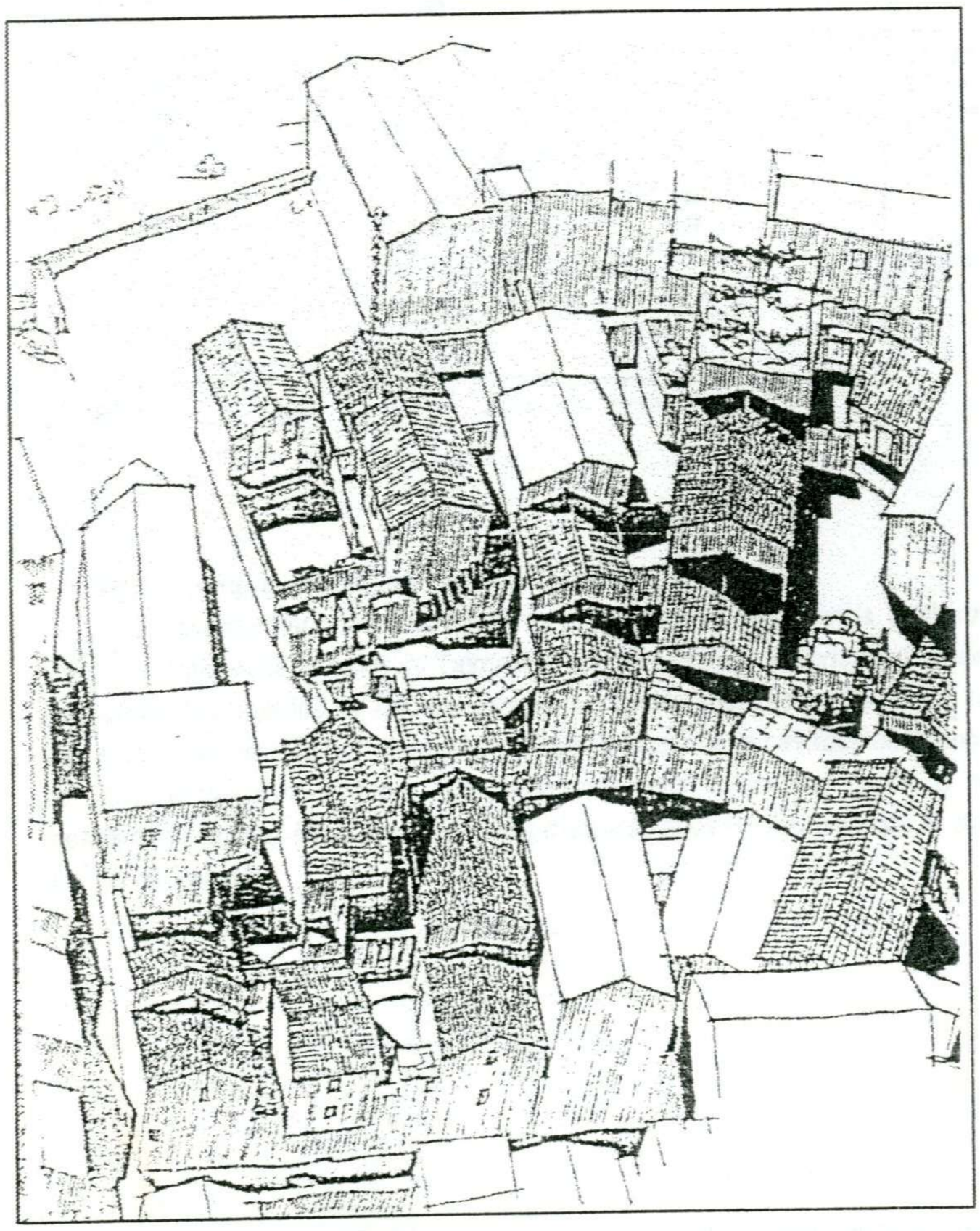

Fig.3 : *Nous constatons que ce village se caractérise par une densification en, hauteur considérable et une clarté d'intention dans le mode d'occupation de l'espace. Ici, il n'y' a pas d'espace "vide".*

- SOURCE : fig. 2& 3 : Ouvrage collectif, L'évolution de l'espace villageois en Kabylie, U.C.L., Bruxelles, 1980.

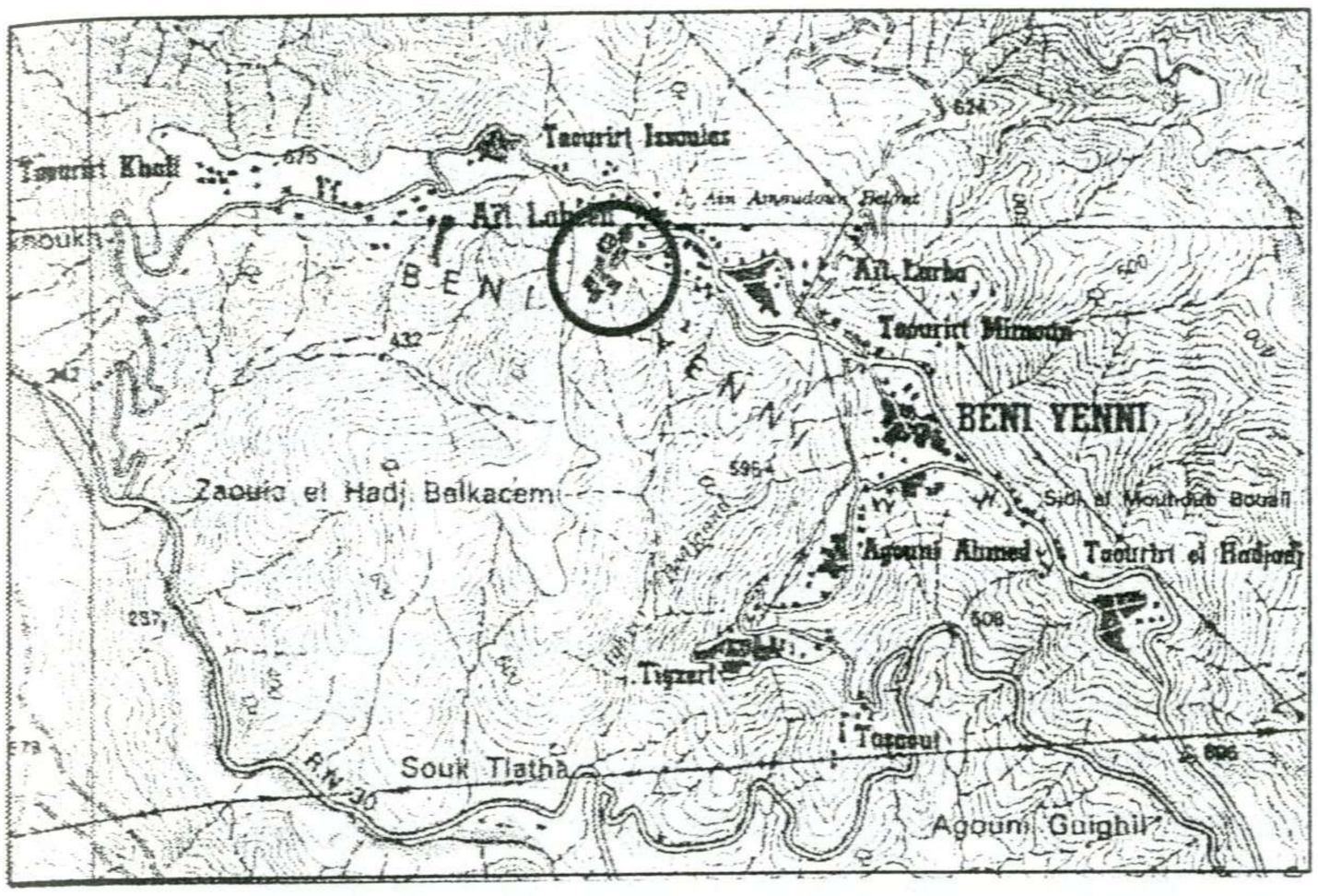

Fig.1 : Situation

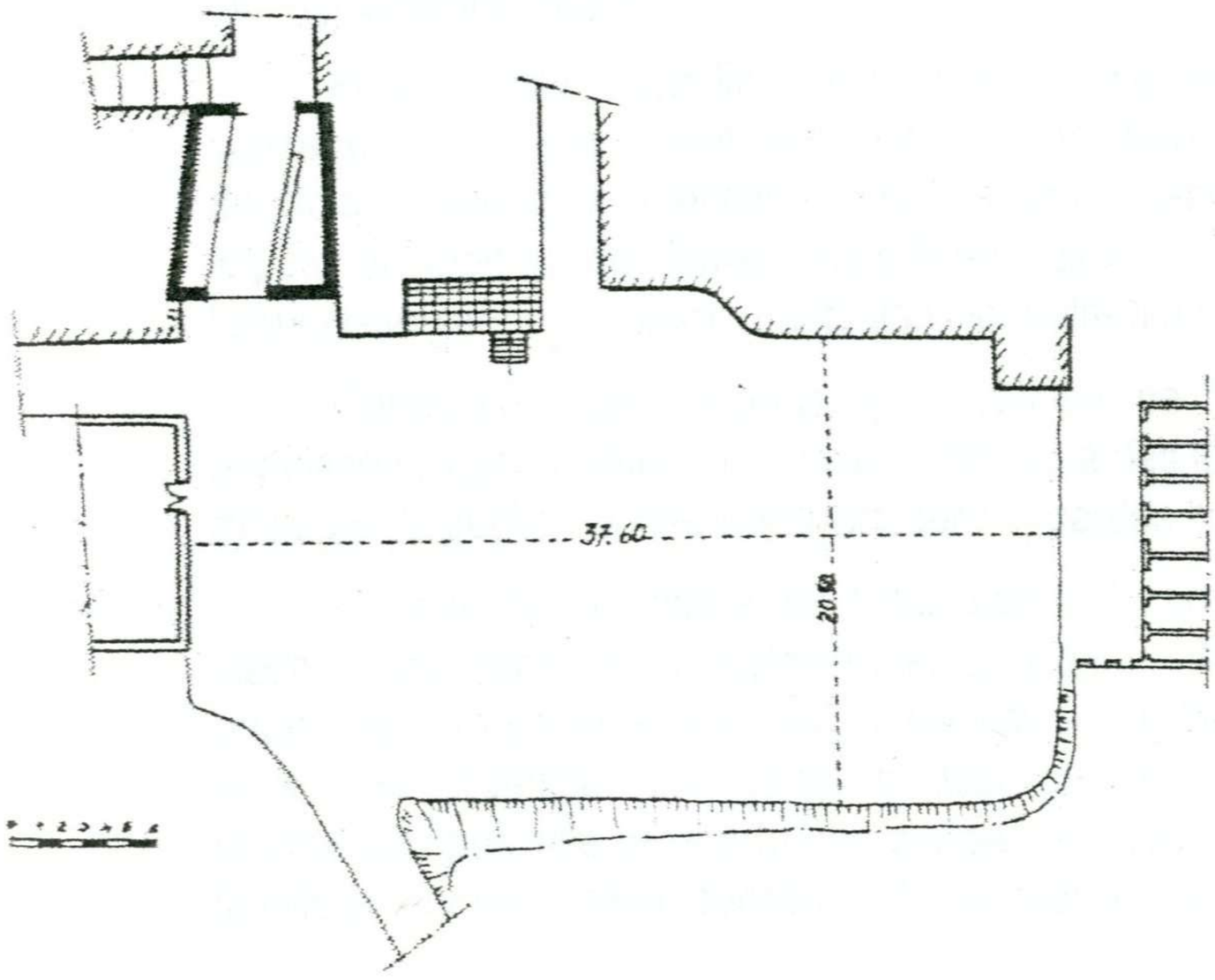

***Fig.2 : Asquif El Varj** au village Ait Lahcen.*

Ce site est étonnant par les proportions de la place publique, et la similitude entre ses dimensions et celles de **Tajmaât**, *et, comme nous le verrons par la suite, avec celles des maisons de* **Taksebt**. *Nous nous contenterons de souligner que ce sont les mêmes dimensions de cette place qui font celle de la basilique chrétienne de Tigzirt et qui sont, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce mémoire, en rapport étroit avec celles des maisons kabyles construites sur le site antique de* **Taksebt**.

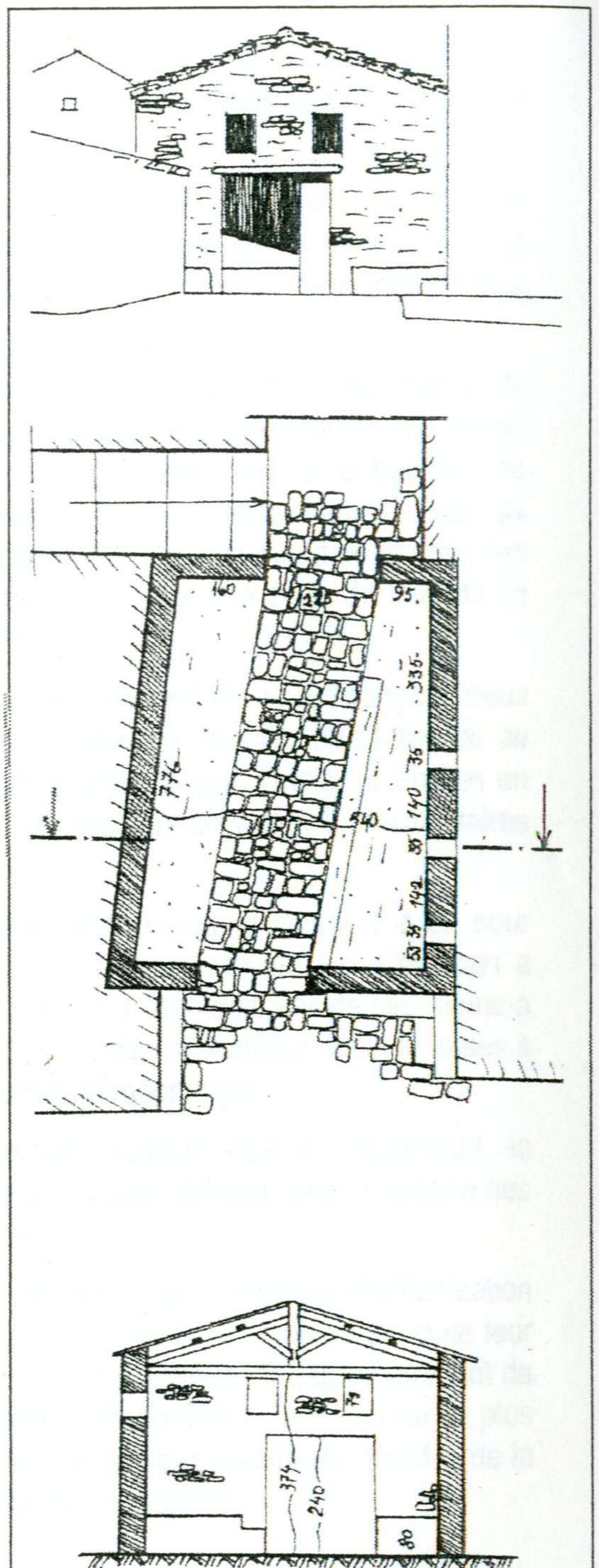

***Fig.3 : Plans de* Tajmaât**

SOURCE : fig. 1 à 3 Réflexion sur l'espace villageois, Mémoire de fin d'études INESA de Blida, 1990

Maintes constructions se remarquaient par leur qualité particulièrement soignée en pierres taillées et l'on a noté la relative fréquence des maisons à étages. Carette[3] l'a noté aux Ait Yenni et à Tourirt Nait Zouaou aux Iflissen. *Voir (pl. 07 fig. 1 à 3, pl. 14 fig. 1 et pl. 15 fig. 2).*

Les mêmes observateurs ont remarqué le nombre et l'importance des mosquées souvent blanchies à la chaux. Et on peut y voir d'autres espaces construits de type urbain destiné à la vie publique : lieux de réunion : "Tajmaât", allant du simple passage couvert garni de bancs jusqu'à l'agora entourée de galeries. *Voir (pl. 08 fig. 1 et 2, pl. 11 fig. 1 et 2 pl. 13 fig. 1 à 3).*

Autre signe d'urbanisation : l'existence d'une spécialisation du travail par l'importance de l'artisanat[4]. Beaucoup de villages se lançaient carrément dans l'artisanat et le commerce à temps complet. C'était le cas des AÏt Yenni spécialistes des bijoux à émaux cloisonnés et cabochons de corail qualifiés souvent de produits d'un art urbain. Ou encore les Aït Zouaou aux Iflissen qui comptait quatre vingt ateliers versés dans l'armement. L'industrie de la fausse monnaie et celle des objets en bois : plats, cuillères, etc. ou la fabrication des tissus de laine, de soie, de toile de lin existait chez les Aït Itourar et les Aït yahia et furent florissantes.

Toutes ces activités alimentaient un commerce très lucratif, itinérant dont on distinguait deux modes : en caravane ou en individuel conduisant les Kabyles jusqu'en Tunisie, au Maroc ou au Sahara pendant une ou plusieurs années pour vendre les vêtements, le cuir, l'huile, ustensiles en bois, poterie, bijoux, armes, cire, fruits, etc. Les marchands de bestiaux servaient d'intermédiaires aux agriculteurs kabyles.

Pour Lacoste-Dujardin[5], ce commerce essentiellement extra muros et itinérant a eu pour conséquence, l'éloignement des marchés des lieux de résidence, des lieux de vie. Cet écart a dissocié durablement la fonction commerciale et l'habitat permanent. L'idéologie kabyle elle-même a imposé directement des limites à la différenciation sociale : des entraves volontaires ont été mises à l'enrichissement des commerçants dans le cadre d'un consensus démocratique.

Genevois[6] nous rapporte qu'au village de Taguemount Azzouz des Aït Mahmoud, la population s'est constitué en groupes affectés à des tâches municipales différenciées : entretien des monuments publics, voirie, transport lourd et gardes nocturnes.

Masqueray[7] considère les "cités kabyles" comme le résultat d'un processus d'urbanisation inachevé qui serait lié au maintien des structures patrilignagaires encore au principe de toute leur organisation et décrit les lois qui ont présidé à leur formation comme "fondées indépendamment de toute idée religieuse, mais plutôt du désir qu'ont naturellement les hommes de s'assurer la plus grande part possible de liberté personnelle se développant en dehors des institutions étroites de la famille et leur sont même contraires dès le premier moment de leur existence."

---

[3] *Op. Cit. p.p. 317 et 172.*

[4] *HANOTEAU & LETOURNEUX, Op. Cit. p.p. 543 à 548.*

[5] *LACOSTE-DUJARDIN (C), Pourquoi n'y eut-il pas de villes en Kabylie marchande, (extrait de « La citta mediterranea » congrès international de Barri, Mai 1988), I.U.O./ D.S.A.P.A., Naples 1993.*

[6] *GENEVOIS (H), L'habitation kabyle, I.D.B, Fort-National, 1962. p. 43.*

[7] *MASQUERAY (E), Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, Ernest Leroux, Paris, 1886. p. 20.*

A. GENERALITES SUR L'ESPACE VILLAGEOIS TRADITIONNEL DE KABYLIE

a) Site et paysage

La Grande Kabylie (massif du Djurdjura) est une région bien délimitée au Nord par la Méditerranée, à l'Est et au Sud par la vallée de la Soumam (oued Sahel), et à l'Ouest par l'Oued Isser et son affluent, l'oued Djemâa.

C'est une véritable citadelle imprenable, protégée par les remparts naturels que sont la chaîne côtière au Nord, la profonde échancrure de la vallée du Sébaou dont le cours de l'oued, prenant sa source dans le massif du Djurdjura et se déversant dans une plage sablonneuse près de Dellys, est de 120 km, et enfin au sud de cette vallée, nous retrouvons les flancs abrupts du Djurdjura d'où dévalent les nombreuses crêtes secondaires portant une suite impressionnante de villages et composant l'essentiel de l'armature du massif kabyle.

La Grande Kabylie attire par la majesté de ses montagnes et dès qu'on y pénètre, elle conquiert par son charme. La variété de ses aspects lui donne un attrait incomparable. Tout y est original : son relief, ses cultures, ses villages et sa population aux mœurs et institutions marquées par d'un indélébile cachet d'archaïsme pénétrant les secrets d'une âme où bouillonnent tant de survivances du passé.

A chacun des nombreux détours du chemin, on peut jouir de sensations nouvelles. Tantôt aimables et gracieuses, tantôt austères ou violentes, tantôt grandioses et puissamment reposantes.

Aux belles saisons, il n'est pas un talus, pas un buisson qui ne s'égaie de fleurs rustiques. Ainsi couvert d'une parure fraîche et parfumée, le sol semble être des plus riches. Mais vienne l'hiver, il reprendra son vrai visage rougeâtre et caillouteux, acide et froid avec ça et là, des ressauts de rocs qui révèlent toute la rudesse de l'ingrate nature de la Kabylie.

Ce territoire est assez boisé : oliviers, figuiers, chênes-lièges, chênes zéens, chênes- glands doux et dans les parties plus élevées chêne- afarès et sur les pentes dénudées à partir de douze ou treize cents mètres d'altitude, de beaux cèdres dominant des bosquets de houx. Parfois, de petits plateaux offrent leurs maigres mais parfumés pâturages.

b) Structure sociale et projection sur le sol

L'habitat est considéré par les sociologues comme la projection au sol des rapports sociaux, la maison kabyle, de part sa forme, et ses fonctions et de part le type de groupement qu'elle engendre, apparaît symboliquement comme le lieu de rencontre entre deux univers : celui de l'intimité qu'elle délimite et celui des relations sociales auxquelles elle s'introduit et dont elle se protège. En somme, elle est au centre des relations d'intimité et de la vie familiale[8] (rappelons que le terme "axxam"[9] sert à désigner la maison et la famille au sens large) et apparaît comme le domaine féminin par excellence. Elle délimite l'espace géographique sinon, dans l'inconscient des individus, deux mondes qui s'opposent plutôt qu'ils ne se compénètrent : celui du dedans, réservé aux femmes et celui du dehors, univers de l'homme.

Source de sécurité pour l'individu, la maison kabyle est aussi un élément de continuité pour la société tout entière. En effet, plusieurs familles liées par une descendance commune (à la quatrième ou cinquième génération) se regroupent pour former «Taxerrubt »[10]. Il arrive cependant qu'autour des descendants de l'ancêtre, se groupent des familles de noms et d'origines différentes ; ce sont des groupes- clients que l'on nomme : « Imsennden ». Bien qu'étrangers, ces groupes sont adoptés

---

[8] *BASAGANA (R) & SAYAD (A), Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, Thèse, Caen, 1971 / C.R.A.P.A.E., Alger, 1974, p. 27.*

[9] *Désigne la maison traditionnelle kabyle.*

[10] *De l'arbre Kheroub qui désigne les gousses du caroubier.*

Fig. 1 : *En contre bas du village antique d'Azeffoun, non loin vers l'ouest est situé Bizerka, un village bien protégé de la vue à partir de la mer, et des vents dominant.*

Fig. 2: **Tajmaat** *étant situé à 500 m du village tout prés d'une source bien aménagée. Ici c'est le sanctuaire à l'entrée effective du village (place).*

Fig. 3: *Faisant face au sanctuaire, l'entrée au village se fait par ce porche ou passage couvert* **Asquif**, *ponctuant la transition entre le dedans et le dehors du village.*

Fig. 1: *Vue sur une maison, où l'on peut vérifier la maçonnerie des murs en pierre sèche.*

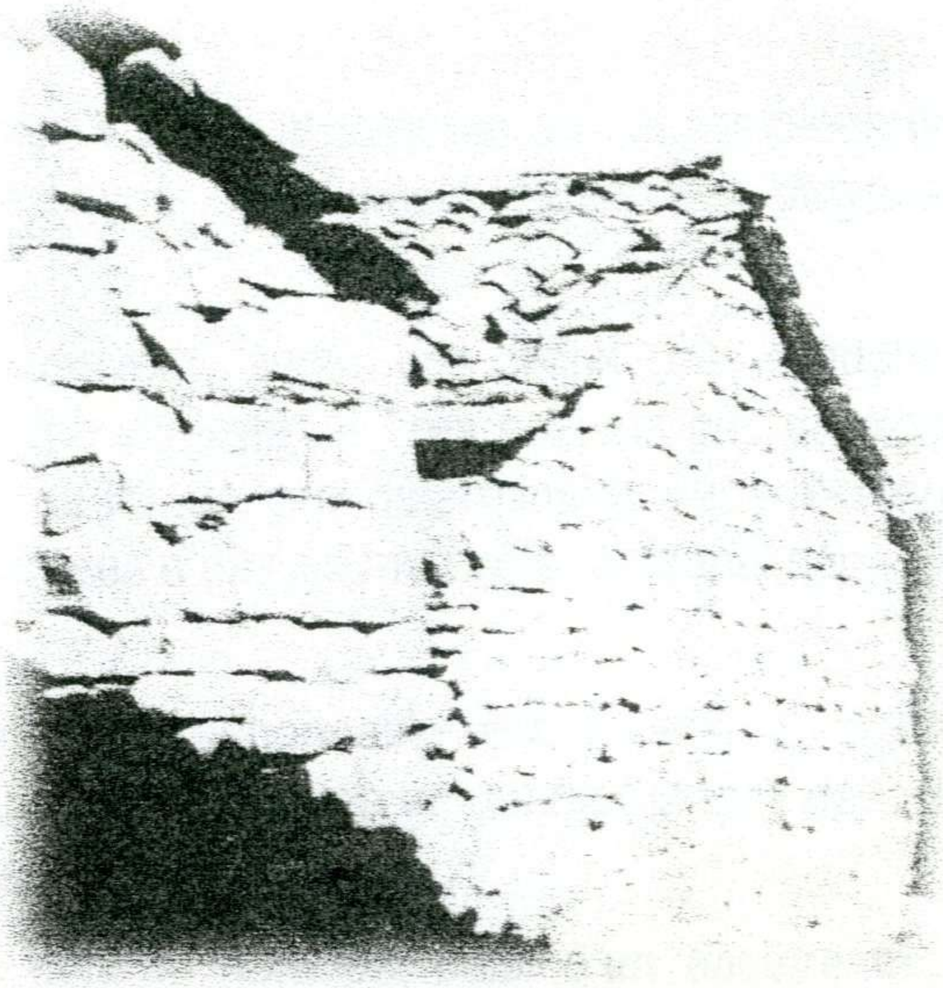

Fig. 2: *Ici à Bizerka, entre les murs et la ligne de pose des tuiles du toit, sont insérées des pierres plates. Ce procédé constructif, nous le retrouvons également dans le centre historique de Dellys.*

Fig. 3: *La maison se développe aussi en longueur et les portes d'entrée sont à deux battants.*

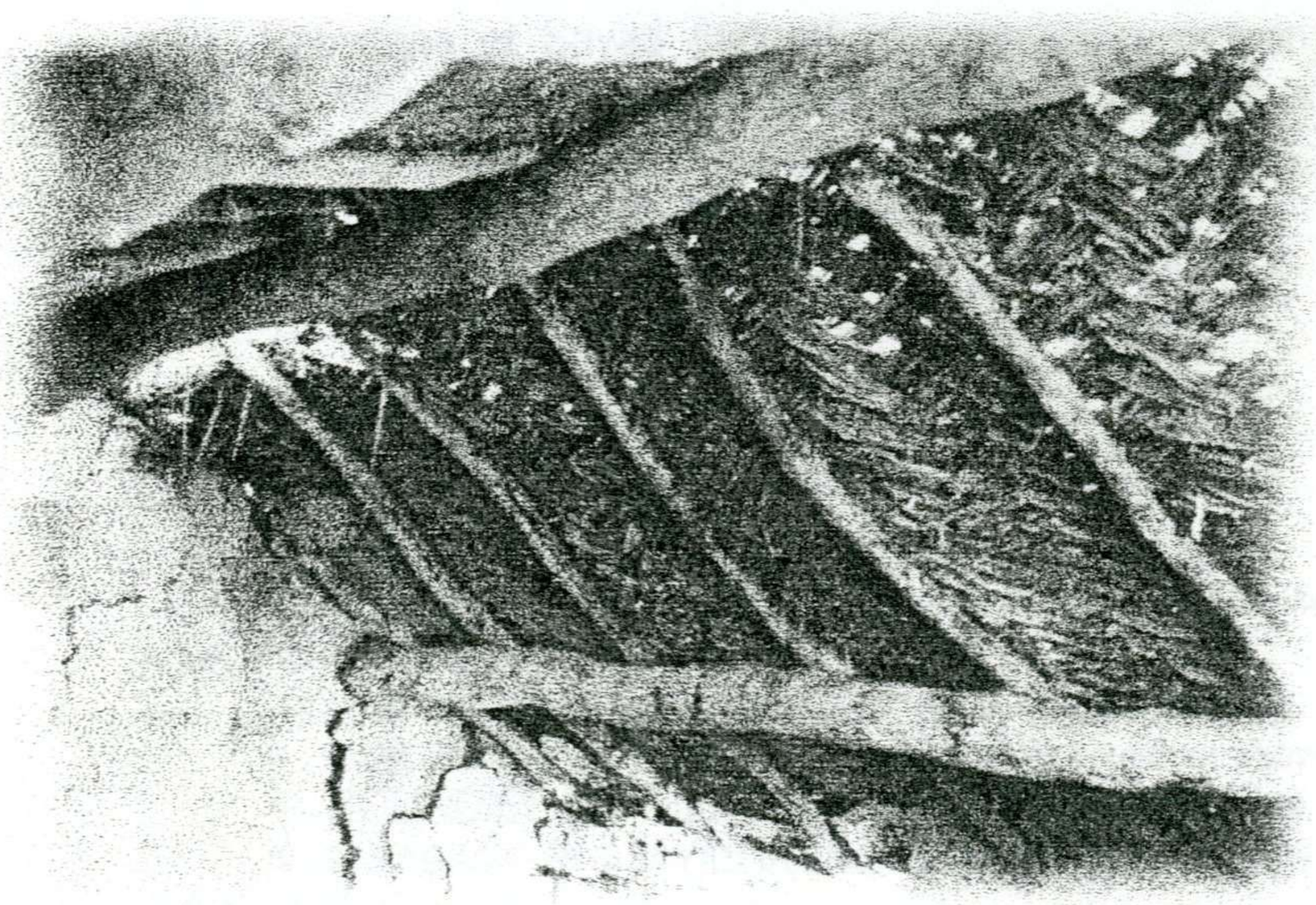

Fig. 4: *Intérieur de la maison ci dessus. Le triomphe de la triangulation se retrouve jusque dans le façonnage du voligeage du système de couverture. Dans cette région, on utilise les tiges d'Iris, en kabyle :* **Idh'ni**.

et intégrés. Le répondant de « Taxerrubt » est le « Tamen » qui la représente aux assemblées de « Tajmâat l-Laaqwal » (réunion des notables qu'il faut distinguer de la simple réunion des citoyens) et vis vers ça.

Plusieurs «ixerban » (pluriel de «axerub ») peuvent avoir des liens de solidarité supplémentaires : elles se groupent alors en «adrum » (pl. «iderma »). Très souvent ces derniers groupements correspondent à une organisation dualiste du village, aux déterminants généralement topologiques : partie hausse et partie basse, versants opposés d'une même Crête, versants séparés par une vallée.

L'association d'«iderma » forme le village, dont le responsable est l' «amin », agent d'exécution des décisions de «Tajmâat ». Chacune de ces unités occupe un quartier propre dans le village, au point que le plan projette sur le sol les structures sociales.

L'ensemble des villages constitue l' «Aârch »[11] dont le nom est celui d'un ancêtre plus mythique que réel. Il n'est pas toujours formé de descendants lointains d'un même ancêtre fondateur comme le prétendait R. Maunier[12]. Il a son territoire, sa frontière et nous pouvons à ce titre le considérer comme une division topographique ; nous pouvons même parler de groupement de localité puisque ses membres sont liés d'abord par le voisinage et par la nécessité de maintenir la paix dans les lieux qu'ils habitent. Ceci étant vrai surtout, autrefois. L'organisation des anciennes tribus modelées sur le relief, tend à approcher un certain nombre d'entre elles et leur répartition est (à première vue) extrêmement irrégulière. Seulement, chacune isolée sur sa Crête, entre de profonds ravins, juchée sur un piton qu'un ensemellement sépare du voisin ou accrochée à un promontoire surveillant une vallée, forme un organisme complet qui semble se suffire à lui-même.

Enfin, le dernier terme de cette série est «taqbilt »[13] (ou qbila) qui groupe deux ou plusieurs tribus, unies par des liens fédératifs. Son rôle dans l'histoire de la Kabylie est difficile à définir, étant donné que les conflits naissaient le plus souvent entre villages, parfois entre "aârch " mais rarement entre " tiqbal " (pluriel de «takbilt »). Quoi qu'il en soit, «c'est le dernier terme de la série fédérative chez les Kabyles ; il est très rare que plusieurs fédérations s'unissent par des liens permanents. Quand elles se liguent, c'est toujours dans un but de défense ou d'agression commune, et l'alliance cesse d'elle-même, avec la cause qui la fait naître. »[14]

D'ailleurs, Bourdieu[15] considère que la société kabyle semble composée comme par une série de «collectivités emboîtées, présentant des cercles concentriques de fidélité qui ont leur nom, leurs biens et leur honneur » ; ajoutant que «ceci est valable à des degrés divers et selon les apports de l'innovation de l'intensité du contact entre les cultures. »

Basagana et Sayad parlent[16] de «cercles concentriques d'intimité à l'intérieur desquels l'individu et les sous-groupes auraient des rôles et des statuts spécifiques, des droits et des devoirs. St selon eux, «ces cercles d'intimité groupent des systèmes de relations spécifiques, qui varient si l'on passe d'un cercle d'intimité au suivant. »

---

11 Aarch, de l'arabe aarch, qui veut dire tribu.

12 MAUNIER (P), La construction collective de la maison kabyle, Mélanges de sociologie Nord-africaine, F. Alcan, Paris, 1930, p. 62.

13 Takbilt de l'arabe "Quabila" qui signifie ligue, confédération.

14 - HANOTEAU & LETOURNEU La Kabylie et les coutumes kabyles, Paris, Challamel,1893, Tome I.

15 - BOURDIEU (P), Sociologie de l'Algérie, P.U.F. (Coll. Que sais-je ?), Paris, 1970, p. 12.

16 - BASAGANA (R) & SAYAD (A), Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, Thèse, Caen, 1971 / C.R.A.P.A.E., Alger, 1974, p. 51.

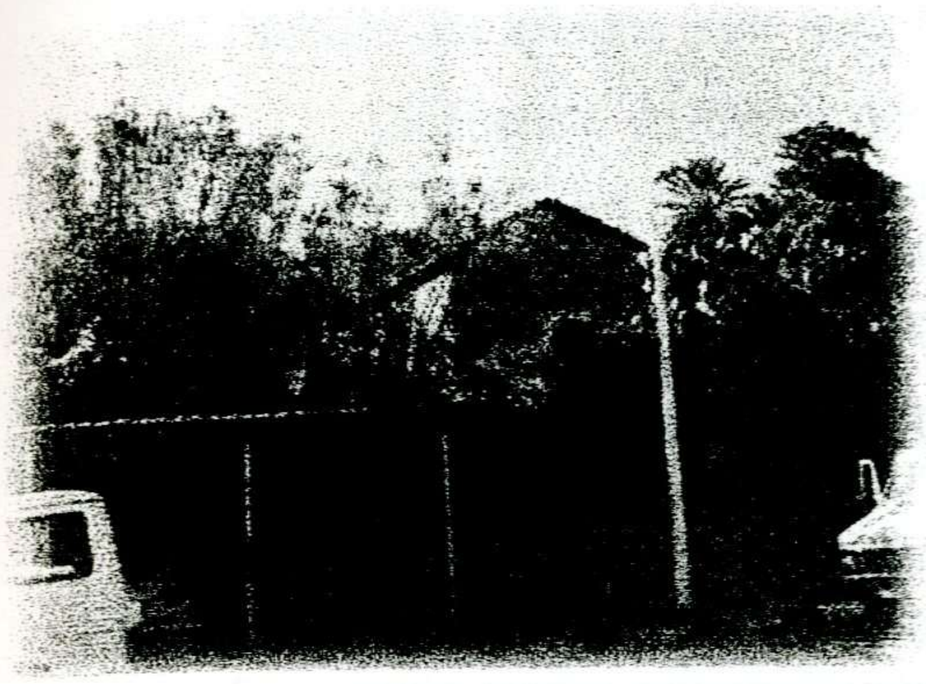

Située en plein centre et en balcon sur la ville de Tigzirt. Cette maison est unique en son genre.

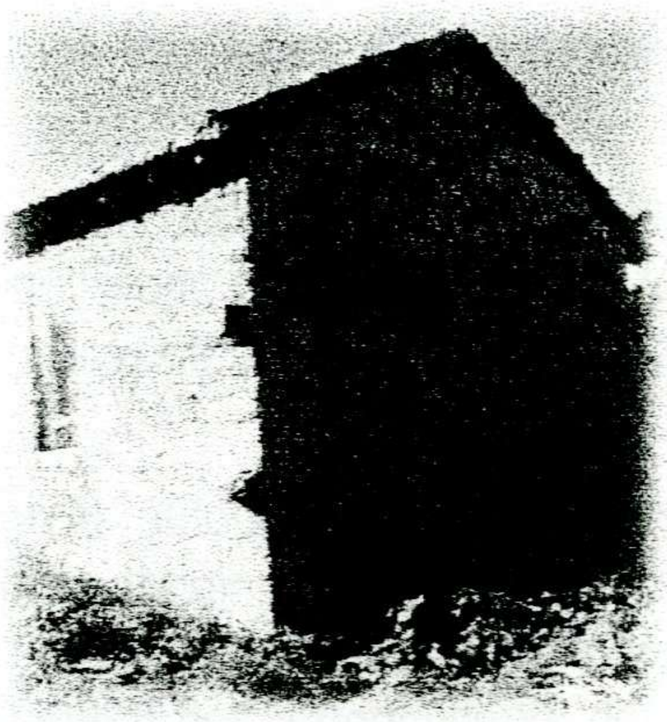

Chaînage d'angle particulier, murs en pierre sèche et linteaux en bloc monolithe avec charpente sur chevrons en bois.

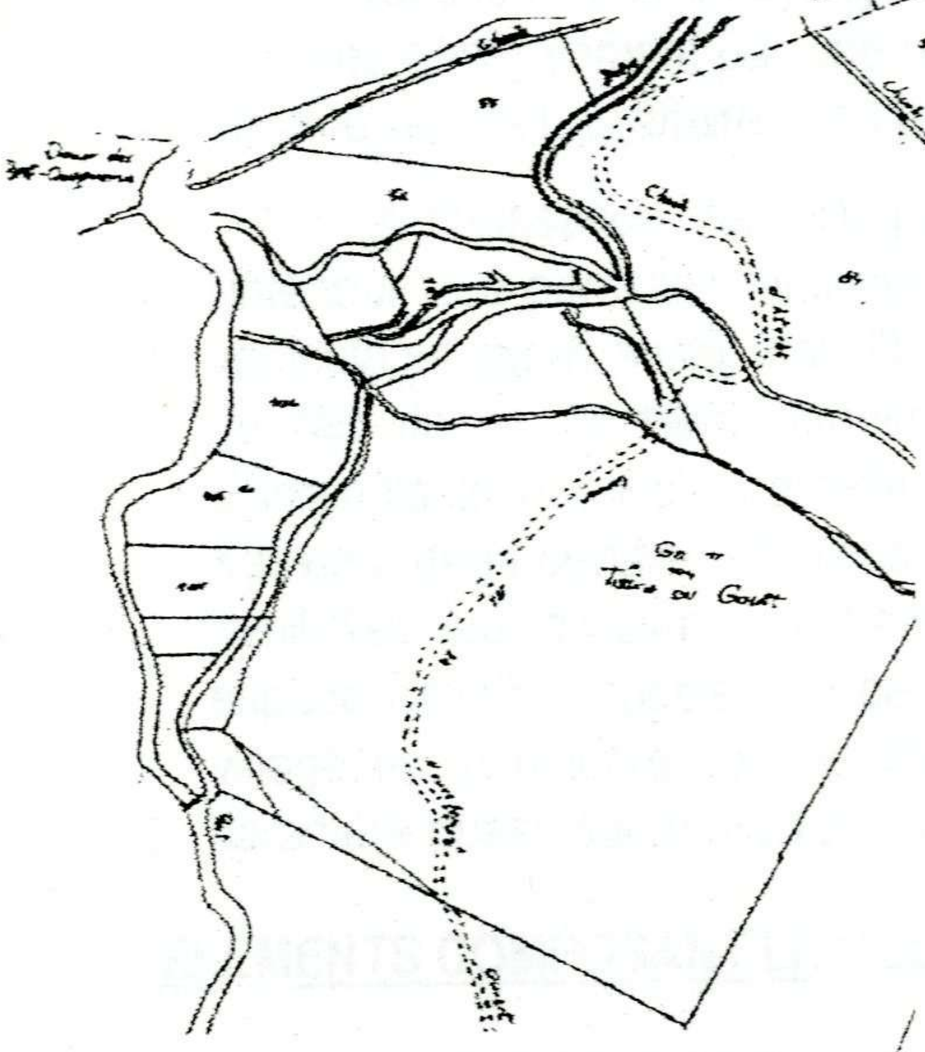

Cette maison se compose d'une cuisine et d'une chambre avec cheminée.

Les animaux étaient abrités à coté de cette bâtisse à droite.

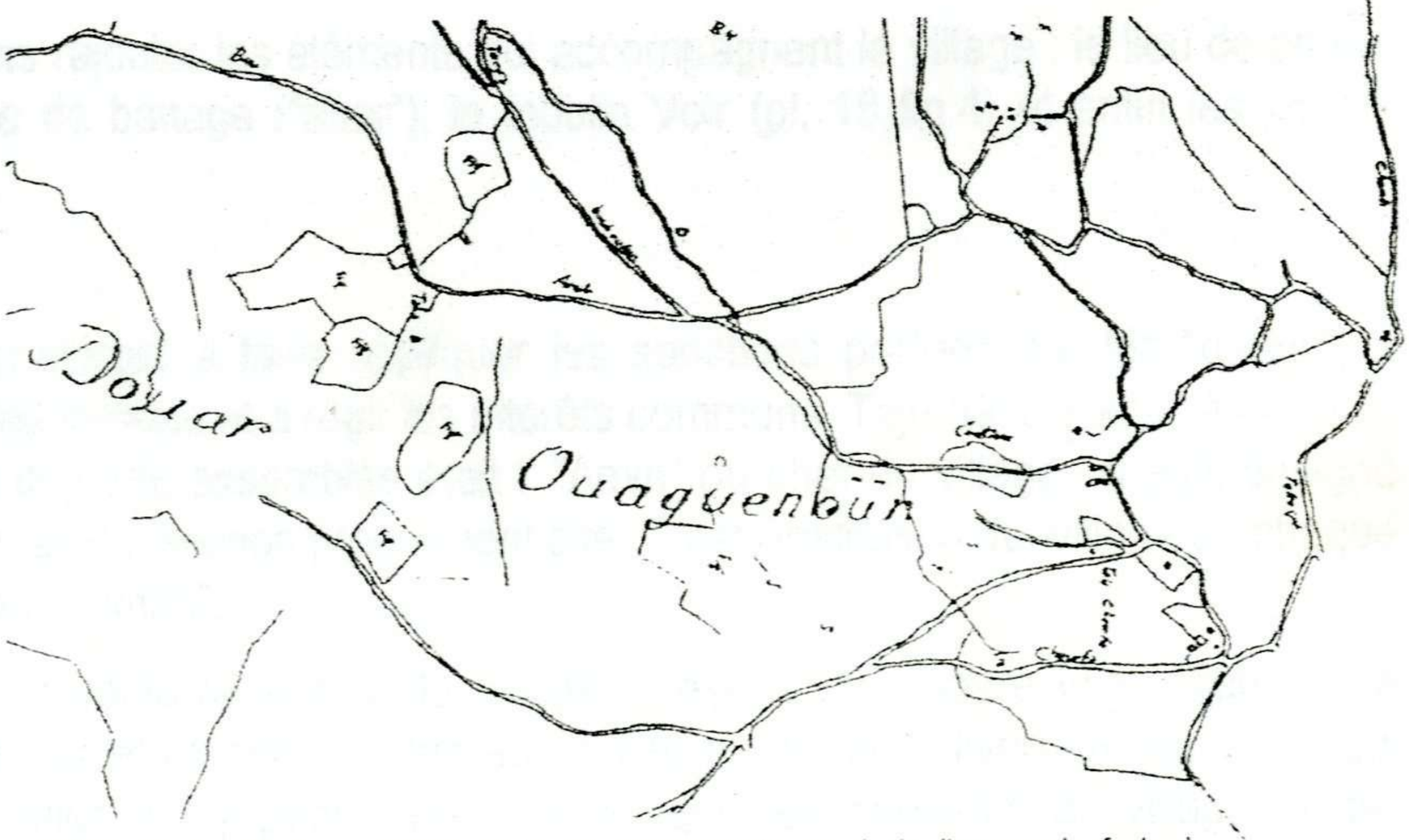

L'abris pour animaux est construit sur un squelette en bois (troncs de freine) enveloppé de pierre sèche et enduit en mortier de terre.

et pratiques : présence d'un cours d'eau, indispensable pour le lavage des bêtes. Par la même, l'intimité des villages étant ainsi assurée.

L'influence du milieu géographique sur la structure du village est facilement observable. L'emplacement sur les pitons ou les versants, en limitant l'extension du village ou en déterminant la forme, oblige les maisons à conjuguer l'économie de l'espace et les nécessités fonctionnelles, tout en sauvegardant l'intimité, principe fondamental de la vie sociale.

Le village, situé sur une crête, décrit grossièrement un cercle autour du sommet. Les habitations "tournent le dos" à l'extérieur et se groupent en formant une enceinte par de véritables maisons- remparts. Lieu de guet et de protection à la fois, le village pouvait aussi bien se défendre qu'assurer la surveillance des champs ; les Kabyles étant essentiellement des arboriculteurs dont l'économie repose principalement sur trois arbres : l'olivier, le figuier et le cerisier ; avec des cultures complémentaires : le blé et l'orge.

Dans le massif de Djurdjura, les rues décrivent un réseau concentrique aux limites du village, croisées généralement par une ou deux voies pénétrantes. Les voies ainsi conçues, permettent au profane qui n'a pas affaire dans le village, d'aller son chemin sans y entrer.

La croissance des villages se faisait horizontalement par dédoublement des maisons à l'intérieur des parcelles familiales, ce qui produisait à long terme des impasses[18]. La croissance verticale se faisait aussi, mais l'horizontale dominait *Voir (pl. 14 fig. 1 et 2).* C'était une croissance lente du fait de la mortalité infantine. Plus récemment, cette dernière ayant diminué, la famille s'agrandissait et donc la parcelle ne pouvait plus contenir les nouveaux ménages. C'est ainsi que les Kabyles, dans certaines régions, ont produit le village vertical ; de plus, comme les parcelles sont familiales, leur division se fait entre les membres de la même famille. Ce qui a produit à terme un espace saturé. Rappelons à ce titre, que pour le kabyle, vendre une parcelle de terre dans son village est considéré comme une déchéance : il y a là une spécificité culturelle qui donne un caractère quasi- sacré à la terre, celle des racines et des ancêtres.

C. ELEMENTS COMPOSANT LE VILLAGE

Morphologiquement, nous pouvons distinguer dans le village kabyle (selon un passage graduel de l'extérieur vers l'intérieur) les structures suivantes : "Tajmaât", la ruelle, l'impasse, "asquif", la "hara" et enfin l'unité d'habitation ("axxam").

A ceux-ci, nous pouvons rajouter les éléments qui accompagnent le village : le lieu de prière, le cimetière, la fontaine, l'aire de battage ("anar"), le moulin Voir (pl. 18 fig.4) et enfin les jardins maraîchers.

a) "Tajmaât "

Son rôle traditionnel consistait à faire appliquer les sanctions portées par les "qanun", à résoudre les différents entre les familles et à régir les intérêts communs. Tajmaât cumulait à la fois le législatif et l'exécutif. L'agent de cette assemblée était l' "Amin" ou chef du village ; Il était désigné par consentement sans qu'il y ait eu élection proprement dite. C'est l'institution du village où chaque famille est représentée par son "Tamen".

"Tajmaât", c'est aussi la véritable entrée du village. C'est là où s'opère la frontière entre dedans et dehors, entre intérieur et extérieur. C'est en ce lieu précis que divergent les voies qui contournent les villages et celles qui y pénètrent. C'est ici que les habitants du village, assis, adossés aux murs des dernières maisons regardent d'où vient l'étranger et l'accueillent en étant

---

[18] *Voir en annexe n° 04 l'évolution traditionnelle de la maison kabyle et ses différentes formes d'extension.*

Tajmaat *prend, contrairement à la maison kabyle, des formes et des dimensions très différenciées, comme dans le cas du village de Aït Larbaa aux Aït Yenni*

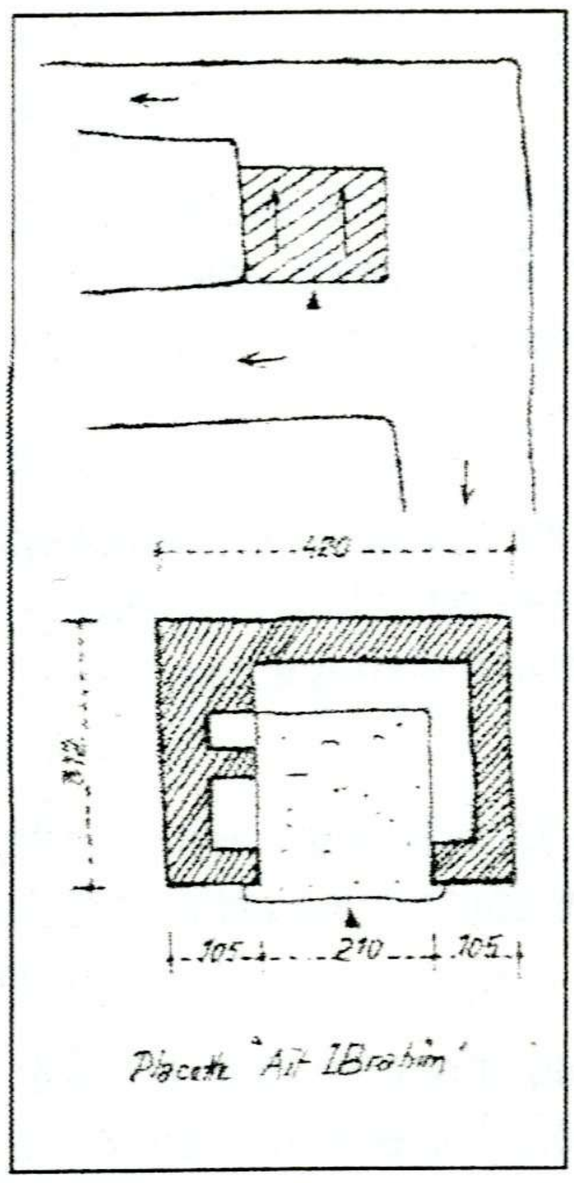

Fig.1 : **Tajmaât** *Ait Ibrahim*

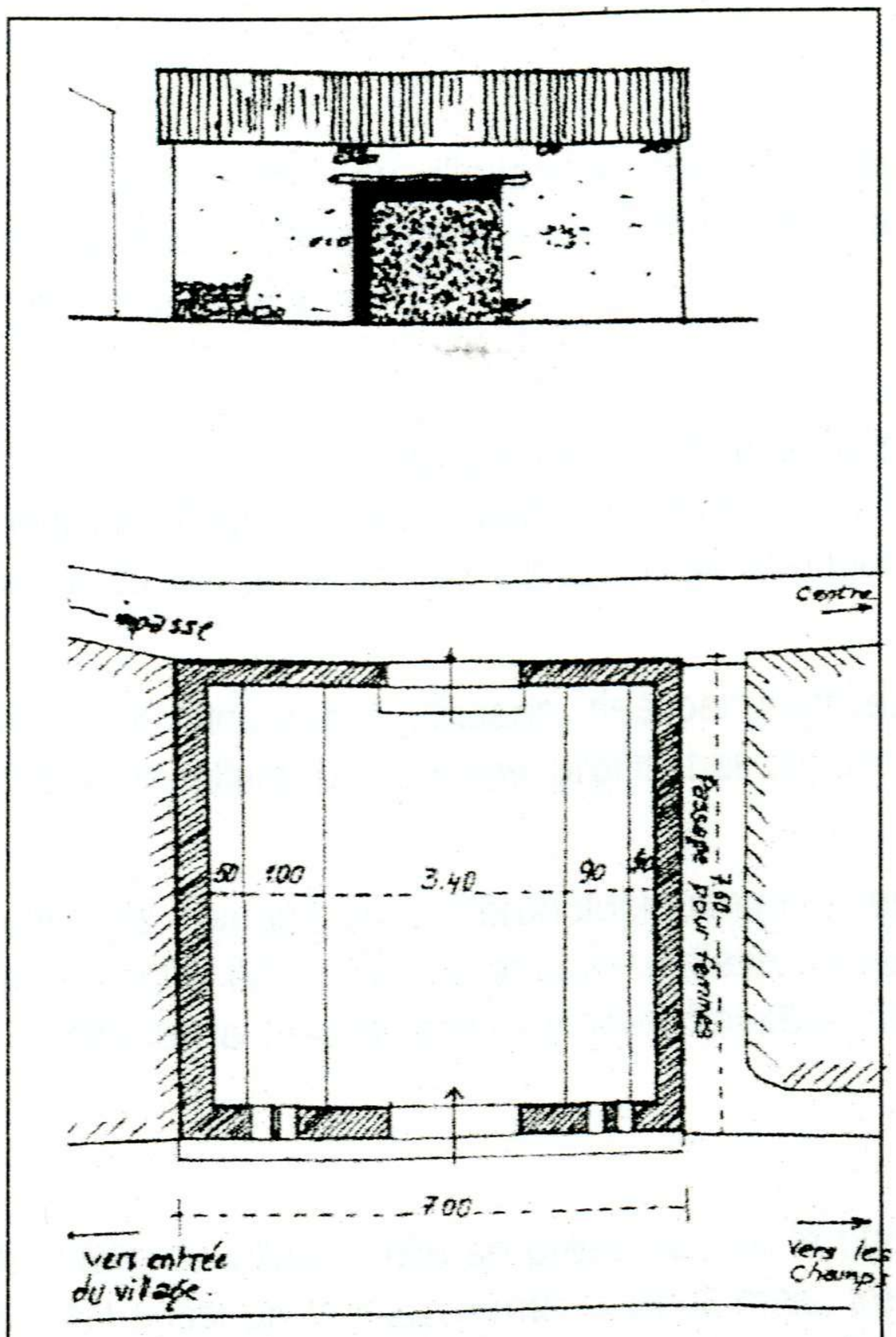

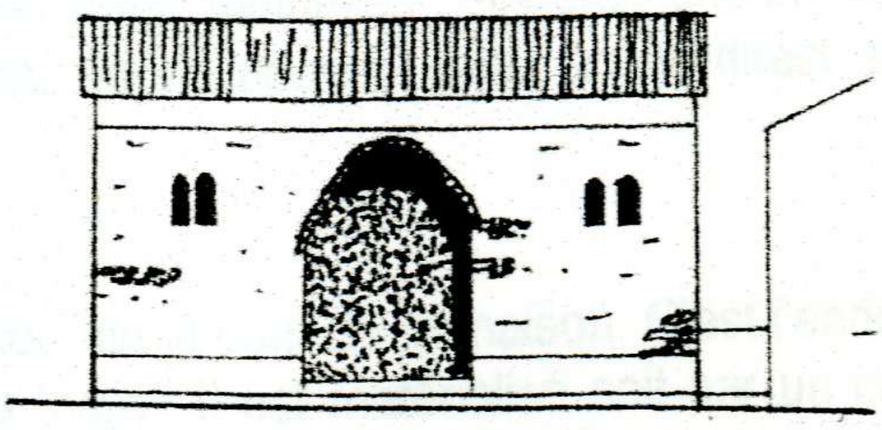

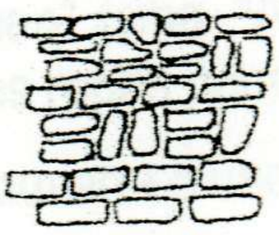

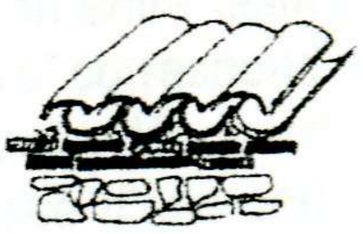

Fig.3 : **Tajmaât** *à l'entrée du village.*

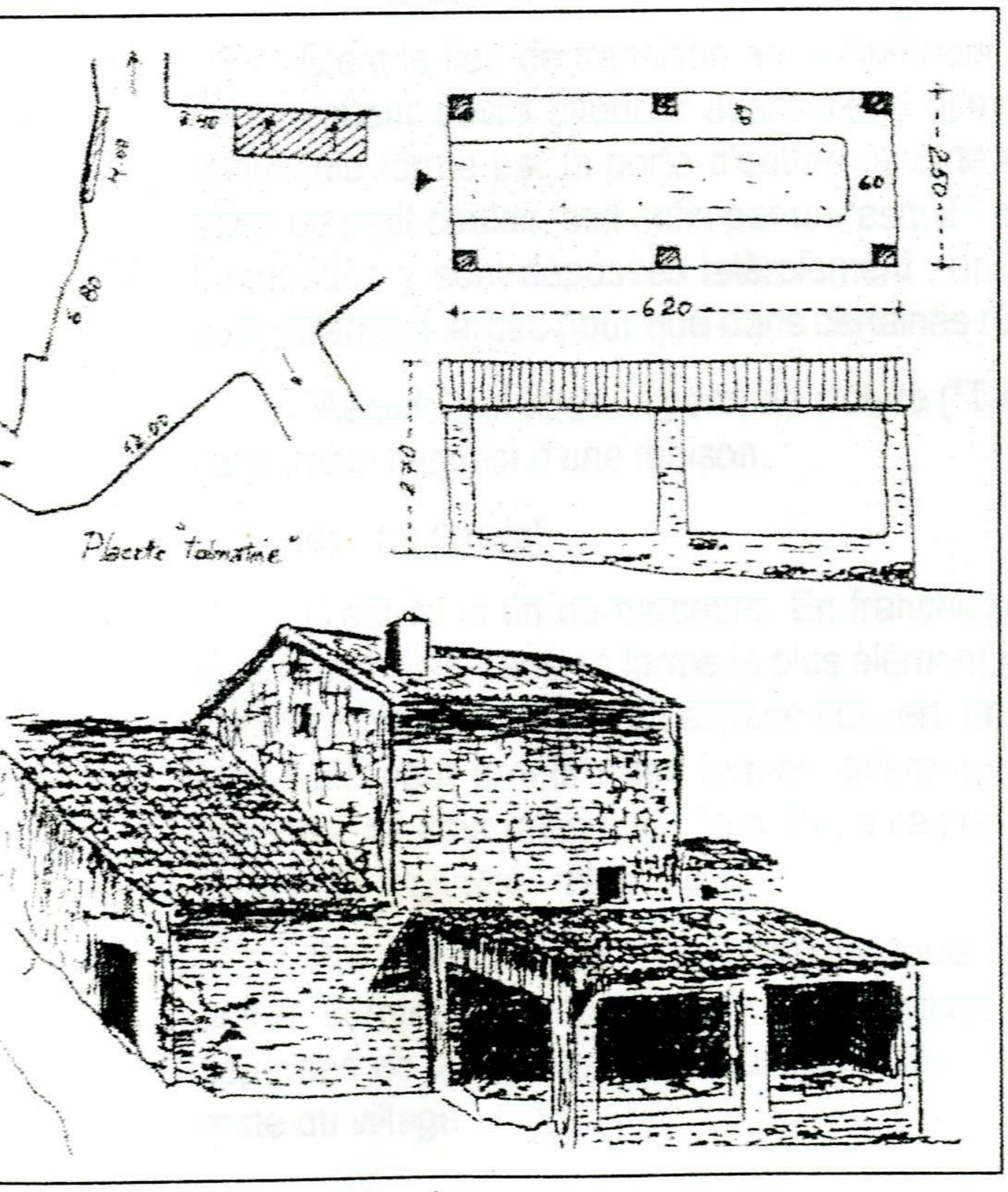

Fig.2 : **Tajmaât** *Tulmatine.*

- SOURCE : fig. 1 à 3 : Réflexion sur l'espace villageois, Mémoire de fin d'études(INESA de Blida), 1990.

chez eux à partir de là.

"Tajmaât " est un espace donc, historiquement bâti à l'entrée du village soit comme un lieu fermé soit comme un passage couvert. Elle constitue un ensemble architectural remarquable : elle dispose en effet, d'une structure simple mais expressive. *Voir (pl. 08 et pl. 13)*

b) La ruelle

Dans le village kabyle, la ruelle est véritablement un espace intérieur par rapport à l'extérieur. C'est l'élément d'articulation entre l'entrée et l'extérieur du village. Exclusivement appropriée par les villageois, elle est le seul espace extérieur à l'intérieur du village mais, par rapport à un étranger, c'est déjà un intérieur.

Malgré la sobriété des matériaux et techniques architecturales utilisées, des perspectives variées et parfois surprenantes se succèdent : pentes ou escaliers, bifurcations, profils, bas coudes, rétrécissements, etc.

Ces ruelles tracées parallèlement aux courbes de niveaux sont morphologiquement, des espaces fermés qui s'ouvrent vers le ciel. Comme pour vouloir détendre une ambiance d'espace qui accélère le rythme de la marche du passant et composer le rythme des façades frappées de céssité.

c) L'impasse

C'est aussi un élément de composition de la maille du village ; elle se présente, sur le plan morphologique, comme une ruelle c'est à dire que c'est aussi un espace fermé et étroit mais, très rarement tortueuse et se termine en cul-de-sac. Ce qui crée un effet de répulsion et de tension chez le passant.

Elle doit son existence à des contraintes techniques et fonctionnelles : elle crée une brièveté de cheminement desservant uniquement les groupements qui ne peuvent avoir accès direct à la ruelle.

d) "Asquif "

C'est le lieu de transition entre l'intérieur et l'extérieur de la cour de la maison. C'est l'endroit où le visiteur devra attendre avant d'être admis dans la "hara". Il est matérialisé soit par un coin minuscule formé par la porte d'entrée ouverte et un mur, soit par une chicane, soit par un porche, sorte de petit couloir, soit enfin par un "asquif " qui rappelle en moins grand "tajmaât " du village. Des banquettes y sont déposées latéralement ; on les appelle "idekkwanen" (sing. "Adekkwan"). Elles sont tellement larges pour que dans certaines régions, on y prenne des repas pendant l'été.

"Asquif " est aussi la porte de clôture ("Tabburt Bbwefrag") recouverte d'une toiture donnant à l'ensemble l'aspect d'une maison.

e) La "hara"

C'est ici la fin de parcours. En franchissant le seuil d'entrée, on entre définitivement dans la sphère familiale dans sa forme la plus élémentaire. La "hara" ou "l'hara" correspond à un ensemble à structure bipolaire. C'est un espace couvert, ordonné autour d'un espace découvert : "afrag" clôturé. Mais, elle peut prendre des formes différentes, c'est à dire composée d'une cour et de plusieurs maisons. La cour intérieure : "amrah", a sa porte de clôture et son mur permettent d'assurer l'intimité de la maison. *Voir (pl. 14 fig. 1 et 2)*

Par extension, la "hara" désigne toute la famille ou encore le groupe de familles ayant une entrée commune à leurs maisons respectives. Il arrive en effet que des ruelles sans issue, soient séparées de la rue principale par une porte. Dans ce cas, le passage collectif est lui-même isolé du reste du village.

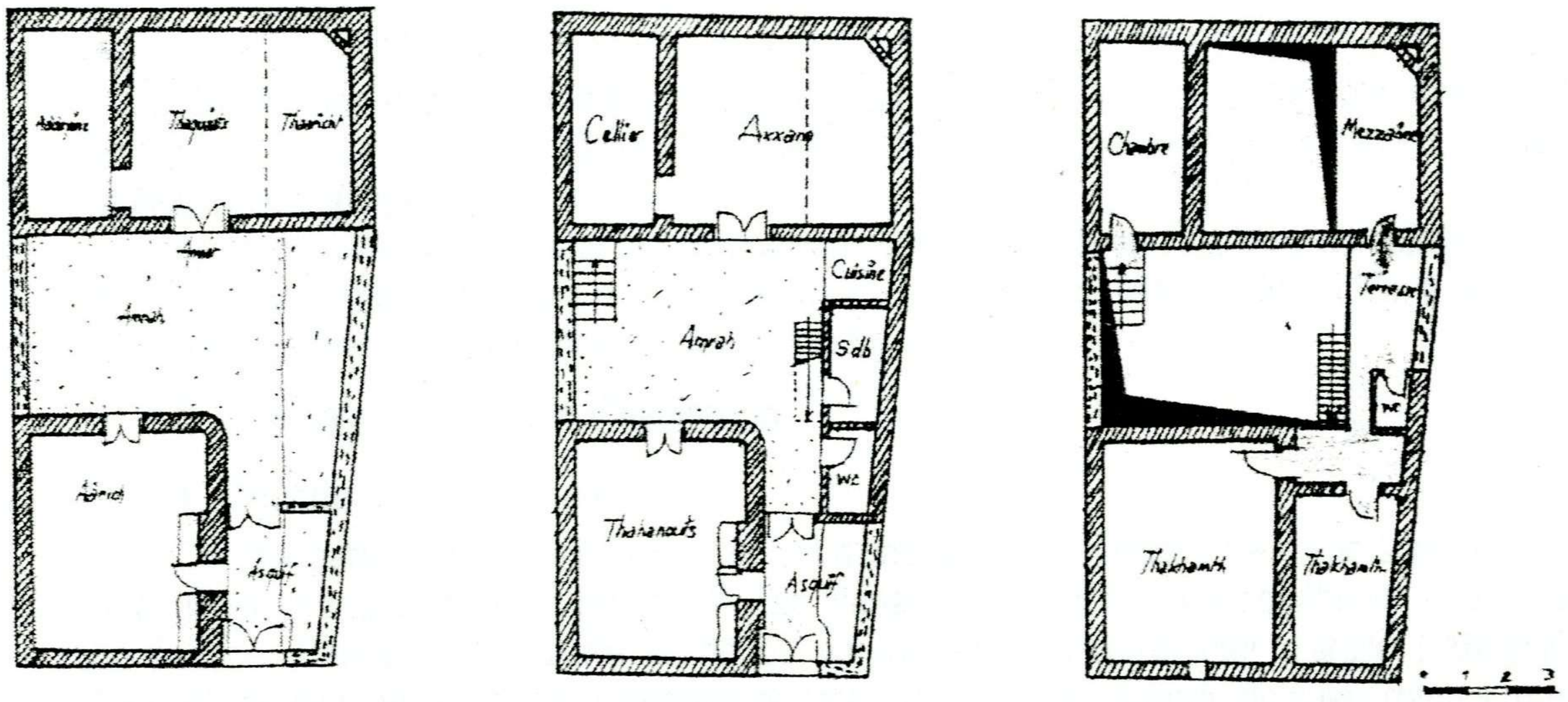

Fig.1 : *Au village d'Ait Larbaa aux Ait Yenni nous pouvons distinguer comme dans ce cas la densification en hauteur (tabemisation).*

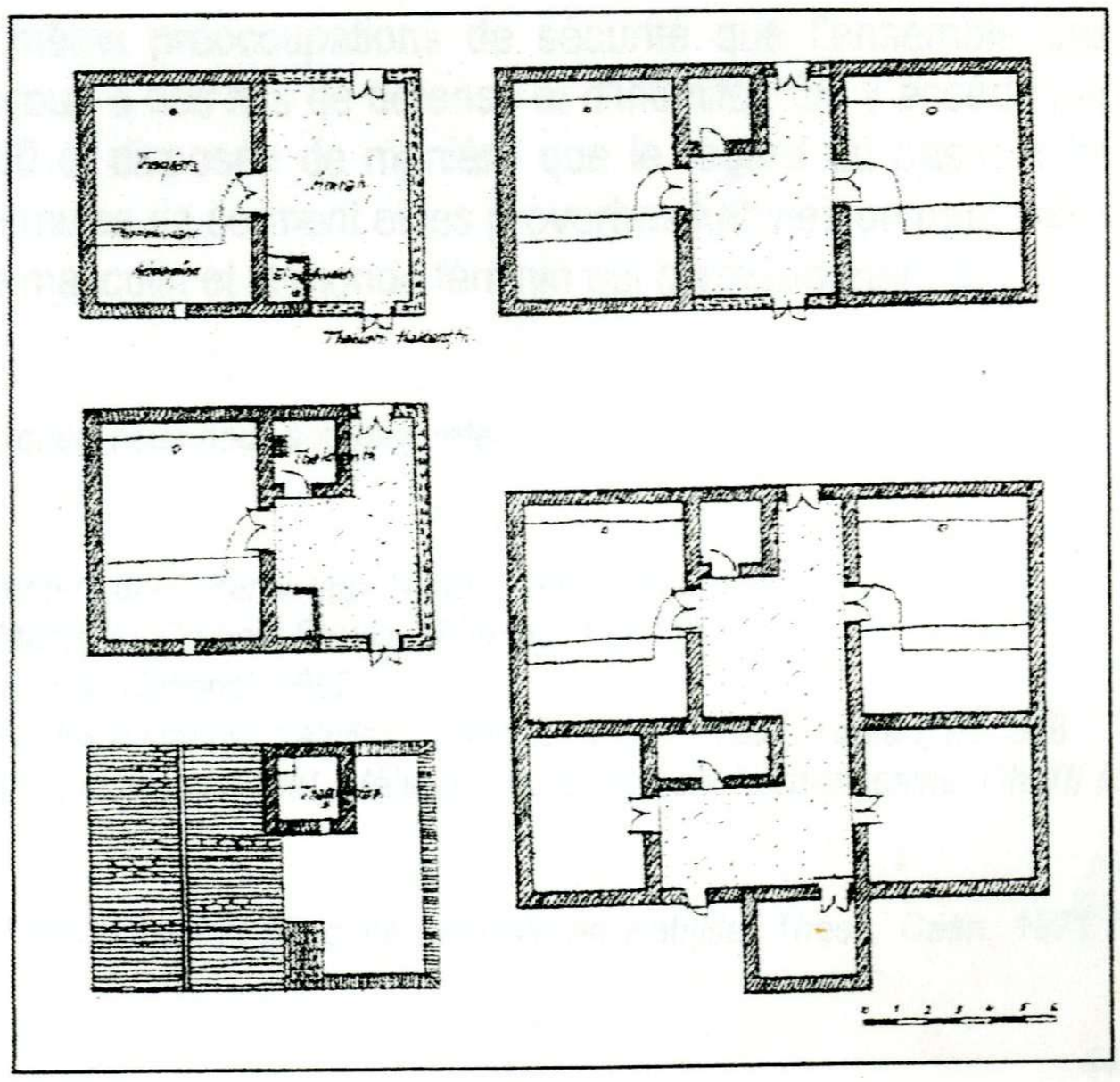

Fig.2 : *L'extension horizontale par dédoublement simultané de la maison mère.*

- SOURCE : fig. fig. 1& 2 : Réflexion sur l'espace villageois, Mémoire de fin d'études(INESA de Blida), 1990.

Très souvent, nous retrouvons, accolées aux maisons donnant sur la cour, une ou deux pièces que nous pourrions nommer "chambres d'hôte" et qu'occupent généralement les jeunes couples, on les appelle "tixxamin".

Enfin, nous distinguons une pièce servant de débarras ou éventuellement d'habitation, il s'agit de "taghorfett" qui désigne toute construction située sur une autre bâtie sur le sol. On y accède par un escalier extérieur ou une échelle appliquée contre le mur.

f) "Axxam"[19] ou l'unité d'habitation

1. Description de "axxam"

Comme partout en Kabylie, la maison est d'une grande simplicité : c'est une seule pièce tout en longueur, presque jamais à plan carré. Les humains et les animaux y cohabitent, chacun avec son espace. Construite en pierre sèche ou en pierres liées au mortier d'argile ("Abeghli" ou "Takkurt") ou bien encore avec le système de "murs en pisé" et couverte de tuiles rouges, posées sur un latis de roseaux avec une légère couche de terre. La charpente reposant sur des poutres en bois de frêne puis sur des branches d'olivier, est soutenue par les murs latéraux. Elle se caractérise par ses pignons bas. *Voir (pl. 16 fig. 1 à 3)*

La porte fermée, le chef de famille peut, d'un seul regard, contempler et regarder tout son avoir.

L'une des principales caractéristiques du plan de la maison kabyle est son immense stabilité. *Voir (pl. 15 fig. 1 et 2)* En effet c'est la même partout. Ses dimensions intérieures moyennes[20] sont les suivantes : longueur : 6m, largeur : 4m, hauteur : 3m. Aux villages des Ath-Yenni[21], les dimensions moyennes sont les suivantes : longueur : environ 7m, largeur : environ 4,5m, hauteur : environ 3m.

Les variations d'une région à l'autre sont peu importantes, à l'exception des villages du Djurdjura où la maison s'écrase avec l'altitude. Son aspect trapu est du au fait que l'élévation des murs est d'habitude moindre que la longueur du petit côté de base. La maison présente une structure simple et surmontée d'une toiture en tuile.

Pas de fenêtre, tout au plus des lucarnes d'aération ("Taq" ou très rarement "Tujruts") sur les pignons. *Voir (pl. 16 fig. 4)* Très rarement des cheminées. Le foyer est à même le sol, vers le refond de la pièce et la fumée fuse à travers les claies de roseaux sur lesquelles reposent les tuiles. Quelques produits locaux qui ne manquent pas d'intérêt : couvertures d'Aït Hichem aux points d'une rare finesse, travaux d'ébénisterie, renom de Djemâa n'S'haridj et de Taourirt Mimoun ou encore les bijoux des Aït Yenni.

La maison kabyle procède de la même préoccupations de sécurité que l'ensemble des villages et son agencement particulier concourt à des fins de défense et d'intimité : On y accède par sa porte d'entrée haute à peine de 1m 60 et disposée de manière que le regard du passant ne puisse franchir le seuil. Jusque dans les formules de serment et les proverbes kabyles on peut saisir la distinction entre deux univers : le monde masculin et le monde féminin qui correspondent à

---

[19] Nous relevons ici quelques ouvrages auxquels nous nous sommes référés :
BASAGANA (R) & SAYAD (A), op, cit.
BOURDIEU (P), op. cit
CARETTE (E), "Etude sur la Kabylie proprement dite", Paris, Imp. Nation, 1948, Tome II
DEVAUX (C), "Les kebaïls du Djerdjra", Marseille, Camoin Frères, 1859, pp. 111.113
GENEVOIS (H), "L'habitation kabyle", I.D.B, Fort-National, 1962
HANOTEAU & LETOURNEUX "La Kabylie et les coutumes kabyles", Paris, Challamel,1893, Tome I, pp. 338
MAUNIER (P) "La construction collective de la maison kabyle", Mélanges de sociologie Nord-africaine, Ch.VII & VIII, pp 121.

[20] BOURDIEU (P), op. cit.

[21] BASAGANA (R) & SAYAD (A), Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, Thèse, Caen, 1971 / C.R.A.P.A.E., Alger, 1974.. p. 17.

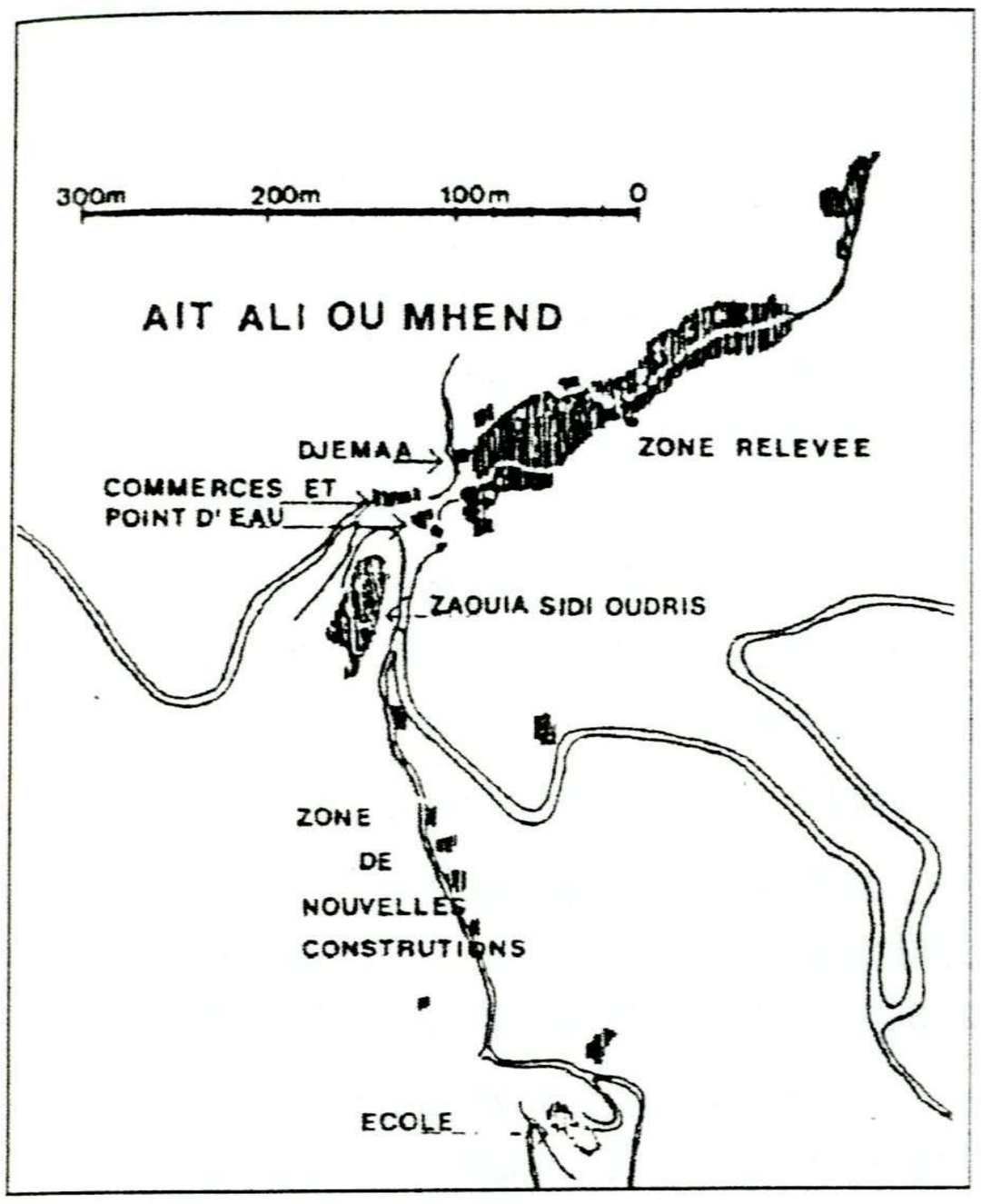

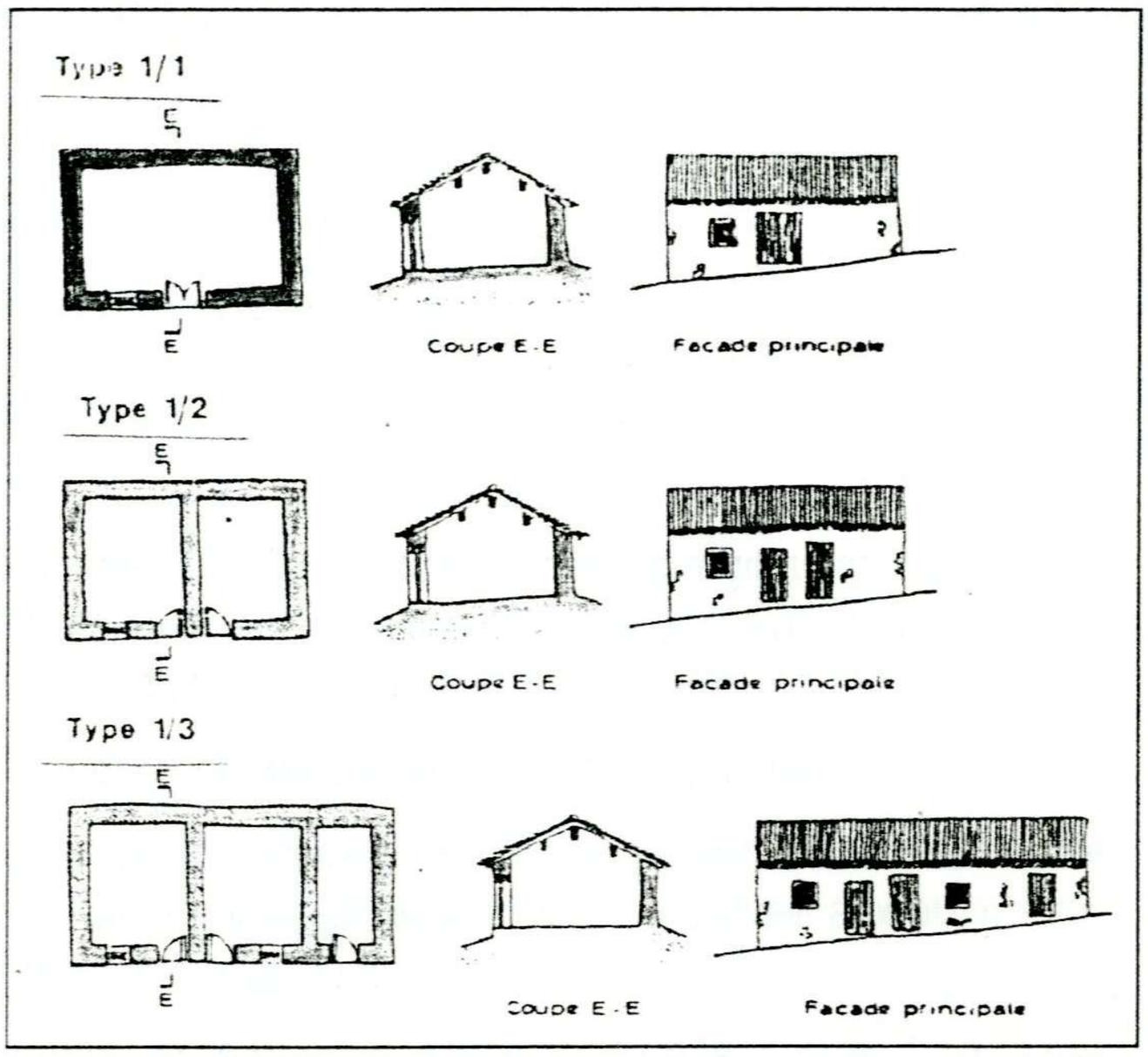

***Fig.1 :** La maison primitive et son évolution.*

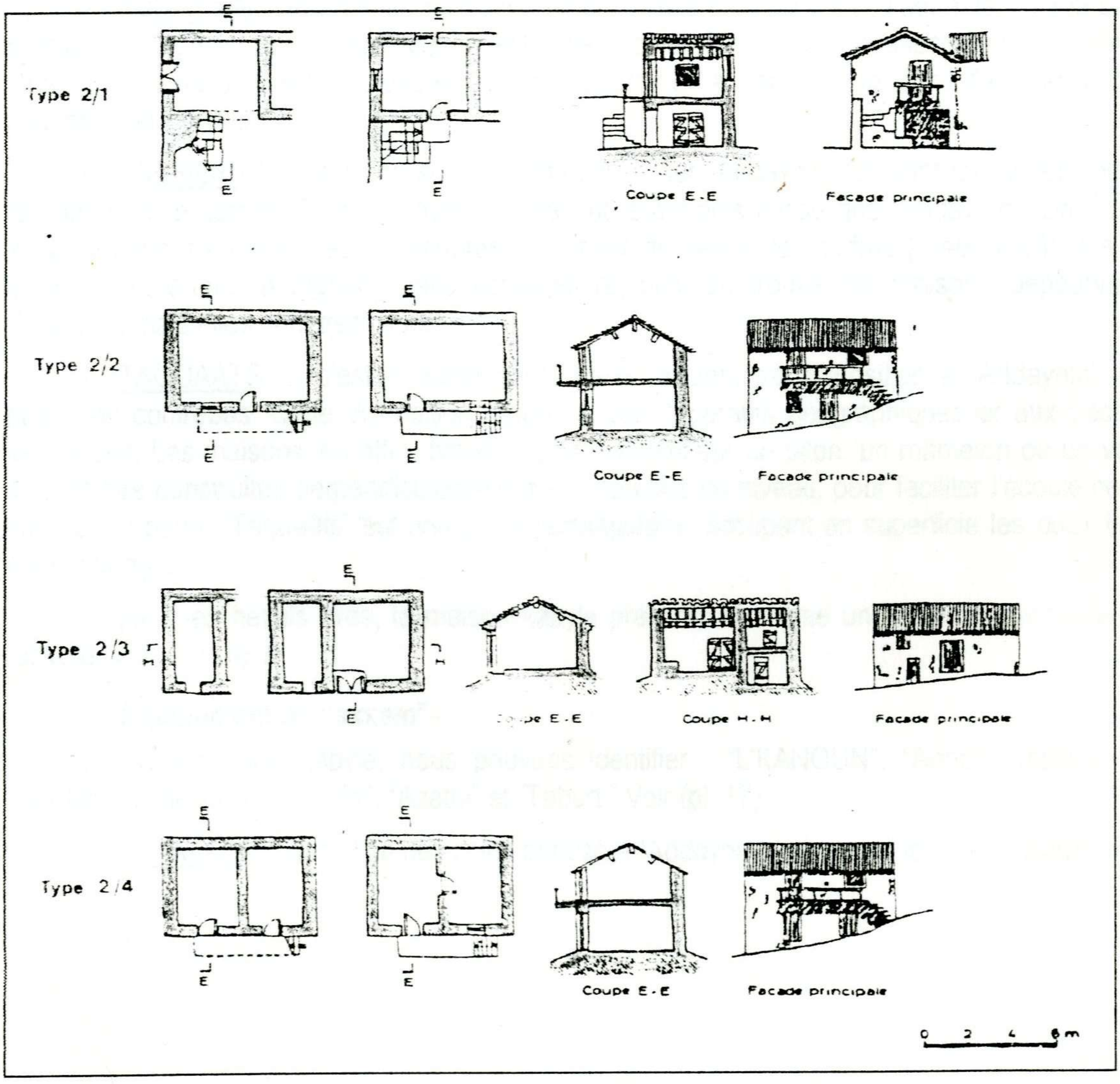

***Fig.3:** Lecture typologique du village traditionnel de Ait Ali Ou Mhend: la maison à étage où l'on peut mesurer le stade d'avancement de la densification du village.*

- SOURCE : THEUNISSEN (Ph.) Typologie d'un habitat kabyle (Ait Ali Ou M'hend), 3ème cycle, Paris, 1982.

"Axxam", asile de l'intimité et des secrets de la nature, domaine de la femme, et "Tajmaât", lieu de la vie publique qui, avec la rue et les champs est le domaine de l'homme.

La maison kabyle présente une division bipartite en longueur et en hauteur, c'est à dire pour l'ensemble, une division tripartite. Chacune de ces divisions porte un nom, a des formes et des fonctions propres, trouve un sens à l'intérieur d'un système symbolique qu'elle inspire et dont elle est influencée :

- La première de ces divisions se nomme "Taquâats" (dans certaines régions on dit "aguns", ou encore "Tigherghert"). Cette partie est réservée aux humains. C'est là que s'accomplissent les actes ou événements essentiels de l'existence : naître et mourir, dormir, procréer.

- La deuxième est dite "Addaynin". Elle est réservée exclusivement aux animaux.

- La troisième s'appelle "Taâricht". On pourrait traduire ce terme par grenier, mais certaines de ces fonctions en diffèrent considérablement. Cette partie est généralement réservée aux provisions. Parfois, mais pas toujours, et dans certaines régions pas du tout, on y dort.

Une porte unique, située entre "Taquaâts" et "Addaynin" donne accès à la maison. Il n'y a pas d'autres ouvertures, Si ce n'est une fenêtre minuscule au niveau de "Taâricht."

Reprenons ces trois parties une à une :

- " ADDAYNIN " : ou étable, se trouve en contrebas par rapport à "Taquâats" ; Il est pavé de grosses dalles. Il occupe le tiers du plan rectangle original. C'est là que, passent la nuit, les quelques chèvres de la maison, les moutons et les vaches (s'il y en a, car c'est un signe de richesse). L'âne peut coucher dehors.

- " TAARICHT " : c'est une sous - pente située sur "Addaynin" et dont les dimensions sont identiques à ce dernier, sauf en hauteur, "Taàricht" étant plus basse que "Addaynin". On y dépose les provisions mais aussi les couvertures, les objets de valeur, les coffres ("Asenduq") ; elle a une lucarne sur le mur à pignon. Dans certaines régions, on trouve les maisons dépourvues de "Taâricht", mais elles sont très rares.

- " TAQUAATS " : c'est la partie haute de la maison, par opposition à "Addaynin", qui se trouve en contrebas. Cette disposition répond à des impératifs géographiques et aux nécessités techniques. Les maisons, en effet, bâties le plus souvent sur un piton, un mamelon ou un versant, doivent être construites perpendiculairement aux courbes de niveau, pour faciliter l'écoulement des eaux et du purin. "Taquaâts" est une pièce rectangulaire, occupant en superficie les deux tiers du plan rectangle.

A quelques détails près, la maison kabyle présente la même uniforme simplicité, la même rusticité. *Voir (pl. 18 fig. 5)*

2. Equipement de "axxam"

Dans la maison kabyle, nous pouvons identifier : "L'KANOUN", "Aàrich Ubellud", "Srir", "Lekdar", "Tadekkwant", "Tisirt", "Azetta" et "Taburt." Voir (pl. 17)

- " L'KANOUN " : dans l'un des coins opposé à "Addaynin" est creusé le foyer, cavité circulaire

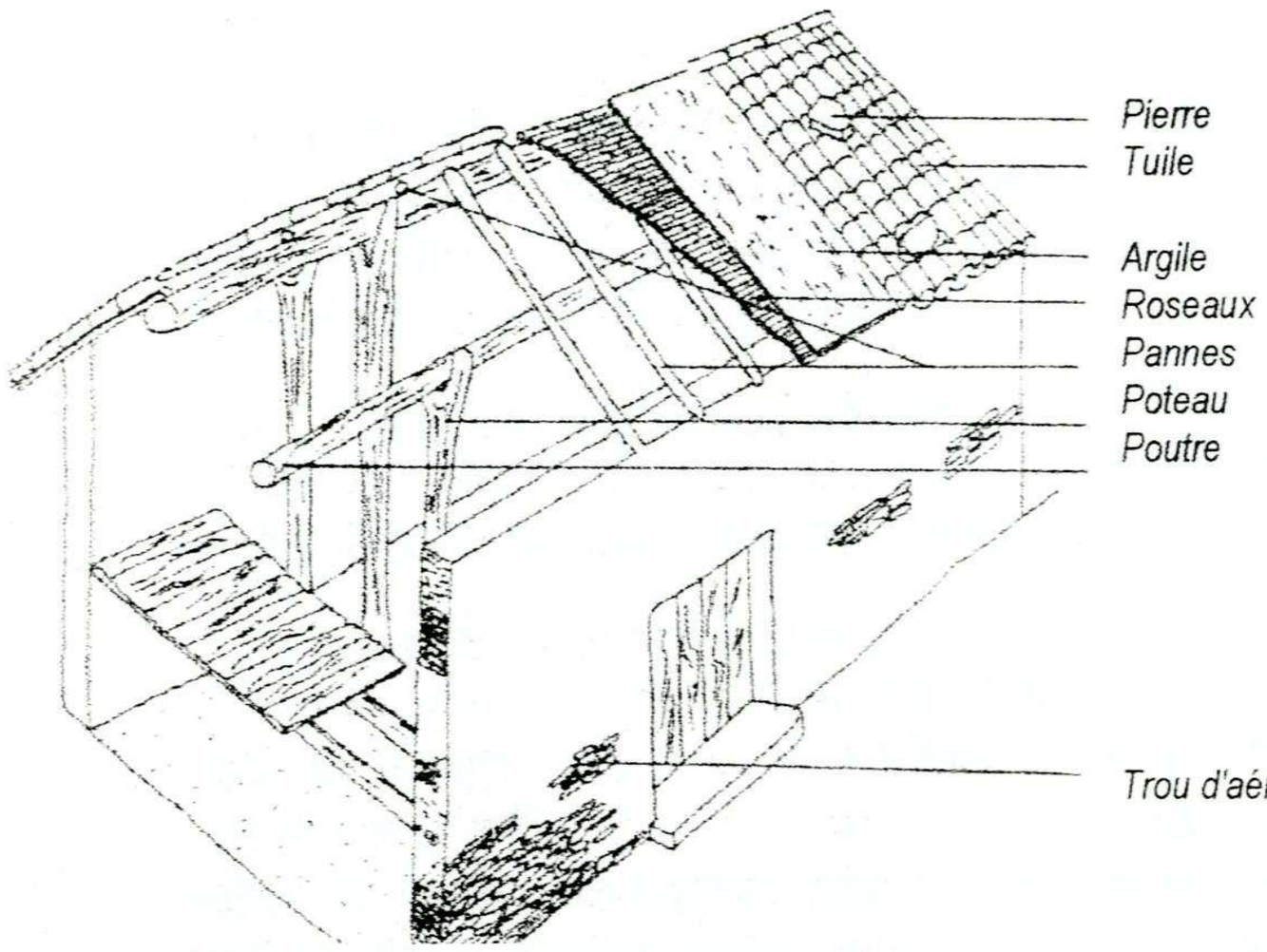

Fig. 1 *: Construction de la maison kabyle dans la région d'Ait Yenni. C'est le type de construction le plus répondu dans la Kabylie. Les matériaux sont puisés dans l'environnement immédiat et le résultat est une figure stable avec des nuances très subtiles ne changeant presque pas l'image finale de la maison.*

Fig. 2 *: Intérieur d'une maison kabyle montrant* **Tissirt** *et* **Ikoufan**

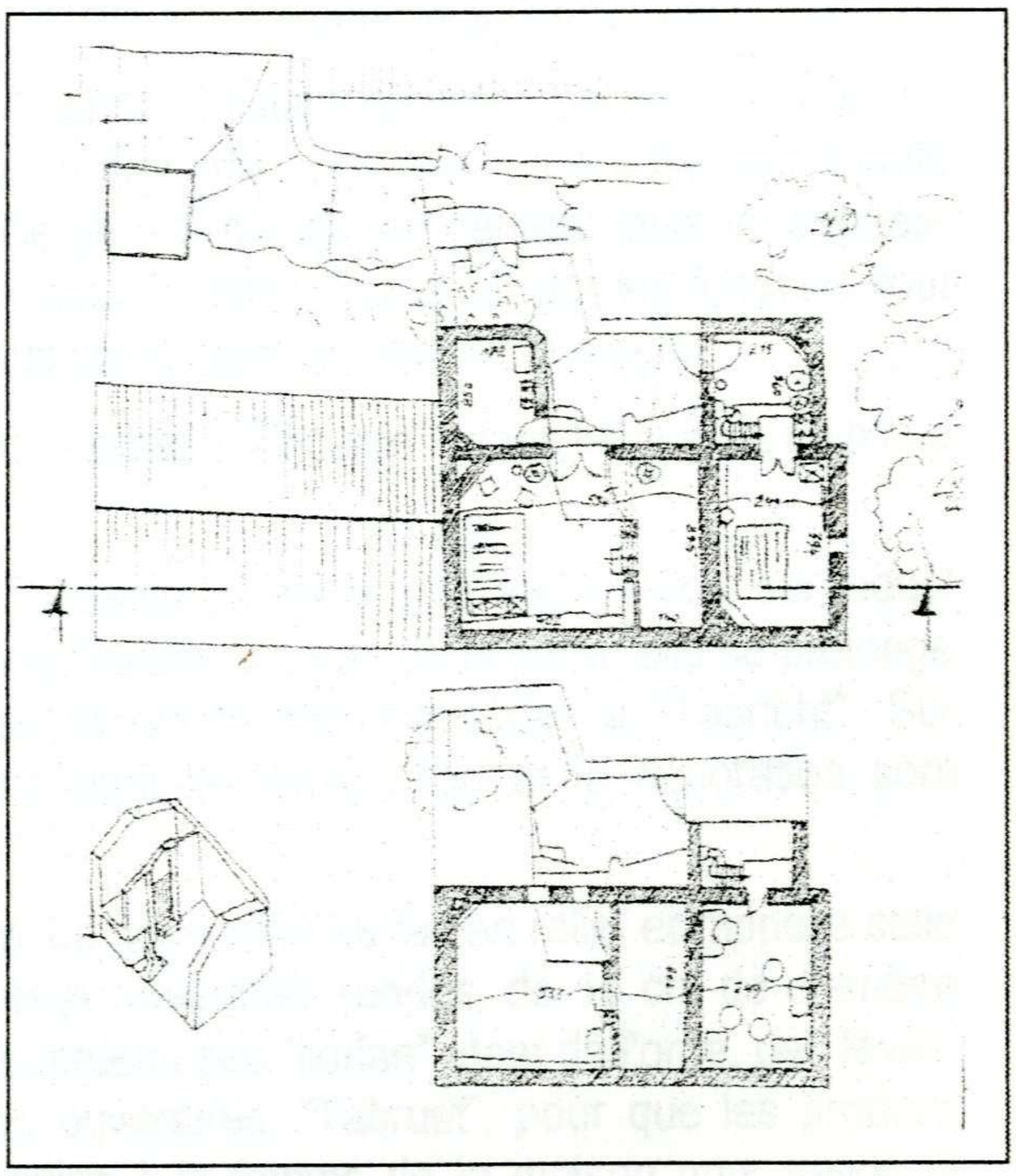

Fig. 3 *: Plans d'une maison type du village de Ait Larbaâ aux Ait Yenni*

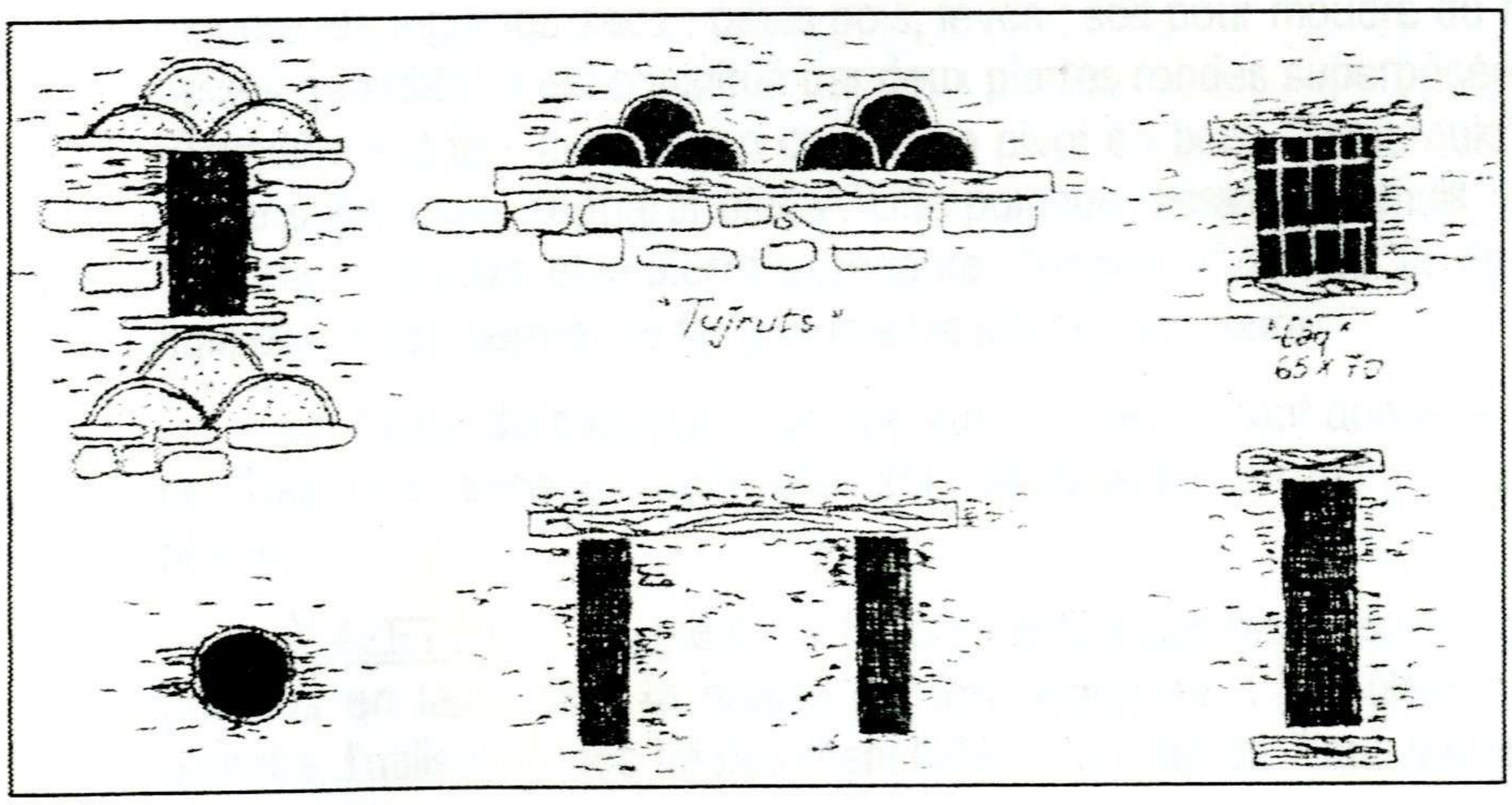

Fig.4 *: Relevé architectonique des types d'ouvertures utilisées dans le village de Ait Larbaâ*

. SOURCE : fig. 1& 4 : Réflexion sur l'espace villageois, Mémoire de fin d'études(INESA de Blida), 1990.

d'environ 15 cm de profondeur et 20 cm de diamètre ; On l'appelle "L'kanoun". Il se trouve parfois au milieu, mais plus généralement, son emplacement est n'importe où près du mur qui fait face à l'étable : "Tacraft". Autour du "Kanoun" sont disposées en triangle trois grosses pierres, destinées à recevoir les ustensiles.

- " AARICH UBELLUD " : au-dessus du "Kanoun", sur des poutrelles fixées au mur, on place la claie aux glands ("Aârich Ubellud"), sur laquelle ils vont sécher pendant l'hiver. Il se trouve en général à hauteur d'homme et pour l'atteindre, on monte sur le "Srir".

- " SRIR " : appelle également "Aguns", c'est une banquette située contre le mur de façade. Un espace vide sous le "Srir" appelé "Tagrurt", sert pour le mouton de l'aïd ; on y met aussi le petit veau, ou encore les provisions de bois sec, la cruche d'eau, ou même les couvertures dont on se sert le soir. Parfois, à la place du "Srir", on installe une couche avec des planches ou encore des nattes de feuilles de palmier nain tressées et de minces couvertures de laine composent tout le matériel de couchage, roulé dans un coin pendant la journée, ou suspendu sur une perche horizontale. Les tout jeunes enfants ont des berceaux rustiques, suspendus aux poutres du toit.

- " LEKDAR " : se faisant face, l'un du coté "Addaynin", l'autre du coté "Tacraft", on bâtit en général deux murs étroits, sorte de marches de 60 cm de hauteur environ. Le premier est appelé "Tadekkwant", le second "Addekwan" ou "Lekdar". Ce dernier occupe en général toute la longueur de "Tacraft" et ne dépasse pas en largeur 50 cm. Il est en général construit par les femmes, tout comme "Aârich", alors que "Tadekkwant", ouvrage plus compliqué, est bâti par le maçon.

"Lekdar" ou "Adekkwan", est creusé de plusieurs niches ("Tihnacin"), dans lesquelles on place les ustensiles de cuisine "Tuggiwin".

- " TADEKKWANT " : sépare "Addaynin" de "Taquâats". C'est un mur à claire-voie sur lequel reposent les poutres du plancher en bois qui recouvre l'étable. Du coté de la porte, elle se prolonge d'une marche ("Tasedart") servant aussi de siège et qui permet d'accéder à "Taâricht". Sur "Tadekkwant" reposent les "Ikufan", grandes jarres dont la construction et la décoration sont réservées aux femmes.

- "IKUFAN" : les "Ikufan" sont ronds ou carrés. La décoration se fait en relief et rappelle celle des coffres ("Asenduq"). Les "ikufan" ont une ou deux ouvertures rondes, de 15 cm de diamètre environ ; sur la paroi extérieure, côté "Taquaâts". Le contenu des "Ikufan" étant de l'orge, des fèves, des caroubes, etc., il suffit de déboucher l'une des ouvertures, "Tabruet", pour que les produits tombent d'eux-mêmes. Ces ouvertures servent d'indice à la femme de la maison pour savoir la quantité de provisions dont elle dispose. Sous "Tadekkwant" se trouvent les mangeoires des animaux, appelés "Lemdawed". Elles communiquent avec "Taquaâts" par un nombre variable de claire - voies qui est en général de trois ou quatre.

- " TISIRT " : est un instrument que les femmes utilisent encore fréquemment soit pour moudre les légumes secs : petits pois, fèves ; soit pour moudre du blé et de l'orge lorsqu'il s'agit de petites quantités. Il est constitué par deux pierres rondes superposées ; La pièce inférieure, "Agharef Bbwadda" est fixe avec à son centre, un pivot en bois, "Tamernukt", servant d'axe de rotation à la pierre supérieure, "Agharef ùfella". Une poignée, écrasant "Alnsik" grain qui est versé dans le vide compris entre l'axe et la pierre supérieure : "Ahelqum" ou "Imi "(la bouche), *Voir (pl. 18 fig. 3)* "Afus", en bois elle aussi, permet de faire tourner la pierre supérieure.

Le travail du moulage incombe aux femmes ; Etant donné le nombre réduit de "tisiar" (pluriel de "Tisirt"), beaucoup d'entre elles sont obligées de se rendre chez les voisines lorsqu'elles en ont besoin.

-" AZETTA " : (le métier à tisser) : utilise par les femmes, qui font des couvertures et des burnous en laine dont la qualité est fort appréciée. La couleur de ces couvertures est toujours blanche, l'utilisation des teintes étant l'objet d'un interdit. Tous les rites du tissage montrent la place

importante qu'occupe le métier à tisser dans la vie rituelle des femmes kabyle et dans le système symbolique dont la maison et les activités domestiques sont le centre.

- "TABBURT" (la porte) : les animaux et les hommes entrent par une porte unique qu'on appelle "tabburt tacerquit" (porte du levant) ou encore "Tabburt Bbuxxam" (porte de la maison). Une dépression semi-circulaire en pente, ayant pour rayon la largeur d'un des battants, et se terminant par une rigole, "Tazulight", sous la porte, permet aux eaux de vaisselles ou de toilettes, de s'écouler vers l'extérieur. Pendant la journée, la porte de la maison reste ouverte, hiver comme été. Cela s'explique en partie par le fait que, étant la seule ouverture de la maison, c'est par-là qu'entre la lumière et sort la fumée. Mais si la porte reste ouverte, personne n' entre dans la maison sans avoir préalablement appelé ou envoyé un enfant avertir de son arrivée. Pendant la nuit, toutes les portes sont fermées.

3. Fonction symbolique de "axxam"

La maison est l'objet sacré par excellence, elle a son honneur que tous doivent respecter. Elle a aussi son saint protecteur que les femmes invoquent en se levant.

Le seuil de la maison est un endroit sacré qui a ses interdits et sa vertu propres. Il est des choses que l'on évite de faire devant le seuil. S'asseoir dessus par exemple, dénote un manque de respect ; parfois, il est permis de s'y asseoir à condition de ne pas tourner le dos à la maison. Personne ne franchit le seuil sans avoir au préalable prévenu de sa présence. Très souvent, on suspend sur la porte des objets chargés de bénédiction.

Tout comme le seuil, le foyer "l'Kanoun" a ses pouvoirs. La famille s'ordonne autour de ce dernier et il n'est pas étonnant qu'il soit l'objet d'un culte : " il figure tel un autel domestique où sce performent des rites domestiques."[22]

Le seuil et le foyer apparaissent comme étant au centre du culte domestique qui, en Kabylie, imprègne toute la maison. Ils ont aussi un symbolisme dont le poids et la valeur n'est parfaitement compréhensible qu'en se référant à ce double univers, dont l'un est la frontière magique et l'autre un des centres privilégiés.

Essayons de comprendre justement, ce fameux double univers à savoir, l'abstraction suivant laquelle Bourdieu considère la maison kabyle comme le "monde renversé". Dans son orientation habituelle, le mur du métier à tisser, côté Ouest, face à la porte, se trouve éclairé par le soleil levant, il est donc appelé "mur de la lumière" et figure l'Est à l'intérieur de la maison. Le mur de la porte, par contre, orienté vers l'Est, représente du côté intérieur, faiblement éclairé, le "mur de l'obscurité", c'est à dire l'Ouest. Il y a donc deux univers, l'univers intérieur et l'univers extérieur chacun avec son orient. Le point de rencontre entre les deux étant le seuil, sorte de frontière magique ; Lieu de passage et de rencontre obligée entre les deux espaces, définis par rapport à des mouvements du corps et à des trajets socialement différents, il est logiquement le lieu où le monde se renverse[23]

Bourdieu poursuit : " Et de même les deux murs de pignon, le mur de l'étable et le mur du foyer, reçoivent deux sens opposés, selon qu'on considère l'une ou l'autre des faces : au nord extérieur correspond le sud (et l'été) de l'intérieur, c'est à dire le côté de la maison que l'on a devant soi et à sa droite lorsqu'on entre en faisant face au métier à tisser ; au sud correspond le nord (et l'hiver) intérieur, c'est à dire l'étable, située derrière et à gauche lorsqu'on se dirige de la porte vers le foyer "[24].

---

[22] *R. MAUNIER, op. cit. p. 21.*

[23] *BOURDIEU (P), La maison kabyle ou le monde renversé, Tome II, Mouton, Paris, 1970.*

[24] *BOURDIEU (P), op. cit., p.23.*

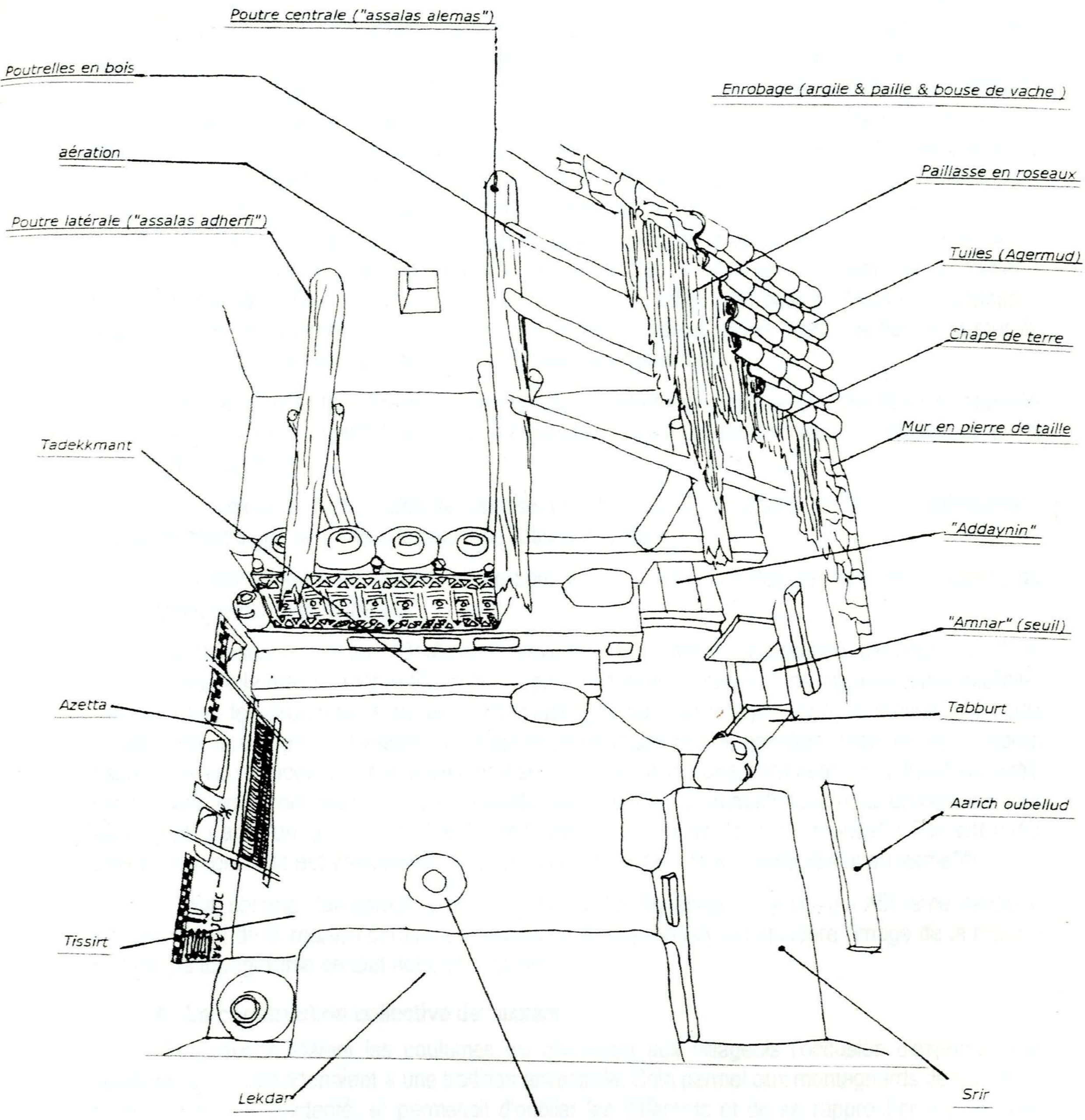

L'intérieur de la maison kabyle (région de Ait Yenni)

- SOURCE : ABOUDA (M), Axxam, maison kabyle et fréquences murales, ISBN, Paris, 1985, p. 06.

Dans la maison il y' a la partie basse, obscure et nocturne, lieu des objets humides verts ou crus ; lieu aussi des êtres naturels, bœufs, vaches, ânes et mules, des activités naturelles, sommeil, acte sexuel, accouchement et aussi de la mort, qui s'oppose comme la nature à la culture, à la partie haute et lumineuse, noble lieu des humains et particulier de l'intimité, du feu, et des objets fabriqués par le feu, lampe, ustensiles de cuisine, fusil, symbole du point d'honneur viril "Nnif", protecteur de l'honneur féminin "Horma", métier à tisser, symbole de toute protection, lieu aussi des deux activités culturelles qui s'accomplissent dans l'espace de la maison la cuisine et le tissage. Ces relations d'opposition entre le haut et le bas se juxtapose l'opposition entre le mur de la porte, encore appelé "Tinebdatin" (au pluriel, puisqu'il y' en a un de chaque côté de la porte), mur de l'obscurité, ou du sommeil, ou de la jeune fille et celui qui fait face à la porte "Tasga" appelé aussi mur du métier à tisser, ou mur d'en face (lorsqu'on entre.). Ainsi, dit "Bourdieu", "le mur du "Kanun" s'oppose à l'étable comme le haut et le bas (Addaynin, étable provient de la racine "Adda", le bas) et le mur du métier à tisser au mur de la porte comme la lumière aux ténèbres."

C'est ainsi que la naissance d'un garçon, événement heureux par excellence, rappelle "Tasga" ou "mur de la lumière": lorsqu'un garçon est né, les murs de la lumière se réjouissent, en dit le proverbe kabyle.

Tout comme la mort, source de tristesse, est associée à "Tinebdatin" ou "mur de l'obscurité" : lorsqu'un mort quitte la maison, les murs de l'obscurité pleurent.

Il a fallut attendre le XX eme siècle pour que la pensée occidentale retrouve la source du symbolisme profond de la maison.

Le philosophe Gaston "Bachelard" s'exprime ainsi dans "la poétique de l'espace "[25] le symbolisme de la maison même s'il ne relève pas chez nous du sacré d'une manière aussi explicite, s'inscrit dans les profondeurs de notre imaginaire". Selon son interprétation, la maison n'est pas peuplée comme chez les Dogons, des esprits de la nature et des ancêtres, mais de nos propres esprits, de notre inconscient. L'auteur poursuit : "il faut donc dire comment nous habitons notre espace vital en accord avec toutes les dialectiques de la vie ? Comment nous nous enracinons, jour après jour, dans "un coin du monde?" Car la maison est notre "coin du monde" ! Elle est notre premier univers. Elle est vraiment un cosmos, un cosmos dans toute l'acceptation du terme"[26]

. Tout comme l'anatomie a présidé, depuis la Renaissance jusqu'au XIX eme siècle à l'interprétation de la maison comme un organisme, la psychanalyse considère l'image de la maison comme "la topographie de tout notre être intime."

4. La construction collective de "axxam"

Nombreuses étaient les coutumes qui donnaient aux villageois l'occasion d'exprimer leur solidarité. Elles appartenaient à une tradition ancestrale. Cela permet aux montagnards de maintenir et de duper leur solidarité, et permettait d'oublier les différents et de se rapprocher les uns des autres, la construction de la maison reflétait bien cela.

La maison kabyle construite avec le mortier d'argile et de la pierre se caractérisait par sa simplicité . Les toits sont faits avec des pierres creuses posés sur un lit de roseaux. Les villageois fabriquaient eux mêmes les tuiles et de nombreux matériaux, ce qui pendant des siècles leur permit de vivre en autarcie. Le futur propriétaire devait préparer le terrain à bâtir avant de creuser les premières fondations, la tradition voulait que soient plantés sur ce terrain des arbres fruitiers. Les premiers fruits de ces arbres devaient être mangés avant la construction. Cela symbolisait l'enracinement de la vie. Le propriétaire cassait les pierres dans les carrières et les transportait sur le

---

[25] *BACHELARD (G), " La poétique de l'espace ", ed. P.U.F., Paris, 1964.*

[26] *Ibidem.*

dos de son âne, ou dans une brouette. Il coupait des troncs des peupliers qui servaient de poutres, et les laissaient sécher durant une année. Celui qui n'avait pas la chance de posséder des arbres, se les procuraient en échange de produits naturels tels que les céréales, bois mort ou contre une journée de travail. Il fabriquait des tuiles (dans un four conçu uniquement pour cela : "El Koucha" et préparé et aménagé à cet effet).

Le jour de la construction la famille préparait un repas considéré comme bénéfique. Les parents, proches et amis étaient conviés. Le maître de la maison égorgeait un ou deux coqs, qu'il prenait par les pattes et laissait couler le sang aux quatre coins des fondations. Tous les adultes (plus de 16 ans) offraient une journée de travail gratuite.

Si la maison n'était pas achevée le propriétaire embauchait des ouvriers qui poursuivraient la construction jusqu'à la toiture. Ce jour là, les villageois participaient bénévolement à la finition de la demeure. Tôt le matin, les hommes partaient aux champs chercher les poutres séchées. Les garçons les plus expérimentés montaient sur le toit pendant ce temps, d'autres préparaient une patte (mortier) à base d'eau, de terre et de paille.

Ensuite, chaque manœuvre faisait la chaîne et se passait les seaux que récupéraient les maçons sur le toit. Aux extrémités du toit, à l'aide d'un marteau, ils finissaient de fixer les poutres et les tasseaux à l'aide de quelques clous. Ils attachaient le lit de roseaux déjà tassés. Puis ils répartissaient aussitôt les tuiles avant que le mortier ne sèche. Ils disposaient pour finir des rangées de pierres de chaque coté de son sommet.

Les travaux concernant l'intérieur de la maison : revêtement du sol, revêtements muraux, décorations, aménagements de l'étable, etc. étaient confiés aux femmes. Et tous les ans, à la belle saison, elles réparent les fissures en étalant une couche d'argile, la damant et la polissant ensuite.

Le maître des lieux égorgeait alors un mouton ou un bœuf selon ses moyens. Son épouse, aidée de quelques femmes préparaient le couscous. Les enfants apportaient aussi leur contribution à la fête, en apportant les "Lamtasar" (plats en bois surélevés de 25 cm) pleins de couscous qu'ils déposaient au milieu d'un groupe d'ouvriers.

Pendant le repas, la personne la plus âgée partageait la viande entre chaque invité. Le déjeuner se termine par une délicieuse tranche de melon ou de pastèque. En général, on construisait les maisons en été et l'on mettait un point d'honneur à finir la toiture avant midi pour ne pas subir la chaleur torride.

D. TENDANCES D'EVOLUTION DE LA STRUCTURE TRADITIONNELLE

Le village traditionnel de Kabylie se caractérise par l'étroitesse du cadre physique, l'intensité des liens à l'intérieur de chaque groupe constitutif, la faiblesse des relations entre les groupes de base et enfin, les caractéristiques naturelles exceptionnelles.

Produit d'une époque et d'un mode de production spécifique, l'habitat villageois de Kabylie n'a pas intégré totalement le train de développement national, plus justement nous pourrions dire qu'il a subi une évolution en marge de l'évolution générale. Plusieurs mutations sont remarquées à présent dans ces villages ceci, suite d'abord, au phénomène de l'émigration et ensuite à celui de l'auto-construction qui constitue l'opération qui a touché directement la restructuration des villages. Ces mutations ont fini par engendrer l'évolution et l'extension des villages. Elles sont marquées par deux caractères essentiels :

Le premier est le caractère général périphérique de la construction qui naît de l'apparition de

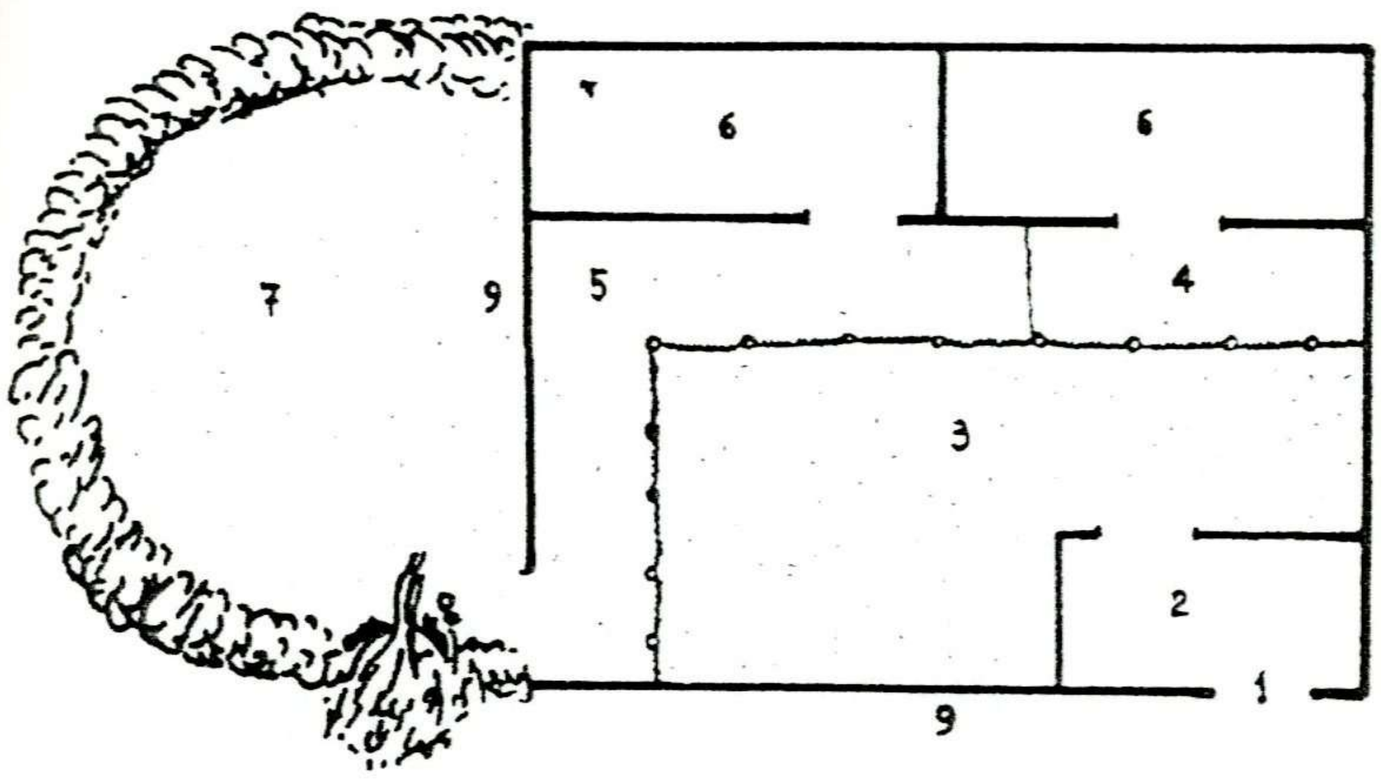

Fig. 1 : *Taddert marocaine .*
1, Entrée – 2, Aghuddemie (vestibule)- 3, Cour servant de bergerie – 4. Asquif (abri pour les bestiaux)-6, chambres –7, Tazribt n-ulli (enclos pour les brebis)-8, Ttr'at –9, murs d'enceinte en pierres sèches de 1.80 m de hauteur.

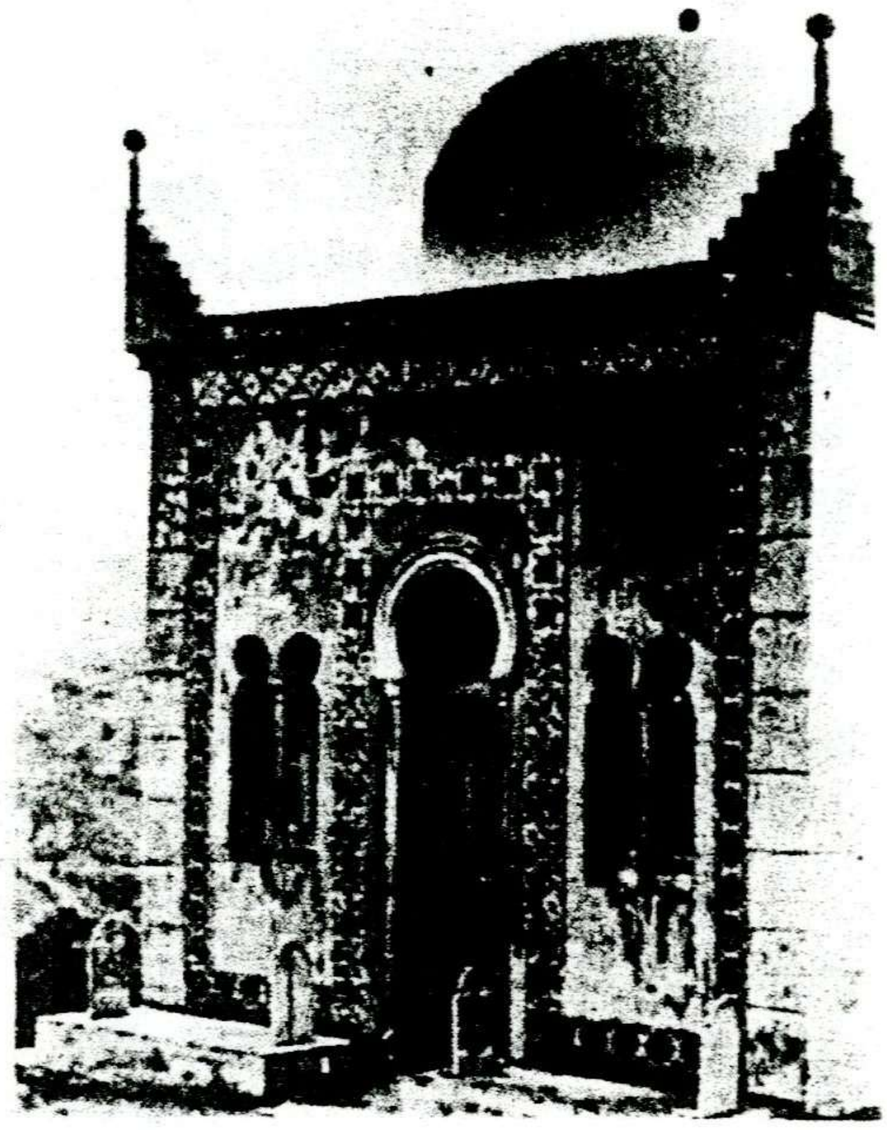

Fig. 2 : *Sanctuaire de Sidi Ali – U-Taleb, à Koukou (sud – est de Ain el Hammam).*

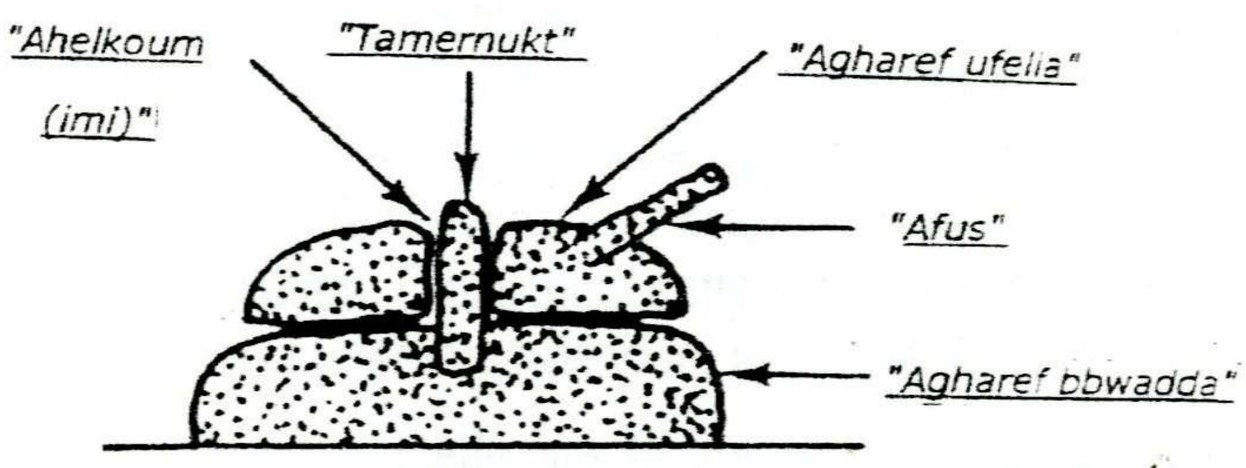

Fig. 3 : *Coupe transversale d'un moulin à bras (***Tissirt***)*

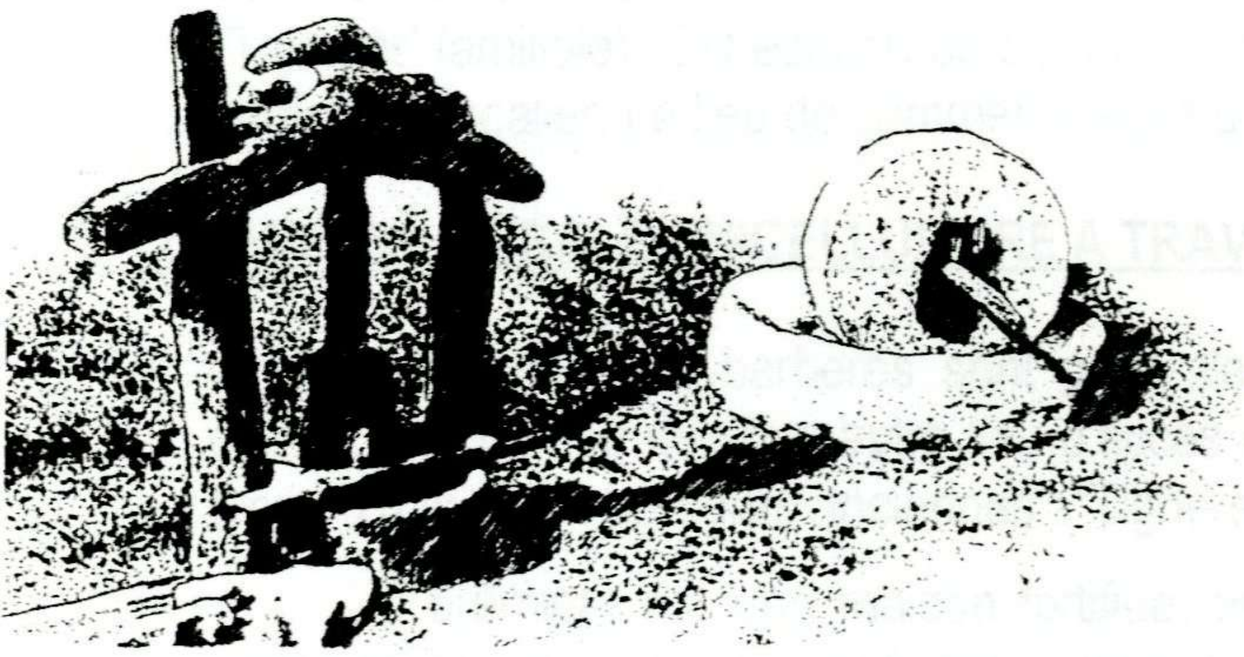

Fig. 4 : *Moulin et pressoir à huile kabyle (région de Guerguour).*

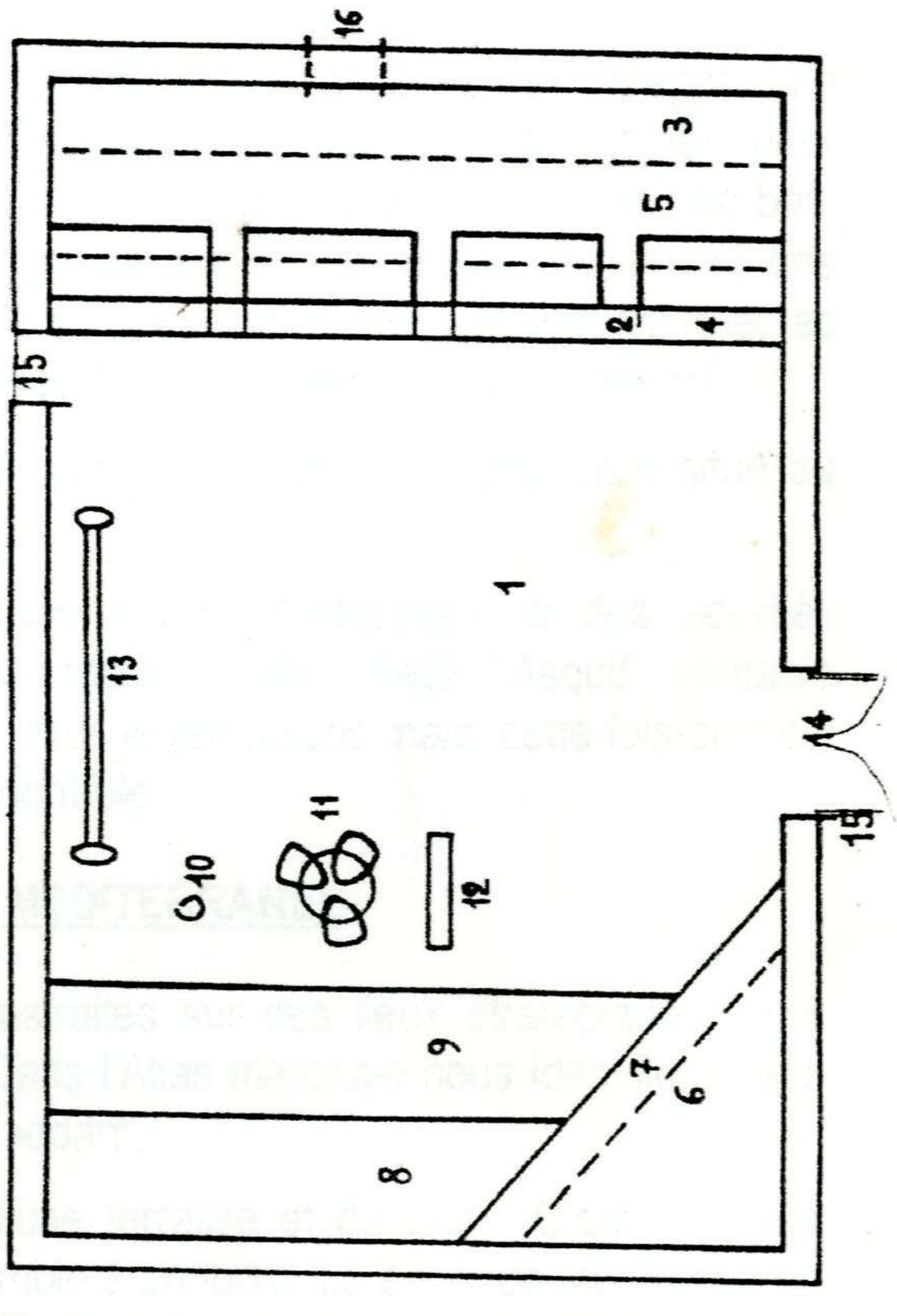

Fig. 5 : *Maison kabyle dans la vallée de la Soummam .*
1, Tigherghert- 2, Adukkan – 3, Takana (soupente)- 4, Lemdawed (mangeoires) –5, Adaynine – 6, Srir (lit) –7, Tagrurt (réduit pour le petit bétails)- 8, Tadukkant (banquette) – 9, Adukkan –10, Ajgu (pilier central) –11, Lkanun (foyer) –12, Tadukkant –13, Azetta (métier à tisser) –14, Tabburt (porte) –15, Tabburt Taezzugt (porte dissimulée).

SOURCE : fig. 1& 3 : HADDADOU (M.A.), Guide de la culture et de la langue berbère, ENAL-ENAP, Alger, 1994 pp. 24, 58 ; 35, 138 et 130.

nouveaux rapports familiaux, l'acquisition de nouveaux modèles de construction souvent incompatibles avec la trame physique traditionnelle et l'avènement de nouvelles exigences sanitaires. Le second se traduit par une plus grande division dans le travail social et l'apparition concomitante d'un véritable zoning au sein des villages, suite au retour définitif au pays d'émigrés.

Si l'extension extra-muros des villages s'est partout traduite par la dynamique spatiale qui se veut liée au rôle de communication et de contact avec la ville à travers les routes carrossables. L'extension à l'intérieur des villages traditionnels quant à elle, s'est faite sous deux formes principales :

1- SUPERPOSITION DU NOUVEAU À L'ANCIEN : Parmi les constructions nouvelles, certaines ont été élevées sur l'emplacement de la maison traditionnelle. Lorsque celle-ci n'est pas détruite pour laisser place à la nouvelle, elle est alors réaffectée à d'autres fins que l'habitation, sinon elle se voit abandonnée.

2- JUXTAPOSITION DU NOUVEAU À L'ANCIEN : Quelquefois la maison traditionnelle continue d'être habitée ; les habitants construisent juste à côté : grandeur, confort, standing, hygiène, aisance relèvent des préoccupations actuelles des habitants.

Dans les extensions actuelles, la construction englobe une superposition d'appartements autonomes, mais pas indépendants. Nous avons là aussi, deux cas de figure où l'habitant nous fixe lui même les directions de recherche :

- La parcelle est en contrebas de la route. Le rez-de-chaussée est affecté à des garages ou à des commerces. A l'arrière, une partie est réservée comme espace d'accueil. C'est le logement pour invités. Au-dessous de quoi se succèdent en série les appartements des enfants. Tout à fait en bas, nous retrouvons l' "axxam" qui est une pièce tout en longueur avec un espace cuisine et des toilettes. C'est dans cette pièce, donnant sur la cour, que s'organisent les fêtes, les réunions et les regroupements de toute la famille. C'est en fait une actualisation de la maison mère : l' "axxam".

- Cette fois la parcelle se situe au-dessus de la route. L' "axxam" actualisé sera situé au dernier étage pour se prolonger sur la cour de la maison.

Dans les deux cas de figure, le rez-de-chaussée par son affectation à des activités commerciales remplit la fonction de seuil comme dans la maison traditionnelle ("Asquif", véritable "Tajmaât" familiale). Cet espace de seuil et de palabres, nous le retrouvons mais, cette fois-ci, il est vertical : l'escalier. Le lieu de commerce étant un lieu de contrôle.

E. LA MAISON RURALE UNICELLULAIRE A TRAVERS LA MEDITERRANEE

Les habitations berbères sont généralement construites sur des lieux stratégiques : une colline, un piton ou quelque autre lieu d'accès difficile. Dans l'Atlas marocain nous identifions deux types d'habitation berbères anciennes : "Tigheremt" et "Taddart".

La première est une maison fortifiée, pourvue d'une terrasse et de tours. C'est un grand bâtiment, construit en pisé, de forme carrée et qui ressemble à un fortin. La seconde, contrairement à la première ne possède pas d'étages. Elle nous rappelle la "hara" kabyle. *Voir (pl. 18 fig. 1)* A l'entrée de la maison, une cour "Asag", espace semi-circulaire entouré par une haie de jujubiers, donne accès sur "asquif" : un abri de branchages sous lequel les femmes cuisinent pendant la période estivale. Les animaux sont parqués dans l' "Asarag" et des chambres sont disposées sur l'un des cotés longitudinaux de la cour.

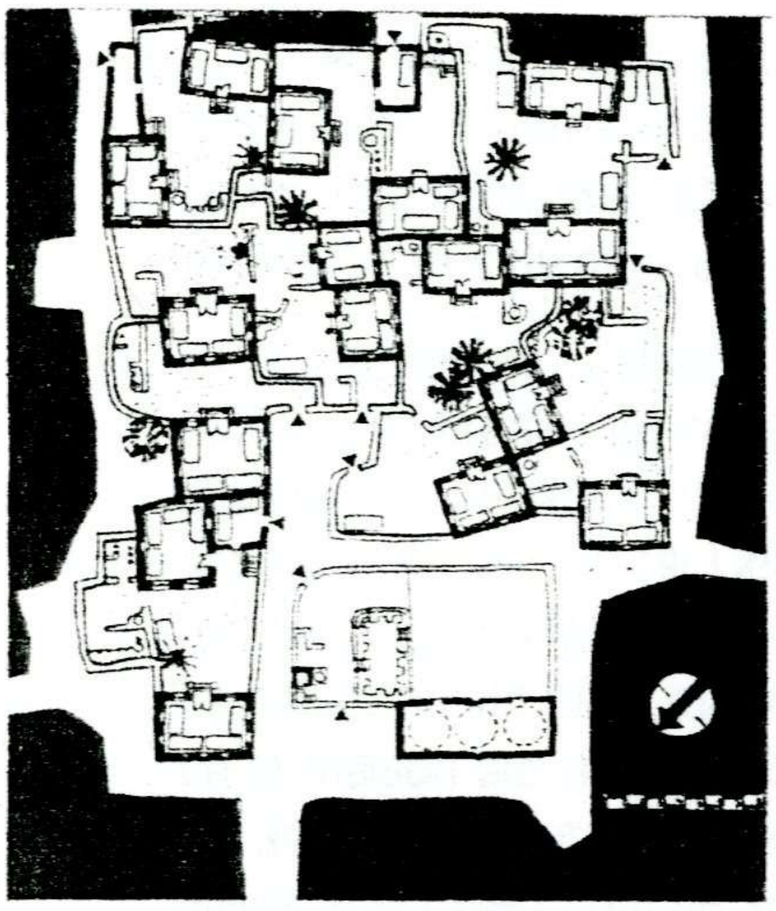

Fig. 1 : *:Plan partiel d'un quartier de la ville de Zabid (Yemen)*

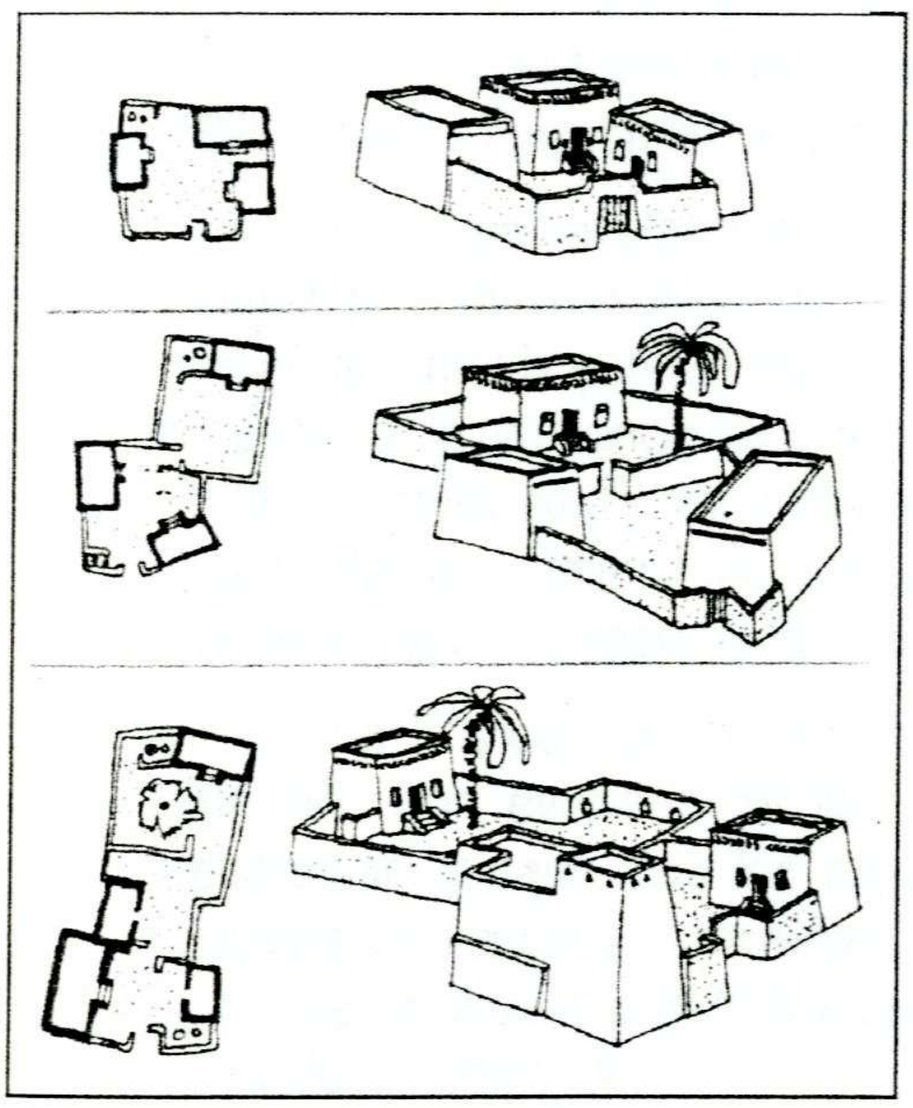

Fig. 2 *: Distribution et association types des maisons rappelant la* **Hara** *kabyle.*

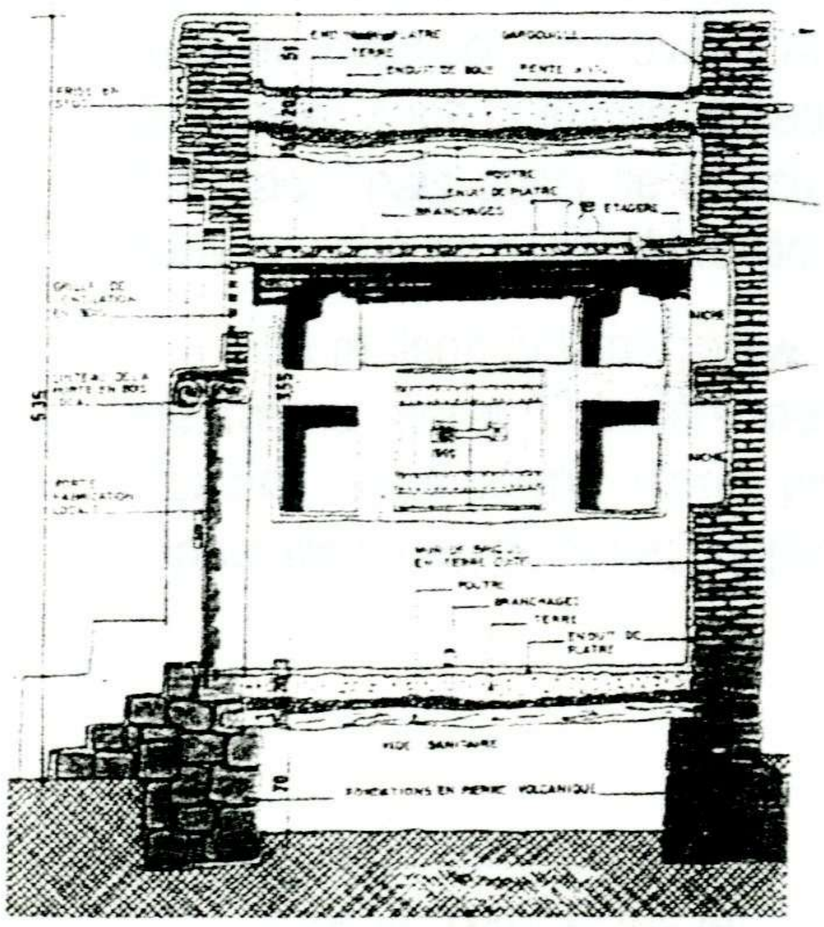

Fig. 3 *: Coupe de principe d'une maison.*

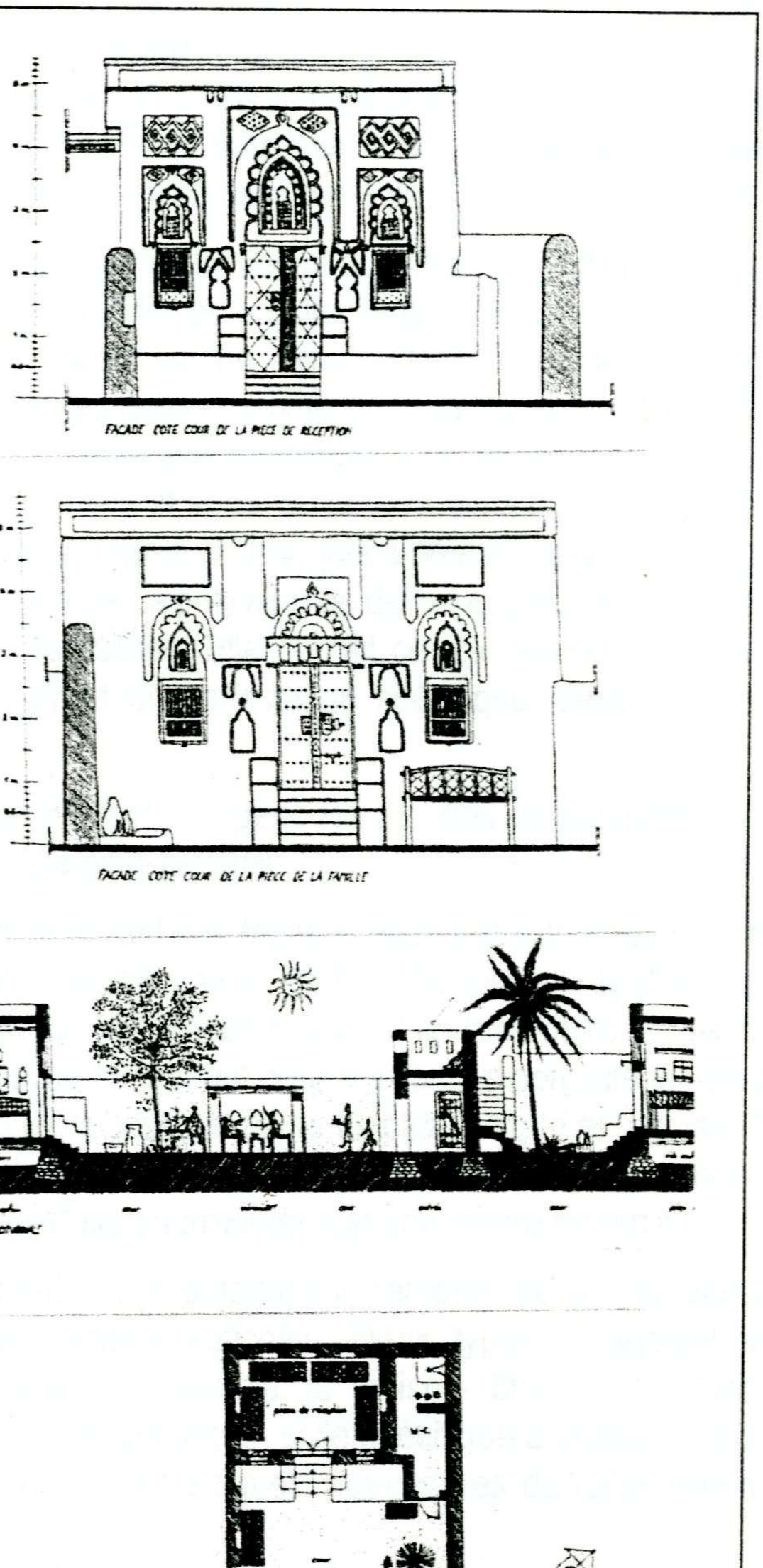

Fig. 4 *: Plan, coupe, façades d'une maison.*

- SOURCE : fig. 1 à 4 **:** HIRSCHI (S & M.), L'architecture du Yémen du nord, Berger Levraudt, Paris, 1983, pp. 223, 279, 277, 274.

Au Yémen, nous distinguons la maison type de la région de la Tihama (plaine côtière) qui est formée de plusieurs corps de bâtiments, d'un étage au plus, s'articulant autour d'une ou plusieurs cours, rappelant de prés l'organisation de la "Hara" kabyle, alors que la maison des autres aires architecturales du pays est constituée du célèbre édifice qui se développe en hauteur.

La ville de "Zabid" est considérée comme le centre d'influence culturelle de "Tihama". On y retrouve des règles de composition urbaines découlant directement des règles de composition de la maison. La présence d'une cour dans toute habitation est un dénominateur commun de cette architecture. *Voir (pl. 19)* Celle ci est un espace de transition comme dans la maison kabyle, elle remplit plusieurs fonctions: elle est un espace privé, sacré, par opposition à la rue, espace profane. La nature autour de la maison étant souvent inhospitalière et aride, on préfère alors ouvrir les pièces de la maison sur un espace planté qui dispense fraîcheur et ombre. Ici comme en Kabylie la cour, est au service d'un certain nomadisme intérieur, induit par la polyvalence de cet espace qui peut être utilisé aussi bien comme séjour, salle à manger ou cuisine. Elle remplit ce rôle tantôt comme un espace de transition, tantôt comme un espace ayant une affectation spécifique, temporaire ou permanente, différente le jour et la nuit.

Parfois, elle sert aussi à recevoir les bêtes pendant les périodes où elles ne paissent pas. Elle fait alors fonction de simple enclos, limite de la parcelle familiale.

Les maisons s'accrochent les unes aux autres offrant des façades aveugles sur la rue où une simple porte ouvre sur la cour. On découvre avec émerveillement les façades intérieures d'un bas-relief aux motifs géométriques passés à la chaux. Ici, ces pièces s'ouvrent comme dans la maison kabyle sur le mur longitudinal donnant sur la cour avec cependant des fenêtres. La polyvalence de la maison kabyle ne s'y retrouve pas ici, chaque pièce est destinée à une fonction unique et précise. Si sur le plan des dimensions, ces pièces se rapprochent de celles de la maison kabyle sauf en hauteur où elles sont plus importantes; les maisons de "Zabid" sont surmontés par une toiture en terrasse.

En France, l'architecture rurale que l'on peut y voir aujourd'hui, remonte au dix-neuvième siècle[27]. Son évolution fût liée à l'évolution des actions agricoles. Deux types également se distinguaient dans tous les pays de la Méditerranée occidentale: la maison- bloc et la maison éclatée. La variété des matériaux et des techniques a engendré un style spécifique à chaque région : toiture en lauzes puis d'ardoises dans les montagnes volcaniques, couvertures de tuiles rondes dans le Livardois etc.

Le modèle de maison en hauteur est caractérisé par une superposition des locaux. *Voir (pl. 20 fig. 1et 2)* En France, il remonte au treizième siècle[28] et pourrait trouver son origine dans les "loges" en pierre, construites dans l'espace exigu des noyaux villageois fortifiés. Cette maison présente une cave en sous-sol, un cuvage au rez-de-chaussée, une habitation à l'étage, un grenier et enfin, un pigeonnier sous la toiture. A cette tradition de superposition des fonctions se rattachent les maisons d'artisans mais aussi de marchands, dont les locaux professionnels occupent le rez-de-chaussée dans un schéma général identique.

La maison éclatée relève d'une longue et très ancienne tradition d' "architecture à terre" qui, elle même, serait l'héritière des architectures rurales prémédievales. Ce type d'architecture se présente sous forme d'une pièce unique de trois à quatre mètres de côté, dont les murs dépassaient peu du sol et supportaient un toit de chaume. Toit à deux pentes, à croupe et pignon

---

[27] *Art. de MARCELINE (B) : Un sens inné de la nature, in - LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, Actes de colloques de la direction du patrimoine, La Salpêtrière, Paris, 1984. p.p. 17 à 22*

[28] *Op. Cit.*

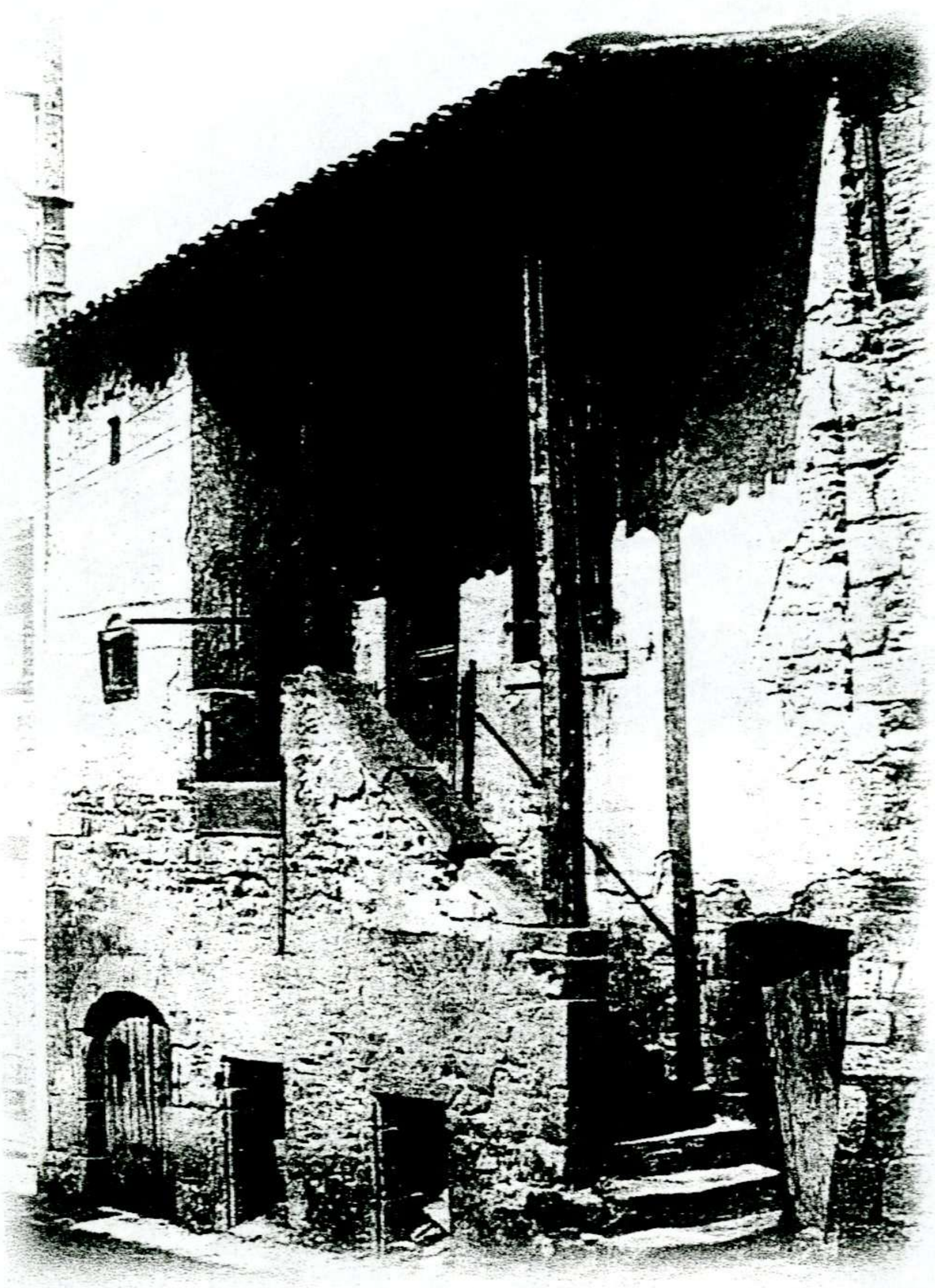

Fig.1 *: Maison-bloc en hauteur à Vic-Le-Compte (France) :*

Datant du XVII siècles, ses murs sont élevés en moellons de grès, en calcaire et en pierre de lave de Volvic.

Fig.2 *: : Maison-bloc en hauteur à La Chevaleyre à Valcivières (France) :*

C'est une maison d'un éleveur du Haut-Forez ; Encadrement en bois, maçonnerie en moellons de granit hourdé à la terre et toit de chaume.

- SOURCE : fig. 1& 2 : LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984.p. 10.

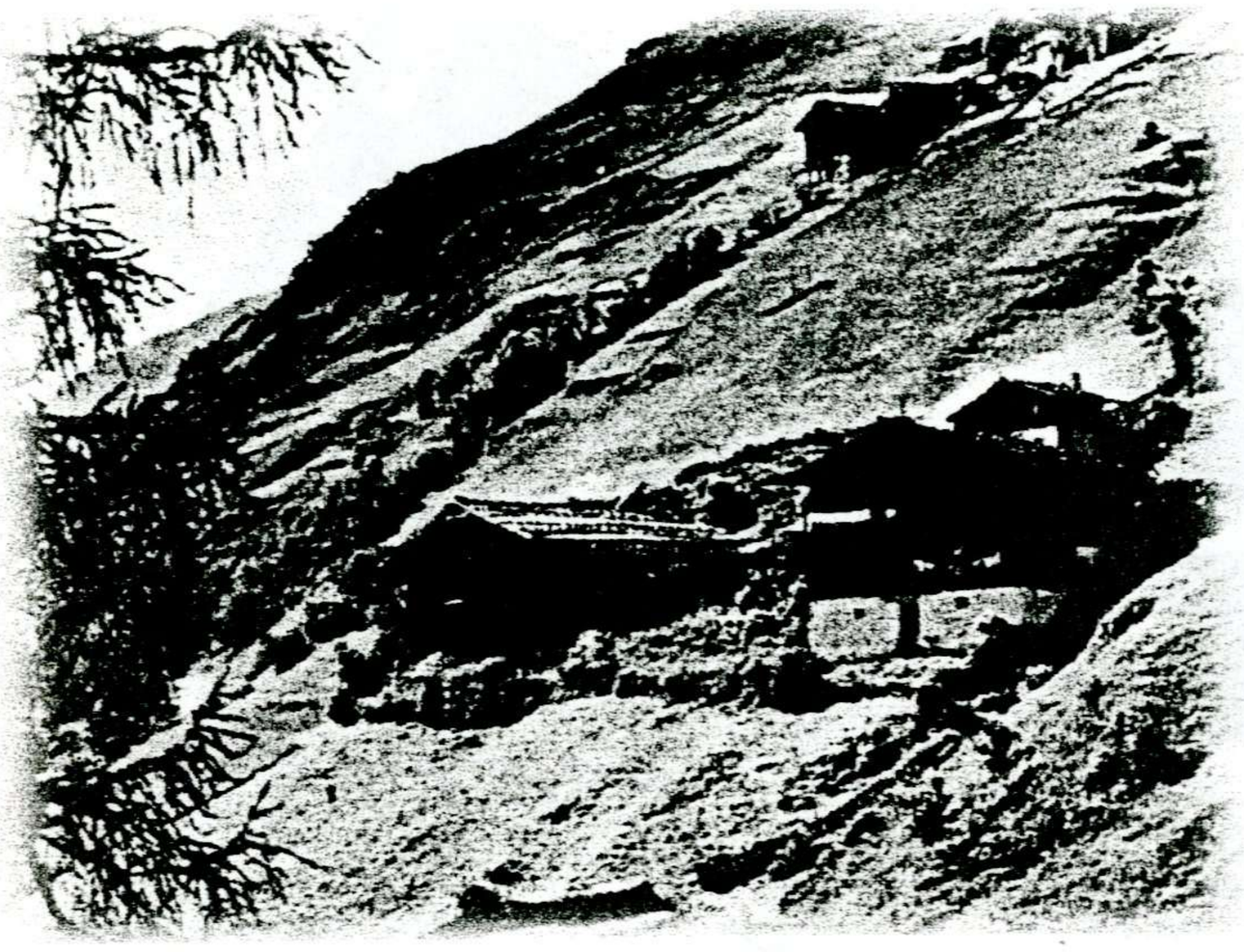

Fig.1 *: Maisons éclatées au Val Senales (Alto Adige en Italie) :*

Forme typique d'adaptation à la morphologie du terrain. Ici, il s'agit d'une implantation à mi-hauteur. Maçonnerie en moellons liée avec de la motte de terre surmontée d'une toiture en tuiles.

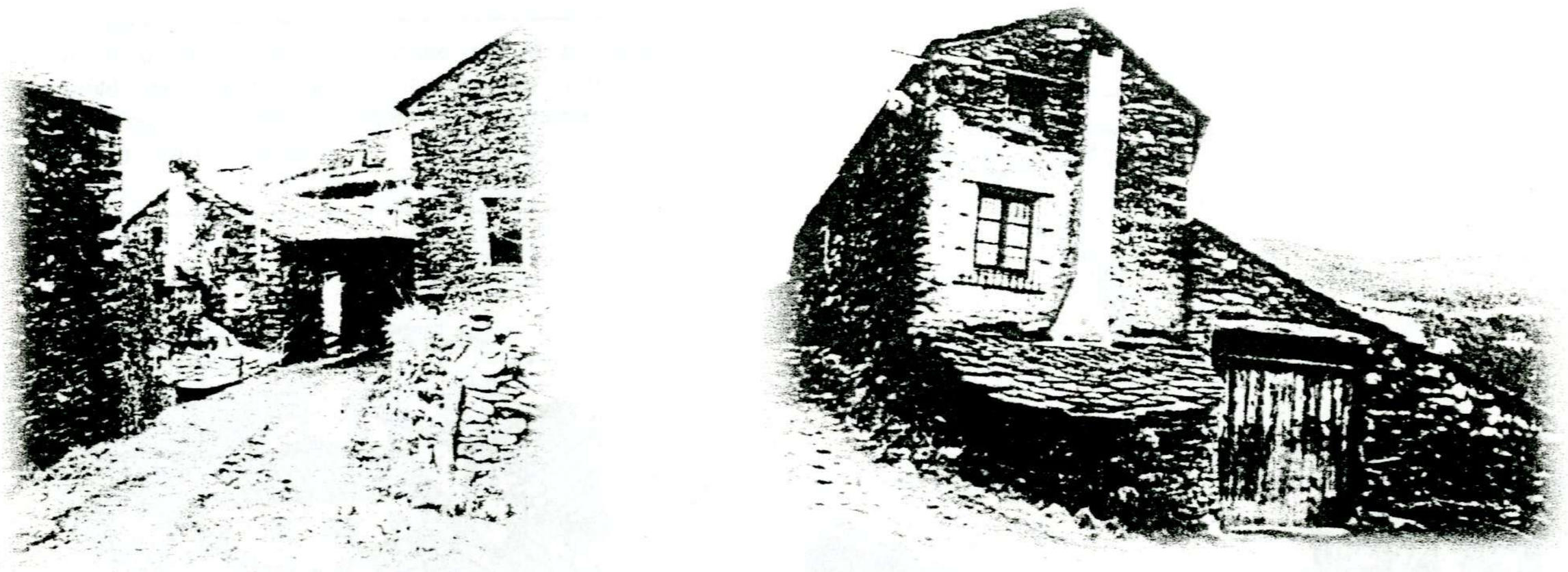

Fig. 2 & 3 *: Groupement de maisons éclatées à El Ripollès dans l'Alt Freser (el Serrat de Dalt, en Espagne) :*

Implantées sur les crêtes des collines, ces maisons à pièce unique et dont l'entrée se fait sur le mur latéral, regroupent autour d'une même cour des pièces de différentes fonctions comme dans la **"Hara"** *kabyle. Ici, les ouvertures sont plus grandes et la toiture est en ardoise.*

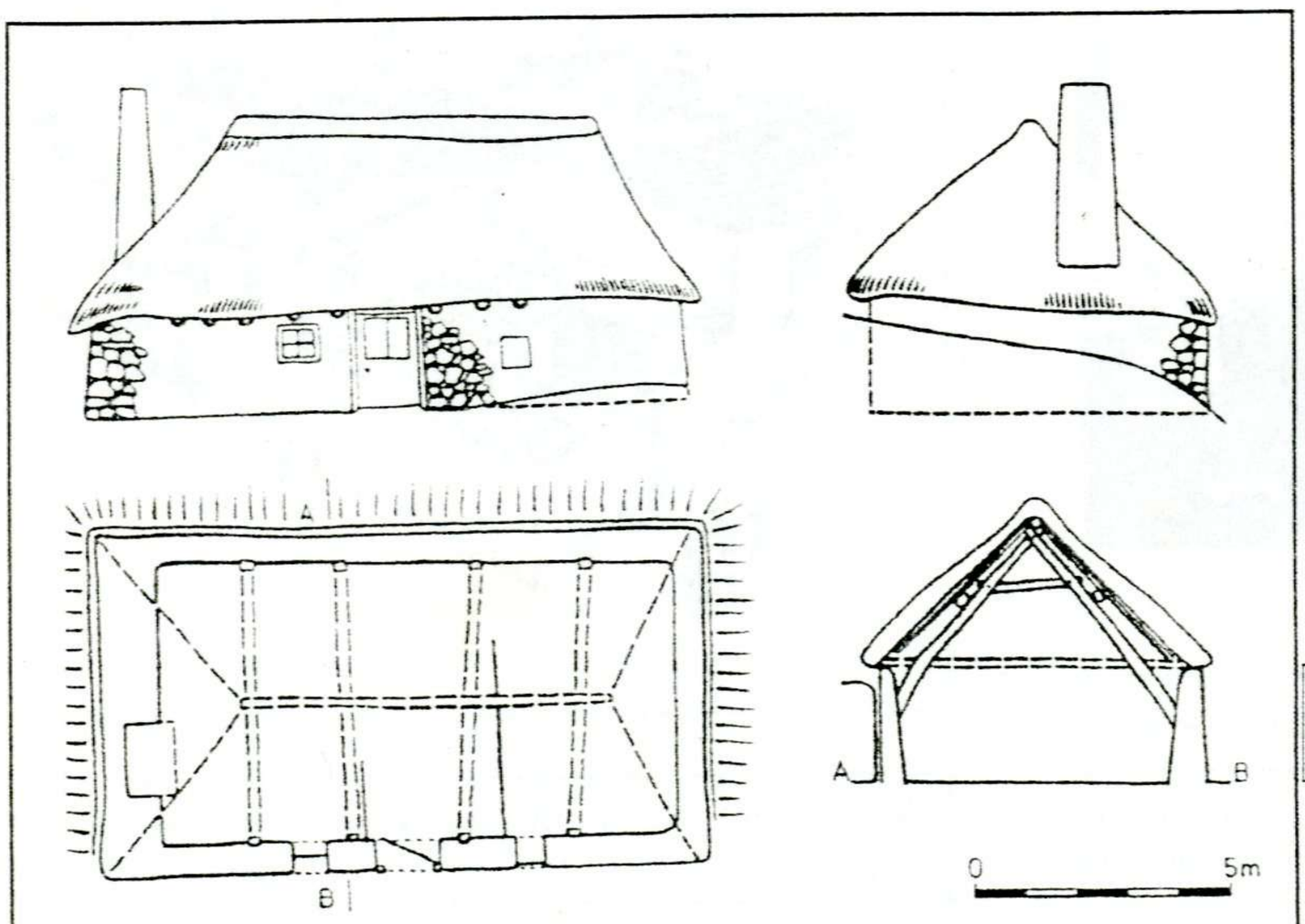

Fig. 4 *: Loge de Koh-Coet en Guenin (Morbuhan, en France) :*

Maison de haute montagne de type unicellulaire. Les matériaux et les techniques révèlent un savoir-faire adapté aux données climatologiques du site.

- SOURCE : fig. 1 : Ouvrage collectif , *La casa rurale in Italia*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1970.
fig. 2 à 4 : GAILLARD-BANS (P), Aspects de l'architecture rurale en Europe occidentale, *UNESCO*, Paris, p. 56.

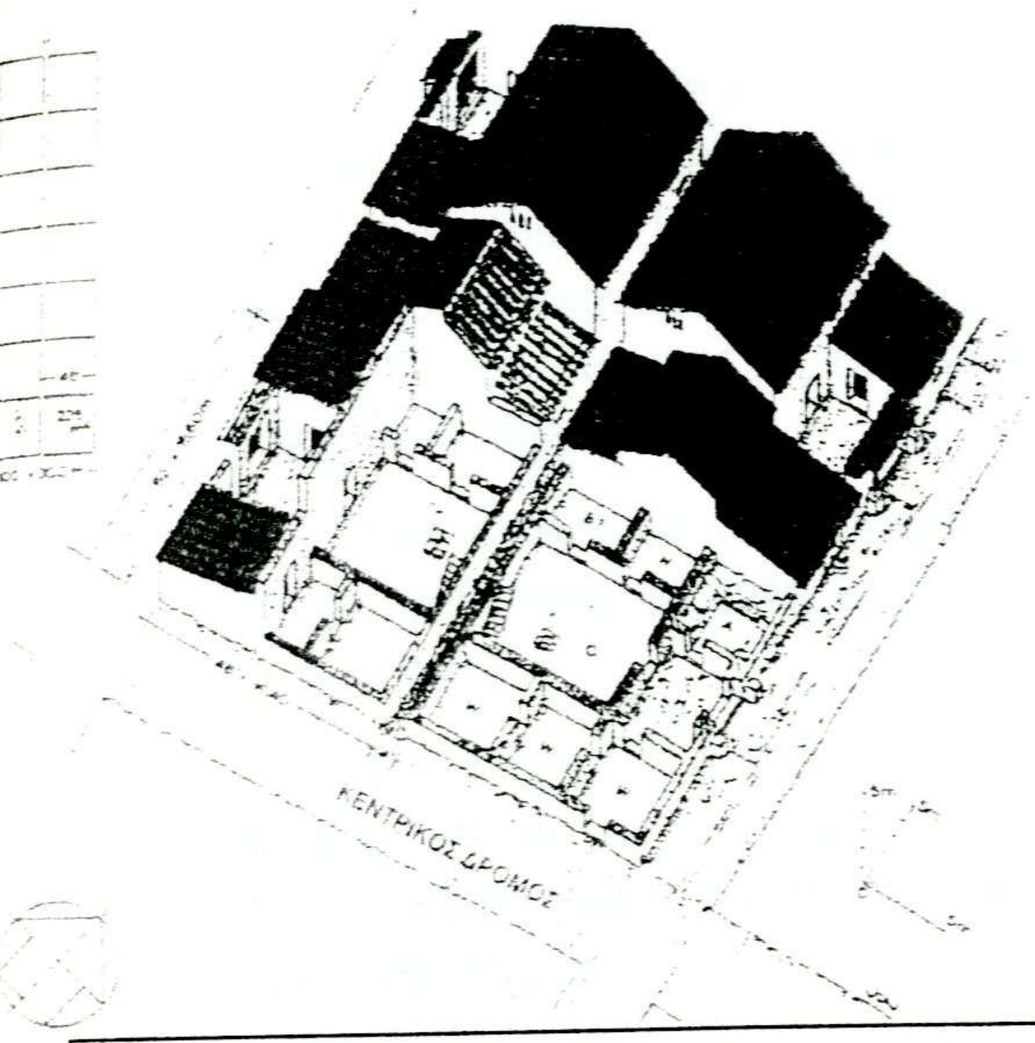

Fig. 1 *: Maison éclatée dans la Grèce antique :*

Production d'îlots en longueur basé sur la parcelle comme unité de base. Celle-ci dans une parfaite uniformité regroupe la maison éclatée autour d'une cour comme dans la "Hara" kabyle.

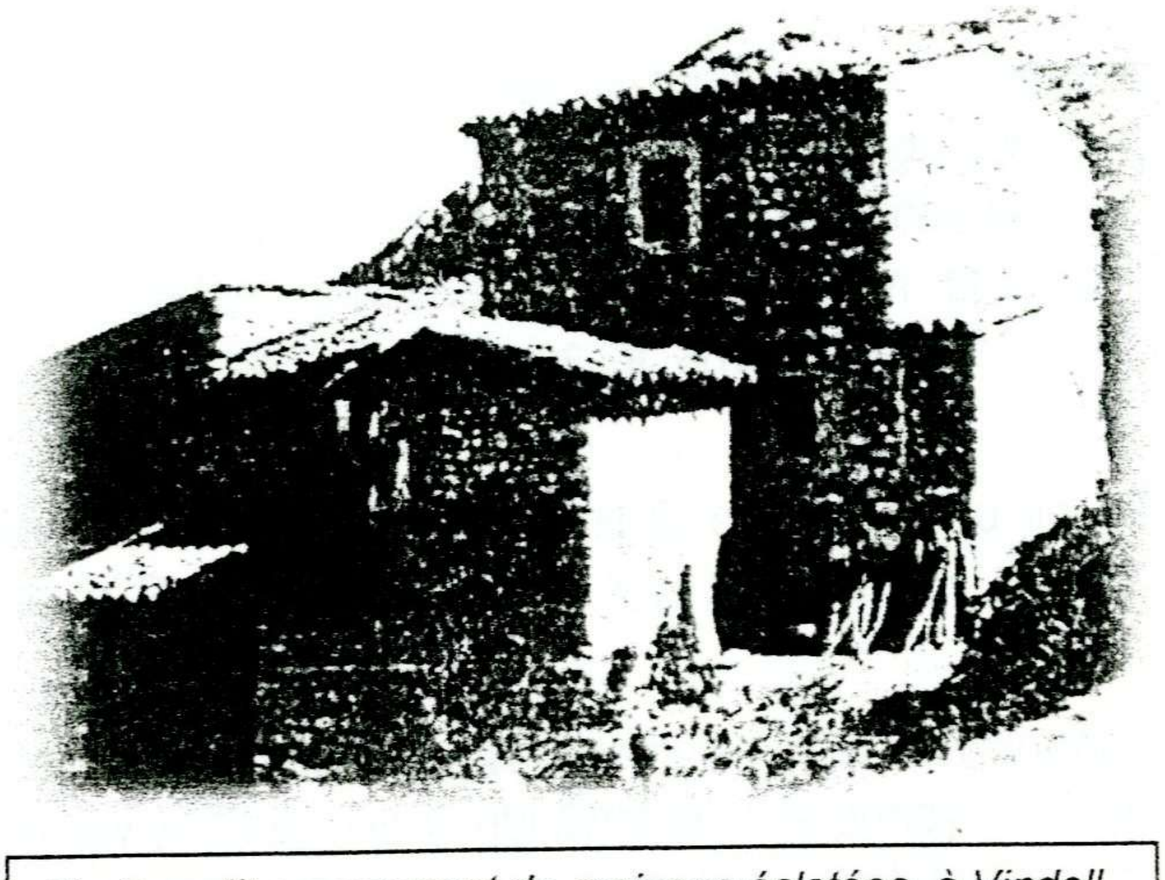

Fig.2 *: petit groupement de maisons éclatées à Vindoll (Leonessa en Italie)*

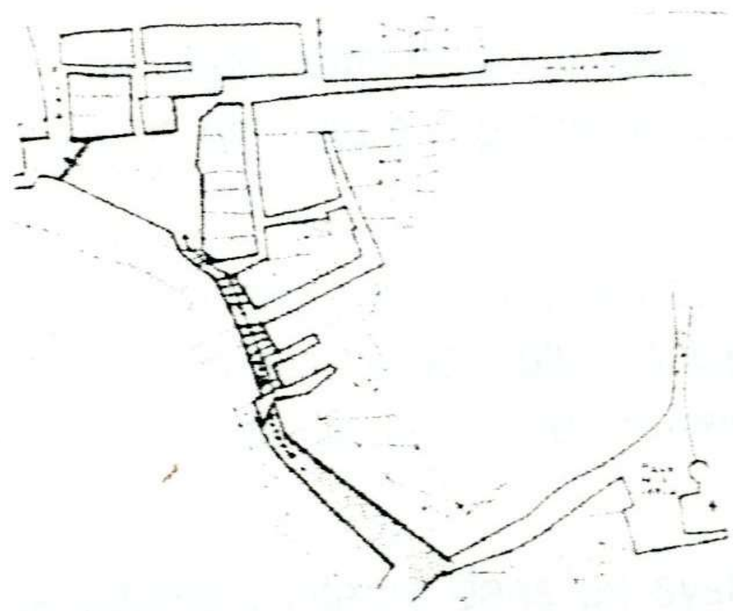

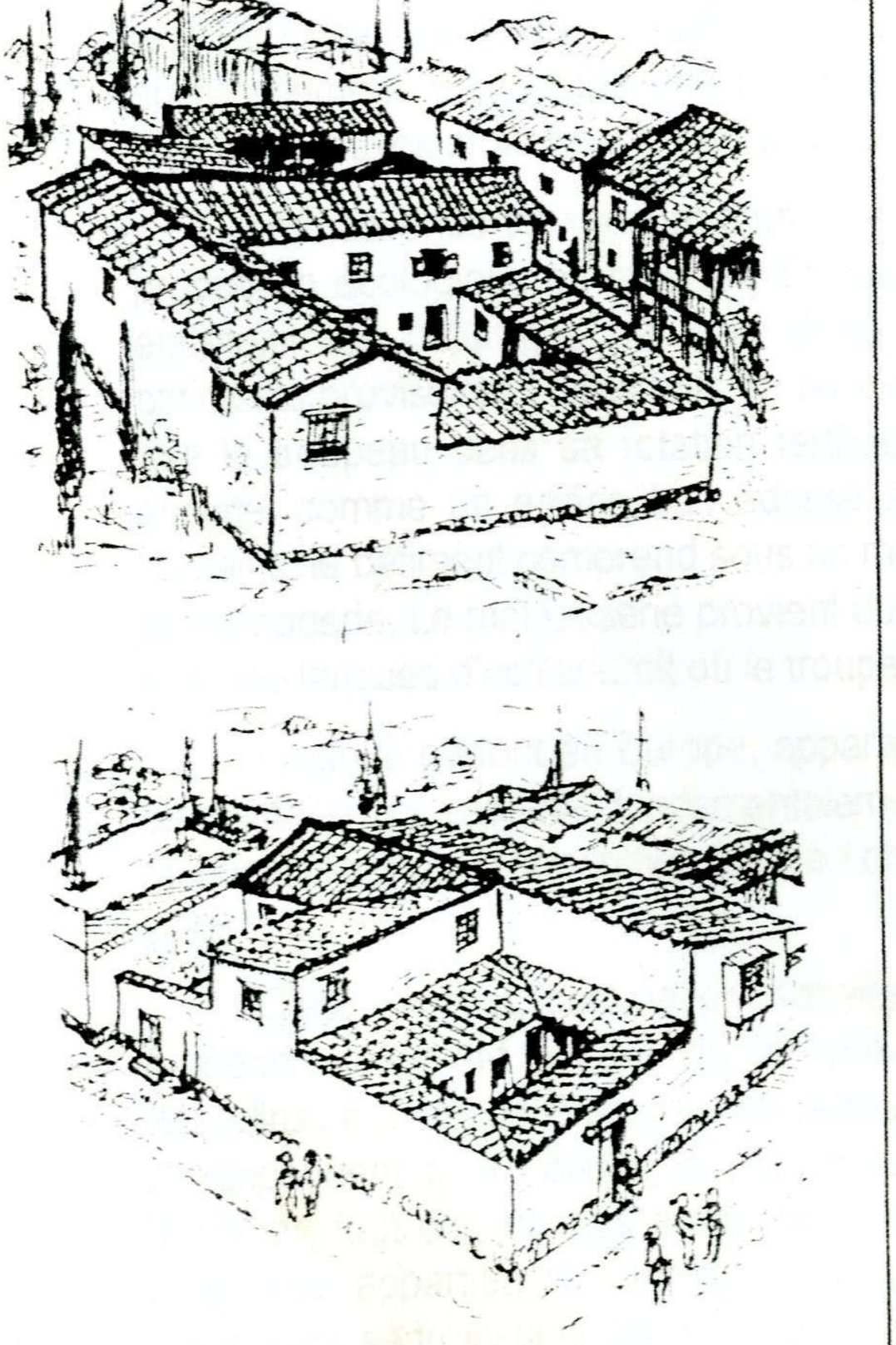

Fig.3 *: Maisons éclatées du V° s. av. j.c. à Athènes en Grèce*

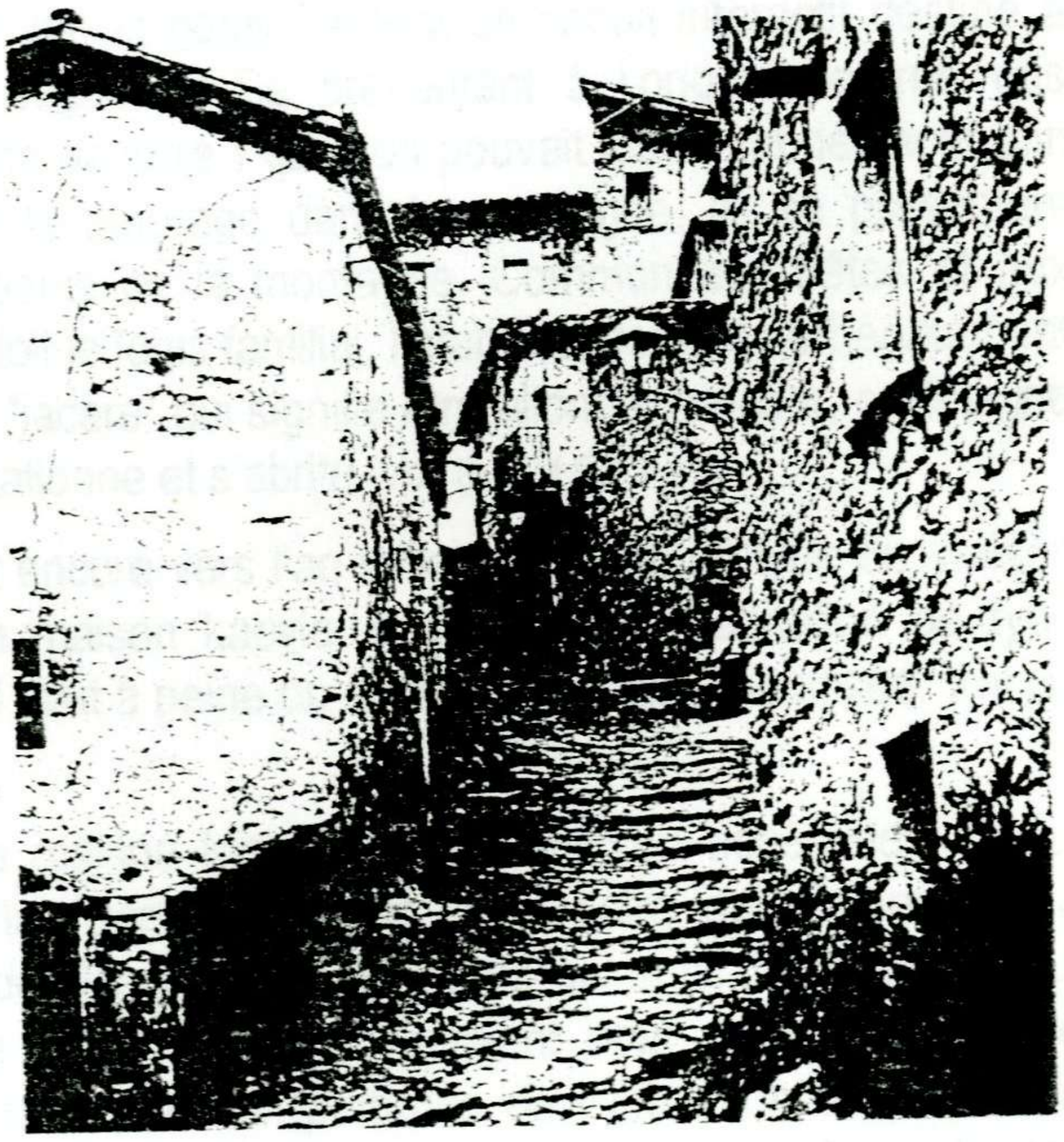

Fig.4 *: Village de Ridaura en Espagne :*

Ensemble architectural d'une ruelle de ce village de montagne dont l'ambiance évoque l'âme de la Kabylie.

- SOURCE : fig. 1& 3 : Dictionnaire de l'histoire de l'architecture mondiale
fig. 2:Ouvrage collectif, *La casa rurale nel Lazio settentrionale e nell' Agro romane*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1967, p. 112.

d'entrée. Plusieurs toits existaient en fonction essentiellement des systèmes de charpente et du mode de pose de la couverture végétale. D'après les éléments historiques et archéologiques dont nous disposons, ce type d'habitat s'est en fait présenté sous forme de maisons éclatées composées de plusieurs cellules proches mais séparées répondant chacune à une destination précise : logement des hommes et des animaux, abri des récoltes, jardin clos. Il arrivait que les lieux changent d'affectation.

Les modes de groupement sont nombreux et variés selon la période ou le lieu où ils se trouvent en Grèce, en Italie, en Espagne, en France. Par exemple (*pl. 21 fig. 4, pl. 23 fig. 1et 2, pl. 25 fig. 2, pl. 26 fig. 1et 2)*

Parallèlement à l'habitation, l'architecture rurale française, par exemple, s'est développée dans la cabane, *Voir (pl. 26 fig. 3 et 4)* dans le buron *Voir (pl. 23 fig. 3 et 4)* qui symbolise le principe même de la transhumance ou encore dans les jasseries qui constituent un patrimoine architectural et paysager original.

Les cabanes qui se présentent sous une forme élémentaire : c'est une toute petite pièce presque carrée construite avec des matériaux rudimentaires. Elles étaient isolées, d'autres groupées dans des villages entièrement composés de "loges".

Le parcellaire est caractéristique d'un mouvement de défrichement avec ses grandes parcelles de lande non enclose au centre du village et ses lopins en culture à proximité ou autour des habitations.

Le buron révèle par son bâti, une disposition et une organisation dominée par les besoins de la production fromagère. Il est voûté en berceau ou pour les burons les plus anciens, en encorbellement. Il constitue une réponse architecturale à la poussée de la lourde couverture de mottes de lauzes et au besoin de fraîcheur.

Les jasseries témoignent d'un savoir-faire ancien parfaitement intégré dans un système de production écologique où relief, hydrologie, homme et bétail forment un circuit interactif destiné à entretenir les pâturages par une fertilisation régulière. Se présentant à l'origine comme des bâtiments provisoires (construits en bois et motte de terre) que l'on pouvait aisément déplacer afin que le troupeau dans sa rotation fertilise tout le pâturage dans la montagne. Ils se présentent ensuite, comme un édifice bas adossé à la pente de la montagne. Commun aux bêtes et aux humains, le bâtiment comprend sous un même toit le logis familial, l'étable de fenil et sert également de fromagerie. Le mot jasserie provient du latin "jacere" qui signifie être allongé, reposer, et désigne dans les langues d'oc l'endroit où le troupeau stationne et s'abrite. *Voir (pl. 24 fig. 1 à 6)*

Presque partout en Europe, apparaissait encore vers l'an mille neuf cent, un type de maison élémentaire qui rappelle fondamentalement la maison kabyle. Il s'agit d'une habitation de type monocellulaire où la séparation famille / cheptel était à peine ou n'était même pas esquissée. *Voir (pl. 25 fig. 1)*

C'est en effet, comme en Kabylie, une maison longue, possédant son accès de façade, perpendiculairement à l'axe de la faîtière. Plus particulièrement, dans l'aire qui s'étend de la Scandinavie jusqu'en Bretagne, on retrouvait des longères élémentaires qui sont des maisons qui correspondent à la couche la plus basse de la société et qui avaient pour caractéristique de dissocier, tout comme nos modernes "buildings" la fonction porteuse de la fonction de paroi : la charpente appartient fondamentalement au système dit de la "cruck-construction" où le toit triangulaire se trouvait soutenu par un système de charpente élémentaire prenant directement appui sur le sol (poteaux centraux sous faîtière), et déchargeant à peu près totalement les murs qui n'avaient alors, qu'une fonction d'écran. Son espace intérieur est à peine différencié et le bétail occupait le fond de la maison, simplement séparé des humais par un sommaire écran végétal.

Fig. 1 *: Cette maison rurale grecque associe deux pièces chacune avec son entrée. Elle se distingue par le nombre élevé d'ouvertures. Les murs sont en pierres liées avec un mortier. C'est une typologie que l'on retrouve aussi dans certains villages de Kabylie où les maisons subissent des subdivisions.*

Fig.3 *: Buron du Nègre, au Falgoux (France*
Il se distingue des autres par sa toiture en Lauze

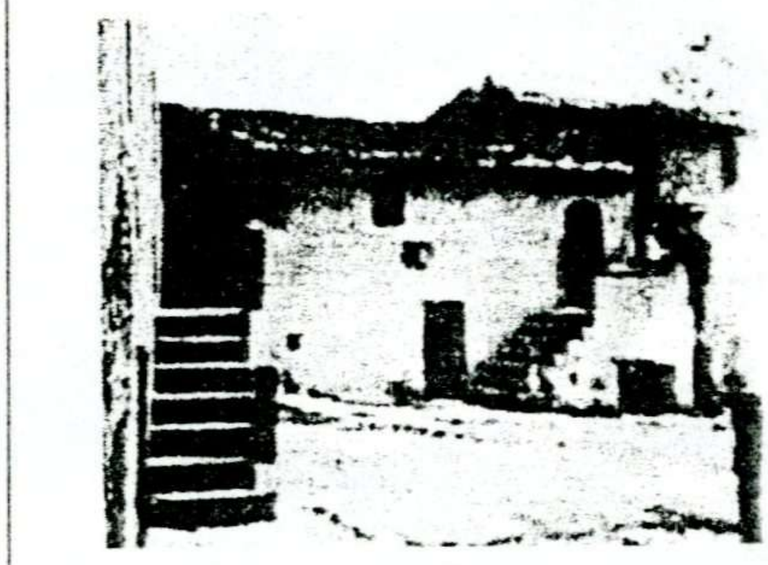

Fig. 2 *: Maison à escalier extérieur à Fiamignano (Italie).*

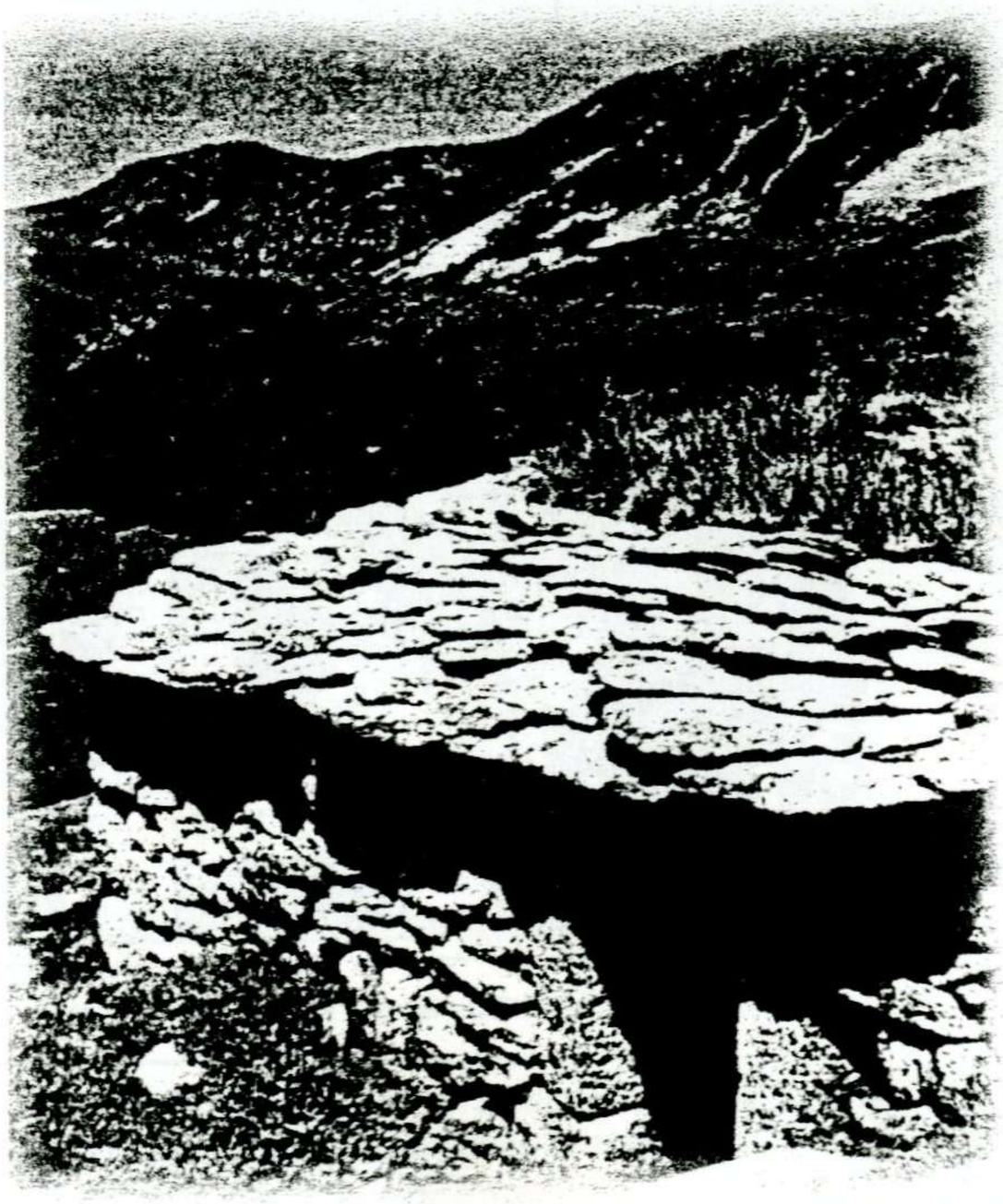

Fig.4 *: Buron de La Garde, vers le Claux(France).*

De type ancien, il se révèle tout à fait intégré au site. Jusque dans la toiture, la pierre est l'élément de base de cette construction.

Le buron symbolise le principe même de la transhumance. Son bâti révèle une disposition et une organisation dominée par les besoins de la production fromagère. Il est voûté en berceau ou pour les burons les plus anciens. en encorbellement ; constituant une réponse architecturale à la poussée de la lourde couverture de mottes et de lauzes et au besoin de fraîcheur.

- SOURCE: fig. 2:Ouvrage collectif, *La casa rurale nel Lazio settentrionale e nell' Agro romane*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1967, p. 109
fig. 3& 4 : LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984, p. 14.

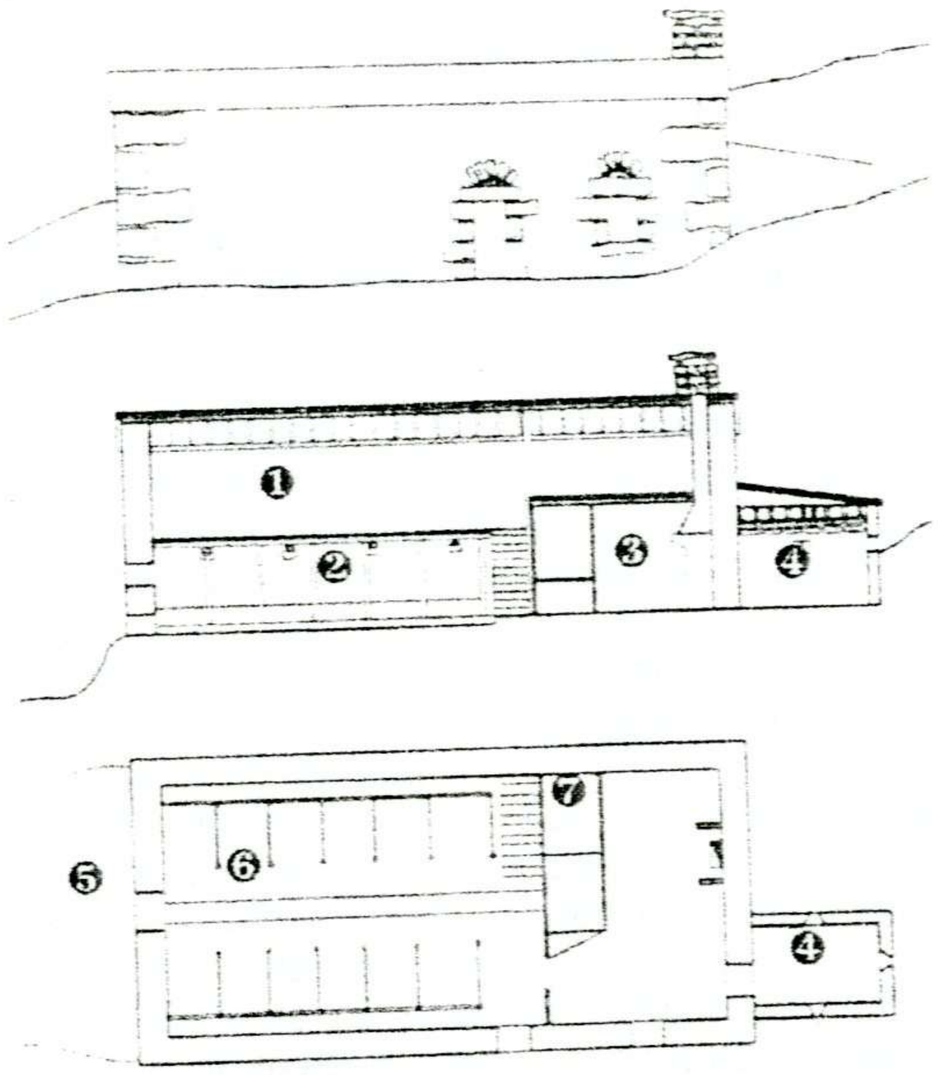

Fig.1 : *Plan, coupe et élévation d'un jas type :*

1, fenil ; 2, étable ; 3, logis ; 4, cave ; 5, serve ; 6, rase.

Le jas (terme qualifiant le bâtiment sans son domaine) présente un plan allongé de forme rectangulaire. La largeur reste constante entre 7 et 8 m ; distance nécessaire à l'établissement dans l'étable de deux rangées de crèches séparées par une allée centrale. La longueur évolue selon l'importance du troupeau.

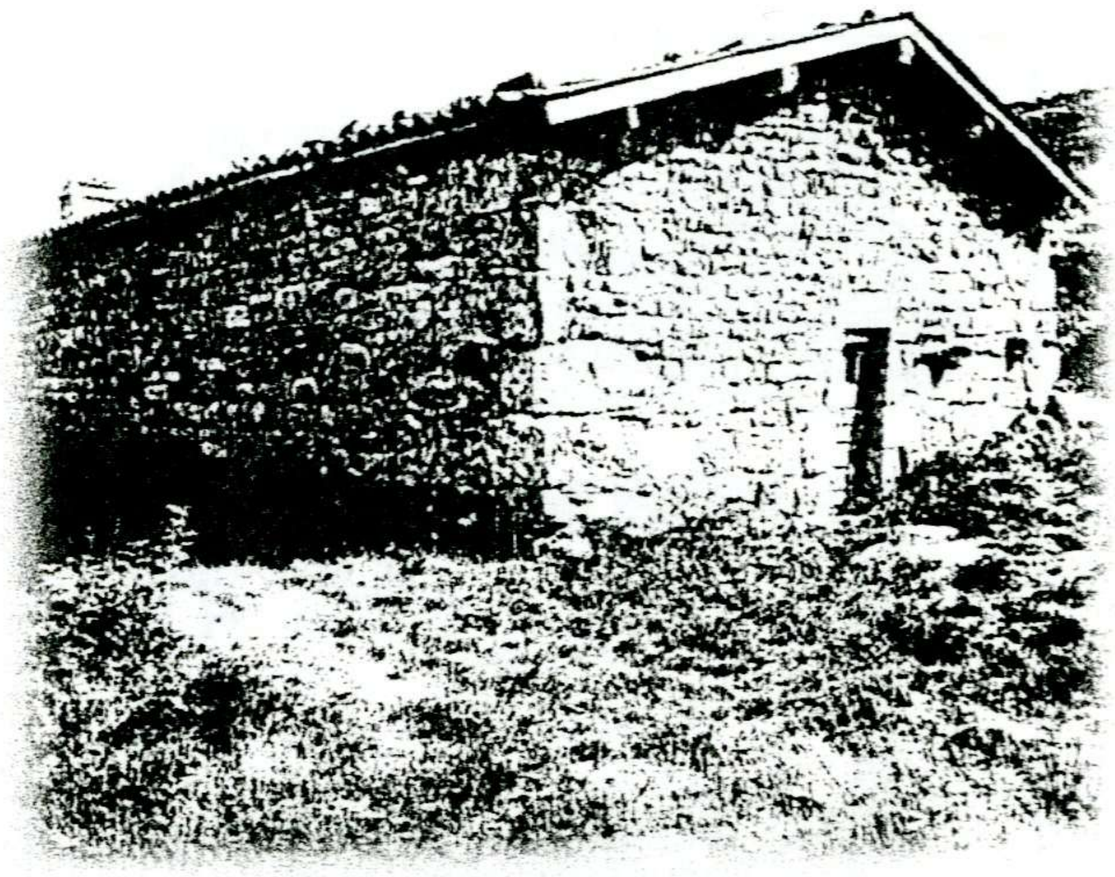

Fig.2 : *Jasserie de Cez Genest :*

Les murs sont construits en moellons de granit irréguliers, auxquels se mêlent des blocs de quartz. Quelques chaînes d'angle ou piédroits de porte utilisent d'énormes blocs monolithes. Les murs sont doublés d'épaisseur, des pierres en boutisse servant de liens.

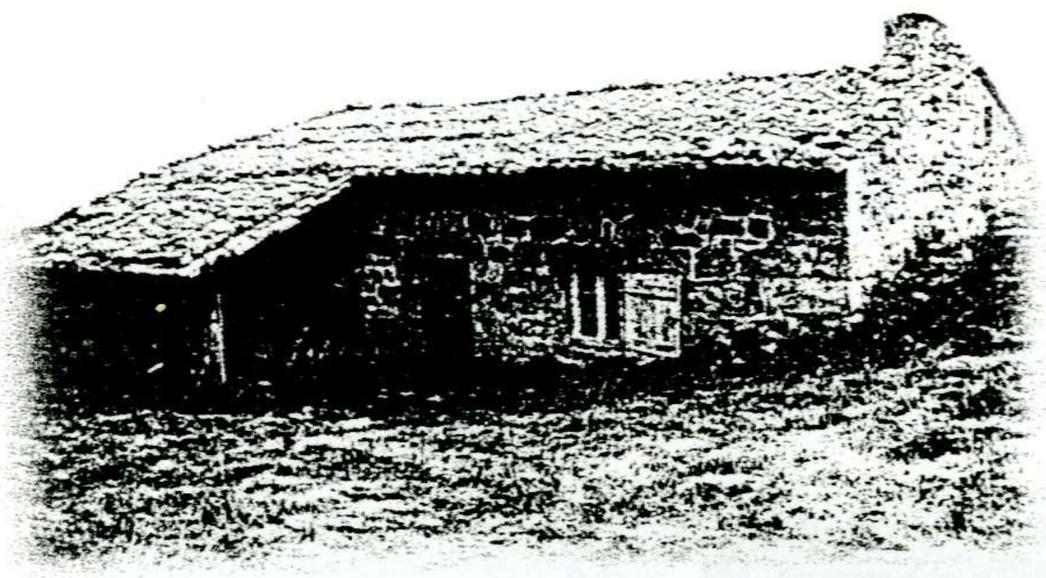

Fig.3: *Jasserie du Merle :*

Le jas bas : le type le plus ancien (fin du XVIII° s.) construit en rez-de-chaussée plus comble avec porte unique en gouterau, commune pour les hommes et les animaux comme dans la maison kabyle.

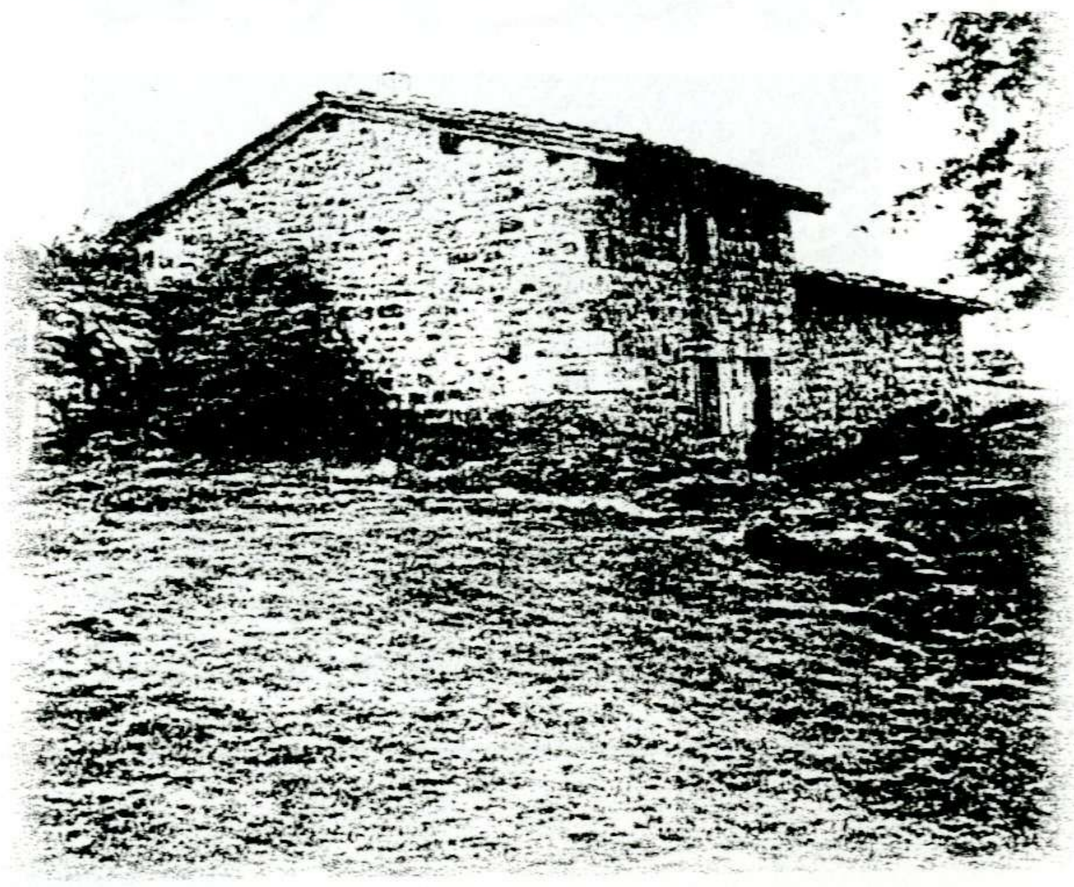

Fig.4 : *Jasserie de Pillière :*

Ici, nous retrouvons la fameuse division tripartite comme dans la maison kabyle : le logis est surélevé aménageant une chambrette en hauteur. Les ouvertures demeurent rares et étroites afin de ne pas affaiblir les murs.

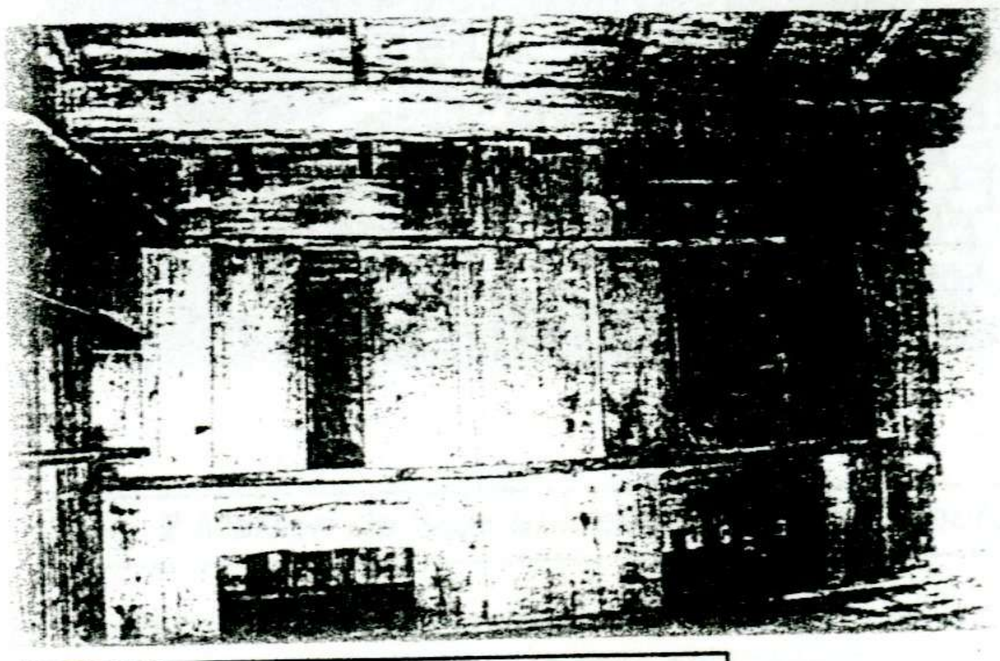

Fig. 5 : *Intérieur de la jasserie :*

Lits clos ou "lits-wagons", en planches de sapin, aménagés dans Une chambre au-dessus de la cuisine.

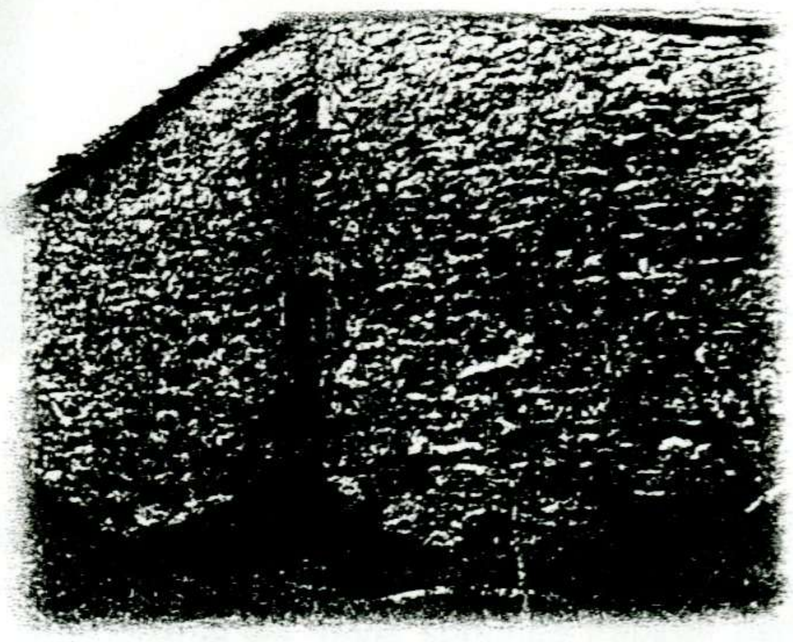

Fig.6: *Sur le côté de l'une des jasseries du Merle, on peut voir sur le mur pignon, de haut en bas : l'orifice d'aération du fenil, la fenêtre de l'étable et le déversoir du purin qui surplombe la serve.*

- SOURCE : fig. 1 à 6 : LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984.pp *15 à 25.*

Fig.1 *: Cette construction située à Strata Florida, dans le Cardingshire (Grande Bretagne) fût datée à l'époque de son relevé, en 1888, du moyen âge. Elle représente le type le plus pure de la longère.*

La maison s'étend eu longueur et possède plusieurs accès donnant sur les murs latéraux. Commune aux humains et aux animaux avec une séparation à peine esquissée à l'aide d'un écran végétal.

Elle est beaucoup plus aérée que la maison kabyle. Notons qu'il n ' y' a pratiquement ni revêtement intérieur, ni extérieur.

L'intérieur de la maison participe de la même rusticité que les matériaux utilisés pour la construction des murs faits à la base d'une maçonnerie liée avec un enduit de mottes de terre.

Le système de charpente rappelle la précarité de celui de la maison kabyle : poutres et poteau sous faîtière en bois brut et voligeage en plantes végétales. Seulement ici, la couverture n'est pas construite en tuiles romaines, mais par des éléments végétaux.
La maison est rectangulaire, à pièce unique et à façade en pignon.

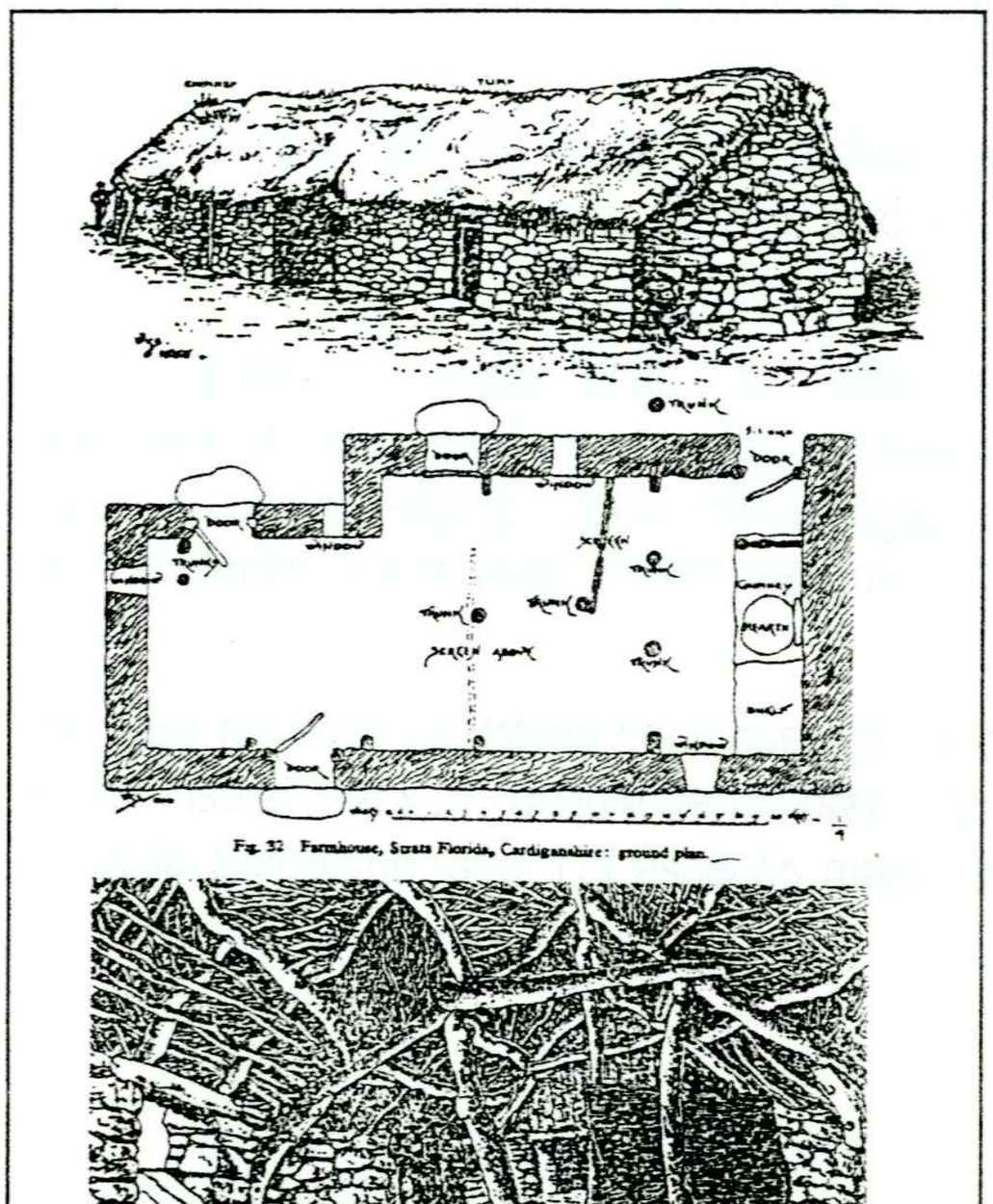

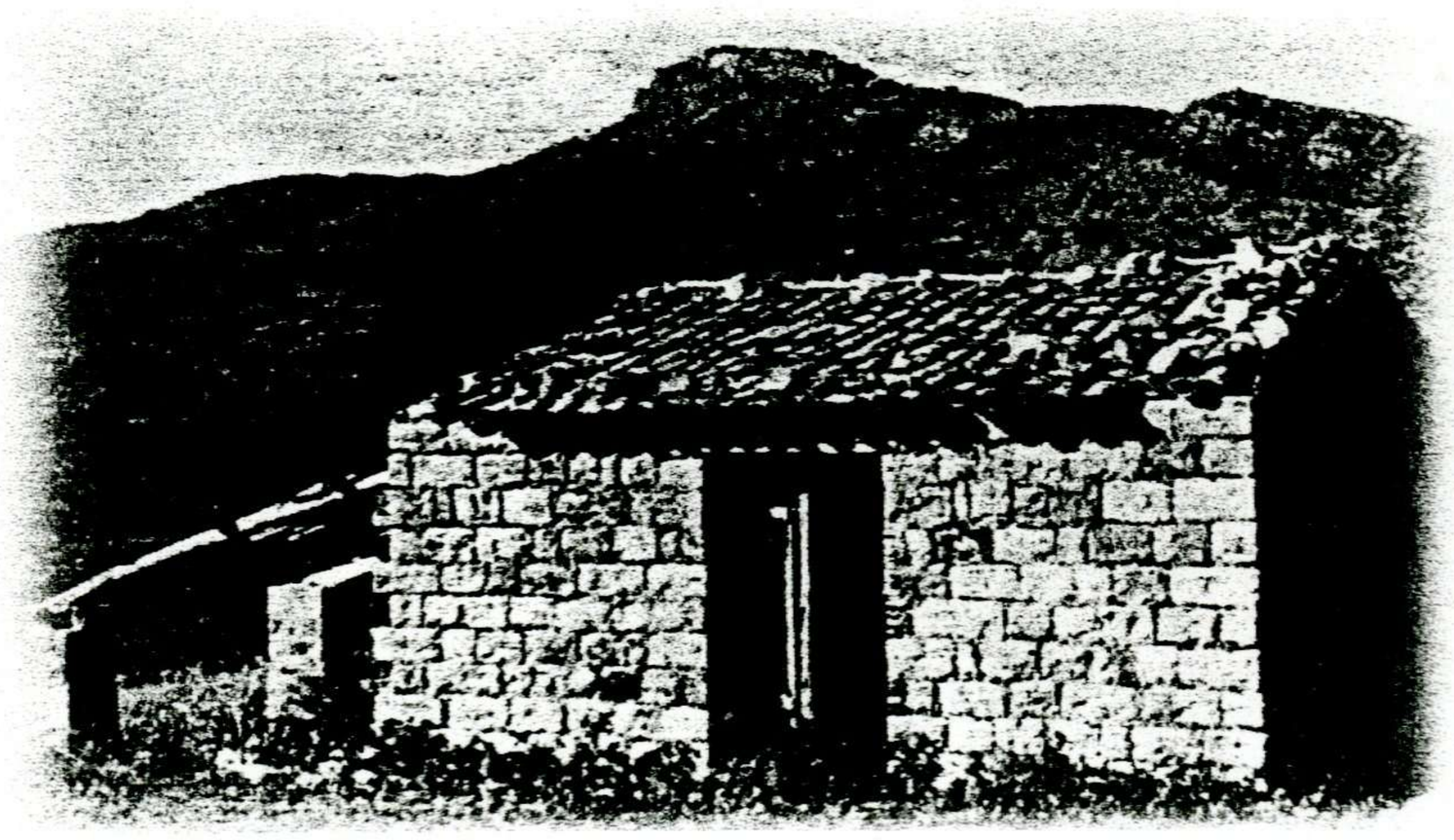

Fig. 2 *Maison de type unicellulaire à San Mauro en Sicile orientale (Italie).*

Hormis le préhaut en portique sur la gauche et les hauteurs des assises de pierre invariables, nous sommes frappés par la similitude de cette maison avec celle de Taksebt.

- SOURCE : fig. 1 : GAILLARD-BANS (P), Aspects de l'architecture rurale en Europe occidentale, *UNESCO,* Paris, p.p. 28 à 34
fig. 2: Ouvrage collectif, *La casa rurale nella Sicilia Orientale*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1973, p. 106.

Les murs étaient sans fonction porteuse. Ils étaient faits de matériaux rudimentaires : maçonnerie en libage liée avec un enduit de mottes de terre. La cheminée de bois et d'argile est indépendante et dépourvue de souche.

Nous voyons qu'il y a là un grand enseignement à tirer de l'unicité relative du mode d'habiter dans la tradition méditerranéenne. C'est véritablement la diffusion d'une typologie d'habitat qui produit une architecture conceptualisée au gré des situations géographiques, climatologiques, et des conditions d'exploitation et du site. Mais, dont l'évolution, sur le plan morphologique, n'a pas connu les mêmes processus.

D'ailleurs, les zoologistes, confirmant l'hypothèse de leurs confrères géologues, ont identifié dans les îles de la côte italienne, toute une faune non insulaire et vont jusqu'à dénombrer, parmi les seize (16) sortes de mammifères de la Corse et de la Sardaigne, sept (7) espèces manquant en Italie et vivant toutes en Algérie.

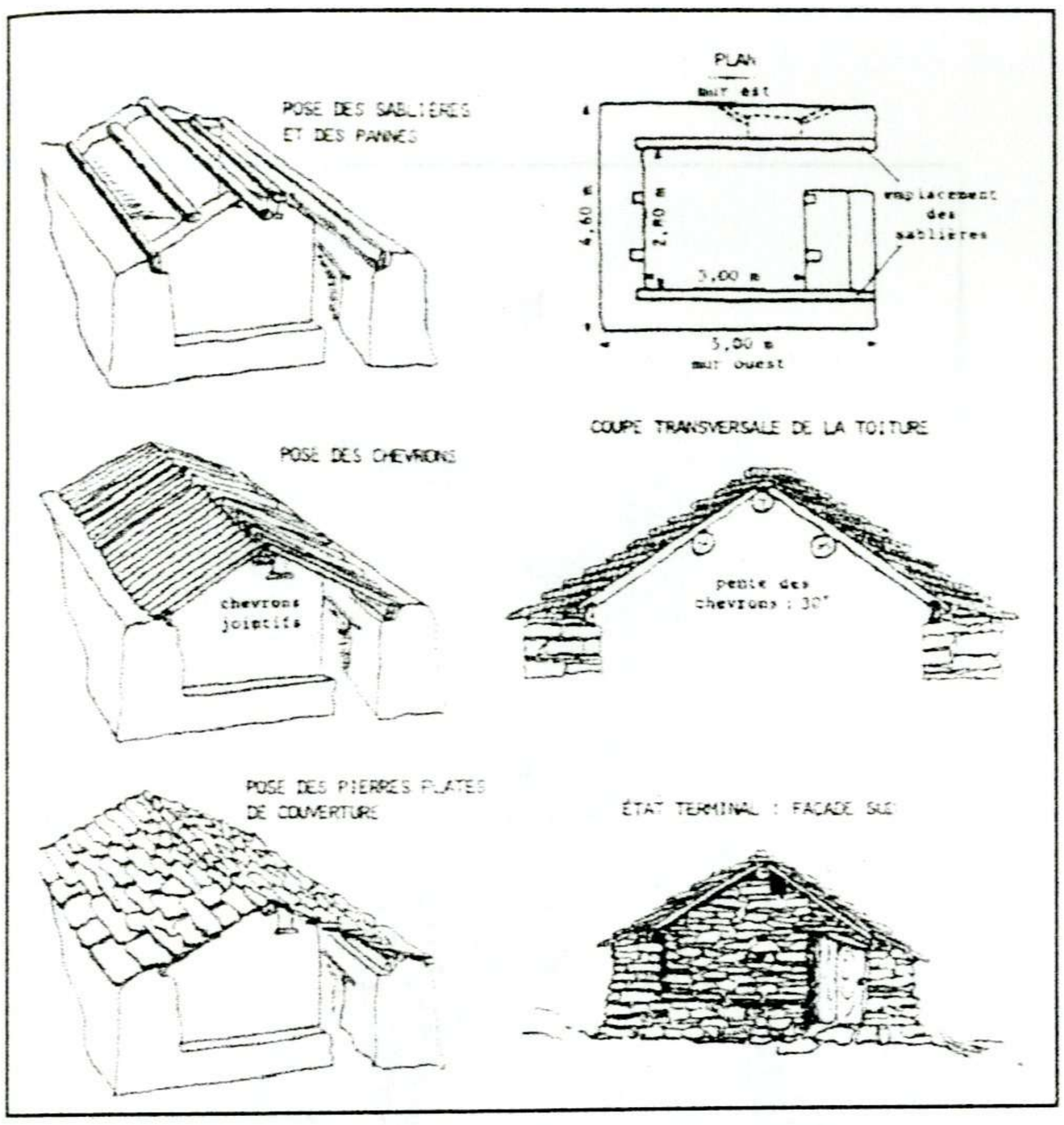

Fig.1 :Cabane du "courtaou de la lit" (France) :

Ces cabanes dont les dimensions intérieures ne dépassaient pas 4,00m de côté, étaient construites en mottes de pierre et de masures. Remarquons l'absence de revêtement mural et la pose de pierre plate de couverture. L'entrée se fait sur la façace en pignon.

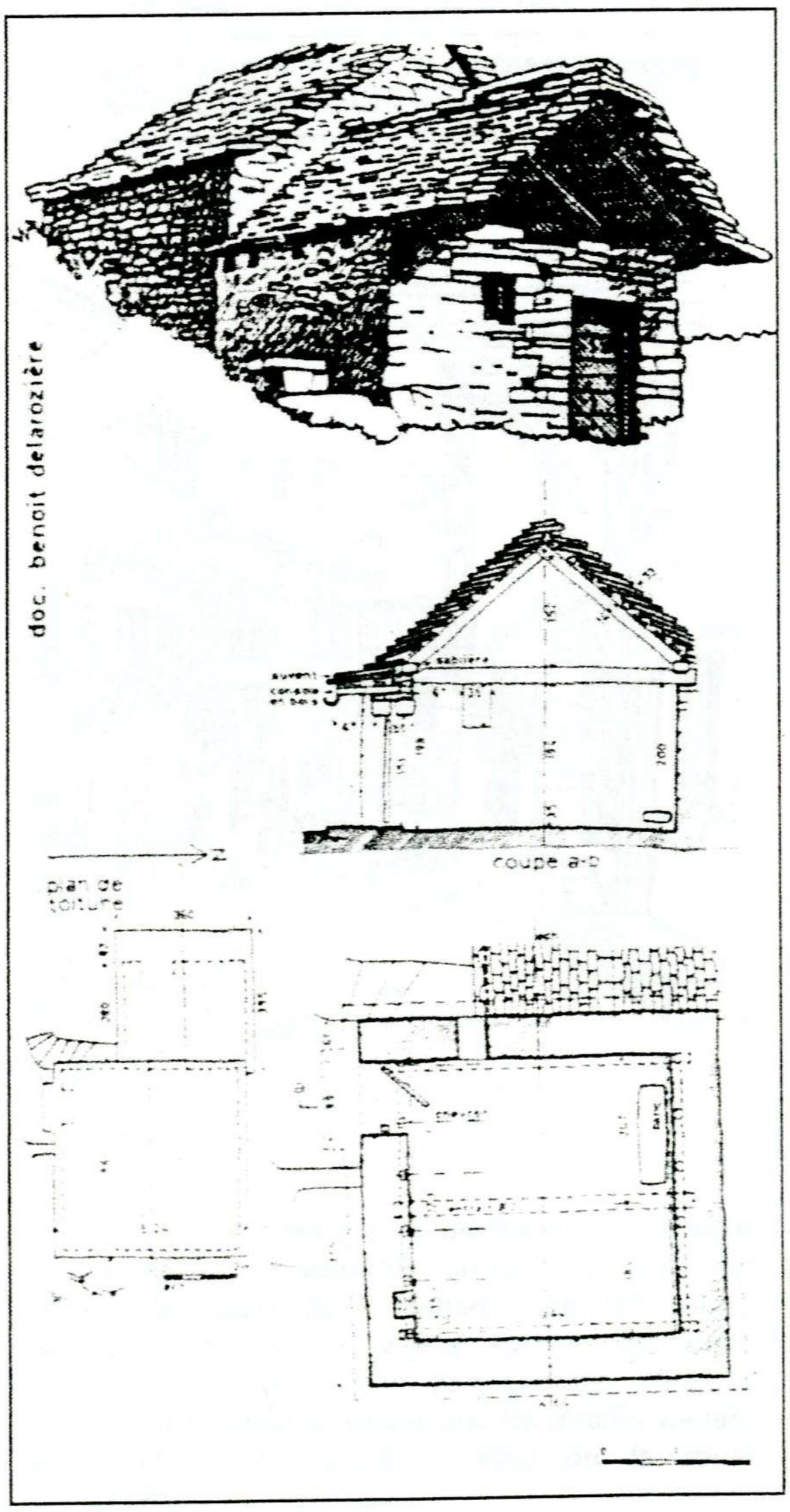

Fig.2 : Cabane au val Vogomesso (France) :

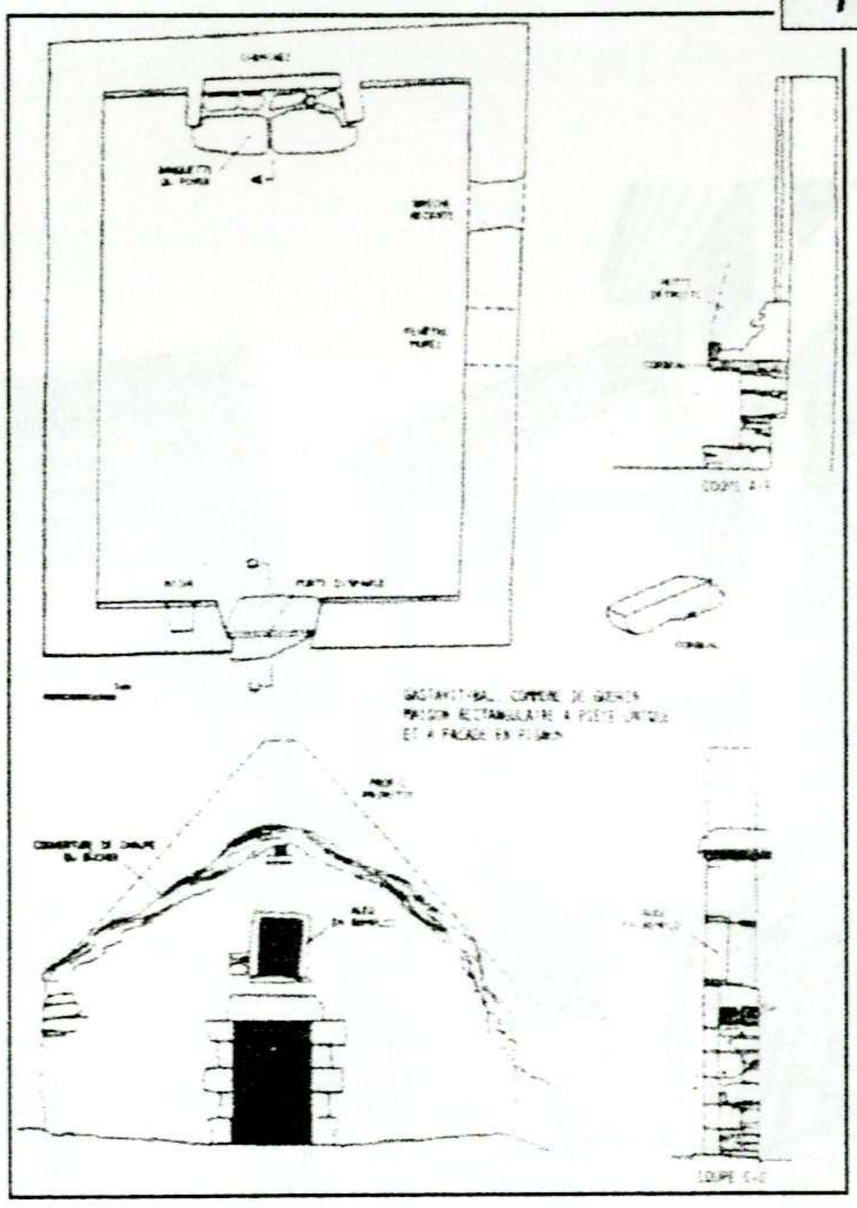

Fig.3 : Maison à Gastavit bas dans la commune de Gourin (France)

L'édifice forme une longère de dimensions intérieures moyennes très proches de celles de la maison kabyle : 7,20m X 4, 80m ; hauteur : 3,90m. La maçonnerie est en moellons schisteux, provenant de la montagne noire toute proche. Des plaquettes et des éclats viennent combler les interstices ou rattraper les irrégularités des assises. Le chaînage d'angle est en blocs massifs. Le liant en mortier de terre. La couverture en chaume. La porte donne sur la façade en pignon et mesurait : 1,06m X 1,75m ; dimensions très proches également de celles de la maison kabyle.

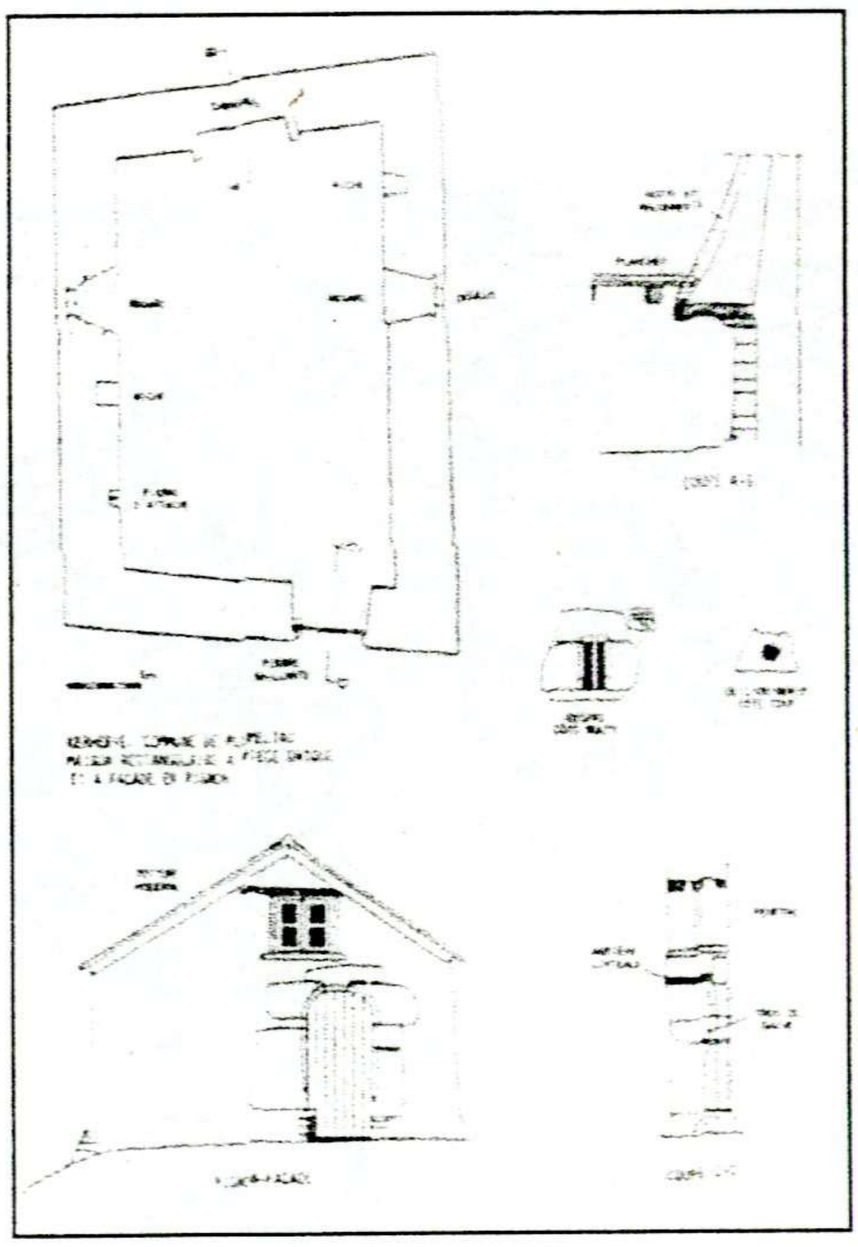

Fig.4 : Maison à Kerherve dans la commune de Plumeliav (France)

C'est une maison à étage munie d'un plancher reposant sur cinq solives. Les dimensions intérieures moyennes sont : 5.95m X 3.55m ; hauteur :4.10m ; hauteur Sous plancher :1.80m. implantée transversalement au bas d'une pente. Les murs sont en minces plaquettes de schiste assisées, liées au mortier de terre, avec ça et là quelques blocs de quartz. Les encadrements sont en granit. La couverture primitive était en chaume de seigle : elle a été remplacée par deux fermes à faux entrait moisé. Remarquons la même allure que la maison kabyle, la même manque d'éclairage, la présence de niches. Sauf qu'ici, nous avons un plancher qui couvre la totalité du plan et l'entrée en arc se fait sur la façade en pignon.

- SOURCE : fig. 1: L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome IV, revue du C.E.R.A.M., Paris,1980, p.74 ; fig. 2 p.96.
. fig. 3 & 4 : L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome VII, revue du C.E.R.A.M., Paris,1983, p.p. 53 & 54.

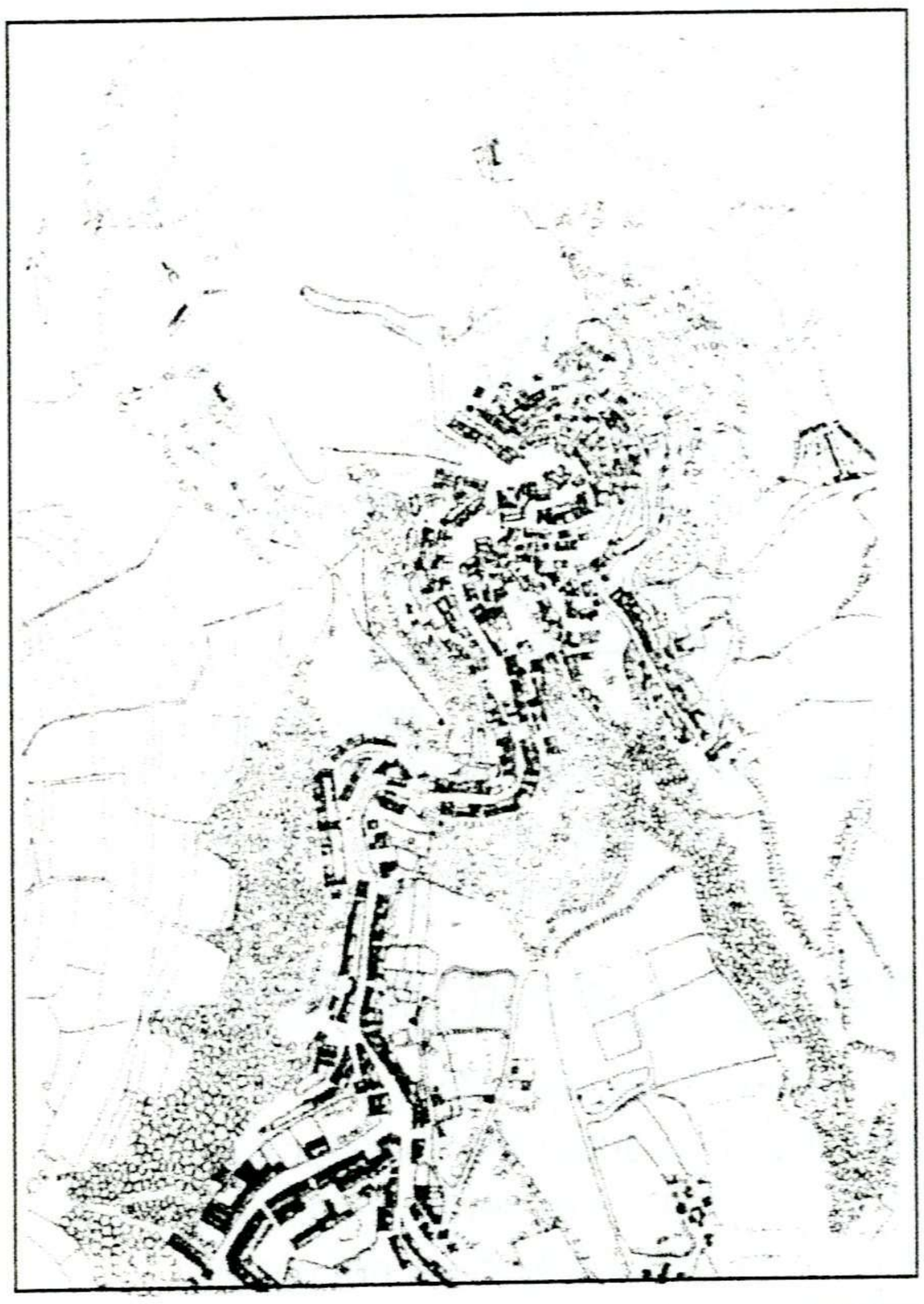

Fig.1 : Vue en plan du village de Cudillero en Espagne

Ce chef-d'œuvre architectural et urbain nous séduit par son centre et origine en forme d'amphi- théatre

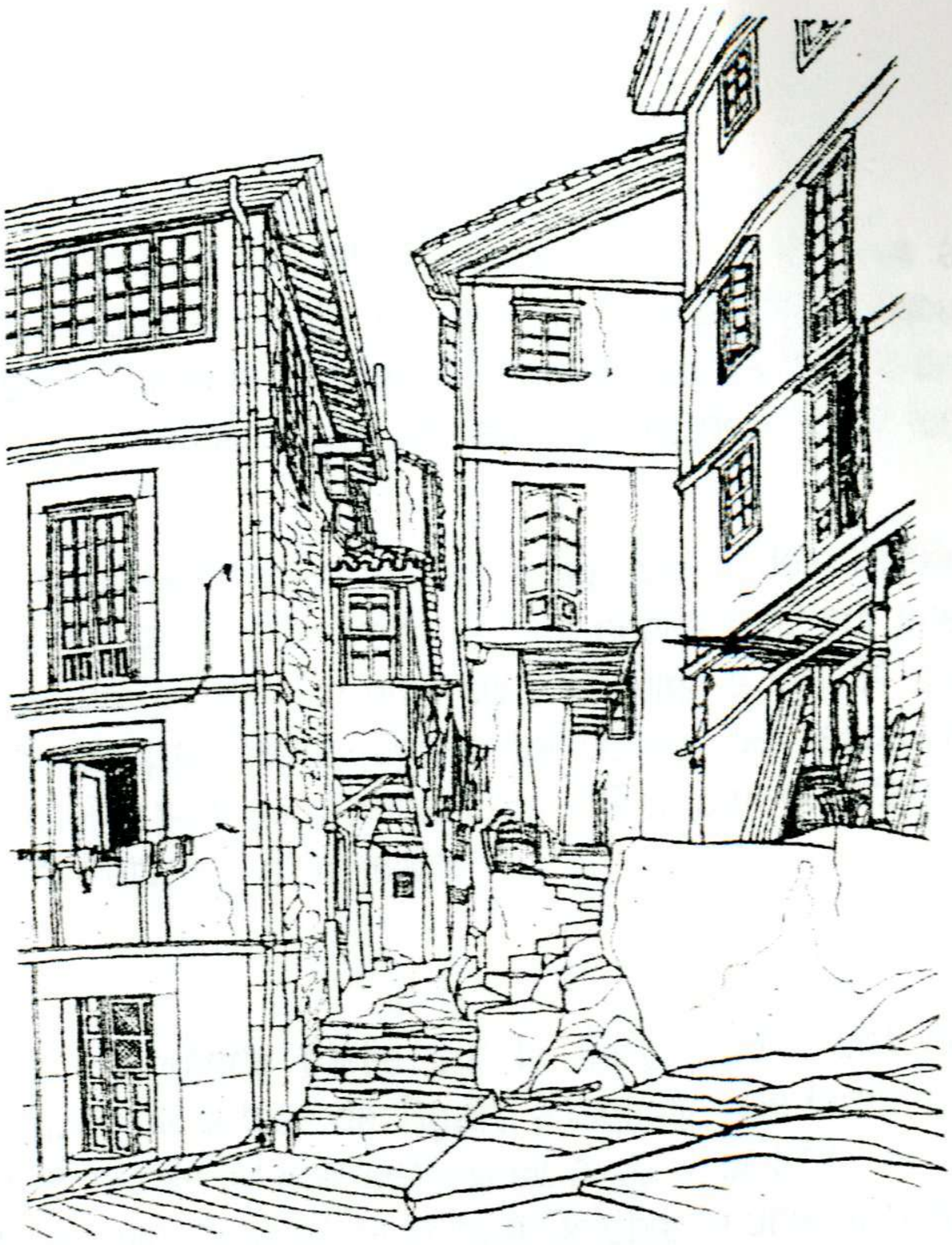

Fig.2 : Crocquis d' ambiance révèlant la typologie urbaine des immeubles d'habitation.

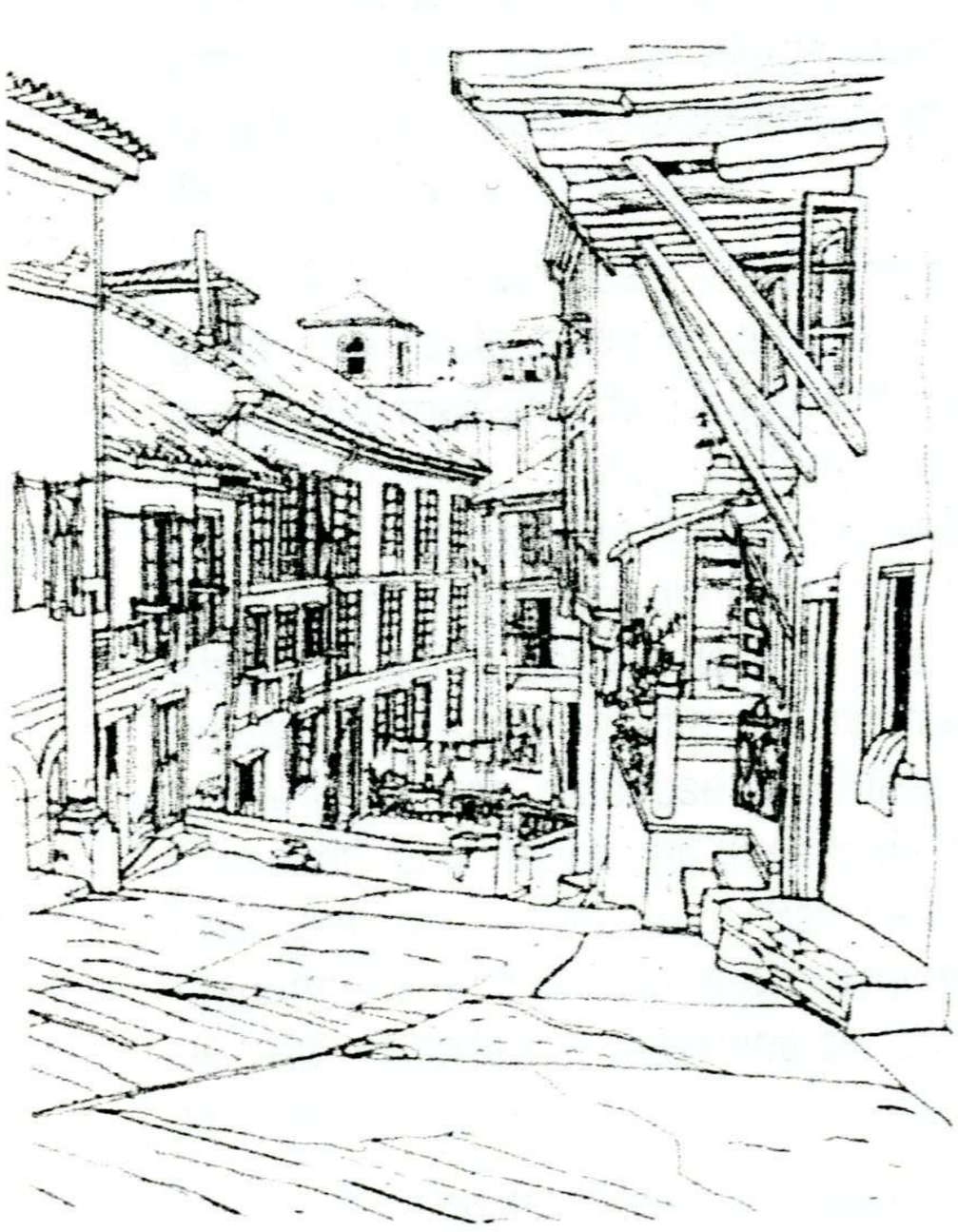

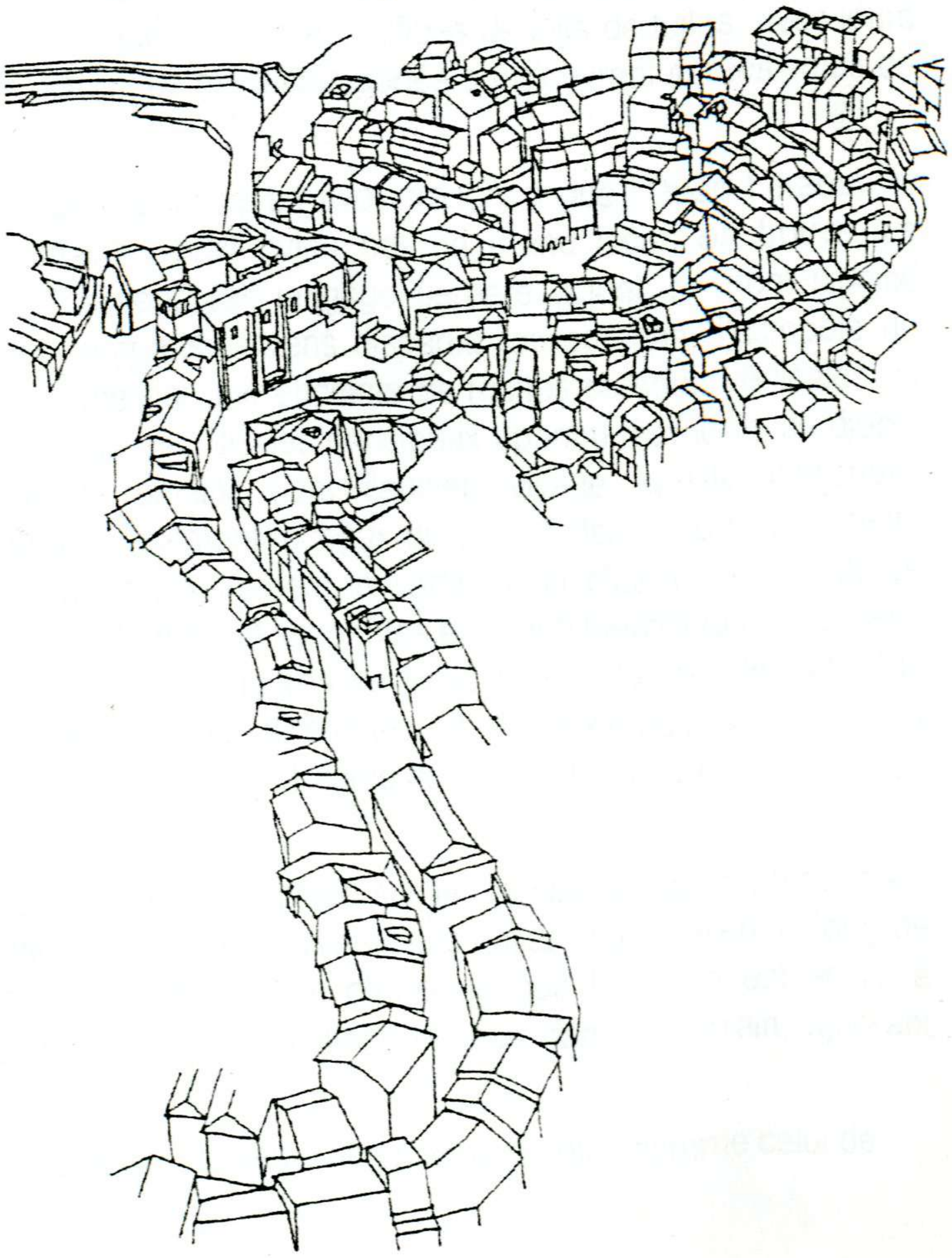

Fig. 3 & 4 : Malgès le décalage sur le plan morphologique du cadre bâti, ce village possède les mêmes processus de formation/de transformation du cadre bâti que le village kabyle : la même implantation le long d'un parcours de crête, la même délimitation du village par les jardins vivriers et la même coissance le long de la route carrossable

SOURCE : Fig. 1 à 4 : L'architecture vernaculaire, Tome VII, revue du C.E.R.A.M , Paris 1983 PP 83 et 84

Chapitre II : **PRESENTATION DU CAS SPECIFIQUE**

A. SITUATION

Pour découvrir Taksebt venant de Tizi - Ouzou, il faut abandonner la RN 12 lorsque à quelques kilomètres à l'Est de la ville, l'on entame la route qui quitte les rives incertaines du Sebaou et l'on rejoint la RN 72 qui aborde les haut monts de Makouda puis, en descendant vers Cheurfa en suivant un trajet en lacets épouvantables menaçant à chaque instant de beaux points de vue sur les piémonts de la Grande Kabylie.

Le parcours effleure une harmonieuse succession d'échancrures au creux des ravins verdoyants et corniches offrant une vue agréable sur la mer. Ce trajet s'ouvre petit à petit sur une baie et nous amène à Tigzirt, une ville historique. *Voir (pl. 29)* On empreinte ensuite la RN 24 qui mène d'Alger à Béjaia le long de la Frange littorale par Dellys, Tigzirt qui permet de découvrir Taksebt à 3 km de cette dernière après avoir franchi le pont surplombant l'oued Feraoun et entamé le chemin de Wilaya 252; contrée qui ne manque ni d'attrait ni d'originalité

B. IDENTIFICATION DU SITE ET TOPONYMIE

On reconnaît facilement le village établi en grande partie sur le flanc Sud - Est de l'épanouissement rocheux du cap Tadles ; à l'horizon de la baie de Tigzirt, à laquelle elle forme un magnifique arrière plan, par une construction considérable (Mausolée) *Voir (pl. 30 fig. 2, pl. 57 fig. 1à 4)*, grosse masse isolée, haute de 15 m environs étincelante de soleil de Mars à Octobre, à une certaine distance du pied Sud - Ouest de l'escarpement. Au pied de ce monument, antique, rond que les habitants du lieu appellent " Soumaâ ou Roumi" (le minaret du chrétien) et que par beau temps, on voit de Dellys, s'étendent sur le flanc sud-est de la montagne d'innombrables maisons aux toits de tuiles, pour former dans un chaos de broussailles un des villages les plus pittoresques et les plus étranges de la région. Le village regroupe des maisons basses coiffées de toits de tuiles, avec leurs façades aux couleurs naturelles de pierre portant de modestes portes qui s'ouvrent sur les voies de dessertes. *Voir (pl. 34 fig. 1)*

A trois kilomètres seulement à l'Est de Tigzirt, après avoir franchi à gué l'Oued Feraoun et gravi une pente abrupte, que la voie romaine devait éviter par un grand lacet, on trouve les premières maisons du village Kabyle de "Taksebt" (en langage berbère actuel, ce nom signifie "l'endroit fortifié "). Aujourd'hui même, les remparts anciens disparus (ou presque) l'acropole de "Taksebt" reste un nid d'aigle imprenable, formé par une enceinte de roches presque verticales au point culminant du promontoire (cap Tadles) qui est l'un des principaux épanouissements du djebel Abizar et qui la défend de trois côtés. La cité romaine, dont l'ancien village kabyle n'occupait qu'une très faible partie, couronnait l'épanouissement rocheux du cap Tadles : A part une petite fraction car trop rocheuse à l'Ouest, il couvrait entièrement le sommet du plateau horizontal de "Taksebt" (247 mètres au dessus de niveau de la mer) et les pentes en amphithéâtre qui le bordent, très raide surtout au Sud - Est. Ce ne sont que décombres de toute nature, longs fragments de maçonnerie, soit en blocage ordinaire, soit en moellons et briques ou même en assises de pierres de taille, chapiteaux communs de tous modèles, colonnes, fragments de poterie, briques, etc. *Voir (pl. 58, 61 et 61)*

Des constructions relativement récentes prennent place sur les anciennes en rupture totale avec le caractère spécifique du site. Un peu plus loin se dressent des "villas" qui s'étirent le long de la voie mécanique (C.W. 252) qui achèvent cette œuvre chaotique que l'homme est arrivé à accomplir ces dernières décennies ; formant des constructions diluées dans le terrain, ignorant complètement l'originalité du site.

Le nom historique de "Taksebt" constitue un problème non encore résolu ; comme celui de

Situation du village par rapport à l'armature urbaine régionale

Fig. 1: *Vue sur le mausolée et le village de* **Taksebt** *à partir du contre ville de Tigzirt.*

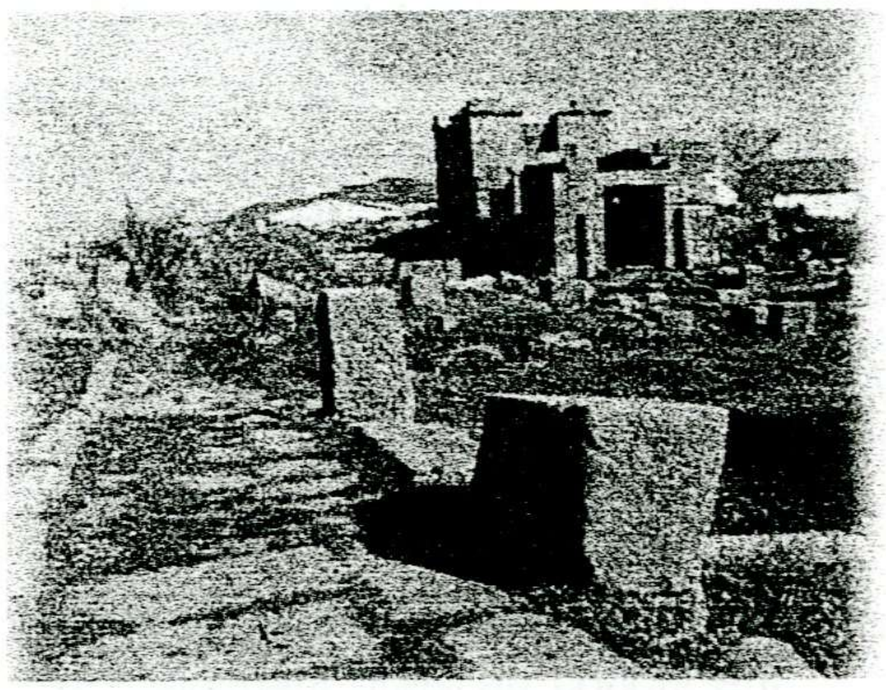

Fig.3 *: Tigzirt : voie dallée aboutissant sur un petit temple.*

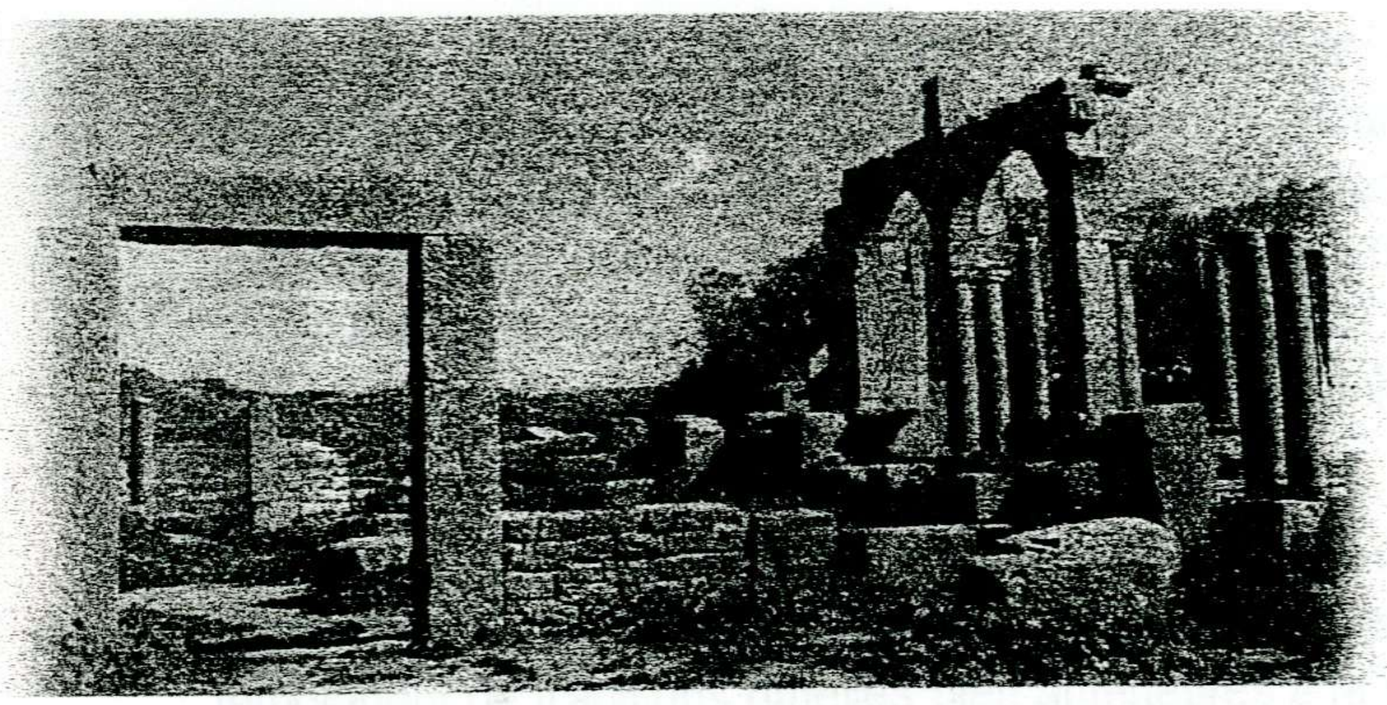

Fig. 2: *Tigzirt : vue sur les vestiges archéologique de l'antique IOMNIUM ici, la basilique chrétienne.*

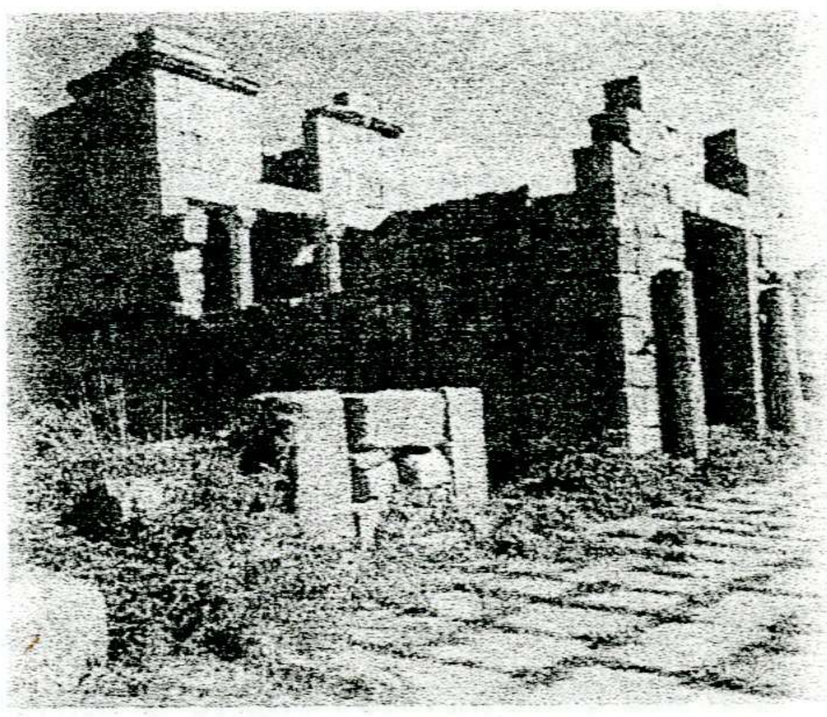

Fig. 4: *Tigzirt : le petit temple au milieu des débris de la cité antique.*

Fig.5 : *Vue sur la baie de Sidi Khaled à partir du noyau ancien de* **Taksebt**

Tigzirt, il se trouve à chaque fois remis en cause par une nouvelle découverte archéologique suivie d'une réinterprétation de l'itinéraire d'Antonin, et de la table de Petinguer. longtemps identifiés avec Rusippisir (Taksebt) et Iomnium (Tigzirt), alors qu'on plaçait Rusuccuru à Dellys, le nom est remis en cause par la découverte d'une inscription portant le nom Ruscuccuru à "Taksebt".

La nouvelle découverte d'une inscription a finalement conforté l'hypothèse de Rusippisir (Taksebt) et Iomnium (Tigzirt).

C. HISTORIQUE

Le problème de l'urbanisation en Afrique dans l'antiquité était erroné chez les historiens qui se sont mobilisés à démontrer que les créations urbaines étaient éventuellement dues au concurrent romain. Cependant, certains historiens font remonter le mausolée de "Taksebt" à la période allant de 203 av. J.C., date correspondant à la chute de Carthage, où la ville passa sous le contrôle des chefs autochtones, jusqu'à 40 après J.C. où Caligula a annexé la Mauritanie après avoir assassiné son roi Ptolémée.

Beaucoup de stèles datant de cette période ont été retrouvées à "Taksebt", mais elles témoignent plus sur l'art punique . Nous n'avons aucune donnée qui nous permette de reconstituer cette ère . La baie de Tîgzirt offrait aux phéniciens des conditions exceptionnellement favorables, à proximité d'eau douce, et par son avancée et son relief le Cap Talés leur offrait une meilleure possibilité de défense et de contrôle. Selon Euzennat[1] , il s'agît déjà de l'acropole de Taksebt qui fût sans doute d'abord une simple escale, puis une colonie isolée sans communication avec un arrière pays peu accueillant.

Notons l'existence à Taksebt comme à Tigzirt d'un sanctuaire de Saturne Baal posé sur un haut lieu qui domine le pays et la mer, d'où proviennent sans doute un grand nombre de stèles qui témoignent de traditions rituelles bien antérieures à la conquête romaine et que l'on retrouve sur les autres comptoirs puniques de la côte.

L'histoire de Taksebt, bien qu'étroitement liée à celle de la Mauretanie, reste à écrire. Les conditions historiques et géographiques liaient Tigzirt et Taksebt ; des fois en se basant sur les légendes locales : " Tigzirt et Taksebt ne formaient autre fois qu'une seule ville, à l'Ouest régnait le père, à l'Est le fils, un pont superbe unissait les deux cités . Ce pont lui même n'est peut être pas aussi imaginaire qu'on peut le croire, car la voie romaine qui unissait les deux localités avait à traverser le ravin profond de l'oued Feraoun sur lequel a pu , en effet, exister un pont "[2]

La romanisation de Taksebt[3] coïncide après l'annexion à Rome de la province par l'empereur Claude en 40 après J.C qui va opérer le rétablissement d'ordre après la révolte du pays tout entier derrière Aedmon affranchi du prince.

C'est ainsi qu'il réorganise tout son territoire en posant les bases d'une domination solide. Il établit un peu partout des nouvelles colonies de vétérans, et en installe une sans doute, à Taksebt. L'assise défensive que propose le site fût déterminant dans le choix de ce dernier.

Puis ce fût la construction du rempart, premier jalon de l'urbanisation de Taksebt qui a permis l'édification de nombreux ouvrages d'utilité publique: les thermes, un édifice dont subsiste encore aujourd'hui la porte . Enfin avec l'avènement du Christianisme dés le III ème siècle ce fût la construction d'édifices religieux:, chapelle, basilique, église.

---

[1] Nous nous sommes exclusivement référé à l'unique ouvrage relatant l'historique de Taksebt à savoir : EUZENAT, « Histoire municipale de Tigzirt », M.F.R., 1955

[2] Ibidem.

[3] Voir Section III, Chapitre II de cette première partie du mémoire se rapportant à l'occupation romaine de Taksebt.

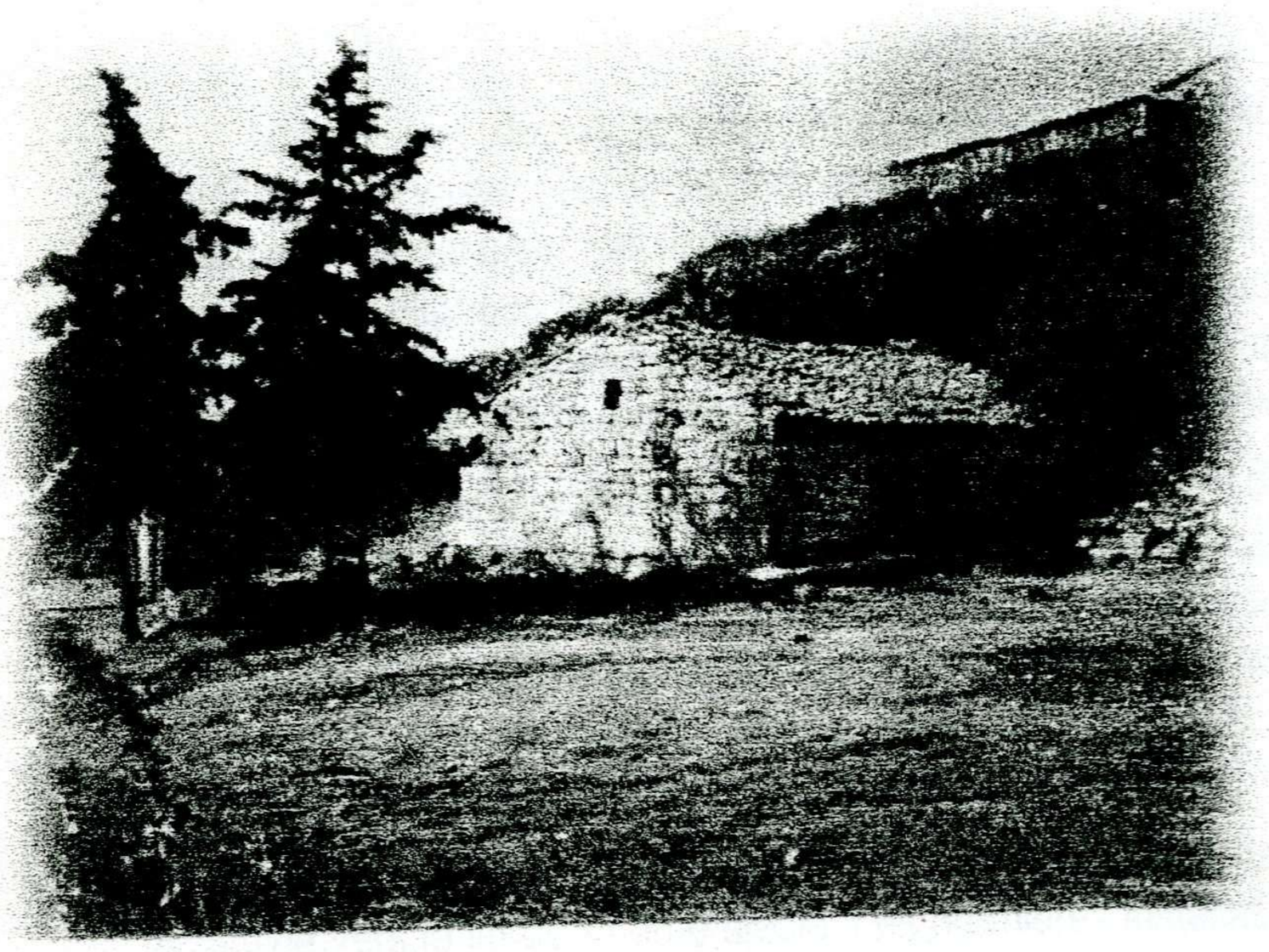

Fig.1: *Situé à l'entrée du village venant de Tigzirt par le biais du parcours antique, cet édifice religieux présenté exactement la même typologique que la maison d'habitation*

Fig.2: *Le mausolée de* **Taksebt** *, état de conservation de ce monument véritable centre et origine du village.*

Notons que depuis le pied de l'escarpement de Taksebt, fort loin vers l'Est et la mer, s'étendait une vaste nécropole très curieuse de plusieurs milliers de sépultures. Ce qui est impressionnant dans cet établissement c'est que ce site devait offrir peu d'analogie avec les colonies régulièrement alignées sur des terrains plats ou à peu prés comme était Pompéi. On se figure mal une voie décumane escaladant les rampes rocheuses à 45°, qui dévalent à pic depuis les sommets du promontoire jusqu'à la mer, formées par des strates parallèles redressées obliquement.

A l'arrivée des vandales et peut être même avant, Taksebt est abandonnée; les vandales, célèbres par leur cruauté, ont dû certainement détruire le rempart romain pour avoir une ville ouverte (principe religieux). Ils ont anéanti l'ensemble des riches et populeux établissements fondés sur la côte par les carthaginois ou les romains. Ce n'est plus qu'une toute petite agglomération misérable que tiennent les byzantins au VIème siècle, simple escale ramassée autour d'un fortin, capitale dérisoire et sans doute ville unique.

L'établissement des kabyles à Taksebt coïncide probablement avec la fin de la domination byzantine vers la fin du VI ème siècle. Les premières installations furent celles des réfugiés d'autres villages de l'intérieur du pays. Ceux-ci ont fuit leurs villages d'origine d'où ils ont été expulsés pour enfreint à la communauté villageoise. La raison de leur occupation du cap Tedles fût probablement l'existence, déjà, d'une ancienne cité dont les matériaux pouvaient être exploités. Nous ne pouvons admettre que le site physique était la raison de leur occupation car il présente des handicaps (vents, contact avec la mer, etc.) que traditionnellement les kabyles ont toujours fuit.

Si l'on sait pertinemment que les kabyles préfèrent les crêtes pour des raisons de protection, d'appropriation de l'espace et de détermination du territoire le flanc Sud-Est du Cap Tadles leur offrait des conditions exceptionnellement favorables même si les kabyles ont traditionnellement évité la mer car l'occupation de la côte sont, en plus de l'activité agricole, soutenue par sa raison fondamentale : le piratage qui a commandé l'installation, donnant suite à la structuration du territoire. Le consensus sur l'espace à produire, assurait la continuité spatiale du cadre bâti. A ce sujet, l'agriculture a toujours favorisé le rapport terre / lieu d'habitat plutôt que le lieu d'habitat / équipement. Ce choix lui permettait de mieux surveiller ses terres et d'associer sa famille au travail de la terre.

C'est à peu près dans ce contexte que la nouvelle parcellisation du territoire s'est élaborée et a donné naissance à une nouvelle structure en intime liaison avec le site. Cette structure en plus des habitations, comprend certains espaces et bâtiments d'utilité publique : "Tajmaât" (symbole par excellence d'une communauté, d'un ordre social, juridique et culturel), le sanctuaire, la place du village, la fontaine, les cimetières etc.

A l'exception du mausolée auquel on a alloué une valeur symbolique, sans qu'il y ait récupération des valeurs physiques (esthétiques et artistiques), on constate l'omission de la mémoire puisque le village s'est élevé au détriment de la structure préexistante (traditionnellement chez les kabyles, tout édifice perdant sa valeur d'usage se voit abandonné). Par contre en plus de la récupération de la matière, notons la reprise des parcours antiques et les fragments du rempart romain devenant des limites parcellaires.

Les conquérants arabes négligèrent cette cité en pays hostile. Les turcs installeront plus tard un fortin à Tigzirt. Les pirates barbaresques recruteront quelques équipages chez les Flisset-el-bahr, " les coupeurs de mer " de Taksebt.

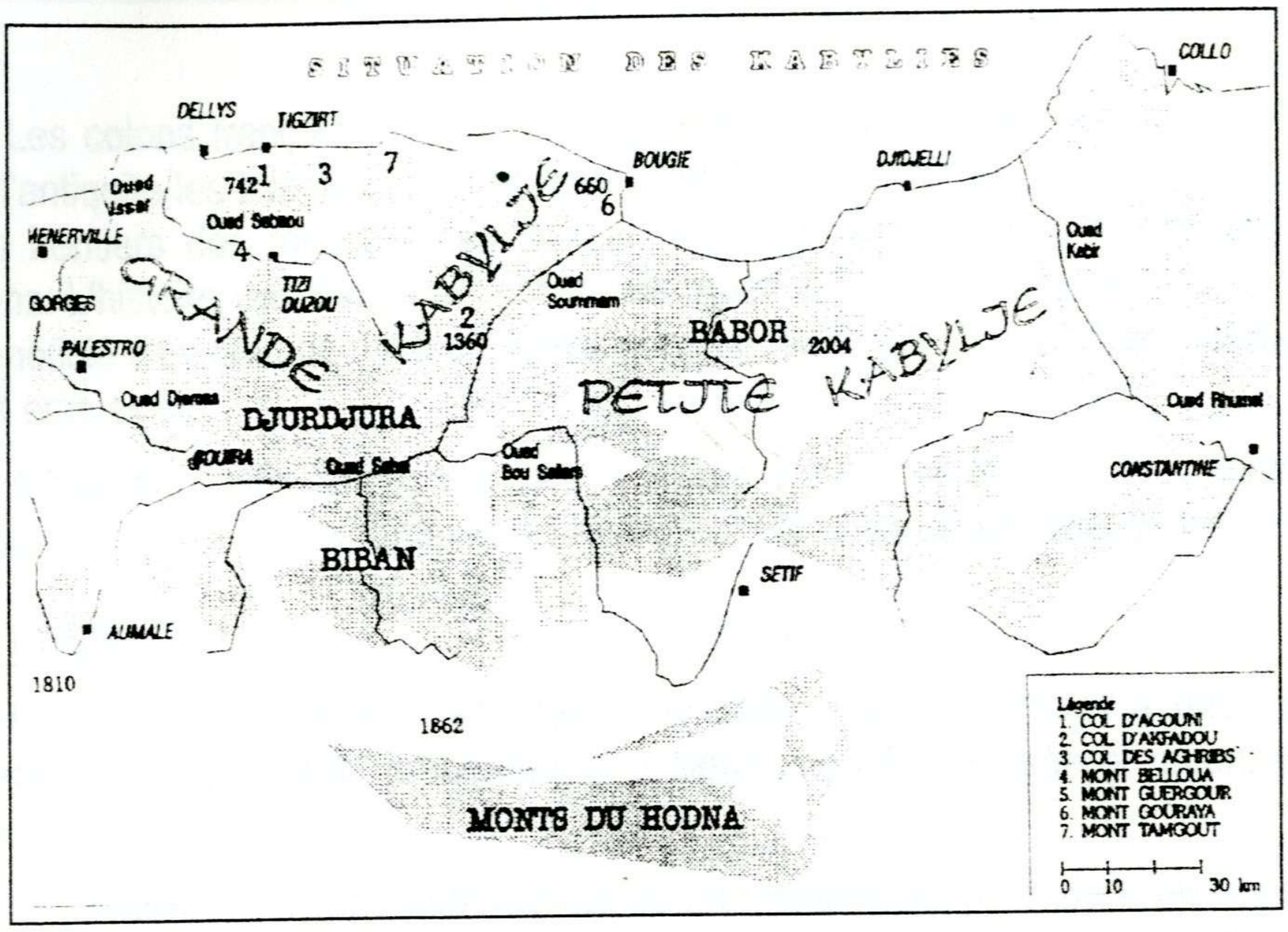

Fig. 1 : *Situation des kabylies.*

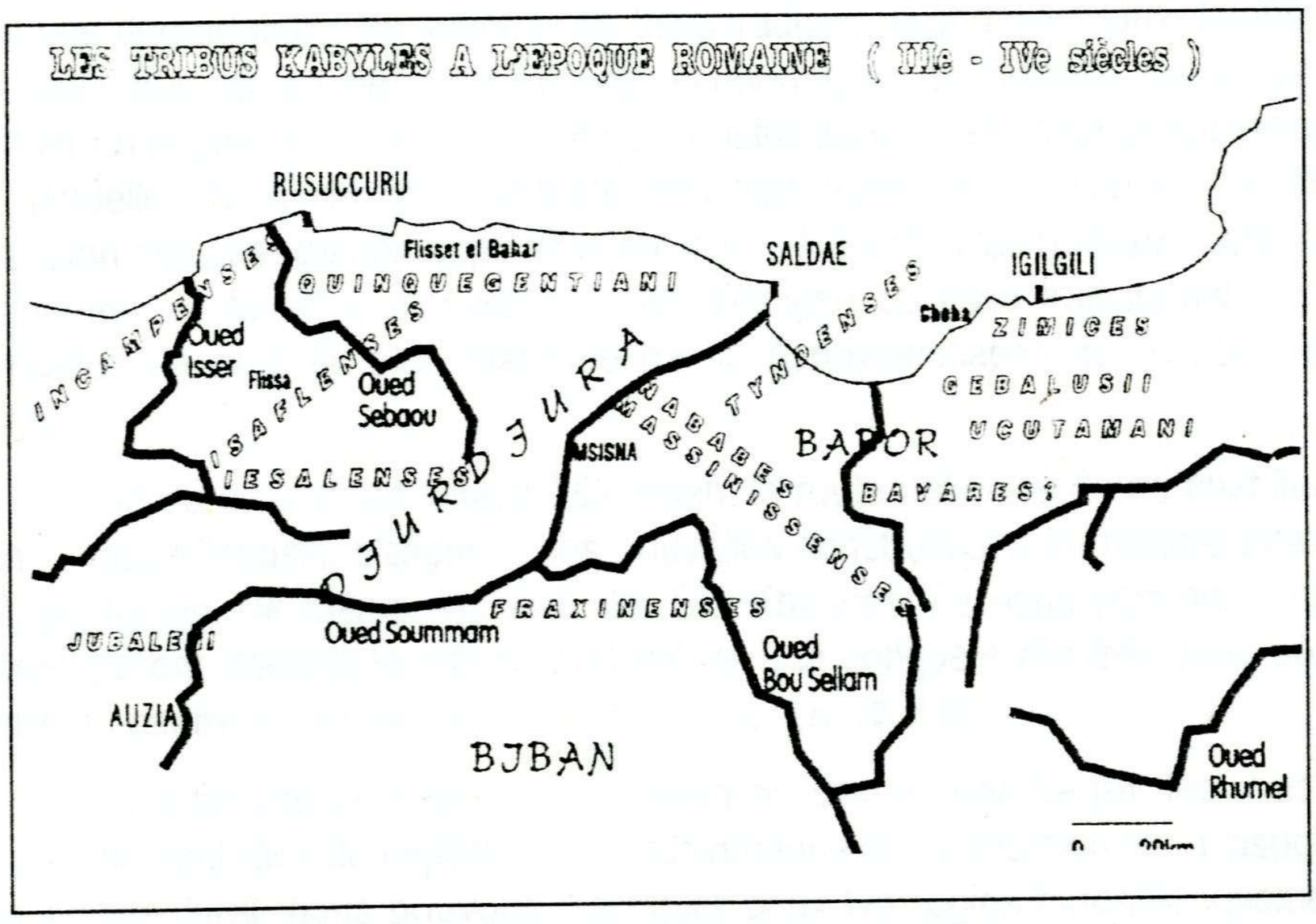

Fig. 2 : *Les tribus kabyles à l'époque romaine (III e IV e siècles)*

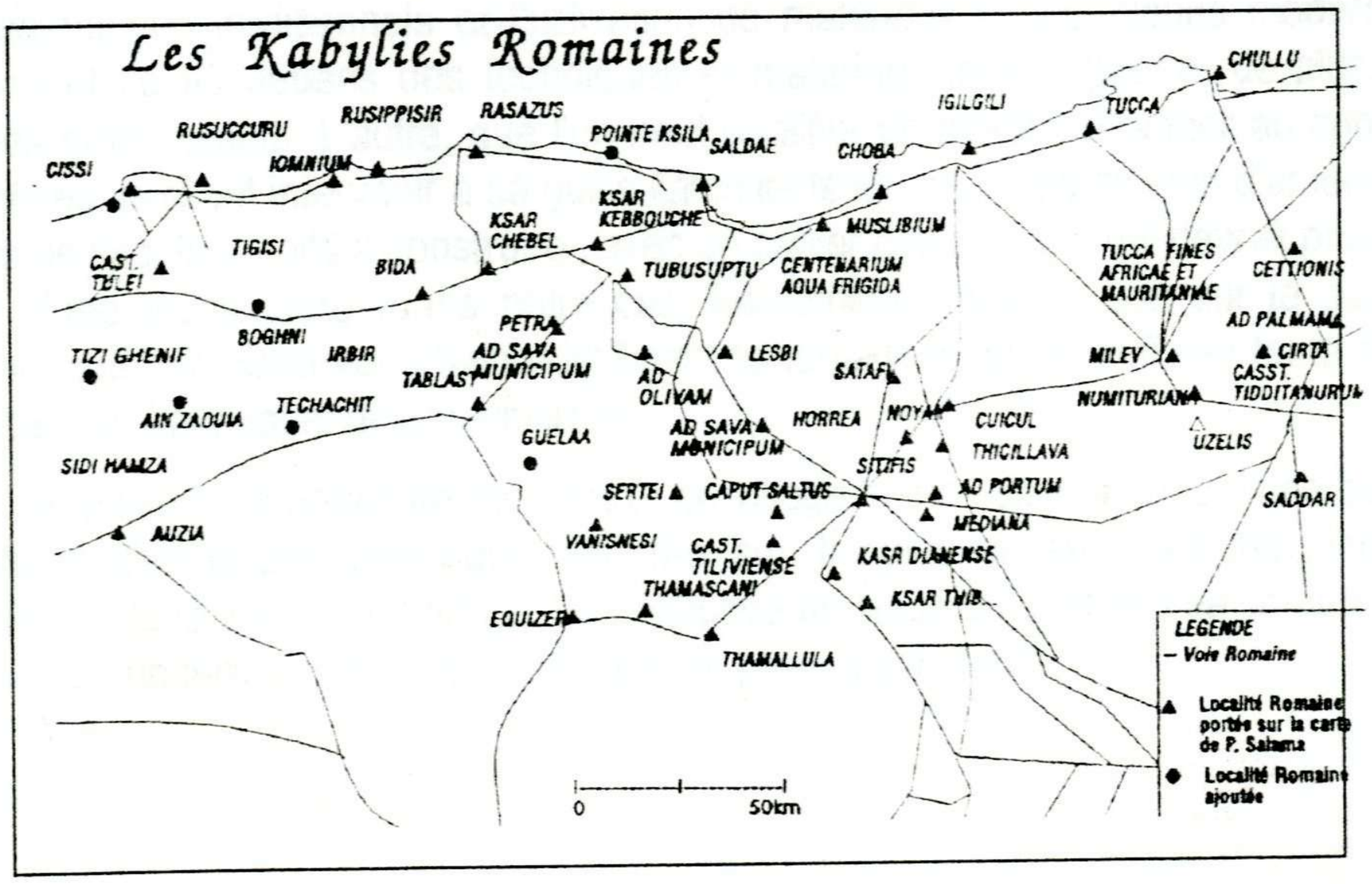

Fig. 3 : *Les plus importantes localités romaines.*

- SOURCE : fig. 1 à 3 : DESSOMES, notes sur l'histoire des Kabylies, Tira, Draa Ben Kheda, 1992, pp. 115 à 117.

Les colons français ne sont pas venus de loin pour cultiver des terres sédimentaires, mais seule l'antiquité les intéressait, ils s'y sentaient liés par le sang et la mémoire car ils se réclamaient dignes héritiers des romains. Les français eurent pour mission la surveillance du village et des environs. L'histoire des romains n'est jamais renée à Taksebt, contrairement à Tigzirt où les ruines ont bénéficié d'un plan de mise en valeur et où la ville renaît d'une manière intelligente et innovatrice du XIX eme siècle.

A Taksebt, l'attitude des français fût limitée à quelques fouilles, avec élaboration de rapports. Les traces de l'occupation romaine à Taksebt ont été quelque peu abandonnées.

D. ETAT DES LIEUX

Le village de Taksebt est passé du tracé antique (romain) à une implantation agricole polycentrique et compacte présentant une hiérarchie très poussée et ordonnée par les parcours antiques.

En contrebas du plateau horizontal du promontoire qui porte donc les ruines de la cité antique entourée de rempart partiellement debout, nous retrouvons la partie centrale du village ; celle-ci s'est développée le long de l'axe antique, aujourd'hui axe structurant le village. Cette partie du village connaît une dégradation très avancée du tissu traditionnel et d'importantes transformations en cours sur le cadre bâti au gré des conjonctures économiques et sociales. *Voir (pl. 02 et 32)* Et le temps d'exprimer un aspect de cette évolution qu'un autre aspect vient déjà se superposer ou s'aligner à la réalité actuelle, de sorte que l'espace construit demeure un support permanent et privilégié d'expression des changements qui affectent la société à tous les niveaux. Cette situation est d'autant plus évidente au fur et à mesure que l'on s'éloigne du tissu traditionnel, avec une tendance à l'urbanisation de plus en plus marquée par la dépaysanisation de l'espace, sacrifiant les terres agricoles.

Le long du chemin de wilaya 252 reliant la route nationale 24 au chef-lieu de commune des Iflîssen : Agouni Moussi, s'alignent des nouvelles constructions en rupture totale avec la caractère spécifique du site. De même, les lieux dits Sidi Khaled et Feraoun sont désormais occupés par les villageois qui ont déserté le village traditionnel à la conquête d'autres sites pour une plus grande proximité du centre urbain de Tigzirt. *Voir (pl. 29 fig. 5,pl. 02 et 03)*

Ce qui a fini par produire une urbanisation diluée générée par les axes routiers principaux ayant comme seul récit de légitimation la convenance de localisation ou la disponibilité foncière. Sur le plan architectural, nous pouvons distinguer deux typologies fondamentalement distinctes : l'une vernaculaire, émanant de l'habitant constructeur et caractérisée par l'absence d'éléments architectoniques traditionnels et l'utilisation de matériaux et techniques modernes sans maîtrise d'œuvre et ce au dépens des techniques et matériaux locaux (pierre) de plus, les finitions sont laissées pour compte. L'autre, que l'on peut qualifier de modèle étranger au contexte constitué de résidences, laissant intervenir à sa guise l'architecte en l'absence de plan d'aménagement qui aurait permis de fixer les droits à construire ; avec un cahier des charges qui devrait plus s'interroger sur le projet d'une architecture (dans notre cas, localement intégrée) que sur le seul fait de projeter. D'autant que la croissance urbaine de Tigzirt risque à long terme d'effacer toute trace du patrimoine agonisant de Taksebt et de ses environs.

De plus, vu la proximité de Tigzirt , ce village, qui ne dispose que d'une école, d'une agence postale et d'un dispensaire pour répondre aux besoins de ses habitants, joue plus le rôle de " banlieue " de la ville de Tigzirt car trop éloignée du siège du chef-lieu de commune, Agouni Moussi qui contrôle un territoire qui n'est riche que de part sa population.

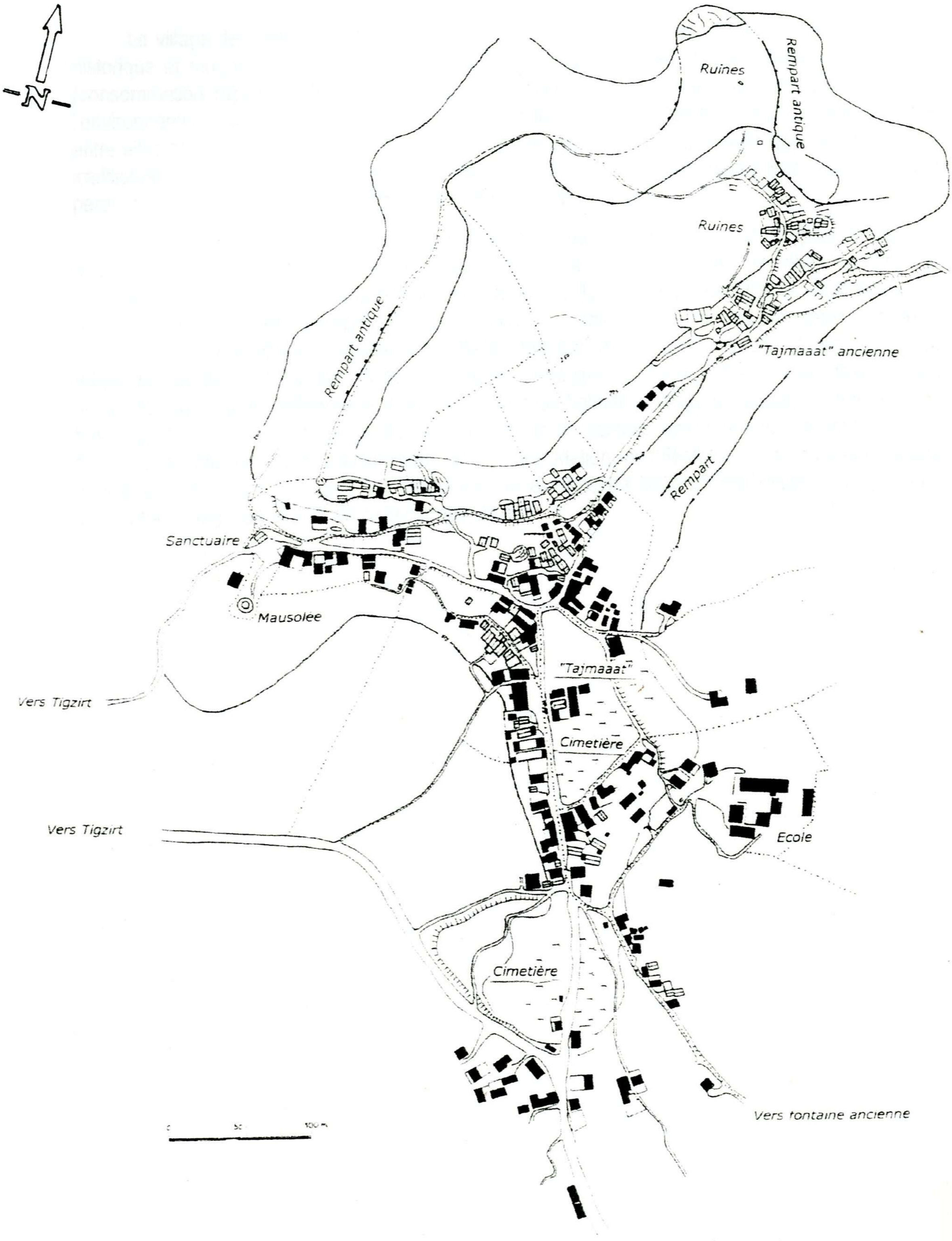

ETAT DES LIEUX

Le village de Taksebt tel qu'il apparaît dans son ensemble, présente donc une discontinuité historique et morphologique entre ses parties ancienne et nouvelle, et une extension démesurée (consommation rapide du territoire). Il y a actuellement baisse de la cohérence d'ensemble de l'environnement construit, les interventions individuelles deviennent de plus en plus contradictoires entre elles et avec les structures héritées. D'autre part le patrimoine de notions typiques qui servait traditionnellement à renouveler les structures de l'habitat sans compromettre leur continuité s'est perdu, ou du moins sa valeur collective est tombée en crise.

On se retrouve en présence de deux manières de construire, d'une conception composite ayant axxam (cellule élémentaire) pour module de base à des constructions monoblocs ou chaque nouveau bâti, s'érige en un volume qui prend forme en fonction des potentialités spatiales de la parcelle. D'un parcellaire résultant d'un morcellement organique des grandes propriétés familiales, on passe à un parcellaire ordonné lié au développement d'un nouveau tracé. La croissance du village se fait par juxtaposition et par densification linéaire conformément aux voies mécaniques nouvelles. La maison traditionnelle a cédé la place à un habitat hétérogène caractérisé par une très forte densité, une tendance généralisée à l'extension en hauteur, une disparition quasi totale des éléments architectoniques traditionnels ; cette dégradation architecturale s'accompagne d'une dégradation technique : le cadre bâti produit est mal exécuté, les finitions sont laissées pour compte, donnant au village un aspect de chantier permanent.

SECTION II : RELEVE DU PATRIMOINE BATI DU NOYAU HISTORIQUE

INTRODUCTION

Le relevé d'architecture est une opération qui vise à connaître l'œuvre dans son ensemble ; c'est établir un processus qui conduit à la connaissance complète et profonde de l'œuvre à relever et en saisir toutes ses valeurs : dimensionnelles, constructives, formelles ou culturelles.

Grâce à ce moyen actif de connaissance, nous établissons un véritable dialogue avec l'œuvre à relever qui, au terme des opérations, nous mettra en mesure de connaître toutes les significations culturelles de l'œuvre.

Pour ce faire, nous commencerons par la reconnaissance soignée de la maison kabyle, une évaluation de ses aspects dimensionnels et formels ainsi qu'une intégration correcte dans le contexte historique qui l'a produite.

Une première connaissance s'est basée, dans la section précédante, sur la consultation de la bibliographie qui traite de la maison kabyle en général afin d'établir une première documentation. Dans ce chapitre, nous allons nous pencher sur la maison de la région de Taksebt en particulier, ainsi que sur l'étude de la région depuis l'antiquité afin de recueillir les données historiques et culturelles.

Si l'on sait que ce sont les qualités formelles et le type d'informations recherchées à travers le relevé qui conditionnent le choix d'une méthode de relevé plutôt qu'une autre ; dans notre cas, nous avons opté pour la méthode directe de relevé pour des raisons de faisabilité. Et ceci, pour saisir en profondeur les objets à relever.

A. RELEVE DU GROUPEMENT TRADITIONNEL

Le relevé général du groupement traditionnel du village kabyle de Taksebt révèle une structure en intime liaison avec le site. *Voir (pl. 33 et 34)* Nous distinguons deux parcours principaux prenant naissance au niveau de la place centrale du village par l'intermédiaire d'un itinéraire qui contourne le mamelon culminant du cap Tadles et rejoignant l'emplacement de la cité antique dont beaucoup de restes sont visibles surtout au niveau du versant nord-est du cap.

Ce parcours est complètement dallé en pierre et pourvu de deux murettes qui lui confèrent une stabilité et un aspect très original.

A l'entrée du village nous sommes accueillis par la place de "Tajmàat", d'un aménagement remarquable et d'une architecture simple mais expressive. Un escalier (sur la gauche) très agréable nous ramène à un niveau supérieur où des voies en impasse desservent des maisons, véritables remparts.

Revenons à notre parcours qui continue à monter et desservir des parcelles cette fois directement en haut et en contre bas de la piétonne. Ces parcelles regroupent des maisons autour d'une cour dont on accède par un porche (Asquif).

Nous arrivons à présent à un moment de choix directionnel où le parcours en question se subdivise en deux, le premier continue à monter encore vers l'emplacement des monuments antiques (basilique, église etc.) l'autre étant parallèle à la topographie et dessert des groupements de maisons qui s'accrochent à la topographie.

Enfin, des voies secondaires et des impasses servent à raccorder les bâtisses les moins accessible. Il s'agit vraisemblablement d'une stratification avec les structures précédentes

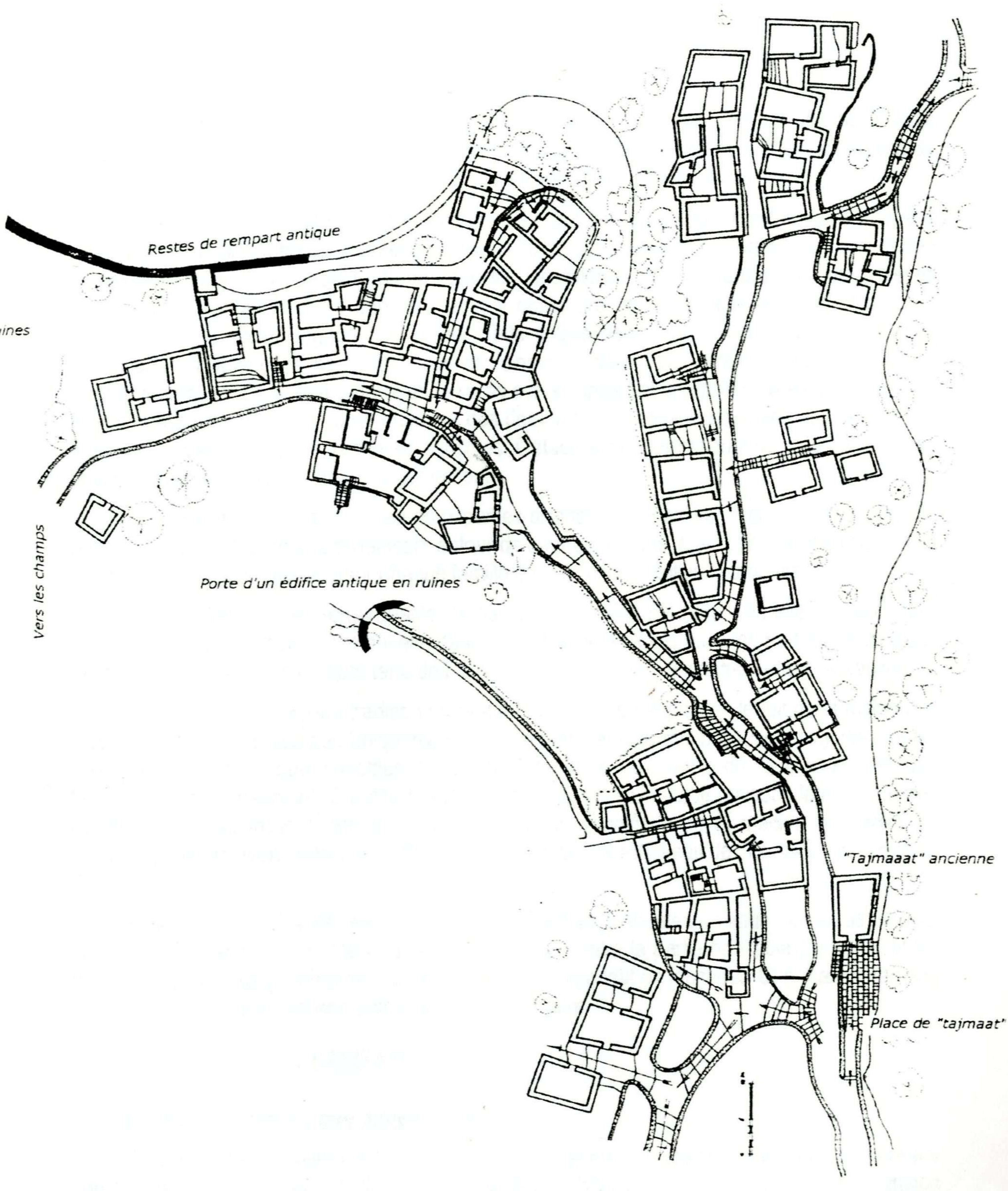

RELEVE DU GROUPEMENT TRADITIONNEL

- SOURCE : Relevé effectué par les étudiants de l'Institut d'Architecture de Tizi-Ouzou, mémoire de fin d'étude, septembre 1992, intitulé : Récupération de la partie centrale du village de Taksebt.

notamment par la reprise des parcours et la récupération de la matière.

B. RELEVE D'UNE ENTITE FAMILIALE " LA HARA "

L'entité relevée se localise dans la partie centrale du village. Elle se situe à l'Est du mausolée antique et on y accède par une ruelle reliant la place centrale du village à la place du sanctuaire parallèlement au parcours antique allant vers Tigzirt. *Voir (pl. 35, 36 et 37)*

Cette " hara " ou entité familiale est bien délimitée par des unités d'habitations regroupées autours d'une cour centrale ; desservie de deux côtés. On y accède de la ruelle par une entrée en passage couvert, au dessus d'une nouvelle construction établie à la place de deux pièces traditionnelles, volontairement démolies pour y construire une habitation avec des matériaux contemporain et offrant pignon sur la rue. Cette entrée donne sur la cour commune à deux habitations traditionnelles se faisant face et s'ouvrant dans l'axe perpendiculaire à l'axe de l'entrée commune. La dernière paroi de la cours est occupée par une bâtisse à étage abritant au rez-de chaussée une écurie pour chacune des deux maisons séparées par un passage couvert donnant directement sur les parcelles agricoles. L'étage supérieur est composé de deux pièces chacune avec son escalier donnant sur la cours.

Une murette divise la cours en deux parties distinctes donnant lieu à deux entités chacune avec son espace propre et s'organisant autour de sa propre cours. Mais ceci est une œuvre tout à fait récente, née du besoin pour chaque famille de jouir d'une relative autonomie.

Cette entité est très remarquable de par son originalité qui nous rappelle les typologies primitives d'unités d'habitation diffusées dans la Méditerranée. Mais aussi de part les dimensions relativement importantes compte tenu des dimensions moyennes rencontrées dans la Kabylie.

L'intérieur des maisons traditionnelles est tout aussi remarquable : le toit de la maison au Sud de la cour ne repose pas uniquement, comme dans le reste des maisons du village, sur les trois points porteurs que constituent les tronc de frêne au niveau de la cloison séparant "Taquaats" de "Addaynine". En effet le système de couverture de cette maison s'appuie sur une poutre (tronc de frêne) accroché sur les murs longitudinaux de la maison au centre de "Taquaats". Nous avons retrouvé cette situation uniquement au niveau de "Tajmaat" ancienne de Taksebt.

Une autre "Hara" a été relevée au nord de "Tajmâat" centrale du village. *Voir (pl. 38, 39 et 40)* On peut voir dans cette entité abandonnée le zoning entre la partie habitable (à droite) et les locaux de service (à gauche) articulées autour de la cour tout en longueur. Une maison termine cette "Hara" dans une certaine articulation avec la nature.

C. RELEVE DE L'UNITE D'HABITATION

a) Relevé géométrique dimensionnel

Si le plan de la maison est identique sur toute la Kabylie, chaque maison est unique par son aménagement intérieur . Cela veut dire que le plan type se donne une marge d'interprétation par l'habitant constructeur. *Voir (pl. 52 et 53)* De plus, par ce qu'elle touche au sol et y trouve ses assises, et par ce qu'elle s 'inscrit dans un paysage et dans l'espace, la maison se confond avec la nature (les matériaux étant puisés de l'environnement immédiat) et situe ses habitants au cœur même de l'univers en leur permettant de vivre à son rythme . Par ce que produit du bon sens et d'expérience vécue dans la réalité, cette structure est conçue comme un organisme croissant selon la loi de sa propre existence individuelle, suivant un ordre spécifique, en harmonie avec ses fonctions particulières et son environnement C'est donc une structure dans laquelle tous les

Fig. 1 : *Façade donnant sur les terres cultivées des habitants de cette maison qui se caractérise par une symétrie parfaite et une typologique exceptionnelle.*

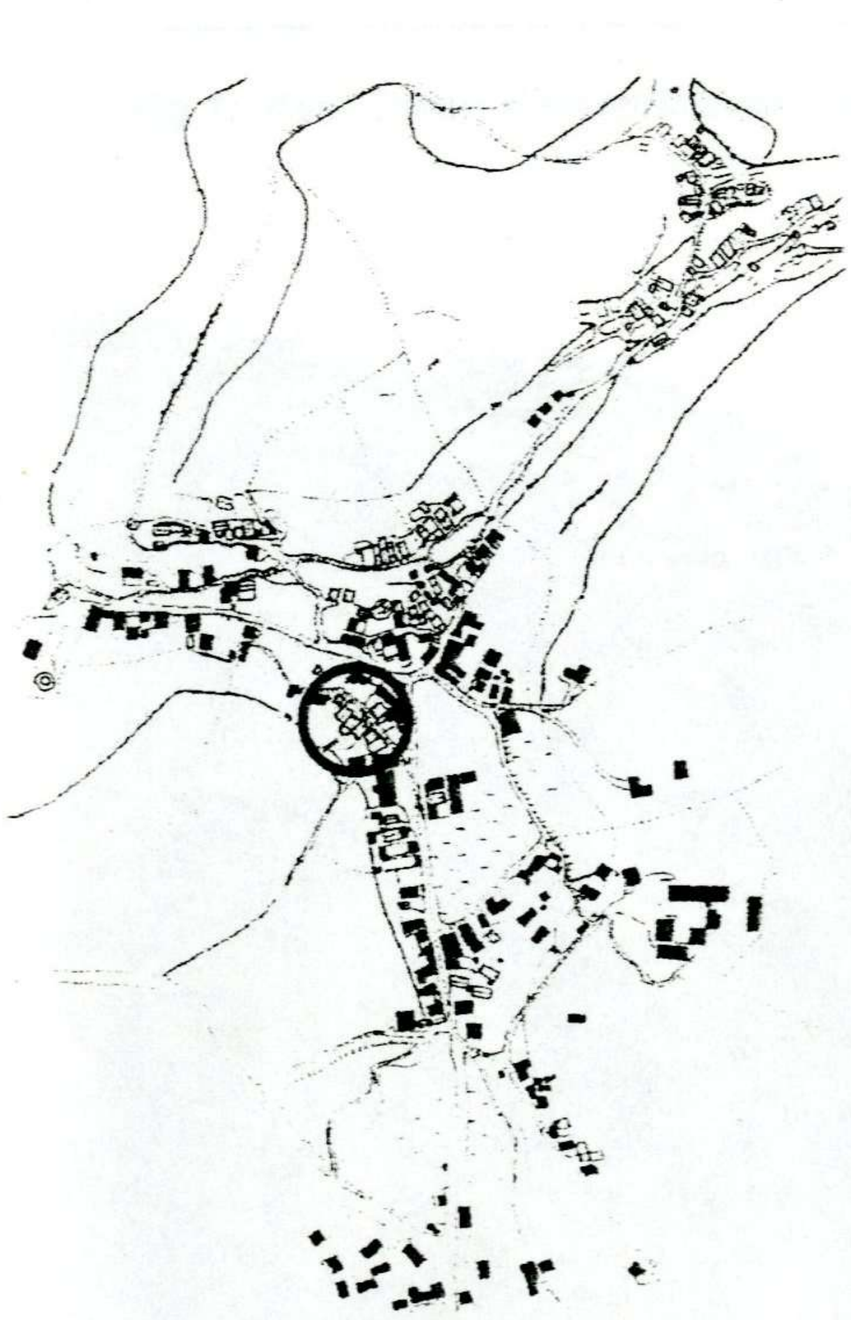

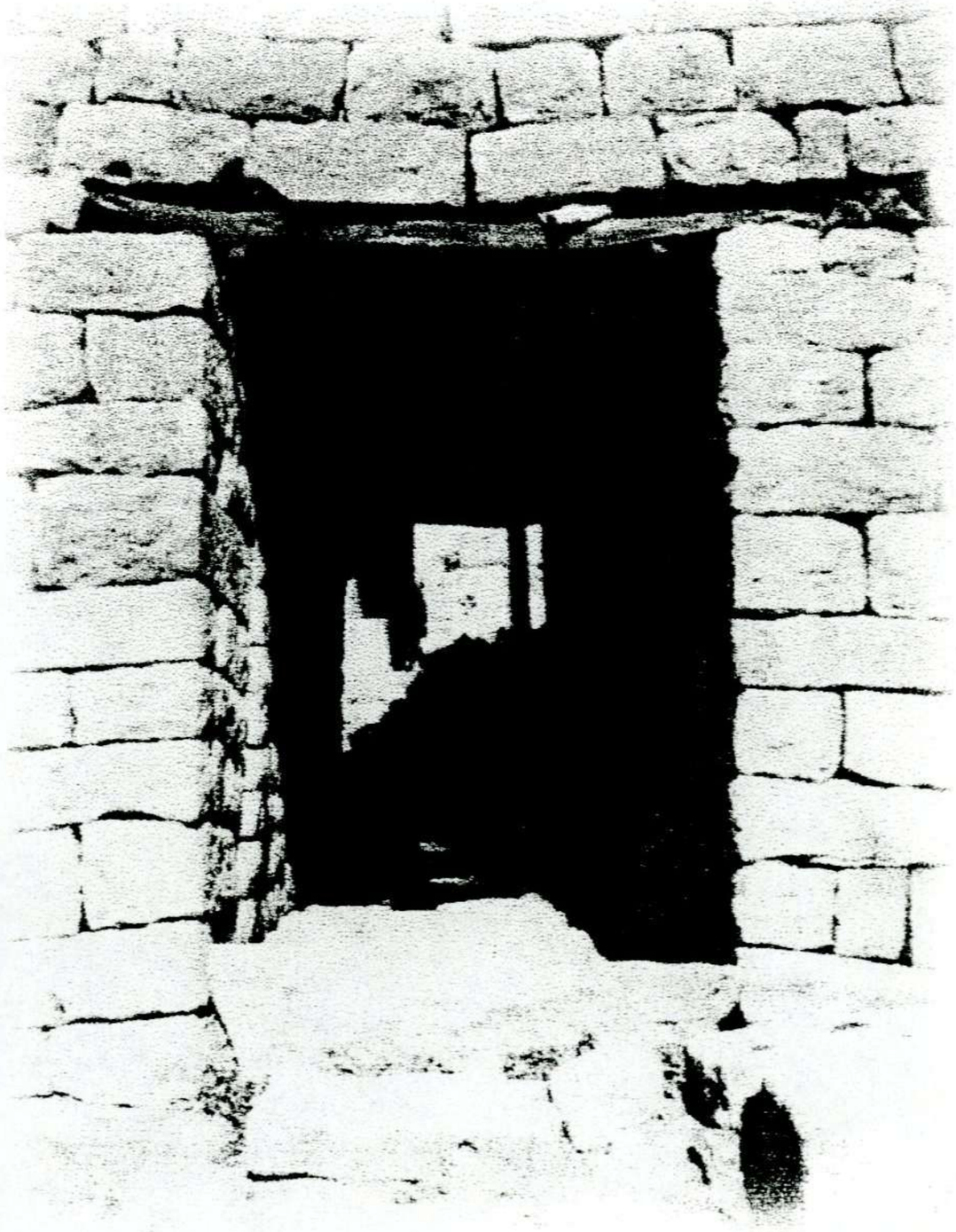

Fig. 2 : *Détail du passage couvert*

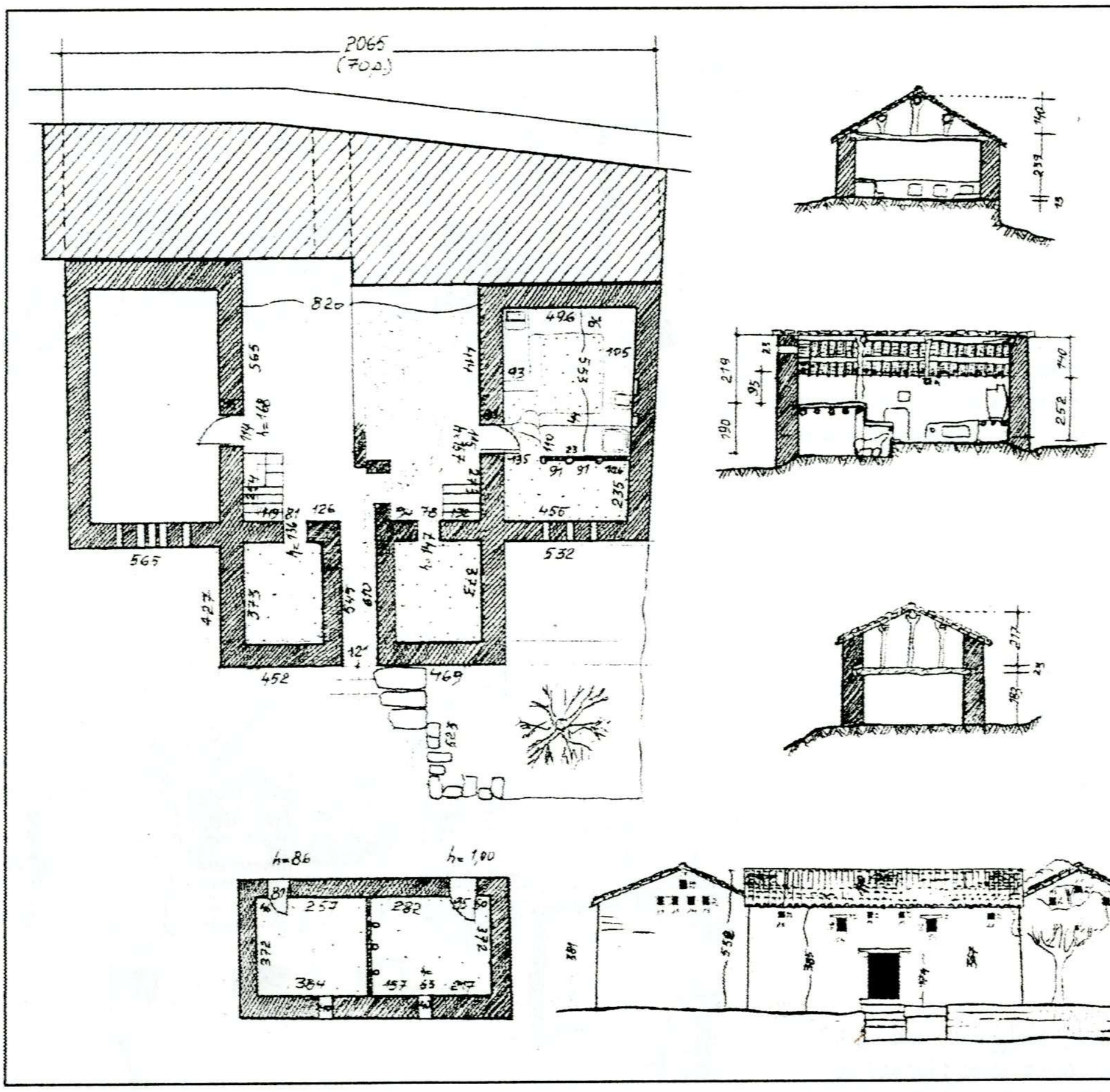

Fig.1: *Plans, Coupes et Elévation d'une* **Hara**

Fig.2: *Etat de conservation et détail d'agencement de la pierre à l'intérieur de cette* **Hara**.
A gauche, nous avons l'arrivée du passage couvert.

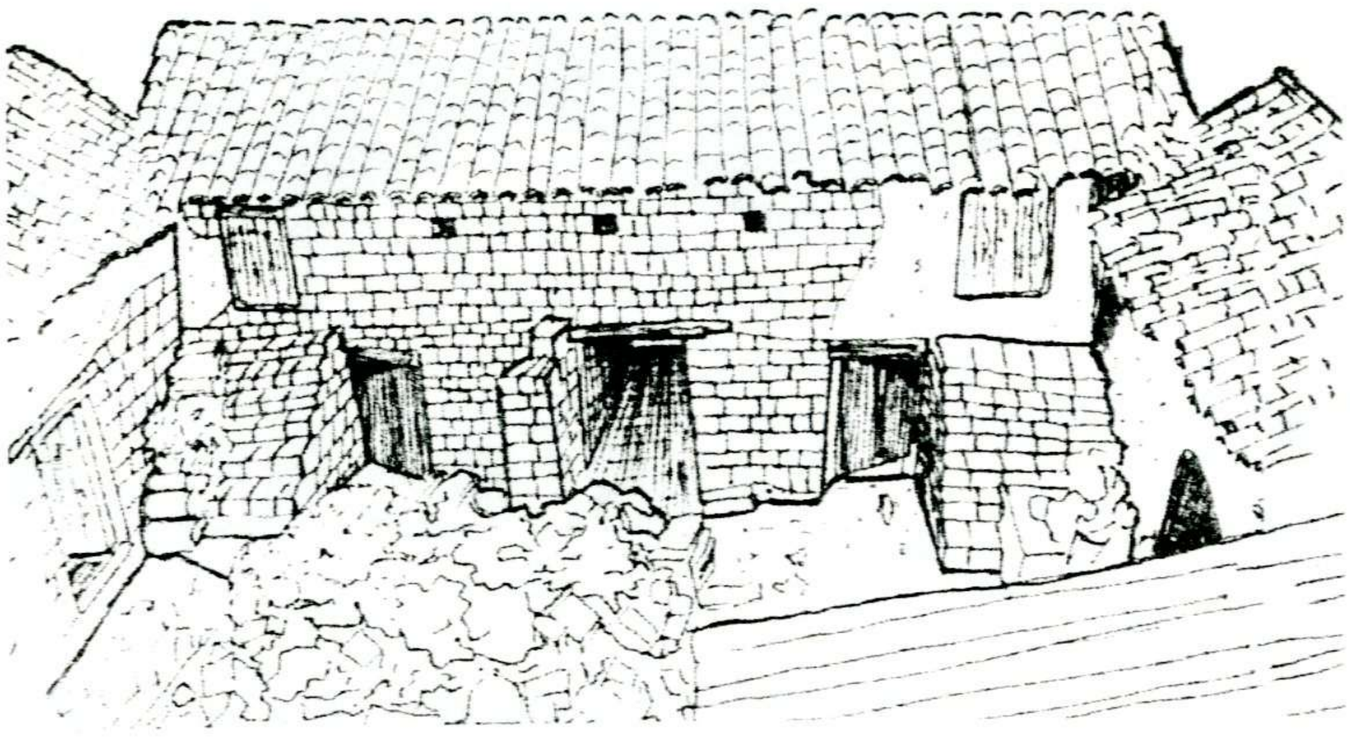

Fig. 1 : *Etat de conservation des bâtisses formant la* **Hara**. *(Vue du passage couvert à partir de la cour intérieure).*

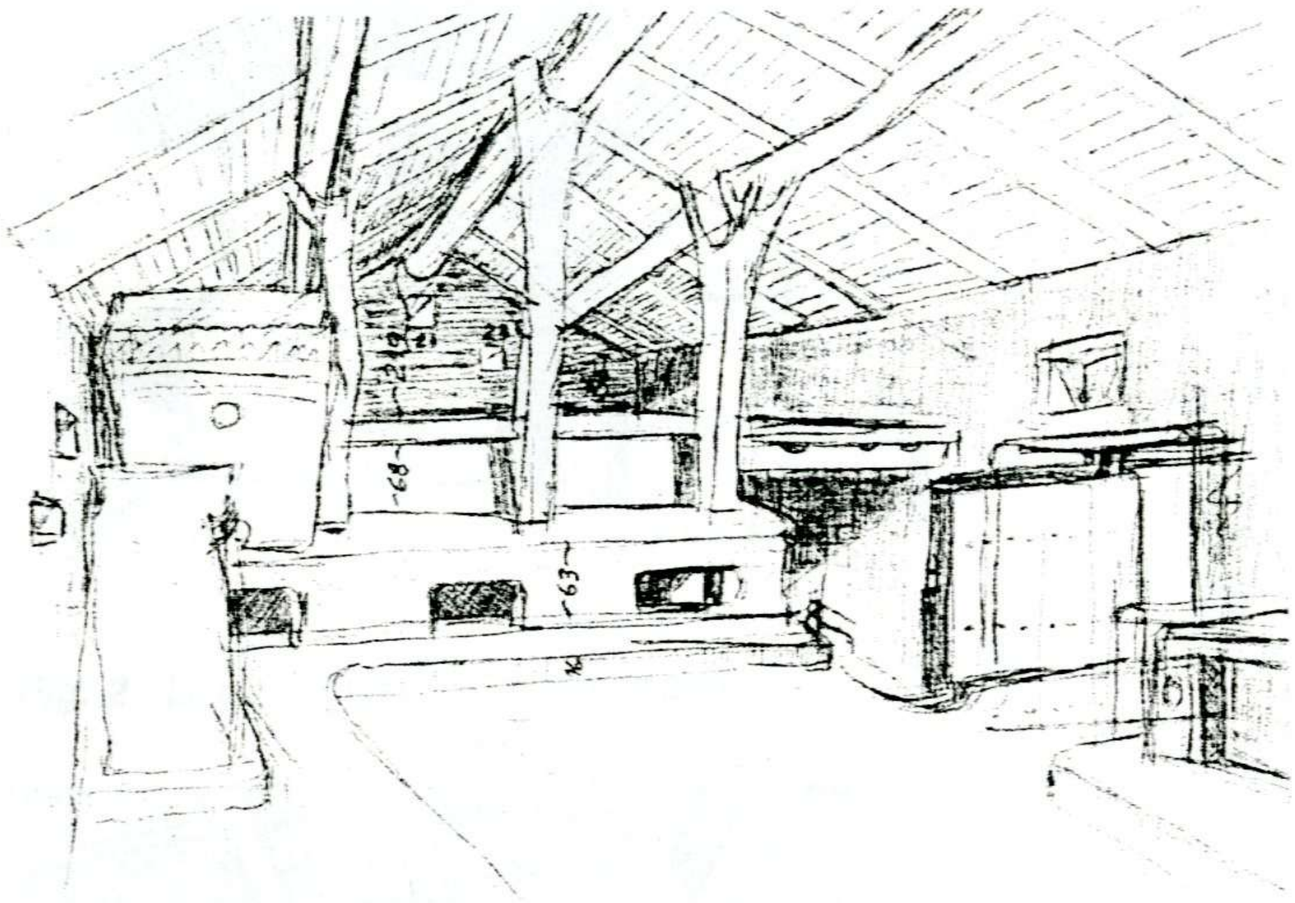

Fig. 2 : *Aménagement intérieur de* **Taquaâts** *et de* **Taâricht** *de la maison située à gauche de la cour que l'on peut entrevoir dans la figure précédente .*

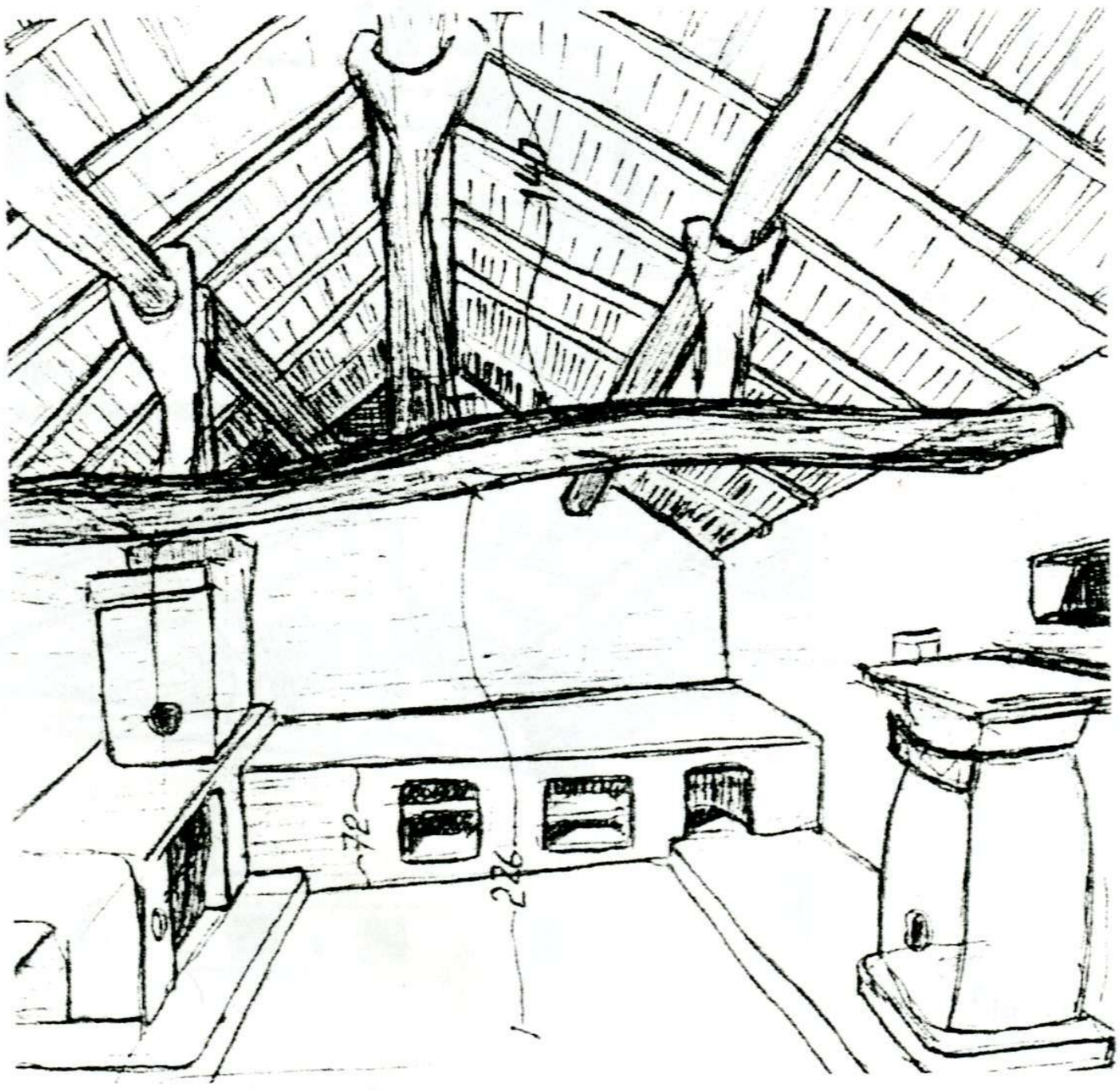

Fig. 3 : *Aménagement de* **Tadewkant**. *Remarquons la singularité du système de couverture que nous retrouvons uniquement que dans* **Tajmaât** *ancienne du village.*

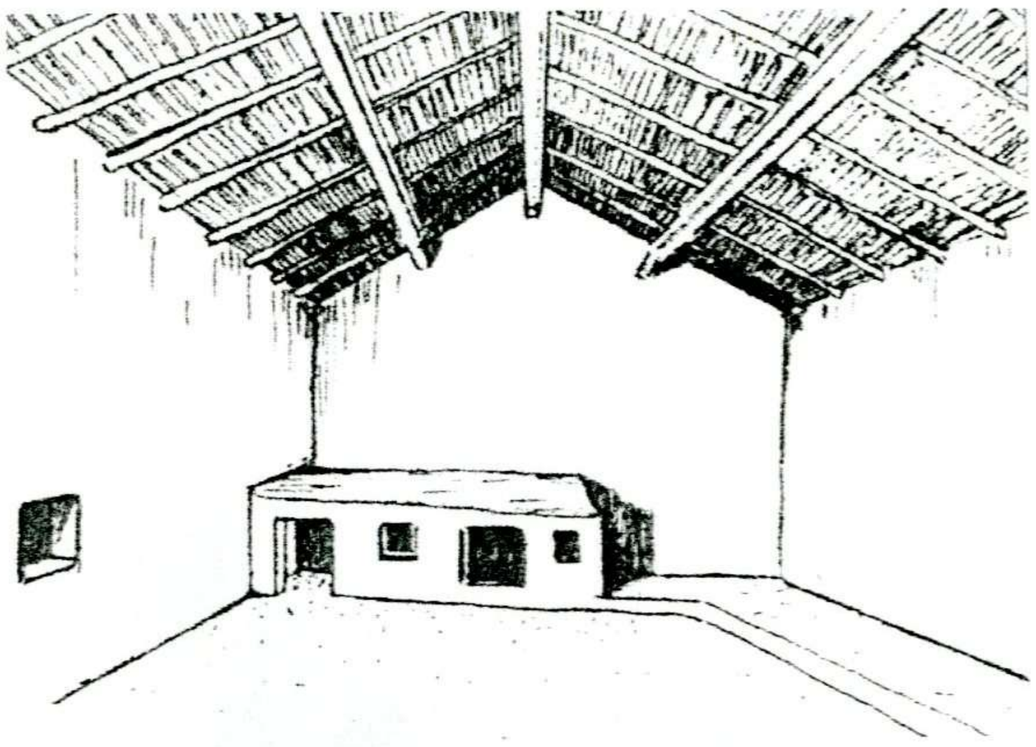

Fig. 1 : *Vue sur le mur de* **Taquaâts** *de la maison en amont de l'accès à la* **Hara**.

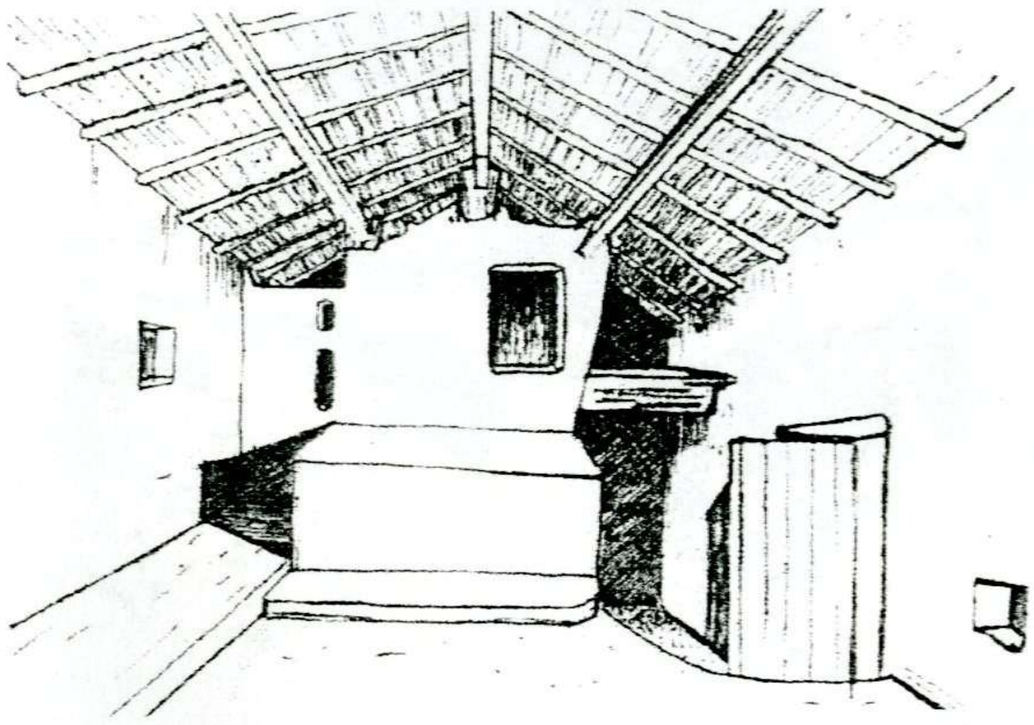

Fig. 2 : *Le mur de* **Taâricht** *de cette maison.*

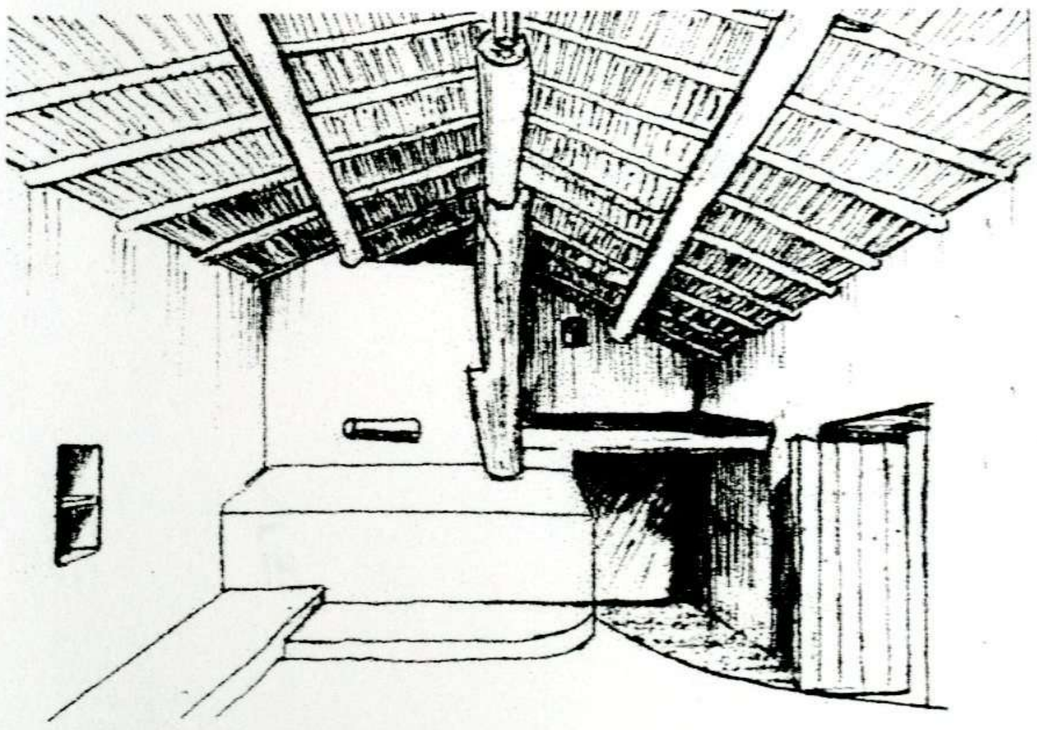

Fig. 3 : *Le mur de* **Taâricht** *de la maison en contre bas de la maison précédente*

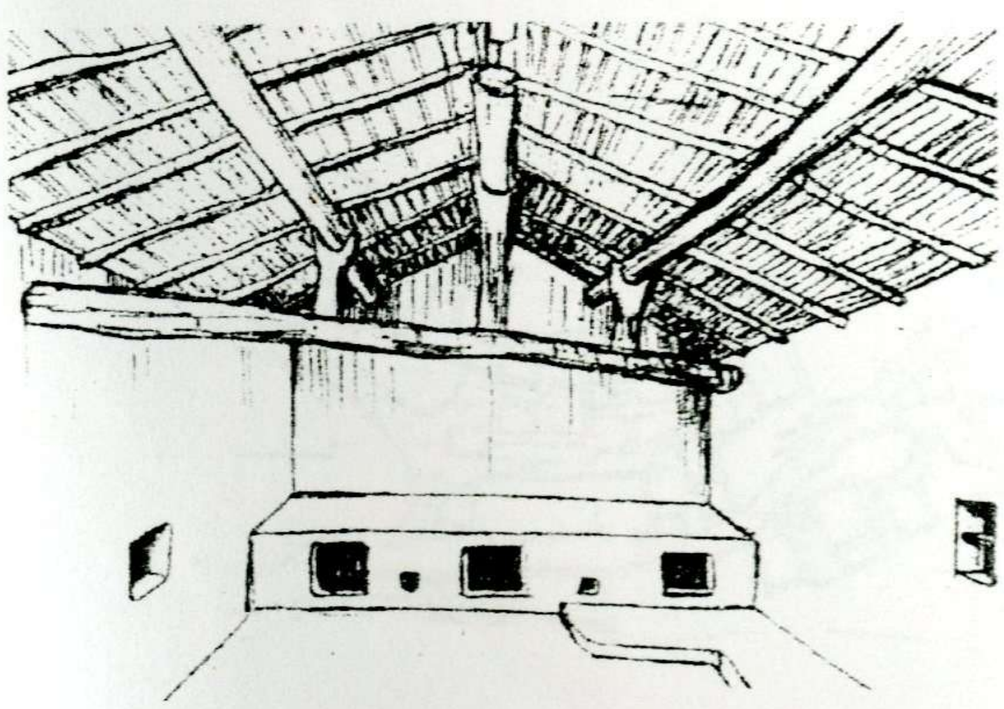

Fig. 4 : *Dans cette demière maison remarquons le renforcement de la structure de la toiture par une poutre diagonale.*

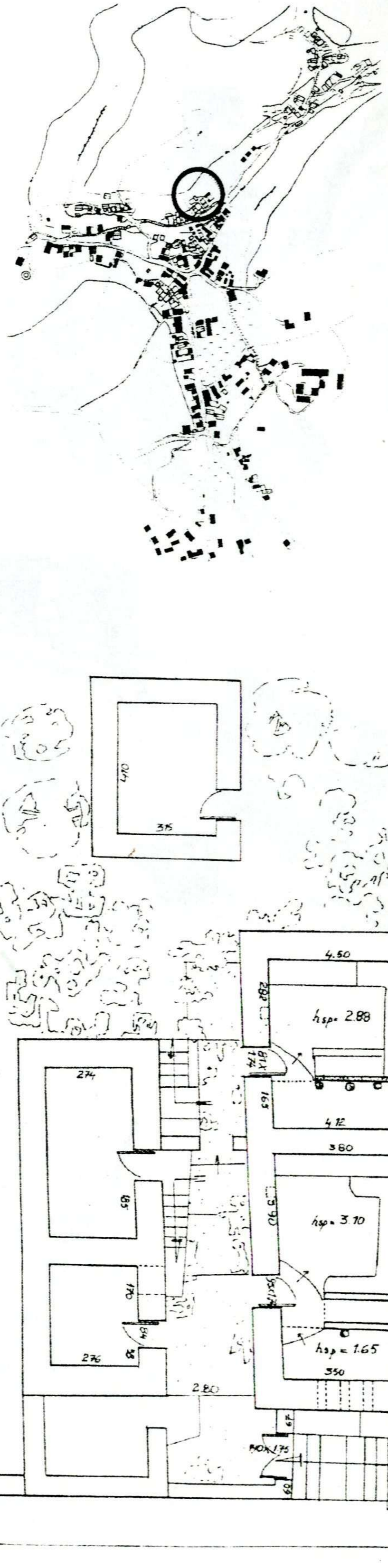

Fig. 5 : *Plan général de la* **Hara** *se caractérisant par une cour qui se développe longitudinalement. Remarquons l'entrée en chicane et la disposition bipolaire entre la partie habitable (à droite) et des locaux de services.*

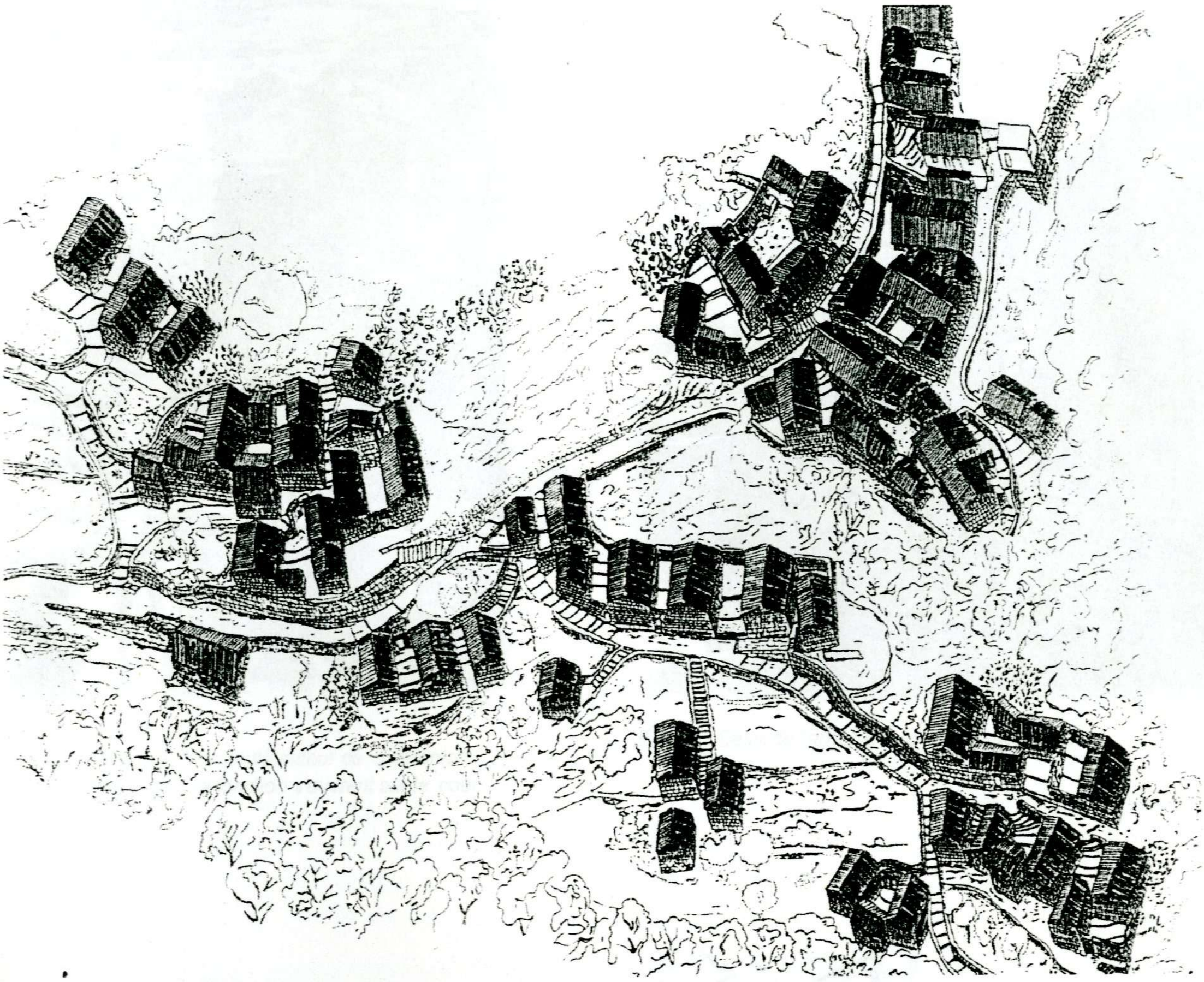

Fig.1 : *Reconstitution hypothétique du groupement abandonné.*

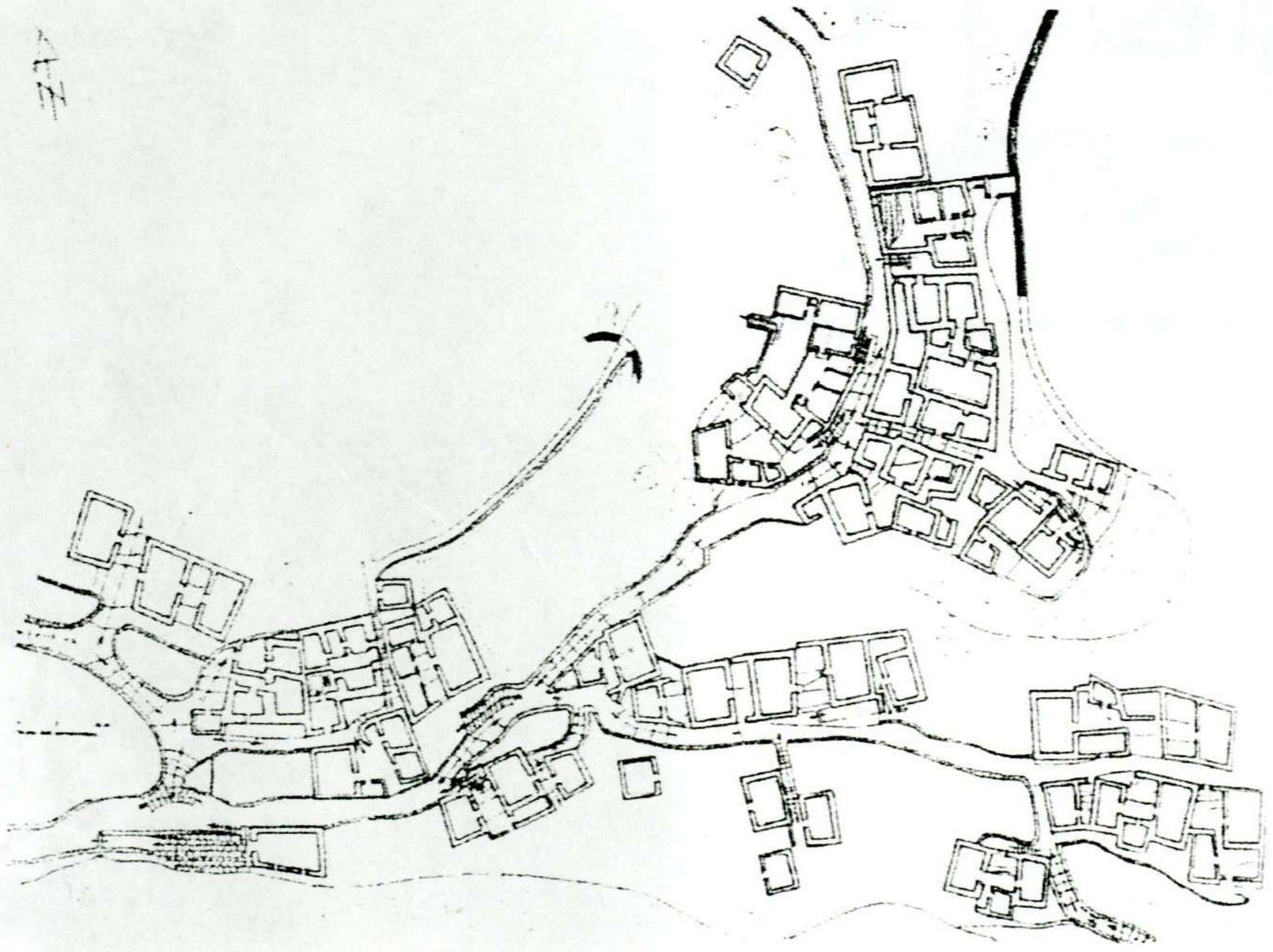

Fig.2 : *:Vue en plan*

Fig.1: *L'intérieur est articulé autour de différentes pièces chacune avec sa fonction s'ouvrant sur la cour longitudinale*

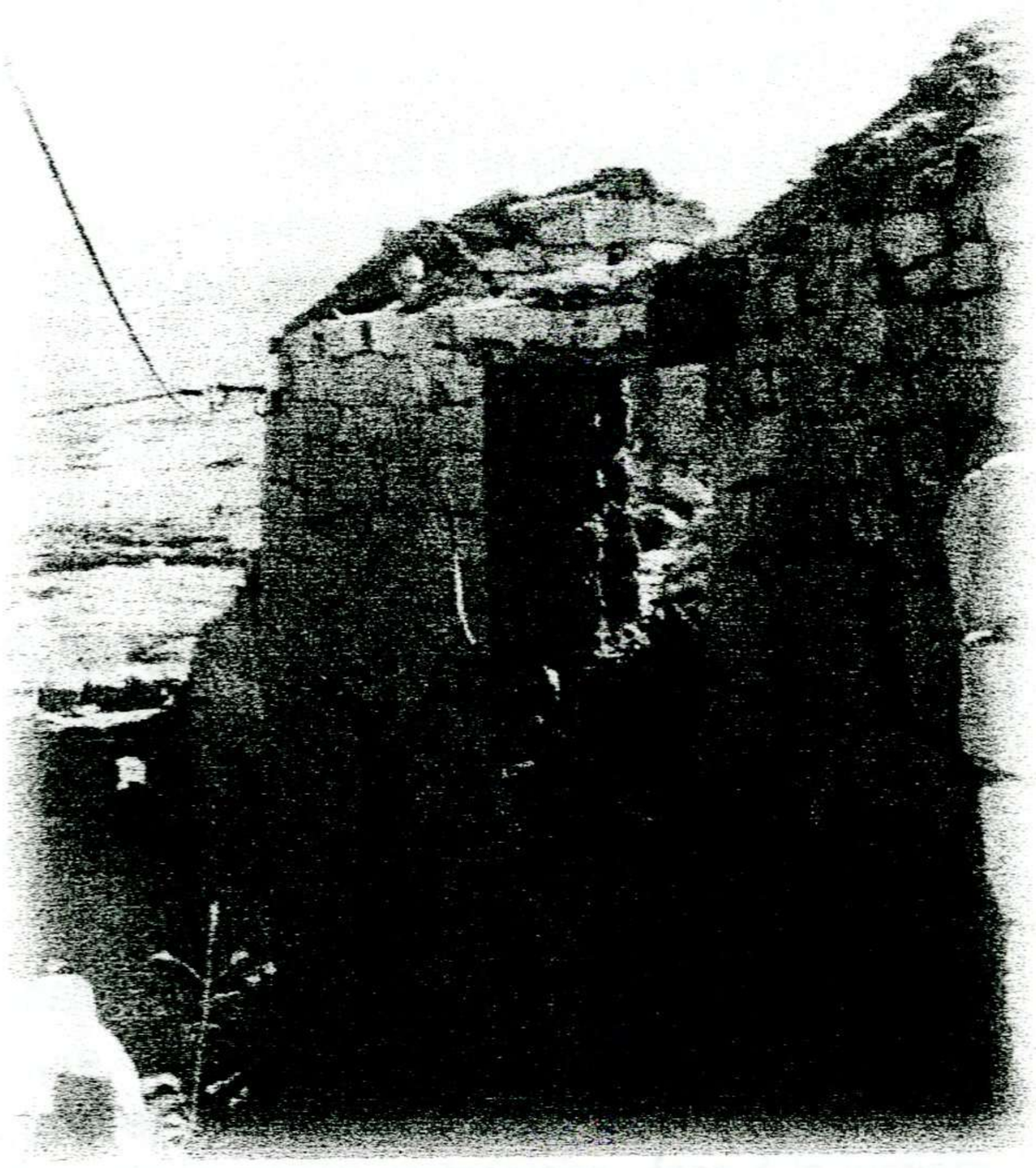

Fig.2: *Détail de l'accès à la chambre supérieure.*

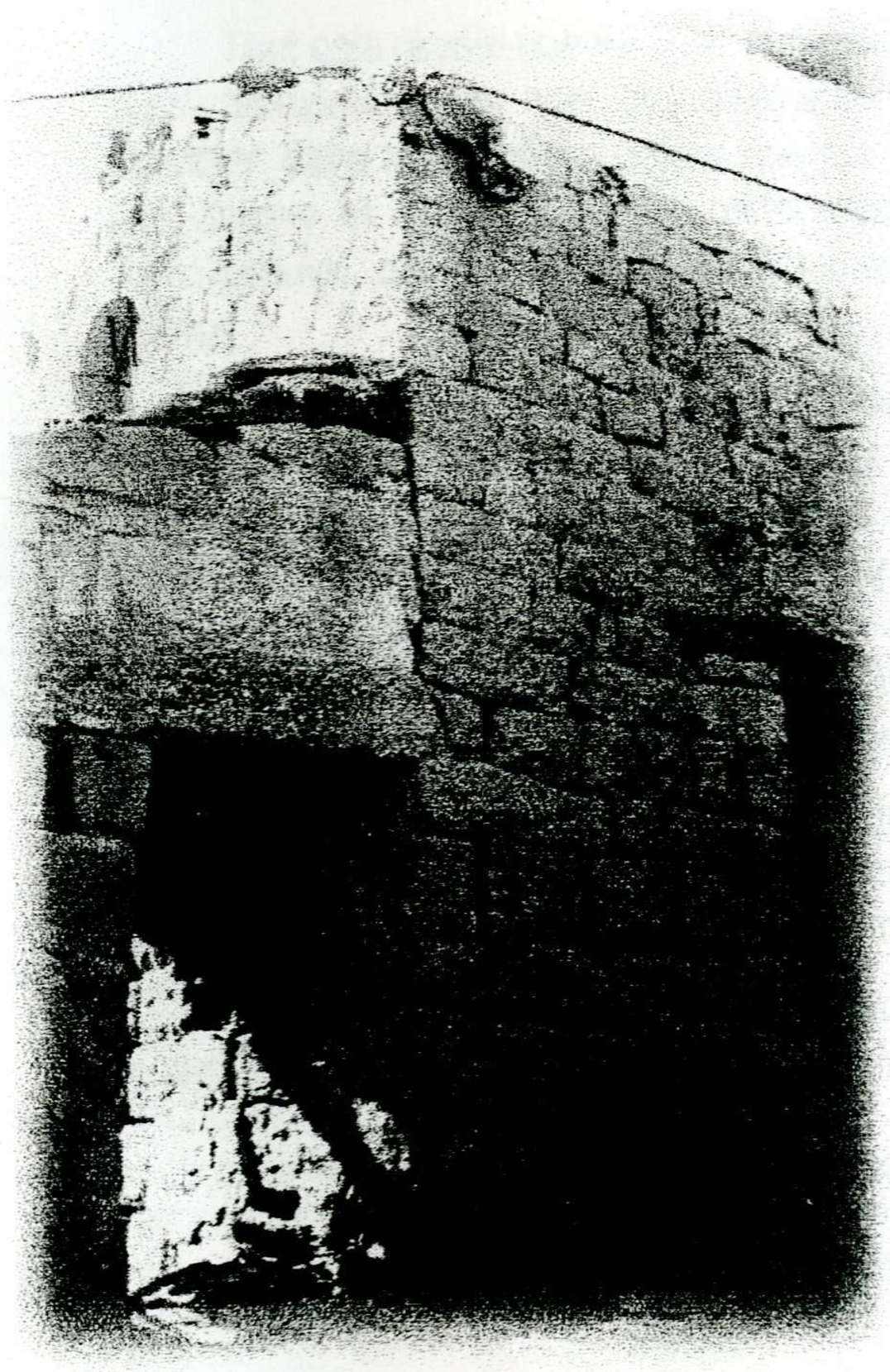

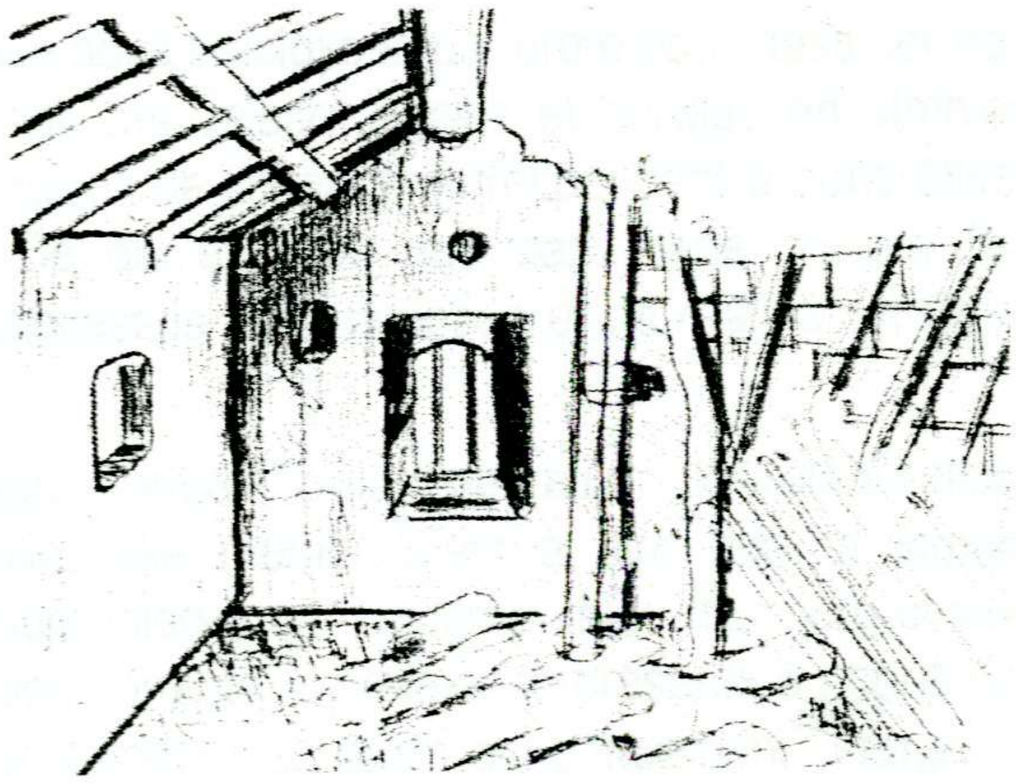

Fig.3 *Aménagement intérieur de la chambre supérieure*

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Fig.4: *Nous pouvons constater visiblement le rajout de cette pièce (à gauche) servant pour les animaux.*

éléments sont disposés suivant un ordre absolu selon la loi immuable d'un système à priori qui , en plus semble dégager une maîtrise des proportions et de la composition. *Voir (pl. 41 à 45)*

Il est important de souligner que cette typologie est le produit d'un processus collectif de codification. Il y a au sein de cette communauté un patrimoine de notions typiques qui servait traditionnellement à renouveler les structures d'habitat sans compromettre leur continuité.

La forme géométrique, pour cette communauté, ne peut être réduite par abstraction, séparant chaque élément ; c'est une forme concrète dans l'espace. La géométrie n'est donc pas une catégorie séparable de la forme elle même, par ce qu'elle est en fait la raison d'être de cette dernière. *Voir (pl. 47 fig. 3)*

Dans la maison kabyle l'espace est orienté explicitement et chaque direction a une signification précise, la maison assumera les dimensions verticale et horizontale à travers la fameuse répartition tripartite de ses espaces : "Addainine- Thaquaats / Thaaricht "; plus que cela encore, c'est un espace conçu en six dimensions : devant, derrière, au dessus, au dessous, à droite et à gauche.

Entre autre, il y aura dans la maison l'espace caché et l'espace montré, l'espace clair et l'espace obscure, l'espace sale et l'espace propre, l'espace mouillé et l'espace sec, l'espace rationnel et l'espace irrationnel (celui de l'imaginaire). Dans cette maison, il y a l'espace de l'homme et celui de la femme. Il y a aussi, l'espace de la mariée protocolaire : face à la lumière celui du malade. Il y a enfin, l'espace des hommes et celui des animaux.

Dans cette optique, la maison reproduit les mêmes oppositions et les mêmes homologies qui ordonne tout l'univers : haut / bas, lumière / ombre, jour / nuit, masculin / féminin, fécondant / fécondable, culture / nature, sacré / profane, cuit / cru etc. où le premier de ces termes est à valence positive et le second à valence négative.

Tout cela révèle que les trois dimensions que nous employons par ordre pour dessiner nos plans axonométriques sont des abstractions ayant des valeurs égales et portées en simples quantités dans les relations ; alors que les dimensions de l'espace correspondent à concrétiser des actions et ont des valeurs différentielles. Ce qui explique que dans cette société (ou communauté), on ne distingue pas à temps le processus de conception et de réalisation de la bâtisse.

Le relevé est la base d'une méthodologie correcte pour l'opération de restauration, indépendamment de l'usage ultérieur de l'œuvre elle même. C'est à dire que la simple connaissance des aspects géométriques et morphologiques fondamentaux d'un organisme architectural ne suffit pas à garantir une intervention correcte. Le relevé se présente au contraire comme un moyen d'enquête fondamental, non seulement les parties qui concernent l'image de l'œuvre, mais aussi pour les parties « intérieures », non visibles, qui sont tout aussi, sinon plus, importantes que les autres. Le relevé rationnel et soigné permet d'en saisir la conformation.

Le fait de déterminer avec précision le système métrique et l'unité de mesure qui a porté à la réalisation d'un ensemble architectural ou de l'une ou de plusieurs de ses parties, peut aider à orienter et à guider les interventions que l'on fera sur l'ouvrage lui même[1].

Ceci permet également de déterminer toutes les petites anomalies invisibles à l'œil nu, quand elles existent, et qui ont une grande importance dans l'agencement de l'image finale de

---

[1] *Le fait de déterminer avec précision le système métrique et l'unité de mesure qui a porté à la réalisation d'un ensemble architectural ou de l'une ou de plusieurs de ses parties, permet aussi de dire si l'œuvre elle même relève d'une culture figurative autochtone ou si l'on doit l'attribuer à des personnalités ou à des maçons dont la formation professionnelle et culturelle sont étrangères à la région du monde ou l'édifice a été construit.*

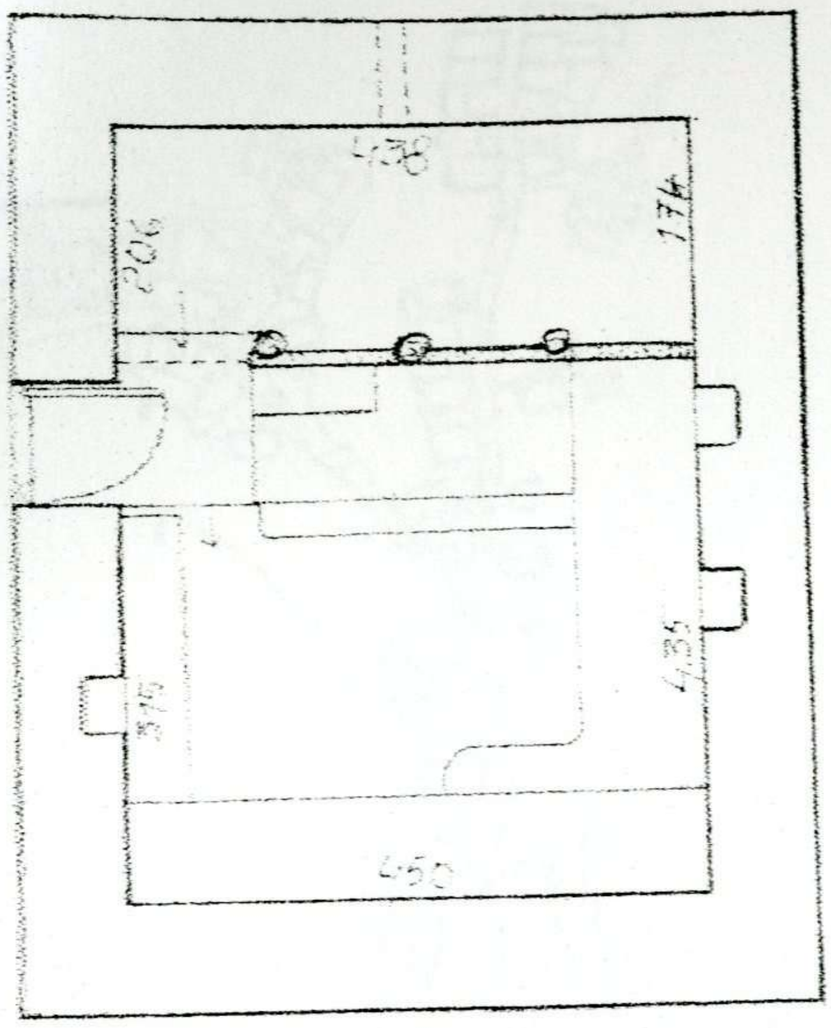

Fig. 1 : *De quoi crisper les adeptes de la cellule-type issus des doctrines de mouvement moderne. A* **Taksebt** *comme dans toute la Kabylie, le plan est toujours pratiquement identique mais chaque maison est unique.*

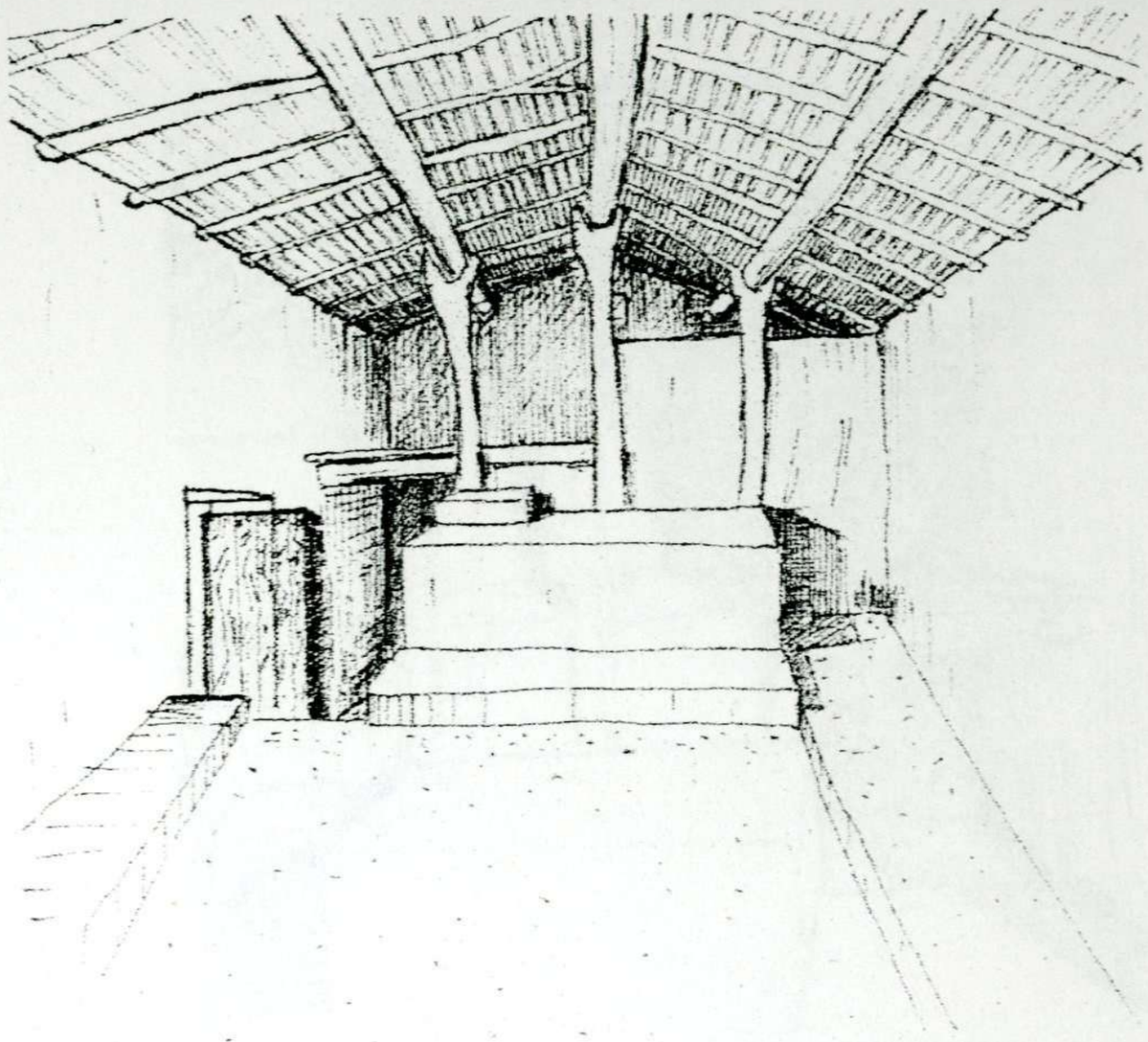

Fig. 2 : *Vue intérieure sur la répartition tripartite de la maison encore une fois personnalisée.*

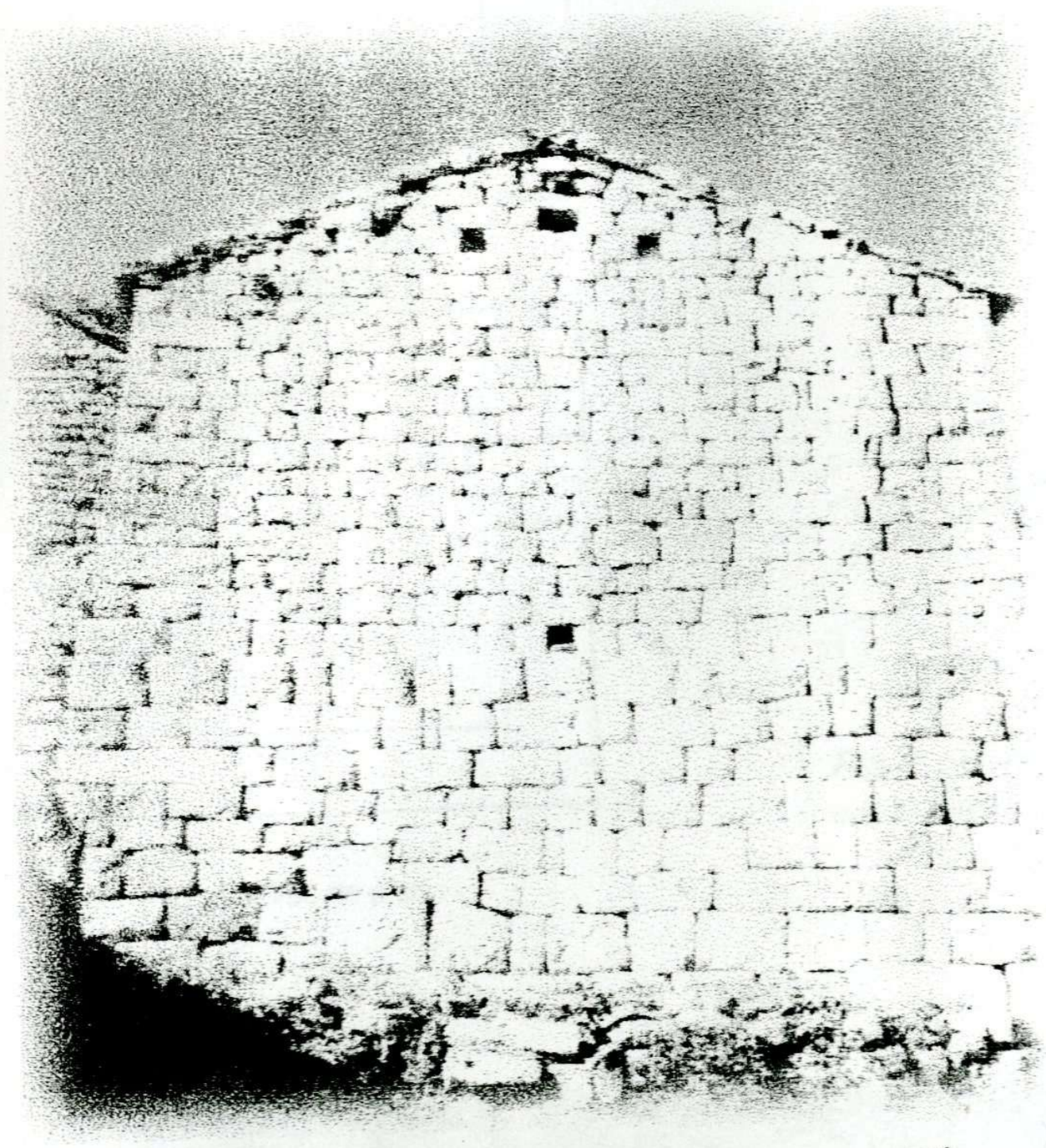

Fig. 3 : *La façade de cette maison, en balcon sur* **Tajmaât** *se caractérise par le chaînage d'angle, la définition claire du soubassement et la régularité des assises de pierres dans la taille diminue au fur à mesure que l'on s'élève du sol.*

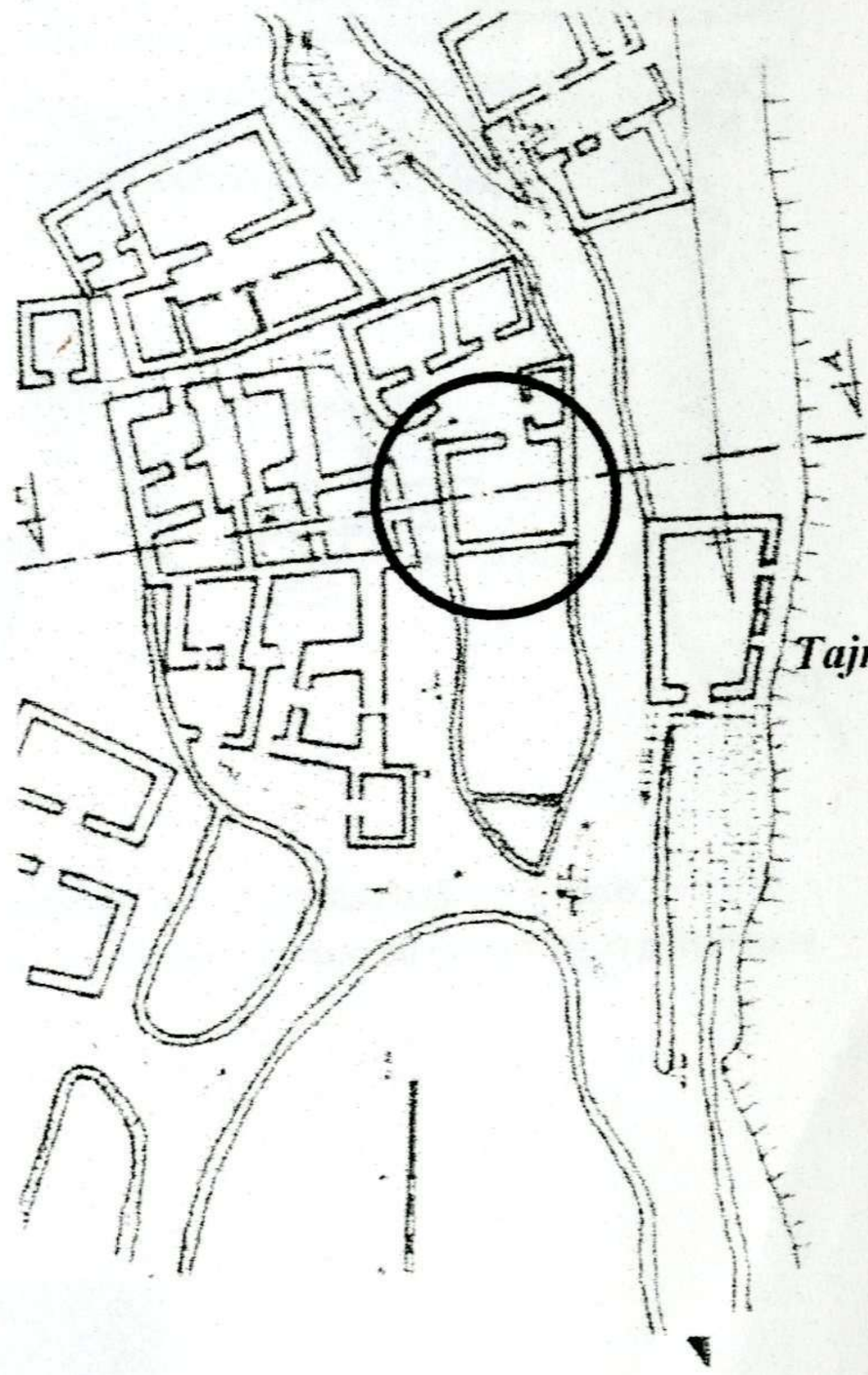

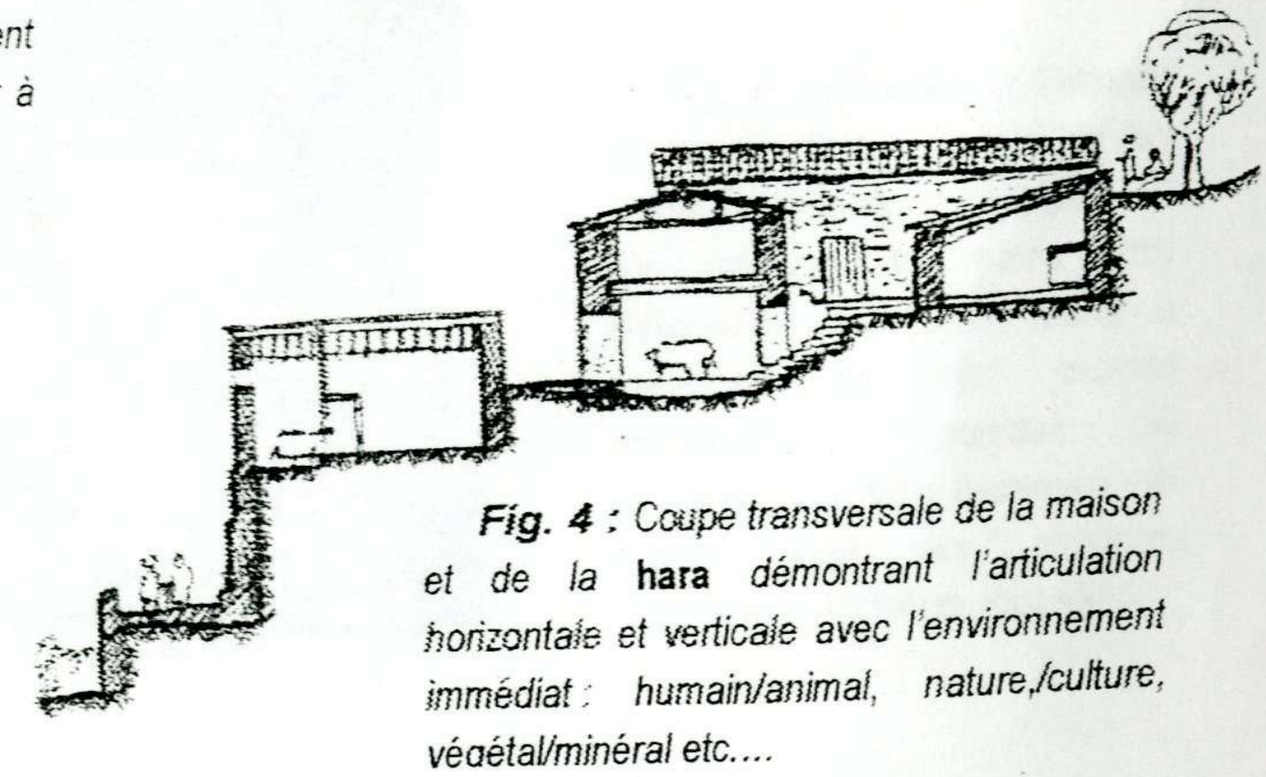

Fig. 4 : *Coupe transversale de la maison et de la* **hara** *démontrant l'articulation horizontale et verticale avec l'environnement immédiat : humain/animal, nature,/culture, végétal/minéral etc....*

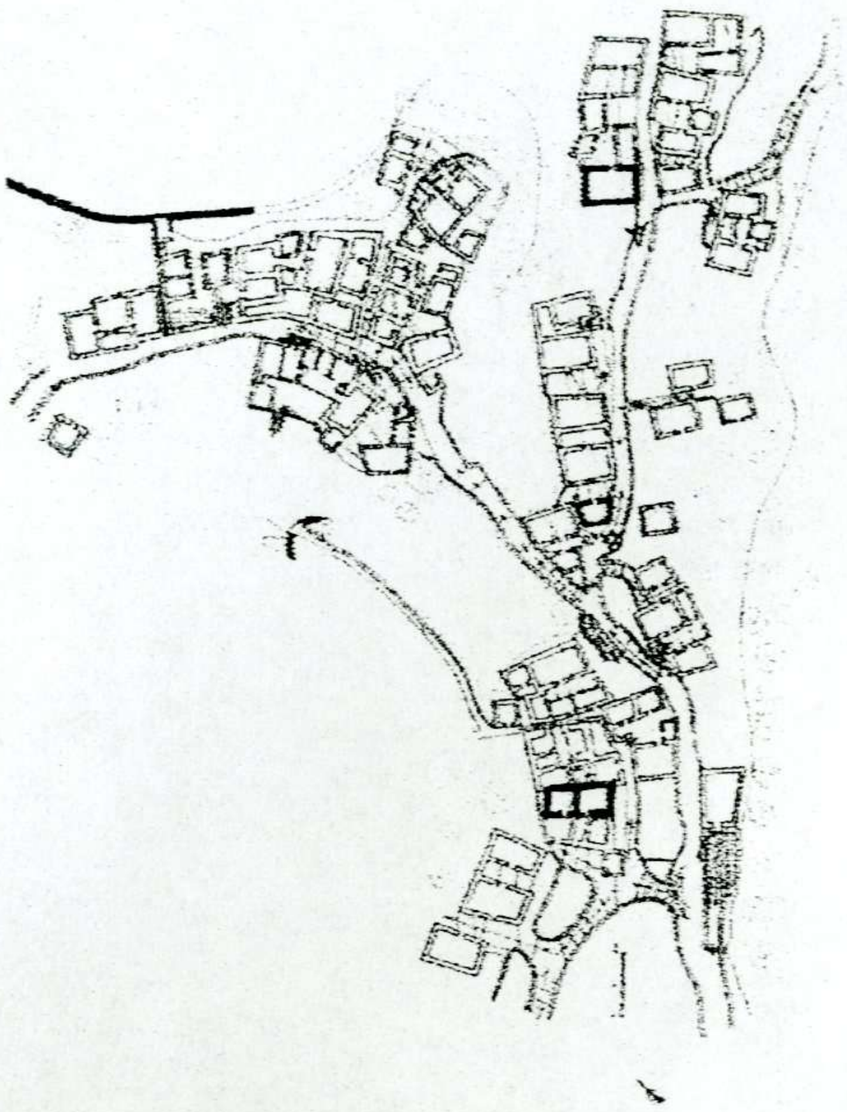

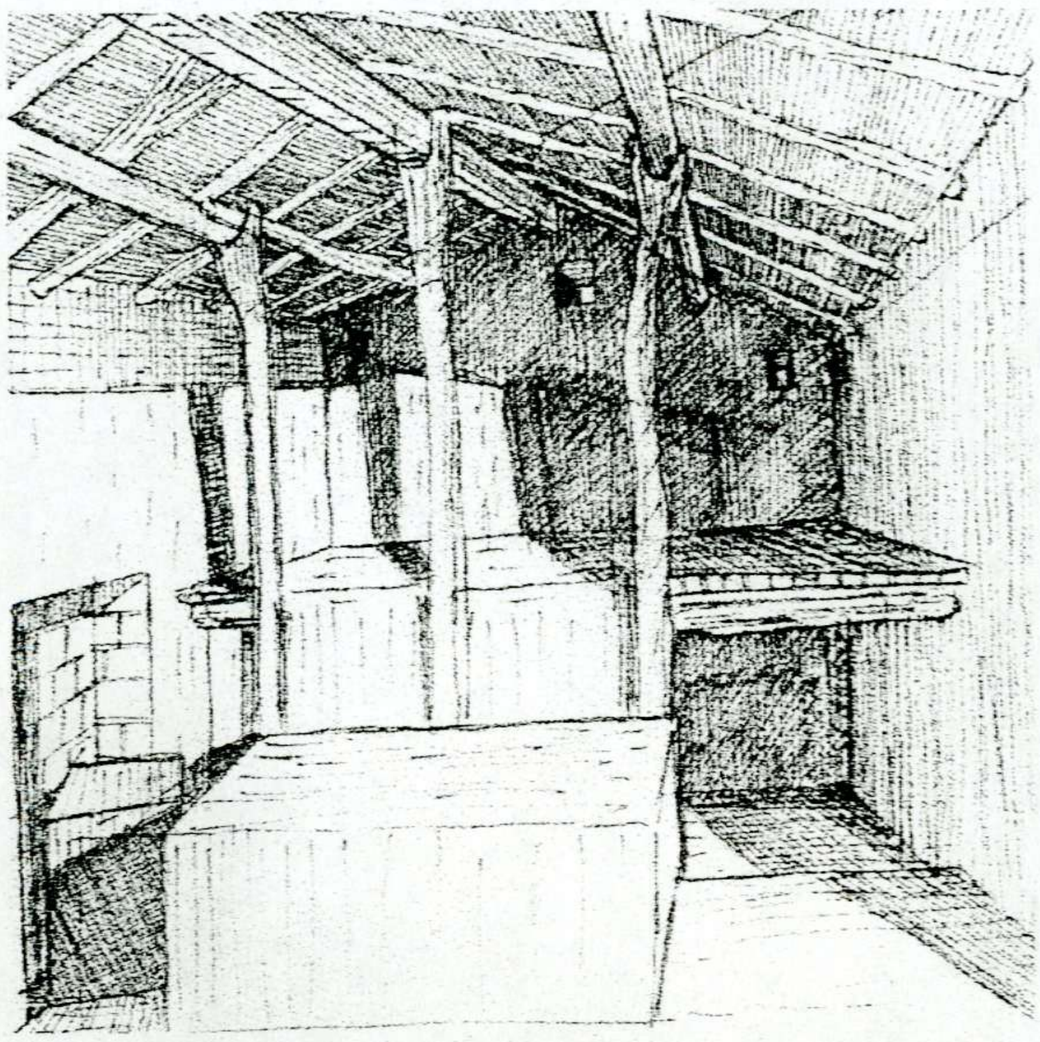

Fig. 2 *: Vue sur* **Taâricht** *et* **Addaynine** *de la maison en contre bas*

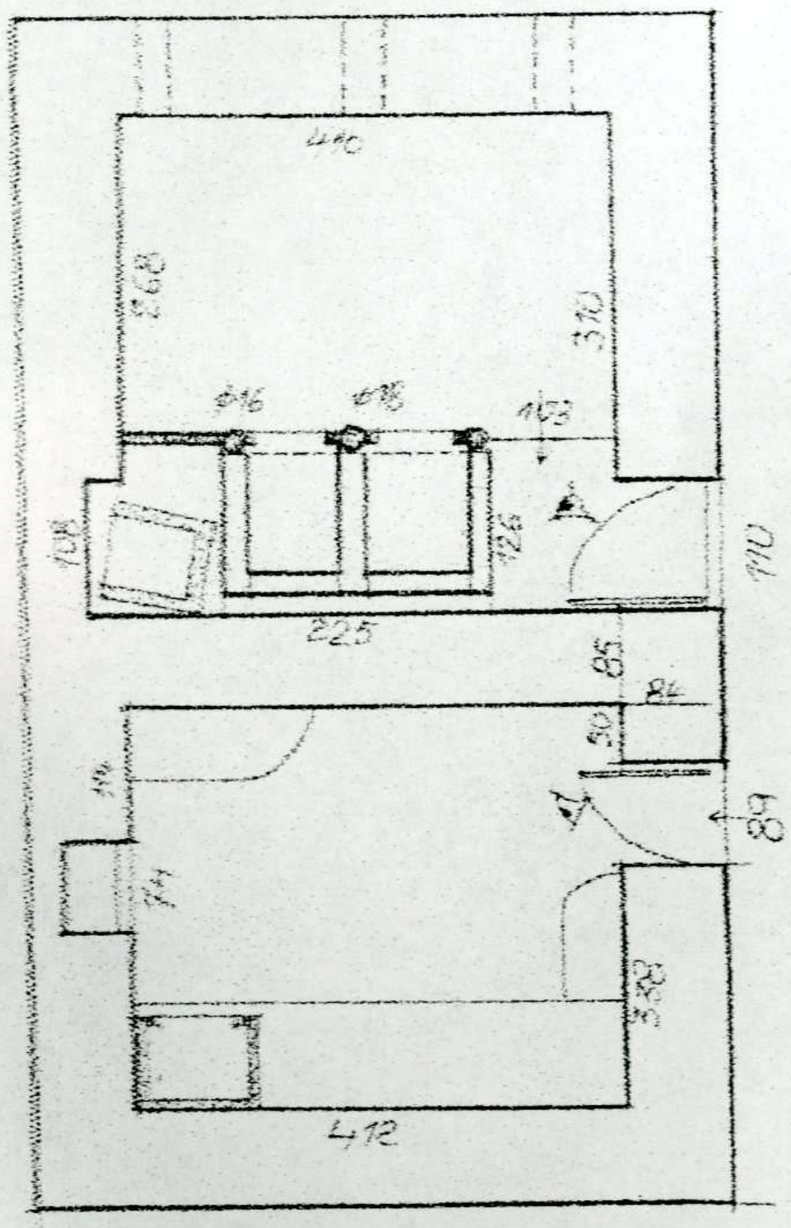

Fig. 1 : *Vue en plan*

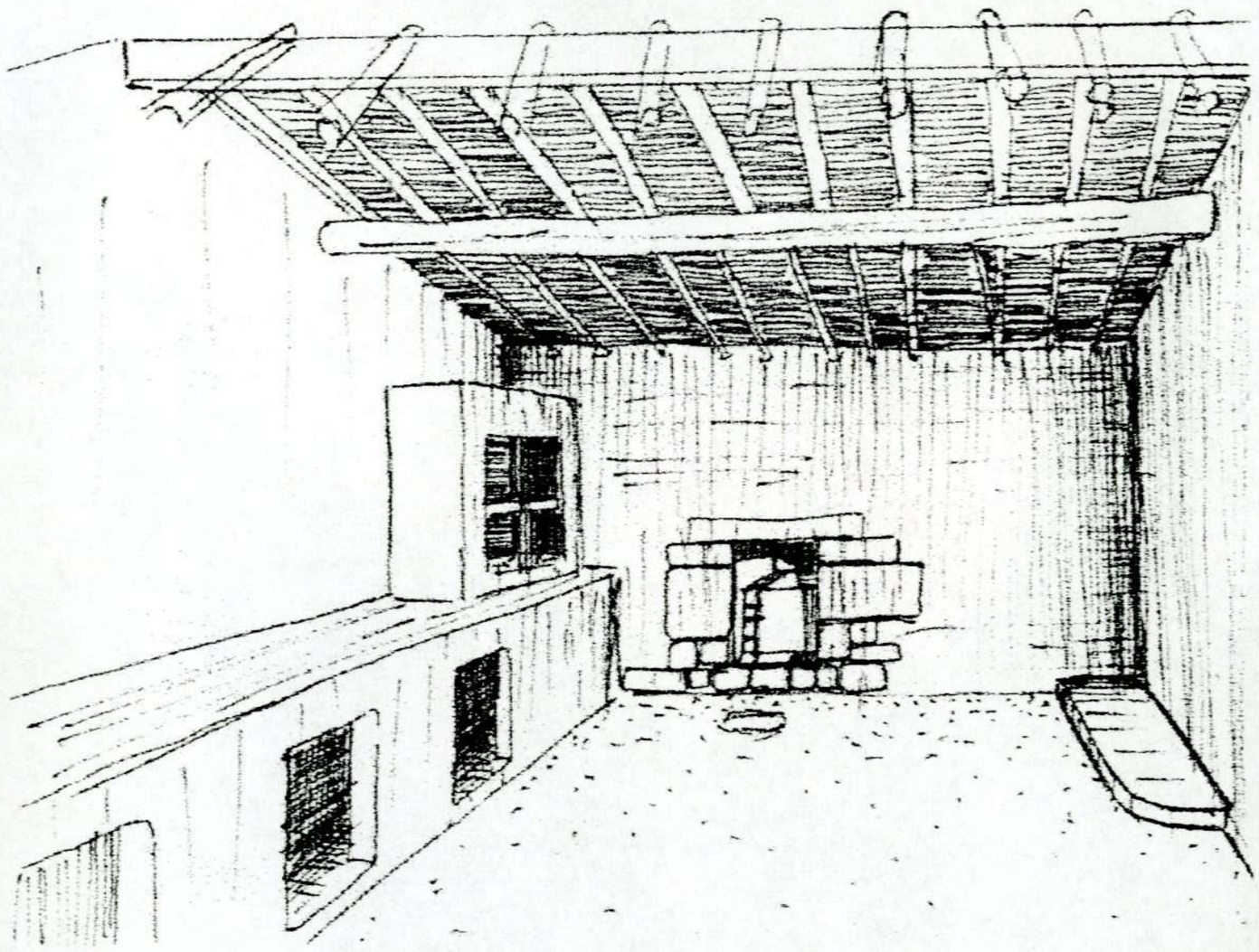

Fig. 3 : *Une curieuse et sympathique exception1 qui confirme la règle : une cheminée aménagée à l'intérieur de cette maison au dessus de la précédente.*

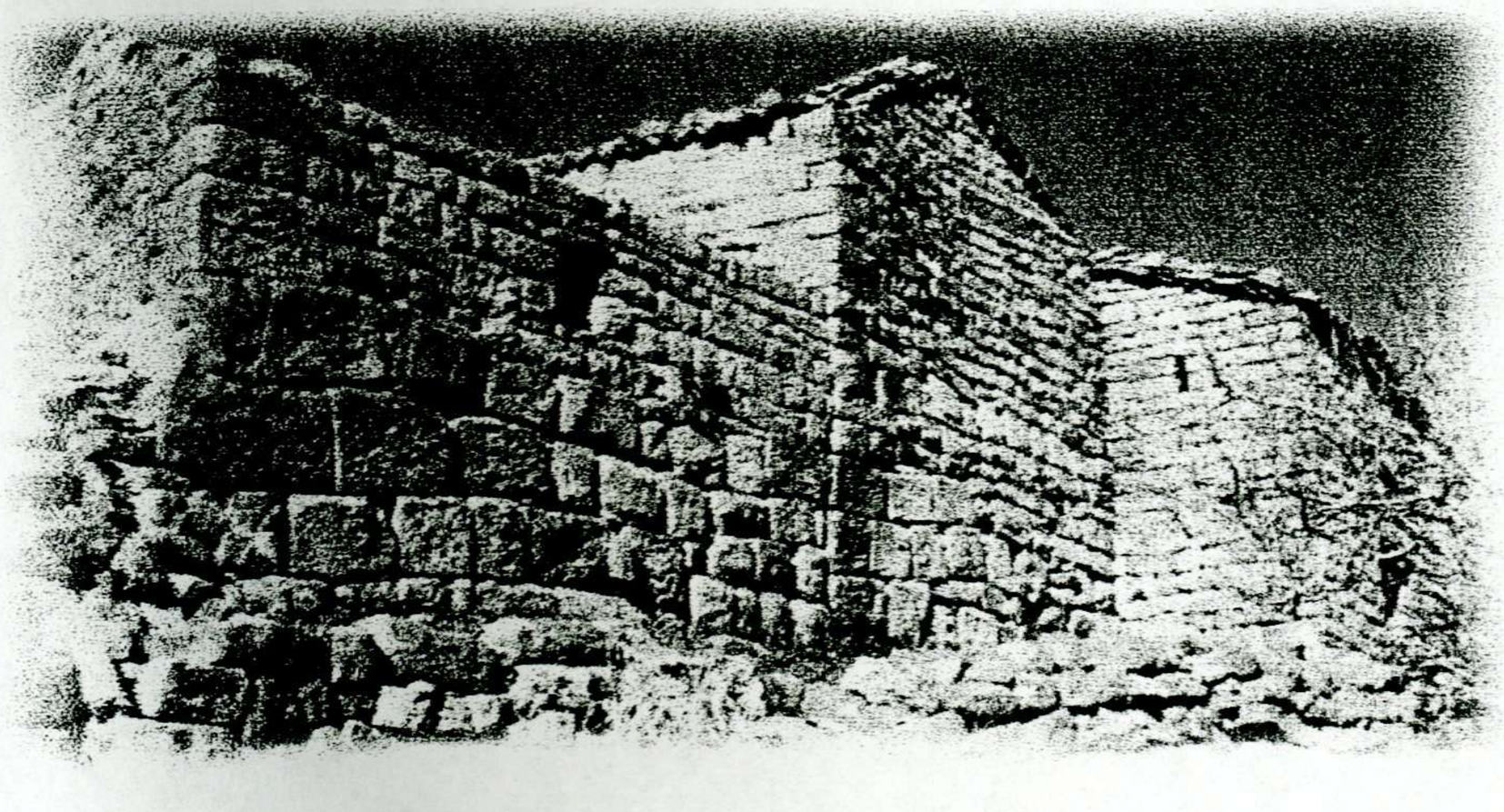

Fig. 4 : *L'histoire de* **Taksebt** *se résume dans cette maison (au centre) et de ses mitoyennes où l'on retrouve au moins trois civilisations incarnées dans la réalisation de ces œuvres architecturales : punique au soubassement puis byzantine et kabyle dans les moindres ajustements architectoniques*

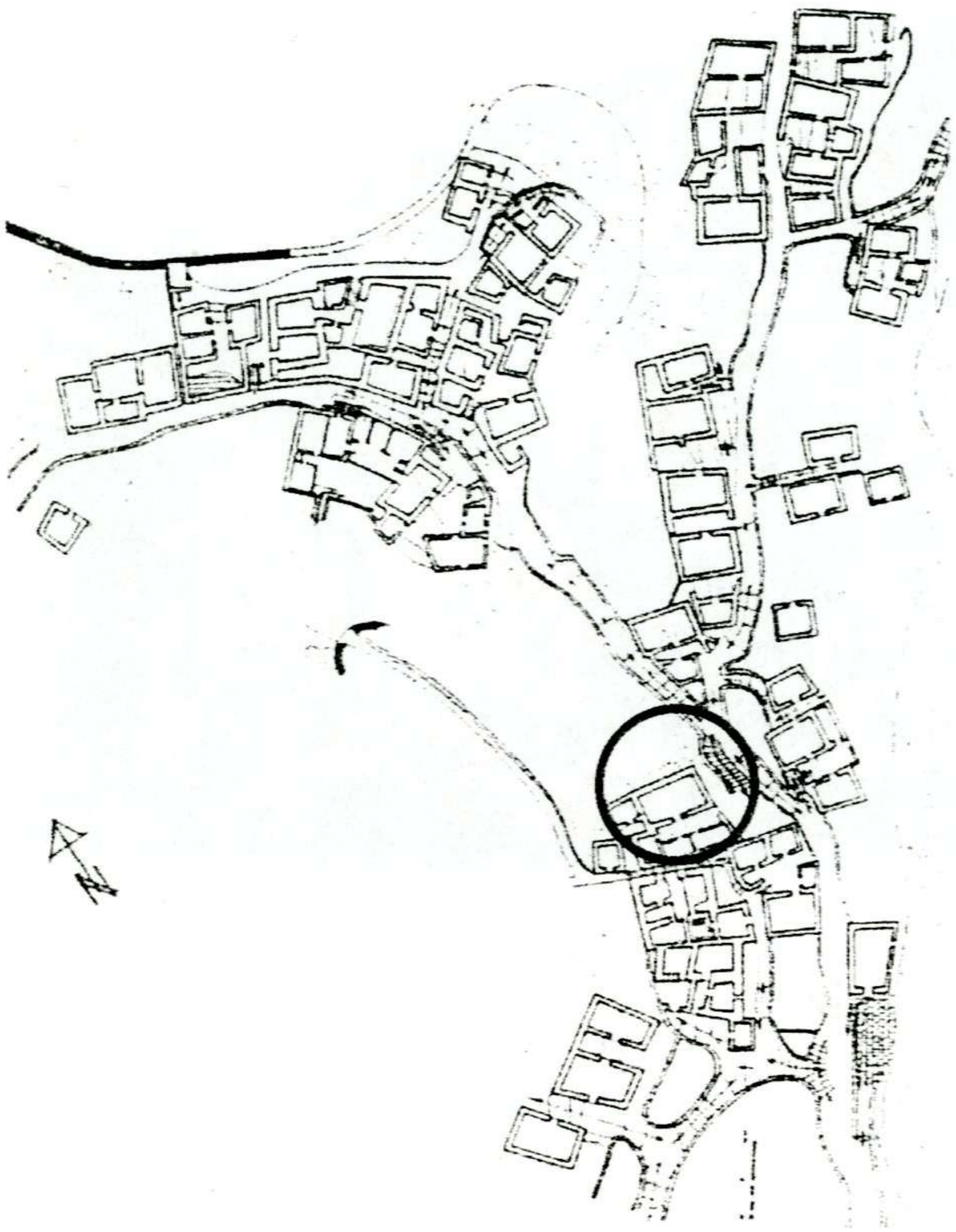

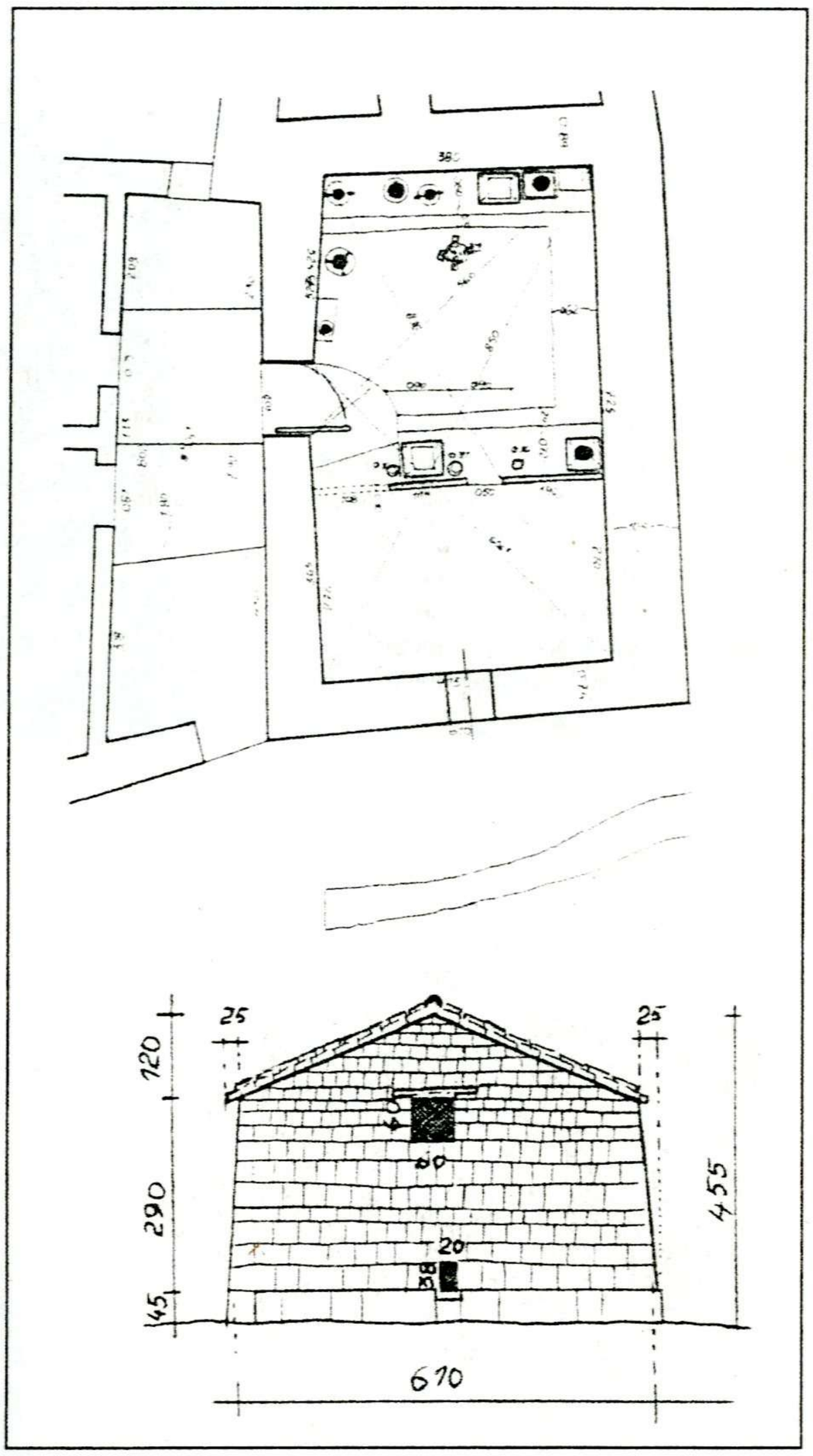

Fig. 1 *: Simplicité du plan et pureté des lignes et des contours de cette maison qui se caractérise par la subsistance du mobilier intérieur et des ustensiles de cuisine.*

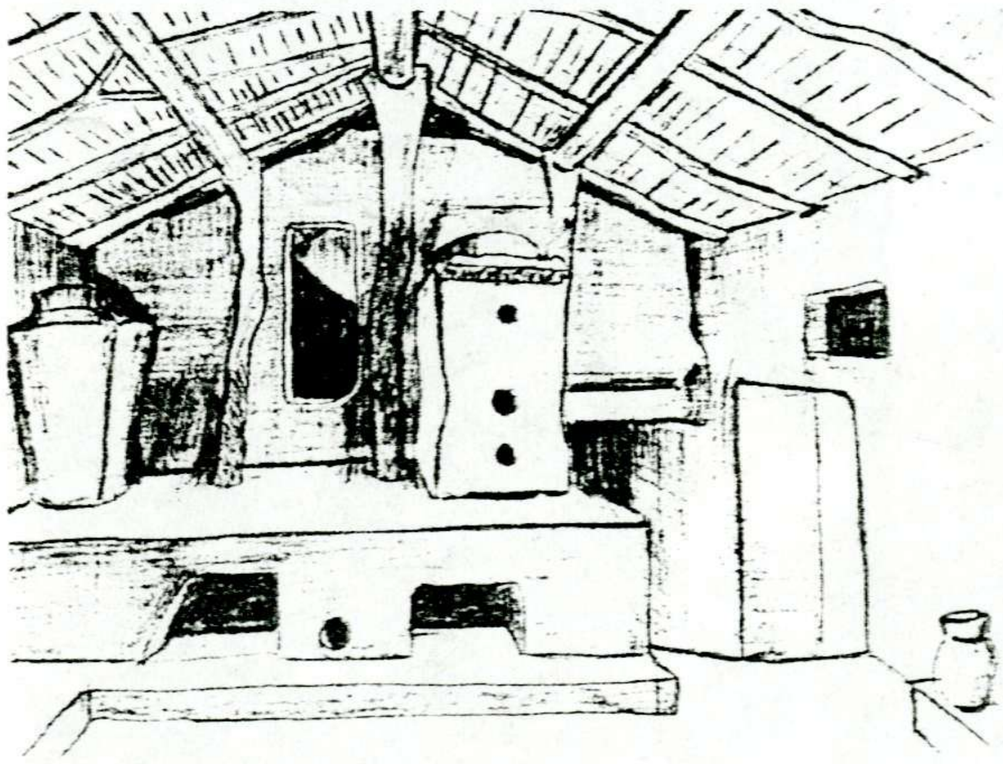

Fig. 2 *: Aménagement intérieur de* **Adewkan**

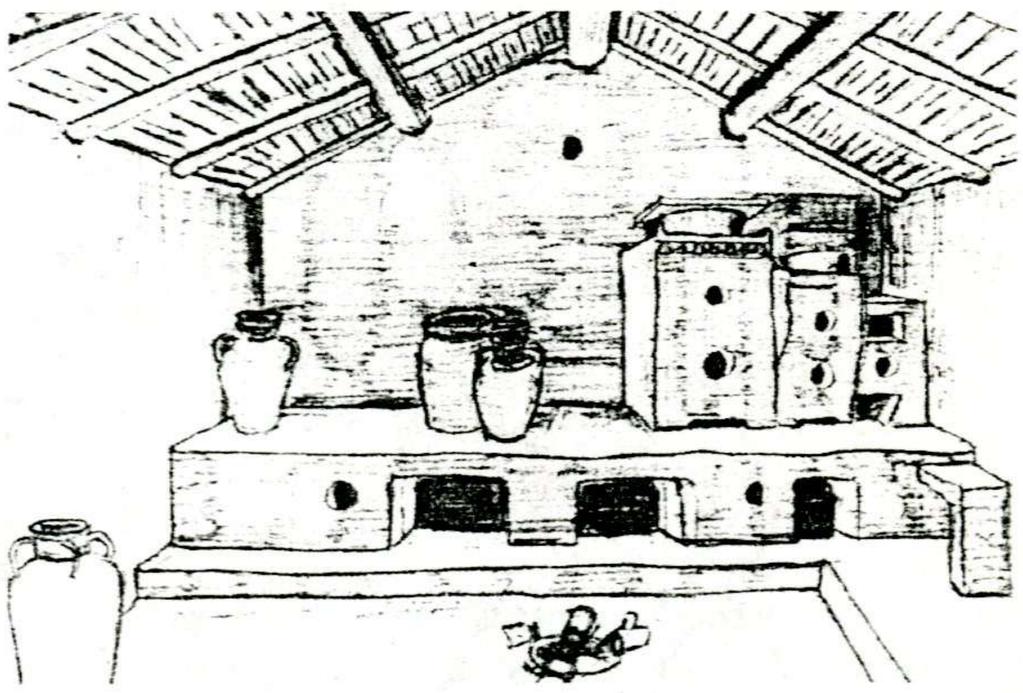

Fig. 3 *: Aménagement de* **Tadewkant** *autour du foyer* **l' kanun**

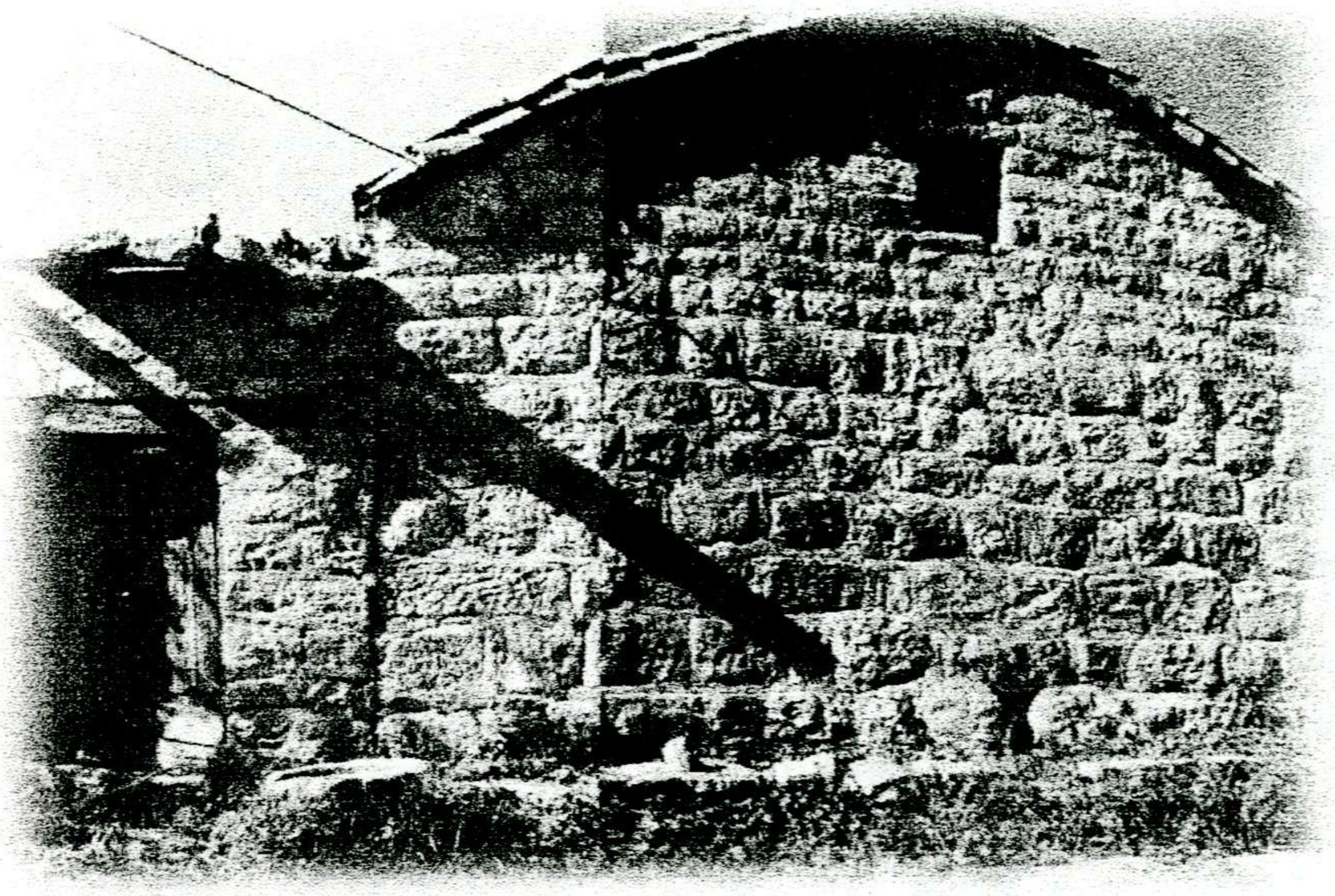

Fig. 1 : *Au-delà de la tentative du propriétaire de la maison pour la consolidation des murs par l'enduit du ciment, nous sommes frappés par la répartition académique de l'édifice dans la définition jusque dans la taille de la pierre utilisée du soubassement, du corps et du couronnement de l'œuvre. Tout cela dans un profond et si réconfortant sentiment de respect de la pesanteur et donc de la loi immuable de la nature.*

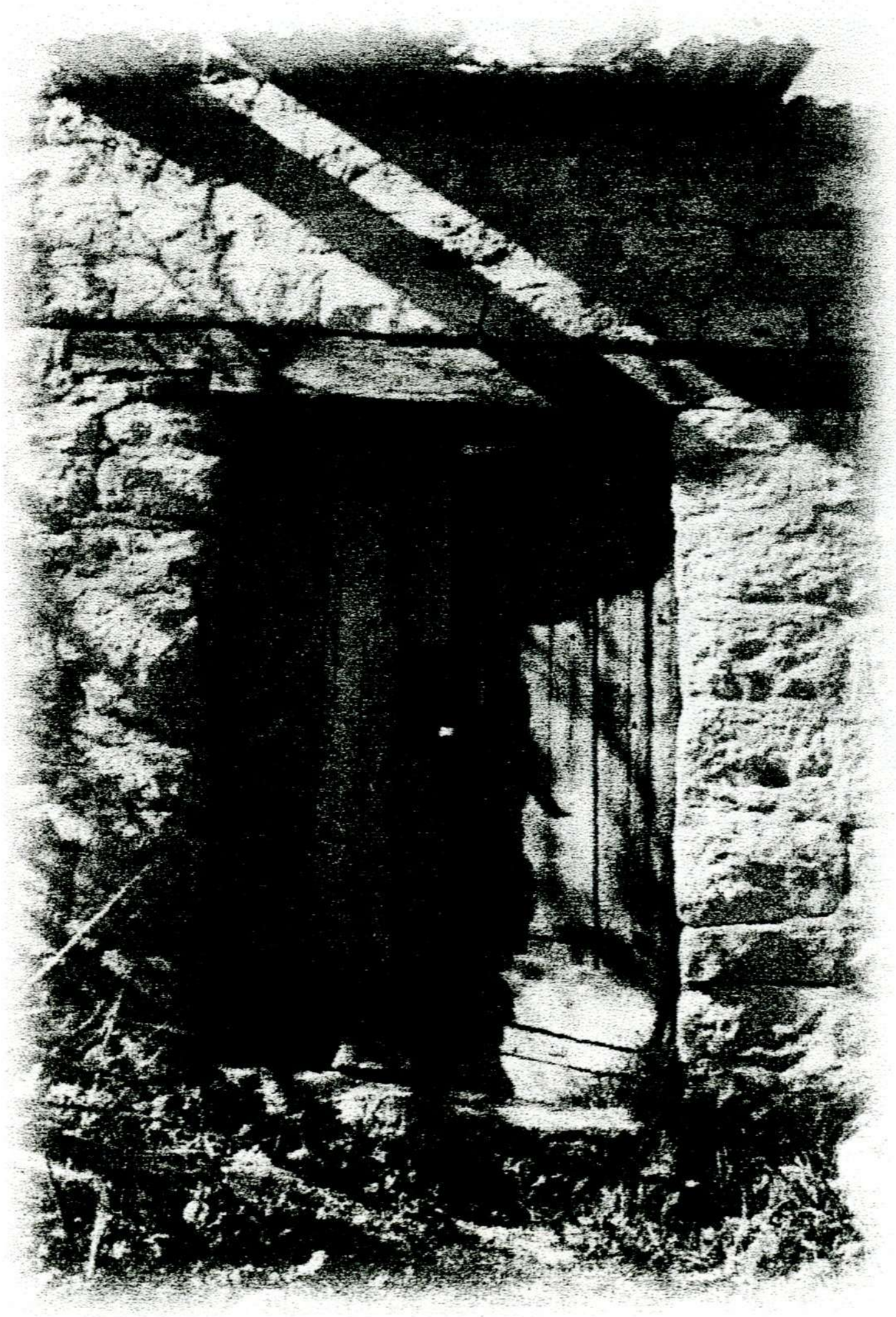

Fig. 2 : *La porte donnant sur la cour de la maison ci dessus. Ce type de porte (à deux (02) battants) est exclusivement réservé aux entrées aux cours des maisons. A* **Taksebt**, *on accède à toutes les maisons par une porte à un seul battant.*

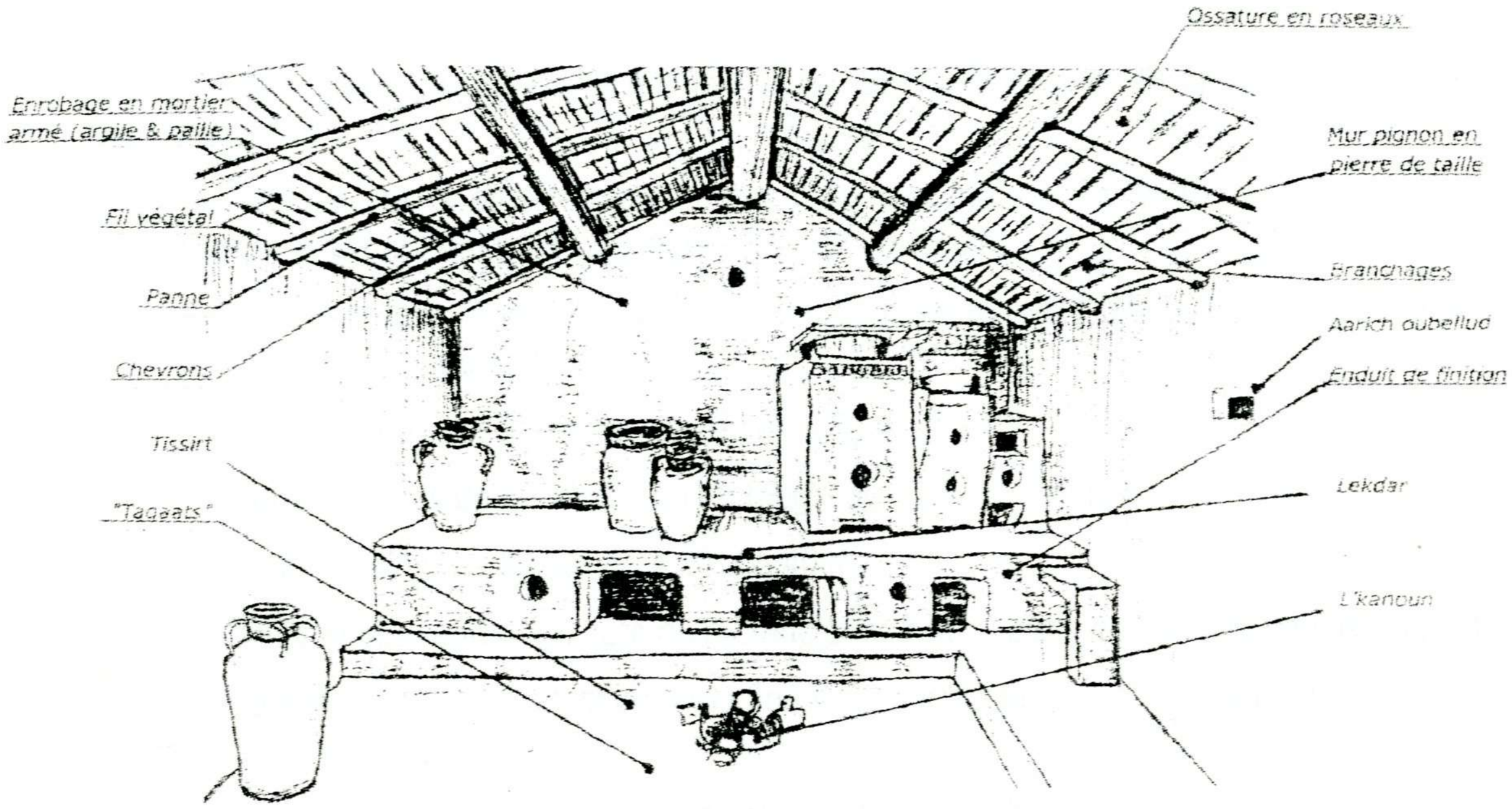

Aménagement intérieur de la maison et terminologie locale des équipements et du mobilier intérieur

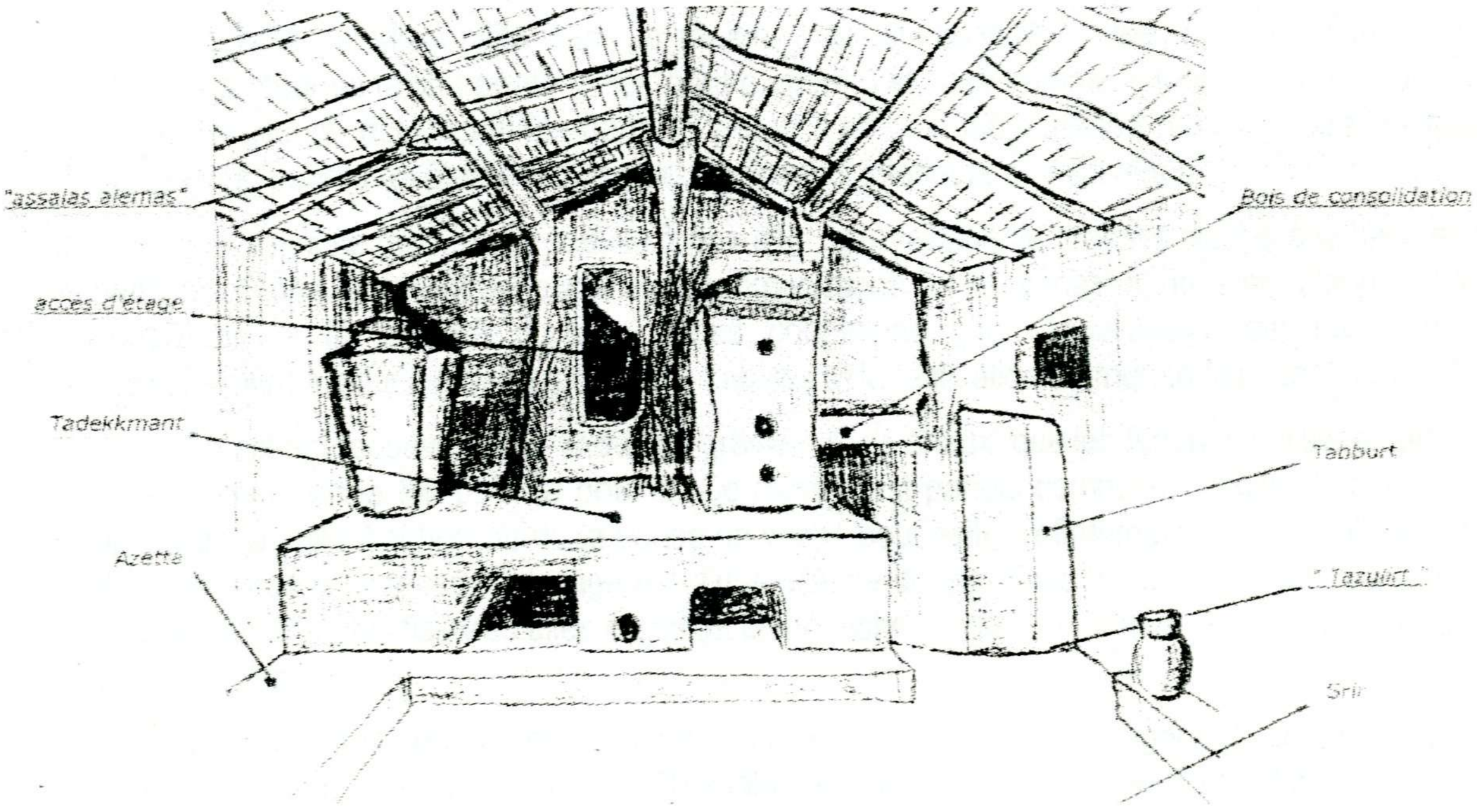

l'édifice, au niveau des caractéristiques de certaines de ses parties et dans sa datation.

A Taksebt nous avons identifié plusieurs cas de figures[2] *Voir (pl. 46)* que nous avons classés comme suit :

Le premier cas le plus répandu, est le cas de la maison rectangle s'inscrivant dans un losange dont la largeur est de 4,20m et la longueur de 7,60 m.

Le deuxième cas reprend un maillage de 2,1m, reprenant toujours la largeur générale de 4,2m alors que la longueur est de 6,30 m.

Le troisième cas associe deux carrés de 3,80 m de coté.

Le quatrième cas de figure est un rectangle de : 3,80 m X 6,30 m.

Le suivant est un rectangle de 4,20 X 5,40 m.

Le sixième cas reprend le coté du rectangle de 3,80 m alors que sa longueur est de 5,40m.

Cette fois c'est la reproduction de la figure du rectangle avec une longueur de 5,40 m et une largeur de 4,20 m.

Ici, la maison qui s'inscrit dans un rectangle de 3,80 m X 420 m.

Enfin, la même figure que la précédante avec cette fois les dimensions de 2,70 m X 3.30 m.

b) Relevé tectonique

L'existence d'une cité antique constituait un potentiel très important en pierres de taille. Pour la construction de leurs maisons les habitants ont récupéré ces pierres qu'ils ont morcelé en petits moellons faciles à déplacer et à appareiller.

Le bois est disponible dans la région. Mais en quantité limitée. Il était utilisé comme élément porteur de la charpente (pilier, poutre, panne) et aussi comme linteau de porte. Alors que la terre argileuse est disponible dans le village. Elle était jadis utilisée pour produire les tuiles artisanales, pour le revêtement des murs et cloisons intérieurs et celui des planchers.

Les murs se présentent sous la forme d'un appareillage de grosses pierres à la base et de petits moellons à la partie supérieure. L'importance et la variation du type d'appareillage contribuent à la stabilité du mur. Nous constatons que l'appareillage est très régulier contrairement à celui des autres maisons kabyles et la réalisation du mur se fait sans mortier.

Le sol est recouvert d'un enduit de graviers et de chaux, que les femmes polissent avec un galet, comme on le fait pour la poterie. Ce mortier est parfois composé d'argile, à laquelle on ajoute de la paille hachée ou de la bouse de vache pour éviter l'effritement. L'argile utilisée étant de préférence schisteuse, l'ouvrage est d'une grande dureté. Tous les ans à la belle saison, les femmes réparent les fissures elles étendent une couche d'argile, la dament et la polissent ensuite avec un galet.

Le toit en tuile est fait de la manière suivante : sur les murs à pignon, "Tacraft", on place trois poutres : Une poutre centrale, "(Assalas Alemmas)" et deux poutres latérales, "(Isulas Idherfiyen)". Elles sont soutenues par trois piliers "Tagweijdit" qui habituellement séparent "Addaynin" contre "Taquats".

Sur les trois poutres, allant d'un mur de façade à la poutre faîtière, on place des chevrons,;

---

[2] *Nous reviendrons plus en détail sur les qualités intrinsèques de ces dimensions dans la troisième partie de ce mémoire.*

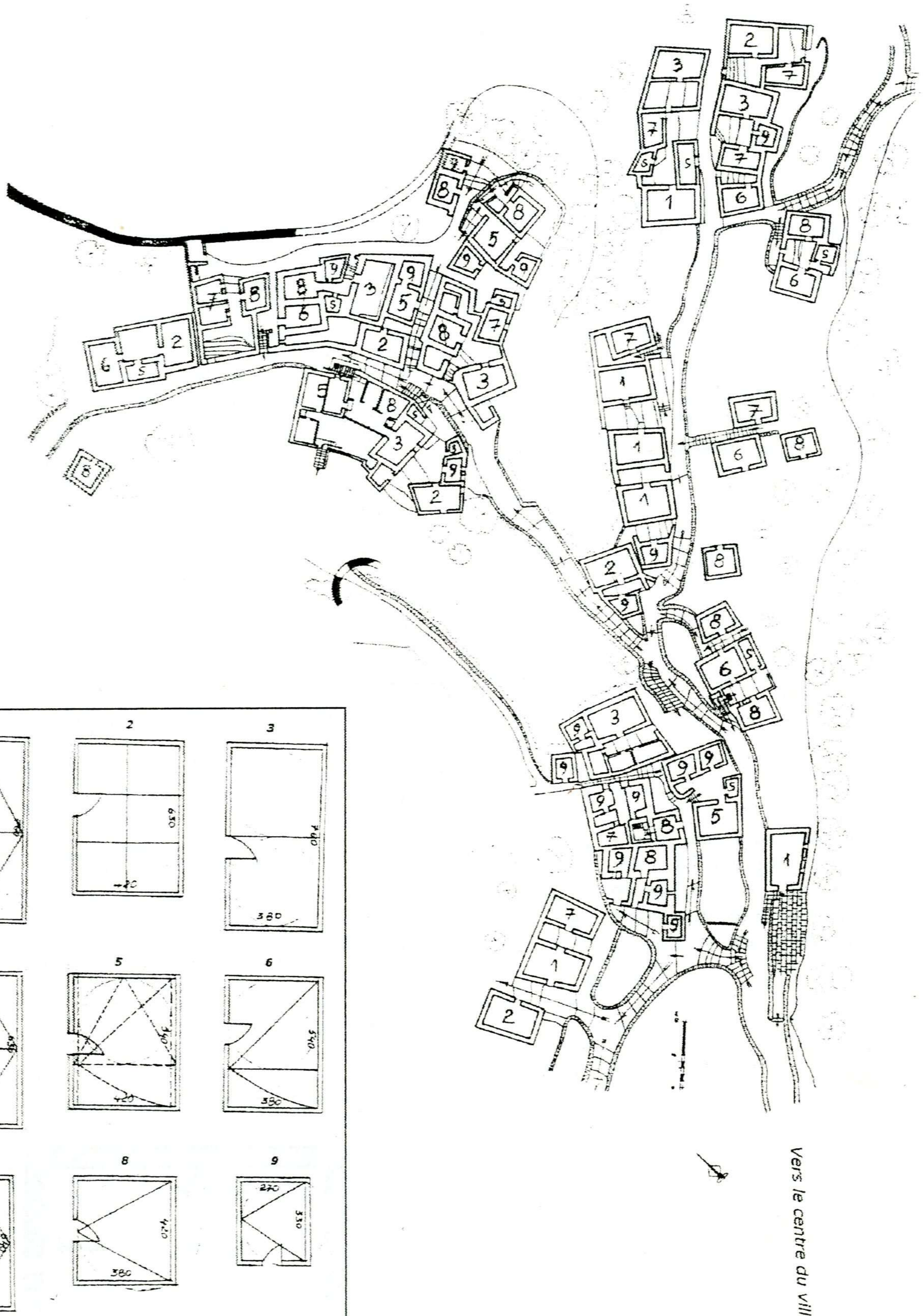

Les différentes structures géométriques définissant les dimensions intérieures de la maison traditionnelle identifiées dans le groupement abandonné de **Taksebt**

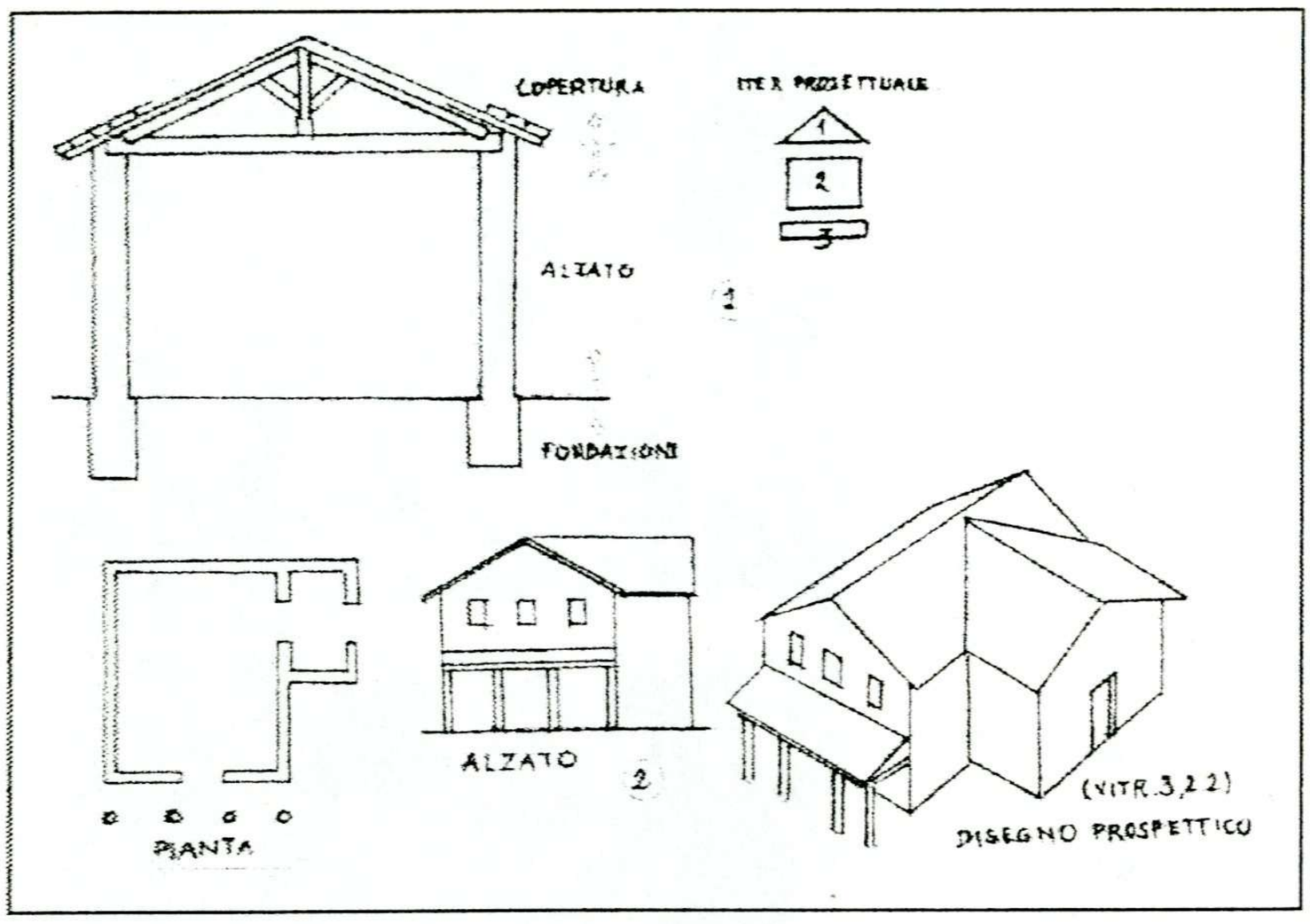

Fig.1 : *Le type de base de l'édifice romain dans l'antiquité est de la même simplicité que la maison kabyle.*

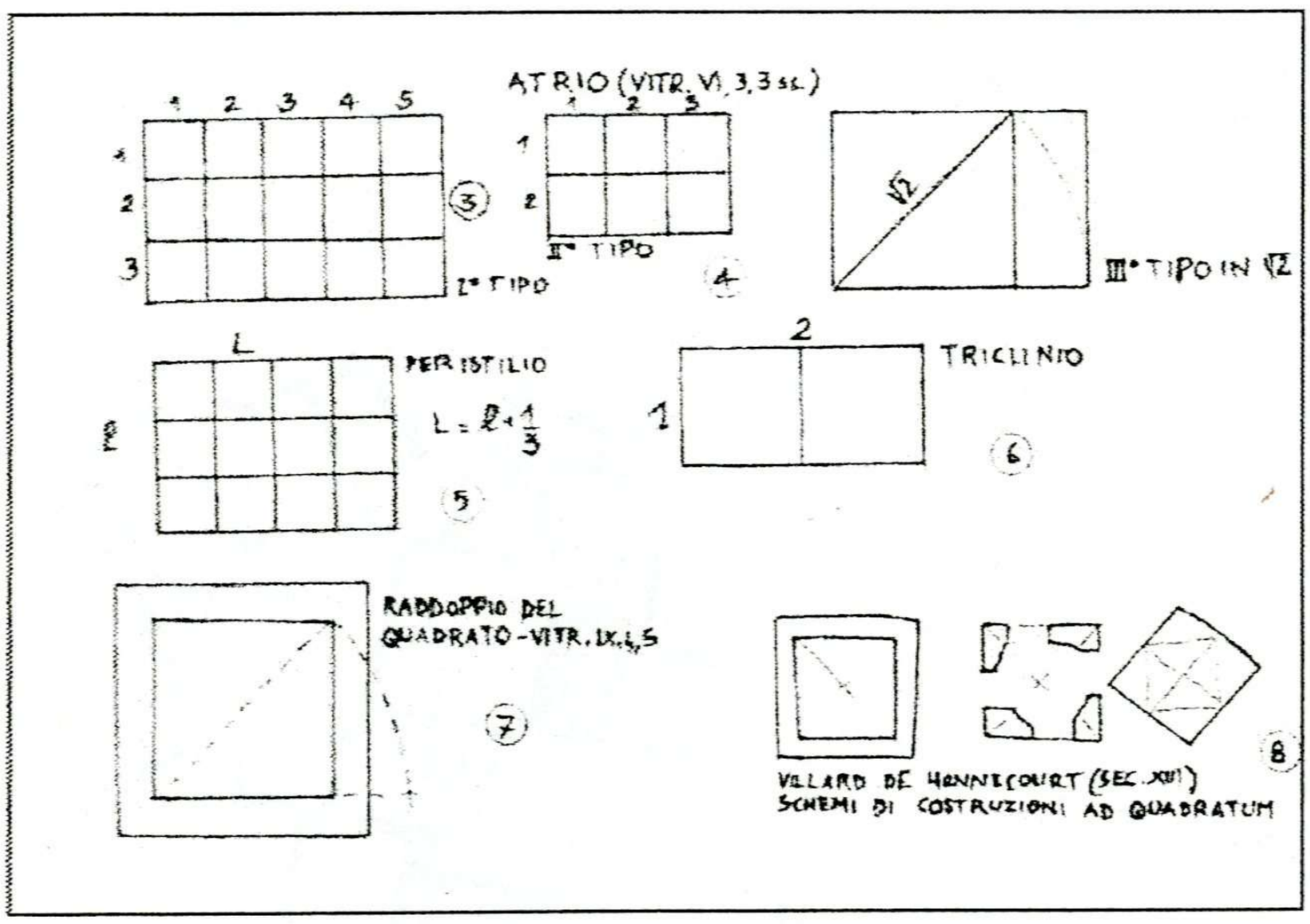

Fig.2 : *Le dimensionnement de la cellule élémentaire procède pratiquement de la même opérationnalité que la maison kabyle en général et celle de* **Taksebt** *en particulier.*

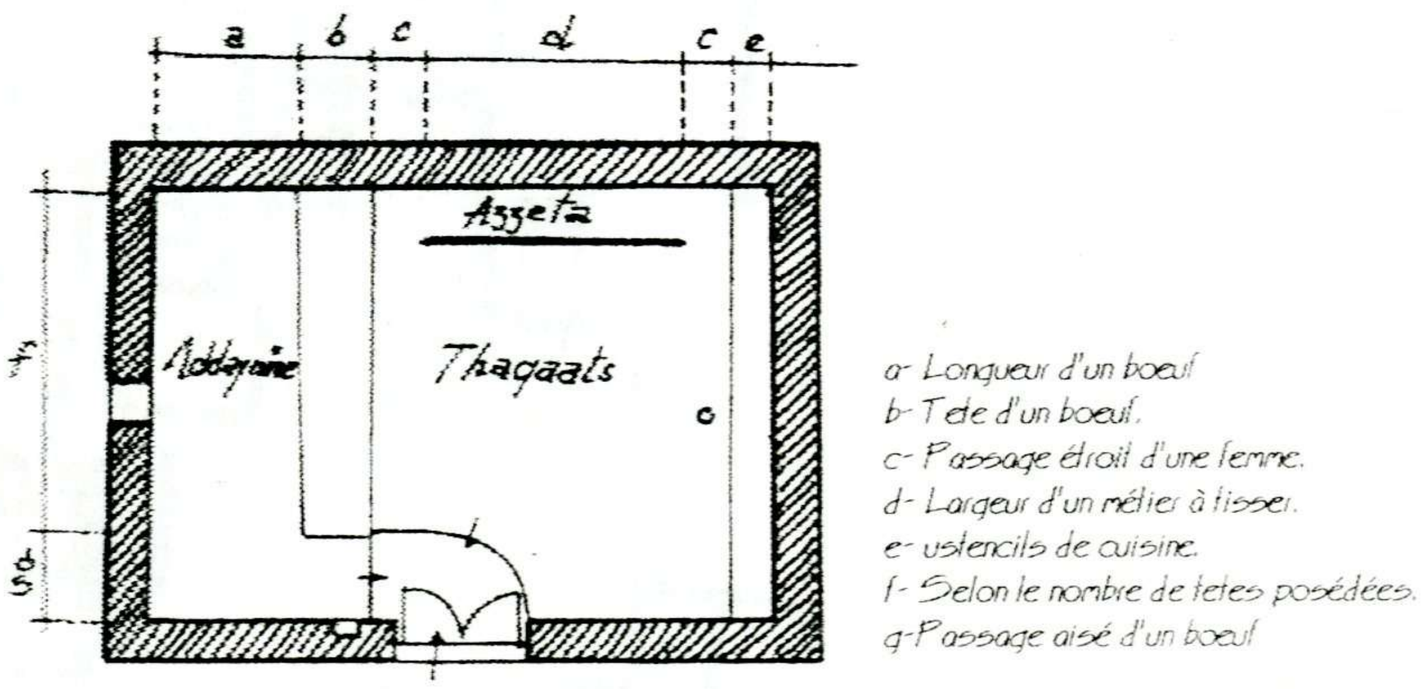

Fig.3 : *A priori, on fixe les dimensions de la maison kabyle par les données de la technologie de la construction et les considérations d'utilisation et d'aménagement des espaces intérieur et leur destination d'usage.*

- SOURCE : fig. 1& 2 : GIULANI (C. F.) L'edilizia nell' antichita, N.I.S., Roma, 1990, p. 36

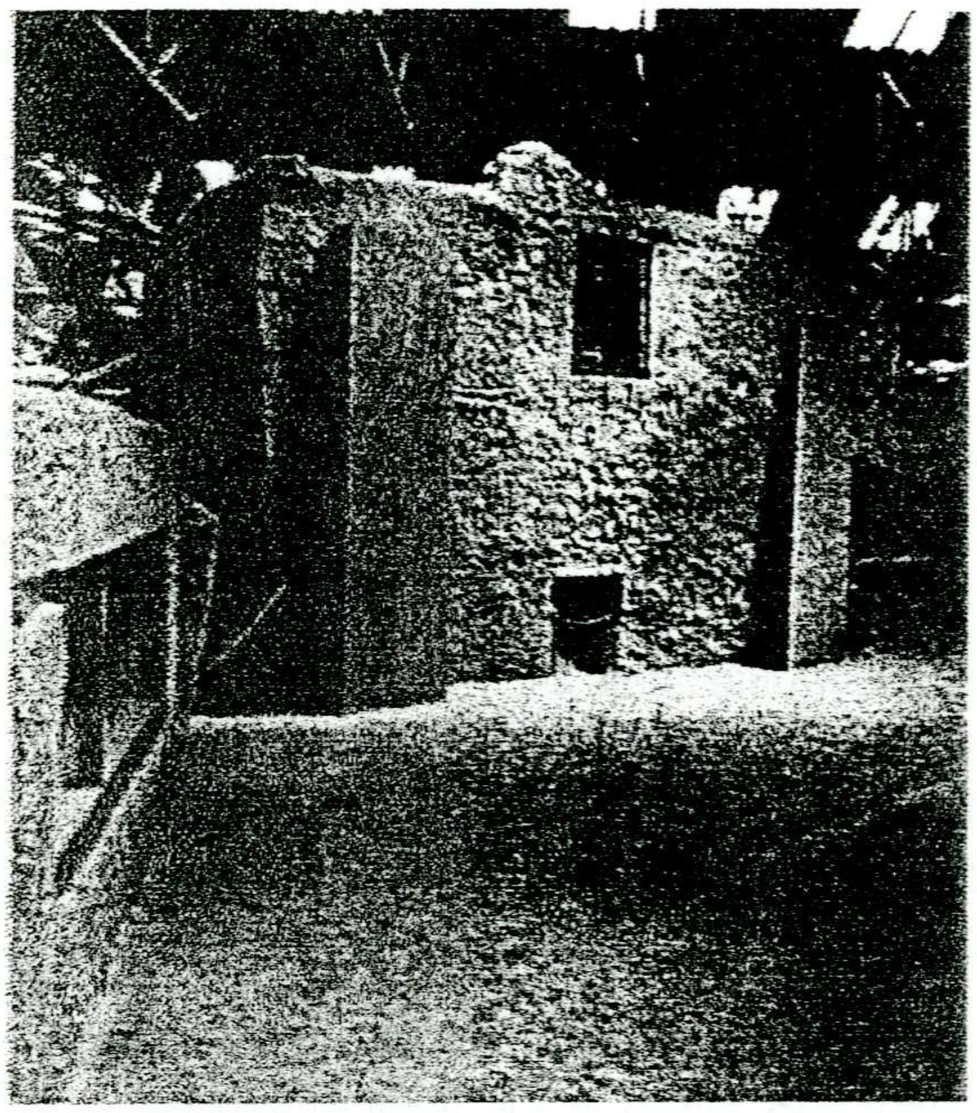

Fig. 1 : *Vue sur une maison fouillée.*

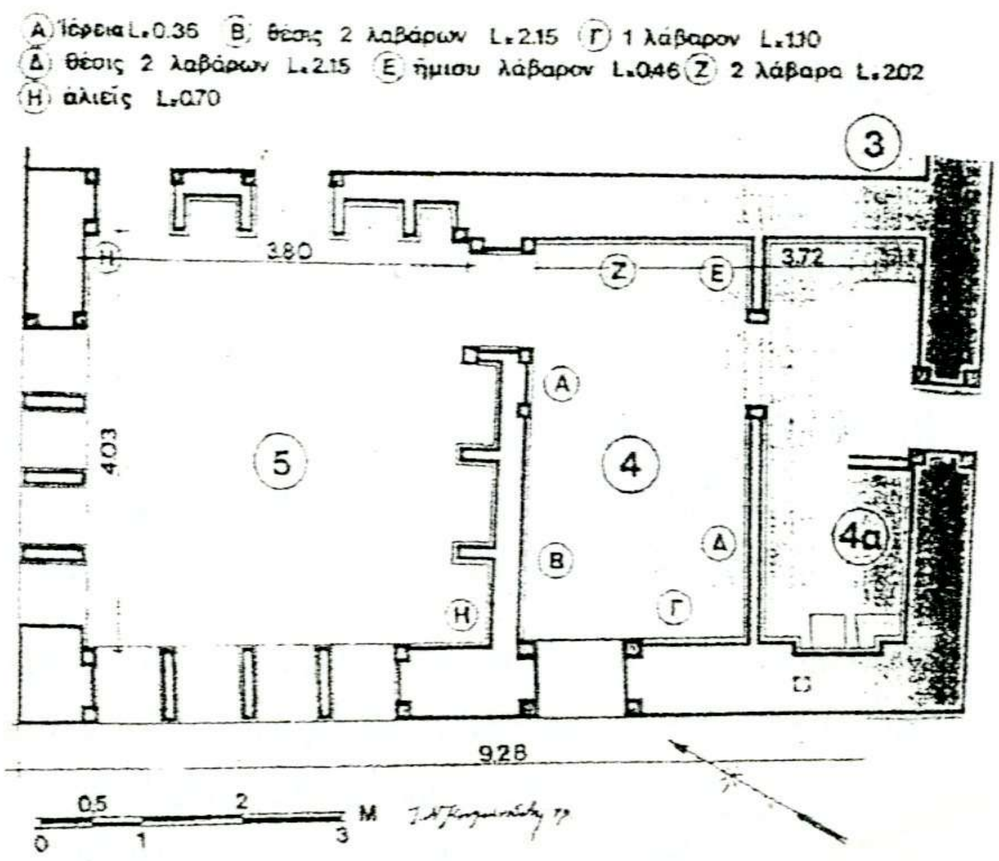

Fig. 2 : *Lors de l'excavation de Thera les maisons trouvée sous les décombres ont des dimensions, comme dans ce cas de figure, étrangement proches de celle de notre cas d'étude. De même la maison connaît la même division spatiale et la même organisation autour d'une cour extérieure que la maison kabyle. Sauf qu'ici la bâtisse est très aérée.*

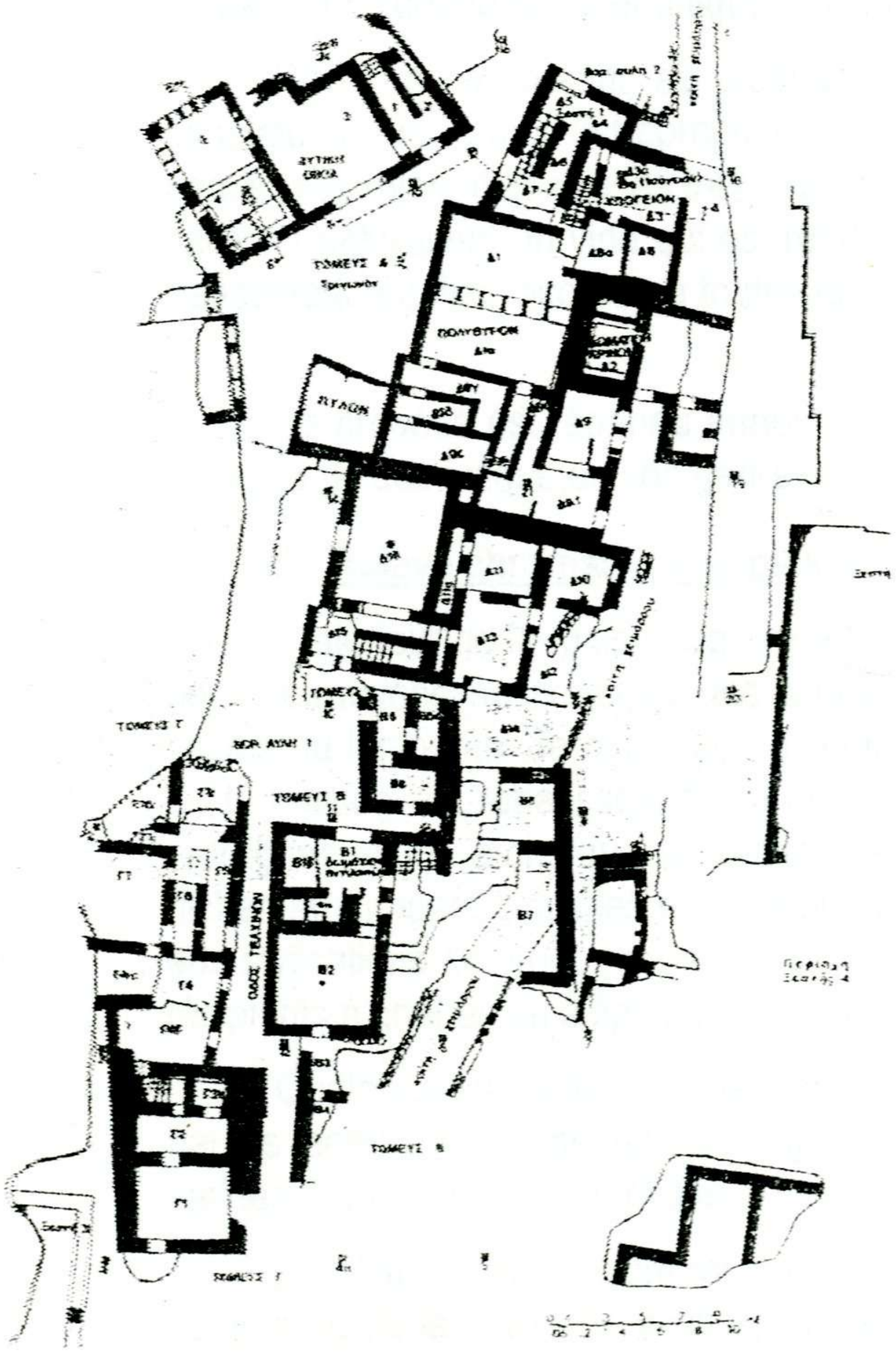

Fig. 3 : *Plan de la partie de l'établissement fouillé.*

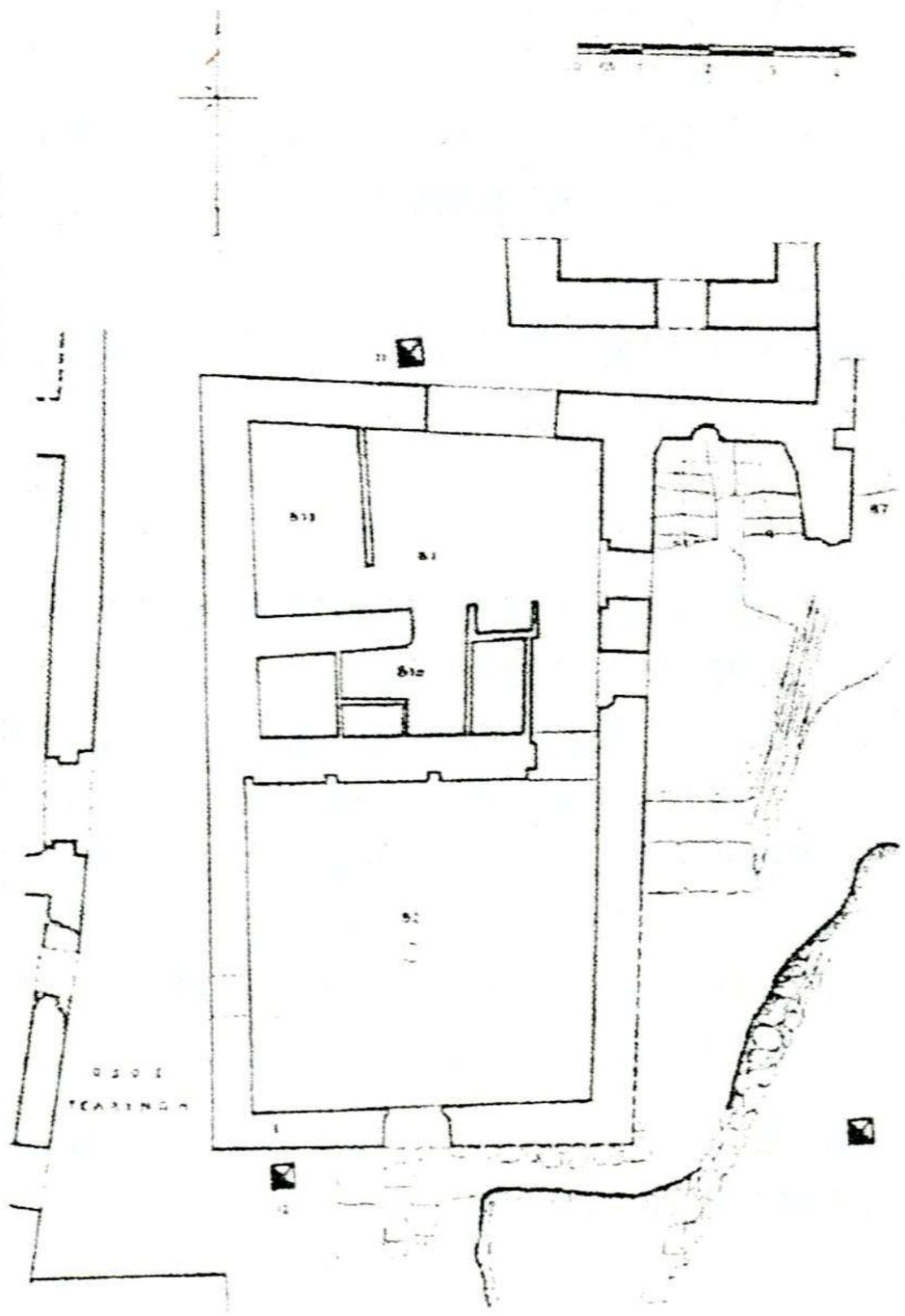

Fig. 4 : *Un cas de figure de maison ou l'on peut voir la tendance à rapprocher du carré la pièce principale de la maison , alors que le plan général l'englobant est rectangulaire.*

- SOURCE : fig. 1 à 4 : MARITANOS (S.), Excavations at Thera, tome 1, F.P.R., Athènes, 1968, p. 216, pl. 03, 01, 30.

ce sont de branches d'olivier écorcées ou des bois équarris. Les chevrons sont fixés aux poutres par des cordes de dis "Tizukwar", (sing. "Tizikert"); la partie, souvent fourchue, qui donne sur le mur, est entourée de mortier. Les chevrons sont opposés deux à deux et attachés à leur sommet. Sur les chevrons sont fixés des roseaux, "Ighunam" ou encore des branches d'olivier "Tacîta-nt-Tzemmurt".

C'est sur cette charpente qu'on étale une couche de mortier d'argile procurant l'imperméabilité au toit. Les tuiles sont disposées sur cet ouvrage avant que le mortier ne sèche. On commence à l'un des pignon et l'on va du bas vers le haut (depuis le mur jusqu'au faît.)

Les tuiles sont alors enfoncées dans le mortier. Nous avons les rangées d'écoulement (tuiles en creux) et les rangées de recouvrement (tuiles en saillie.) Les tuiles sont imbriquées en écaille, ce qui assure un écoulement facile, et sur le haut, on place une rangée de tuiles faîtières.(cette construction rappelle le mode de couverture généralement utilisé dans le bassin méditerranéen, notamment dans les villages catalans du nord d'Espagne.) *Voir (pl. 50 fig. 1 à 3)*

Les planchers sont utilisés pour la pièce surélevée "Taâricht". En général la portée maximum atteint 5m et l'entre axe peut aller jusqu'à 0,75 m. Ils sont constitués de branchages (paillasse de roseaux) qui reposent sur des poutrelles en bois, le tout recouvert d'une chape de terre sur lequel on met un revêtement constitué d'argile, de paille et de bouse de vache. *Voir (pl. 51 fig. 1)*

Enfin, signalons la lucarne située dans la partie supérieure du mur à pignon qui détermine « Taaricht » comme seule et unique ouverture (minuscule d'ailleurs) de la maison.

Revenons à présent, au procédé technologique de l'exécution des murs porteurs, nous constatons que le mur est composé de deux cloisons de pierre de taille parallèles ; ces deux parois présentent des assises très importantes surtout au niveau du soubassement de l'édifice et celles-ci définissent un vide qui est rempli par des pierres de moindre importance, un chaînage transversal régulier raccorde à toutes les deux ou trois assises de pierre les deux parois. *Voir (pl. 49)*

Ce procédé est répandu partout dans la partie traditionnelle et fait de "Taksebt" et de ses environs un cas unique en son genre en kabylie.

c) Relevé chromatique et plastique

L'intérieur de la maison de Taksebt participe de la même rusticité. Dès que l'on y pénètre, nous retrouvons suspendues des amulettes porte-bonheur : éclats de poterie, raquettes de cactus ou lambeaux de cuir. Face à l'entrée, le métier à tisser, tendu verticalement. L'obscurité de la maison est rehaussée d'une note inattendue : galbe gracieuse de poteries aux dessins rectilignes, d'une archaïque simplicité : décor des soubassements dans le même style linéaire, niches aménagées dans les murs, triomphe du losange et de la ligne brisée, moulure des jarres aux stylisations anthropomorphes, sculptures des coffres en bois, haut sur pieds. Les "Akoufis", récipients à graines ou à figues, sont toujours ornés de moulures en relief d'un bel effet décoratif.

Quelques ustensiles de ménage, marmite en terre cuite, plats en bois, moulin à bras, de hautes jarres de terre sèche (mélange de la paille fine et de la glaise), des poteries de modèles variées. Font toujours le mobilier de la maison. *Voir (pl. 52 et 53)*

Les murs et tuiles sont toujours munis d'un enduit constitué de terre argileuse, de paille hachée ou de la bouse de vache (schisteuse). Ce revêtement rustique donne aux bâtisses une unité plastique et chromatique très caractéristique et intègre totalement les maisons dans l'environnement naturel qui les contient.

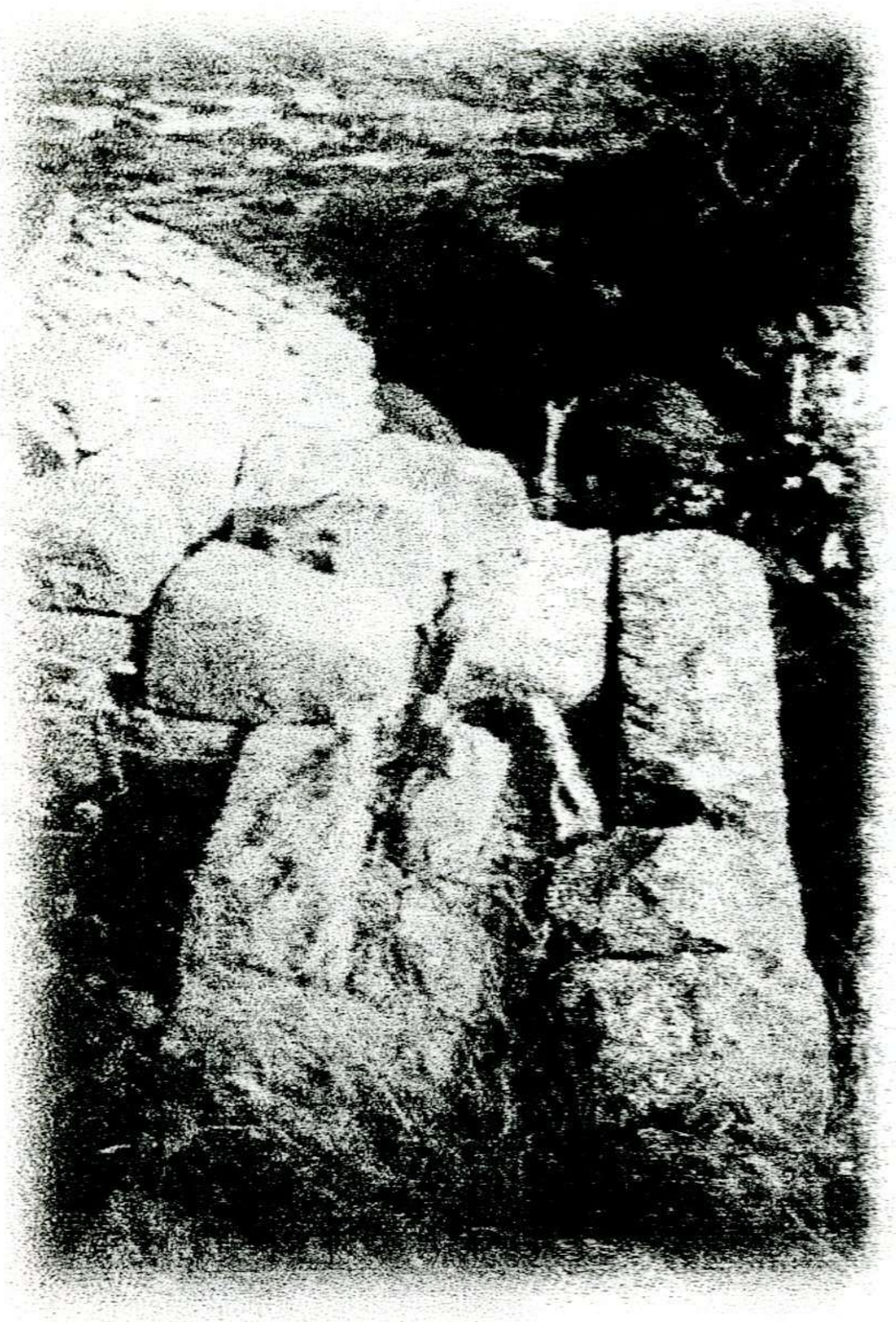

Fig. 1 : *Le chaînage est à l'angle forme par les deux murs croisés mais aussi, tout le long de ceux-ci à travers des pierres posées perpendiculairement à la face du mur.*

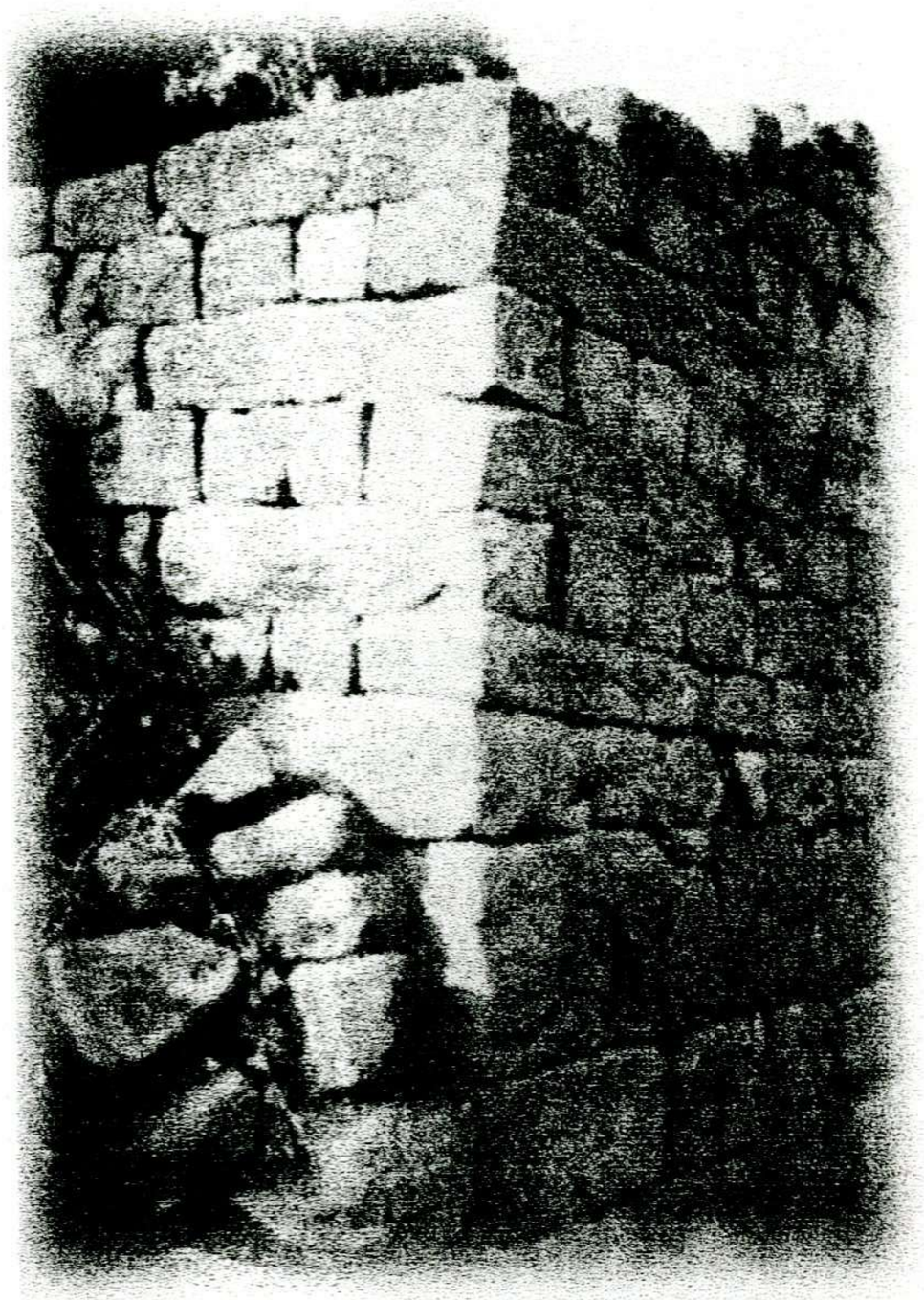

Fig. 2 : *Détail de chaînage d'angle.*

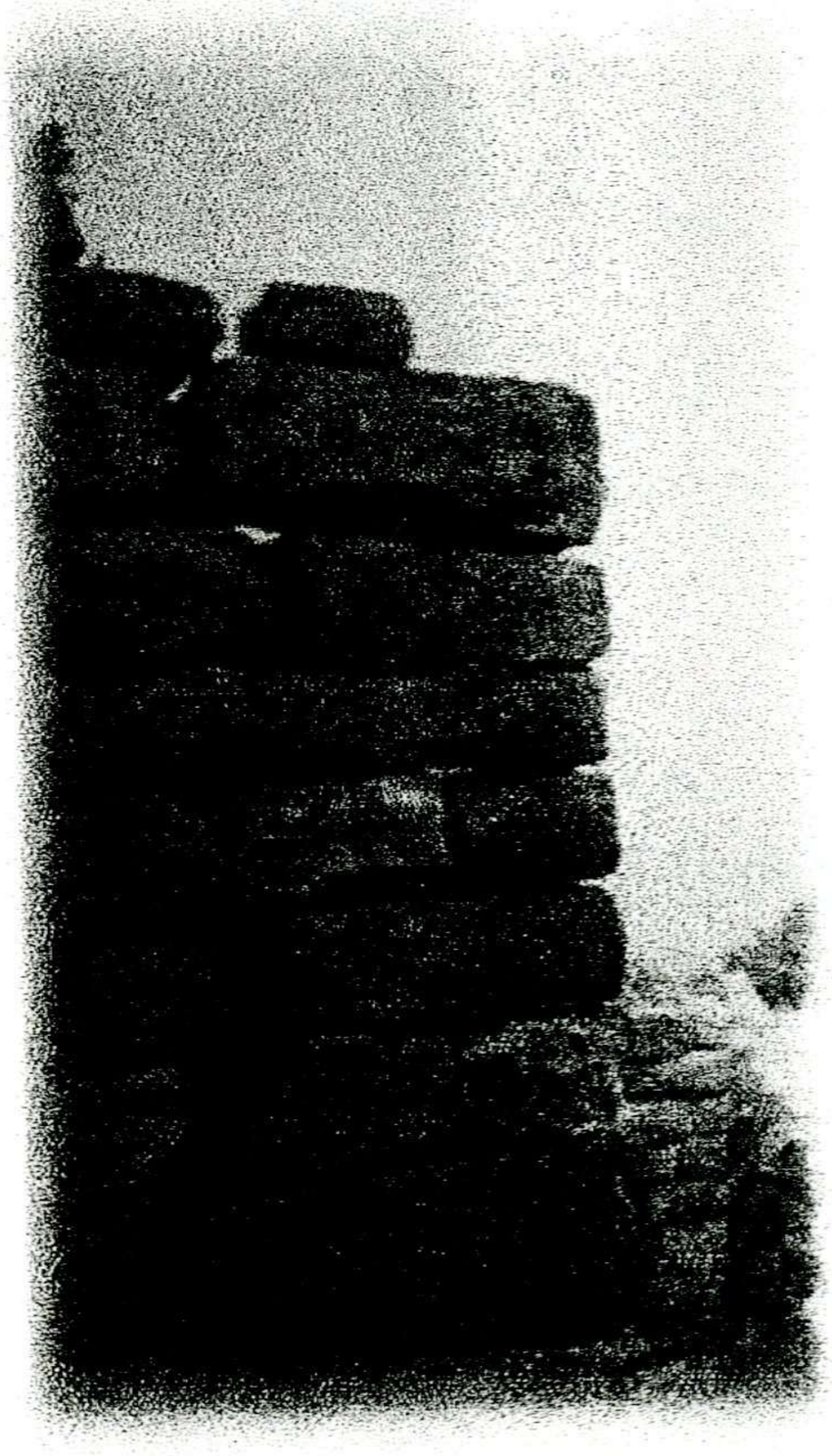

Fig. 3 : *La pierre sèche grâce à la maîtrise de la technique d'exécution offre des structures très stables malgré l'usure et l'exposition aux agents agressifs*

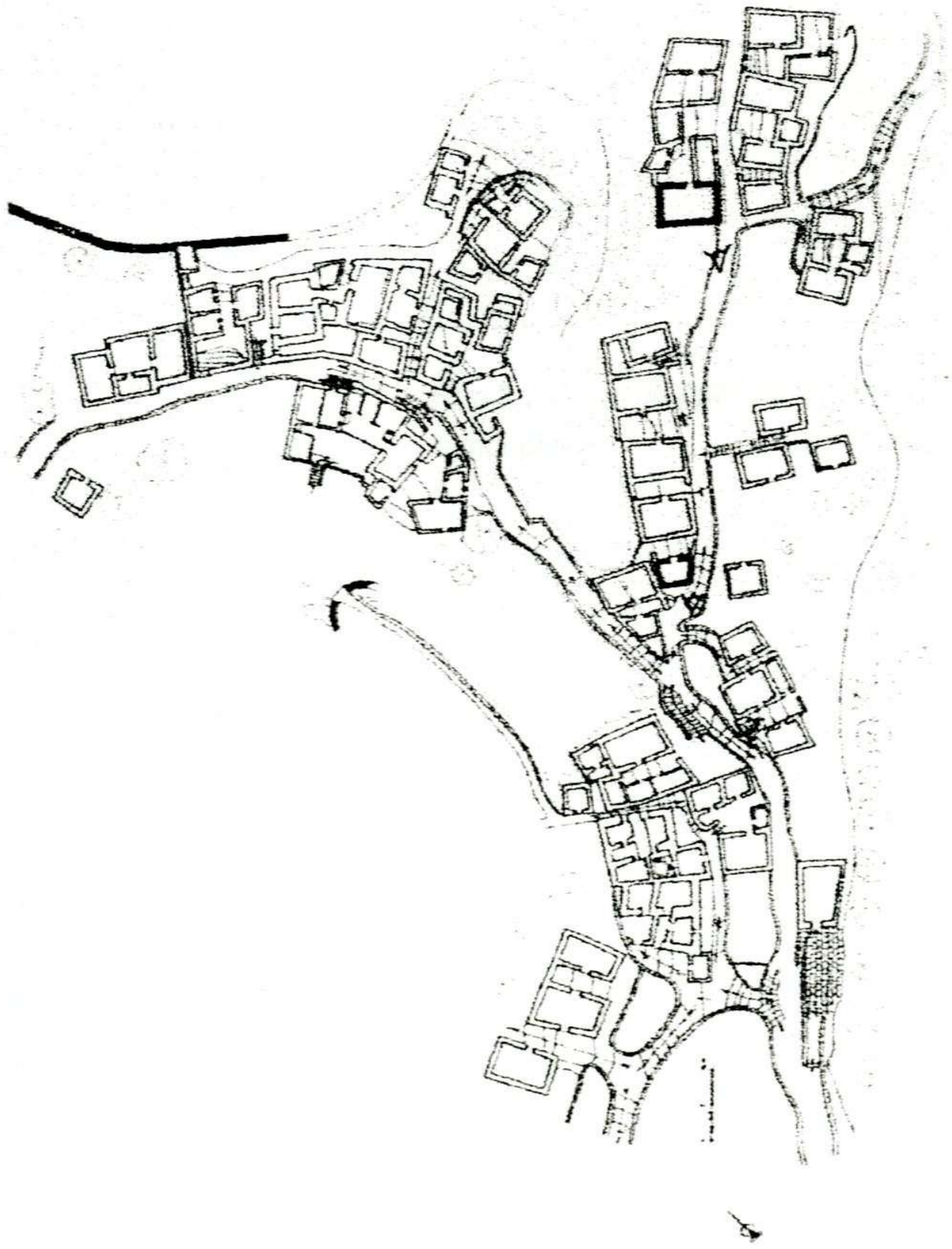

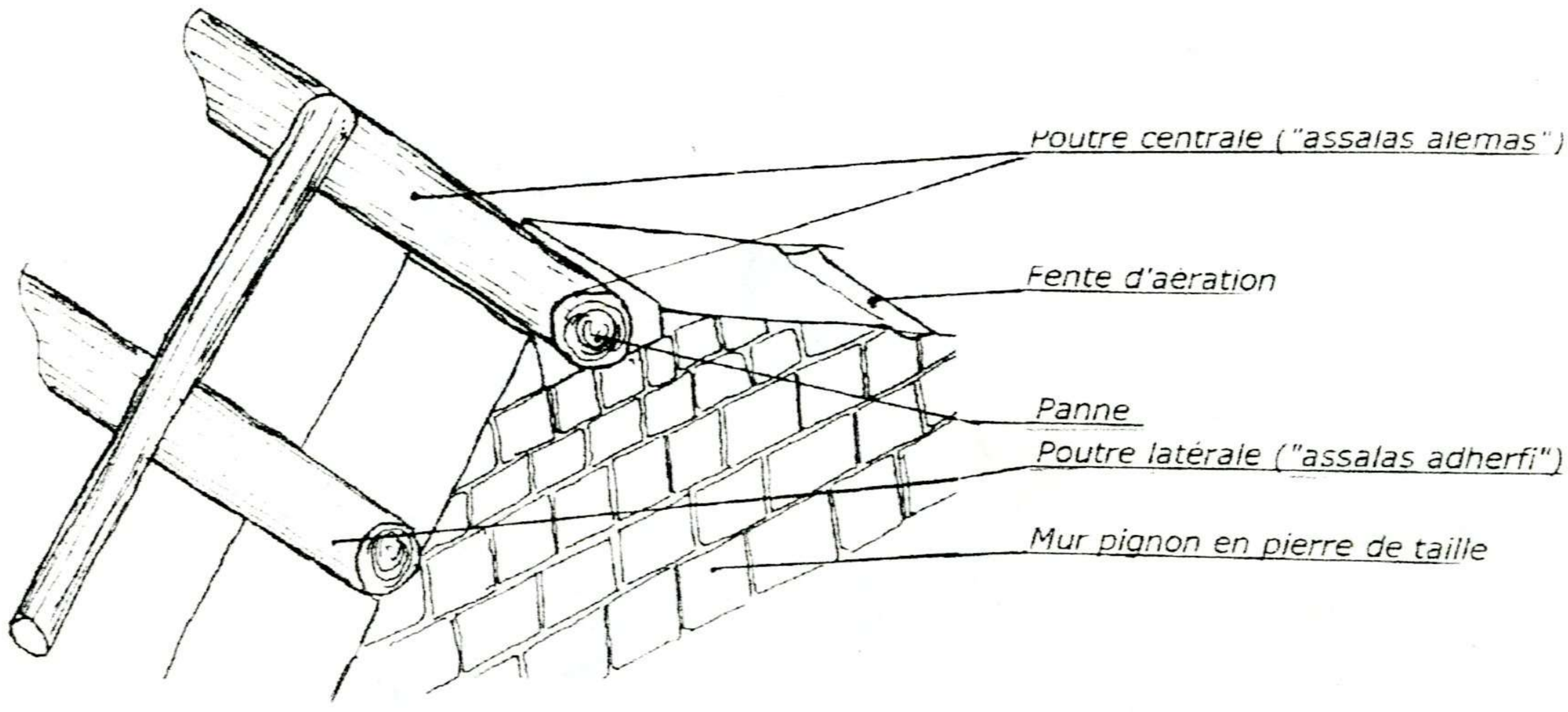

Fig.1 : *Détail d'agencement des poutres supportant la toiture sur pignon.*

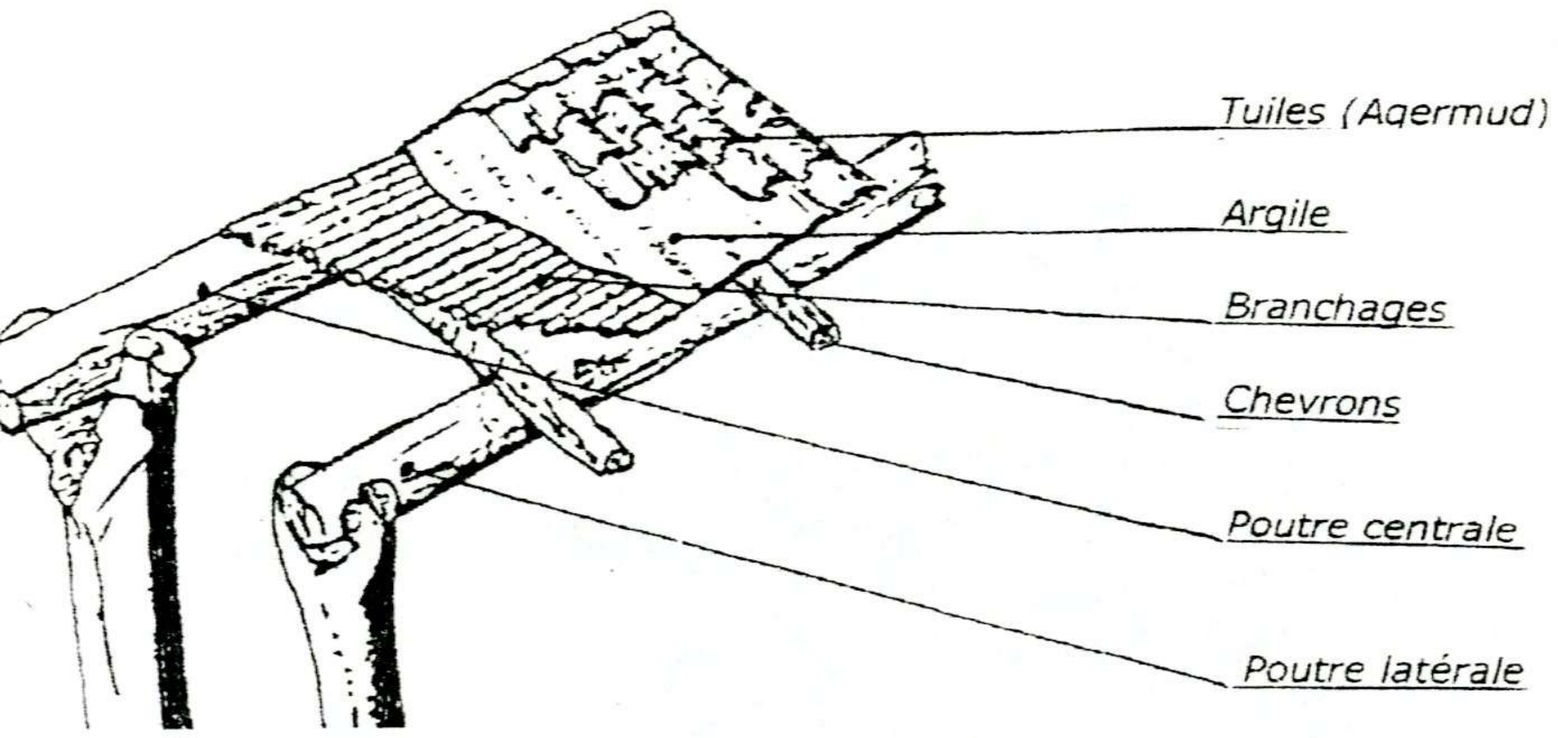

Fig.2 : *Détail de construction du système de couverture.*

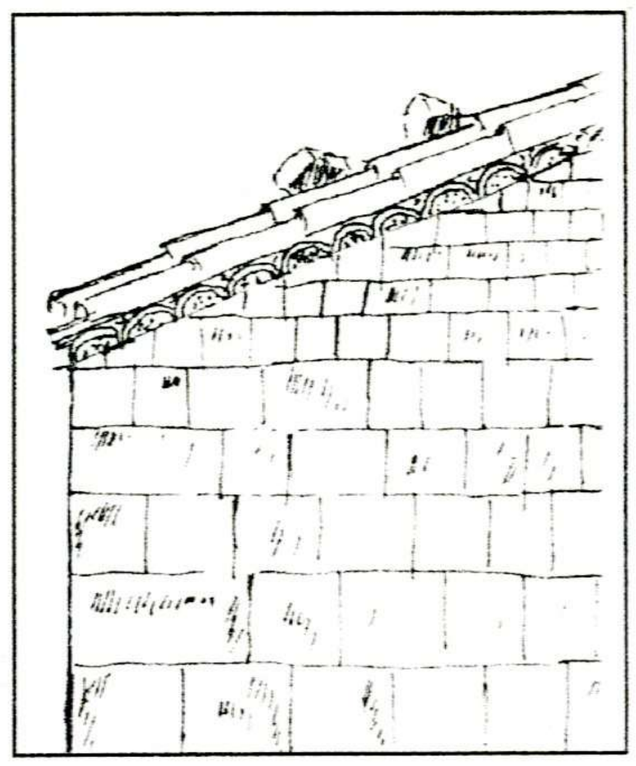

Fig.3 : *Détail de pose de la tuile sur le mur pignon.*

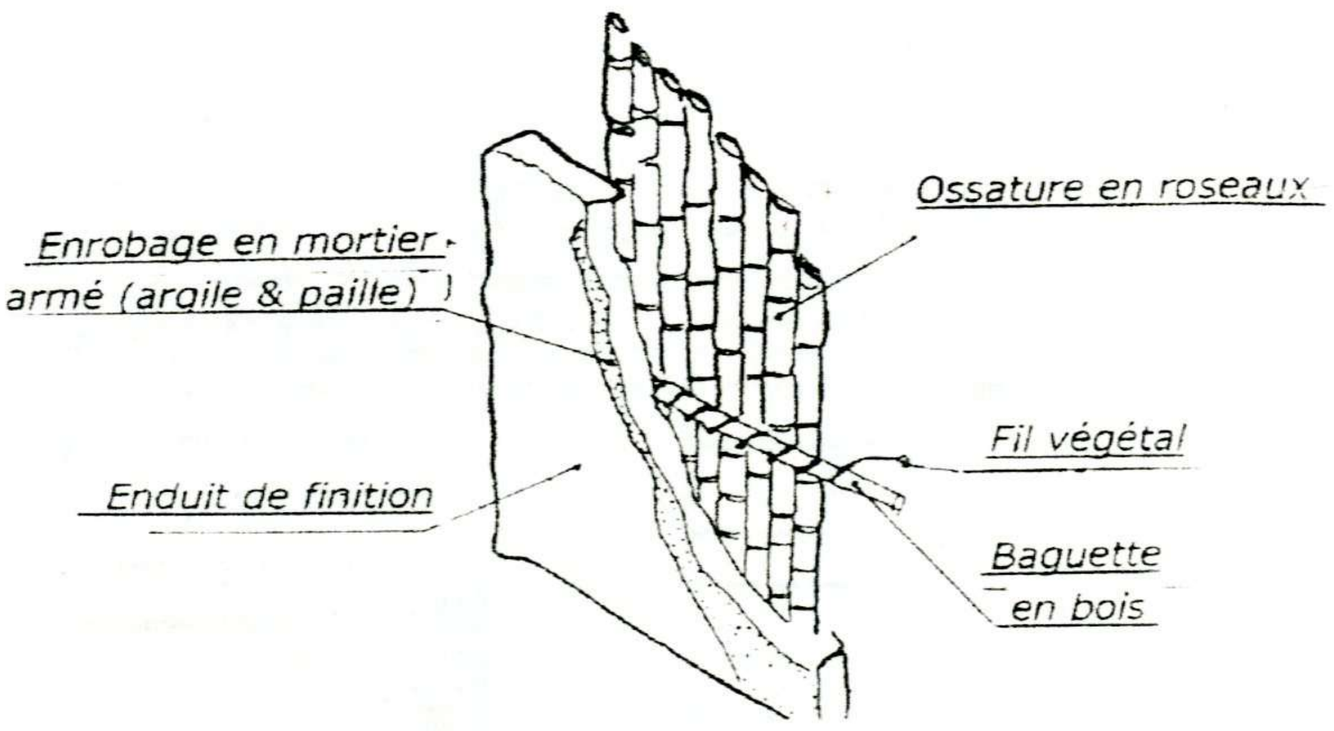

Fig.4 : *Détail de construction d'une cloison.*

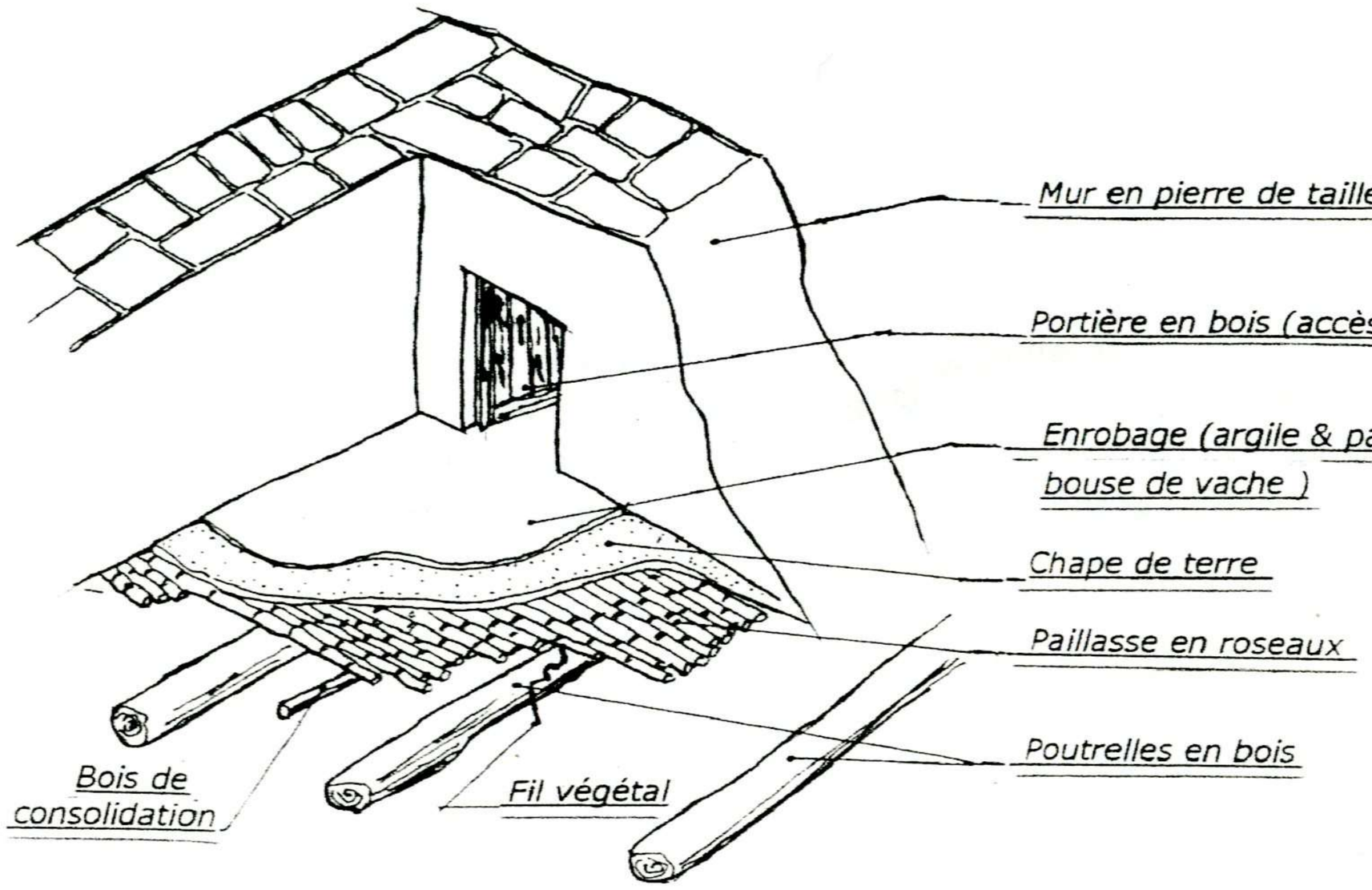

Fig.1 : *Détail de construction du plancher.*

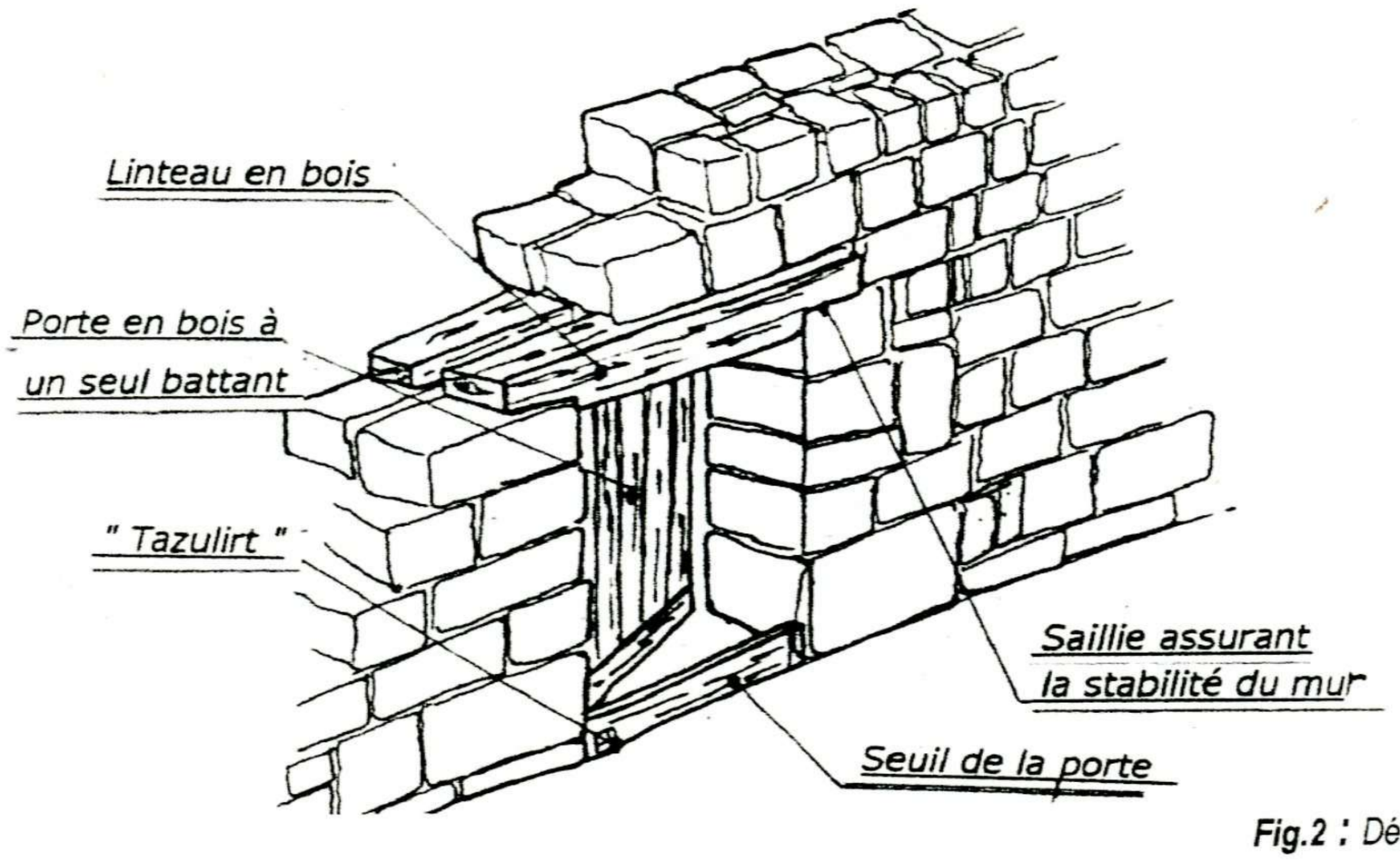

Fig.2 : *Détail de construction d'une porte.*

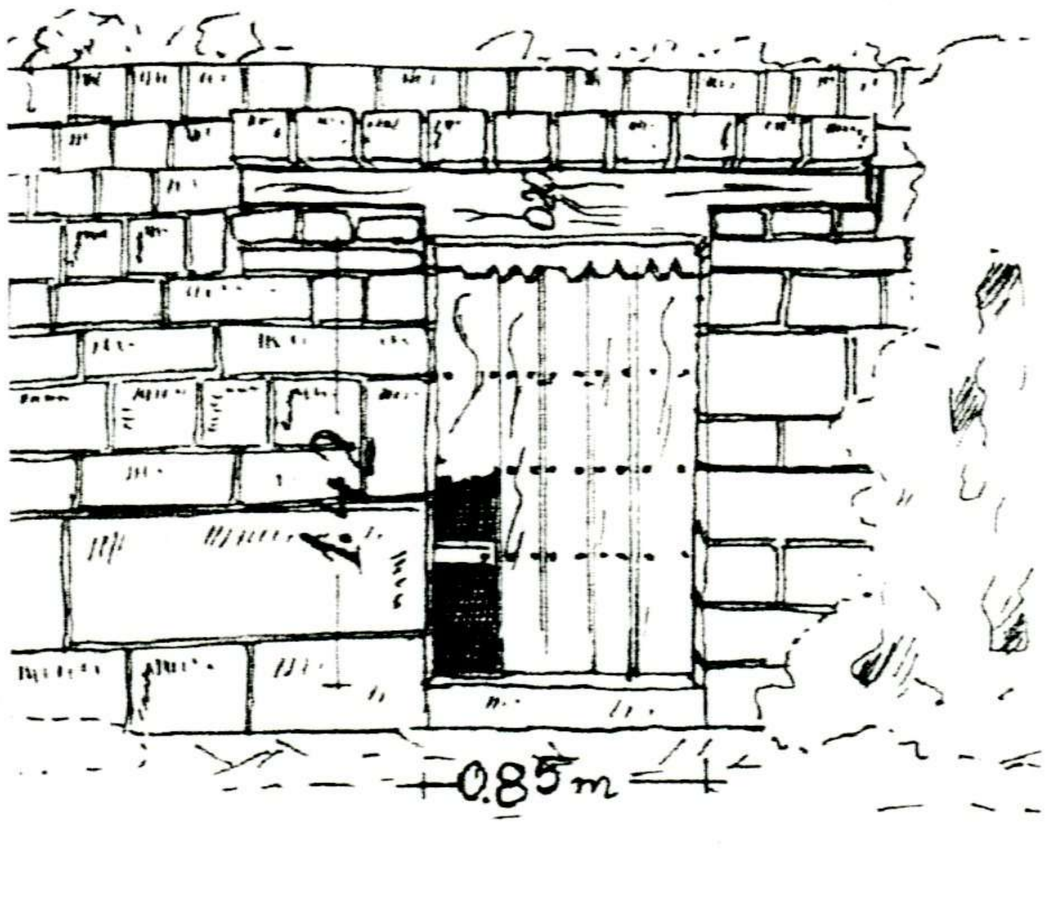

Fig.3 : Relevé architectonique d'une porte.

Cette impression est nettement ressentie à l'intérieur des maisons qui, comme nous l'avons souligné auparavant, exprime une totale corrélation entre le domaine domestique : l'intérieur de la maison et le territoire sauvage : l'extérieur.

Nous constatons que la maison exprime l'accord encore préservé entre l'homme et le monde auquel il appartient. En quelque sorte la maison devient une carapace, un vêtement dont il enveloppe son corps et, d'un objet qu'il était, l'homme devient sujet agissant. Comme dans toutes les maisons primitives, il y a ici un besoin qui s'affirme : bois, pierre, terre, eau et feu ; ce sont les éléments de la vérité que l'on retrouve omniprésents. Si dehors tout est mouvement, à l'intérieur de la maison c'est la stabilité. La maison s'étend en longueur et unit dans sa forme l'harmonie paysanne ; ce qui permet à l'homme de communiquer avec le monde extérieur.

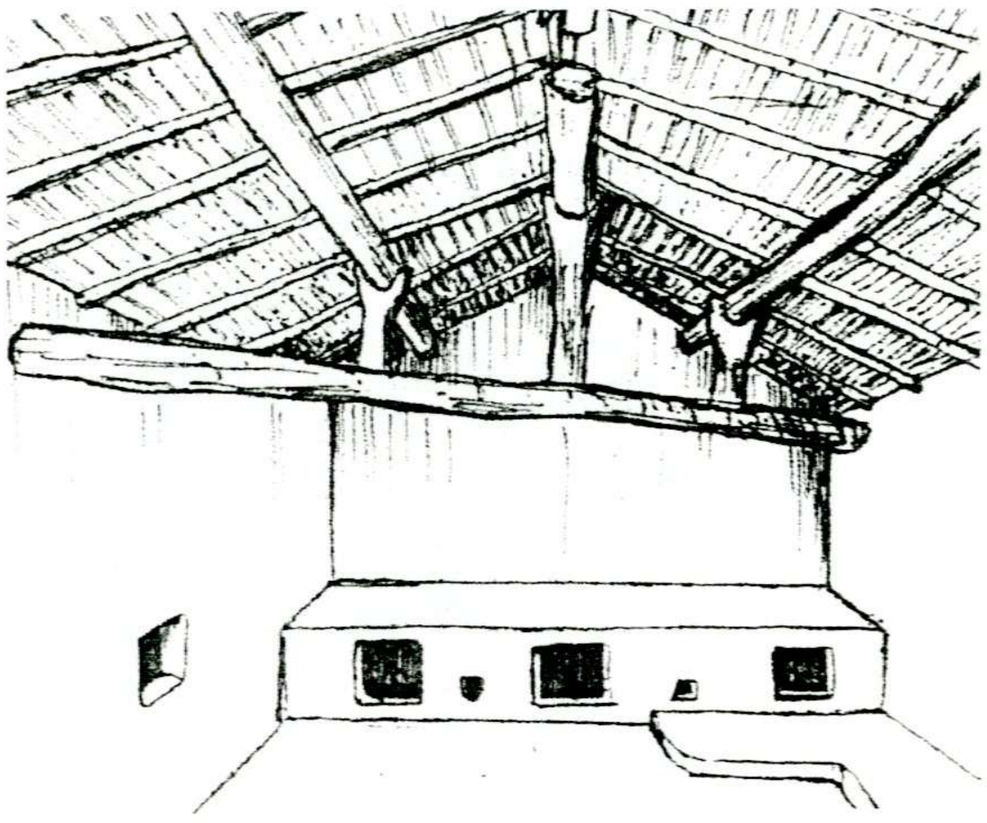

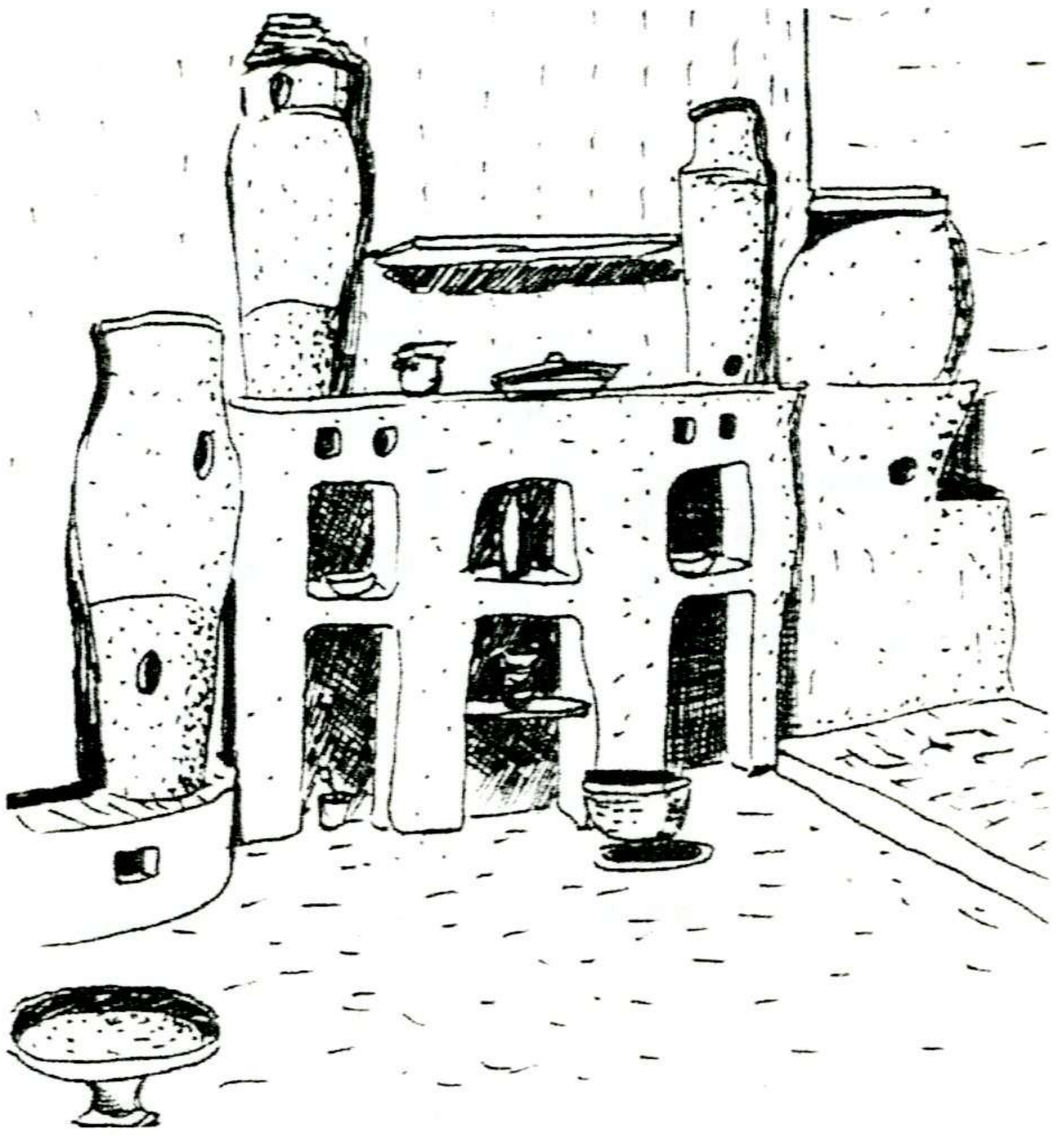

Ustensiles de cuisine d'une maison encore habitée.

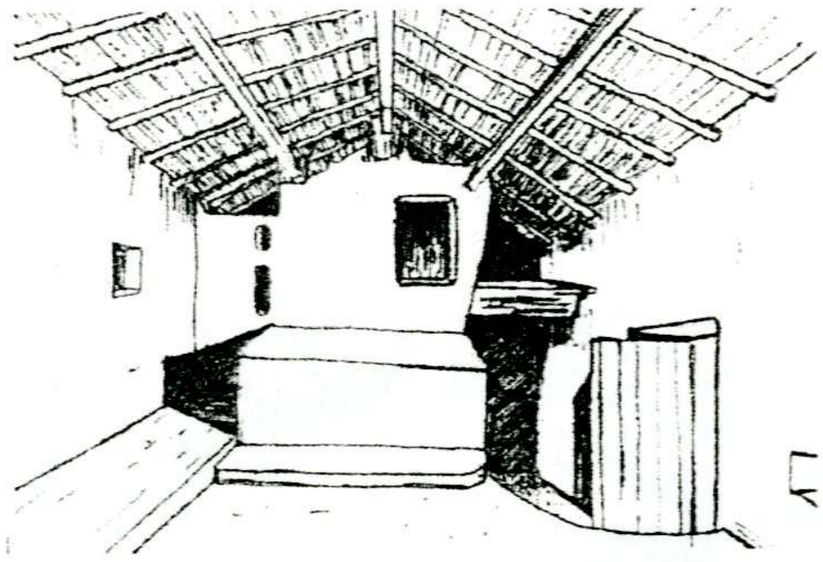

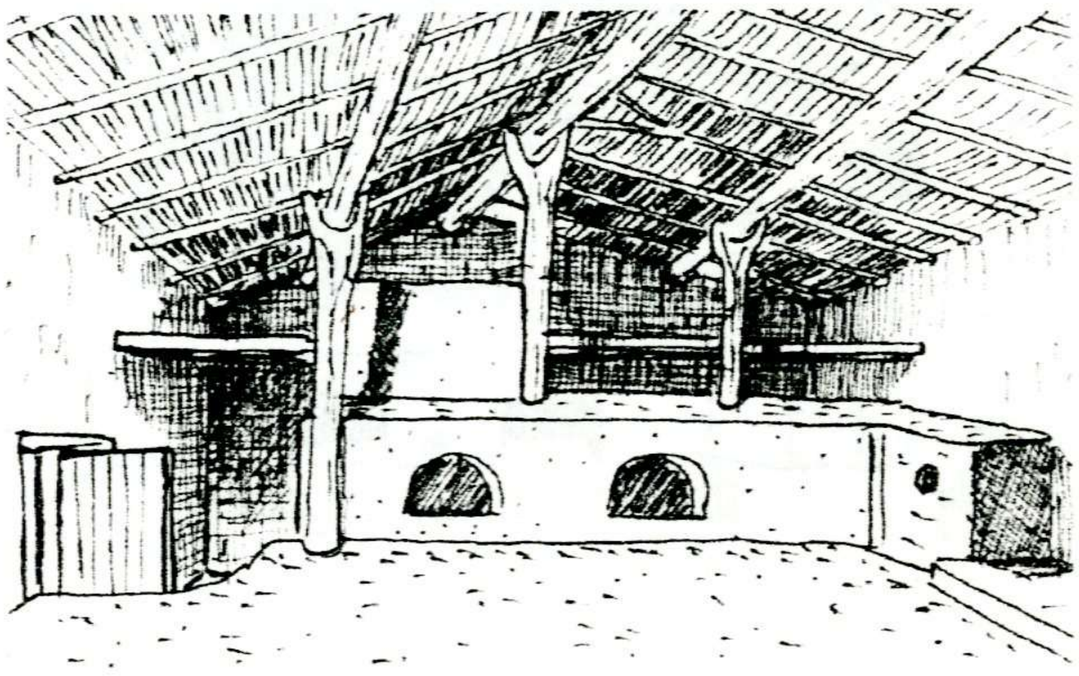

Ingéniosité dans la matérialisation des espaces, et dans la qualité de l'agencement des éléments de la structure produisant une architecture de qualité avec des moyens dérisoires.

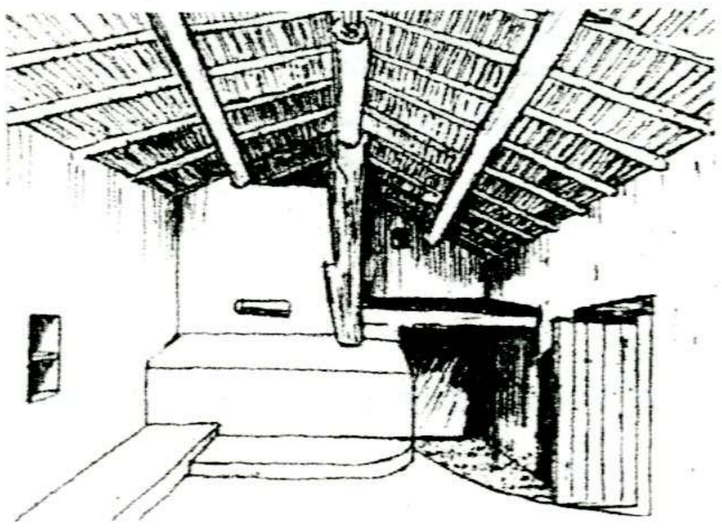

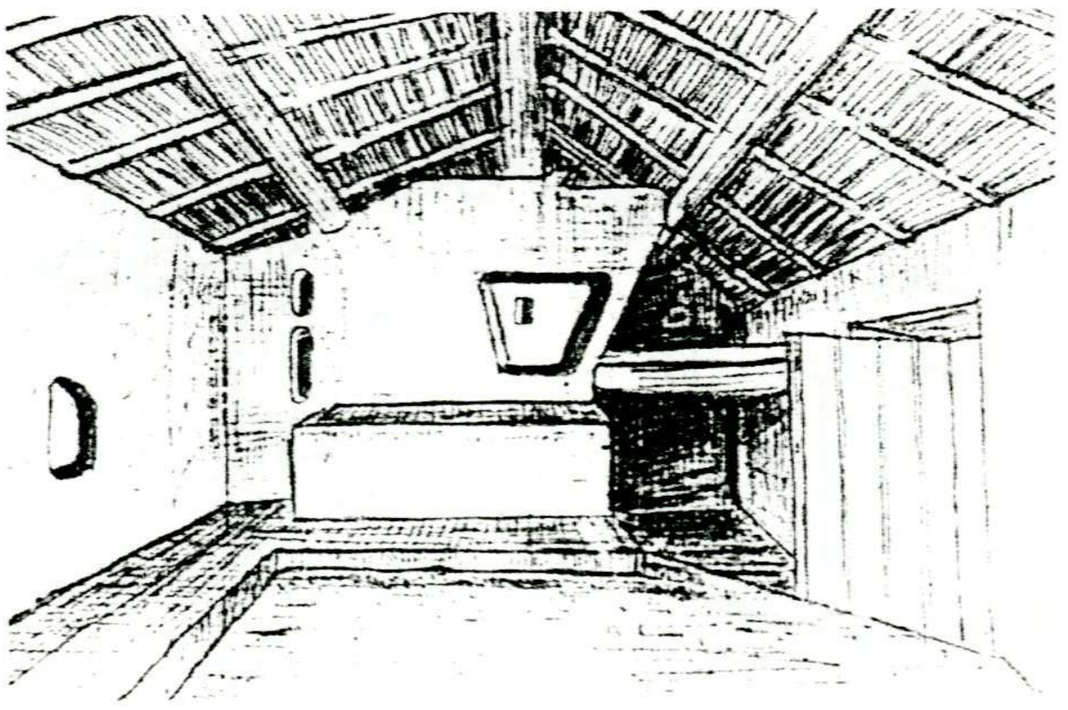

La maison traditionnelle est vraiment unique et multiple à la fois.

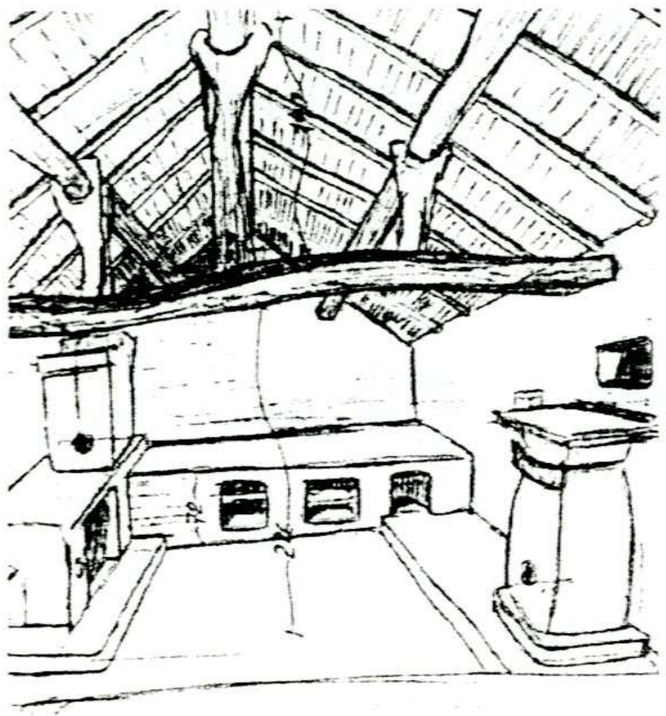

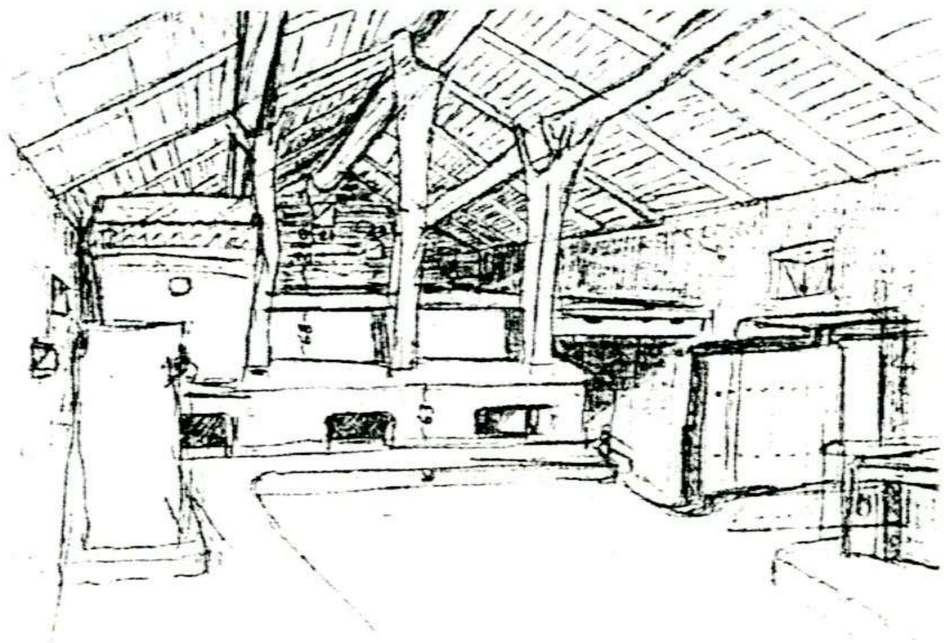

A **Taksebt** *l'intérieur des maisons traditionnelles gardent un attrait original, si bien que le niveau de décoration est très limité.*

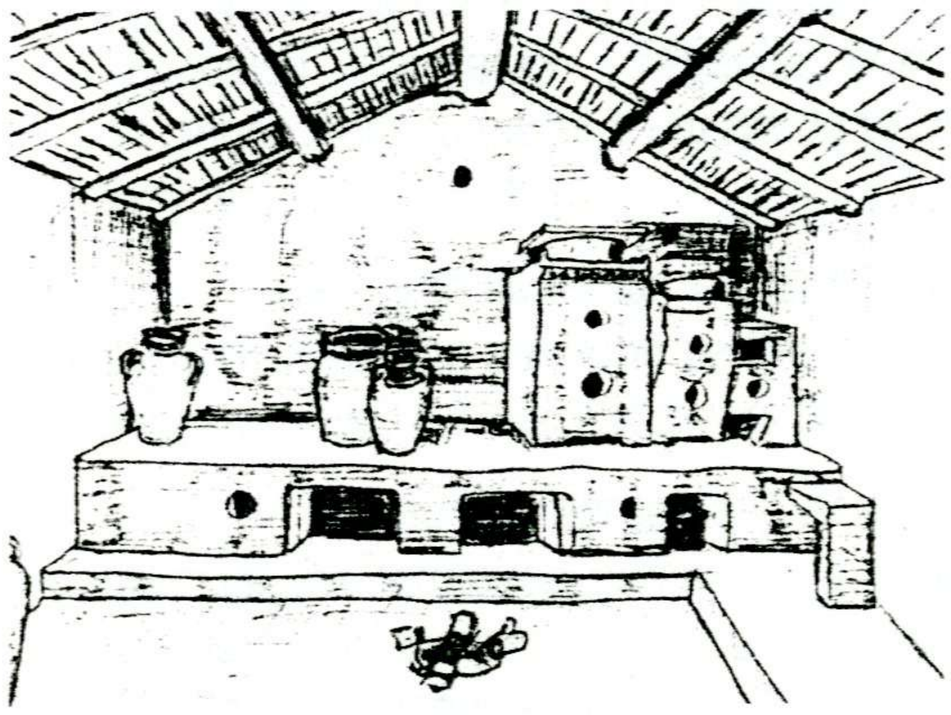

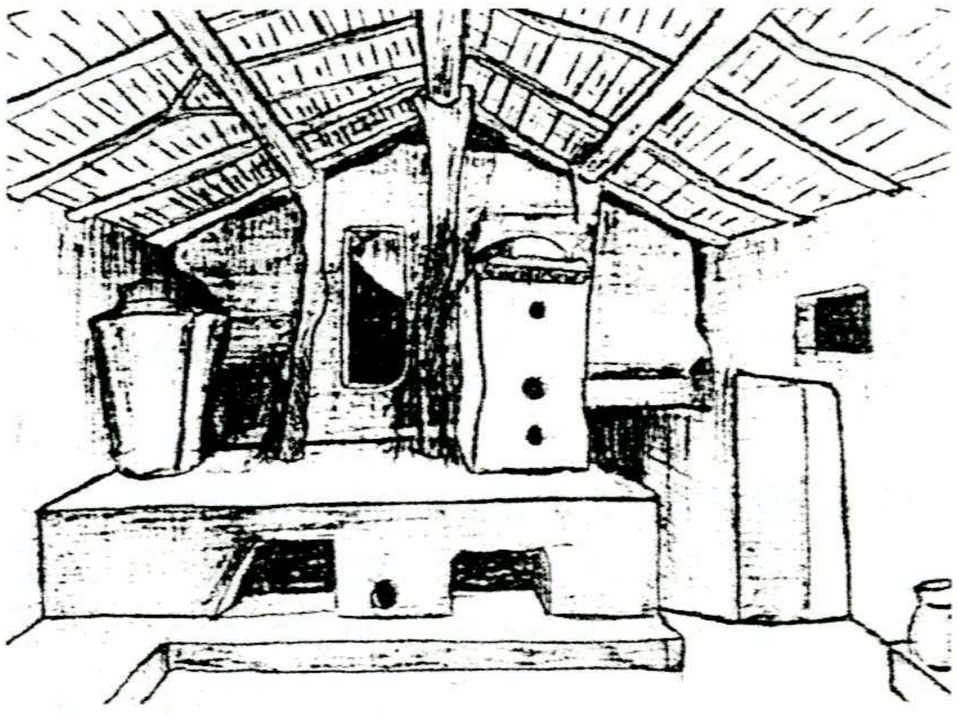

C'est à l'intérieur de la maison que l'habitant constructeur possède une marge d'interprétation, et un niveau d'expression personnalisé.

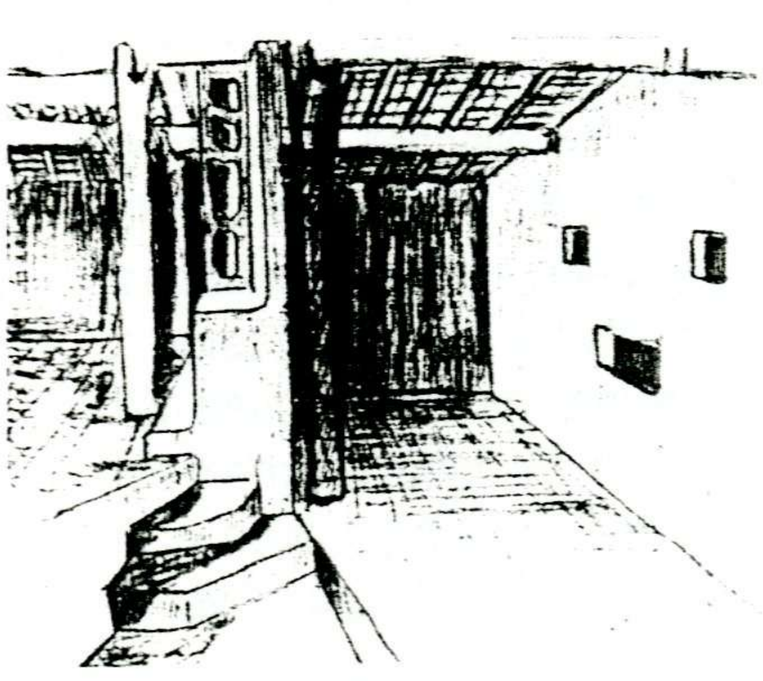

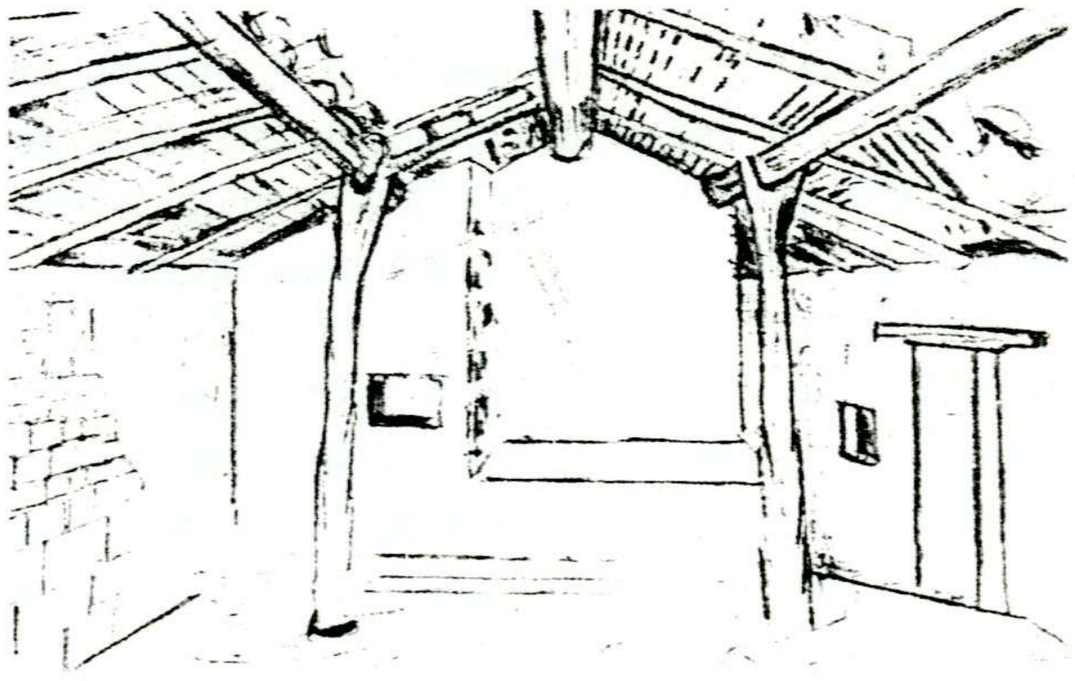

Vue de l'extérieur, la maison traditionnelle semble la même, à l'intérieur chacune est unique.

SECTION III : LECTURE MORPHOLOGIQUE ET ANALYSES DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE ET DU TERRITOIRE

Chapitre I : LECTURE TERRITORIALE

A. STRUCTURE TERRITORIALE TRADITIONNELLE

L'armature villageoise traditionnelle telle que révélée par le Senatus consulte datant de 1889 occupe principalement la partie centrale de l'ancien douar des Iflissen, qui correspond à la partie centrale du versant nord de la chaîne côtière. Il n'y a pratiquement aucun établissement sur la crête principale, ni le long du littoral. La structure territoriale est étroitement liée aux composants géomorphologues du site. *Voir (pl. 54 fig. 1)*

Taksebt occupe une position défensive de premier ordre puisqu'elle est à l'intersection d'un promontoire qui est le principal épanouissement de la chaîne côtière et qui surplombe la mer du haut du cap Tadles, d'un port phénicien et enfin du parcours antique à mi- hauteur qui reliait Dellys à Azeffoun en passant par Tigzirt. Ce parcours délimite clairement la frange littorale de pente assez douce et qui servait sans doute de territoire vivrier commun à toute la communauté villageoise. L'armature villageoise comme cela a été signalé plus haut est essentiellement distribuée dans la partie centrale du territoire située juste au dessus du parcours inter- villageois (antique). *Voir (pl. 54 fig. 2)*

Cette partie du territoire présente une structuration très dense de villages regroupés autour d'une petite plaine en forme de théâtre naturel décrit par les lignes de crête qui s'ouvrent au fur et à mesure que l'on descende vers la mer.

Un réseau hydrographique assez dense sillonne régulièrement toute la zone et participe à délimiter les territoires communs à chaque groupement de villages ou à chaque village. Des parcours hiérarchisés structurent également toute la zone allant des sentiers intervillageois d'exploitation agricole aux dessertes locales à l'intérieur des villages.

En contrebas de la chaîne côtière, juste au dessus de la partie centrale, nous retrouvons la partie la moins dense du territoire qui n'est riche que par le bois de ses forêts.

En résumé nous pouvons dire que la structure territoriale traditionnelle de l'ancien douar des Iflissen à l'instar des autres anciennes tribus de la Kabylie se caractérise par l'identification claire des limites du territoire à occuper et à se partager puisque il s'agit de limites naturels: la mer, les oueds et les lignes de crête.

La définition de trois échelles d'appartenance distinctes mais complémentaire que constituent l'échelle villageoise (nous désignons ainsi le tissu traditionnel dans les limites physiques de son bâti), l'échelle inter- villageoise (comprenant la zone périphérique aux noyaux traditionnels et les voies de communication chacune avec sa configuration et sa signification propres). Et enfin l'échelle de la tribu ("Douar" ou "Aârch") qui a son territoire, ses frontières que l'on peut considérer comme une division topographique, dotée d'un groupement de localités dont les membres sont liés d'abord par le voisinage et par la nécessité de maintenir la paix dans les lieux qu'ils habitent) et enfin une hiérarchie des parcours qui permet une structuration de l'espace à travers un passage graduel de seuils et une succession de niveaux d'appartenance sociale.

Si notre perception parvient encore à saisir le caractère typique de ce paysage humain (la cohésion de la structure traditionnelle dans son intégration au site) c'est parce qu'il est le produit de contraintes spécifiques, il est l'expression authentique du lieu.

PLANCHE: 54

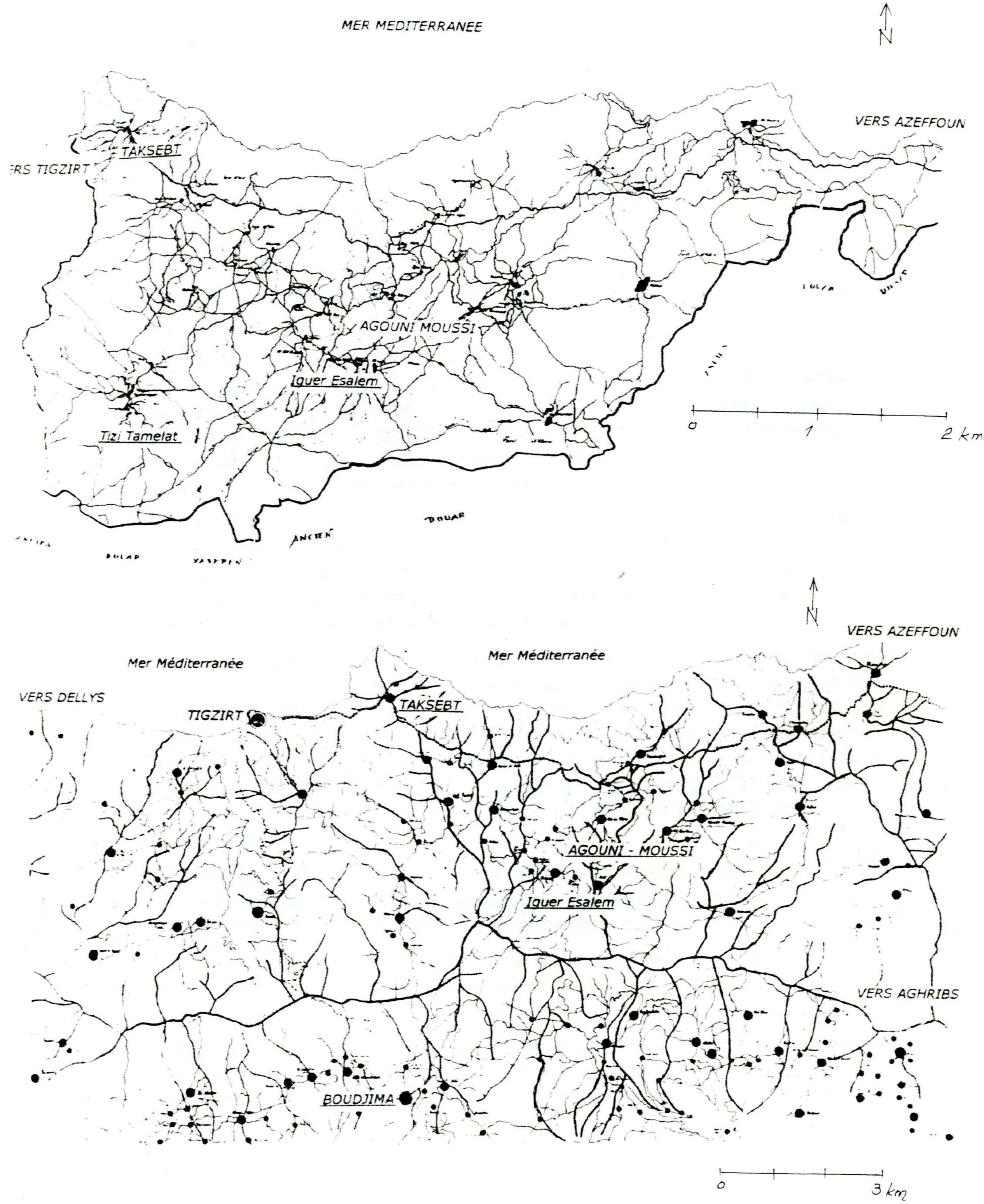

SOURCE : Plan de Senatus Consulte 1888 et 1889.

Mais c'est aussi parce que les villages qui constituent ce paysage sont dominants par leur implantation stratégique (sur les crêtes) et imposants par une forte densité. De plus cet espace est la projection au sol des rapports qu'entretient le villageois avec son environnement culturel, social, socio-économique et écologique. Il existe donc une forte corrélation entre la structure sociale et l'espace.

B. TENDANCES D'ÉVOLUTION

Un fait révélateur des mutations socio-économiques de la commune des Iflissen est le fait que la population occupée est principalement versée dans les activités tertiaires(6 1%) mais sans que cela ne constitue une réelle activité économique. Les autres branches d'activités économiques représentent respectivement 6% pour l'agriculture, 11% pour l'industrie et 22% pour le BTP. *(Voir annexe n° 2 et 3)*

L'infrastructure touristique dans la commune est pratiquement inexistante, et les besoins en matière d'équipements sont très loin d'être résorbés.

L'armature routière est constituée par la R.N. 24 au nord, le long du littoral reliant Tigzirt à Azeffoun, le C.W long de la chaîne côtière puis le C.W. 252 reliant la RN 24 au chef lieu de commune Agouni Moussi, le reste des chemins communaux sont pour la grande majorité à l'état naissant ou inachevés. Cette armature constitue avec la structure territoriale traditionnelle une trame territoriale ponctuée par un réseau villageois, mais aussi des installations récentes en des lieux stratégiques : cas de Sidi Khaled et de Abechar. *Voir (pl. 55 fig. 1 et 2)*

Et par rapport à cela notons la tendance des villageois à vouloir se rapprocher d'un réseau urbain, en construisant prés des routes non seulement pour de meilleures conditions de confort (accessibilité pour véhicules) mais aussi par un rapprochement des zones d'échanges et de communications; ce qui leur permettra de rentrer dans l'économie urbaine par les activités qu'ils proposent : commerce, petites et moyennes industries, etc.

Un nouvel ordre s'est instauré spontanément par la présence et la mise en interaction d'éléments physiques que sont le réseau routier (datant de la période de colonisation française) et le nouveau cadre bâti. En effet la route est le nouvel élément de croissance, le mode de bâtir est fortement influencé, puisque elle impose de par sa signification urbaine, le développement linéaire et lorsque celle-ci traverse l'espace villageois, elle fait une totale abstraction du système traditionnel induisant ainsi sa destruction. Il en résulte une interférence des trois échelles villageoise, inter - villageoise et communale sans aucune médiation pour préserver les formes d'équilibre existantes.

Il apparaît aussi que la route en tant que support de croissance se retrouve diminuée de ses potentialités urbaines par ce que dépourvue de son contexte spatial et déstructurante vis à vis de l'environnement existant par le mode de développement qu'elle induit.

Ce sont ici les prémisses de la dissolution de la structure villageoise traditionnelle due à la confrontation brutale avec un mode d'appropriation et d'utilisation du territoire qui possède d'autres contraintes et potentialités de développement.

Nous pensons qu'il doit y avoir, au contraire, cohabitation du tissu existant et de la nouvelle forme de structure qui s'impose. Une cohabitation harmonieuse et évolutive dont le souci majeur devrait être le respect, plus que la sauvegarde, de l'identité du lieu.

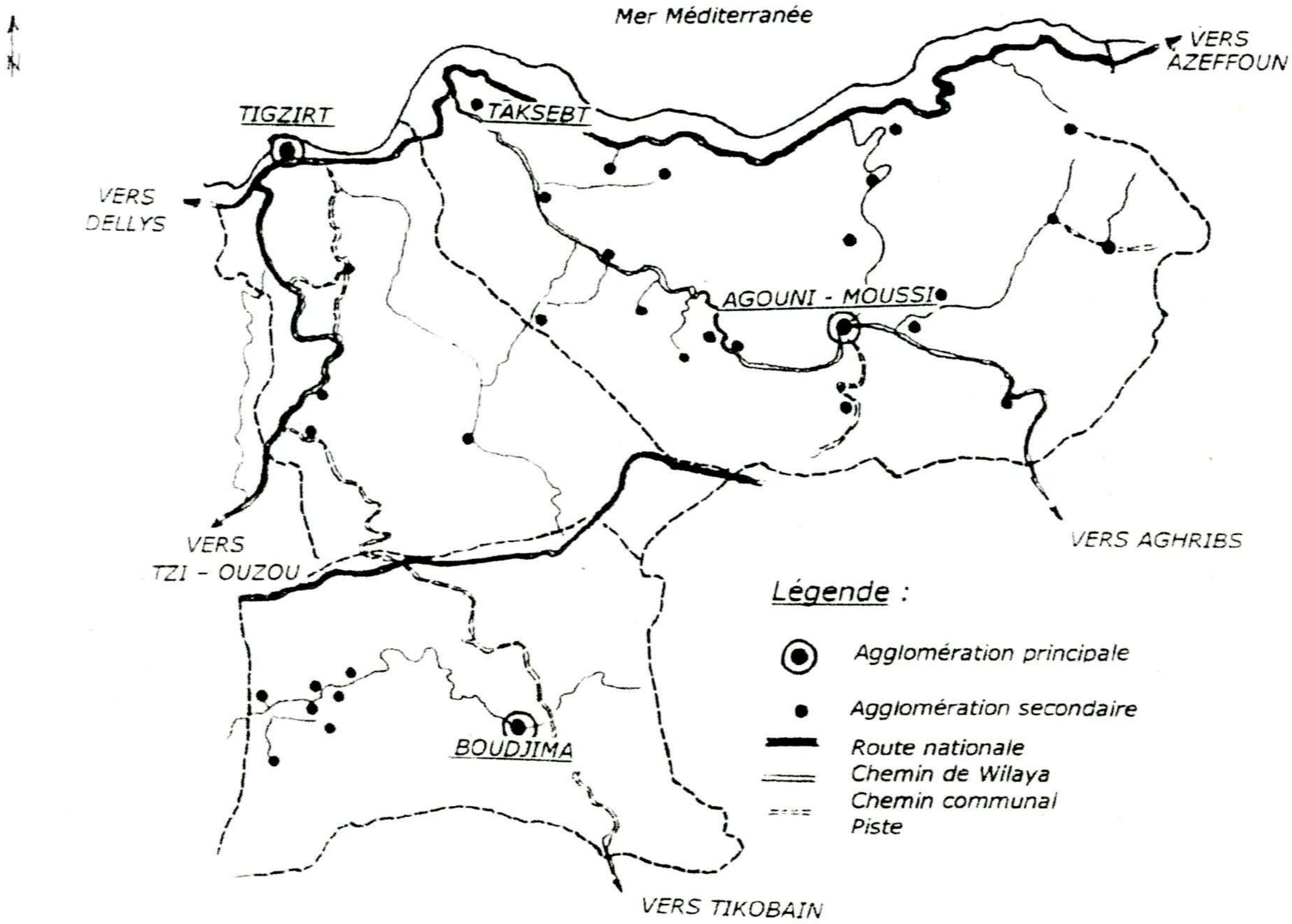

Fig. 1 *: Le village dans sa région*

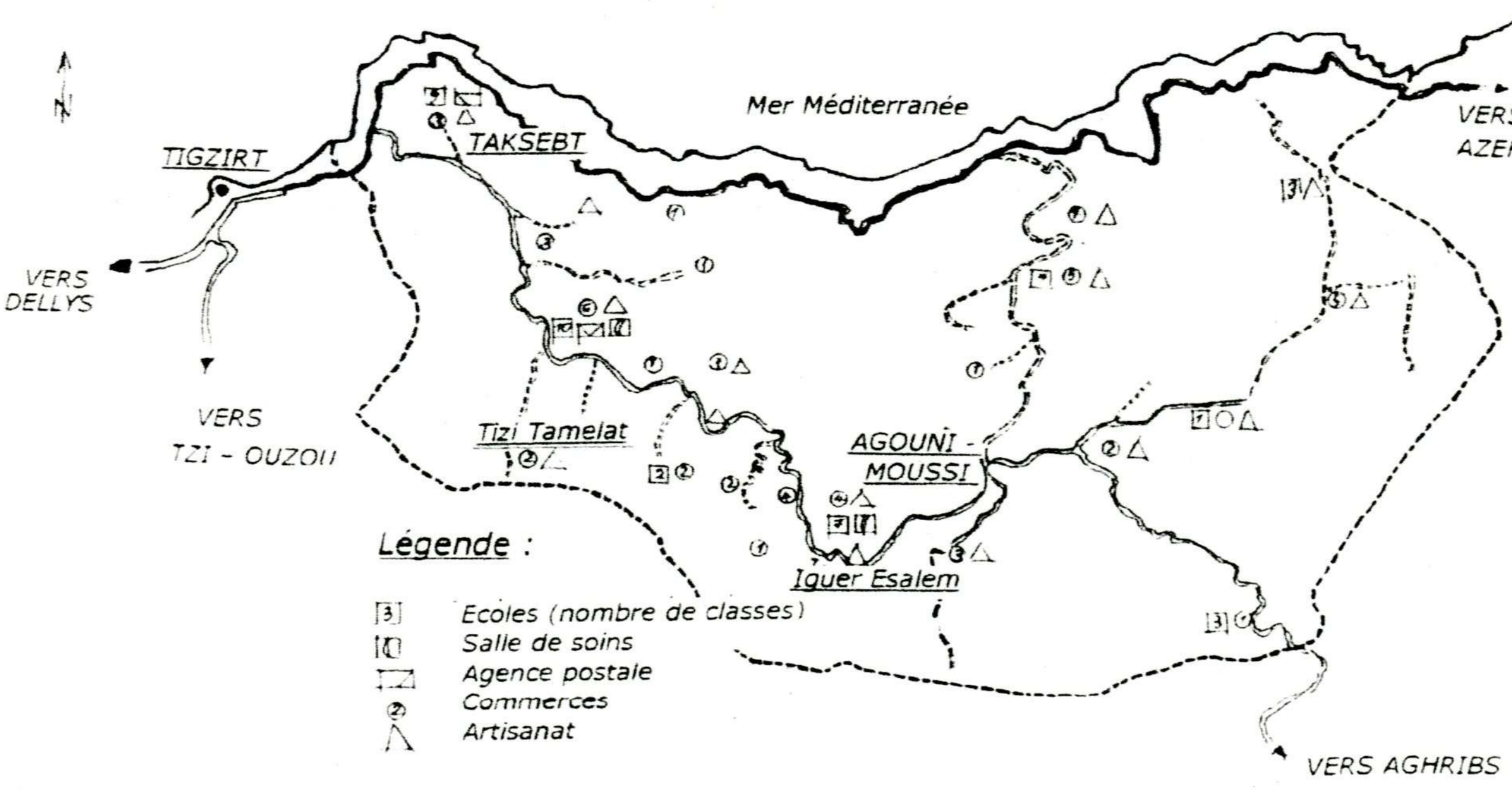

Fig. 2 *: Distribution des équipements dans la commune*

C. POSITION DU VILLAGE DANS LA TRAME TERRITORIALE

Nous avons déjà évoqué la position stratégique dans l'armature villageoise et dans la structure territoriale puisque c'est un véritable seuil sur le parcours inter - villageois relient Tigzirt à Agouni Moussi. En effet c'est le premier village que l'on rencontre lorsque l'on se rend au chef lieu de commune.

Il est à l'intersection de la Route Nationale n° 24 et du chemin de Wilaya n° 252, c' est donc un moment très important dans la trame territoriale, puisque c'est le moment de rencontre entre un parcours territoriale et un parcours inter - villageois. Est une position stratégique renforcée par la proximité de la ville de Tigzirt (à 3 km seulement). Cette position spatio-temporelle privilégiée est historique puisque ce site était bien avant à l'intersection d'un port phénicien, d'un parcours à mi - hauteur à l'échelle territorial et d'un promontoire prenant naissance sur la principale ligne de crête de la chaîne côtière.

Chapitre II : ETUDE ET ANALYSE DIACHRONIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION / TRANSFORMATION DU VILLAGE

A. PASSAGE PHÉNICIEN

Il serait vain d'ignorer la facilité de leur installation sur la côte septentrionale d'Afrique. Il y' avait sûrement un consentement des autochtones, car l'entreprise coloniale était sous-tendue par sa raison la plus fondamentale : le but commercial. Ainsi donc le cabotage a commandé la colonisation donnant suite à une structuration de l'ensemble du territoire par des comptoirs qui s'échelonnaient le long du littoral à un intervalle de 50 kilomètres environ correspondant à une journée de navigation et souvent moins si un bon port se présente.

Comme dans toute entreprise coloniale, l'exploration précède l'installation, de plus les marins puniques ne recherchent pas les ports en eau profonde, ils préfèrent la plage abritée où atterrit facilement le navire.

La baie de Tigzirt et le port naturel de Sidi Khaled leur offraient des conditions exceptionnellement favorables, à côté d'un filet d'eau douce. Et par son avancée et son relief; le cap Tadles a dû s'imposer à l'imagination des marins puniques avec bien plus de force que le minuscule îlot de Tigzirt.

L'installation des deux ports (Tigzirt et Sîdi Khaled) facilitant les échanges entre les phéniciens et les autochtones ; ce qui amènera par la suite, l'établissement d'un comptoir d'échange (Tigzirt) et de commerce et peut-être l'édification d'une forteresse à Taksebt sur le sommet du cap Tadles vu son avancée et son relief

Si tous les témoignages qui nous restent de ces établissements sont limités le plus souvent à leurs nécropoles (car les comptoirs disparus sous les fondations des villes ultérieures) à Taksebt les expéditions archéologiques menées à la fin du siècle dernier par les archéologues Français[1] ont révélé qu'à l'ouest de l'acropole, existaient encore les vestiges d'un vaste monument à piliers (peut-être un temple?) auprès duquel a été déterré un grand nombre de stèles votives dont quelques unes de pur style punique. Il a été même constaté que, derrière certaines de ces stèles étaient enfouies des urnes contenant des ossements d'animaux. Ce sont donc des stèles d'un relief accusé avec un aspect archaïque se rattachant à l'art punique. *Voir (pl. 56 fig. 1 et 2) et (pl. 58 fig. 1 et 2)*

Outre le site et la situation privilégiée, notons l'existence à Taksebt comme à Tigzirt d'un sanctuaire de Satume Bâal posé sur un haut lieu qui domine le pays et la mer. Ce culte de hauts lieux, ces stèles témoignent de traditions rituelles bien antérieures à la conquête romaine que l'on retrouve sur les autres comptoirs puniques de la côte, ce qui nous permet de conclure l'existence d'une échelle punique à Taksebt. D'autant qu'un mur dont l'appareil est très remarquable a été décrit maintes fois par les auteurs Gavault et Bourlier, cet appareil qui n'a rien de romain, est caractérisé par l'irrégularité des joints et par la forme des bossages, il était situé à l'est du champ de stèles non loin du monument à piliers ornés de gros bossages rudes. *Voir (pl. 56 fig. 3)* Gavault et Bourlier considèrent ce mode de construction comme phénicien, sinon d'époque au moins de tradition. On conviendra que cette hypothèse est légitime dans une localité où l'on trouve en abondance des stèles archaïques d'un style punique incontestable.

[1] *1 Nous faisons référence notamment aux publications de Pallu De Lesset, Bulletin des antiquaires de France, 1889, p.l 81 ; Gavault, Etude sur les ruines romaines de Tigzirt, p.l 13 à 28 ;Gavault & Bourlier, revue africaine 1893 p.p.130-131 ; GSELL, bulletin du comité 1901, P CLI, CLII .*

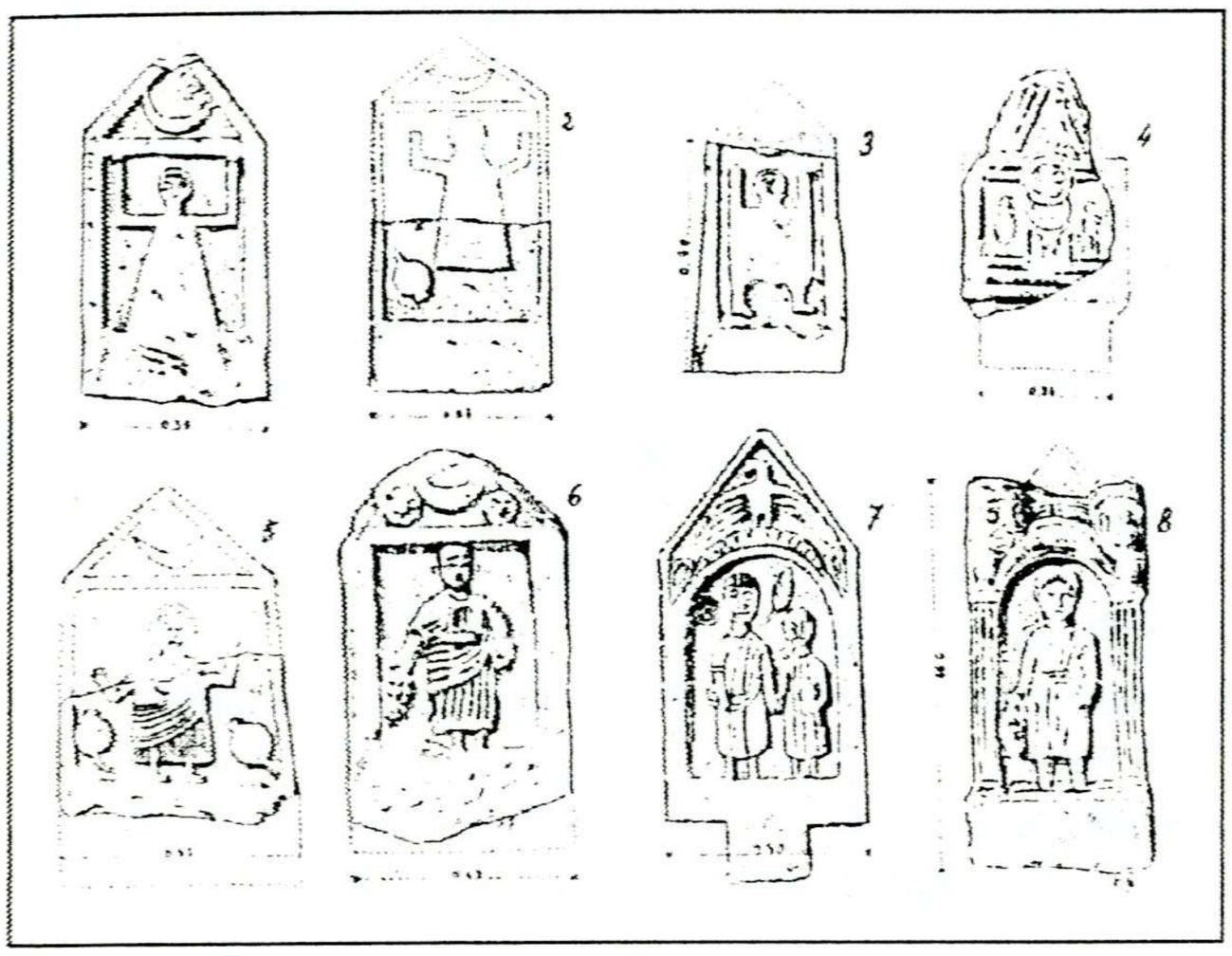

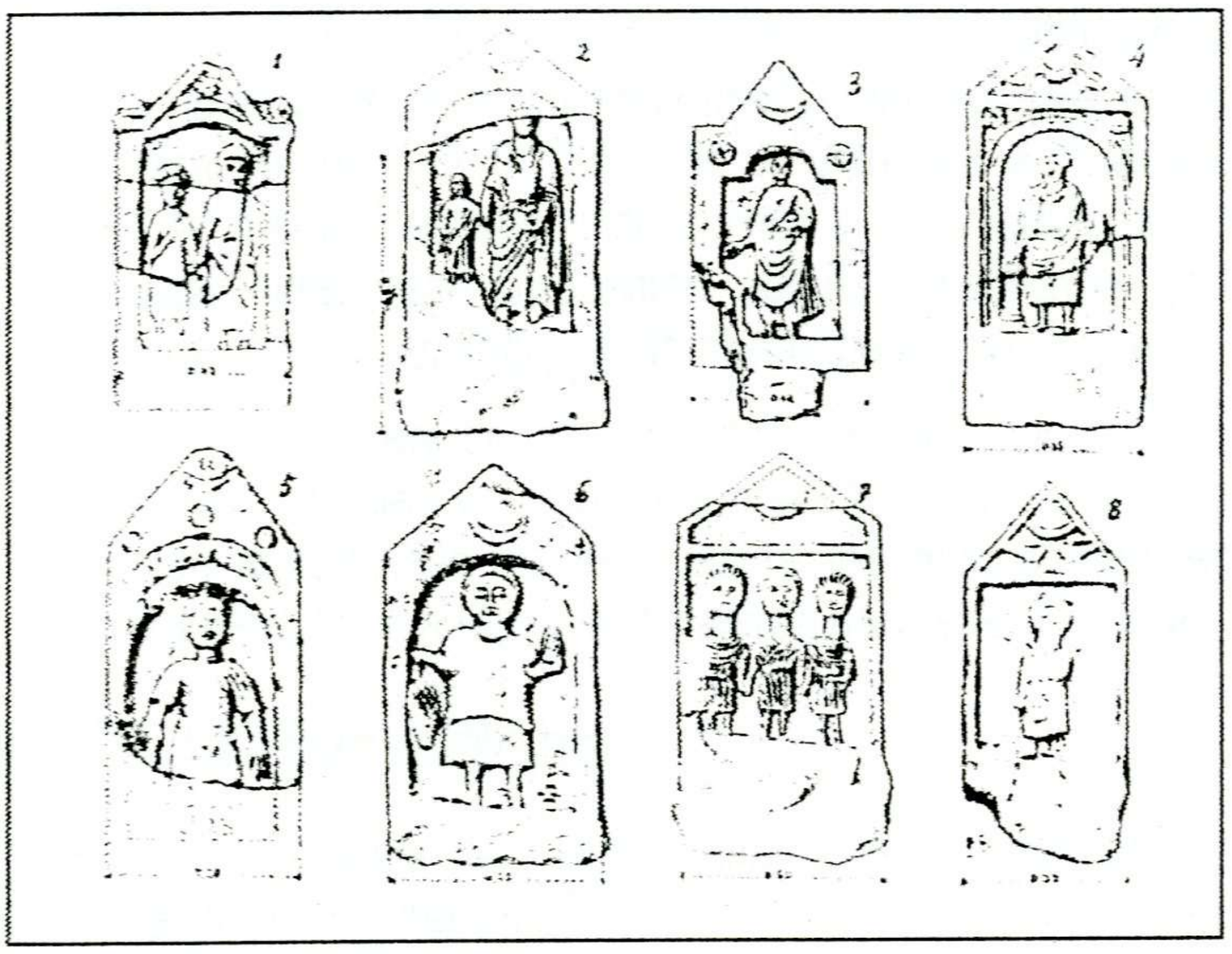

Fig.1 et 2 : *Stèles Punico-numides et romaines retrouvées à* **Taksebt**.

Ces stèles d'un art punique pour les plus archaïques (les 03 premières par ex) et romaine pour la grande majorité ont été retrouvées dans ce que Gavault a baptisé le champ des stèles prés de la basilique de **Taksebt** *, et où il a soupçonné là un temple.*

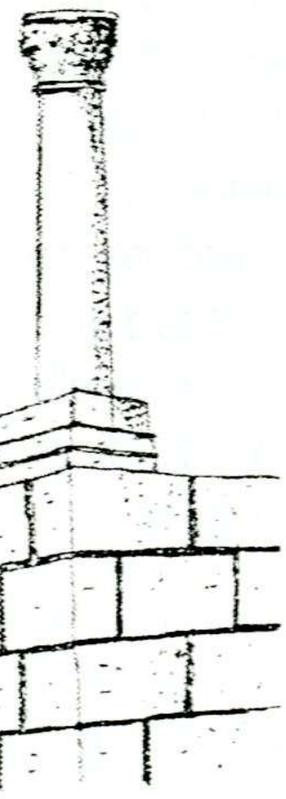

Fig.4 : *Une colonne élevée à la mèmoire des romains à l'angle de la place centrale du village de* **Taksebt**.

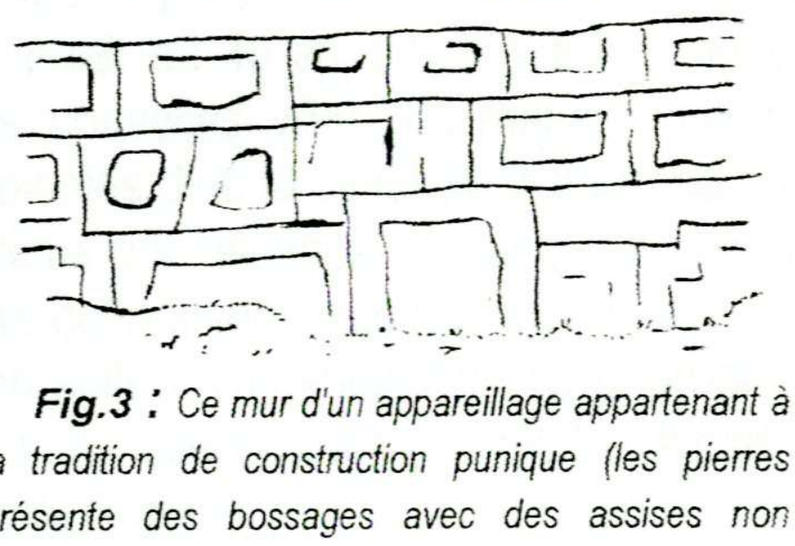

Fig.3 : *Ce mur d'un appareillage appartenant à la tradition de construction punique (les pierres présente des bossages avec des assises non alignées) couvre une partie du rempart antique de* **Taksebt** *à proximité de la place centrale du village.*

- SOURCE : fig. 1 à 3 : GAVAULT (P), Etude sur les ruines romaines de Tigzirt, s.e. , Alger, 1885, pp. 34, 46.

B. EPOQUE DES ROYAUMES INDÉPENDANTS

A partir du III eme S. av. J.C, des confédérations se sont établies à l'intérieur du Maghreb; et selon les auteurs c'est à partir de cette date là que l'on note la sédentarisation des berbères. Ils désignaient par OPPIDA CASTELLA les habitats fortifiés. Ils parlent aussi de plusieurs villes résidentielles que l'on ignore. Le roi Massinissa jouant la carte de Rome pendant la lutte carthago-romaine, réussit à étendre son royaume de Numidie jusqu'au territoire de Carthage. Les rois numides se succèdent et continuent à contrer le royaume carthaginois. En effet après Massinissa, Micipsa (148-118) fût un grand bâtisseur de villes et par la même il s'empare de 70 villages carthaginois. Les villes furent le fait les populations locales. Les tombeau de la chrétienne, des rois numides, de Constantine, le mausolée de Thagga et plusieurs autres structures funéraires, souvent restaurées sont parvenus jusqu'à nous et constituent une preuve physique de l'urbanisation de l'Afrique à l'ère des royaumes indépendants.

Le mausolée de Taksebt que certains historiens font remonter à cette période (204 av.Jc-40 ap. J.C.) est la construction la plus considérable de tout le village (haute de 15 mètres environ.) *Voir (pl. 57)* Implanté à une centaine de mètres du pied sud-ouest de l'escarpement, cet édifice présente une masse pleine en blocage très résistant, affectant la forme d'une pomme de pin. Un revêtement en pierres de taille, qui l'entourait a disparu, sauf une petite partie à l'est, dans laquelle, entre deux demi-colonnes de 0,70 mètres de diamètre, à chapiteaux corinthiens, est une fausse porte large de 1,40 mètre. Des traces de corniche se voient ici à la base du monument et de même à la partie supérieure; cette disposition accuse une forme générale cylindrique que surmontait un cône (construction analogue au tombeau de la chrétienne.)

En arrière de la fausse porte et dans une direction parallèle, cette masse était coupée de part en part, au tiers environ de son diamètre, par un mur de 0,85 mètre d'épaisseur en pierres de taille bien appareillées, ce sont les restes d'un soubassement circulaire d'une dizaine de mètres de diamètre (selon Gavault, il s'agirait peut-être d'un autre mausolée).

C. OCCUPATION ROMAINE

L'histoire de Taksebt, bien qu'étroitement liée à celle de la Mauritanie césarienne reste à réécrire. Le différent sur la toponymie nous laisse parfois des doutes sur les lieux des événements et les conditions historiques et géographiques liaient Tigzirt et Taksebt dans la majorité des documents que nous avons utilisés. Nous savons que de 146 Av. J.C à46 ap. J.C tout cet territoire maghrébin tût allié aux romains et nous passons par le règne de Juba. Il y a plusieurs colonies qui se sont établies à cette époque sur des villes déjà existantes. A partir de 40 ap. J.C, il y a une nouvelle définition du territoire occupé et il y a établissement de nouvelles villes. La réappropriation du Maghreb par Rome se redouble. Il y a déplacement de colonies d'où la centuration (partage précis de définition de terres agricoles) par un contrôle géométrique qui influença les camps militaires où les villes poursuivront le tracé régulier. Rome reste le centre culturel avec des nuances locales (c'est la période où l'on note une augmentation de la population suite à l'augmentation de la production agricole (aménagements fréquents, travaux hydrauliques, puits, citernes, forages etc.) et à partir du III eme siècle ap. J.C. le Maghreb devint le centre de l'empire Romain.

Selon Euzennat[2] , durant la période survenue après l'annexion à Rome de la province par l'empereur Claude en 40 ap. J.C, il y eut rétablissement d'ordre et réorganisation du territoire suite à la révolte de tout le pays derrière Aedemon, affranchi du prince. C'est ainsi que l'empereur Claude posa les bases d'une domination solide. Il établit un peu partout de nouvelles colonies de vétérans et

[2] *EUZENNAT (M), Op. Cit.*

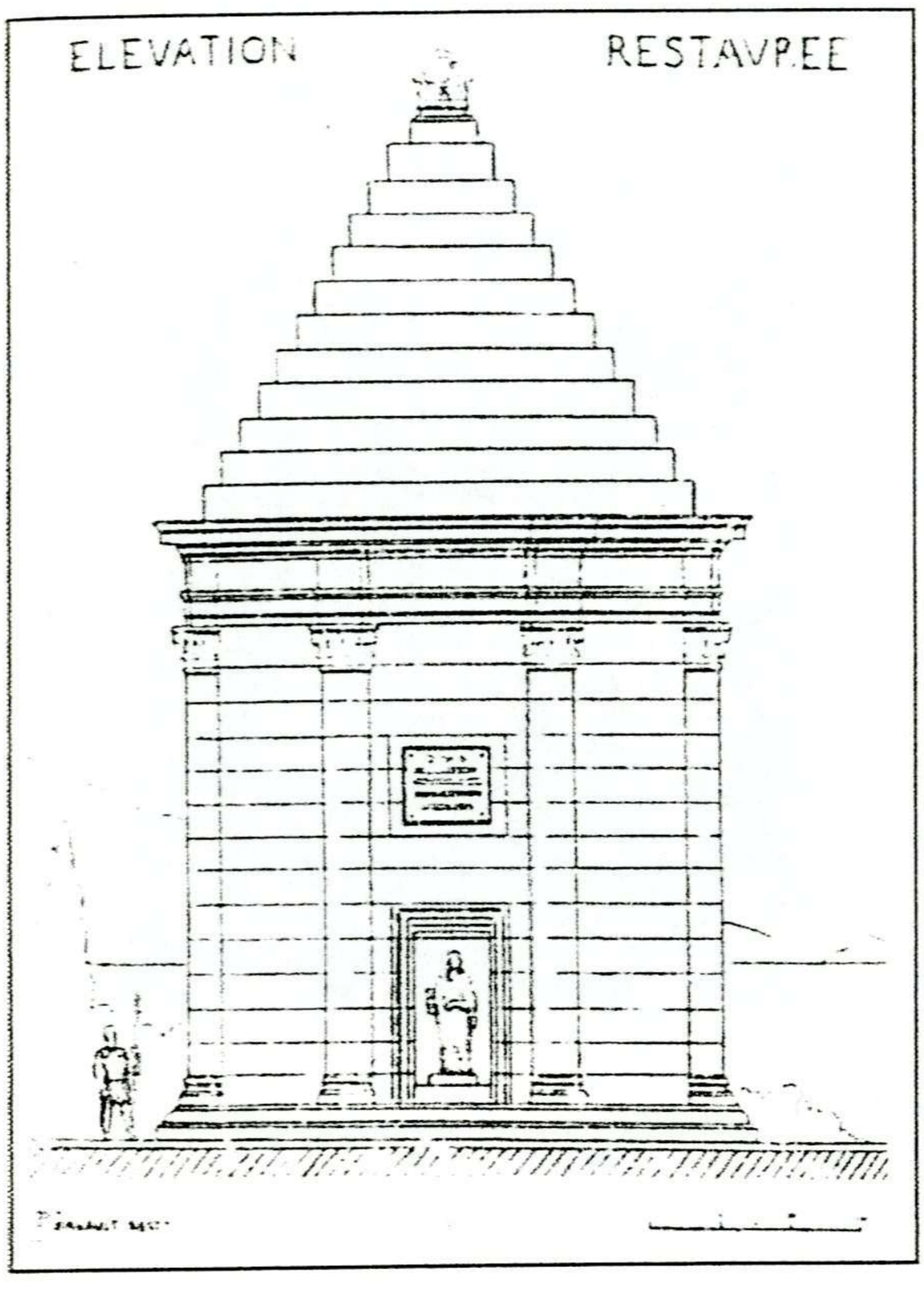

Fig. 1 : *Proposition de restauration par Gavault.*

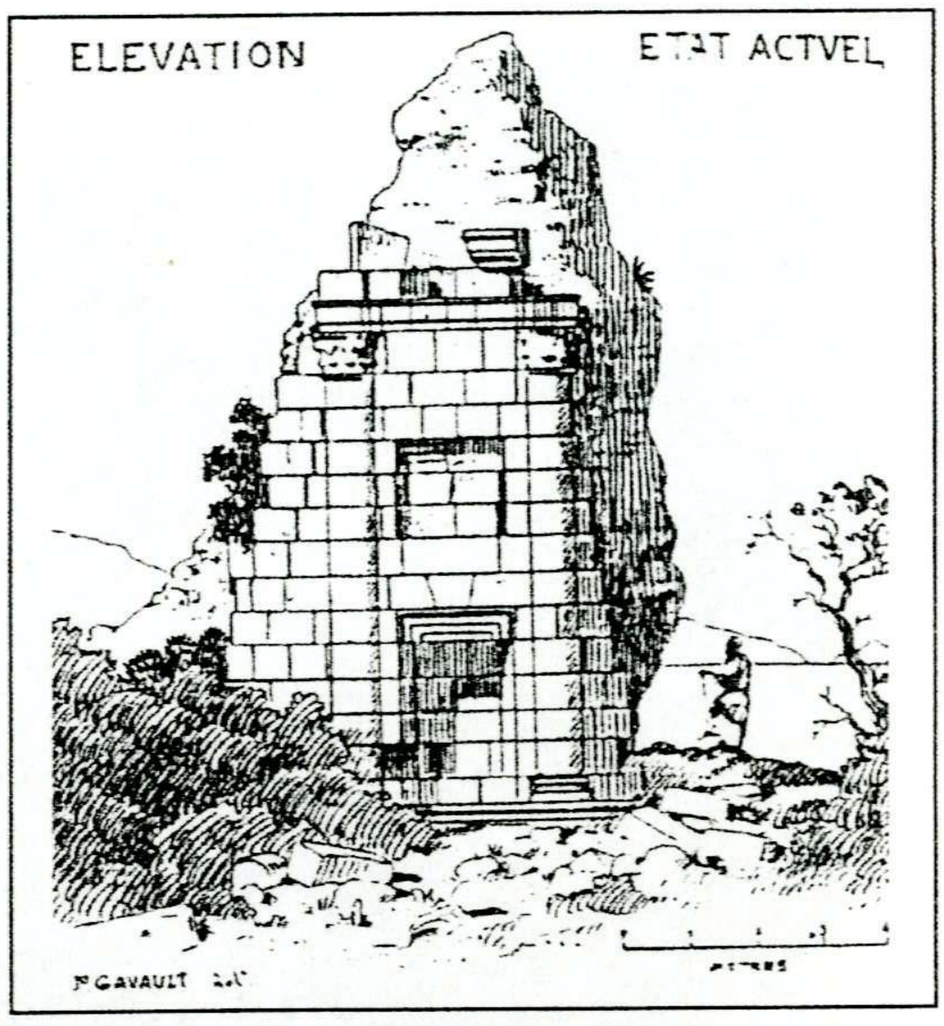

Fig. 9. Plan

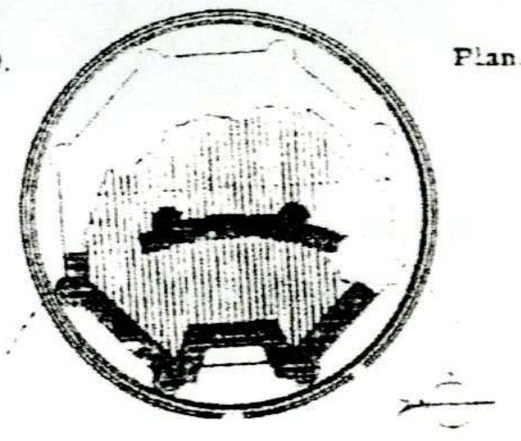

Fig. 2: *MAUSOLEE de* **Taksebt** *relevé par Gavaut en 1885.*

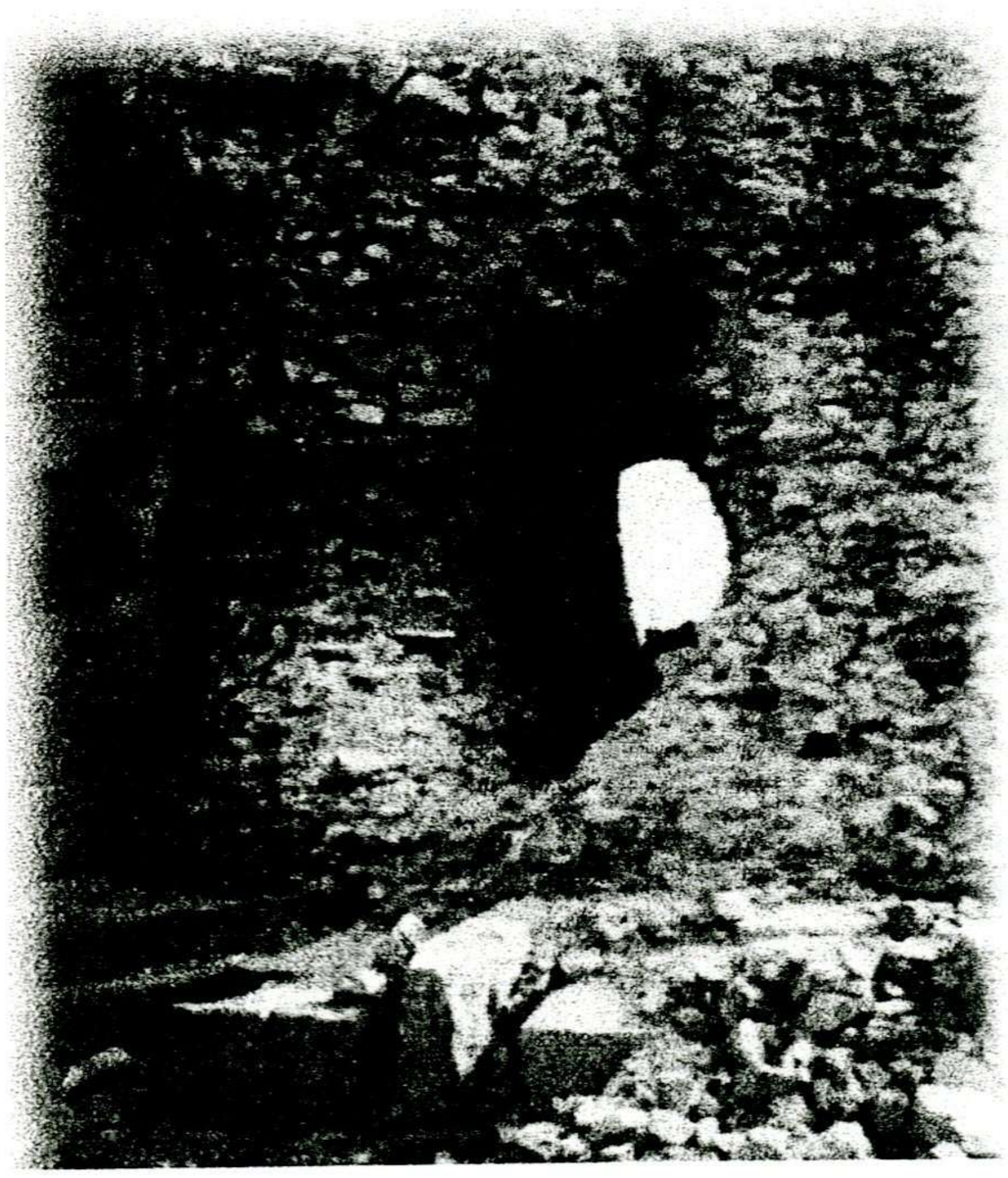

Détail du noyau du monument.

Fig. 3 : *Détail de construction du noyau interne du mausolée..*

Fig. 4: *Petite chambre aménagée à l'intérieur du monument.*

- SOURCE : fig. 1& 2 : VIGNERAL (M. Ch.), Ruines romaines de l'Algerie, s. e. , Alger, 1868, p. 33 .

Fig.1 : *Une stèle utilisée dans la construction du mur de cette maison.*

Fig. 2 :*Une portion du rempart antique où l'on peut voir ces deux pierres caractéristiques des constructions puniques.*

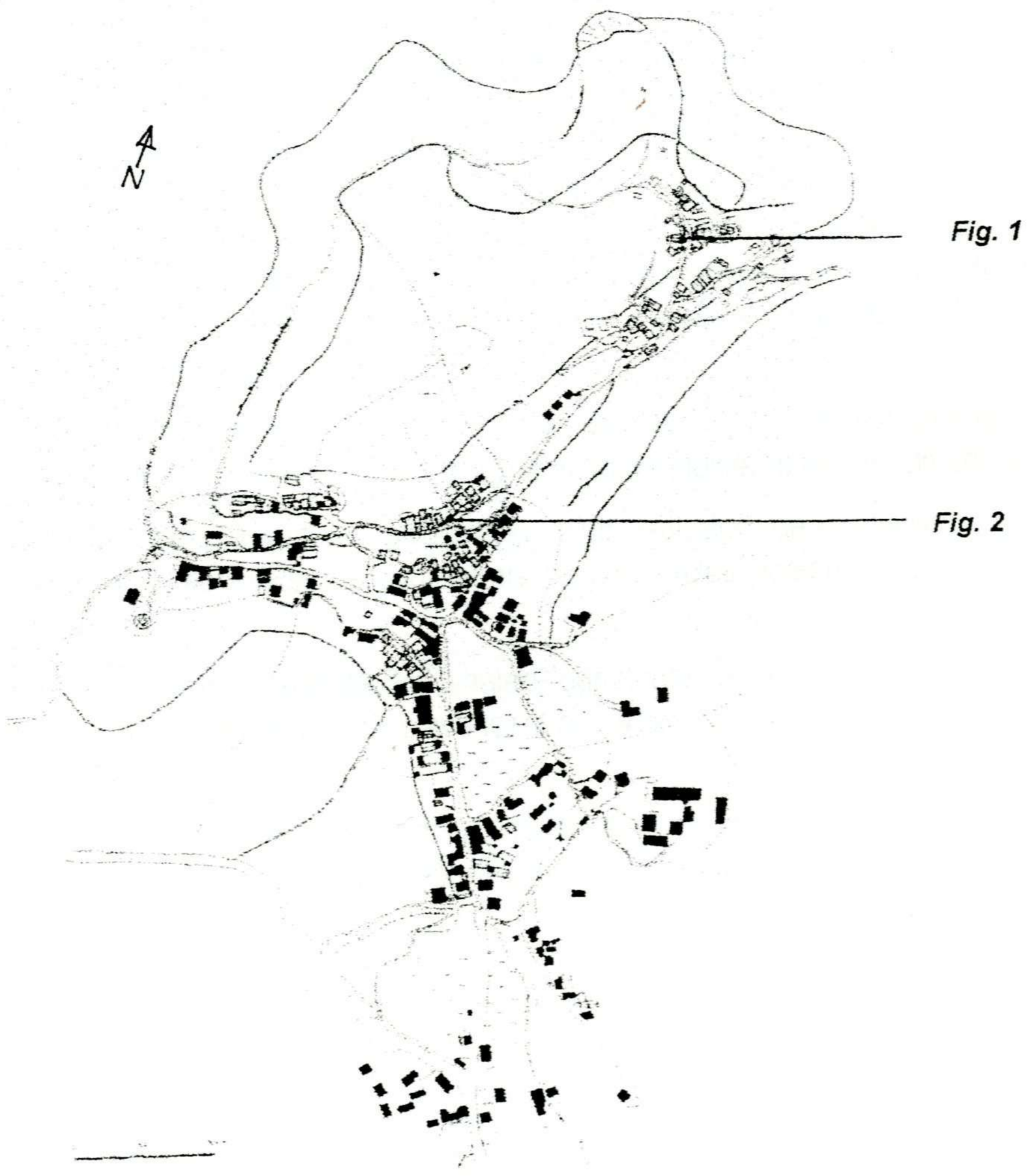

en installa une probablement à Taksebt.

Les vestiges qui nous sont parvenus, en constituent une preuve physique et matérielle. C'était un système qui a enseveli l'ensemble des structures urbaines qui l'ont précédé. En effet outre le lieu d'implantation qui resta permanent et peut-être certains parcours, le reste de la structure précédente se trouva transformée.

Essayons de reconstituer à présent les traces de la romanisation du site de Taksebt:

La cité romaine couronnait l'épanouissement rocheux du cap Tadles à part une petite fraction trop rocheuse vers l'ouest, elle couvrait entièrement le sommet du plateau horizontal à 247 mètres au-dessus du niveau de la mer; ce qui nous laisse penser que le village kabyle n'occupe qu'une très faible partie de la cité. Des traces du rempart romain se distinguent encore, surtout au Nord-Ouest[3] ; *Voir (pl. 59)* cette première partie de la ville embrassait une vingtaine d'hectares et formait une position militaire de premier ordre, accessible seulement par le petit col au sud. En contrebas de cette partie de la ville et sous sa protection, de nombreuses constructions s'étaient élevées sur le col même et sur les pentes assez douces qui en descendent vers l'est jusqu'au grand ravin de *Tala n'Taksebt*. Vigneral[4] signale qu'au premier de ces points, sur environ un hectare de gros blocs debout dessinaient encore quelques enceintes; mais cette partie des ruines a été dévastée par la construction de "Tajmaat"et du cimetière qui l'entoure.

Toujours selon le même auteur et à la même date (Juin 1867), à l'est sur 7 ou 8 hectares environ se distinguent des vestiges de constructions agricoles; ce sont des blocs épars dans les champs ou disposés en clôture par les kabyles, des fragments de maçonnerie, quelques amorces de chambres etc.

Il ajoute que de ce côté de la ville et à 500 mètres environ vers le Sud - Est, un peu en contrebas du col, est la source dite "Tala n' Taksebt", d'un aménagement *Voir (pl. 68 fig. 1 à 4)* remarquable. Elle se compose de deux chambres en pierres de taille, séparées par un mur d'un mètre d'épaisseur: celle de droite est large de 1m,50 , celle de gauche de 1m,10; elles ont une longueur commune de 2m,30 et une profondeur de 2 mètres dont un au dessous du sol ; elles sont recouvertes de grandes dalles taillées en biseau sur la face antérieure. En avant de cette construction Vigneral[5] signalait aussi un petit mur circulaire de un mètre de haut, en partie reversé et soupçonne là un bassin en avant des chambres.

Depuis le pied de l'escarpement de Taksebt, fort loin vers l'est et la mer, sur un espace d'une trentaine d'hectares existait une vaste nécropole[6] très curieuse de plusieurs milliers de sépultures.

Vigneral[7] a rencontré des milliers de sarcophages d'un seul bloc, de dimensions diverses et tournés invariablement les pieds à l'Est. Ils sont munis de couvercles également d'un seul bloc et taillés en biseaux.

Au sud - Est du cap Tadles, la baie de Sidi Khaled[8] constituait un port, protégé à l'ouest par la terre, au Nord-Ouest par une ligne de rochers s'avançant au large. Une jetée dont l'amorce subsiste fermait ce port à l'est.

Revenons à présent à la première partie de la cité romaine qui couronnait le cap. C'est ici que nous retrouvons les restes de monuments qui appartiennent à l'époque impériale :

---

3 *GAVAULT, Etude sur les ruines romaines de Tigzirt pp. 115-116*
4 *M. Ch. De VIGNERAL, Ruines romaines de l'Algérie, p.33*
5 *Ibid., pp.33 & 34*
6 *Ibidem.*
7 Ibid., p. 35
8 *Mercier Bulletin du Comité 1885 p. 347 et Gavanît & Bourlier, Revue Africaine 1893 p.134*

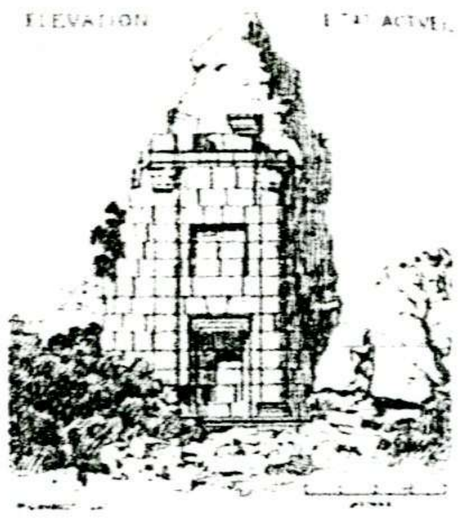

Le mausolée.

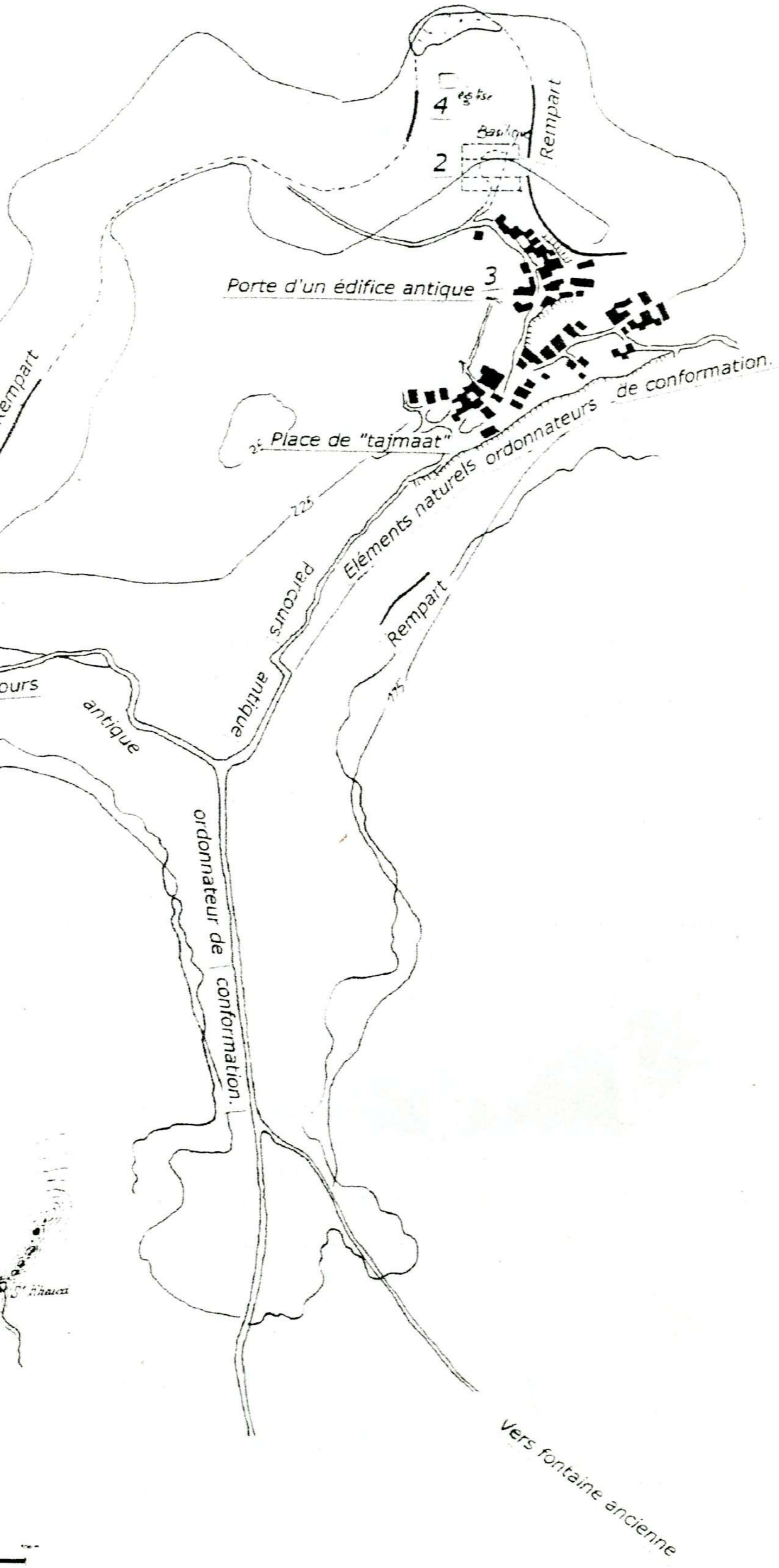

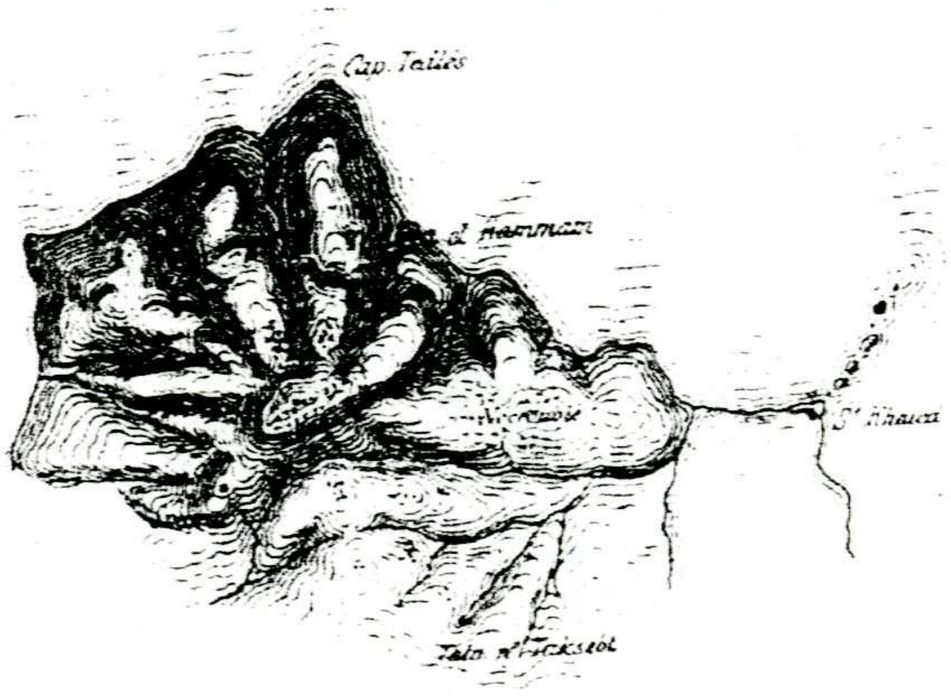

Les géographes nous rapportaient que le village de **Taksebt** *s'était implanté sur les restes d'une cité antique de plusieurs hectares*

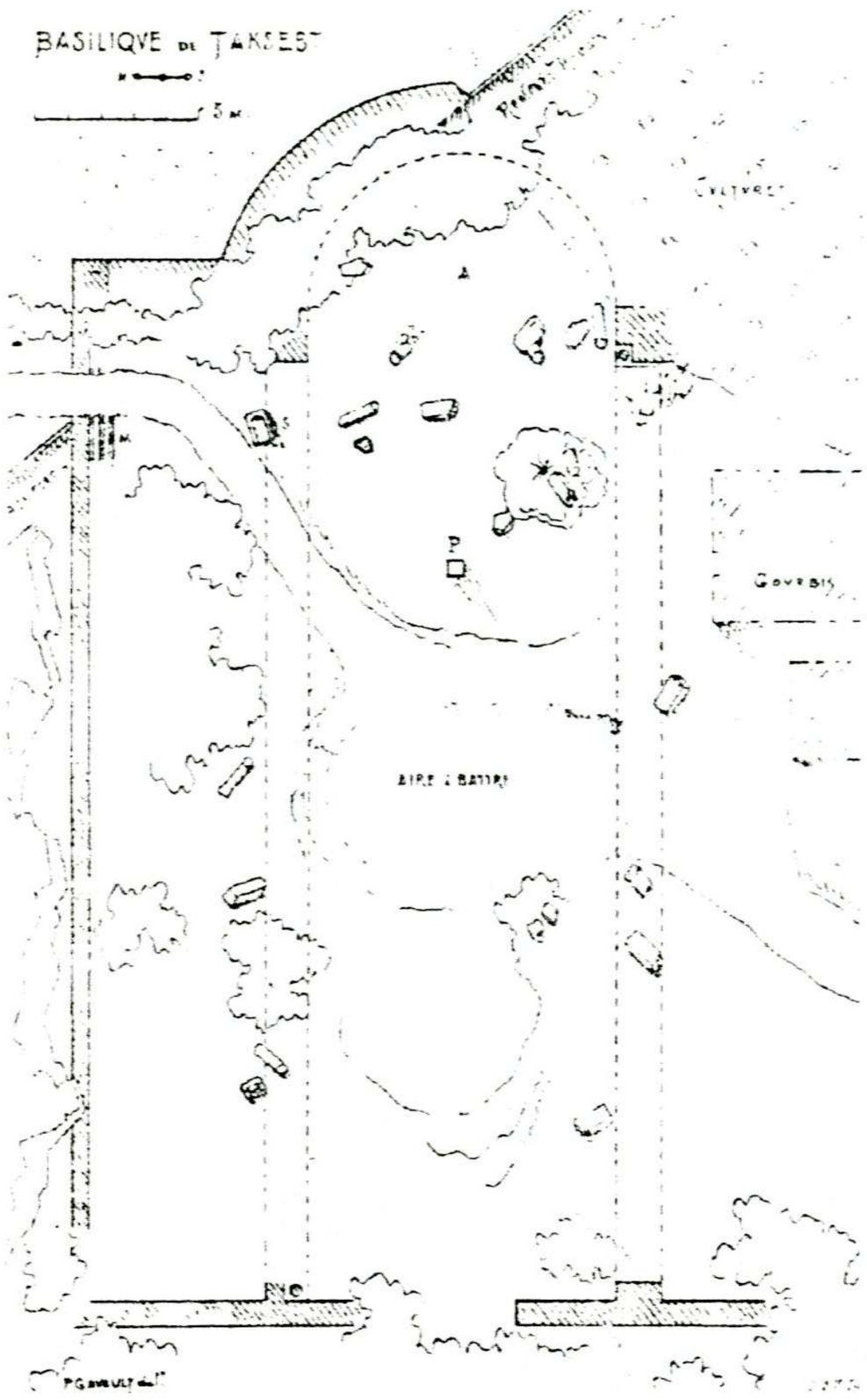

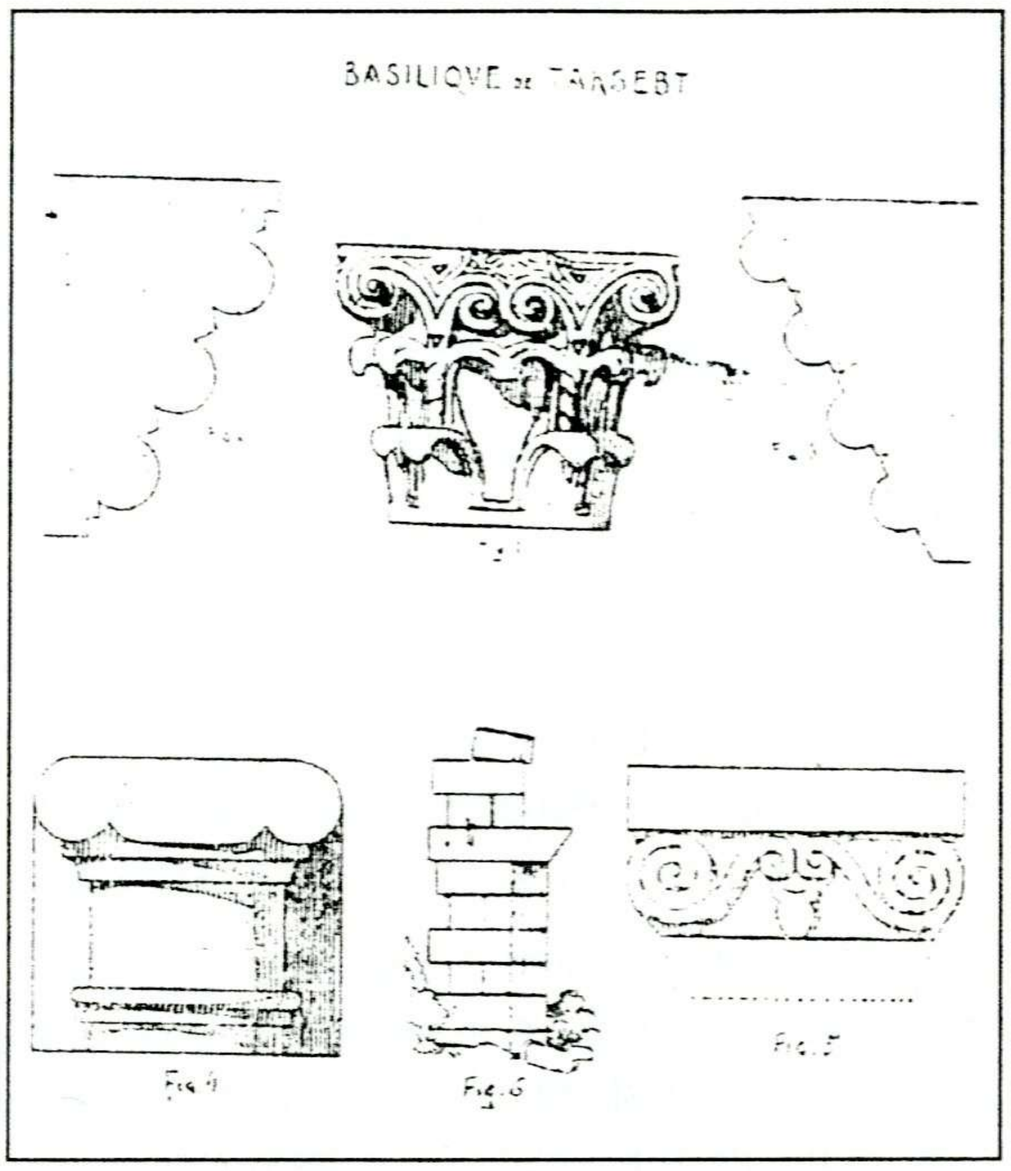

Fig.1 : *La basilique de* **Taksebt** *fouillée par Gavault. Ce pilier est toujours présent sur site.*

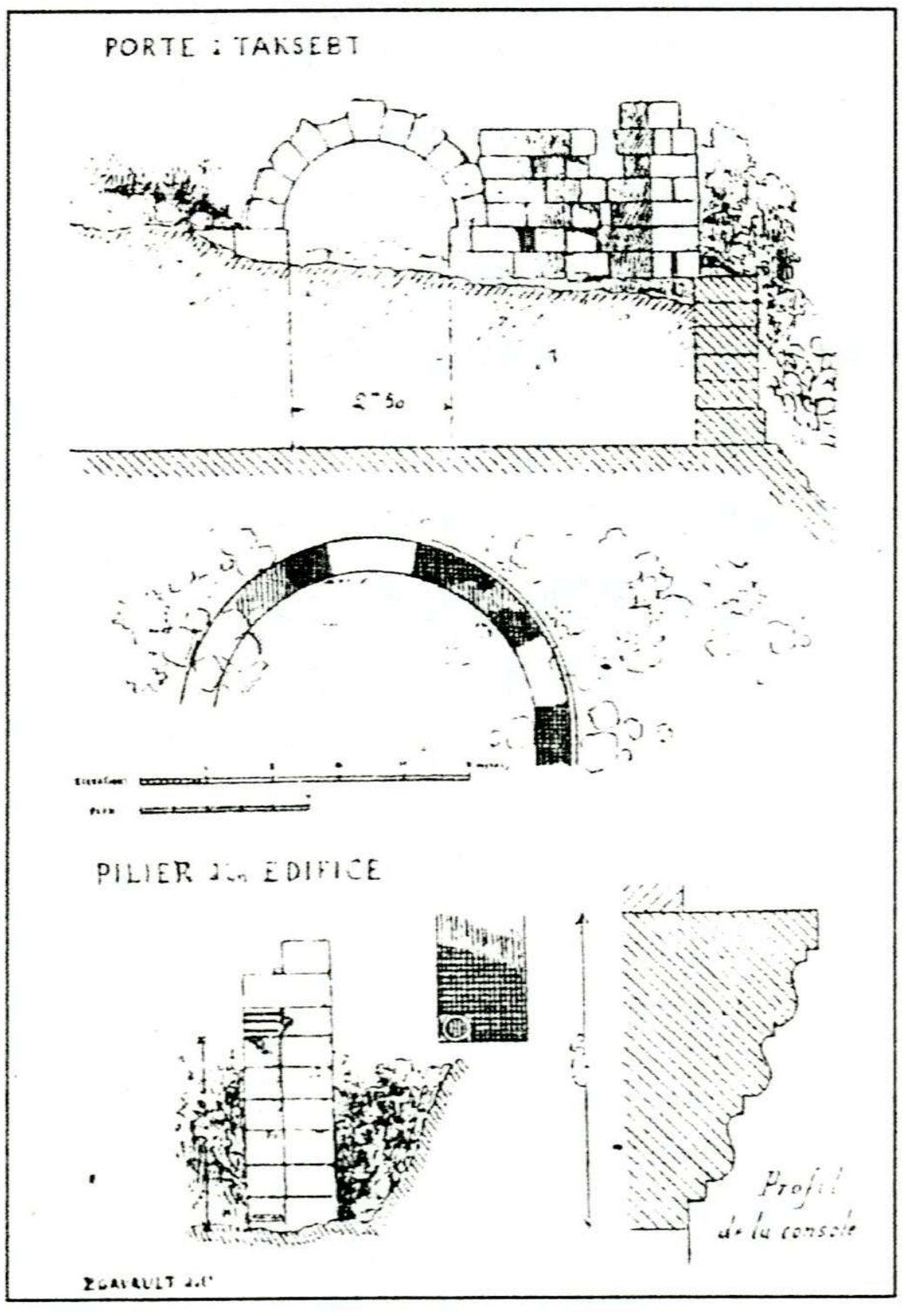

Fig.2 : *Restes d'un édifice antique.*

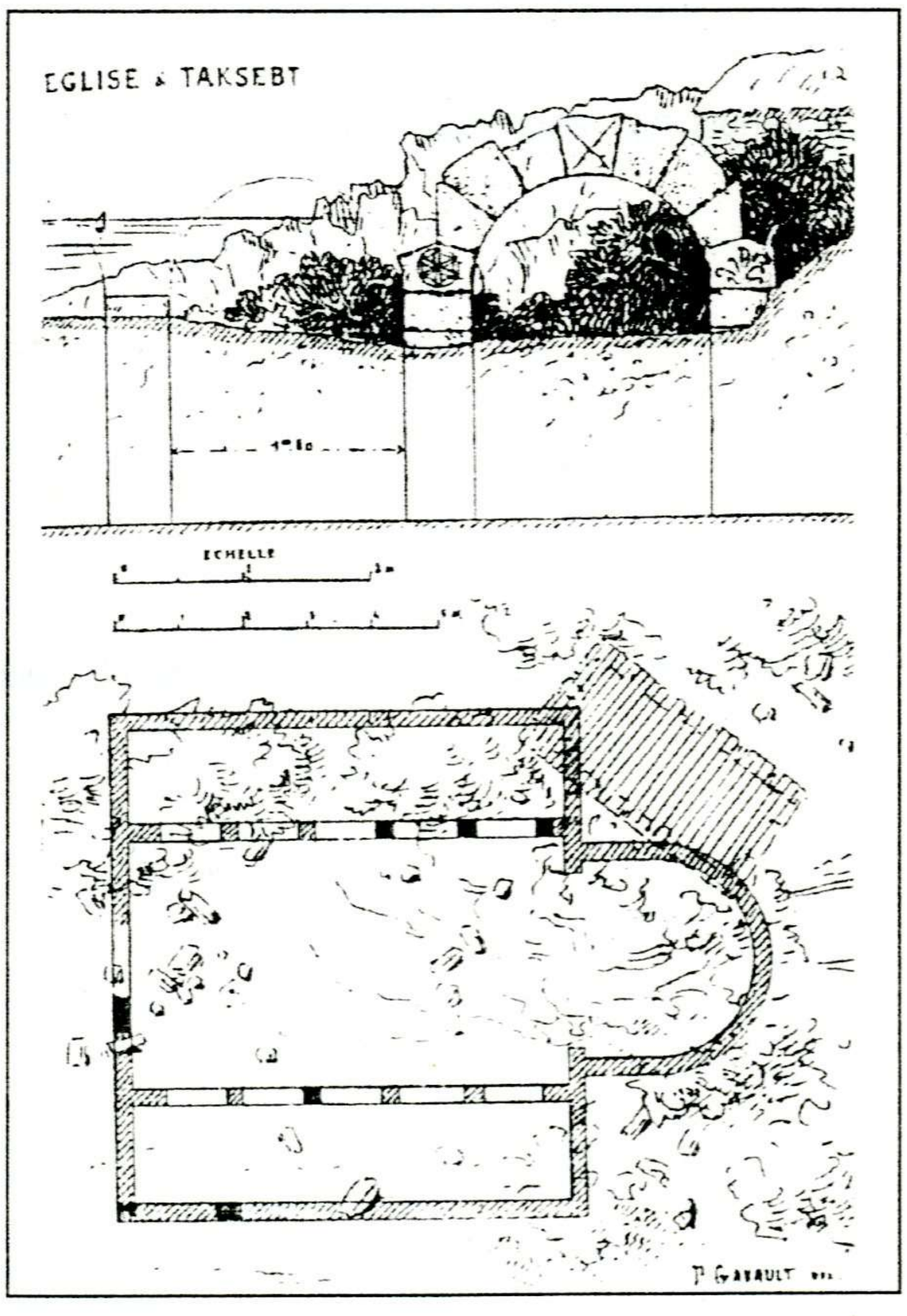

Fig.3 : *L'église de* **Taksebt** *fouillée également par Gavault.*

- SOURCE : fig. 2 à 4 : GAVAULT (P), Etude sur les ruines romaines de Tigzirt, s.e. , Alger, 1885, pp. 116, 117.

- LES THERMES[9] : Dont les restes sont très mal conservés, et situés au sud de l'acropole, on les reconnaît dans une série de murs en petit appareil et en briques se coupant à angle droit situés au pied de la colline et que la rue principale du village traverse de part en part. Le tracé est très apparent; d'énormes blocs de béton gisent çà et là; plusieurs demeures kabyles s'appuient sur les pans de murailles encore debouts. On distingue quelques bassins et dans un endroit, deux ou trois pavages superposés montrant que le niveau de la salle a été exhaussé successivement.

- UN VASTE MONUMENT A PILIERS (temple?)[10] : Situé à l'ouest de l'acropole et auprès duquel plusieurs stèles ont été déterrées.

- LA PORTE D'UN EDIFICE ANTIQUE[11] : Un peu plus à droite et en haut du temple, dont il n'a pas été trouvé de destination précise. Ce sont les débris d'une construction circulaire, en belles pierres de taille, percée d'une large arcade. Prés de là sont encore debout, sur une dizaine d'assises, de gros murs de pierres de taille formant angle droit; Vigneral pense alors qu'un castellum embrassa tout le sommet du plateau horizontal et y rattache ces vestiges. *Voir (pl. 60 fig. 3)*

- LA BASILIQUE[12] : Dont un grand pilier en pierres de taille haut d'environs cinq mètres et qui se dresse isolé sur un plateau au Nord-Ouest. Tout le reste du bâtiment avait entièrement disparu. Les fouilles entreprises par l'équipe de Gavault avaient établi la longueur totale hors œuvre de 38 mètres, la longueur des nefs de (30m,50), la largeur approximative du vaisseau (9m,20) et du bas côté gauche (4m,30). *Voir (pl. 60 fig. 1 et 2)*

- L'EGLISE[13] : Située juste à coté de la basilique, de ce monument il ne reste que deux arcades en pierres de taille au milieu de décombres informes. *Voir (pl. 60 fig. 4)*

- L'ACROPOLE[14] : C'est la partie extrême du village au nord-est. Ce n'est pas le point le plus élevé du cap, mais c'est le plus fort du point de vue défensif. C'est aussi l'endroit où le tracé du mur d'enceinte est nettement visible et à quelques mètres en contrebas, nous retrouvons une petite chambre revêtue d'un ciment très dur. Ce ne sont que des décombres de toute nature, longs fragments de maçonnerie, chapiteaux communs de tous modèles, colonnes, fragments de poterie, brique etc. *Voir (pl. 59, 61, et 62)*

Les habitants, rapporte Vigneral, trouvaient fréquemment des monnaies communes et lui même s'y ait procuré des bronzes.

LES PERMANENCES :

- Permanence quasi totale du lieu d'implantation.
- Permanence de mausolée.
- Permanence probable de certains parcours.

LES TRANSFORMATIONS :

- Implantation d'une structure urbaine nouvelle et transformation entière de la structure préexistante.

---

9 *GAVAULT. op. cit. p.114-115*
10 *Ibid.p. 115*
11 *VIGNERAL op. cit. p.32*
12 *GAVAULT, op. cit. p. I16 et suiv.*
13 *GSELL, Monuments antiques, II , pp.262-263*
14 *VIGNERAL , op. Cit. pp. 31,32*

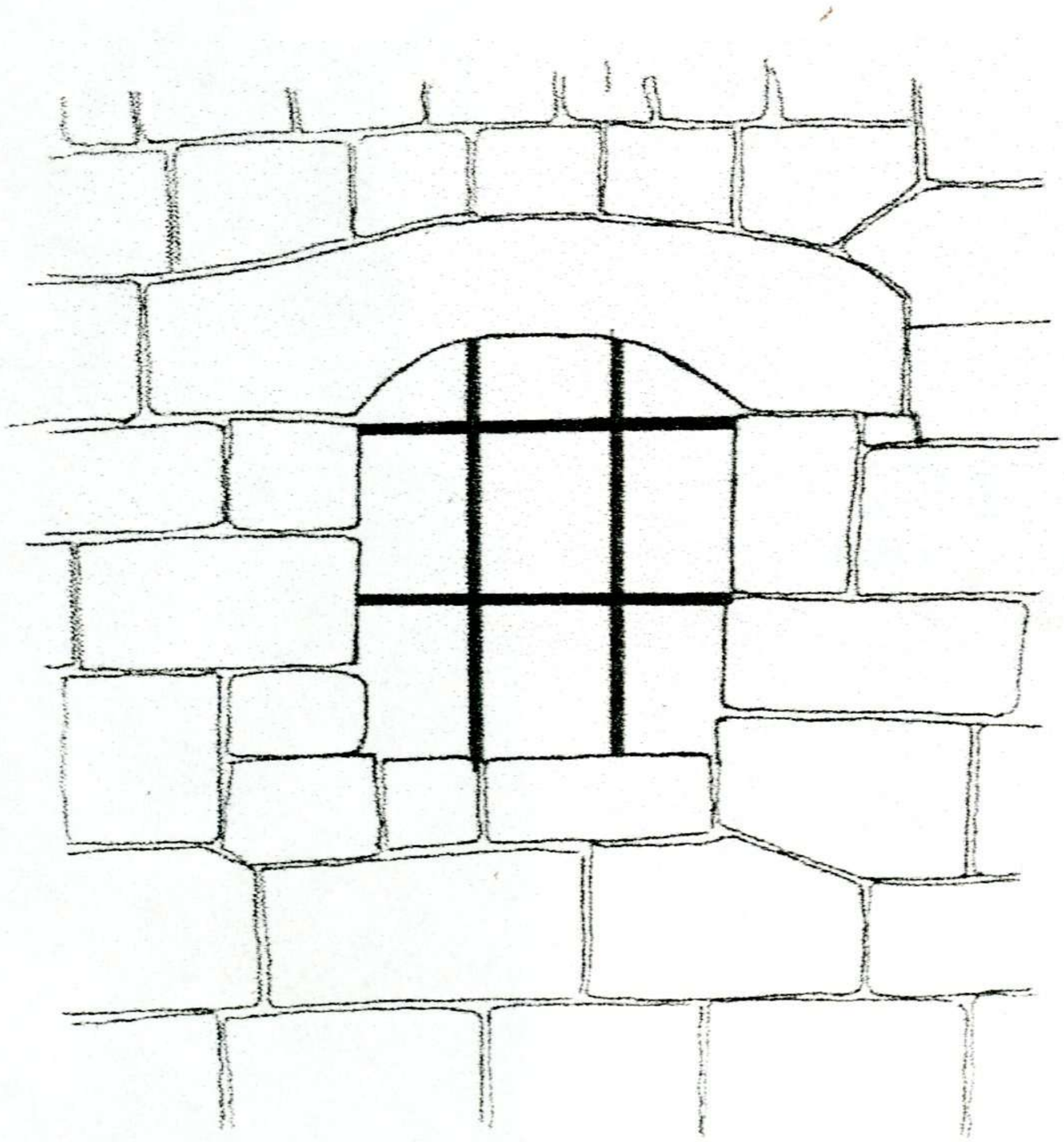

Ce linteau est récupéré et adapté à la construction de la maison ci dessus qui du coup prend une autre allure que la maison kabyle en s'ouvrant par le mur pignon.

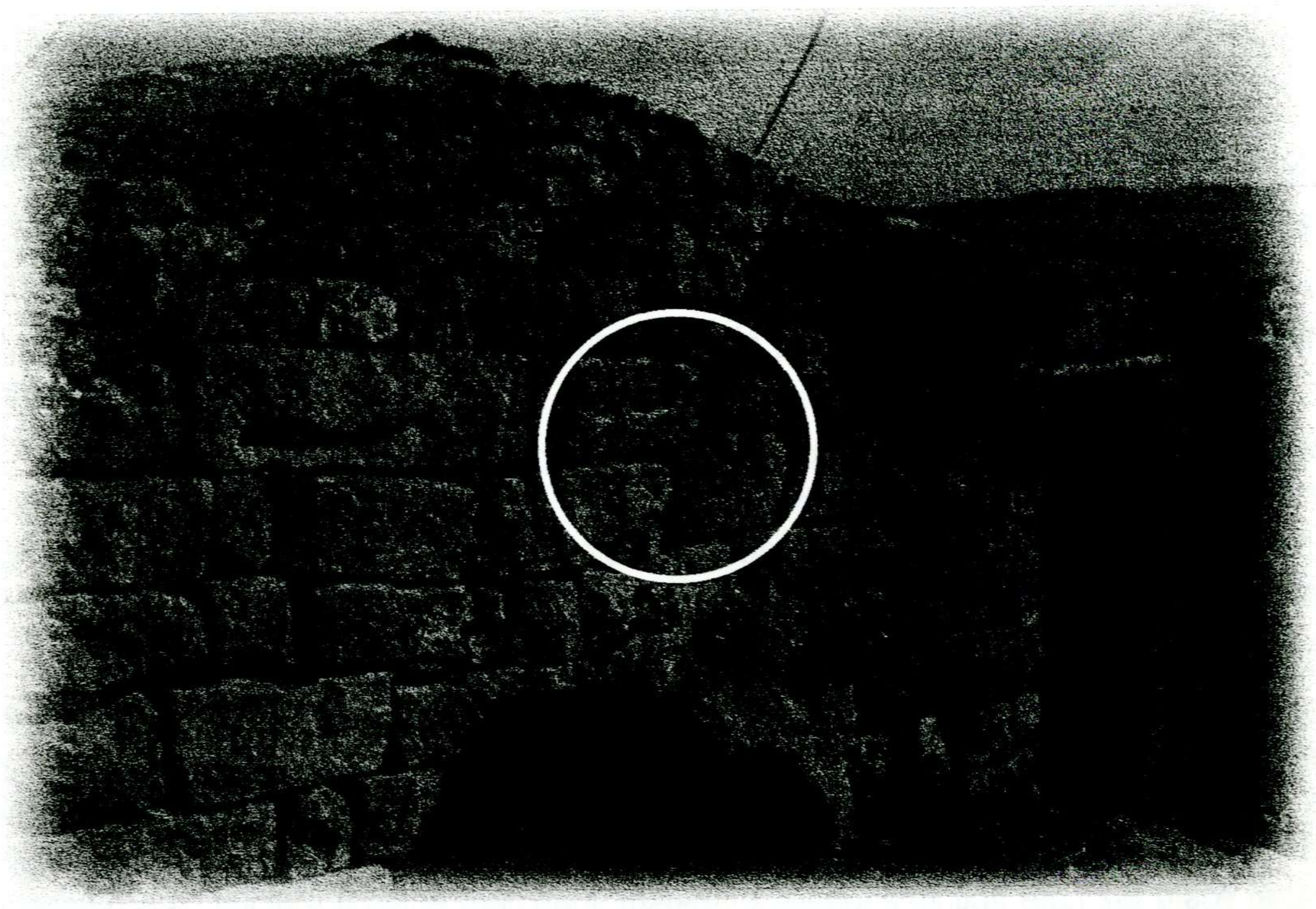

Fig. 1 *: Le village de* **Taksebt** *s'est construit avec les débris de la cité antique. Ici au milieu de la disposition anarchique des assises de pierre, nous distinguons deux chapiteaux appartenant aux édifices de l'époque impériale.*

Fig. 2 *: Les façades sont parfois comme ici, battiez avec des pierres obtenues après avoir sectionné les grands moellon . Cette fois même les chapiteaux des édifices antiques subissent "la casse" (« comme nous le voyons au-dessous de* **Tazulight** *»).*

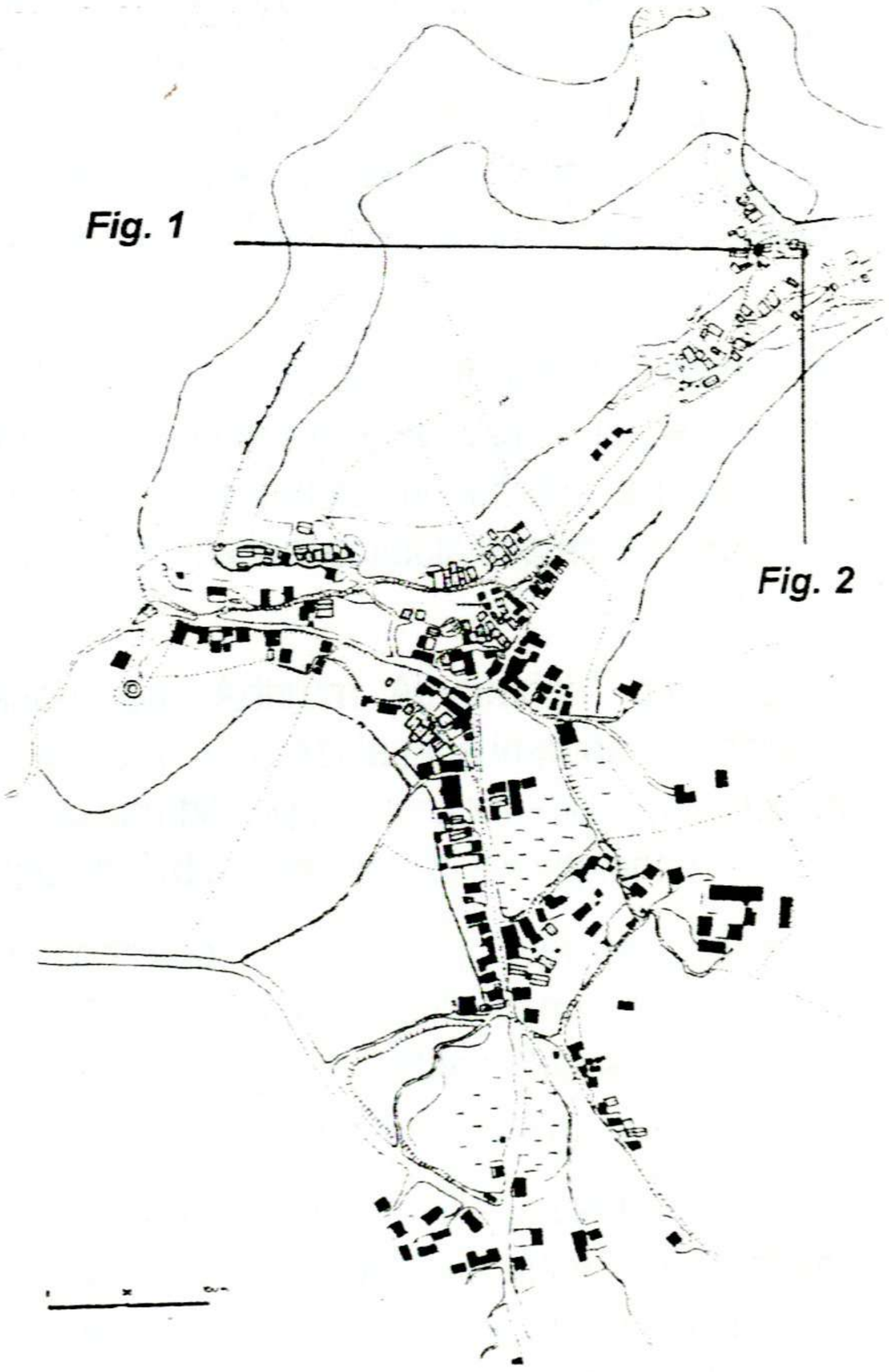

Situation

D. ETABLISSEMENT KABYLE

La tâche semble difficile pour déterminer le temps qu'a mis Taksebt à gésir sous les terres. Chose curieuse d'ailleurs, pourquoi Taksebt fût abandonnée avant l'arrivée des vandales?

L'établissement des Kabyles à Taksebt coïncide probablement avec la fin de la domination byzantine vers la fin du VIème siècle.

A présent essayons d'abord de comprendre la position des kabyles vis à vis du site choisi, les raisons de leur occupation du Cap Tadles, et la stratégie adoptée pour créer leur village. Les kabyles préfèrent les crêtes pour des raisons de protection, d'appropriation de l'espace et de détermination du territoire; le flanc sud-est du Cap Tadles leur offrait des conditions exceptionnellement favorables.

Les pentes en amphithéâtre qui bordent l'épanouissement rocheux du cap Tadles très raides surtout au sud-est, constituent un point fort du point de vue défensif. Nous trouvons là une réponse à notre interrogation sur le choix du site par les kabyles qui, il faut le rappeler ont toujours évité la mer car la côte , en plus de l'activité agricole, est sous-tendue par sa raison fondamentale c'est à dire le piratage qui a commandé l'installation donnant suite à ~ structuration du territoire. De plus l'existence d'une structure urbaine (parcours, matériaux de construction etc.) sur place facilitait leur investigation.

Le village kabyle se tasse en grande partie sur le flanc sud-ouest de l'épanouissement rocheux du Cap Tadles, le long du parcours antique qui structure le village et tout à fait en haut au Nord- Est sur le lieu d'implantation même de la cité antique.

L'économie du village kabyle étant essentiellement du type arboriculteur. Ce qui a induit un nouveau découpage au sol définissant les grandes propriétés familiales à travers une nouvelle parcellisation du territoire de part et d'autres des parcours principaux du village. Ce ci a donné naissance à une nouvelle structure en intime liaison avec le site. Cette structure, en plus des habitations, comprend certains espaces d'utilité publique tels que "Tajmàat", le sanctuaire, la place du village, la fontaine, les cimetières etc.

Selon les témoignages des vieux du village, Taksebt a abrité des réfugiés originaires de régions différentes de la Grande Kabylie. Leurs souvenirs remontent même jusqu'à la période de leur occupation du site de Taksebt. Ainsi, leur établissement s'est effectué suivant des groupements familiaux distincts "(*idhermans*)" et dont l'organisation de la gestion collective était assurée par l'instance souveraine du village à savoir, "Tajmâat".

Le premier noyau établi est celui de "Aârich" ou "Adhrum Athouârich" qui occupe l'emplacement de la cité antique au nord-est du cap. *Voir (pl. 63 fig. 1)* C'est le plus important "adhrum" et regroupe essentiellement les familles : Tatoult, Tazoumbit, Iguermeraounène, Bouzdal et Chabane. Par la suite, la famille Zenia, originaire de la région d'Idjeur est venue s'y implanter.

Le second établissement est venu s'ajouter en contrebas du premier avec les "Idherma Ihamdouchen", "Ait Saada" et "Ath Ali Oufela".*Voir (pl. 63 fig. 2)* Auxquels sont venus s'ajouter les "Idherma Ihadadhenes", originaires de Assif El Hammamm et enfin "Imrabthen"(Marabout) qui se sont imposés suite à leur fonctions respectives : forgerons et hommes de culte. *Voir (pl. 63 fig. 3)*

Jusqu'ici tout le village est contenu à l'intérieur du rempart romain. Le village croit dorénavant le long du parcours romain sur la crête et les "adhrums" "Igugilen" venu de Boumaghis, "iwehichen" et "Ait Bouada" tous deux issus de la région de Timizart, viènnent s'y installer de part et d'autre. *Voir (pl. 63 fig. 4)* Cette croissance ne s'arrête pas là, elle s'en est allé rejoindre "Ighzer n' Taksebt" le long du parcours qui descend du village vers la fontaine.

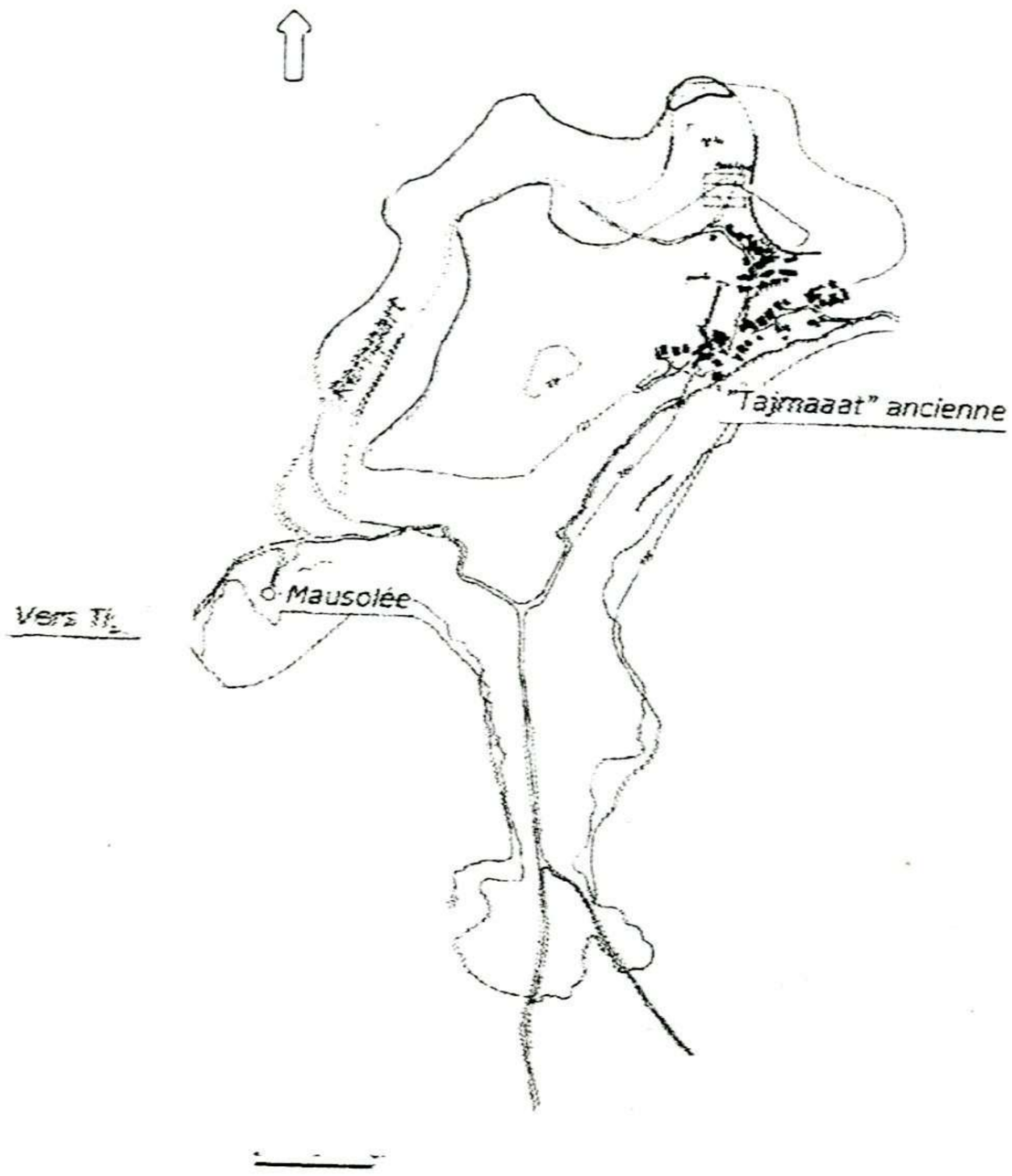

1 : *Le premier noyau du village kabyle a occupé l'emplacement de la cité antique au nord-est du Cap Tadles*

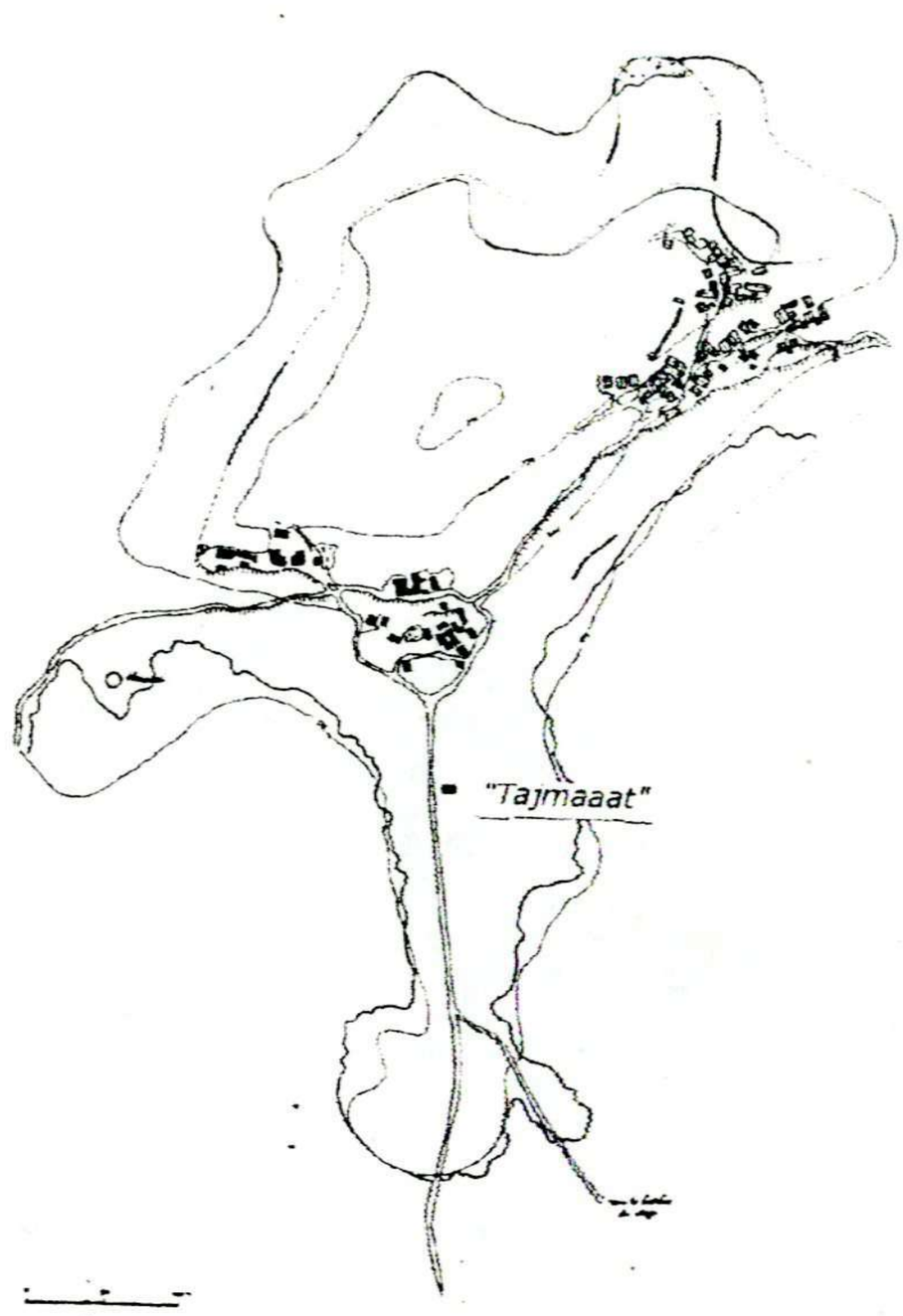

2 : *Le second établissement est venu s'ajouter en contre bas du premier.*

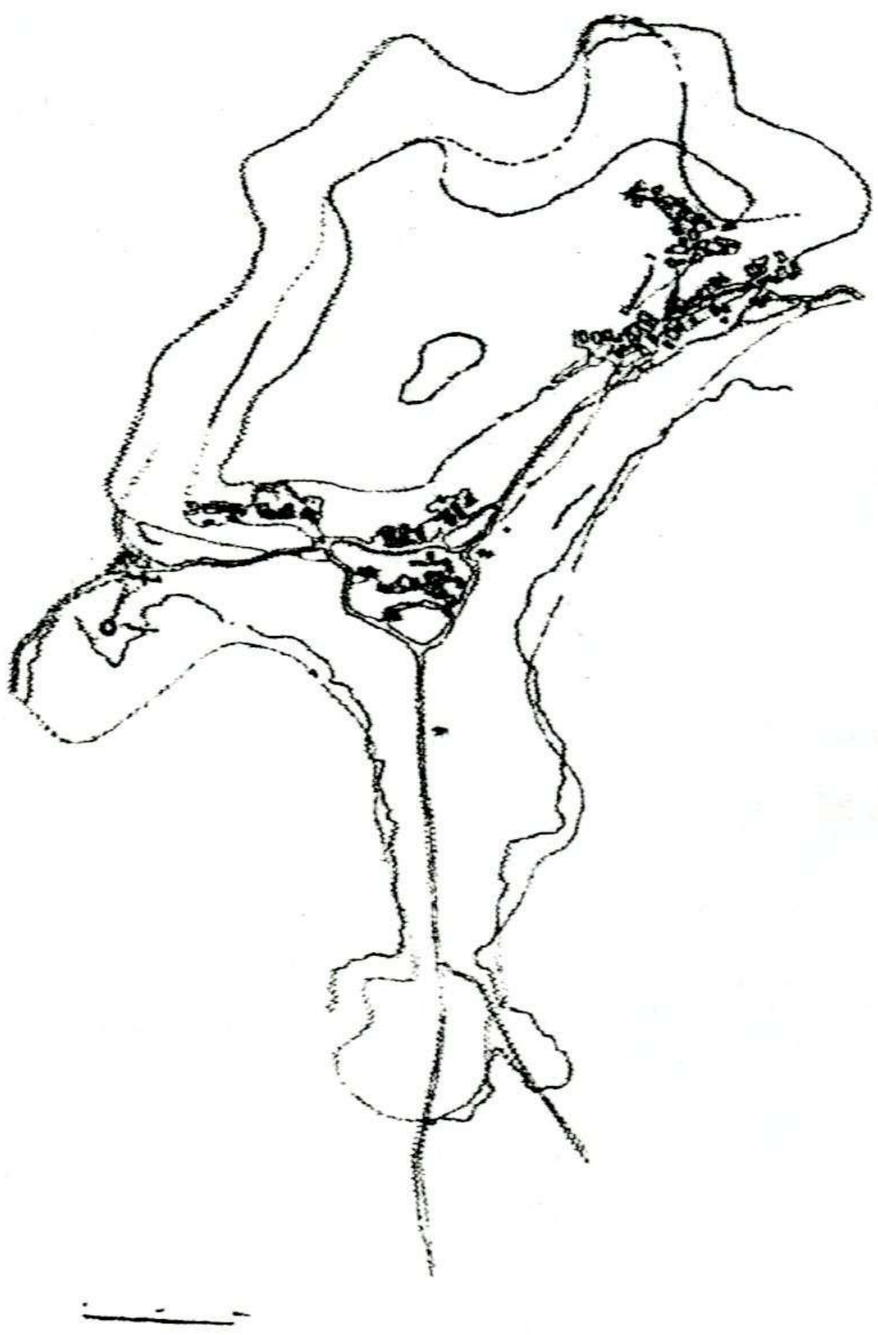

3 : *Densification de ce deuxième noyau dont les nouveaux occupants se sont imposés suite à leurs fonctions respectives : forgerons et hommes de culte.*

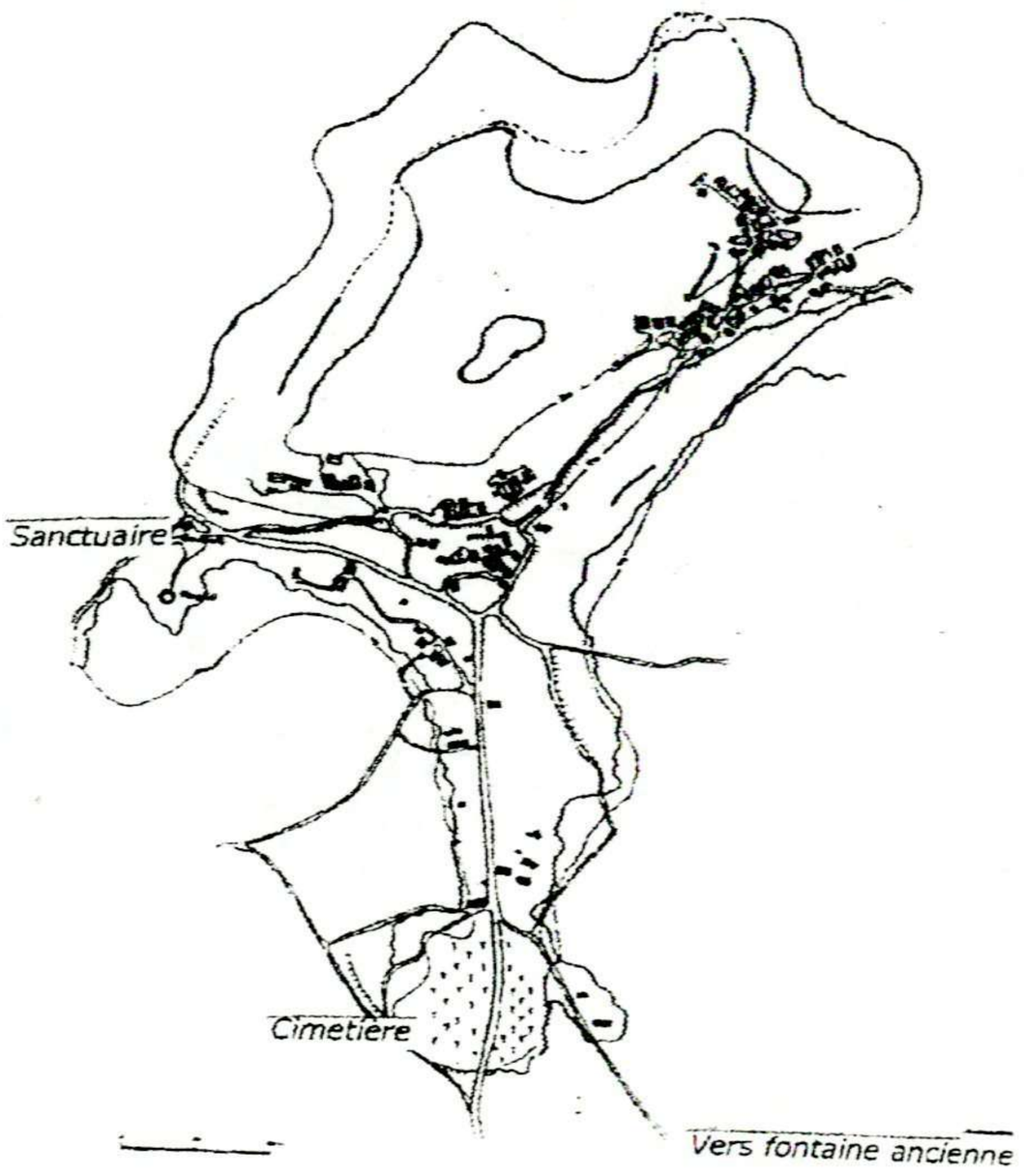

4 : *A présent, le village s'implante le long du parcours romain longeant la ligne de crête vers le sud .*

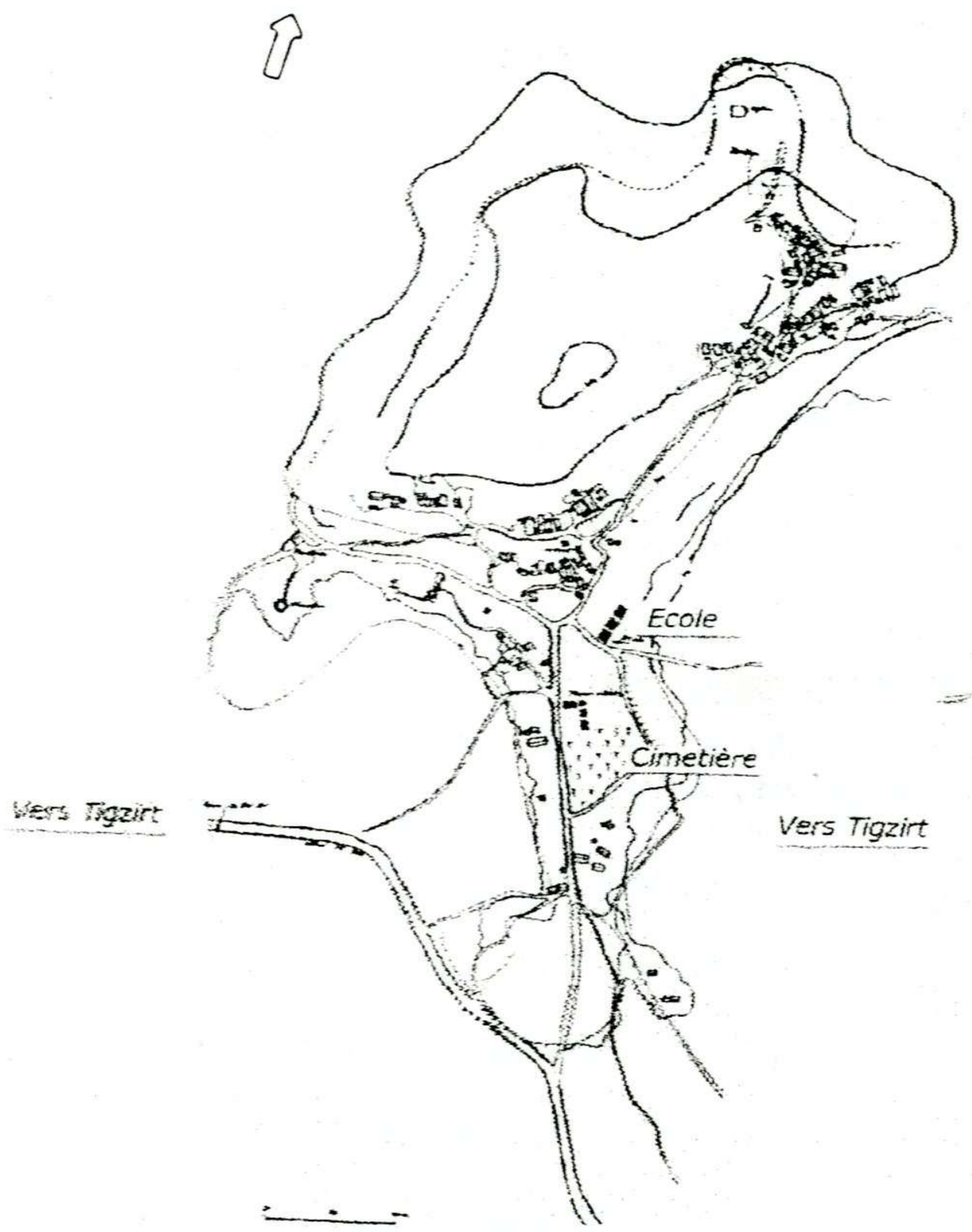

5 : *La croissance du village est allée rejoindre le parcours qui descend vers la fontaine ancienne du coté sud-ouest.*

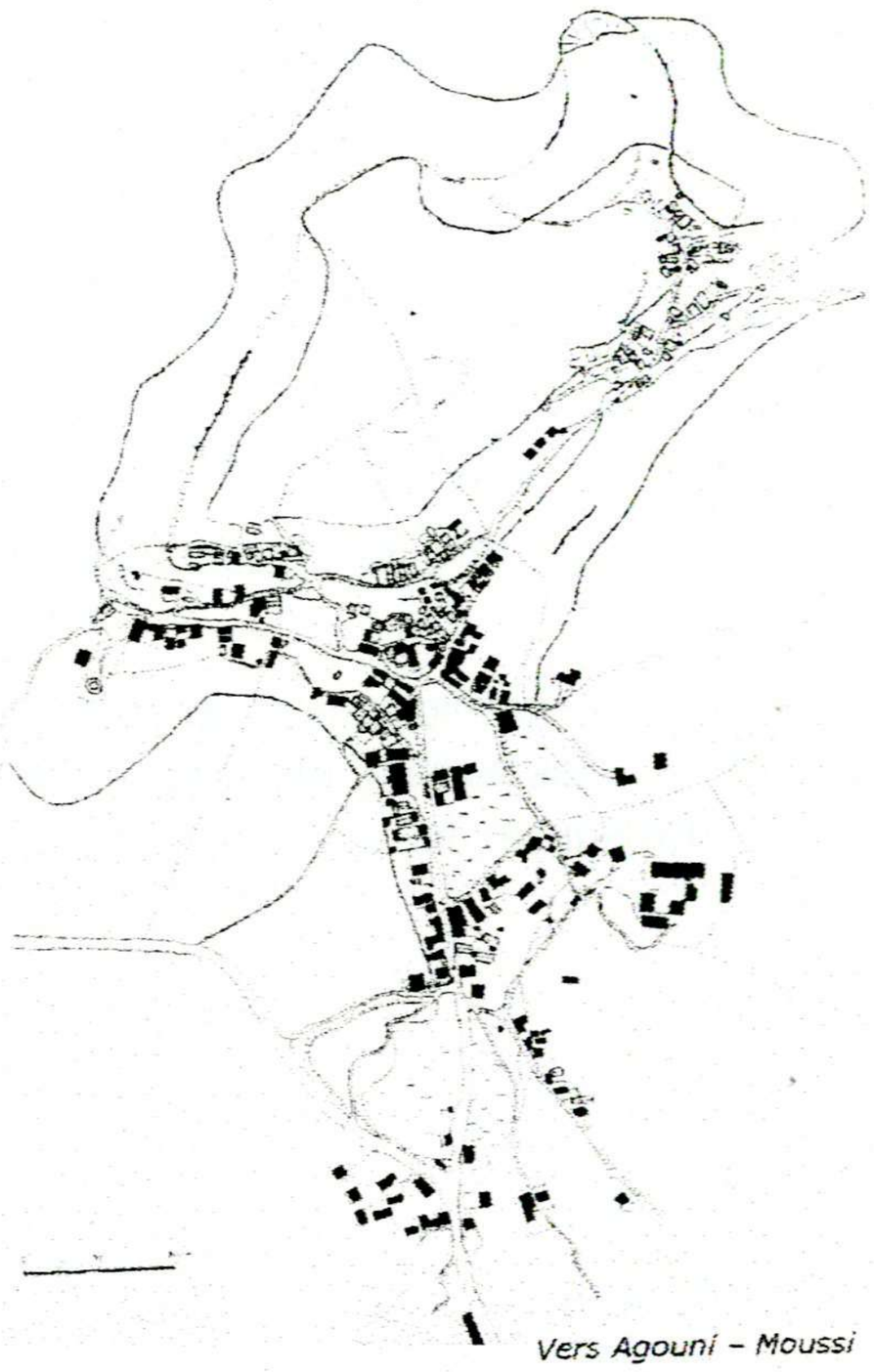

6 : *Après l'élargissement du parcours romain, le village a subi une densification systématique de la partie centrale par une nouvelle typologique d'habitat*

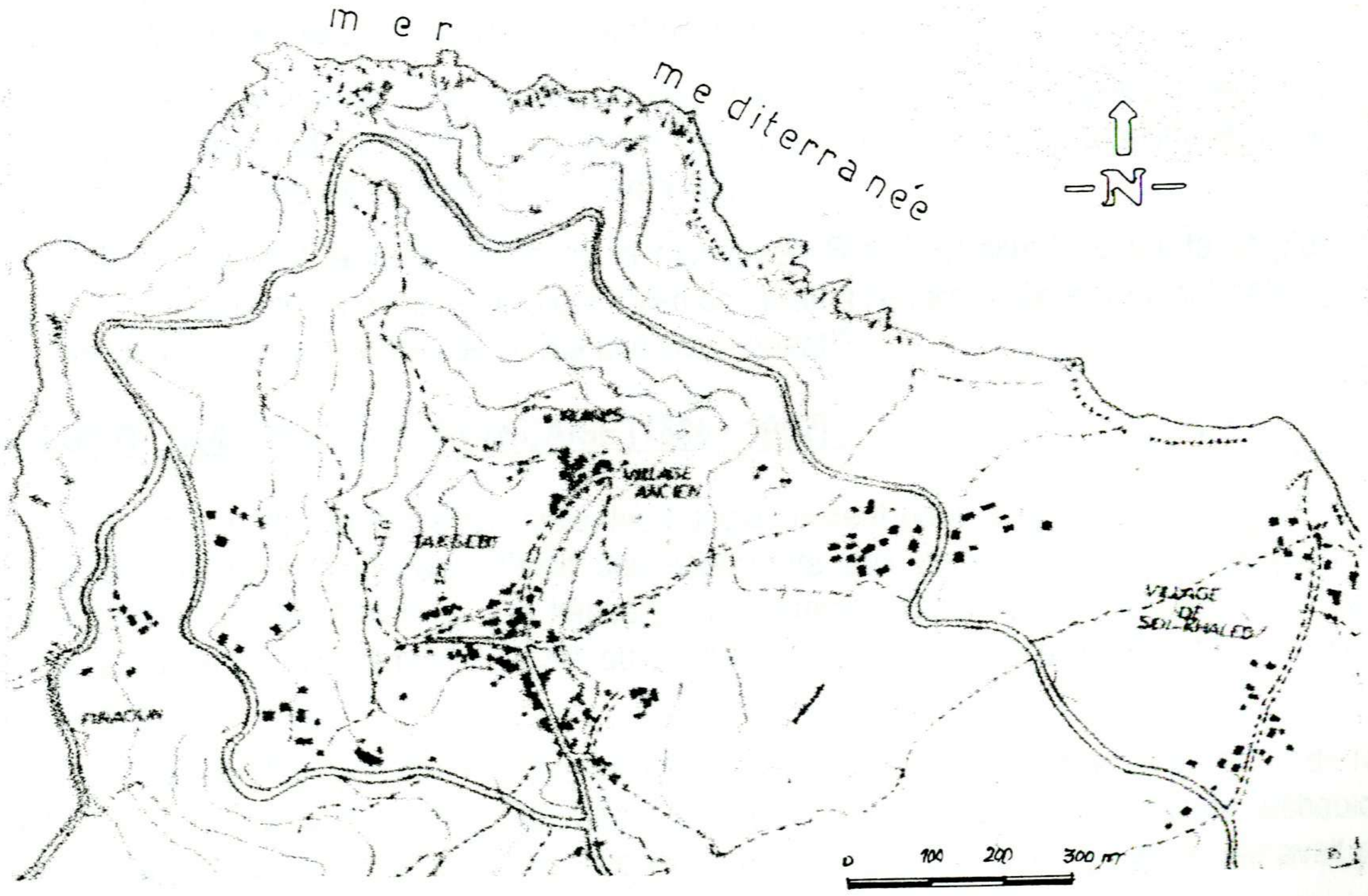

7 : *Eclatement du village et apparition de nouvelles agglomérations dans la périphérie immédiate. Les axes routiers constituent les éléments générateurs de cette nouvelle urbanisation .*

En définitive, le territoire du village est subdivisé en sous territoires prenant le nom de l'"adhrum" auquel ils appartiènnent . Chaque "adhrum" possède ses limites et son autonomie avec une répartition équitable en surface à cultiver entre les différentes familles rassemblées dans cet espace.

LES RECUPERATIONS :

- La récupération de la matière.

- La reprise du parcours antique qui devient l'axe matrice de développement du village.

- Les fragments du remparts romain devenant des limites parcellaires des grandes propriétés familiales.

A la récupération de la matière s'ajoute l'omission de la mémoire cela s'est traduit par le désintérêt porté à l'égard des restes d'édifices de la structure préexistante. A l'exception du mausolée auquel on a alloué une valeur symbolique, sans qu'il y ait récupération des valeurs physiques (artistiques et esthétiquesLES PERMANENCES:

- Permanence du mausolée.

- Permanence du site antique.

- Permanence des parcours antiques.

- Hormis les parcours, toute la structure de la cité antique s'est vue transformée.

E. LA CONQUÊTE MUSULMANE

Comme ce tût le cas dans toute la Kabylie, la région des Iflissen voit l'installation de zaouïas autour des villages pour les raisons que l'on connaît. A Taksebt ce fût Sidi M'hand El Ghazali qui s'installe sur le lieu du sanctuaire du village kabyle. C'est le lieu où étaient célébrées les cérémonies religieuses. Il avait pour rôle d'assurer la sécurité morale des villageois. Notons aussi l'existence du marabout de Sidi Khaled sur la plage qui porte son nom.

D'autres zaouïas se sont implantées dans l'arrière pays et nous sont parvenus aujourd'hui, citons en exemple Sidi El Hadj rayonnant sur Tala N' Chebiha, Taourirt Yarbache et Idjaad ; Sidi Ali Youcef au niveau des Ait Youcef et Sidi SaÏd à Tigzirt

Il y eu surtout la construction de la mosquée Sidi Boubaker à Cheurfa et plus près de Taksebt, le village de pèlerinage de Sidi Khaled construit à l'endroit même ou Sidi Khaled, lieutenant de Sidi Okba, avait campé lors de sa marche vers l'ouest[15].

F. EPOQUE DE COLONISATION FRANÇAISE (1888 - 1962)

Comme toute entreprise coloniale, les français eurent pour mission la surveillance du village et de ses environs. Cette aire n'était pas importante aux colons français, seule l'antiquité les intéressait; ils se réclamaient dignes héritiers des romains. Mais l'histoire des romains n'est jamais renée à Taksebt, contrairement à Tigzirt, où la ville renaît d'une manière intelligente et innovatrice du XIX siècle.

A Taksebt, l'attitude des français fût limitée à quelques fouilles, avec élaboration de rapports sans qu'il y eut de plan de mise en valeur de la cité antique. Les prospections archéologiques commencèrent durant les années 1860 par VigneraL et Gavault. D'ailleurs, ce dernier avait proposé

---

[15] *Renseignements historiques et touristiques sur Tigzirt sur mer, Tigzirt, 1958. Doccumentation de l'office de tourisme de Tigzirt .*

une reconstitution du mausolée, mais ne fût pas réalisée.

Cette période est marquée par :

- la destruction d'une partie du village;

- l'édification d'un foyer militaire en lieu et place de "Tajmâat" où une colonne à chapiteau corinthien a été élevée à la mémoire des romains (récupération de la matière et de la mémoire);

- l'édification d'une école en tôle;

- l'élargissement du parcours qui structure le village;

- l'ouverture d'un parcours inter-villageois (actuellement C.W.252) et de la RN24

Voir (pl. 64 fig. 5)

LES PERMANENCES :

- Permanence du site antique.
- Permanence de la structure du village.
- Permanence du mausolée.
- Permanence du sanctuaire.

LES TRANSFORMATIONS :

- Transformation de "Tajmâat" en foyer militaire.
- Elargissement du parcours structurant le village.
- Destruction d'une partie du village.
- Ouverture d'un parcours inter- villageois (C.W.252).et de la R.N. 24 qui dessert les villes côtières.

G. PÉRIODE CONTEMPORAINE

C'est la période qui correspond au début de l'abandon du noyau ancien par les villageois pour s'installer dans les sites environnants, il est inutile de revenir sur les raisons de cet état de fait. La partie centrale voit une densification importante s'opérer au détriment des anciennes bâtisses. *Voir (pl. 64 fig. 6 et 7)*

Nous observons l'apparition de nouveaux équipements (école primaire, agence postale, dispensaire) qui sont venus répondre aux besoins des habitants.

Les axes routiers constituent toujours les éléments générateurs de l'urbanisation et on remarque une densification de la partie Sud du village donnant sur le C.W.252 (vers le chef lieu de commune) et du coté bas (vers Tigzirt). *Voir (pl. 65)*

En plus du problème de l'urbanisation anarchique à l'extérieur du village traditionnel notons qu'à l'intérieur de l'enceinte du village, l'habitat produit pose des problèmes d'identification. C'est une structure qui porte plus préjudice à la communauté villageoise qu'elle ne résoud de problèmes, en effet elle est marquée par sa forte densité (gabarit important qui ignore l'originalité du site) une disparition totale des éléments architectoniques traditionnels, une non maîtrise des techniques et matériaux nouveaux (béton, parpaings etc.) et la non prise en charge des spécificités architecturales et constructives du site.

Il y a absence totale de l'état et les vestiges sont laissés au gré de l'imprévu. Cette discontinuité historique et morphologique entre les parties du village a atteint des proportions

Vue aérienne montrant l'implantation du village de Taksebt ainsi que les différentes extensions le long des parcours territoriaux . La structure topographique dicte la nouvelle urbanisation et elle se révèle comme étant le support de l'occupation du territoire. Remarquons l'importance et la structuration du site archéologique dont le village traditionnel de Taksebt n'occupe qu'une très faible partie.

SOURCE : Photo aérienne de Taksebt et ses environs, INC 1997

intolérables, il est impératif pour nous d'intervenir si l'on veut que Taksebt sorte de l'oubli.

MODE DE CROISSANCE

La croissance du village se fait par juxtaposition des constructions. Un développement linéaire régi par une simple opération de juxtaposition.

LIGNE DE CROISSANCE

Le chemin de Wilaya (C.W.252) s'affirme comme axe de développement.

BARRIERE DE CROISSANCE

Les escarpements du nord et de l'ouest ont constitué une barrière infranchissable.

LES PERMANENCES

- permanence du site antique et d'une partie du village traditionnel.
- permanence du mausolee;
- permanence du sanctuaire;
- permanence du parcours inter-villageois et des parcours anciens.

LES TRANSFORMATIONS

- Transformation du foyer militaire en "Tajmâat" et en salle de prière.

Chapitre III : ETUDE ET ANALYSE SYNCHRONIQUE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU VILLAGE (Etude des composantes de la structure du village)

A. LES COMPOSANTES DE NATURE GÉOMORPHOLOGIQUE

Le site déjà décrit, est le fait urbain incontestable lors de l'installation phénicienne. Il est donc à l'origine de la cité longtemps contenue à l'intérieur du rempart romain.

Le cap est formé par les rampes rocheuses à 45° qui dévalent à pic depuis les sommets du promontoire jusqu'à la mer. Ce sont ces mêmes roches rectilignes qui forment, les remparts naturels de l'acropole au nord-est. Les pentes en amphithéâtre très raides au sud-est, et une petite fraction très rocheuse à l'ouest ferment la boucle; le site est concrétisé ensuite par le rempart autour de l'assiette de la cité.

Cet épanouissement rocheux, par son avancée et par son relief constitue une position militaire de premier ordre, accessible seulement par le petit col au sud. Les flancs sud-est suggèrent une installation à l'abri de tout danger extérieur. La ligne de crête du petit col au sud suggère une direction Nord - Sud- Est. Cet élément dicte la direction de la croissance qui, à nos jours se fait du centre vers le sud-est.

Jusqu'à présent le site dicte ses lois au village. *Voir (pl. 65)*

B. LES COMPOSANTES DE NATURE CONSTRUCTIVE (SYMBOLIQUE, SOCIALE ET DE MÉMOIRE)

Il s'agit d'édifices d'ordre historique, monumental ou fonctionnel public. Tous ces édifices et monuments de nature constructive seront cités plus tard parmi les composantes de nature symbolique et de mémoire.

On cite ici les plus importants :

LA BASILIQUE CHRETIENNE : fouillée par Gavault en 1895, présente un intérêt exceptionnel pour l'archéologie paléo- chrétienne en Afrique du nord.

LE MAUSOLEE : édifice très singulier, il a quelques similitudes avec "le tombeau de la chrétienne". Cet édifice constitue une problématique historique.

LE SANCTUAIRE : édifice situé à la périphérie du village, il est la demeure de ces génies bienfaiteurs, lieu où sont célébrées les cérémonies religieuses et les pratiques rituelles. Edifice de culte, grand témoignage de la pratique du culte des morts.

" TAJMAAT " : espace de rassemblement des villageois , c'est le support de toutes les fonctions essentielles du village (réunions, discussions, décisions, jeux, . . etc.). C'est un véritable pôle culturel (transmission orale des valeurs et patrimoine local et de prestige); c est un espace polyvalent et multi-fonctionnel, symbole par excellence d'une communauté, d'un ordre social, juridique et culturel. *Voir (pl. 71)*

C. LES COMPOSANTES DE NATURE INFRASTRUCTURELLE

C'est le système de voies (systèmes hiérarchisés fonctionnellement et formellement), en précisant la pertinence au cours de l'histoire.

- La voie reliant Tigzirt à Taksebt (chemin antique) et probablement à Azeffoun, constitue en partie la voie principale du village. Elle est l'axe matrice de formation structurant, , les chemins et les sentiers. sont greffés à elle

- La création du parcours territorial (R.N 24) et le parcours inter-villageois a perturbé les différents niveaux de hiérarchisation du village (développement incontrôlé).

- Dans la périphérie, nulle hiérarchie n'est établie, la voie inter-villageoise (C.W. 252) joue le rôle de croissance.

D. LES COMPOSANTES DE NATURE URBANISTIQUE

Ce sont les aires et les complexes d'édifices constituant des agrégats d'ordre monumental formant les parties du village. Suivant l'étude diachronique du village, quatre parties morphologiquement reconnaissables, se distinguent:

- LE SITE ANTIQUE : organisation intra-muros.
- LA PARTIE TRADITIONNELLE : tissu organisé autour de "Tajmâat" (Place du village).
- LA PARTIE POST-INDEPENDANCE : tissu organisé suivant les parcours anciens.
- LA PERIPHERIE : tissu incohérent, amas d'agrégats non reconnaissables.

Chapitre IV : SYNTHESE

Le découpage (analyse diachronique, analyse synchronique) nous a permis de saisir la lente sédimentation historique du village, de comprendre sa structure et sa morphologie dont le contenu et l'expression sont donnés par les différentes structures du village définissant son caractère, et aussi d'identifier ses parties telles qu'elles se sont historiquement et morphologiquement formées.

A. LA STRUCTURE DE PERMANENCE

Les différentes structures et situation urbaines qui se sont succédées stratifiées sur le site de Taksebt, sont marquées par la prise en charge d'abord des permanences naturelles du site et du territoire. *Voir (pl. 66)*

A chaque installation, le lieu est doté de signification propres à chaque civilisation.

La structure de permanence se traduit par ces différents éléments constitutifs que nous pouvons résumer essentiellement en:

- LES EDIFICES A HAUT DEGRE DE PERMANENCE : le Mausolée (peut-être la première réalisation humaine à Taksebt), "Tajmâat", le sanctuaire. Ainsi que la reprise de la matière de la cité antique dans la partie centrale du village.

- LES PARCOURS TERRITORIAUX :

- Le parcours romain à haut degrés de permanence, fut le premier élément structurant du village de Taksebt, ce parcours constitue l'axe ordonnateur de la croissance du village intra-muros.

- Les pistes d'exploitation agricoles sont, aujourd'hui intégrées dans le processus de densification de la partie centrale du village et constituent aussi des parcours anciens à haut degré de permanence.

- Le parcours inter- villageois (C.W. 252) est ordonnateur de la croissance, la périphérie immédiate du village.

- Le parcours territorial (R.N. 24) : parcours édifié par les français, est aussi, actuellement un axe de développement pour le village.

Les nouvelles édifications survenues après l'indépendance ont complètement ignoré la structure historique du lieu, dont les permanences ne constituent plus les éléments forts et structurants pour l'ensemble du village.

B. LA STRUCTURE DE L'ESPACE PUBLICO-COLLECTIF

La structure de l'espace publico- collectif constitue le support des activités urbaines qu'elle met en relation en favorisant ainsi les échanges et la communication généralisée. *Voir (pl. 67)*

Cette structure se résume en :

- LA PLACE DU VILLAGE : déterminée par "Tajmâat", toutes les circulations du village aboutissent à cette place. C'est le lieu de rassemblement des villageois, c'est le support de toutes les fonctions essentielles du village (réunions, discussions, décisions, jeux...).

Elle n'est pas un espace clos, elle se veut être le lieu de passage et de regroupement, elle est étroitement liée à la vie du village. C'est un espace polyvalent et multifonctionnel, symbole par excellence d'une communauté, d'un ordre social, juridique et culturel.

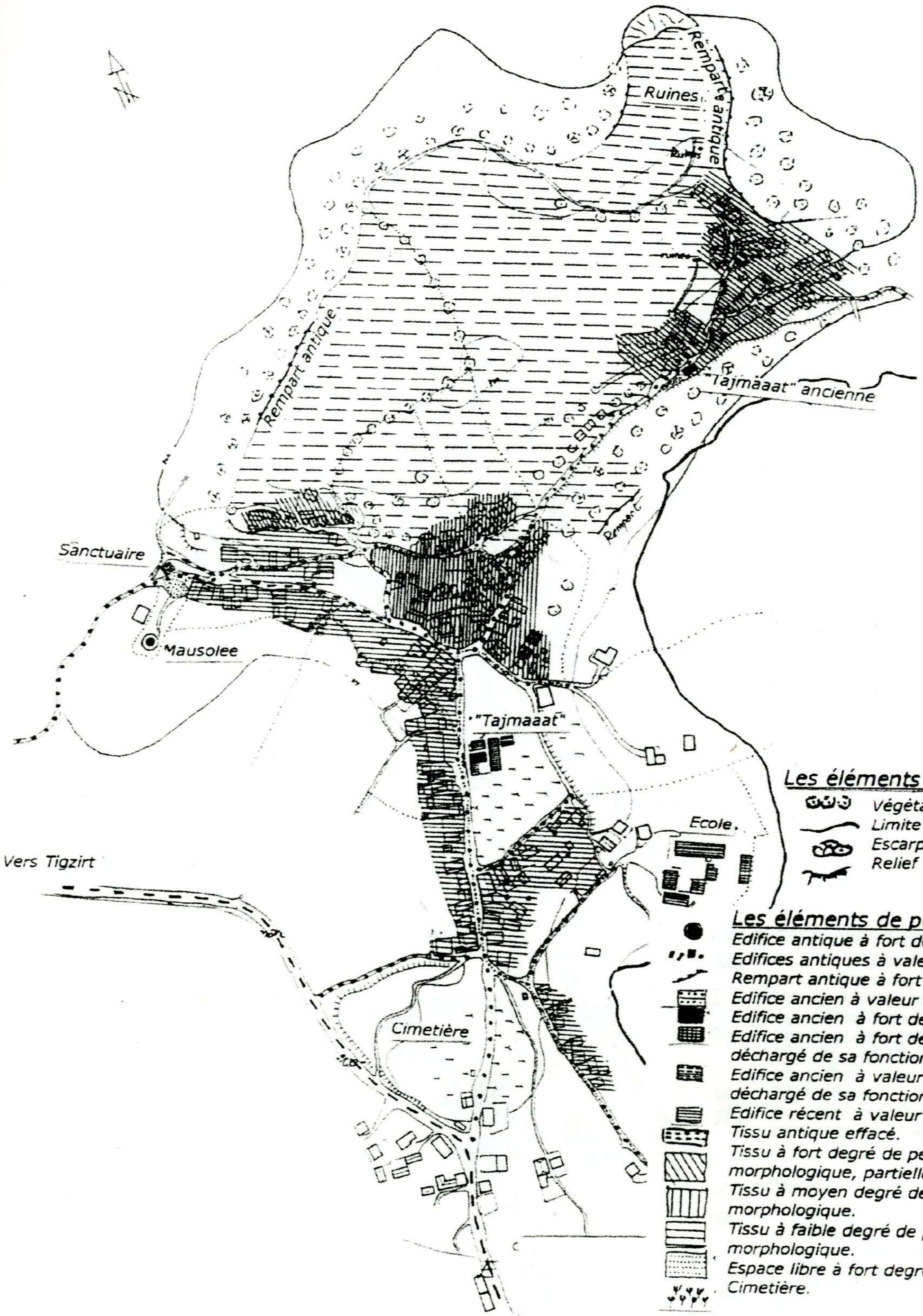

Les éléments de la géomorphologie :

- Végétation
- Limite des terres agricoles
- Escarpements rocheux
- Relief

Les éléments de permanence du lieu :

- Edifice antique à fort degré de permanence.
- Edifices antiques à valeur de permanence altérée.
- Rempart antique à fort degré de permanence, altéré.
- Edifice ancien à valeur symbolique.
- Edifice ancien à fort degré de permanence.
- Edifice ancien à fort degré de permanence, déchargé de sa fonction.
- Edifice ancien à valeur culturelle, déchargé de sa fonction.
- Edifice récent à valeur culturelle.
- Tissu antique effacé.
- Tissu à fort degré de permanence physico-morphologique, partiellement altéré.
- Tissu à moyen degré de permanence physico-morphologique.
- Tissu à faible degré de permanence physico-morphologique.
- Espace libre à fort degré de permanence.
- Cimetière.

Les éléments de la conformation du bâti :

- Parcellaire primaire à fort degré de permanence.
- Tracé antique à fort degré de permanence.
- Tracé ancien à fort degré de permanence.
- Sentiers anciens à fort degré de permanence.
- Tracé (période française) à fort degré de permanence

SRUCTURE DE PERMANENCE

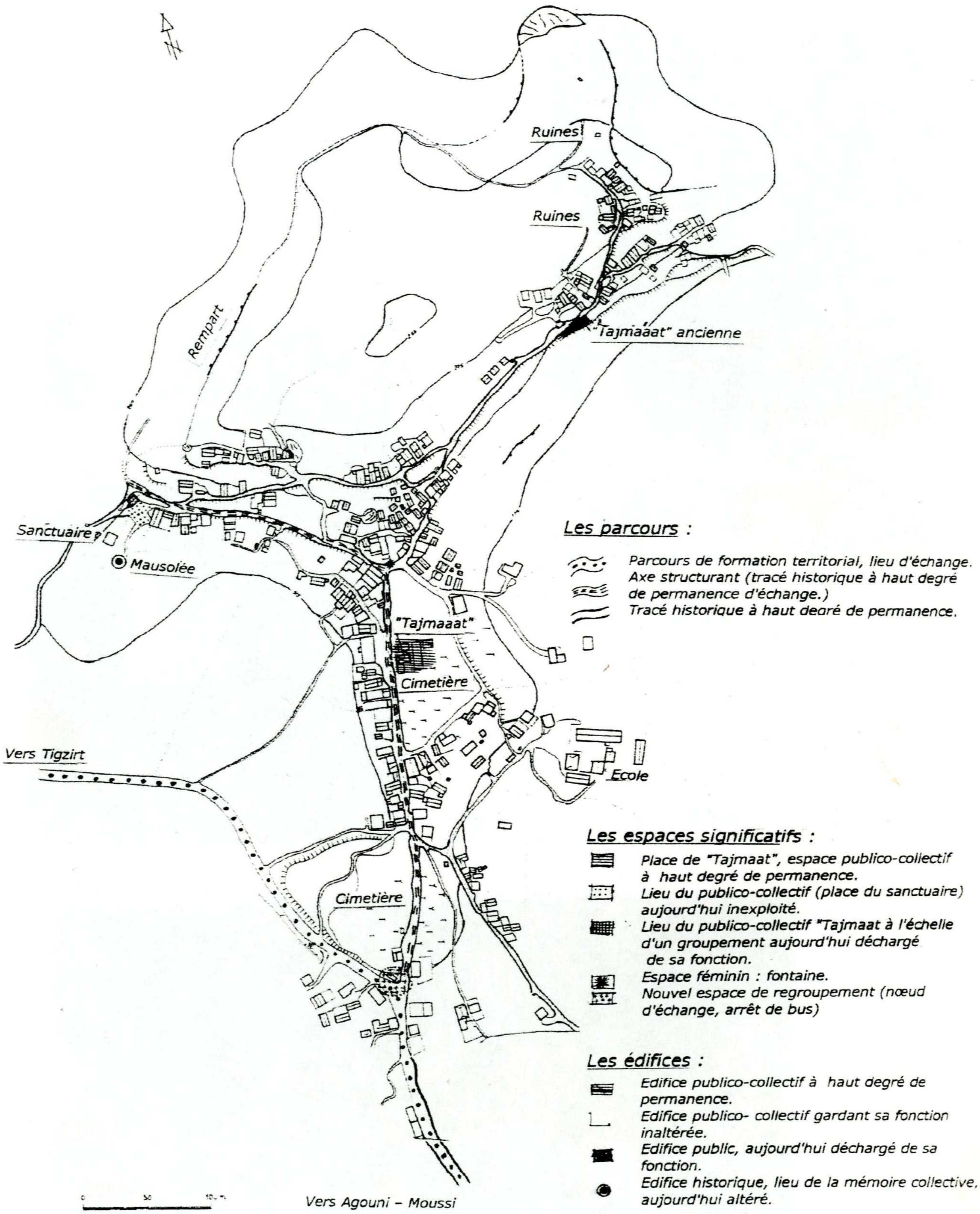

STRUCTURE DU PUBLICO - COLLECTIF

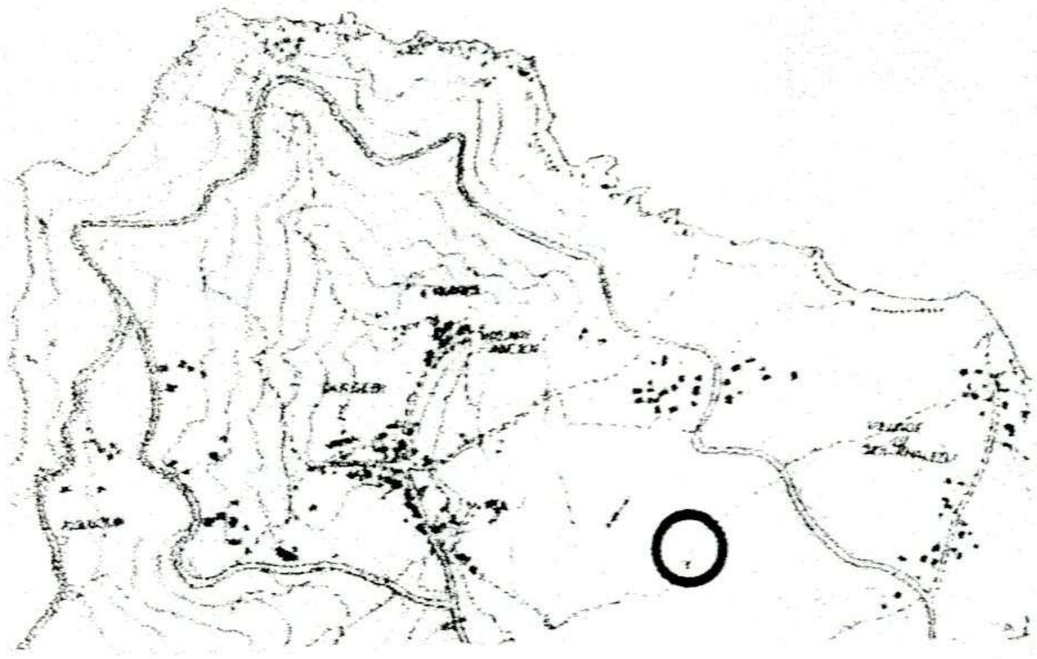

Fig. 1 : *Situation par rapport au village*

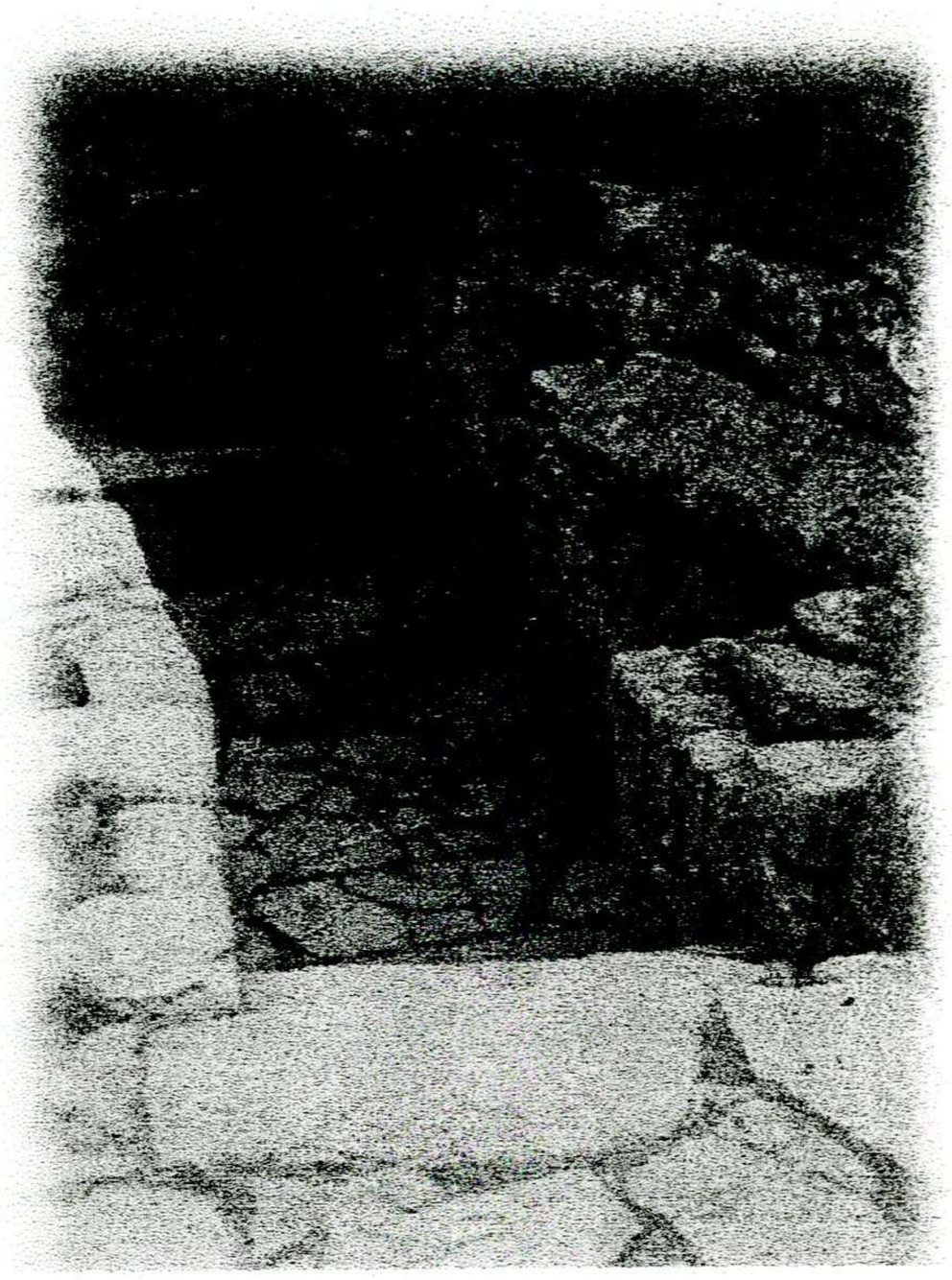

Fig. 3 : *Le bassin de la fontaine est d'un aménagement remarquable.*

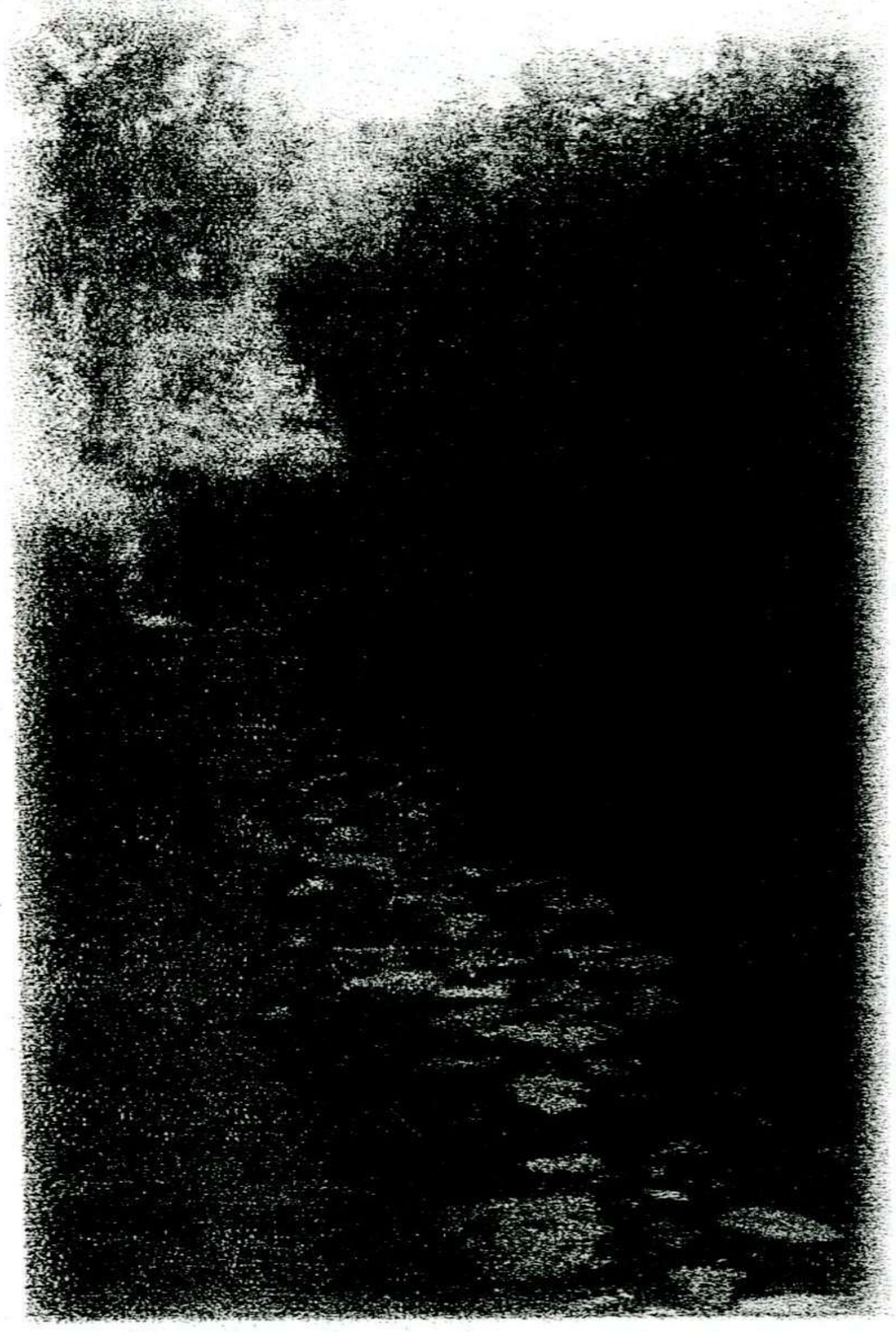

Fig. 2 : *Le parcours menant à la fontaine ancienne avec le dallage encore existant.*

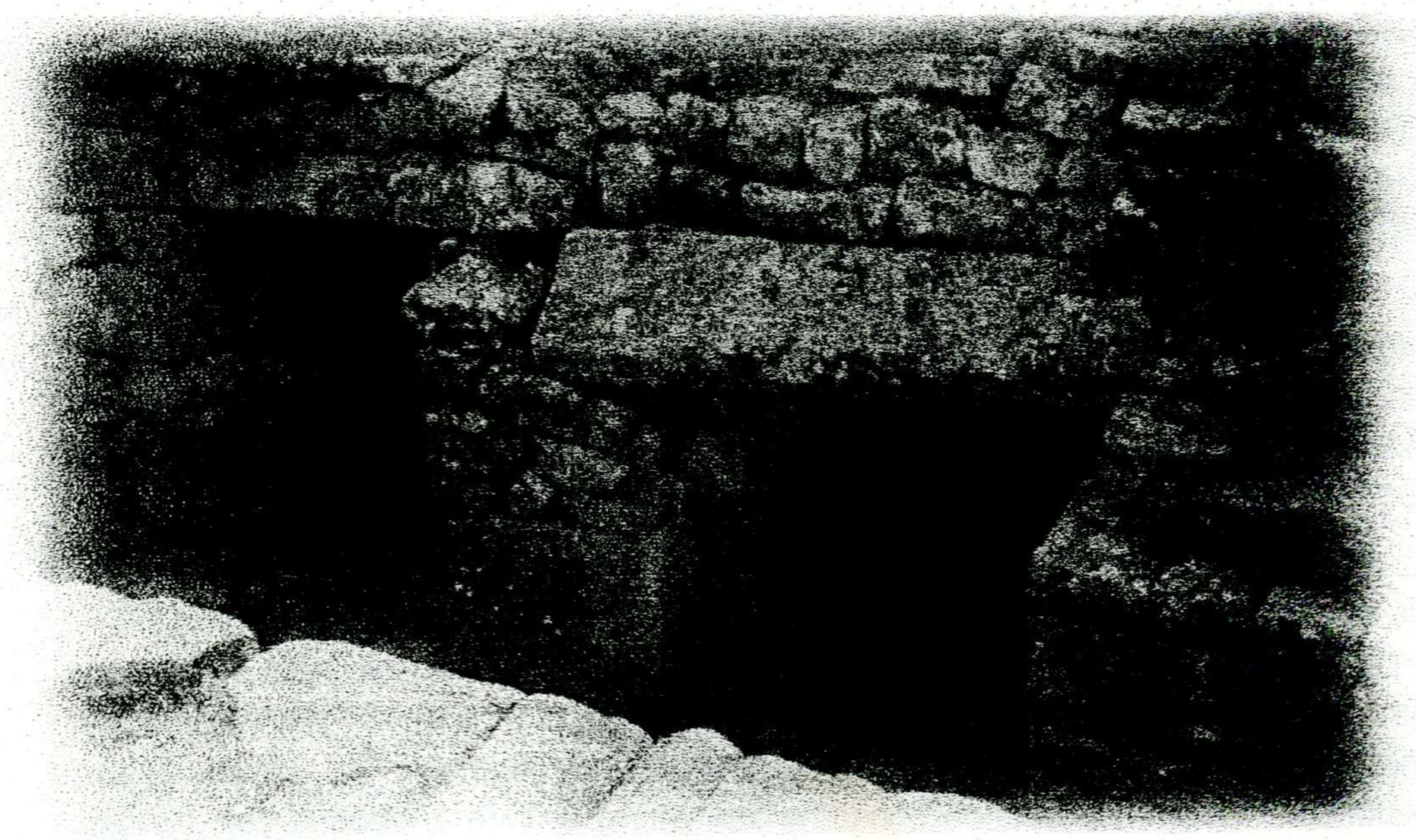

Fig. 4 : *Les deux chambres alimentant le bassin.*

- LA PLACE DU SANCTUAIRE :c'est l'espace où étaient célébrées les cérémonies religieuses et les pratiques rituelles. Espace situé à la périphérie du village. *Voir (pl. 30 fig. 1)*

- LA FONTAINE : espace féminin par excellence. *Voir (pl. 68)*

Nous constatons donc une mutation de la structure de l'espace collectif. Auparavant l'organisation traditionnelle du village, basée sur la hiérarchisation des espaces passant du public au privé, nous avions donc le village, qui est déjà un intérieur par rapport à l'extérieur (les parcours inter- villageois).

La transition se faisait par le biais de "Tajmâat", judicieusement localisée à l'entrée du village, véritable filtre entre le villageois et le profane (l'étranger).

Par la suite, les voies internes aux villages desservaient le niveau privé des entités familiales et cet espace, après avoir franchi le seuil de la "Hara" ("Asequif"). A l'intérieur de ces derniers on arrive à une dernière situation de transition entre l'espace interne et privé de la "Hara" et du "semi - privé" constitué par les autres habitations regroupées autour de "Amrah". C'est aussi la transition entre l'espace masculin et l'espace féminin (l'intérieur) de la "hara" (dehors).

Enfin, la fontaine et "Tajmâat" constituaient respectivement l'espace féminin par excellence et l'espace masculin exclusivement.

Cette organisation typiquement villageoise est aujourd'hui, remplacée par une structure qui se base sur le rapport zone résidentielle, équipements et non plus sur le rapport habitation / terre à cultiver, donc elle n'est pas clairement définie au centre actuel du village et pas du tout défini aux environs immédiates du village.

"Tajmâat" centrale continue à jouer le rôle d'espace publico- collectif par excellence du village. La place du sanctuaire, déchargé de sa fonction, n'est plus assez structuré à côté du mausolée ni même pérennisée en tant qu'espace structurant pour avoir des conséquences opérationnelles sur le moyen d'établir des rapports relationnels entre les différentes parties du village

Nous voyons par contre, apparaître un nœud intéressant à l'entrée du village venant du C.W.252, il est matérialisé par la présence d'un café et d'un arrêt de bus et tout récemment par l'édification d'un logis en guise de lieu de réunion (une espèce de "Tajmâat" nouvelle)

La trame d'équipement projetée durant les dernières décennies (l'école, le dispensaire et l'agence postale) est aussi très insuffisante vu que ce sont des équipements de service (primaire) ne parviennant pas à constituer des éléments forts dans le relief. Il y a donc lieu de réfléchir sérieusement sur le moyen d'établir une structure du publico- collectif assez important pour pouvoir donner un moyen de créer des moments forts dans le village tout en respectant l'équilibre des formes existantes.

En somme nous venons de constater que le village tel qu'il se présente aujourd'hui est caractérisé par une discontinuité historique et morphologique entre ses parties anciennes et nouvelles, il n' y a pas de rapports morphologiques et relationnels entre ses parties et le système d'espaces structurants ne semble plus capable de prendre en charge les changements qui s'opèrent quotidiennement sur le cadre bâti.

Le noyau traditionnel se voit complètement abandonné, la partie centrale du village subit une densification non contrôlée et ce au détriment du tissu traditionnel; alors que les groupements des maisons en auto- construction gisent de partout . Si le village traditionnel a enseveli toutes les structures urbaines qui l'ont précédé en reprenant volontairement les substrats des conditions du lieu (matériaux procédés constructifs etc...), le nouveau mode d'habiter est en train de modifier sauvagement tout l'environnement construit traditionnel et va

même à la conquête de nouveaux sites le long du parcours inter- villageois (C.W. 252) et des sentiers anciens qui descendent de part et d'autre du Cap Tadles vers les plages de Sidi Khaled et de Feraoun .

C'est donc la confrontation entre une structure rurale (traditionnelle) dépassée et une structure nouvelle (qui reste à définir) détachée de son contexte se caractérisant par la dispersion de l'habitat le long des axes qui tendent à devenir des couloirs d'habitation - commerce. Cette structure faisant écran physique et n'étant pas exploitée efficacement, accentue la difficulté de structurer tout ce qui ne donne pas sur la route.

C. STRUCTURE DE CONFORMATION

C'est l'ensemble des tracés ordonnateurs qui sous tendent la morphologie du village, outre son rapport au contexte socio- culturel. La structure de conformation est aussi générée par la structure de permanence dont les éléments deviennent les points principaux de la composition du plan du village. C'est à partir de la structure de conformation que se mettent en place les espaces publico- collectifs. *Voir (pl. 69)*

Le site présente déjà une trame déterminée par le relief (le réseau hydrographique, auxquel est venue se superposer la structure viaire ainsi que le découpage parcellaire des grandes entités familiales et dont les décompositions successives vont nous emmener jusqu'à la trame de la cellule d'habitation en passant par la trame de la "Hara" (groupement des cellules autour d'une même cour de distribution).

a) La trame du site

Le cap Tadles surplombe la baie de Tigzirt et la baie de Sidi Khaled et constitue un point fort et un point de repère à l'échelle territoriale.

D'un point de vue défensif, nous pouvons même l'inscrire dans la rythmique des cap à l'échelle du territoire allant d'Alger (Icosium) à Béjaia (Saldea) où nous pouvons identifier la rythmique qui correspond aux différents escales des marins puniques.

b) La trame topographique

Nous pouvons la résumer par la ligne de crête qui dessert de la chaîne côtière et qui détermine leurs versant, descendant jusqu'à la frange littorale l'une vers l'est jusqu'à la baie des Iflissen et l'autre vers l'ouest en descendant vers la baie de Tigzirt.

Cette ligne de crête s'écrase directement sur le cap Tadles; ce qui oblige le parcours antique et l'axe matrice ordonnateur de croissance de les orienter vers l'ouest, presque orthogonalement jusqu'au niveau de la place du sanctuaire et du mausolée, pour enfin descendre en lacet vers la plage de Feraoun.

Une série de ligne de crête radiococentrique descend presque à 45° vers la mer et l'arrière pays en prenant naissance au sommet du cap et un réseau hydrographique assez dense provoquent un vallonnement vertical tout autour du cap lui donne un aspect conique.

Une série de rochers consolide l'aspect défensif du site et constitue par la même des belvédères et des vues imprenables sur la mer.

La cité antique par le tracé du rempart qui détermine sa limite et son étendue couronnait cet épanouissement rocheux du site et se conformait parfaitement à la trame topographique.

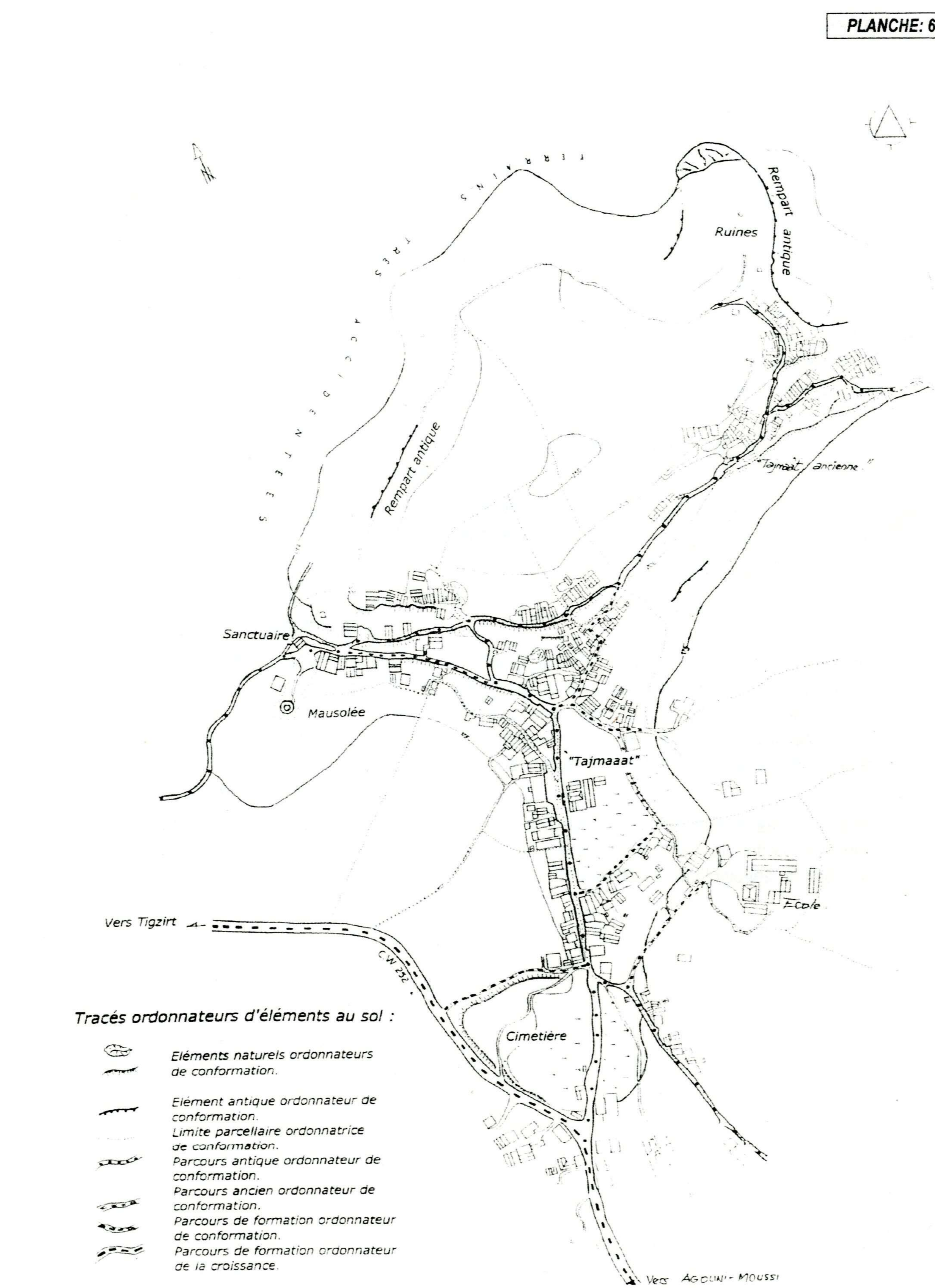

Tracés ordonnateurs d'éléments au sol :

- Eléments naturels ordonnateurs de conformation.
- Elément antique ordonnateur de conformation.
- Limite parcellaire ordonnatrice de conformation.
- Parcours antique ordonnateur de conformation.
- Parcours ancien ordonnateur de conformation.
- Parcours de formation ordonnateur de conformation.
- Parcours de formation ordonnateur de la croissance.

STRUCTURE DE CONFORMATION

c) La trame viaire

Comme nous l'avons déjà noté, ce site présente un tracé viaire bien loin de nous rappeler le plan en damier des cités viaires en Afrique du nord ou à peu prés comme était Pompéi.

Nous pourrons parler de situation exceptionnelle c'est à dire une implantation romaine sur un site de montagne. Le cas de Taksebt où la cité surplombe le plateau horizontal du cap Tadlès, présente une structure viaire radiococentrique qui se ramasse en grande majorité sur l'axe antique au niveau de la place centrale du village. Tous les parcours territoriaux convergeant à cet endroit qui se situe en contrebas des remparts de la cité antique, ces parcours se superposent soit aux lignes de crête, soit aux cours d'eau. Les français ont ouvert la R.N 24 qui loge le littoral et le C.W qui relie cette dernière au chef lieu de commune, cette dernière loge la crête qui descend de la chaîne côtière vers le cap Tadles.

Nous constatons que le réseau viaire est en intime corrélation avec le site et le territoire, la hiérarchie des parcours de ce fait est très clair.

Après avoir pris en charge le développement intra-muros du village traditionnel, le parcours antique cède la place aux parcours territoriaux, à savoir le C.W 252 et la R.N 24 pour la prise en charge de la conformation du cadre bâti. Les routes sont donc, les principaux éléments porteurs de l'urbanisation.

d) La trame parcellaire

Les lignes parcellaires structurent le territoire du village. Elles sont issues d'abord du découpage des grandes entités familiales. Les parcelles subissent par la suite des subdivisions successives jus qu'à définir. le parcellaire définitif qui correspond soit à la superficie de la cellule de base (axxam) ou à celle de la hara (entité familiale). La trame parcellaire est régie par les parcours importants, les cours, les lignes de crête, les restes de structures antiques (remparts) et enfin, elle se conforme au relief.

En conclusion, nous pouvons dire que la structure de conformation est en intime corrélation avec les éléments forts du site, ce qui produit dans le village intra-muros des implantations homogènes complètement intégrées aux considérations topologiques du site. *Voir (pl. 70)*

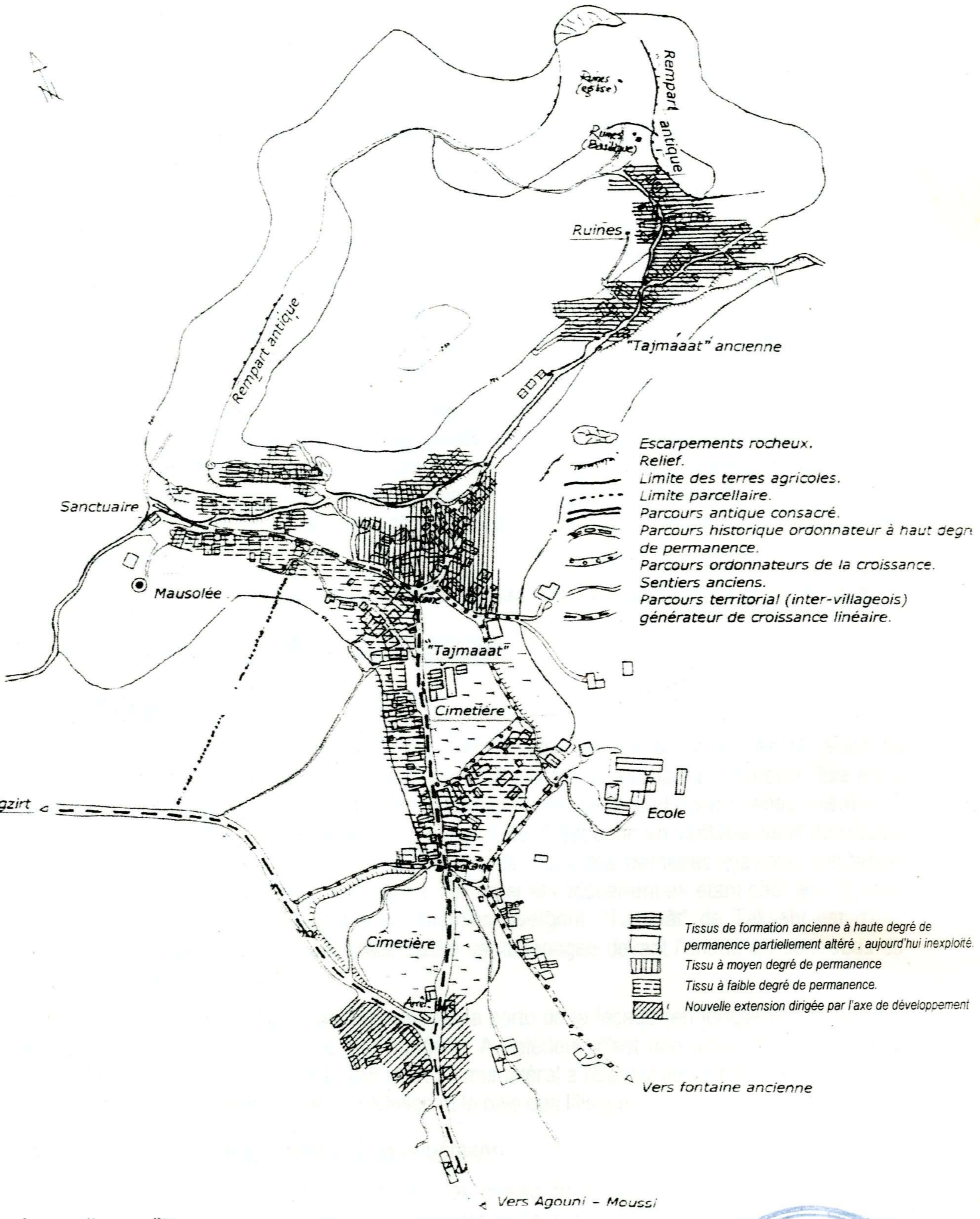

PLAN DE STRUCTURE

SECTION IV (chapitre unique) : ELEMENTS ET LOGIQUE MORPHOLOGIQUES DU GROUPEMENT TRADITIONNEL

A. POSITION DANS LA TRAME VILLAGEOISE

Le noyau traditionnel baptisé par les villageois par "Adhroum Athouarich" représente, comme sa dénomination l'indique, la partie du village qui abritait ceux d'en haut. Comme on le sait déjà le village kabyle est habituellement divisé en deux çof (le haut et le bas). Les relations sociales entre les deux vont de l'hostilité déclarée à la coopération absolue. Ils ont des fêtes et des traditions qu'ils respectent et semblent constituer deux collectivités à la fois dépendantes et séparées au sein d'une même unité politique et administrative. Cette bipartition du groupe social est d'autant plus significative qu'elle se continue par une bipartition des êtres et des choses dans l'univers, en particulier dans la maison où, comme nous le verrons plus loin, chacune des moitiés évoquées demeure associée à des oppositions caractéristiques.

Nous avons déjà pris connaissance des autres "Iderma" qui composent la partie basse du village. A leur tour ces dernièrs groupements correspondent à une organisation dualiste du village aux déterminants topologiques : partie hausse et partie basse ou encore versants opposés d'une même crête. Chacune de ces unités occupe un quartier propre dans le village et le plan projette sur le sol les structures sociales et fait apparaître bien plus encore la projection dans l'espace des rapports familiaux.

Rappelons que ce groupement traditionnel s'est établi sur l'emplacement de la cité antique.

B. COMPOSANTS DE LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE

a) "Tajmaat "

Par son rôle d'institution dans le village c'est l'endroit où se déroulent les réunions ou assemblées des hommes du village. "Tajmaât" cumulait à la fois le législatif et l'exécutif. Elle est à l'entrée effective au village , c'est là où s'opère la frontière entre dedans et dehors, entre intérieur et extérieur mais aussi entre espace sacré et espace profane. C'est donc un véritable seuil du village, c'est ici que les habitants du village, assis, adossés au murs des dernières maisons (véritables maisons remparts) regardaient d'où vient l'autre, l'étranger et l'accueillent en étant chez eux à partir de là. C'est aussi en ce lieu précis que les chemins divergent. "Tajmaât" de Taksebt est d'une structure simple mais expressive, une place dallée est aménagée devant l'entrée en contrebas du chemin d'accès au village. *Voir (pl. 71)*

Si la maison kabyle s'ouvre latéralement par la porte de la façade (en longueur), 1'Tajmaât", ici exceptionnellement, s'ouvre sur le mur à pignon. A l'intérieur, c'est une pièce tout en longueur avec des bancs latéraux et sur le mur d'en face. Le mur latéral à l'Est est percé par trois minuscules ouvertures qui donnent sur le port de Sidi Khaled et la baie des Iflissen.

b) Structure viaire à l'intérieur du groupement

Le système d'organisation de la circulation au niveau du village est constitué d'un ensemble de seuils et de parcours hiérarchisées qui marquent le passage graduel de l'espace public vers l'espace privé. La voie principale de la partie basse du village qu'elle traverse de bout à l'autre rejoint la partie haute le long d'un parcours qui contourne l'épanouissement du Cap Tadles à l'intérieur de l'enceinte romaine et se divise à deux reprise. *Voir (pl. 33)* Une première fois au centre du groupement traditionnel et une seconde fois au Nord-Ouest de celui-ci, où devant les décombres de la cité antique, la voie prend trois directions divergentes.

Fig. 1 *:* **Tajmaât** *ancienne et sa place à l'entrée du village. On peut voir à sa gauche de véritables maisons- rempart.*

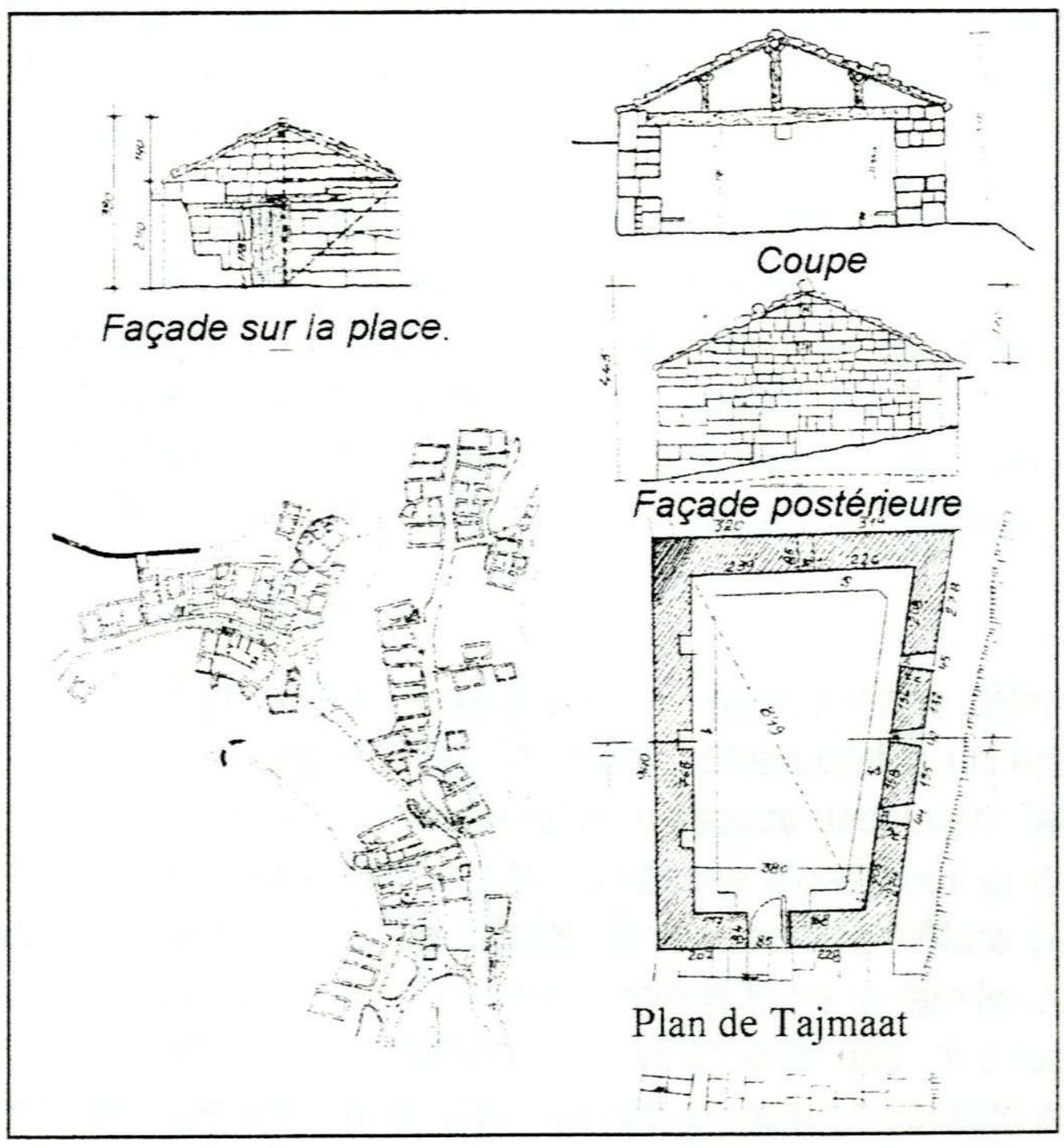

Fig. 2 : *Situation de* **Tajmaât** *par rapport au groupement*

On ne peut pas passer inaperçu en se rendant au village

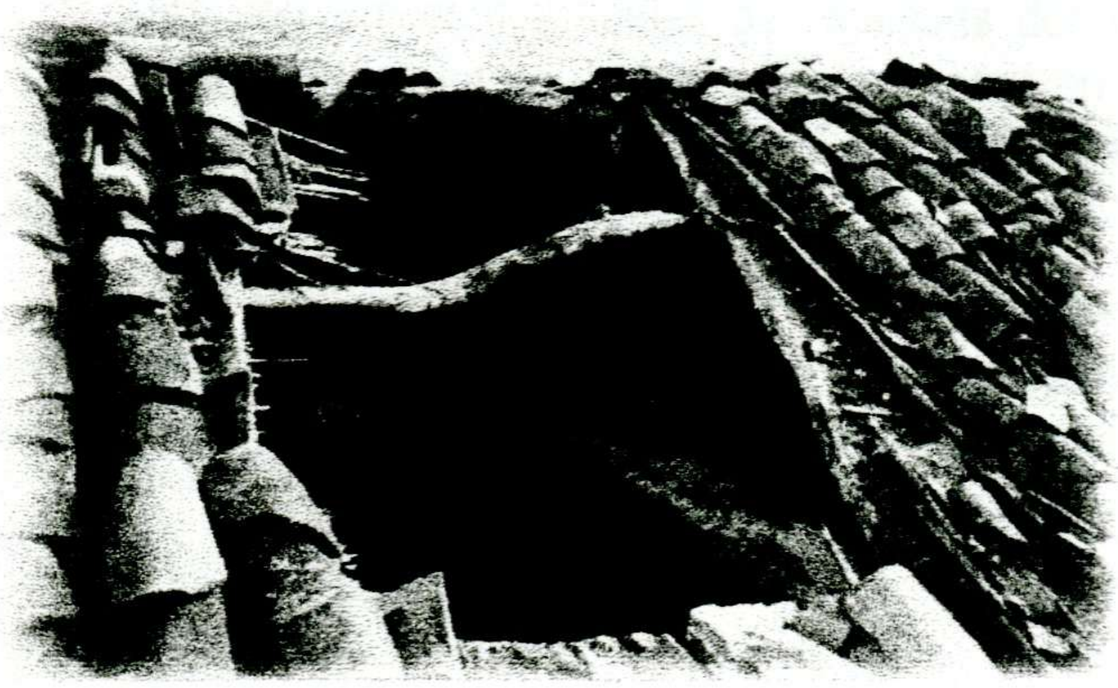

Fig. 3 : *Début de dégradation de la toiture de Tajmaât ancienne. Si l'intervention venait à tarder, le sort de cette institution historique est voué à la destruction.*

La première continue à contourner le sommet du cap, la seconde monte vers celui-ci et la dernière descend vers les restes de l'église romaine.

Les parcours sont probablement une récupération des parcours historiques et à l'intérieur du groupement traditionnel, ils constituent un ensemble architectural remarquable. En effet, ces parcours gardent en partie un pavage de pierre et des assises de pierre de taille les soutiennent sur les côtés; sur ces parcours, les maisons offrent leur pignons constitués d'assises de pierre de taille surmontés d'une toiture en tuile rouge.

c) Le parcellaire

Nous avons vu que notre groupement constitue un sous territoire à l'intérieur du territoire du village. Le parcellaire primaire est généré par les cheminements existants, les limites parcellaires que constituent les escarpements, les masses rocheuses ainsi que les cours d'eau et enfin les limites artificielles qui sont les différentes masses construites ou en ruine sur le site et surtout les restes du rempart romain. Le processus de la parcellisation a permis par la suite la formation de ruelles de distribution ou impasses.

En effet les grandes propriétés subissent des subdivisions successives dans une direction et dans une autre pour déterminer des unités puis des bandes jusqu'à arriver à la parcelle secondaire. *Voir (pl. 72)*

Celle-ci peut contenir l'habitation en plus d'une réserve foncière (jardin) porteuse d'une éventuelle densification et selon les différents cas synchroniques. Ce processus de densification va finir par produire la "Hara". Ainsi le parcellaire secondaire va contenir les différentes interventions individuelles à l'intérieur de leur espace propre; il donne une trame, une direction et une orientations et garantie une mesure donc une échelle au tissu.

Nous constatons par contre un net déséquilibre au niveau du découpage au sol, ceci est dû au processus évolutif du village qui ne s'est pas produit d'une manière homogène dans toutes les parties qui le constituent. En effet, la partie centrale présente des parcelles plutôt allongées donnant leur longueur sur les ruelles avec occupation du bâti au niveau de l'angle. La partie haute présente un parcellaire correspondant au stade le plus avancé dans le processus de densification (horizontal) du groupement alors que la partie faisant face à "Tajmâat" présente le parcellaire le plus équilibré.

d) La " hara "

En franchissant le seuil d'entrée, nous entrons définitivement dans la sphère familiale dans sa forme la plus élémentaire; la "hara" correspond à un ensemble à structure bipolaire (formé d'un espace couvert, ordonné autour d'un espace découvert: "afrag") clôturé, mais elle peut prendre des formes différentes c'est à dire composée d'une cour et de plusieurs maisons. La cour intérieure ("amrah") a sa porte de clôture et son mur de clôture permettant de sauvegarder l'intimité de la maison. Par extension ce terme désigne toute la famille ou encore le groupe de familles ayant une entrée commune à la maison. Il arrive en effet que, des ruelles sans issue soient séparées de la rue principale par une porte. Dans ce cas le passage collectif est lui même isolé du reste du village.

Très souvent sont accolées aux maisons donnant sur la cour, une ou deux pièces qu'on pourrait nommer "chambre d'hôte" et qu'occupent en général les jeunes couples, on les appelle "tixxamin", les ménages habitant celles-ci font souvent marmite commune avec les parents qui, eux, habitent "axxam", ou grande maison.

Enfin, une pièce servant de débarras ou éventuellement d'habitation : c'est "taghurfett". Ce terme désigne toute construction située sur une autre construite sur le sol. On y accède par un escalier extérieur, plus rarement, une échelle appliqué contre le mur (face interne).

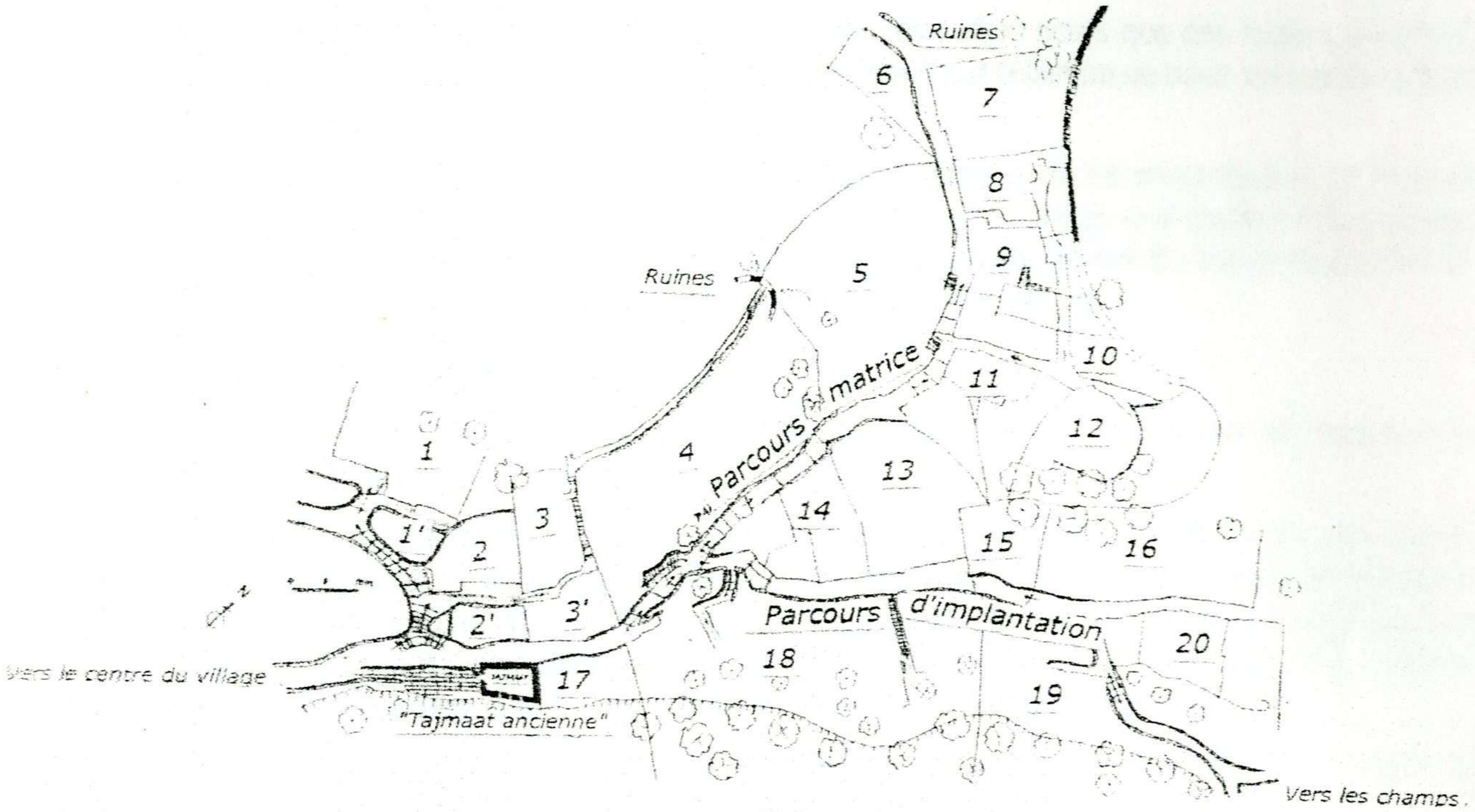

Fig. 1 : *Le parcellaire secondaire regroupant les surfaces des propriétés familiales.*

Fig. 2 : *Cette parcelle d'un aménagement rigoureux définit clairement la partie à cultiver en contrebas de la partie habitable; remarquons la limite parcellaire (à droite) matérialisée avec des arcs de roseaux improvisés.*

Le village est constitué par l'agglomération de ces petites cours que des ruelles, en général sans issue, relient à la voie principale. En somme la "Hara" est l'élément de base sur lequel se trame la structure du village.

A Taksebt, le groupement qui fait objet de la présente étude ne présente pas un tissu très dense. Exceptées la partie qui fait face à "tajmaât" à l'entrée du village et la partie haute du village. La partie centrale est constituée de maisons alignées en bande le long du parcours qui descend dans la direction Nord- Est. Cette dernière partie étant la moins dense.

e) Site et intégration

L'étagement des habitations et des jardins maintient la forme du site tout en l'adaptant aux besoins de l'homme.

Le site naturel est humanisé, sans perdre ses valeurs formelles, ces dernières sont exaltées et participent dans l'organisation du bâti. L'implantation des habitations est perpendiculaire aux courbes de niveau. Les voies de distribution se confondent avec les lignes d'écoulement des eaux. Quant aux bâtiments ils se situent en aval de la pente ou sont transversaux à celle-ci. Le site et la maison sont donc deux entités distinctes qui fusionnent pour se servir mutuellement.

La maison à Taksebt se greffe au site, elle obéit à sa pente dans sa structure et dans son évolution. Dans ce cas on distingue trois (3) niveaux:

1/ L'espace de bergerie. (Espace animal.)

2/ L'espace d'habitation. (Espace de l'homme.)

3/ L'espace de culture (Jardin).

La séparation entre logement et bergerie est verticale. La superposition des deux fonctions permet de mettre au même niveau les espaces de même nature.

f) Rapport au milieu et contact avec l'environnement

Les contacts avec l'environnement sont de différentes catégories. Ils peuvent trouver leur sens dans une activité nécessitant un rapport direct avec la nature, tel que le jardinage.

La nécessité ou le désir d'ouvrir sur des paysages ou sur l'espace collectif crée des relations avec l'environnement qui favorisent l'ancrage de la maison dans ce dernier. Cette ouverture incite par contre à un minimum de fermeture vis à vis de l'espace collectif et des autres maisons pour préserver l'intimité de la famille. C'est ainsi que la cour et le jardin n' ouvrent jamais directement sur l'espace collectif mais sur des paysages lointains.

Les éléments naturels du site sont complètement intégrés dans la conception de l'habitat. C'est ainsi que le rocher devient un élément de structure sur lequel vient s'établir la construction; la lumière et l'aération sont introduites à l'intérieur de chaque maison par la cour et la vue sur la mer peut-être choisie d'un point privilégié et compléter la vue sur un autre espace qui peut-être un champ, un arbre ou un paysage.

Notons la continuité entre le milieu et le matériau du bâti. C'est le témoignage de la capacité d'invention et d'expression des habitants avec des moyens limités. Ce qui démontre le rapport étroit qui existe entre la simplicité des moyens et la cohérence des constructions entre elles.

Enfin, signalons que l'on retrouve deux types de végétations naturelles dans la région : les bois et les macquis (broussailles). Les bois forment des îlots réduits sur le sommet des montagnes alors que le macquis occupe la majeure partie des flancs montagneux. Autour des agglomérations, se développent des petites oliveraies et des vergers exploités par la population. Et pour ce qui est des cultures modernes, nous rencontrons des petites parcelles surtout au niveau des plaines

littorales.

g) Climatologie

La région bénéficie d'un climat doux et régulier caractérisé par l'influence modératrice de la mer. Le régime pluviométrique est assez régulier. Le climat est excellent pour une situation de tourisme et de repos (fraîcheur et terres verdoyantes), il convient également pour l'élevage, l'arboriculture et les plantes aromatiques et médicinales.

Vers l'intérieur du pays, le climat se caractérise par une sécheresse en été qui se vit pendant trois mois, de la mi-juin à la mi-septembre et par les saisons à prépondérance de pluie.

C. ANALYSE DU PROCESSUS DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DE LA STRUCTURE SPATIALE DU GROUPEMENT

Le désir de rassembler l'ensemble des ménages dans la même maison pour des raisons aussi bien sociales qu'économiques posait le problème de l'extension lors de l'agrandissement des ménages (au delà d'un certain nombre de ménages, la vie familiale devient difficilement gérable.) C'est ainsi que s'ajoute à la maison mère soit des chambres ("Tikhamine") soit un autre "axxam" pour accueillir un nouveau ménage.

Cette extension est horizontale et complexe, elle aboutit à des grappes de maisons où les préoccupations de regroupement des ménages sont fondamentales. Le souci de regroupement va de pair avec un désir d'autonomie ressenti par un ou plusieurs ménages de la famille élargie.

Cependant la maison traditionnelle à Taksebt illustre parfaitement sa faculté d'adaptation aux préoccupations des villageois et ce malgré son apparente rigidité. *Voir (pl. 73)*

Les différents "axxams" s'organisent en général deux à deux autour de plusieurs petites cours. Chaque "axxam" possède selon sa position dans la parcelle, une ou deux portes qui s' ouvrent sur une ou deux cours ou les deux à la fois. C'est à partir de là que l'on peut déceler les maisons mères dans le tissu. La maison mère s'ouvre en général sur le soleil levant sauf en de rares exceptions: (quand la position synchronique de la parcelle ne le permet pas.

Nous avons plusieurs cas de densification: le premier (le plus répandu) se présente sous une forme simple. C'est la maison mère qui se dédouble pour produire une autre avec une cour entre les deux bâtisses, celles-ci donnent pignon sur la rue et l'accès à la cour se fait directement à partir de la ruelle. La répétitivité de l'opération produit une série de maisons alignées et séparées par une cour à chaque fois.

Lorsque la parcelle ne le permet pas, la maison et sa cour deviennent l'unité de base qui se dédouble soit de part et d'autre des murs longitudinaux soit dans l'autre sens.

Une autre étape de densification se présente comme la suite logique de la première; nous avons à présent les deux maisons qui se font face et séparées d'une cour avec une petite pièce qui vient clôturer un troisième coté de la cour. Cette fois nous avons trois cas de figure.

Un premier cas où les trois pièces tournent le dos à la ruelle et où l'accès à la cour se fait par derrière.

Un deuxième cas, c'est celui qui voit la cour s'ouvrir sur la ruelle (il s'agit d'une rue de desserte locale), remarquons que l'entrée est en chicane.

Un dernier cas où la "Hara" se détache de la ruelle (une maison aligne son mur longitudinal sur la ruelle). Ici l'entrée à la cour se fait à partir d'une desserte.

Il y a aussi un autre cas de figure où plusieurs petites pièces sont regroupées (avec les deux

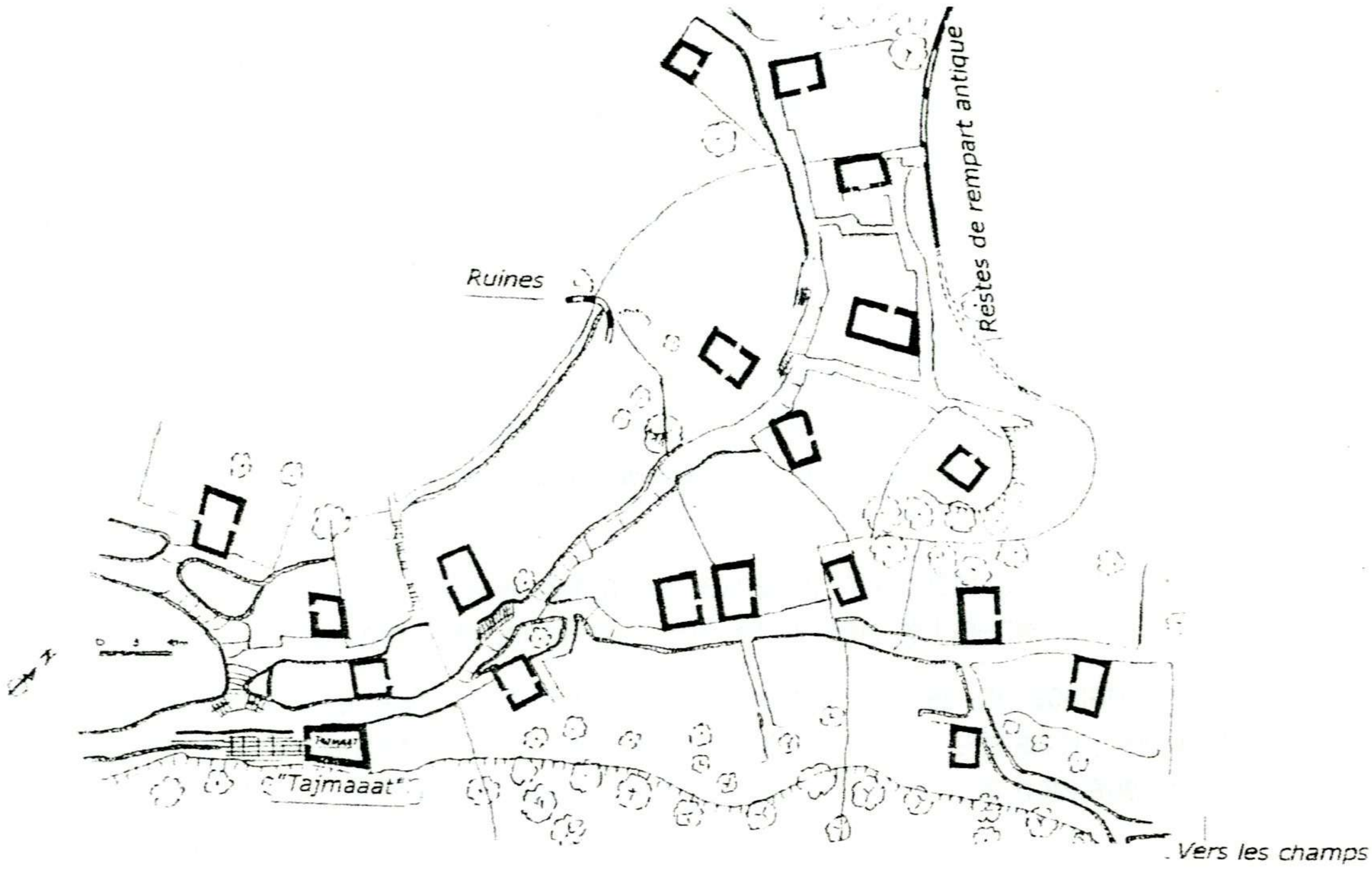

Fig.1 : *Reconstitution hypothétique de l'implantation des maisons- mères sur le parcellaire secondaire.*

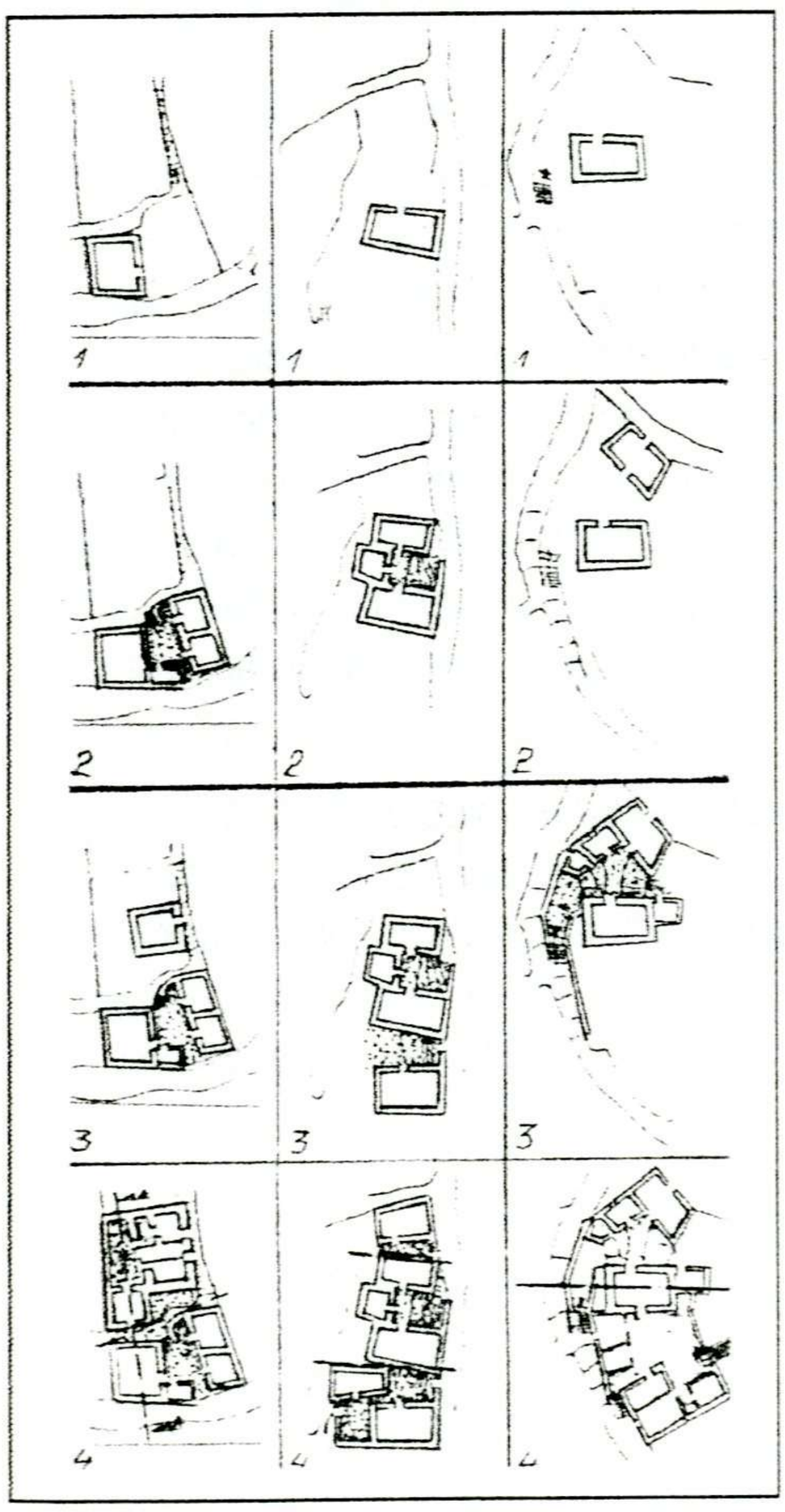

Fig.2 : *Processus de densification typique de trois "***Haras***".*

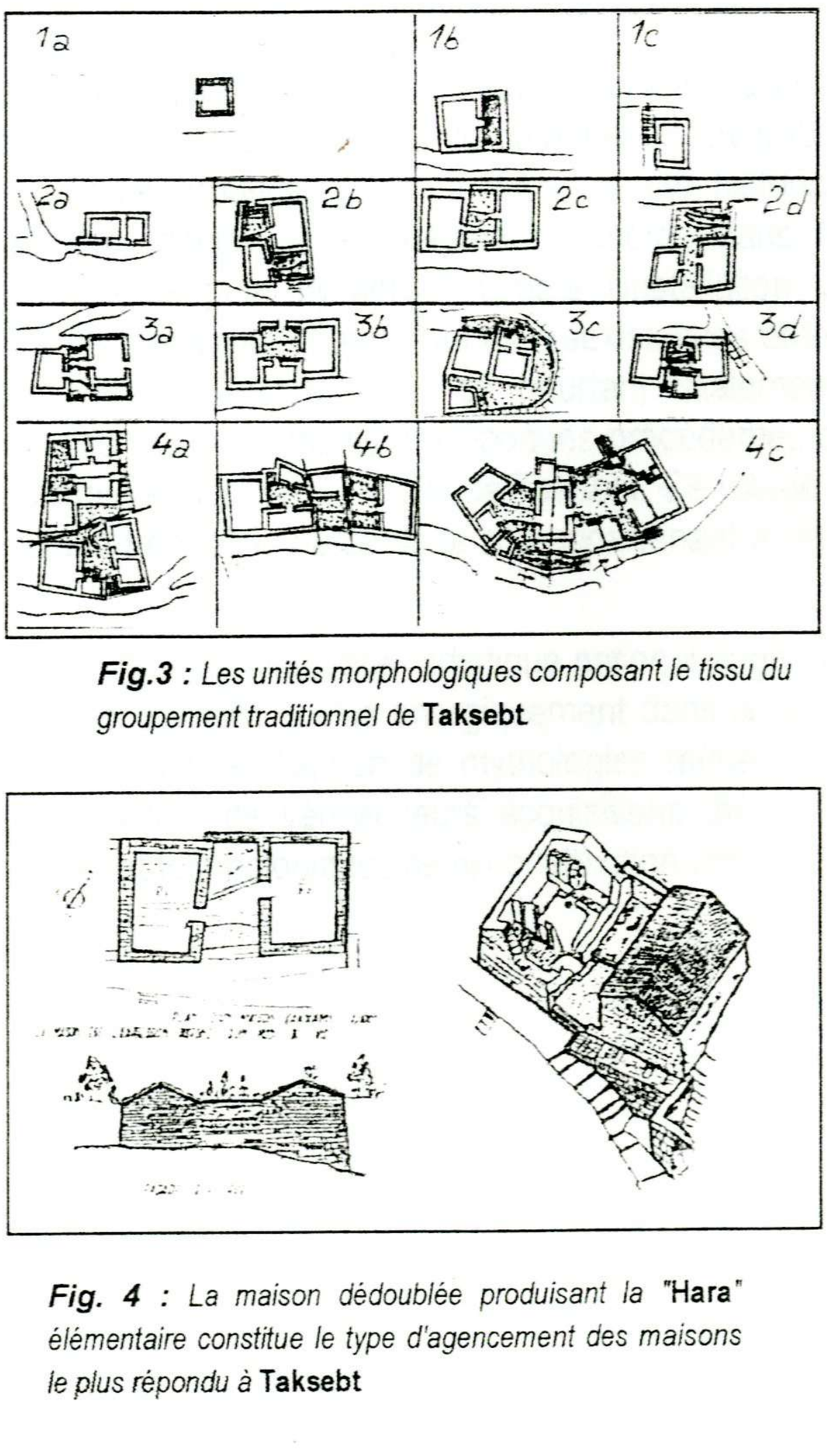

Fig.3 : *Les unités morphologiques composant le tissu du groupement traditionnel de* **Taksebt**

Fig. 4 : *La maison dédoublée produisant la "***Hara***" élémentaire constitue le type d'agencement des maisons le plus répondu à* **Taksebt**

maisons) autour de la cour centrale. Le cas limite se situe sous la porte de l'édifice antique en ruine. Cette fois ci, nous avons la maison mère au centre desservant deux cours, chacune avec sa maison et ses pièces tout autour.

Le reste des "haras" est le résultat de combinaisons des cas précédents. Il arrive aussi qu'il y ait création d'une rue intérieure qui dessert toutes les pièces de la "Hara".

Nous arrivons à présent à décrire les cas exceptionnels : nous avons la maison carrée ou "solitaire" qui soit occupe l'angle de la parcelle, soit elle est carrément au centre de celle-ci. Il y a cette fois, un parcours périphérique qui dessert deux pièces adossées au mur mitoyen, notons que le parcours en question s'ouvre sur la baie des Iflissen du haut d'un escarpement circulaire (il y a là un désir évident d'ouvrir sur le paysage.)

Il arrive aussi que la maison carrée soit dotée exceptionnellement d'un étage le rez-de-chaussée et aménagée en "Addaynin" (bergerie) alors que l'étage sert de logement.

Nous voyons là qu'à l'intérieur de la "Hara", il existe des degrés de sociabilité entre les habitants. La combinaison des unités qui composent la "Hara" (la cours, la maison, les pièces, les passages communs...) élabore un mode d'organisation des relations entre les habitants. Le résultat est une figure de cohabitation.

Notons en outre que la transition du dehors au-dedans, se fait toujours à partir d'un seuil d'intimité même lorsque l'espace du dehors est déjà privatisé.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :

L'intérêt du village de Taksebt réside incontestablement dans les superpositions successives des différentes situation urbaines. Ce qui prouve que ce site est doté de potentialités favorables au développement de nouvelles formes de vie et de production. Il y' a dans ce site historique le développement des formes de culture berbère indépendante intégrée au moins dans l'ordre chronologique à la culture phénicienne, romaine puis byzantine jusqu'à l'installation ou la réinstallation du village kabyle de Taksebt .Ce dernier traduit l'harmonie des préexistences ethniques et culturelles et à les projeter de façon unitaire. C'est donc en se heurtant fatalement aux préexistences urbaines stratifiées et aux vestiges des monuments des époques précédentes que le village kabyle a implanté son organisation politique et sociale sur le site de Taksebt. Ce village, nous l'avons dit auparavant, n'occupe d'ailleurs qu'une très faible partie de la cité appartenant à l'époque impériale.

Dans notre pays le besoin de tutelle du patrimoine historique- artistique national augmente de jour en jour et les pays à l'instar de l'Italie qui ont travaillé le plus énergiquement dans ce domaine peuvent certainement contribuer à atteindre ce but avec l'apport de mythologies mûries par une longue expérience. C'est donc pour nous l'occasion de vérifier leurs acquisitions théoriques et pratiques dans des situations environnementales et technologiques de la construction différentes.

DEUXIEME PARTIE

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU SITE DE TAKSEBT

SECTION I(chapitre unique) : **CAUSES DE DEGRADATION DU PATRIMOINE**

SECTION II : **LE PROJET DE CONSERVATION**

Chapitre I : PROJET DE CONSOLIDATION

Chapitre II : PROJET DE RESTAURATION

SECTION III (Chapitre unique) : **LE PROJET DE REUTILISATION DU GROUPEMENT ABANDONNE**

OPTION POUR UN PARC ARCHEOLOGIQUE

SECTION I (Chapitre unique) : **CAUSES DE DEGRADATIONS DU PATRIMOINE BATI**

SECTION I (Chapitre unique) : CAUSES DE DEGRADATIONS DU PATRIMOINE BATI

Dans le but de maîtriser le processus de transformations spatiales du cadre bâti et de cerner le phénomène de mutations sociales et spatiales, il est urgent d'identifier un code opératoire pour la production de l'habitat traditionnel et les répercutions du changement du mode de vie sur l'espace architectural et urbain et à terme, produire un véritable code de l'urbanisme pour la gestion des espaces villageois. De même que le passage vers l'échelle de l'aménagement du territoire peut nous apprendre beaucoup sur les possibilités de développement d'une armature urbaine régionale qui concilie nature, histoire et développement.

La connaissance de l'antiquité, dans notre cas d'étude, est un préalable nécessaire pour une construction rationnelle du futur ; cette connaissance est aussi un outil pour déterminer ce qui n'existe pas encore pour élaborer des projets.

La recherche archéologique appliquée à l'organisme urbain peut de cette manière se présenter aussi comme l'un des moments constitutifs de la conception des projets urbains:

1 - Constatation des conditions de conservation du patrimoine antique.

2 - Etude des mesures ;

3 - La mise en valeur du patrimoine comme instrument de progrès culturel et de développement économique de la société (l'amélioration de l'environnement dégradé nécessitant une transformation profonde de l'usage et du fonctionnement de la ville, ces mêmes transformations vont enclencher la mise en valeur de l'aspect historique du village) ;

4 - L'insertion dans un projet urbain d'ensemble qui soit en mesure de les prendre en compte parmi ses principaux objectifs.

Nous allons distinguer trois moments d'intervention dans le cadre de la protection et de la mise en valeur du site de Taksebt. Pour ce faire, nous commencerons par l'évaluation des causes de dégradation des structures historiques et dresser un bilan ainsi qu'un classement par degré de dégradation des bâtisses ; ce qui va nous renvoyer à des interventions par zones homogènes.

Concernant les phénomènes de déformation et de dégradation, il est plus important d'en déterminer les causes que d'en relever et d'en représenter les aspects extérieurs avec une excessive méticulosité. Il conviendra également de mettre en évidence les facteurs liés au climat, aux vents, à la géologie, à la pollution, qui concourent à la dégradation de l'édifice, ainsi que ceux qui accélèrent les phénomènes de dégradation, de façon à établir un classement des facteurs de dégradation et des agents qui l'accélèrent. Il est en outre nécessaire d'accorder une attention particulière aux causes qui ont provoqué la dégradation des édifices.

Le relevé de l'ampleur de dégradation, déformations ainsi que l'humidité sert justement à déterminer les causes et à rechercher les solutions.

Le relevé photographique est fondamental dans le relevé des dégradations telles les fissures inaccessibles ainsi que le relevé métrique pour représenter toutes les altérations des surfaces des murs et tous les types et cas de dégradation ainsi, nous pouvons relever le type de déséquilibre qui affecte la bâtisse.

A. CAUSES DUES A LA POSITION DES BATISSES DANS LA TRAME DU SITE

Nous constatons effectivement que la partie haute du village de Taksebt, présente les bâtisses les plus dégradées ; ceci du fait du manque ou de l'absence d'entretien et cela suite au départ des habitants à la conquête de nouveaux sites, mais quels nouveaux sites ? et pourquoi ?

L'infrastructure minimale pouvant assurer un confort habitable (électricité, eau potable) étant

présente sans que cela ne suffise pour retenir la communauté villageoise. Ceci veut-il dire que l'espace villageois soit en voie de disparition ? La tendance actuelle d'urbanisation du village est caractérisée par une concentration et une densification de la partie centrale dont l'infrastructure routière même à l'état naissant permet la circulation mécanique dans un niveau de proximité avec l'armature urbaine régionale (qui se limite dans notre cas au seul centre ville de Tigzirt). Il y' a là une nette demande de la population à un accès vers l'économie urbaine (les chiffres et statistiques que nous avons énumérés dans l'annexe 2 en sont la preuve et constituent un indicateur très révélateur de la situation socio- économique que connaît la population villageoise).

Actuellement le village se développe le long du chemin de Wilaya (CW. 252) qui mène vers Agouni Moussi et le long de la RN. 24 allant vers Tigzirt et Sidi Khaled.

Par rapport à cette tendance d'évolution sur le plan du cadre spatial, la partie centrale du village connaît d'importantes transformations et les maisons traditionnelles sont désormais "englouties" dans une nouvelle structure méconnaissable (car il n'y a aucune hiérarchie ni qualité visuelle permettant d'inscrire les opérations ponctuelles et spontanées dans le village au service d'une unité supérieure) ; hormis quelques contraintes urbanistiques tels que l'alignement le long des parcours et la mitoyenneté, il n'y a aucune cohérence d'ensemble entre les édifices et les espaces publics qu'ils déterminent (qui sont le plus souvent les espaces résiduels non réfléchis). Juste après cette partie centrale du village, on assiste à une extension en impasse vers les terres agricoles donnant lieu à une situation d'implantation dépourvue de substance unificatrice ni a travers les parcours qui se terminent presque toujours en impasses, ni par le moyen des espaces publics communs (qui nous rappellerait l'espace inter- villageois qui jadis était formé par les terres agricoles qui ceinturaient le village).

Le danger de cette situation crée non seulement des problèmes très graves d' urbanisation incontrôlée et donc de consommation du territoire, mais aussi affecte directement le paysage et la qualité du site.

La non prise en charge du patrimoine archéologique et architecturale du village, voir sa substitution va t- elle être tolérée ? En attendant les vestiges de l'histoire et de la nature du village de Taksebt restent dans l'oubli. Pire encore, ils sont de plus en plus enfoncés dans le labyrinthe de l'abandon et de la désolation.

B. CAUSES DUES AU MANQUE D'ENTRETIEN

Nous avons vu que la maison kabyle traditionnelle vivait au rythme des saisons et des années du fait du rituel renouvellement du revêtement extérieur et intérieur des murs, de la toiture et des planchers.

Ceci parce que les matériaux et les techniques utilisés avait une durée de vie limitée.

Si cette typologie de la construction présente des avantages privilégiés en matière de cadre de vie et une intime liaison avec le contexte physique, climatique et environnemental, nous voyons par contre, que l'habitant est tenu d'assurer régulièrement le suivi, l'entretien et la rentabilité de la maison.

L'abandon et le désintérêt induisent directement la dégradation accélérée du cadre bâti dont la fragilité constructive (appareillage de murs sans mortier intermédiaire, effritement des revêtement extérieurs puis intérieurs, manque de perméabilité de la couverture en tuiles par manque d'entretien et de consolidation) n'est pas apte à résister aux caractéristiques agressives de l'environnement (exposition même partielle aux vents et contact avec l'air marin impliquant le phénomène d'érosion de la pierre etc..). *Voir (pl. 74, 75 et 76)*

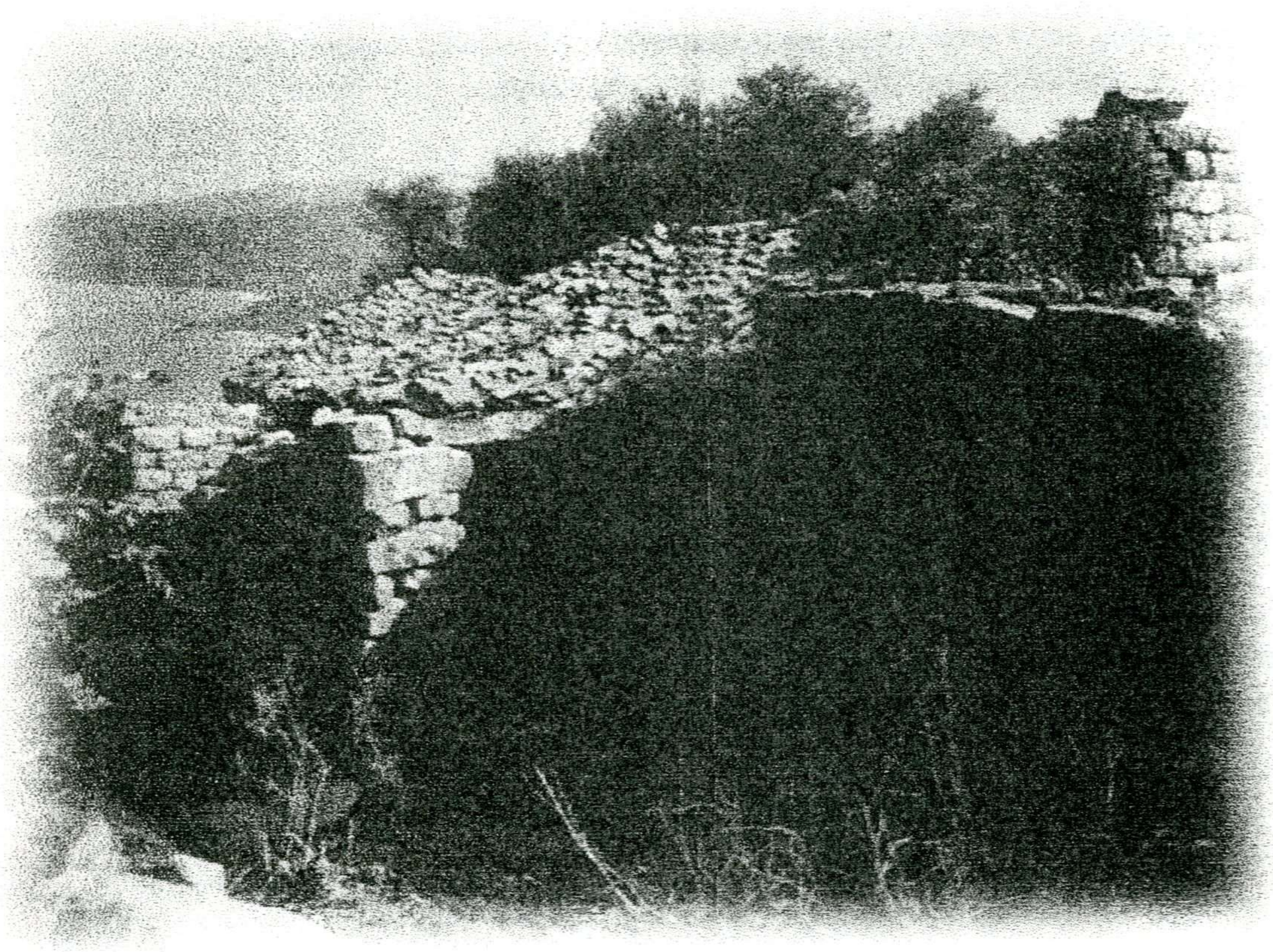

Fig. 1 *: La dégradation de cette bâtisse a provoqué la déstabilisation totale des structures murales. L'absence d'entretien de l'enduit extérieur suite à l'abandon de cette maison a accélère le processus de dégradation de la pierre déjà exposée à l'air marin. Le système de couverture semble alors si fragile.*

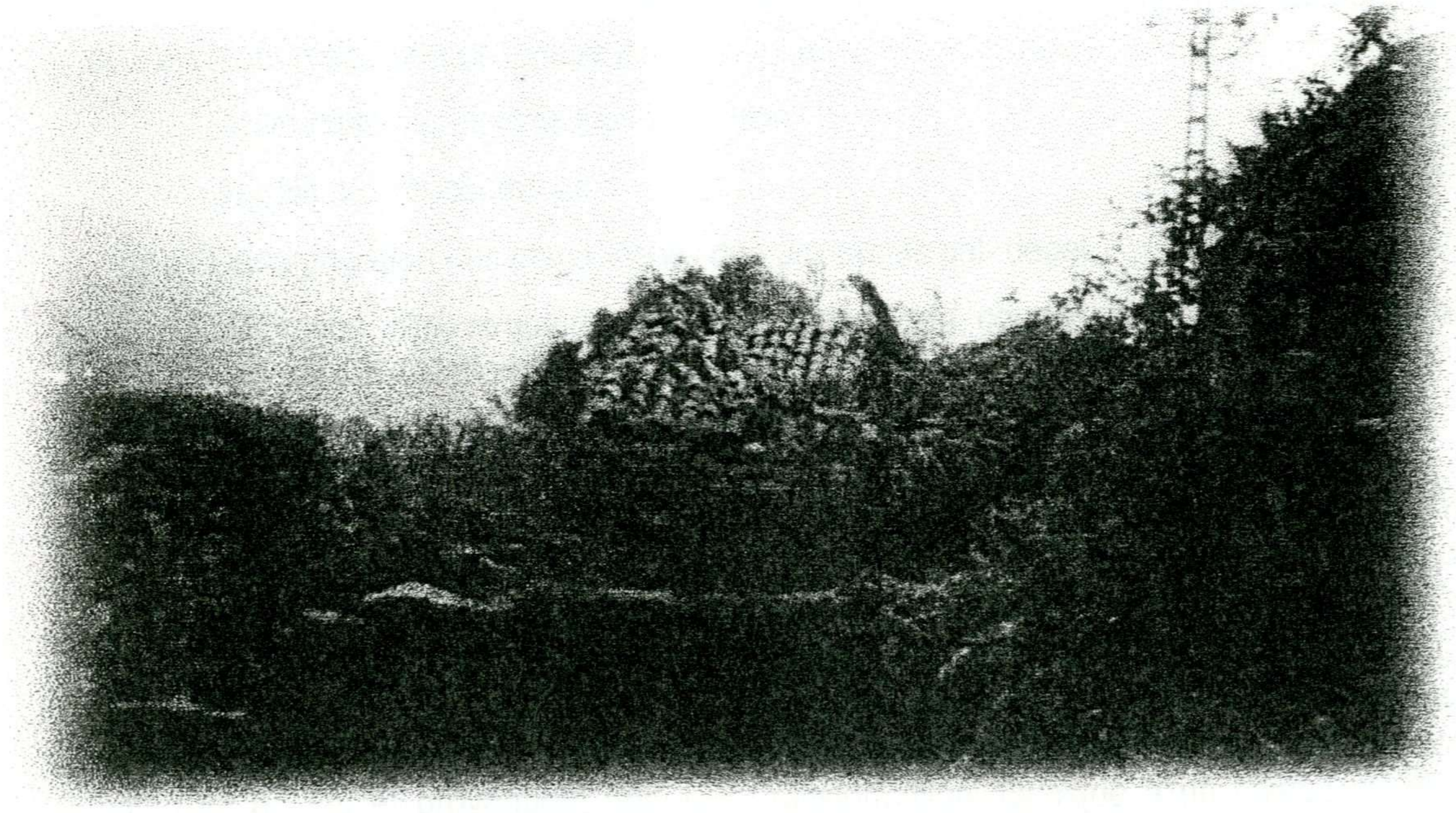

Fig. 2 *: Ici nous percevons l'envahissement des bâtisses abandonnées par les végétaux.*

Nous nous rendons compte que cette maison est effectivement une véritable carapace, un vêtement qui a besoin d'un entretien et d'une prise en charge permanente de la part de ses habitants.

C. CAUSES NATURELLES (eaux pluviales)

a) Dégradations par effets induits de l'action de l'humidité

L'une des causes principales de dégradation du patrimoine bâti du village de Taksebt est la présence d'eau dans les maçonneries et l'humidité des locaux.

Les dommages provoqués par ce phénomène sur les bâtisses ne se limitent pas à leur structures ou à leurs finitions, mais s'étendent aux habitas eux mêmes (dans la partie centrale du village notamment ou plusieurs bâtisses continuent à abriter des familles), car ils ont une incidence directe sur l'habitabilité.

Nous savons pertinemment qu'une analyse attentive des processus générateurs et des différentes causes de l'humidité dans les bâtisses est la condition préalable d'une intervention appropriée de réhabilitation.

Les facteurs qui engendrent l'humidité se répartissent en trois catégories :

- Humidité ascendante provenant sous les planchers qui sont pratiquement tous à même le sol.

- Humidité de condensation, de prise par l'air par condensation.

- Humidité d'infiltration, due à des infiltrations de pluies.

Le phénomène de la présence et de la diffusion de l'humidité dans les maçonneries peut jouer dans certains cas un rôle central dans les processus des dégénératifs des bâtisses anciennes comme celles de Taksebt.

Les typologies les plus nouvelles de dégradation, provoquées par l'humidité dans les bâtisses et dans leurs maçonneries, peuvent se repartir en quatre catégories :

- Destruction d'enduits et leur disparition

- Dégâts aux maçonneries ;

- Désagrégation des maçonneries due aux cycles gel- dégel.

- Altération des structures en bois, surtout des couvertures et dégâts généralisés aux décorations, aux installations et aux finitions des maisons.

b) Dégradation d'origine végétale

Parmi les organismes macroscopiques, les plantes qui provoquent les ruines et l'infestation des bâtisses sont très souvent un grave problème pour la conservation des structures archéologiques non seulement par ce que leur développement peut réduire ou même interdire la vue, mais aussi par l'action nuisible qu'exercent leurs racines en pénétrant dans les joints de la pierre ou entre les fissures préexistantes. En plus du dommage mécanique, des échanges entre les ions H+ des racines et des cations alcalins et alcalino-terreux des minéraux constituant la pierre enterrent en jeu et provoquent une lente transformation. Quoique à un niveau quantitatif moins important, le problème de la végétation envahissante intéresse aussi les structures architecturales non à l'état de ruines et qui assurent jusqu'à présent les fonctions pour lesquelles elles ont été construites. *Voir (pl. 74, fig. 2, pl. 76 fig. 2 et 3)*

Il n'est pas rare en effet, de voir les toits et dans d'autres parties difficilement accessibles des

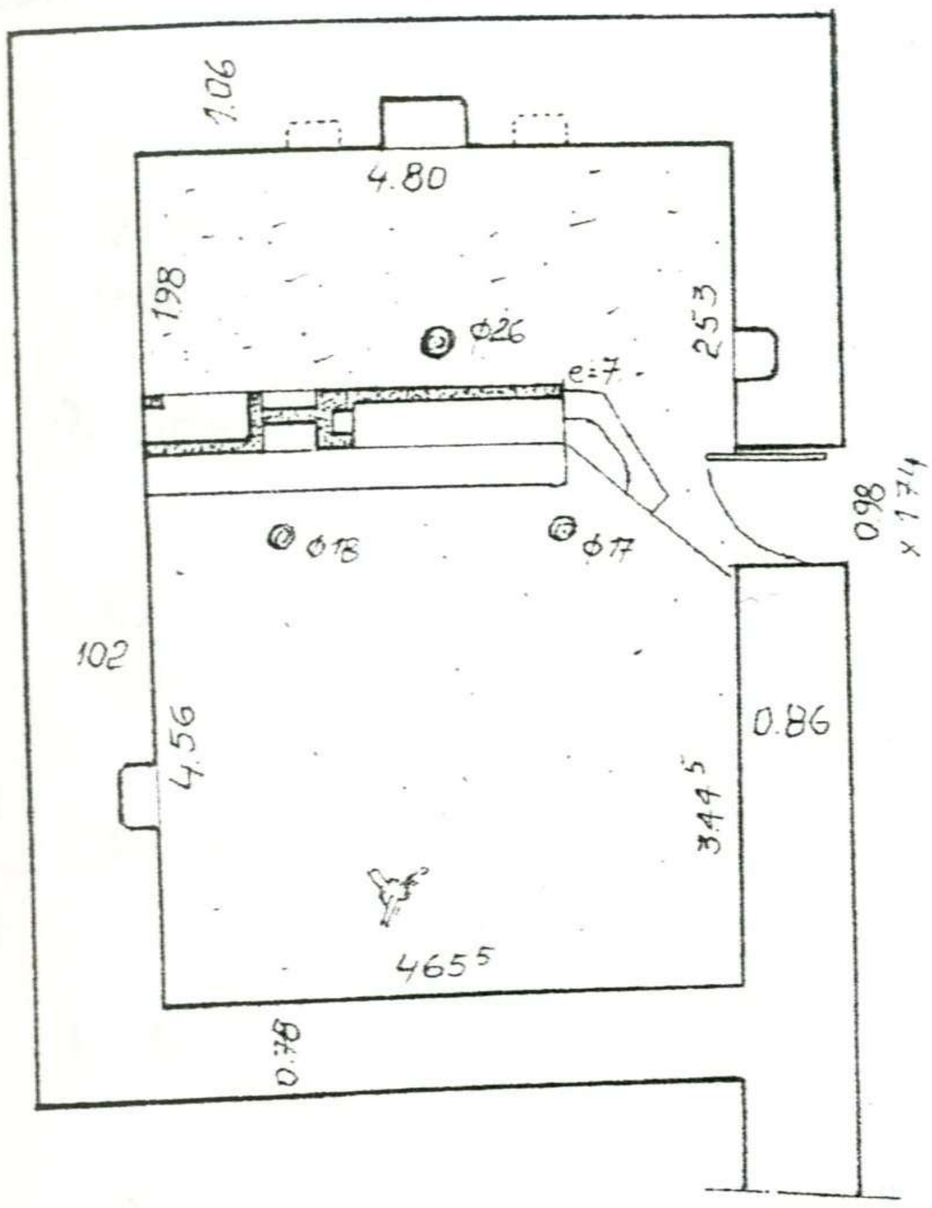

Fig. 1 : Plan de la maison

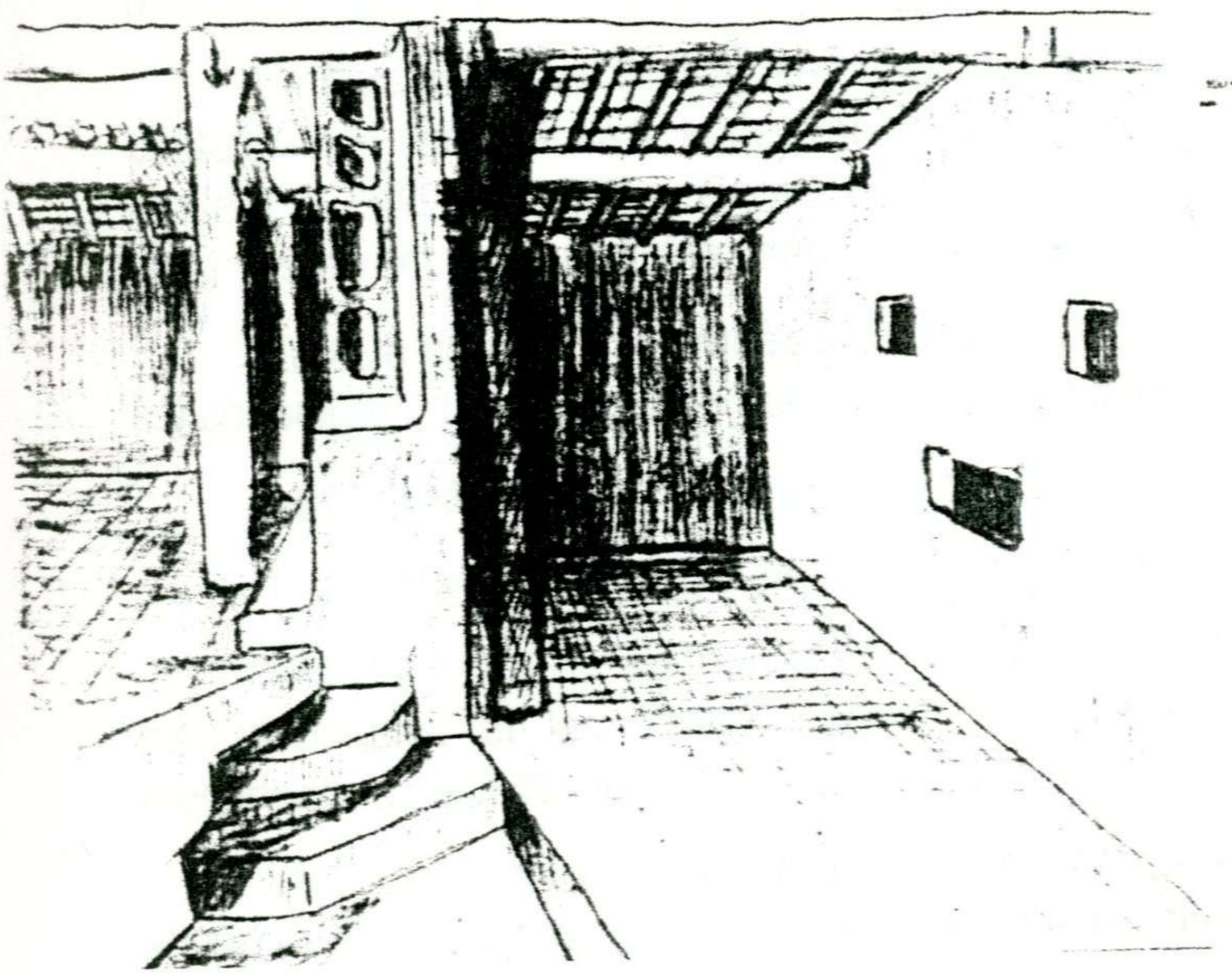

Fig. 2 : Dans cette maison, il n'y' a pas de **Taâricht**. *La séparation entre* **Addaynine** *et* **Taquaâts** *est matérialisée par une cloison étanche.*

Remarquons qu'ici le poteau central supportant la poutre centrale du système de couverture est situé derrière le mur de séparation.

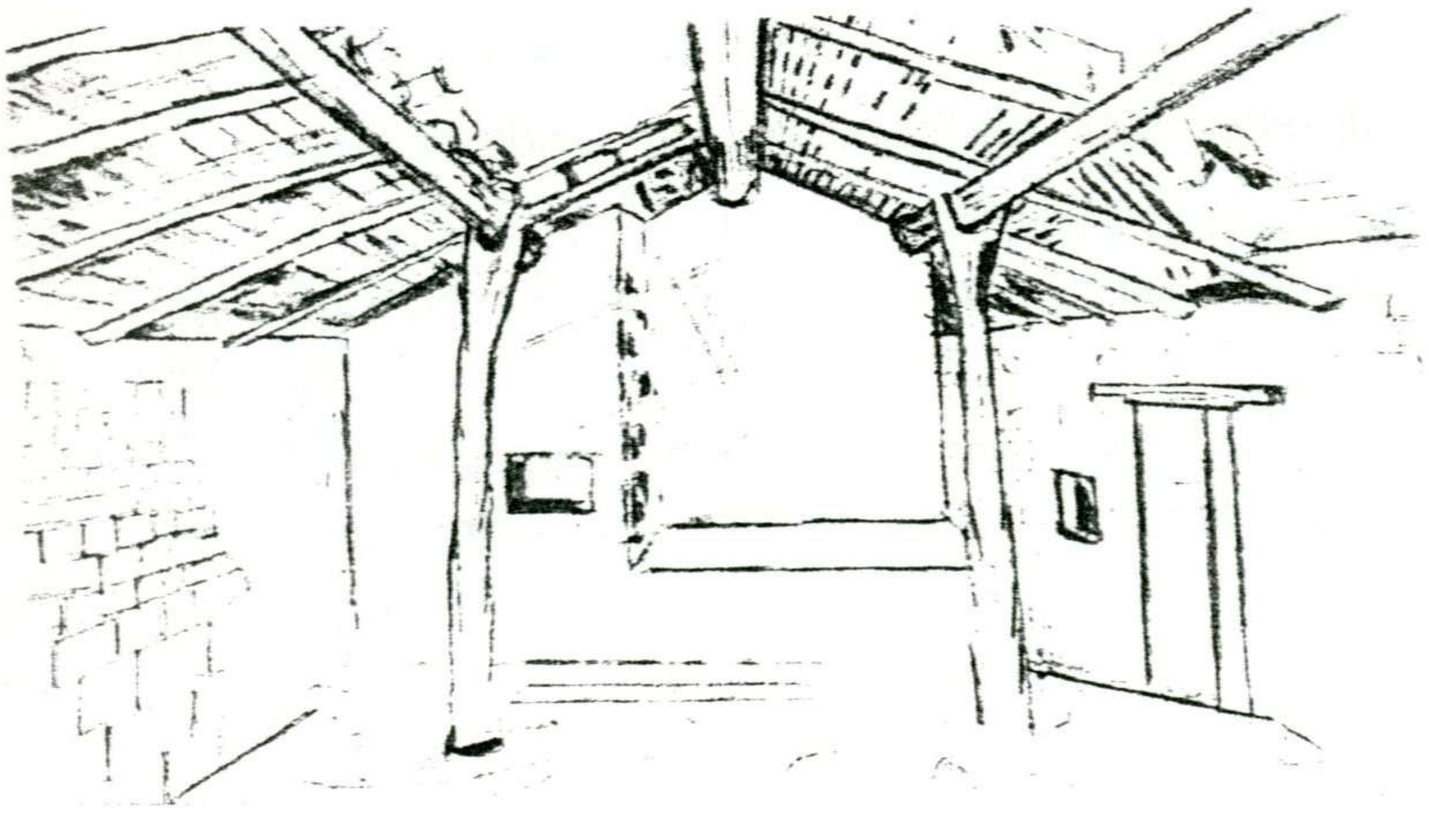

Fig. 3 : L'effondrement d'une partie de la toiture annonce le devenir de cette maison qui se caractérise par l'originalité du mur de séparation entre **Taquaâts** *et* **Addaynine**.

maisons des touffes d'herbes ou de petits arbustes qui poussent de façon exubérante. Quelque fois de façon non dénudée d'une certaine beauté mais, certainement pas bénéfique aux bâtisses et aux restes d'édifices antiques, voir même le rempart antique.

D. CAUSES INHERENTES A LA STRUCTURE

L'un des caractères essentiels dans la façon d'aborder les problèmes de l'habitat traditionnel de Taksebt a été la définition dans le tissu de l'agglomération, de la typologie de construction qui caractérise de façon homogène tout les groupements historiques.

A présent, essayons d'identifier les composantes typologiques fondamentales et commençons par diagnostiquer l'état de fait.

a) Structures verticales

1. Murs et fondations

Signalons d'abord un fait important: les murs des maisons se présentent sous forme d'assises de pierre sèche sans mortier ni liant, dont l'épaisseur varie de 0,85 à 1,10 m à la base (au soubassement) à 0,60 m dans le reste de la paroi.

Une des causes fréquentes de dégradation des structures en murs porteurs anciens, est la présence des sels de différentes natures dans les matériaux de construction.

En plus des caractéristiques agressives de l'environnement (humidité, cycles de gel- dégel, cristallisation saline et l'action de plantes) que nous avons déjà évoquées, les sels (hydrosolubles) tendent à venir en surface migrant de l'intérieur des matériaux vers l'extérieur et provoquent des lésions souvent considérables dans les maçonneries des bâtisses.

Dans la description synthétique qui suit, nous avons essayé de définir pour chaque classe de sel considérée, la typologie de dégâts qu'ils provoquent.

Les différents types de sels peuvent se répartir comme suit :

1- a- Nitrate : (concerne les édifices en milieu rural)

On les retrouve surtout prés des dépôts organiques. Pour la plupart, les nitrates sont hygroscopiques et les efforts, surtout ceux des nitrates de calcium sont très néfastes aux maçonneries des bâtisses atteintes.

Les dégâts provoqués par les nitrayes sont liés à l'importante quantité d'eau qu'ils tendent à absorber et à transférer dans les maçonneries et les différents locaux.

Les dégâts les plus courants provoqués par ces sels sont :

- Altérations des maçonneries extérieures et intérieures par suite de cycle de gel et de dégel de l'eau retenue dans les murs.

- Diminution du pouvoir isolant des maçonneries humides ;

- Accroissements du taux de d'humidité relative par suite de l'évaporation de l'eau contenue dans les maçonneries ou dans les sols. (Dans cette situation les locaux deviennent malsains pour les habitants) ;

- Altérations mécaniques et chimiques provoquées par l'action combinée des nitrates et de l'hanydride carbonique dans les zones d'évaporation des maçonneries ; altérations qui s'accentuent avec la cristallisation de ces sels dans les zones affectées, grâce à leur hygroscopicité.

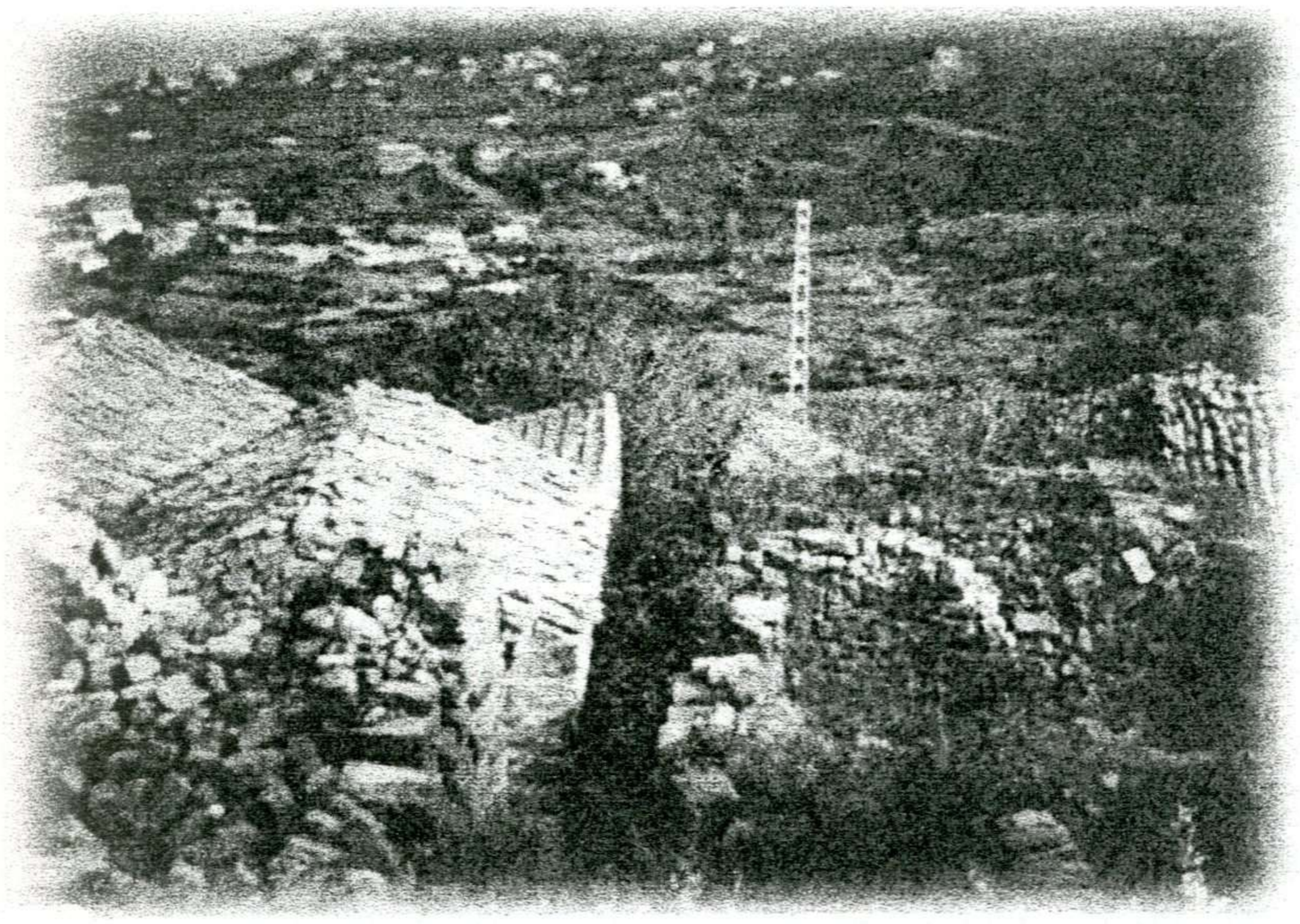

Fig. 1 : *Les maisons encore debout risquent de rejoindre la situation désolante. De celle de ces maisons en premier plan qui, une fois écoulées, font perdre le sens et l'esprit de conception et d'utilisation de ce patrimoine qui nous enchaîne aux sources de notre humus.*

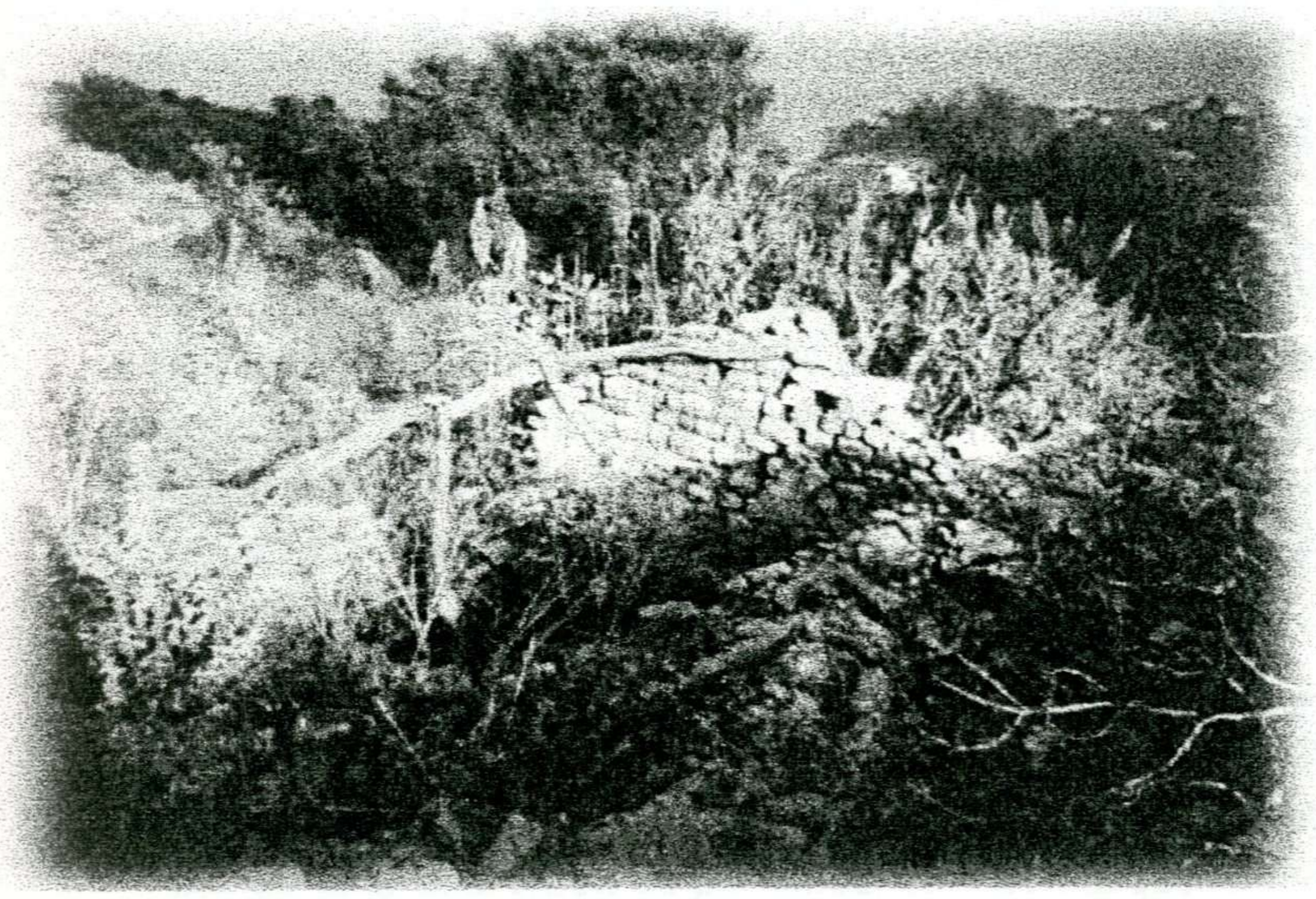

Fig. 2 : *La toiture étant la partie la plus importante dans la sauvegarde de ces bâtisses*

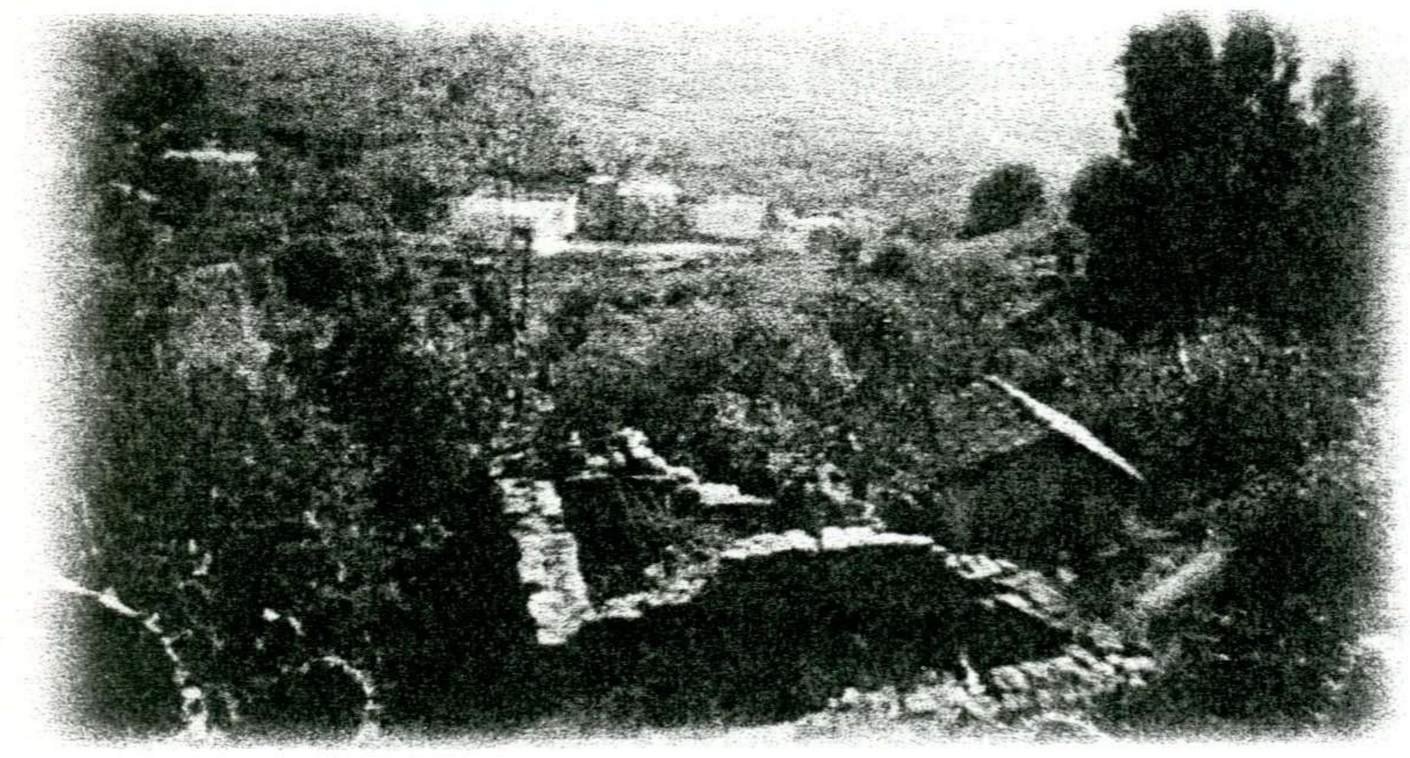

Fig. 3 : *Peut-on ignorer dans nos conceptions futures cette entité indissociable de notre Identité ?*

1- b- Chlorure : (Affecte les édifices dégradés dans les régions maritimes)

Les dégâts provoqués par ces sels sont principalement dépendants de grande quantité d'eau qu'ils retiennent dans la pierre et peuvent ainsi se résumer :

- Altérations des maçonnerie construites en pierre qui sont rendues incohérentes par les sels contenus dans l'eau qui les imprègne ;

- Présence diffuse d'humidité ascendante dans les murs ;

- Croissance de moisissures et de champignons qui tendent à attaquer progressivement des zones étendues de la bâtisse, rendant progressivement inhabitables les pièces attenantes.

1- c- Agents biologiques de dégradation :

On se limitera à rappeler que les principaux agents de biodégradation des matériaux constitués de pierre sont les micro-organismes autotrophes sur la base de l'origine de l'énergie utilisée pour l'élaboration du cycle de carbone ; on distinguera les organismes oxydo réducteurs (ils oxydent les différents composants inorganiques) des photo- autotrophes (qui reçoivent l'énergie des radiations lumineuses).

Les micro-organismes hétérotrophes se développent sur les restes organiques inertes des autotrophes. En conséquence, du point de vue de leur installation ils sont considérés comme les agents secondaires de la biodégradation.

b) Structures horizontales :

Dans l'habitation de Taksebt, la structures horizontales (couvertures et planchers) reposent essentiellement sur des structures en bois : poutre principale et poutres secondaires pour le système de toitures sur lesquels reposent des troncs d'arbres en guise de panne, ces derniers constituent également l'élément porteur principal des rares planchers que l'on retrouve dans le village ; sur ces pannes on dispose des réseaux qui accueillent soit les tuiles pour les couvertures, soit une couche de revêtement s'agissant des planchers.

Nous constatons que le bois est un matériaux local largement utilisé à Taksebt (les linteaux et les portes aussi étant conçues en bois). Ce matériaux (disponible mais en quantité limitée dans la région) présente une durée de vie très limitée, une résistance très faible à l'humidité et n'est pas à l'abri de différents types de parasites, dont les attaques provoquent leur détérioration accélérée.

Nous remarquons en conséquence, les déformations, parfois très accentuées sur les poutres et les pannes en bois. Ce qui illustre parfaitement la fragilité statique de ce matériau.

En conclusion nous voyons que la principale cause des problèmes de dégradation des bâtisses et de la décomposition des matériaux est l'humidité.

Elle provient des eaux d'infiltration et des eaux superficielles (ruissellement des eaux de pluie) et l'absence de leur évacuation à l'extérieur. L'eau pénètre dans la maçonnerie par les fissures, micro- fissures ou par tous les interstices du bâtiment : joints entre revêtements, arases de murs, linteaux, allèges et appuis de fenêtres.

Son origine est aussi accidentelle telle que :

- la détérioration des systèmes d'évacuation et leur obstruction par feuilles d'arbre ou par d'autres déchets.

- la détérioration de toutes les menuiseries des ouvertures extérieures.

- l'étanchéité défectueuse des toitures.

- les planchers effondrés au niveau des toitures ont les mêmes effets que toutes les

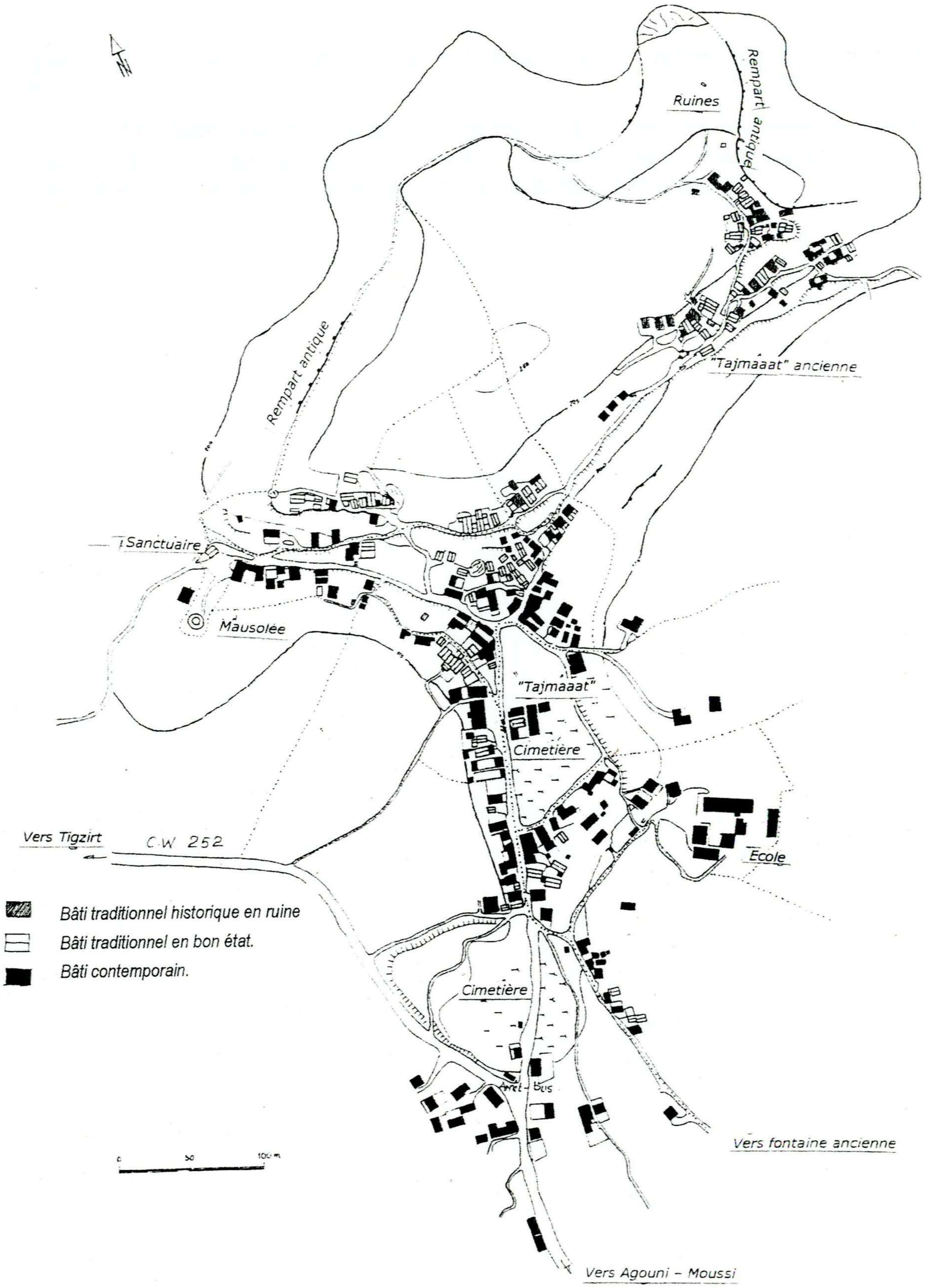

Classement par degré de dégradation du cadre bâti.

ouvertures de la maison ; ce sont d'énormes ouvertures qui laissent pénétrer pluie, vent, poussière etc...

D'autres dégâts sont dus à l'action de l'homme tels que toutes les menuiseries qui ont été arrachées et qui font que les maisons sont livrées au mauvais temps (le vent qui s'engouffre de toute part et secoue toute la structure et la pluie qui inonde toute la maison).

SECTION II : LE PROJET DE CONSERVATION

INTRODUCTION

La restauration d'une œuvre architecturale est un processus continuel destiné à détourner, à arrêter ou à retarder la dégradation matérielle suite au vieillissement de l'ouvrage, à sa mauvaise utilisation et au manque d'entretien.

Le projet de restauration, par une succession d'actions conservatrices et de manutention à répéter à de grands intervalles mais réguliers dans le temps, est motivé ultérieurement de la conscience que la connaissance et les méthodes historiques qui la conditionnent sont toujours variables.

Du fait que notre cas d'étude concerne des maisons appartenant à des privés, il est impératif en premier lieu, de placer ces maisons sous la protection de l'état[1].

La protection des maisons se fera par l'interdiction de la démolition légalement, sur le principe d'un classement sur inventaire en imposant des servitudes particulières.

Plusieurs solutions peuvent être apportées pour ce faire:

- Location de maison, appartenant à un particulier, à un seul locataire en favorisant une occupation publique des lieux.

- L'état peut imposer au propriétaire d'intervenir ou en intervenant directement, les frais de l'intervention étant portés à la charge du propriétaire défaillant.

- L'état peut également l'obliger à vendre en sachant que l'état a le droit de préemption.

De toute les façons, la meilleure intervention vis à vis des particuliers sera une compagne de sensibilisation de toutes les catégories de la société à travers la connaissance scientifique, la connaissance directe (visite guidées) ou la connaissance indirecte (mass média, écoles.)

La mise en œuvre de toutes ces actions sont à même de favoriser la protection de sites historiques.

La protection se fait, également, par la réduction des causes de destruction et de dégradation, par l'ensemble des opérations qui concernent la sauvegarde, l'entretien et la restauration. Cette dernière action est à un niveau d'intervention technique directe sur le bâtiment.

Néanmoins, l'absence de pratique et l'inexpérience pour ce genre d'opération étant donné le manque de connaissance des bâtiments traditionnels ainsi que l'inexpérience totale dans les travaux de restauration nous obligent à approfondir cet aspect en se rapportant exclusivement aux objets de notre étude.

Il faut donc adapter des études et des techniques de restauration appliquée aux maisons kabyles traditionnelles.

Au préalable, on doit former des architectes restaurateurs aptes à organiser des études et des opérations de restauration et à orchestrer les différentes opérations et les différents intervenants afin d'établir cette tache.

Enfin, et dans le sens de la récupération et de la revalorisation des savoir faire traditionnels, il est recommandé, pour la main d'œuvre spécialisée, de traiter avec des entreprises artisanales

---

[1] *Cette action de protection est à un niveau politique, juridique d'organisation et de gestion des opérations de restauration.*

L'étude d'un étaiement est souvent délicate ; il s'agit, en effet, de s'opposer à une réaction qu'il faut déterminer au point précis ou elle s'applique d'où, la nécessité de bien connaître l'état statique de l'édifice et l'ordre de grandeur des forces qu'il s'agit de combattre. L'idéal est d'obtenir la consolidation recherchée avec le minimum d'intrusion.

La maison doit être étayée dans les parties fissurées. Les parties en danger d'effondrement : les planchers, les murs et les systèmes de couverture qui s'affaissent ont besoin d'être étayés pour ne pas s'effondrer, en attendant d'organiser et d'exécuter les travaux de restauration nécessaires.

Il faut veiller à ne pas serrer les étais contre les maçonneries à soutenir, afin de ne pas déteminer des réactions brutales. Une très faible pression suffit à maintenir la stabilité; il faut les laisser prendre appui seuls.

Un étaiement devra permettre le travail ; les maçonneries où il faudra intervenir devront toujours être suffisamment dégagées pour permettre le bardage des matériaux et les manœuvres de dépose et repose.

Un étaiement ne devra jamais servir d'appui à un échafaudage de travail.

Un échafaudage ne doit jamais être un étai. il doit reposer et se stabiliser seul. Les échafaudages doivent être à double rangées d'échasses. Ceux qui n'en comportent qu'une seule entraînent des trous dans la maçonnerie ancienne. Les échafaudages les plus recommandés pour les travaux sont les échafaudages tubulaires.

Les échafaudages devront être soigneusement agencés pour que la sécurité soit absolue en veillant à la pose des plinthes de garantie pour que rien ne puisse glisser sur les parements des murs, et pour que le rejaillissement des eaux pluviales ne tache pas les parements au droit des différents planchers.

Chapitre I : LE PROJET DE CONSOLIDATION

L'étude du problème de confortement est le préalable à toute opération de véritable restauration dans le but d'éliminer les causes des perturbations. il s'occupera, en premier lieu, d'éliminer de l'édifice les phénomènes d'instabilité et de risque qui en réduisent ou en empêchent l'usage en agissant sur les causes qui les ont provoqués et prévoira, ensuite, des travaux qui réduisent les possibilités de nouvelles agressions ou détériorations découlant du milieu environnant ou du mauvais état de conservation de la construction.

Le projet de consolidation sera apte à assainir les dégradations, rigoureux dans son articulation, logique et cohérent avec le système de construction de l'œuvre respectant les valeurs expressives liées aux caractéristiques constructives authentiques, précis dans la définition des techniques d'intervention, mais en même temps flexible et ouvert aux intégrations exigées par d'éventuelles découvertes qui pourraient survenir une fois le chantier commencé.

Le problème principal est celui de réaliser un confortement des structures horizontales et verticales. tout en rendant les interventions strictement invisibles. L'intervention devra lui permettre de continuer à vivre tout en respectant l'état matériel actuel de l'ouvrage ainsi que les signes du vieillissement causés par le temps.

Les techniques d'intervention seront compatibles avec son état de dégradation. Il faut tenir compte, pendant l'intervention, du fait que le bâtiment est situé dans une zone sismique.

La consolidation des fondations sera envisagée après avoir effectué l'ensemble des vérifications que nous avons indiqué plus haut.

Avant les réparations, il est nécessaire d'éliminer les causes d'instabilité ou de dégradation des maçonneries en élévation. Si l'on ne supprime pas les causes. Les déséquilibres se manifesteront à nouveau. il est, donc, urgent de reconstruire les planchers à la place de ceux qui se sont effondrés pour éviter aux murs de se déverser.

Pour la consolidation statique de l'édifice, pour la rotation et le déplacement des murs et pour rendre solidaires toutes les parties de l'édifice, nous pouvons utiliser des tirants métalliques comme organes de renforcement provisoire ou définitif. Les tirants n'éliminent pas les causes du déséquilibre, mais empêchent seulement sa progression.

Les tirants sont posés sous le plancher, contre les murs perpendiculaires au mur en mouvement en pratiquant une rainure sous l'enduit. On obtient ainsi les possibilités d'un tirage plus fort, sans risque de dégâts locaux aux maçonneries, car les ancrages agissent sur le plancher. Leurs extrémités seules, traversent les murs qu'elles rencontrent et sont retenues par des écrous sur des rosaces en fonte ou des clefs ornés en fer forgé qu'on applique à la face des maçonneries.

Pour remédier aux lézardes et fissures, on intervient par la technique de l' anastylosi en procédant au démontage puis au remontage des parties de murs effondrés et dont les pierres sont récupérables .

Pour la reconstruction des planchers, on utilisera le même élément que celui qui est en place c'est à dire des solives ou des rondins. Les planchers seront constitués de:

- Rondins.
- Voligeage.
- Remplissage en terre (ou argile expansée).
- Isolant.
- Mortier de pose.

Les planchers qui sont à refaire seront entièrement vidés en gardant en place les rondins et les solives et en réservant les couches successives des éléments qui ont été enlevés ; le traitement des éléments porteurs se fera sur site et les éléments qui sont pourris seront remplacés par des éléments nouveaux effectués en bois.

Les parties de poutres incorporées au mur et non démontables seront graduellement dévoilées au moyen de la démolition partielle du mur environnant jusqu'à la profondeur où il est possible d'apprécier l'état de leur conservation (de 4 à 8 cm), ce qui permettra d'éliminer les couches endommagées des surfaces du bois et d'effectuer, ultérieurement, une protection superficielle par des produits conservants.

Les éléments porteurs (solives ou rondins) supporteront le planchéiage qui a été enlevé qui, lui même, supportera la couche de terre qui s'y trouvait à l'origine. Mais, Si la récupération de cette terre est impossible, on utilisera une couche d'argile expansée (matériau léger) pour récupérer la hauteur du plancher.

La durabilité des structures en bois est très importante mais, à condition qu'elles soient bien aérées, en commençant par les parties qui sont encastrées dans les murs. Pour tous les encastrements, il faut prendre soin d'enrober l'about encastré avec un produit étanche.

La consolidation des structures en bois consiste à les maintenir aérées, les rendre ignifuges, les désinfecter et les durcir par l'utilisation de résines et de substances chimiques de toutes sortes qui existent pour cet effet.

L'élément en bois sera nettoyé et les couches endommagées seront enlevées. Leur équarrissage et la préparation des entailles pour l'insertion de flipots seront suivis par leur désinfection et leur traitement par imprégnation avec des produits insecticides et fongicides. Les flipots seront exécutés en bois de même type que celui de l'élément restauré.

Les petits défauts seront remplis avant le nettoyage de la surface de bois et avant l'imprégnation, au moyen de pulvérisation ou de lubrification à des fins prophylactiques.

L'ensemble des planchers (rondins, solives, voligeages) feront l'objet d'une application de produits colorants et de protection (peintures, époxydes ou similaires) qui sera faite au pistolet sur les rondins, les solives et sur les voligeages.

Tous les travaux de reconstruction se feront en pierre locale, les anciens murs étant construits en pierre taillée :

- Reconstruction des parties détruites des murs.
- Ré appareillage des trous et des parties décollées des murs.
- Reconstitution des fenêtres, portes et niches.
- Démolition de ce qui reste des cloisons rajoutées pour subdiviser l'intérieur des espaces.
- Construction de murs de clôture avec les techniques locales traditionnelles.

Chapitre II : PROJET DE RESTAURATION

Il est impératif de faire disparaître les détériorations qui se sont produites au niveau des façades et de tous les murs pour que leur importance n'augmente pas et qu'elles n'entraînent pas d'autres dommages.

Les fragments de murs désolidarisés corrodés ou atteints par les champignons seront dés enduits. Les fragments de mur sans enduits seront nettoyés des restes de mortier, désinfectés puis recouverts de mortier traditionnel.

Le degré d'adhésion des enduits au support et l'ampleur des décollements éventuels devront être analysés avec soin avant chaque intervention. Dans les zones non adhérentes où l'enduit est original, il faut les faire ré-adhérer. Dans le cas où les zones non adhérentes ne sont pas originales, ou si leur démolition est de toute façon inévitable, il faut avoir recours au remplacement par des parties rapportées composées de matériaux de granuloniétrie le plus ressemblant possible à ceux du contexte.

Une fois que l'on s'est assuré que l'enduit est original, au plan tant de l'aspect que de la composition chimique, ainsi que de la nature en analysant la granulométrie et le matériau employé, on pourra procéder, aux endroits où on le jugera nécessaire, à l'application d'un nouvel enduit semblable à l'original, en ayant toujours soin de marquer discrètement la limite entre l'ancien et le nouvel enduit de manière discrète pour satisfaire à l'exigence de distinction entre le nouveau et l'ancien matériau.

Pour les murs extérieurs, il faudra un enduit.

Toutes les façades du bâtiment seront dés enduites aux endroits déficients. Les mousses et autres végétations seront supprimées par brossage puis les murs seront dépoussiérés et nettoyés. On laissera les murs sécher avant la pose de l'enduit.

Pour les murs déstructurés, il faut refaire les joints, avant la pose du mortier par l'injection de matériaux compatibles avec l'ancien matériau; les trous dans le mur auront été préalablement bouchés à l'aide de petite pièces de pierres.

A- RESTAURATION DU BOIS

Toute la boiserie est à faire :

-Restauration des portes à un battant encore subsistante (voir relevé architectonique).

- Fabrication de la quasi totalité des portes et fenêtres manquantes.

- Restauration des poutres et piliers (troncs d'arbres) récupérables.

- Les linteaux dans la plupart des cas, seront démontés afin d'être restaurés.

La restauration se fera de la même manière que pour les planchers. Le ré encastrement des linteaux aux murs aura lieu quand l'ensemble du traitement de restauration sera tenniné.

Avant l'intervention principale, il sera nécessaire de consolider le support présentant une stabilité compromise. Les plafonds seront doublés par un voligeage neuf sur lequel l'ensemble est cloué ou collé après avoir été aminci. Le gros des travaux sera consacré aux opérations de nettoyage, apports en colmatage, retouche et protection finale des éléments.

Les surfaces polychromes seront nettoyées afin d'éliminer les dépôts superficiels et la couche de protection superficielle d'origine constituée des apports résineux altérés. Cette phase de nettoyage s'achèvera après un graduel enlèvement des différentes couches superficielles jusqu'à la

redécouverte de la polychromie d'origine.

Après l'opération de nettoyage, la pellicule chromatique étant retrouvée, les couleurs seront fixées. Par la suite, on s'occupera d'éliminer les fissures pour réduire les aspérités de surface ou les dénivellations entre les différents éléments en bois constituant le support immédiat de la polychromie. Cette intervention sert à redonner à l'ouvrage d'art l'unité de lecture là où elle était manquante où compromise. Les produits utilisés seront un mélange du matériau constituant le support d'origine de pigmentation éventuelle, et des résines. La surface polychrome sera protégée, dans sa restitution, par des matériaux appropriés mis en place par imbibition.

B- RESTAURATION DES ÉLÉMENTS EN PIERRE

Certains de ces éléments dont les endommagements se manifestent sous forme de désintégration doivent subir le traitement de restauration et d'autres sont à restituer.

Le premier principe pour la restauration de ces éléments est que, aussi valable qu'elle soit, toute intervention qui sera exécutée reste, de toute façon et toujours, une altération de l'élément artistique. De ce fait, l'intervention doit être réduite au strict nécessaire pour la conservation de l'élément.

Le deuxième principe est que les traces naturelles du temps sur l'élément font partie intégrante de celui-ci et que toute intervention visant à «rajeunir» est contraire au respect de l'objet à restaurer. *Voir (pl. 78 et pl. 79)*

Les reconstructions ou rajouts seront exécutés toutes les fois :

- que l'absence d'une partie de la structure pourrait, la restauration terminée, porter préjudice à l'élément dans son ensemble;
- où la lecture serait perturbée;
- où la statique de l'élément serait à réassurer ; les rajouts seront exécutés avec utilisation si possible du matériau d'origine. La jonction sera réalisée par élément de fixation en inox ou fibre de verre; le façonnage des parties rajoutées sera conforme à celui réalisé sur l'élément de base.

Ces principes seront à la base de toute intervention sur tout élément indépendamment de sa nature.

C- LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ

Il faut éviter le plus possible l'introduction de l'humidité à l'intérieur des maçonneries quoique la présence de l'humidité dans les maçonneries des constructions anciennes est naturelle. C'est l'excès de cette humidité qui doit être combattu en évitant qu'elle soit enfermée dans les maçonneries. Il faut essayer de les maintenir dans un état d'homogénéité le plus complet possible, en évitant tout ce qui peut contrarier, d'une façon ou d'une autre, les échanges hygrométriques extérieurs- intérieurs.

L' enduits est à proscrire sur les maçonneries. On choisira, de préférence, un enduit de terre traditionnel plus compatibles avec la maçonnerie.

La vaporisation des remontées capillaires doit pouvoir se faire sur la face interne des murs. Comme les bâtisses sont suffisamment ventilées grâce aux ouvertures extérieures ; ceci est favorable pour l'évaporation des parois humides et pour maintenir un taux bas d'humidité.

Etant donné qu'une stagnation aqueuse en un point du mur est toujours une source d'altération, il faut contrôler et reprendre les descentes d'eau pluviale pour éviter les remontées

Fig. 1 : *Parfois nous retrouvons, comme dans ce cas précis, devant la porte d'entrée une fenêtre que l'on ne retrouve presque jamais dans la maison kabyle traditionnelle. D'où l'intérêt porté à la restauration de cette maison.*

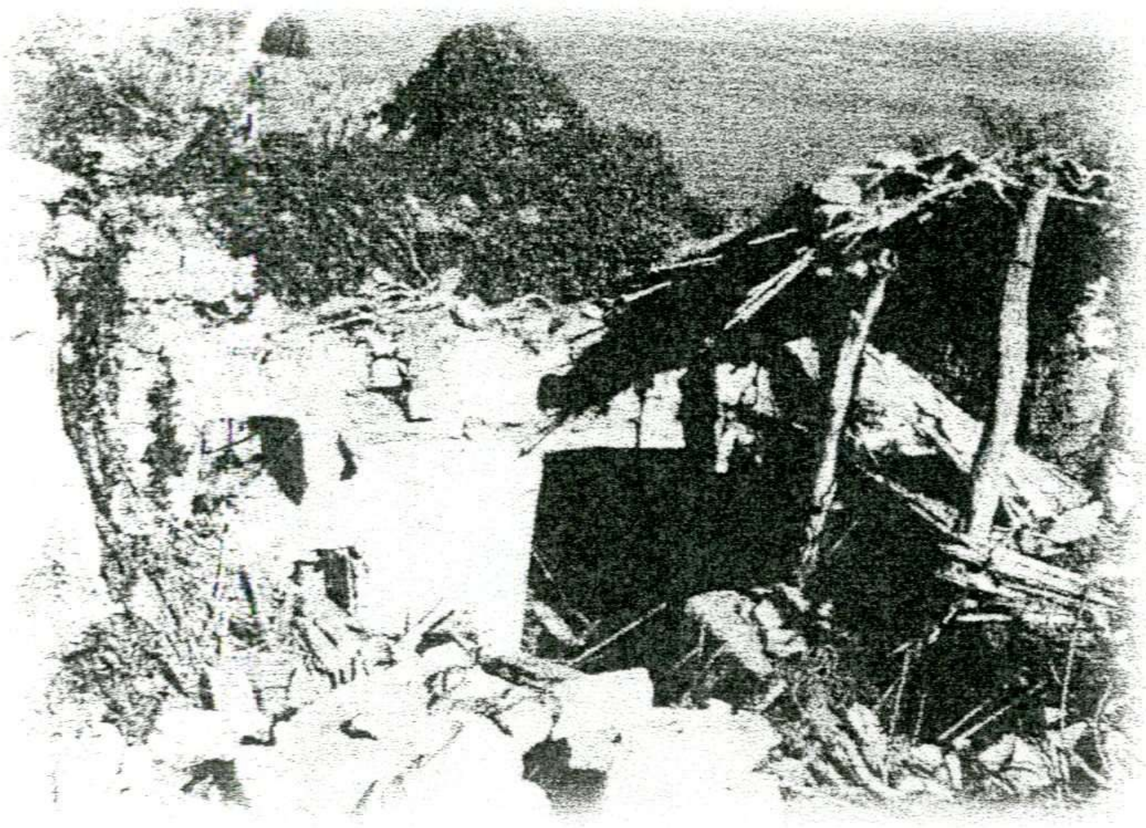

Fig. 2 : *Etat de dégradation de la maison avant la disparition de l'enduit intérieur.*

Fig. 3 : *Situation de la toiture avant son effondrement total.*

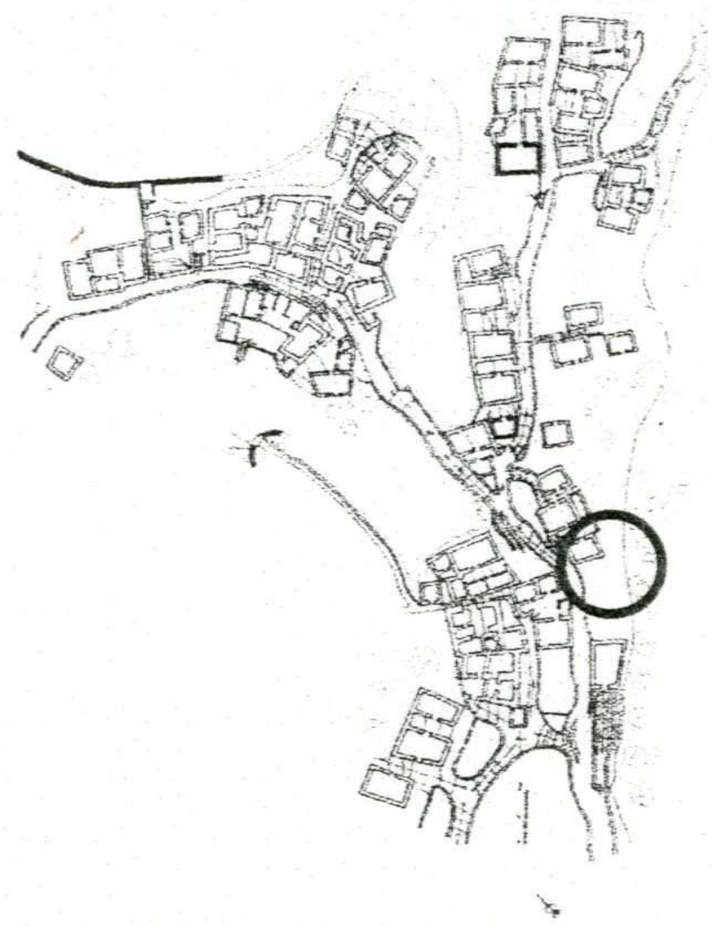

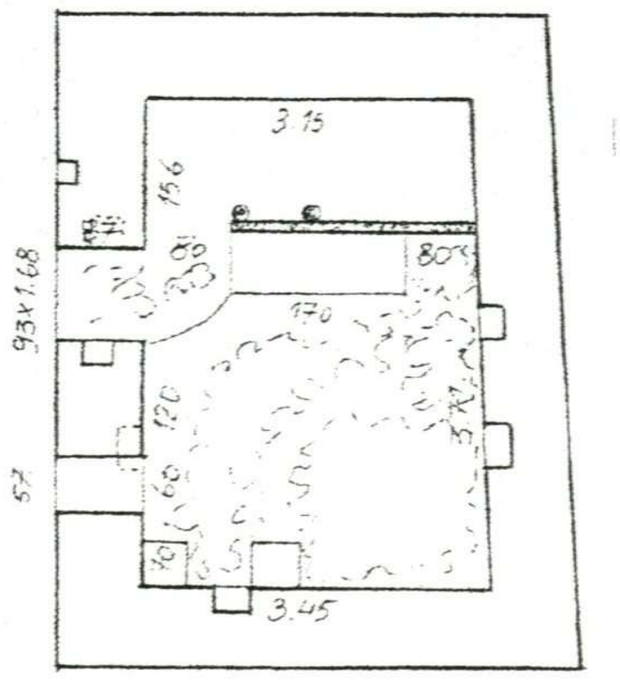

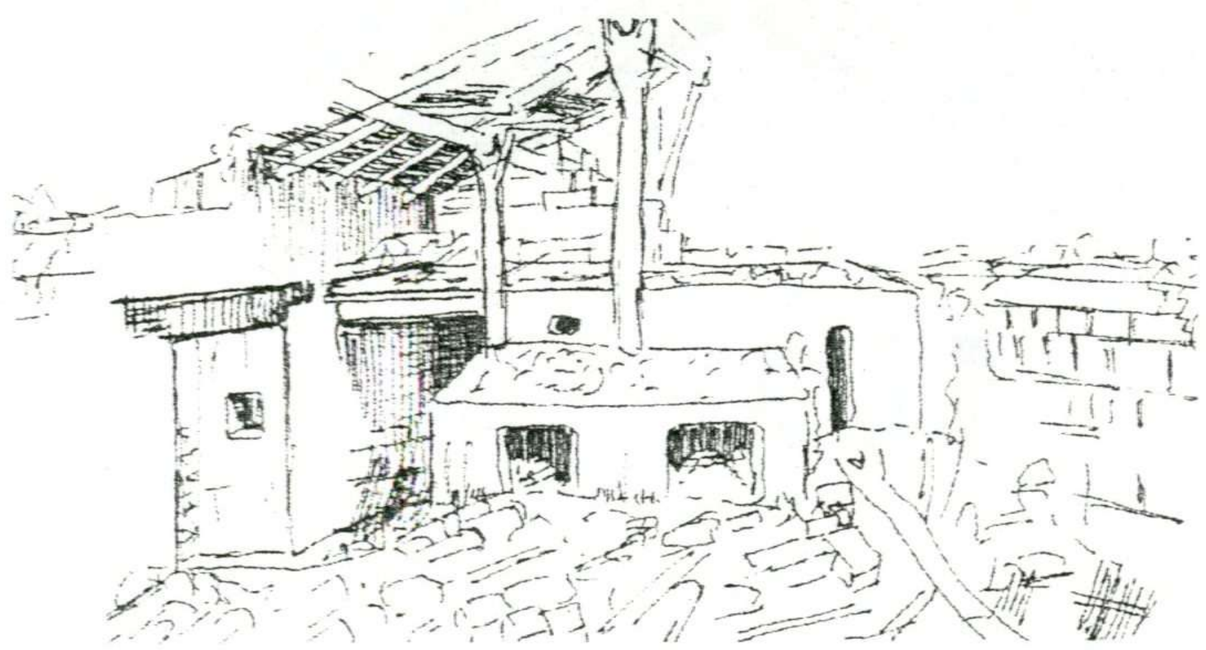

Fig. 4 : *La maison vue de l'intérieure montrant l'écroulement de la structure de la couverture et la destruction de* **Taâricht**

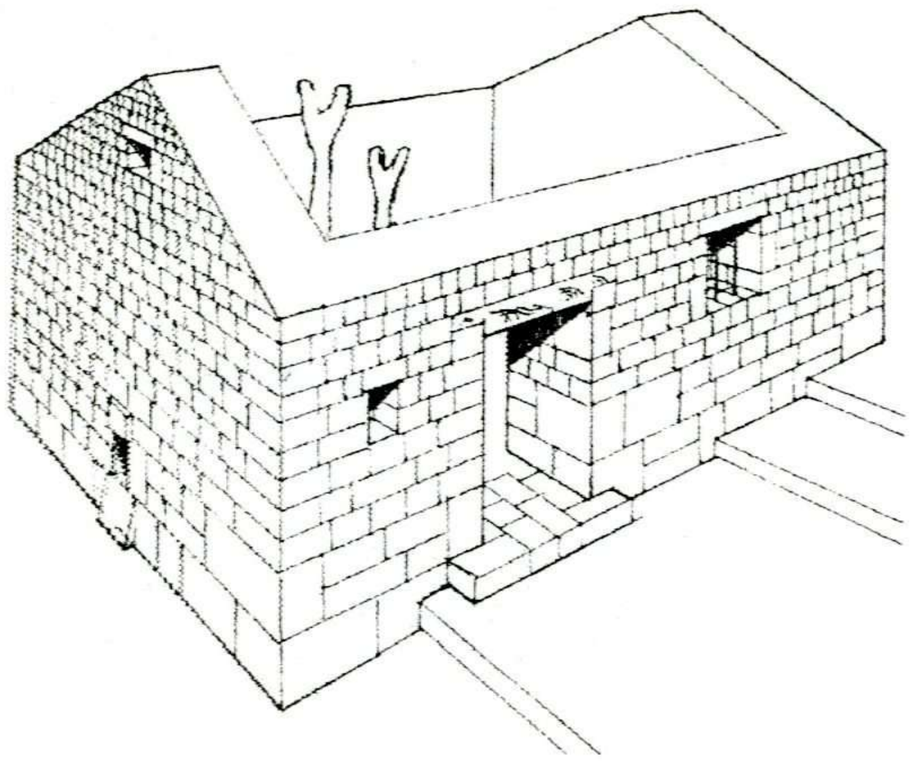

Phase 1 :

Démontage et remontage des murs par l'opération d'anastylosie.

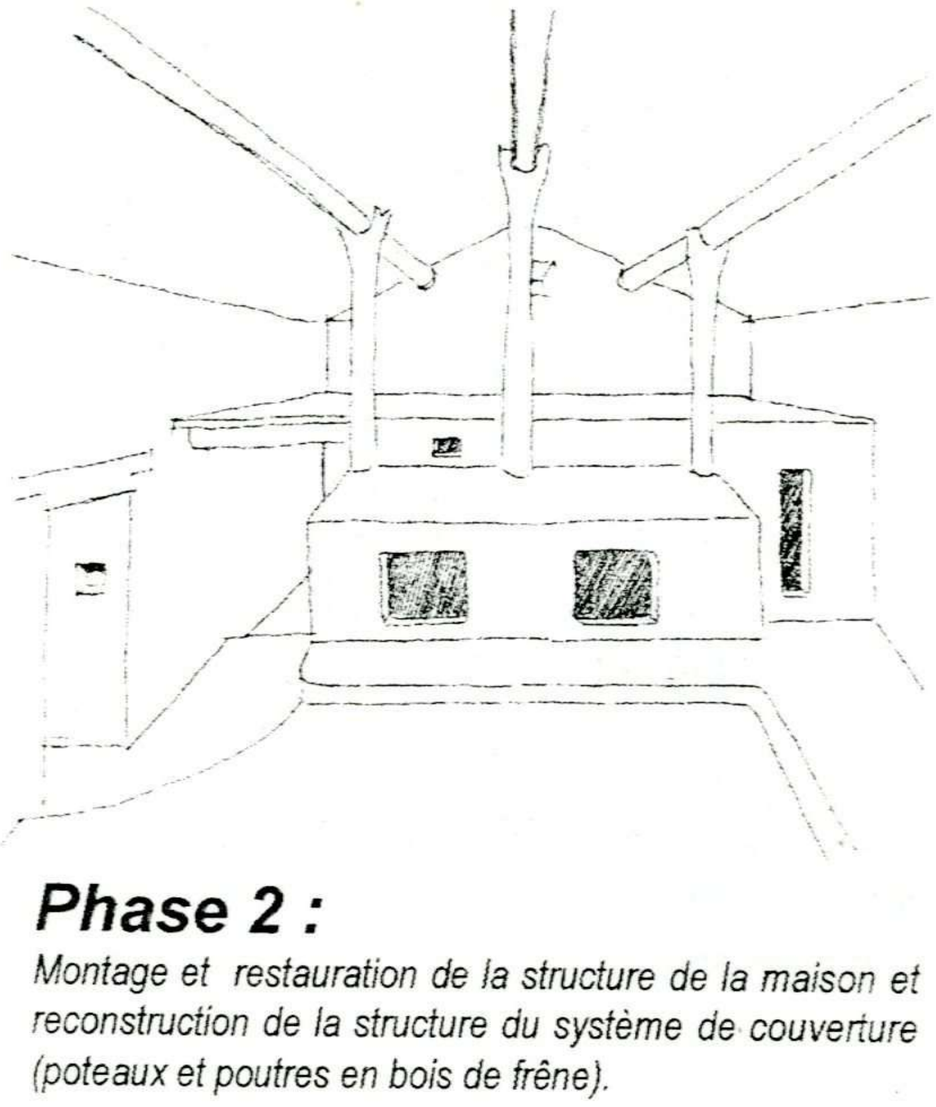

Phase 2 :

Montage et restauration de la structure de la maison et reconstruction de la structure du système de couverture (poteaux et poutres en bois de frêne).

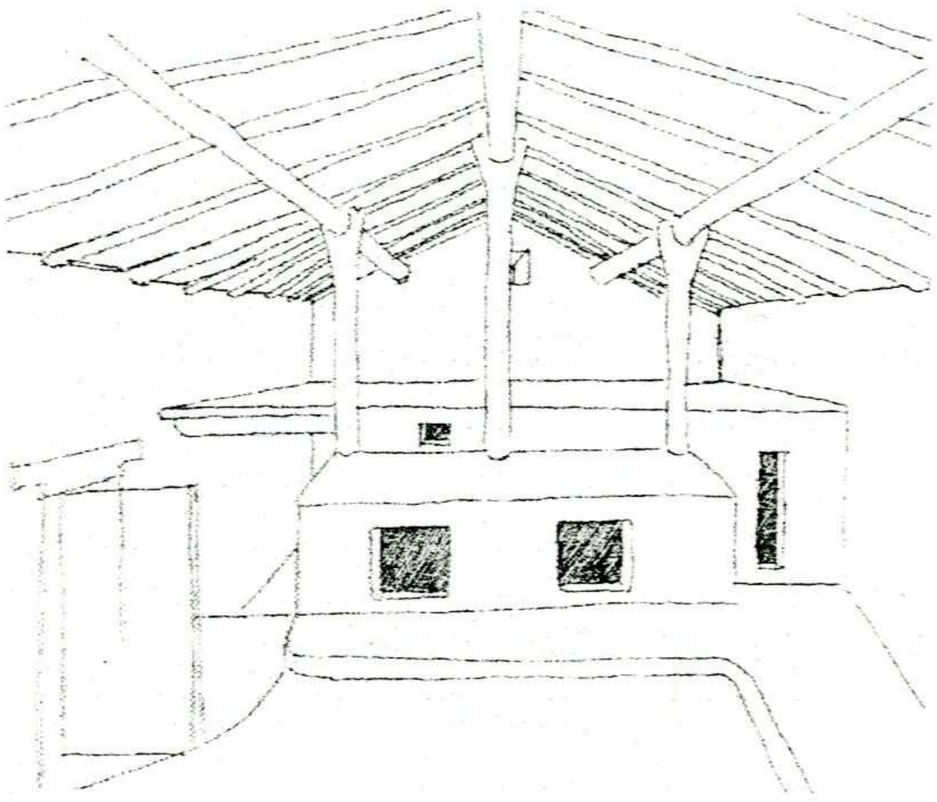

Phase 3 :

Pose des chevrons en tronc d'oliviers.

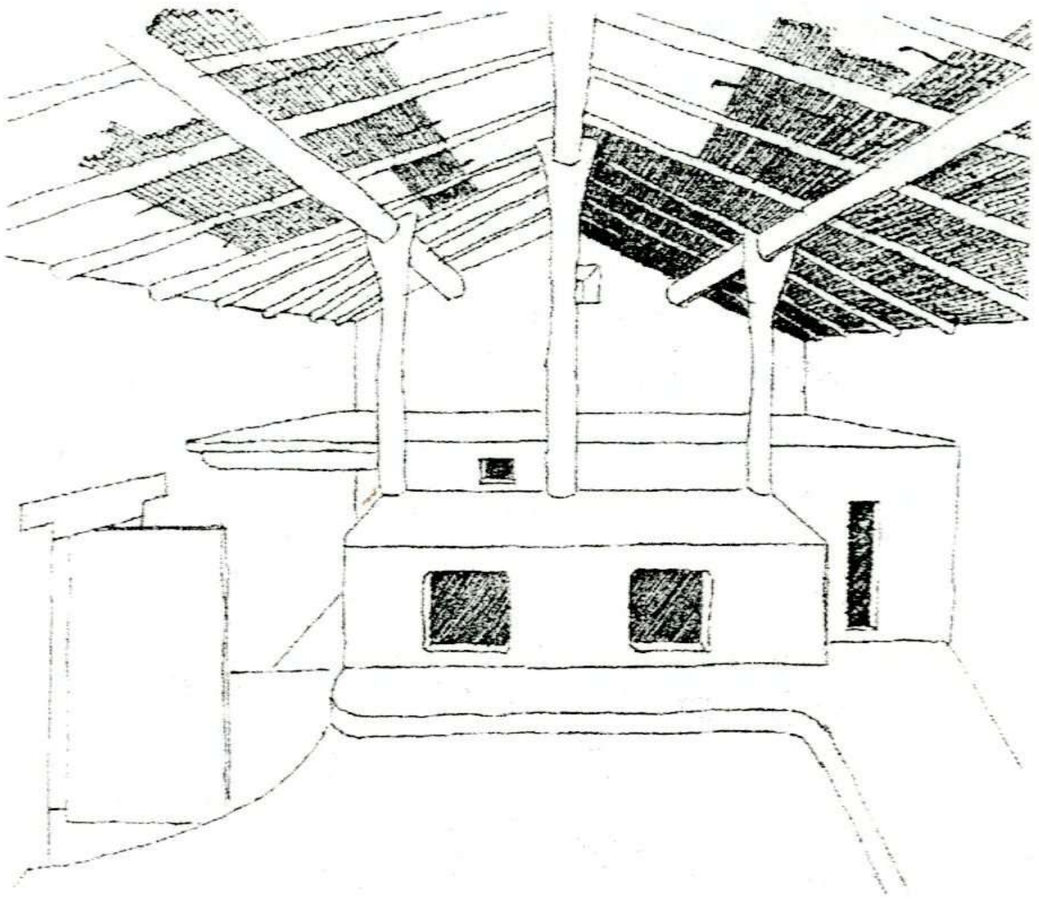

Phase 4 :

Pose du voligeage en cannes du roseau lié avec du fil végétal.

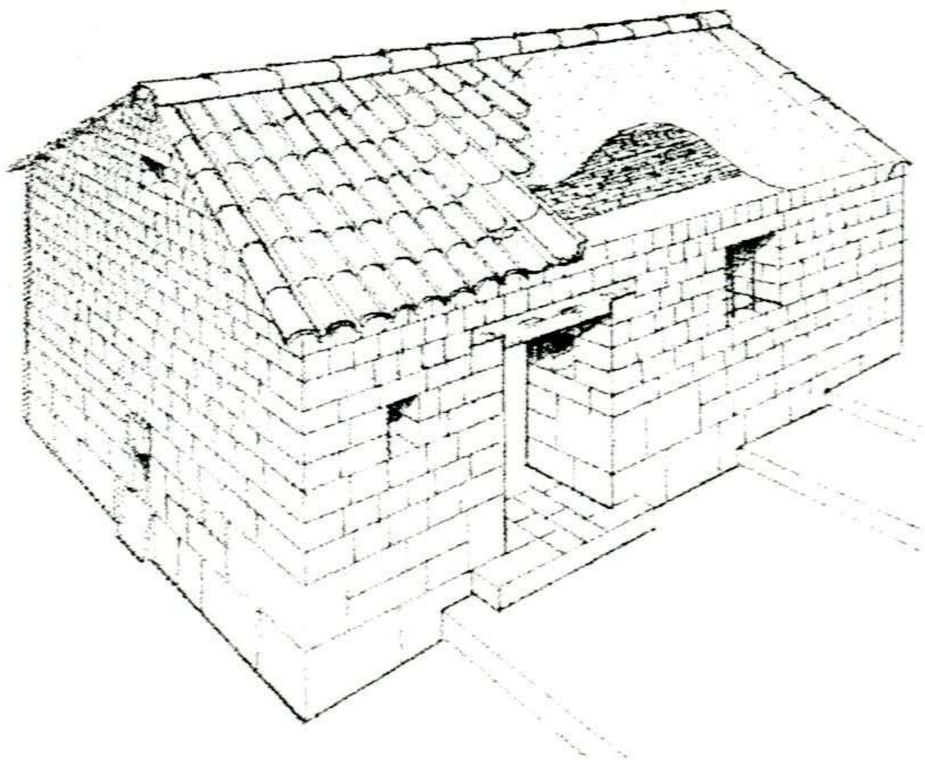

Phase 5 :

Pose de la chape en mortier de terre en paillasse et bouse de vache puis pose de la tuile conformément aux techniques spécifiques du site.

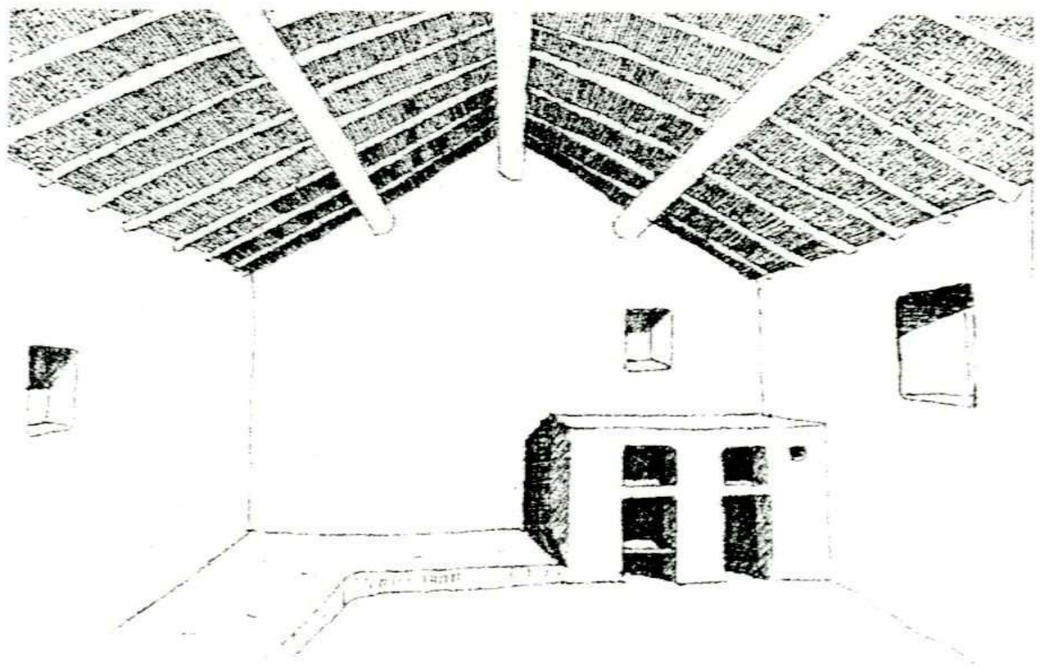

Phase terminale :

Reconstitution fidèle des moulures de l'aménagement intérieur avec le mortier composite traditionnel (la toiture aussi sera recouverte du même mortier)

d'eau par le sol et assécher la base des murs.

Le problème d'humidité du bas des murs se voit à travers les efflorescences et l'enduit qui cloque et tombe.

On doit stopper la pénétration accidentelle d'eau dans le bas des murs et assécher les murs humides.

Pour assécher un mur, nous pouvons piqueter les enduits extérieurs et intérieurs et laisser sécher ainsi pendant un printemps et un été. Réduire au mortier traditionnel ou avec un mortier qui laisse passer l'air. Ce mortier peut être additionné de l'un des produits qui ralentissent la propagation du salpêtre.

Aucun traitement des façades n'aura d'effet si l'on n'établit pas un drainage à 1,50 m en avant des façades ; ce dernier procédé étant des plus simples : on pose le drain, on remplit de caillasse puis on remet en place de la terre végétale. Il faut enduire de ciment lisse la partie enterrée du mur.

D- PEINTURE

La peinture représente la dernière opération de chantier. Elle consiste dans le crépissage et la peinture des parements extérieurs et intérieurs qui sous entend l'application sur la structure portante de l'édifice de la dernière couche de protection constituée de plusieurs matériaux possibles colorants, en tenant compte du fait que les peintures plastiques sont incompatibles avec la nature des murs.

Cette opération a une fonction de protection des revêtements des facteurs de détérioration extérieurs. Le revêtement, pour sa fonction spécifique, se détériore plutôt rapidement et constitue ce qu'on appelle « une surface de sacrifice ». D'où, la nécessité d'un renouvellement périodique de cette dernière couche.

Mais dans notre cas, le mortier de terre traditionnel se chargera à lui seul de fixer l'image et la dimension chromatique de l'œuvre.

SECTION III : LE PROJET DE REUTILISATION DU GROUPEMENT ABANDONNE

INTRODUCTION

Le phénomène de croissance horizontale des villages de Kabylie le long des axes routiers étant la cause principale de la déstructuration des groupements traditionnels par la désaffectation ou l'abandon des bâtisses anciennes.

Le développement des villages ne peut se résoudre uniquement par ce type de croissance. La transformation sur les noyaux anciens est nécessaire.

C'est une constante qui impose que soit élaboré un projet pour les villages. C'est à dire une politique urbaine cohérente qui prenne en compte à la fois les problèmes du développement socio-économique de la communauté villageoise et la composition des éléments constitutifs de l'architecture villageoise.

A Taksebt, le noyau historique est doté de valeurs constructives, sociales, économiques, historiques, architecturales, archéologiques et environnementales.

Les vestiges contenus encore à l'intérieur des remparts de la cité antique (très visible sur la photo aérienne) constituent avec la singularité du site, une entité exceptionnelle et riche qu'il faut sauver de l'effigie méconnaissable dans laquelle elle se trouve. Seuls le vécu et le rapport avec la vie quotidienne peuvent éviter cette fatalité.

Ce qui nous ramène à penser et à réfléchir les possibilités de réutilisation, reconversions, ré appropriation architecturales de ce site.

Le projet a pour tache, entre autre, la revalorisation du noyau historique du village.

C'est une action de mise en valeur et donc une action culturelle qui prenne en considération et coordonne la demande des habitants avec les objectifs de l'intervention sur les maisons traditionnelles abandonnées et qui sont à considérer comme des infrastructures territoriales sur lesquelles doivent se faire les investissements. Car la mise en valeur est une action de développement économique de manière à introduire le bien en question dans le circuit économique.

La finalité de l'intervention doit être de rendre le potentiel en volume bâti apte à satisfaire les besoins de la société contemporaine. Un édifice, quel qu'il soit, est bâti pour remplir une fonction : construction et fonction sont intimement liées d'où la nécessité de la reconversion dans l'objectif de la mise en valeur.

Depuis quelque décennies, le fonctionnalisme qui liait par un trop grand déterminisme la forme architecturale, son usage, d'un côté, et de l'autre l'attitude "monuments historique" qui a longtemps consisté à rendre en priorité aux édifices anciens, leur forme première, avait interdit toute réflexion sur la réutilisation. Or, il suffit de plonger davantage dans l'histoire, d'inscrire le phénomène dans sa longue durée pour retrouver des pratiques éclairantes sinon renouer avec elles. Une seule précaution est nécessaire, renoncer à dire que tout détournement est sacrilège, que toute transformation est vandalisme.

En effet la réutilisation architecturale a ses images historiques : l'amphithéâtre d'Arles, encombré de maisons, surmonté de tours, comme une ville fortifiée ; ou le palais de Dioclétien dans lequel est venue s'incruster la ville vénitienne. Leur célébrité ne doit pas faire illusion. Elle nous fait comprendre la vigueur et l'échelle des grandes réutilisations ainsi que leur importance dans l'histoire architecturale et urbaine.

Dans notre cas de figure, quelle serait le projet de réutilisation du site historique de Taksebt qui lui même est comme nous l'avons noté, passé par plusieurs situation d'occupation urbaines ?

Auparavant, il est important de noter que sous le terme général de réutilisation, des phénomènes historiques sensiblement différents peuvent être décrits. C'est par ces distinctions qu'il faut commencer. Nous les envisageons dans leurs raisons temporelles, fonctionnelles et spatiales et c'est par la mesure du temps ou par sa nature que l'on peut distinguer:

- LA REUTILISATION, au sens propre du terme, d'une architecture utilisée à nouveau après une phase suffisamment longue de désaffectation ;

- LA RECONVERSION volontaire d'une architecture à laquelle on ôte arbitrairement son usage précédant, quand bien même il lui convenait encore ;

- Le passage progressif d'une APPROPRIATION à une autre, sans interruption d'utilisation, ni conversion brutale.

Ensuite, il convient de se poser la question du bien fonctionnel qui existe pas, entre l'ancien et le nouvel usage quel que soit leur décalage chronologique ; il peut y avoir des filiation par exemple symboliques ou culturelles, comme il peut s'agir de la continuité d'usage, c'est à dire la similarité de structure fonctionnelle.

Dans ce chapitre nous traiterons de la partie ancienne du village qui nous permet d'envisager un projet de muséalisation et ce pour diverses raisons. La première est le fait que c'est l'endroit où nous pouvons encore distinguer de manière évidente les restes des édifices antiques au milieu des bâtisses kabyles traditionnelles, la seconde est le fait que celle-ci aient été abandonnées ce qui nous offre des possibilités d'intervention directe sur les structures existantes, la troisième est l'originalité du site qui domine la baie et l'arrière pays du haut du promontoire.

La partie intra-muros du village renferme des valeurs esthétiques et historiques très particulières, il serait opportun d'établir des normes de tutelle pour une utilisation rationnelle et compatible avec la conservation de l'environnement.

Chapitre unique : OPTION POUR UN PARC ARCHEOLOGIQUE

Nous optons pour un parc archéologique, projet qui nous permettrait de rapprocher les lois de la conservation de l'environnement naturel et historique du lieu avec le développement économique de la région.

Le parc archéologique n'est autre qu'un musée à ciel ouvert où se confondent passé et présent, patrimoine architectural et patrimoine naturel ; objectif que l'on ne peut atteindre que par une intervention directe sur la nature, les structures architectoniques, le paysage et les fonctions afin de revitaliser le site et son environnement immédiat.

Les objectifs de ce parc peuvent se résumer en ces cinq points :

- La promotion culturelle et économique du village ;
- La recherche scientifique ;
- La promotion touristique et récréative ;
- La promotion éducatrice et de formation ;
- L'expérimentation globale.

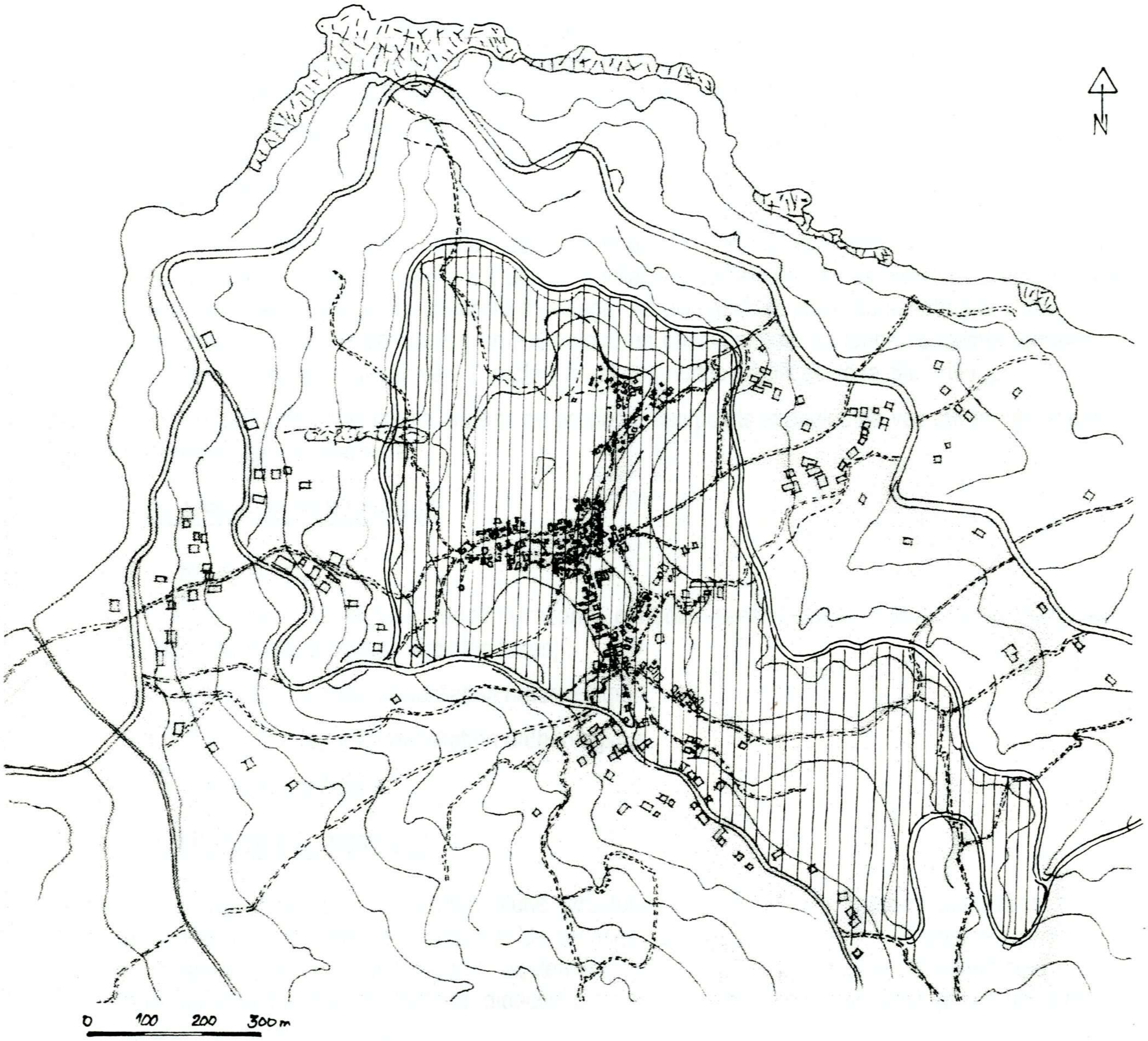

Délimitation du parc archéologique et accessibilité.

Le site de Taksebt, de part sa position défensive du haut du point culminant du Cap Tadles offre des vues imprenables sur la mer et sur l'arrière – pays. Ceci exalte son aspect monumental et rehausse ses qualités intrinsèques. Notre première délimitation vise à contenir dans l'aire archéologique, tous les restes des structures historiques à l'intérieur du périmètre défini par la voie de desserte qui contourne le site archéologique. De cette manière, nous réalisons un deuxième rempart qui va assurer l'unité des structures historiques dispersées dans le territoire villageois.

A. DÉLIMITATION

Le site est bien délimité sur trois côtés par les restes de l'enceinte romaine, seule la partie Sud attenante à la partie centrale du village reste ambiguë vu que le mausolée antique et une grande part des bâtisses traditionnelles sont englouties dans le "chantier de béton" que constitue cette partie du village. *Voir (pl. 80)*

B. ACCÉSSIBILITÉ

La localisation des accès étant étroitement liée à la réhabilitation des anciens parcours. Donc nous avons le parcours romain qui traverse le village et détermine l'accès historique vers le noyau ancien, au niveau de la place centrale du village. Au niveau de la place du sanctuaire, juste devant le mausolée, ce même parcours (romain) rejoint un cheminement qui longe l'enceinte romaine du côté Ouest avant de pénétrer vers l'emplacement des restes d'édifices de la cité antique.

Ce parcours présente l'avantage de proposer des points et angles de vue sur la mer et exalte la lecture de l'environnement

C. LES AIRES DE PERTINENCE

Nous avons:

- La zone de service (administration, contrôle, service pour visiteurs aires marginales équipées pour d'éventuelles activités libres) ;

- La zone à la forte connotation naturalistique.

- La zone à la forte connotation archéologique.

- La zone des loisirs.

D. PROMOTION CULTURELLE

Nous pensons à l'institution d'une structure musicographique insistant sur l'aspect de la conservation : une série de supports et de services qui permettent une compréhension du complexe à conserver ; nous envisageons également l'installation d'un musée d'archéologie et de l'environnement ayant une fonction didactique et de recherche scientifique ainsi qu'une bibliothèque qui accompagnera ce musée

.Pour ce faire, il sera envisagé la réfection de certaines maisons du noyau historique en musée ainsi que la promotion de l'artisanat comme moyen de promotion sociale et de revalorisation du patrimoine culturel local . Cette fonction, qui peut très bien être abritée par les maisons anciennes, aura pour vocation de former des jeunes artisans qui perpétueront l'art de leur prédécesseurs, symbole de notre patrimoine culturel : la forge, la poterie, la bijouterie, le métier à tisser, la sculpture et autres.

E. PROTECTION DES RESSOURCES BÂTIES DU PARC

La priorité est donnée à la protection des structures en danger appartenant au secteur de l'archéologie : le rempart antique, les parcours, les édifices antiques, les bâtisses et édifices kabyles anciens : "Tajmaat", le sanctuaire, le moulin, les fontaines et les cimetières.

F. PROTECTION DU PAYSAGE

La restauration des caractéristiques du paysage est hautement productive dans la présentation du site, dans ce sens, il est important de faire en sorte que les éléments de végétation à projeter dans ce site proviennent de la zone environnante .

G. FONDATION D'UNE ASSOCIATION

Elle peut aussi avoir comme siège une ou plusieurs maisons restaurées .

Celle – ci aura pour objectifs la création d'un centre de recherche sur le patrimoine berbère en général et kabyle en particulier . L'association aura pour but une production de connaissances et de stockage de l'information pour la création à terme, d'un centre de documentation et sa diffusion par l'édition dans toutes les formes : journaux, revues, livres, thèses, prospectus, films documentaires ou de fiction .

Parallèlement, l'association peut initier une politique de partenariat avec les collectivités locales, régionales et nationales ainsi qu'avec le sponsoring .

L'association peut se structurer en domaines de connaissances qui préfigureraient des départements . Ces domaines sans exhaustivité, pourraient être : la linguistique, l'anthropologie, l'ethnographie, la musique, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'architecture, l'histoire, les arts de la sculpture, poterie, bijoux, tissage, la poésie, la littérature écrite et orale, les contes, les mythes etc.

L'association devra enfin, produire des dossiers pour le classement des sites comme patrimoine universel ainsi que l'organisation de séminaires pour faire un état des lieux du domaine de connaissances et du travail de l'association .

H. STRUCTURATION DU PARC ARCHÉOLOGIQUE

Par "structuration" nous voulons indiquer la construction d'une image unitaire forte qui réorganise et réordonne selon les séquences conceptuelles et formelles et des parcours fonctionnels les éléments dispersés sur le territoire qui composent les systèmes et les ensembles.

Le rôle de structure portante (au sens formel et fonctionnel) dans les projets de zones intégrées est confié principalement à la voirie, celle qui existe déjà et qui lie et rattache entre eux les différents épisodes d'intérêt historique, archéologique et naturaliste contenus dans la partie intra-muros du village historique de Taksebt.

Chaque partie dégagée ou projet de zone sera structuré par l'antique parcours du village qui a le rôle d'axe portant une sorte de "Boulevard territorial" sur lequel et le long duquel se concentrent les épisodes les plus importants et où se greffent les pistes et cheminements (parcours secondaires) qui mènent à des épisodes proches. *Voir (pl. 81)* Le rempart antique de la cité sera dédoublé par une bande végétale d'abord ensuite par un axe routier qui fera la boucle de tout le parc avec quelques accès ciblés vers l'intérieur du projet. Cette route permettra une plus grande articulation de site archéologique et historique avec le reste du territoire : l'ancienne nécropole, le port de Sidi Khaled et le Cap Tadles.

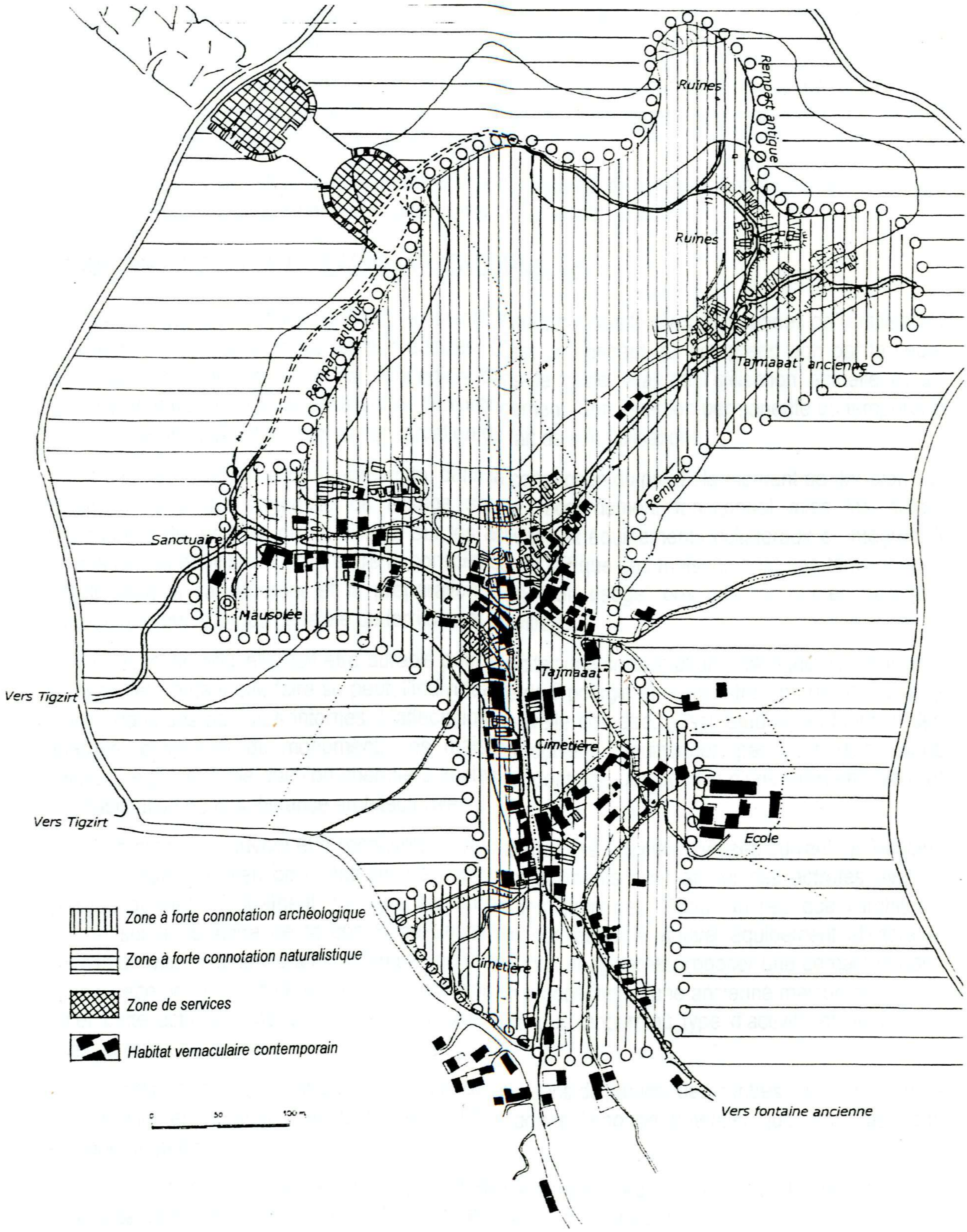

Le parc archéologique: structuration et définition des zones homogènes

Le parcours antique (piéton) sera pensé comme "la galerie" d'un musée territorial le long de laquelle sont ordonnées "les salles" et le matériel à exposer.

Les présences archéologiques et historiques sont récupérées et insérées dans un cadre d'aménagements du paysage unitaires qui contribue de façon déterminante a donner le sens et l'image de la continuité et de l'identité de la structure.

Les parcours sont donc conçus comme les équipements du territoire, comme catalyseurs pour la localisation des activités rattachées au tourisme et au tertiaire culturel.

I. LA RECONVERSION DE LA MAISON TRADITIONNELLE

La reconversion est pour garantir l'existence future par des formes appropriées de réutilisation qui contribuent à assurer la survie des édifices. C'est un concept qui comprend non par la seule conservation de l'édifice, mais sa réinsertion dans le cycle vital de l'utilisation actuelle et sa réintégration dans le contexte urbain et de l'environnement. Son insertion permanente ou temporaire dans la vie économique favorise sa conservation du fait de son utilisation.

Le projet de reconversion représente, dans la conception du projet, le moment de décision sur les modalités et sur l'intensité de l'usage sur le raccordement fonctionnel avec les autres composantes du territoire ou du village, sur les activités et équipements collatéraux et intégrés. Il faut exercer un équilibre difficile entre la conscience du fait que ces maisons sont des témoignages exceptionnels à sauvegarder et la préparation d'un "bon usage" des ces ressources qu'il faut réintroduire dans le circuit de la vie du territoire et du village.

La fonction nouvelle doit être durable pour susciter une conservation prolongée des maisons. On respectera autant que faire se peut, l'individualité de typologie et de construction de l'ouvrage, y compris dans ses parcours internes. L'affectation nouvelle doit être, aussi, étudiée en fonction des capacités techniques du monument. Les maisons doivent conditionner, par leurs dispositions spatiales, le programme que l'on cherche à implanter, dont une perspective d'une mise en valeur et de réhabilitation de la substance architecturale[1].

Les maisons peuvent être reconverties pour abriter des activités diverses suivant les besoins de la commune, au lieu de construire de nouveaux bâtiments pour abriter ces activités avec la condition qu'elles n'entraînent pas une surcharge des structures. Donc, au lieu que l'architecte cherche sur le territoire de la commune un terrain sur lequel le nouvel équipement abritera la nouvelle activité nécessaire à la commune, nous pouvons imaginer et proposer une démarche dans laquelle cette prospection de terrain se transforme en prospection d'une ancienne maison qui pourra abriter cette activité dans la mesure de la faisabilité par rapport au type d'activité et au volume nécessaire à cette activité.

Les maisons peuvent être utilisées pour des maisons de jeunes, des centres culturels ou toute autre activité en relation avec la jeunesse étant donné l'énorme potentiel que constitue cette catégorie de public.

L'aspect économique est aussi important que le culturel parce que le support économique est le passage obligé de toute opération de restauration et de reconversion.

Les ressources économiques privées et des collectivités locales peuvent être attirées vers le

---

[1] *La charte de Venise (1964) va dans le même sens dans sont article 5 : "la conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes".*

patrimoine immobilier historique à côté de l'initiative de conservation promue par l'état.

Ainsi, on peut envisager que les maisons historiques soient restaurées par des sociétés industrielles ou des établissements de crédit pour leur usage personnel. Ces institutions économiques peuvent bénéficier de l'image de marque de promoteurs des valeurs de l'histoire du pays.

Nous avons aussi la possibilité du sponsoring à travers lequel certaines entreprises financent la mise en valeur du patrimoine culturel non directement lié à leur propre usage, mais comme promotion pure et simple de leur image de marque.

Il y a également, la possibilité de proposer une mesure fiscale en faveur de la défense du patrimoine architectural en introduisant une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les travaux de réhabilitation du patrimoine.

On doit intégrer entre les fonds publics et les intérêts des particulier dans l'intérêt de la promotion et de la mise en valeur des maisons.

Ce n'est que lorsque le monument sera réintégré économiquement et socialement par l'attribution d'une fonction nouvelle, sa présence sera rendue indispensable, que sa conservation et son existence futures seront garanties.

D'où la nécessité d'une rénovation et d'adaptation fonctionnelle de ces maisons aux exigences des conditions modernes d'habitabilité.

L'adaptation fonctionnelle et réutilisation de la maison implique l'adéquation des installations techniques et leur création. Par rapport à l'ancienne structure, les nouvelles installations sont habituellement étrangères mais servent, cependant, à mettre à jour et à actualiser l'usage de l'œuvre que l'on veut conserver et exploiter.

Dans le projet des installations techniques, on doit privilégier les solutions simplifiées, les solutions qui réduiront, au minimum, l'irréversibilité de l'intervention sur les structures matérielles, qui adopteront éventuellement, des systèmes préfabriqués et de rapide et légère installation, adaptables aux exigences de la récupération des édifices anciens ; qui envahiront au minimum, les anciennes armatures, en évitant les défoncements, les rainures et autres travaux nuisibles mais, qui sauront exploiter les potentialités existantes.

L'installation électrique sera interne et externe. L'ancienne installation électrique sera enlevée (quand elle existe) et sera remplacer par une nouvelle.

L'installation électrique interne sera faite suivant l'affectation des espaces.

Les travaux de plomberie sanitaire et de chauffage seront exécutés en rapport avec l'affectation des espaces :

- Installation du réseau d'alimentation en eau.

- Installation du réseau d'évacuation des eaux usées.

- Installation des équipements sanitaires.

- Installation de la tuyauterie pour le chauffage central.

- Installation des éléments de chauffage (radiateurs).

Il faudra prendre des précautions très strictes pendant l'exécution de la plomberie pour éviter tout problème d'infiltration dans les murs en maçonnerie. Les points d'alimentation en eau et d'évacuation en eau devront se superposer et autant que possible, les équipements lourds seront installés au rez de chaussée.

Toutes ces installations dépendront étroitement de la nouvelle affectation de la maison considérée, du mode d'occupation et d'utilisation de ses espaces intérieurs et des exigences propres de chaque nouvelle affectation. C'est donc d'une étude de cas par cas qu'il s'agit d'opérer.

CONCLUSION

Sur le plan technique et tel que nous le vérifions dans notre cas d'étude spécifique, la conservation du patrimoine architectural rural montagnard traditionnel s'avère réalisable, mais cela exige la formation d'architectes restaurateurs aptes à prendre en charge les opérations de programmation et de planification des ressources financières et matérielles et de trouver une main d'œuvre spécialisée capable d'intervenir à un moment précis avec les opérations opportunes.

Ceci est encourageant pour introduire ce patrimoine dans le circuit économique. En ce sens que l'une des finalités de l'intervention est de rendre ce potentiel apte à satisfaire les besoins de la société contemporaine.

Nous avons souligné la nécessité de la reconversion fonctionnelle dans l'objectif de la mise en valeur car c'est grâce au vécu et au rapport avec la vie quotidienne que l'on peut arriver à définir une politique globale et cohérente qui prenne en compte tous les problèmes que pose le patrimoine rural.

A ce titre, nous pensons qu'il faut lancer des études poussées pour l'adaptation fonctionnelle et la rénovation des ces maisons, c'est à dire sur le moyen d'intégrer les installations techniques modernes nécessaires à mettre à jour et à actualiser l'usage des œuvres que l'on veut conserver et exploiter en s'en tenant étroitement aux nécessités particulières de la préservation de chaque "objet" qui a besoin de l'intervention, déduite de son étude directe en harmonie avec les "chartes de restauration" et dans le respect de l'authenticité des préexistences du site.

C'est pour tout cela que nous consacrons la troisième partie de ce mémoire à l'aménagement générale du territoire du village car nous pensons que l'avenir de ce village se situe au niveau de l'exploitation de ses vestiges et qui, une fois insérés dans un projet urbain d'ensemble pourraient devenir le domaine catalyseur de l'énergie constructive dispersée dans le paysage.

TROISIEME PARTIE

PLAN DE L'AMENAGEMENT GENERAL DU TERRITOIRE VILLAGEOIS

SECTION I : **INSERTION DU VILLAGE DANS UN PROJET URBAIN D'ENSEMBLE**

Chapitre I EXPOSE PRELIMINAIRE

Chapitre II : LE SYSTEME GEOMETRIQUE / PROPORTIONNEL COMME STRUCTURE MATRICE DU PLAN DE CONFORMATION ET DE MISE EN VALEUR DU VILLAGE DU XIX° siècle DE TIGZIRT

Chapitre III : LE SYSTEME GEOMETRIQUE / PROPORTIONNEL COMME MEMOIRE DU SITE DE TAKSEBT

SECTION II : **AMENAGEMENT DU PERIMETRE VILLAGEOIS**

Chapitre I : ETAT DE FAIT

Chapitre II : LE REMEMBREMENT COMME ALTERNATIVE DE SURVIE

SECTION III : **PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL**

Chapitre unique : PLAN D'ALIGNEMENT ET D'HABITAT

SECTION I : INSERTION DU VILLAGE DANS UN PROJET URBAIN D'ENSEMBLE

INTRODUCTION

Notre objectif vise à mesurer la capacité du système géométrique – proportionnel de fournir des instruments de lecture capables de faire mieux comprendre l'architecture et la ville et de contrôler par la même la cohérence interne de nos actions conceptuelles. De mieux comprendre les principes de composition du passé, ce que les maîtres de la renaissance ou les urbanistes du XIXème siècle, par des voies complètement différentes, connaissaient déjà et savaient appliquer avec une grande conviction. Aussi, ce que les traditions séculaires ont sédimenté le long d'une évolution inévitable (qui nous rappelle des processus analogiques du monde naturel) en typologies très largement diffusées dans les pays de civilisation méditerranéenne.

Le village de Taksebt constitue justement, une formidable opportunité de recherche sur les proportions, vue la possibilité d'intervention imminente sur les bâtisses kabyles stratifiées et qui nous sont parvenues jusqu'à notre époque.

De plus, nous ne devons pas négliger le fait que ce site ait été humanisé depuis plusieurs millénaires. Les restes d'édifices antiques nous serviront de base pour une étude comparative des proportions et des dimensions des structures antiques et kabyles.

Dans le premier chapitre de la première section, nous étudierons justement le cas du plan de mise en valeur du village de colonisation de Tigzirt, dressé sur l'emplacement de l'antique Iomnium et très proche de notre site d'étude.

Dans le second chapitre, il sera question d'analyser les restes d'édifices antiques établis à Taksebt.

La deuxième section traitera de l'aménagement général du village de Taksebt. Le premier chapitre portera sur le projet du remembrement du village et le deuxième sur le plan de conformation du village et de son extension ainsi que sur le projet d'alignement d'habitat.

Auparavant, nous jugeons utile de situer le discours sur le système géométrique proportionnel en rapport avec l'architecture et la ville dans le but de mieux cerner et orienter notre travail.

CHAPITRE I -EXPOSE PRELIMINAIRE

A. GEOMETRIE ET ARCHITECTURE URBAINE

Parmi les composantes expressives de l'architecture (tectoniques, stylistique, plastique, chromatique, etc.), la structuration géométrique représente une composante particulière dans la capacité d'interprétation et jugement d'un projet d'architecture et d'urbanisme.

En effet, dans les schémas absolus des cités d' Hyppodamos, dans les orthogonalités puissantes de l'urbanisme et de l'architecture romaine, tout au long de la parenthèse médiévale jusqu'à la renaissance, aux systèmes axiaux de l'époque baroque et du XIXe siècle, pour arriver à l'usage varié des géométries dans le mouvement moderne (dont les cas extrêmes sont entre autres, la théorie du modulor, les quadrillages sous-jacents aux projets de Wright, la stéréométrie agressive de l'architecture de Kahn, la géométrie totale de Fuller) existent des relations complexes, liées à l'évolution des coutumes, des courants esthétiques et de la pensée philosophique ; relevant de l'interrelation qui existe entre les disciplines géométriques, l'architecture et l'urbanisme.

L'incidence de la structuration du propos, vis à vis des contenus profonds est variable, et entre les deux niveaux peuvent exister différents niveaux d'intégration : il suffit d'évoquer l'influence

de la tradition pythagoricienne dans l'architecture grecque et romaine ou au poids du néoplatonisme dans les arts de la renaissance, ou encore au culte des géométries dans le monde arabe, les antiques civilisations asiatiques, etc.

Dans la ville et l'architecture de la renaissance, la compénétration entre système de significations profondes et structure formelle de l'implantation architecturale et urbaine a atteint des moments de grande cohérence et d'achèvement total.

A la période baroque, le caractère d'instrument de la géométrie (souvent codifié dans la diffusion des traités) a atteint également une forte compénétration et une exaltation réciproque entre les deux niveaux.

Au XIXème siècle également, les grands systèmes de tracés orthogonaux et de symétrie sont utilisés universellement dans l'implantation urbaine, dans la composition des espaces publics, des plans et des façades des édifices, encore que de manière moins intentionnelle et idéologique que pendant la renaissance.

C'est ainsi que les principaux éléments significatifs de la ville (les principaux systèmes de faits et valeurs urbaines au niveau culturel et symbolique, représentatif et fonctionnel) coïncident avec les lignes et les intersections du tracé généralement en damier. Les lignes de conformation de l'implantation urbaine se prolongent par les tracés de symétrie des escaliers, des portiques, des grands édifices et fontaines. Sur cette trame s'organisent à leur tour les sous-systèmes géométriques qui règlent formellement les composantes du bâti et qui en soulignent les contenus fonctionnels et symboliques.

Au niveau des structures de surface, donc la continuité entre le système géométrique d'implantation urbaine et ses systèmes partiels sous-tendus aux corps de bâtiment et aux éléments de décoration, assure l'intégration et le caractère unitaire entre architecture de la partie urbaine et architecture de l'édifice avec une continuité et une conséquentialité formelle entre les deux composantes renvoyant à une clarté et une lisibilité des intentions du contenu et de la forme du projet.

Jusque là, la structure géométrique en tant qu'instrument opératoire, traverse différents niveaux de significations en rapport aux modalités de son utilisation : pour des valeurs idéologiques, symboliques ou figuratives qu'on lui fait prendre dans la composition.[1]

Dans la pratique courante de formation de la ville moderne, née après le démantèlement des mythes et des procédés de l'urbanisme baroque du XIXème siècle, ni le moment du plan, ni celui de l'étude à l'échelle architectural ne parviennent à produire les rapports de correspondance entre les lieux symboliques des contenus profonds de l'urbain et les nœuds principaux de la construction de l'expression formelle.

Malgré toutes les déclarations de « rationalité » et de dépendance cohérente de facteurs objectifs de convenance, d'optimisation fonctionnelle et technologique d'industrialisation et de production, vues les affinités de langage que l'architecture conserve avec les mouvements contemporains : cubisme, néoplasticisme, expressionnisme et autres qui témoignent de la recherche de motivations capables d'assurer une rigueur scientifique aux choix de composition, choix qui d'ailleurs, sont restés des options formelles largement subjectives : liées de toute évidence à la période culturelle, au courant ou aux convictions personnelles de l'auteur : équilibre entre masses, opposition de volumes « purs », « quatrième dimension », « dynamisme » des espaces et volumes ou des contraintes auto – imposées, dérivées du caractère univoque du rapport forme - fonction ou

[1] *1 SPIGAI (V), La configuration urbaine, p.p. 30 à31 ; in COLAROSSI (P) & SPIGAI (V), La stratification de la ville et du territoire – Techniques d'analyse et projet de valorisation, CASP. S. r. l Ed. Rome, 1993.*

encore de la nécessité affirmée d'options typologiques données par rapport à des facteurs relevant de la technique d'organisation ou de l'économie de la construction. De plus, à la plus totale uniformité typologique imposée par l'adoption universelle du type en ligne, l'architecture du XXème siècle réagit par un traitement libre des façades qui frise l'anarchie : bow-windows, balcons, loggias, encorbellements et renforcements qui sont tout à fait détachés du type et font désormais seulement partie d'un jeu de composition qui se mesure dans le meilleur des cas uniquement au décor urbain.

Il est difficile aujourd'hui, de ne pas reconnaître que les critères de composition sophistiqués du mouvement moderne, n'ont pas permis une formalisation de la ville qui, par rapport à l'usager commun, exprimerait sans ambiguïté ses contenus et surtout, manifesterait clairement les espaces protagonistes de la vie urbaine à travers l'architecture des édifices qui les déterminent et qui contribuent à leur fonction et à leur signification particulière dans le contexte.[2]

B. DIMENSIONS ET ARCHITECTURE

"Il faut retrouver l'homme,

il faut retrouver la ligne droite épousant l'axe des lois fondamentales :

biologie, nature, cosmos.

Ligne droite infléchissable comme l'horizon de la mer".[3]

On arrive à la description d'une situation actuelle : celle de la perte des architectes des pouvoirs sur les dimensions qui les concernent, liées à la conception architecturale et nous verrons que cet abandon a été préparé par les doctrines du mouvement moderne.

En effet, traditionnellement, l'architecte élabore les dimensions précises à partir d'une pratique des dimensions approchées[4]. Sa connaissance des lois de l'harmonie, des proportions, des règles esthétiques font qu'il est pour la plupart des gens, l'autorité qui peut décider de ces dimensions. Il conserve ce statut d'artiste et de coordinateur même lorsque les décisions sur la nature des ouvrages lui échappent. La culture architecturale abonde de telles références sur l'harmonie et les nombres (le modulor, les chiffres irrationnels, le nombre d'or gardent un attrait assez magique.)

De nos jours, l'architecte est conduit à consacrer de moins en moins de temps à la conception proprement dite (composition des bâtiments, proportions, recherches sur la qualité des espaces conçus). Pour dégager le temps nécessaire, la conception architecturale ne peut se maintenir que par la répétition. Il intervient de deux façons : dans la conception du modèle en collaboration avec l'entreprise et son bureau d'étude, ensuite dans la mise en place d'une opération réelle, à partir des types de bâtiments étudiés pour le modèle.

A priori, concevoir un bâtiment indépendamment du site, des conditions locales d'environnement et aussi sans rapport avec ses bâtiments futurs, apparaît comme la négation même de l'acte architectural. L'utilité même de l'architecte peut être mise en doute lorsqu'une partie si importante de sa démarche est négligée.

---

[2] *A ce niveau, la géométrie et en particulier la géométrie euclidienne, vu son poids et sa diffusion dans notre tradition culturelle continuera à représenter, certainement pour longtemps, la structure formelle par excellence.*

[3] *Cette phrase est extraite d'un petit texte intitulé "Mise au point" qu'a rédigé Le Corbusier mois avant qu'il n'ait pris sa dernière décision, celle de s'engager dans l'étroit sentier qui descend vers la mer, entre les rochers du Cap Martin pour prendre son bain malgré l'interdiction formelle de son médecin. C'était le 27 Août 1965. Cité in : VON MOOS (S), "Le Corbusier, l'architecte et son mythe.", Ed. Horizons de France, pp. 302 & 303 .*

[4] *Ouvrage collectif, Deux essais sur la construction, Ed. P. Mardaga 1981, pp. 5 à 7. L'auteur y démontre que l'approche des dimensions par les architectes est révélatrice de leur évolution dans le cadre du système industriel.*

Cette situation fait qu'il est appelé à résumer dans le type, et à la limite, dans l'élément répétitif, qui va constituer toutes les caractéristiques des bâtiments et de l'espace urbain. L'architecture du quartier est réduite au dessin de la poutre et du poteau, c'est à dire aux préoccupations de l'entreprise. L'utilisation des possibilités offertes par la combinatoire, dont les modèles font une exploitation intensive, nous montre bien les limites de l'intervention de l'architecte.

D'autre part, toute l'attention de l'architecte est alors reportée sur l'élaboration de la clef d'une précision absolue, et qui est le bâtiment dont la forme est étudiée pour permettre l'opération de déplacement et d'assemblage : translation, symétrie, retournement, etc. ; règles géométriques et dimensionnelles qui viennent s'ajouter à ses propres contraintes de fonctionnement.

Evoquant le danger que pèse la préfabrication sur notre compétence d'édifier, Françoise CHOAY[5] dit que les techniques de construction sont actuellement : « fondées sur des connaissances théoriques relevant du calcul, elles font appel à toutes les prothèses qui court-circuitent le travail de la main et de la mémoire, ainsi le corps à corps avec la matière (...) l'architecture, elle même suit la démarche des ingénieurs, sous couvert de conception assistée, elle s'éléctronise et participe à l'instauration d'un présent oublieux ; encore affirmé par l'usage de matériaux nouveaux qui n'ont ni le droit ni la grâce de vieillir ».

Nous constatons donc que l'architecte s'abstrait des contraintes du réel, ses dimensions s'établissent par un système autonome.

Guadet[6] affirme « qu'il faut que l'architecte soit maître de ses proportions, sans cette liberté, il n y a pas d'architecture »[7].

En opposition avec cette démarche, LE CORBUSIER à travers le modulor[8] qui est la plus importante réflexion sur les dimensions, que nous ait laissé le mouvement moderne, vise à constituer le dimensionnement en opération autonome ; il s'agit de développer un système qui permette de donner des dimensions aux éléments du projet et au bâtiment lui même, sans qu'il faille faire référence aux matériaux, à leur mise en œuvre ou à l'image prévue de l'architecture. Un peu comme l'espéranto dépasse l'incompréhension des langues, le modulor revendique l'universalité des nombres.

Comme l'architecture internationale qui cherche, au-delà de la diversité des cultures à « constituer une image unique (...) pour libérer les valeurs spirituelles de leur limite individuelle et affirmer leur portée objective. » ; de la même façon, le modulor « aura pour premier effet d'unir, de relier, d'harmoniser le travail de l'homme ». Il offre l'aisance pouvant résulter de l'emploi de mesures sures. Elles sont à la fois reliées à l'homme et appartiennent aux nombres ; et portent les vertus de ceux-ci, comme les tracés régulateurs. Le modulor n'est pas créateur, il est équilibreur. Problème de pure plasticité. Le modulor sert de référence unique pour le dimensionnement.

Bien que Le Corbusier tente de reporter sur les mesures, la matérialité de sa conception architecturale, sa démarche montre bien cette constitution d'un domaine autonome, propre à l'architecture et isolé des problèmes de l'économie de la production. C'est un « repli stratégique » imposé par ces événements qu'il a si bien décrits : la série, le standard, le nouveau pouvoir de l'ingénieur. Il est vrai qu'apparaissent des nouveaux matériaux dont les dimensions sont incertaines

---

[5] *Op. Cit. P.191.*

[6] *Théoricien classique de l'enseignement de l'école des beaux arts.*

[7] *Cité par A. DUPIRE & B. HAMBURGEN, Deux essais sur la construction. Op. Cit. p. 5.*

[8] *4 Le concept de modulor associe le mot « module » et la notion de « section d'or » . Il est né du besoin de l'architecte de découvrir la géométrie dans la nature et la nature dans la géométrie. Ce système a replacé l'homme au cœur de l'architecture non par l'esprit d'une architecture «anthropomorphe », comme celle des théories classiques depuis Vitruve, mais dans l'esprit d'un ordre « anthropométrique » des choses.*

ou qui se présentent comme négation des dimensions : le béton, les plastiques, etc.

Le modulor est une réponse à cette nouvelle situation. L'architecte choisit sa nouvelle fonction : leur apporter « un supplément d'âme ». Il abandonne une autre, qui est simplement de décider de leur emploi, de leur usage et de leur forme par la maîtrise des dimensions approchées.

S'attacher aux dimensions précises, mettant en cause la maîtrise de la composition, tel est le rôle de l'architecte issu du mouvement moderne. On ne peut imaginer meilleure illustration de cette dématérialisation dont nous parlions auparavant.

Chapitre II : LE SYSTEME GEOMETRIQUE–PROPORTIONNEL COMME STRUCTURE MATRICE DU PLAN DE MISE EN VALEUR DU VILLAGE DE COLONISATION FRANCAISE DE TIGZIRT

De part sa proximité par rapport à notre site d'étude et de part la richesse de ses vestiges archéologiques, nous nous proposons de faire la lecture de la stratégie d'implantation du village de fondation coloniale par rapport aux traces et tracés des établissements antécédents (romain et byzantin).

Nous tenterons d'établir le recensement des ouvrages architecturaux les plus significatifs et de considérer avec attention la justesse de leur insertion dans la logique urbaine. De même, il s'agira de considérer les faits urbains plus généraux, tels que la dimension et la forme de la façade donnant sur la rue, la profondeur du bâtiment, la régularité et la modulation des structures portantes, la position et la forme des escaliers. l'existence ou l'absence de cours intérieures et de courettes, le schéma général de la distribution des espaces et la forme des pièces à l'origine, les principales transformations subies, etc.

A. LECTURE STRUCTURELLE DU VILLAGE

Etabli entre le rempart romain et le rempart byzantin et latéralement entre les limites naturelles que constituent les deux talwegs qui déterminent l'emprise et le périmètre de l'implantation. *Voir (pl. 84)* Le premier village coloniale de Tigzirt est caractérisé par un plan qui a instauré des rapports du dialogue entre la partie et le tout et par la structure qui définit la position et l'ordre de l'élément avec le tout, ordre d'un respect rigoureux d'une articulation d'échelles. Ainsi chaque partie possède un niveau d'autonomie et lorsqu'elle s'additionne avec d'autre, ce sera pour produire une autre entité finie avec un autre niveau d'autonomie et cela aussi bien au niveau formel que fonctionnel et au niveau horizontal que vertical.

En effet, la parcelle est une entité finie au niveau de ses limites physiques et au niveau juridique. Elle a son niveau d'autonomie et sera organisée comme telle. C'est l'unité urbaine élémentaire qui, de part sa position dans la trame urbaine et dans l'îlot, de sa forme et de sa surface, dépendra l'organisation de cette autonomie, le programme des activités ainsi que toutes les formes d'articulation spatiale à tous les niveaux. C'est enfin elle qui donnera la configuration et l'expression architecturale. *Voir (pl. 82)*

La parcelle s'associant avec d'autres produira l'îlot qui est une autre figure finie dans la trame urbaine et nous avons déjà un dedans et un dehors très différenciés. De l'association des îlots naîtra le tissu qui combine un ensemble de règles de jeux dont les conséquences sur le village en termes de formation et de transformation seront considérables.

Le tissu donnera la trame urbaine en tant que trame hiérarchisée qui fera apparaître le niveau « ville » et le niveau « quartier » avec toutes les subtilités formelles et fonctionnelles qui permettront le passage naturel à l'un et à l'autre et qui permettront une appropriation et un passage précis de l'espace (il y aura des lois à respecter : le haut du R.D.C. sera différent selon qu'on serait dans le coté « ville » ou celui du quartier ; le gabarit sera dicté par la loi du profil.)

Nous voyons que le résultat est une structure hiérarchisée intégrant village et territoire et définissant les contours de l'espace public.

C'est en effet le parcours territorial (R N24) qui, en traversant le village produit l'axe matrice d'implantation et de conformation de la structure projetée au sol. Cet axe porte les équipements et les lieux symboliques du village. Ainsi il est ponctué à l'entrée Ouest de Tigzirt par l'école qui, par sa localisation à l'entrée du village prend en charge les écoliers du village et ceux venant de l'arrière

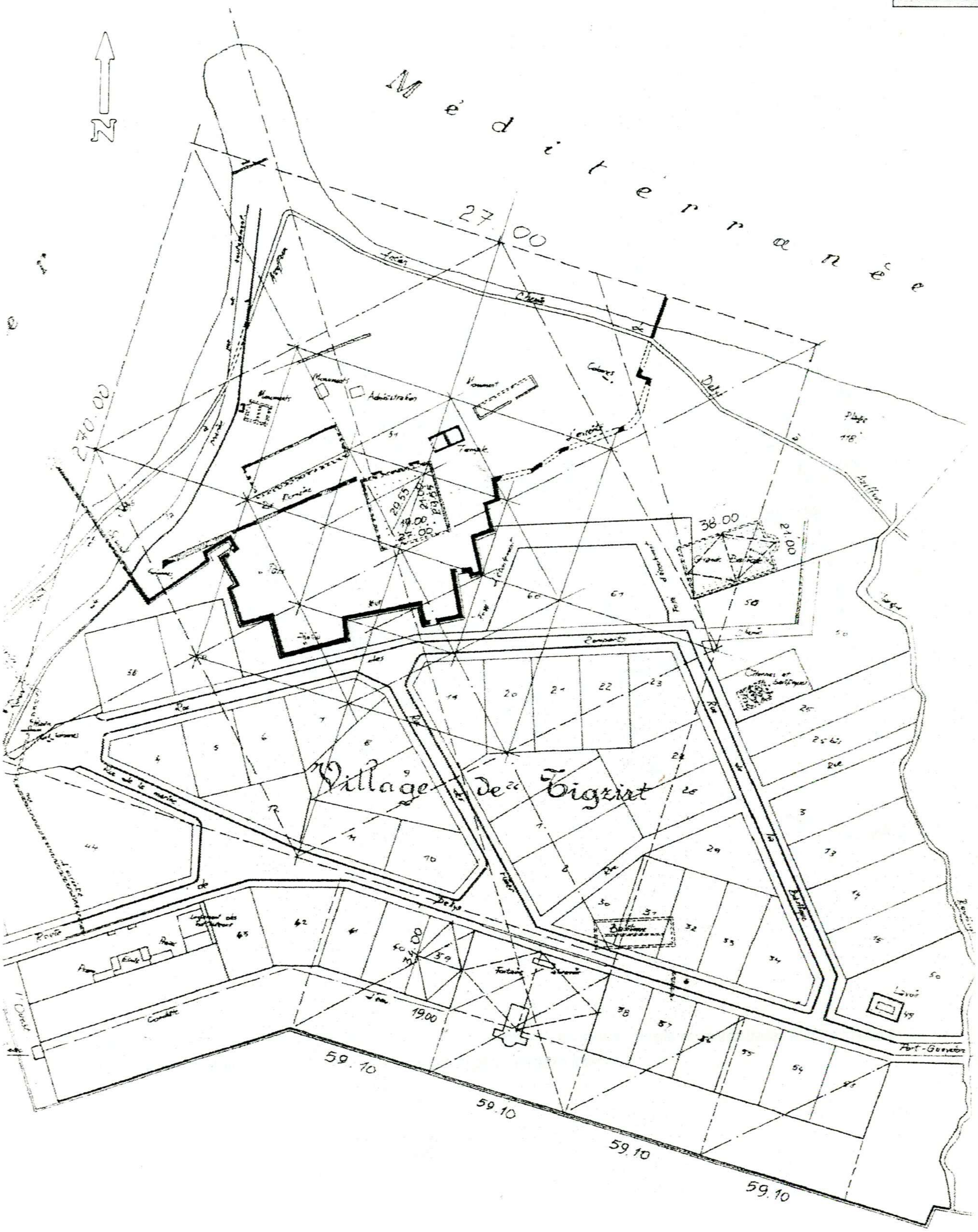

1- Le plan de mise en valeur de Tigzirt est d'abord une structure géométrique parfaitement "scannée" des structures antécédentes.

- SOURCE : Plans Senatus Consulte, 1888 et 1889.

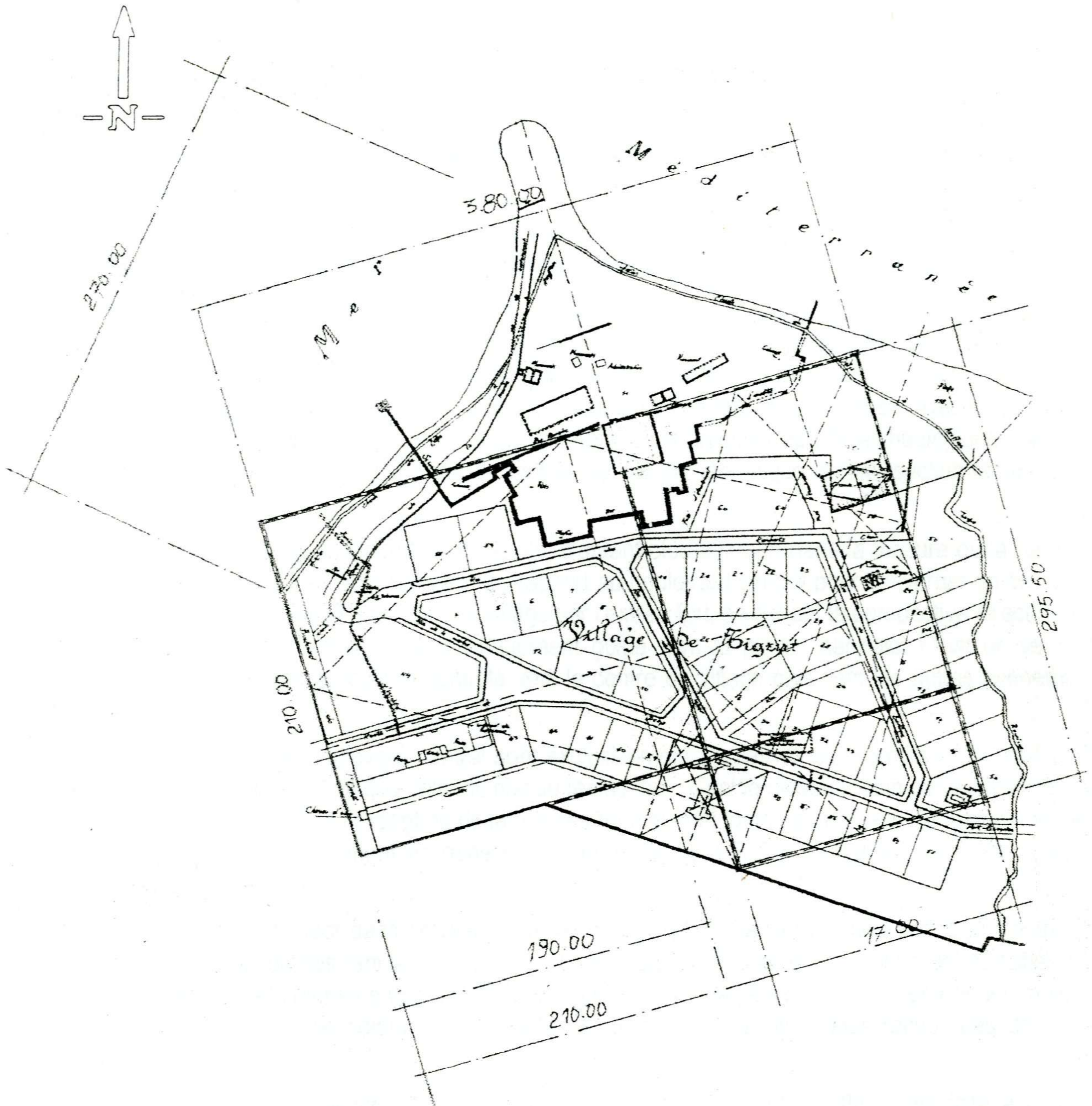

2- *Le plan du village est ensuite une articulation totale avec les données topologiques du site et de ses traces et tracés historiques. Le tout avec un savoir-faire codifié dans la diffusion des traités par le génie militaire français.*

- SOURCE : Plans Senatus Consulte, 1888 et 1889.

pays. De même, la limite Est du village sera matérialisée par le lavoir.

C'est sur cet axe que seront localisés les édifices symboliques du village et mis en valeur par des places publiques.

Le centre civique (la mairie) sera localisée sur la place triangulaire à l'intersection de la route nationale et de la rue de la marine rejoignant la rampe de la marine au niveau du jardin public qui fait l'articulation du village avec la mer.

Le centre cultuel (le clocher) sera quant à lui localisé au centre géométrique du boulevard. Il est l'élément singulier du village (de part sa localisation, son gabarit et sa configuration architecturale) donnant sur la place publique harmonieusement dimensionnée avec des contours précis et ouverte sur la montagne au sud. Cette place est articulée au site archéologique par la rue des ruines qui débouche sur la place de l'entrée au site archéologique, à l'intersection de la rue des ruines.

La centralité de la place du clocher est d'autant plus affirmée dans la mesure où la rue de la basilique a été volontairement déviée par rapport au boulevard central pour converger en ce lieu (la place du clocher). Le flux pénétrant au village par l'entrée Est, en évitant la perspective directe sur la basilique et le site romain se voit directement guidé vers la place centrale. C'est un véritable scénario de passage graduel et contrôlé vers le centre du village puis vers les autres événements majeurs du site.

Les parois du boulevard central sont exclusivement bordés de commerces et la hauteur du R.D.C. est plus importante que celle du niveau résidentiel ; c'est le niveau urbain par excellence. Les autres rues du village (à l'exception de la rue des ruines) sont toutes d'un niveau fondamentalement résidentiel ; ces rues donnent en général sur des maisons à R.D.C. entourées de jardin ; c'est le niveau de « quartier ».

Notons le respect dans ce plan, dressé à la fin du siècle dernier des traces et tracés des structures antécédentes tant au niveau fonctionnel que sur le plan de la reprise de la matière : la colonne élevée à la mémoire des romains sur la place de la mairie ainsi que l'ornement des maisons et des clôtures par des colonnes, des pierres et parfois même des stèles récupérées de la cité antique. *Voir (pl. 86)*

L'extension du village telle que révélée par le plan dressé en 1888 s'est faite à l'Est du premier établissement et délimitée au nord par le parcours antique le long du littoral et s'arrêtant au sud juste derrière la route nationale qui définit à l'intersection du chemin qui nous conduit vers le village kabyle de Tifra, un nouveau jardin public et en face une polyclinique .

Tout à fait à l'est de la route nationale sera localisé un poste de contrôle militaire sur lequel s'est implanté l'actuel siège de la sûreté urbaine.

B. LOGIQUE GEOMETRIQUE- DIMENSIONNELLE DE LA BASILIQUE CHRETIENNE

La basilique chrétienne de Tigzirt n'échappe pas elle aussi à la logique géométrique dimensionnelle que nous avons identifiée dans les édifices antiques de Taksebt. *Voir (pl. 85)*

En effet selon Gavault[1] , le plan de l'édifice forme un vaste rectangle de 38m de long sur 21m de large . Nous avons trouvé que le rectangle du plan mesure précisément 38m par 20,89m . Nous relevons à priori une autre composition des deux dimensions de base, à savoir le multiple de 3,80m (ici dix fois) ainsi que la reprise de la mesure du pied romain au niveau de la largeur du plan de l'édifice, en effet 20,89 = 29.55 : $\sqrt{2}$.

---

[1] *Voir les relevés effectués par GAVAULT dans son ouvrage : Etude sur les ruines romaines de Tigzirt, op cit.*

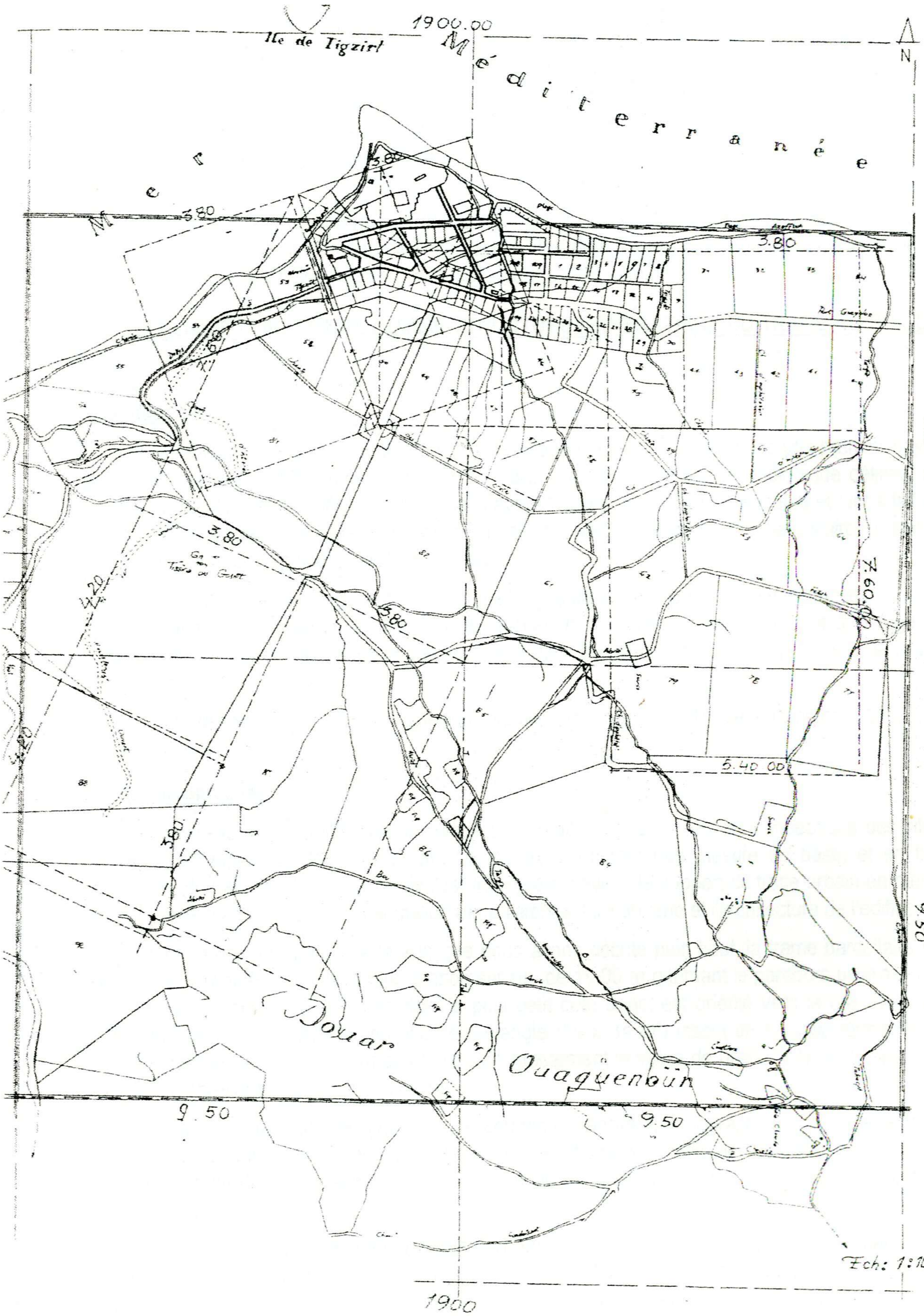

3- *Découpage territorial du village de Tigzirt comme conséquence déduite du tracé urbain.*

- SOURCE : Plans Senatus Consulte, 1888 et 1889.

Voyons à présent de plus près la composition géométrique – dimensionnelle de l'édifice : le plan de l'édifice se divise en deux par le mur transversal central de la basilique en inscrivant un carré de 20,89m de coté en contrebas de l'abside. Constatons que la moitié de la diagonale de ce même carré d'une longueur de 14,77m (50 p. romains) nous localise la position de la nef latérale, à chaque fois que l'on considère l'un des angles du carré comme centre de la corde qui passe par le centre du carré.

Entre les deux murs latéraux de la nef centrale et la ligne de démarcation de l'abside, nous identifions un rectangle issu donc de l'intersection des deux carrés et déduit par la diagonale du carré de base. Ce rectangle mesure 8,52m de largeur sur 14,77m de longueur.

C. LA BASILIQUE CHRETIENNE COMME STRUCTURE GENERATRICE DU TRACE AU SOL DU VILLAGE:

a) La place centrale:

Tout d'abord, sur le plan du tracé au sol, le village colonial de Tigzirt dans son premier noyau présente trois parties différentes: tout à fait au nord, nous avons le site archéologique délimité au sud par le mur d'enceinte antique, ensuite nous avons la partie centrale très articulée et tout à fait au sud de l'actuelle route nationale, nous avons la dernière partie composée d'un parcellaire en bande de part et d'autre de la place centrale du village.

C'est dans cette dernière partie qu'il est très facile de lire les qualités dimensionnelles du tracé au sol. D'abord au niveau de la place où le clocher, la fontaine et l'abreuvoir sont aménagés à l'intérieur de ce centre symbolique et culturel le tout dans la figure géométrique la plus stable c'est à dire le carré.

Ce carré mesure 59,00 m. ce qui équivaut exactement vingt (20) pieds romains (20x0,295). *Voir (pl. 82)*

b) La trame parcellaire:

La parcelle étant l'unité morphologique et juridique de base dans les conceptions des villes nouvelles coloniales du XIX eme siècle. C'est surtout en tant que mesure de base, et en tant qu'élément de mesure et de division de l'espace qu'elle devient le support du tracé urbain en même temps qu'elle soit le niveau de l'articulation entre l'architecture urbaine et l'architecture de l'édifice.

Dans la dernière partie de la ville que nous avons décrite plus haut, la trame parcellaire est extrêmement régulée. Définissant un pignon sur rue de 19,00 m rythmant le parcours urbain. Ici, la parcelle est de forme rectangulaire dont le plus petit coté donc, est orienté vers la rue avec une profondeur de 34,00 m constatons que ce rectangle (19 x 34 m²) inscrit un losange formé de 02 triangles équilatéraux de 19,00 m de coté. C'est exactement la figure de base sur laquelle se trame la basilique chrétienne de Tigzirt. *Voir (pl. 85 fig. 1)*

Les écarts dus au site (variante synchronique, accident topographique, changement de direction du parcours matrice) engendrent des disproportions de la taille des parcelles au niveau de la partie centrale du village sans que cela ne remette en cause l'opérationnalité de la structuration géométrique.

La même opération géométrique déterminant la profondeur de la parcelle en prenant cette dernière comme dimension fixe du nouveau losange nous détermine le coté du carré de la place du clocher. *Voir (pl. 82)* C'est ainsi qu'est créé le rapport d'interdépendance et de consequentialité des structures internes des deux éléments de la structure urbaine que sont la place et la parcelle.

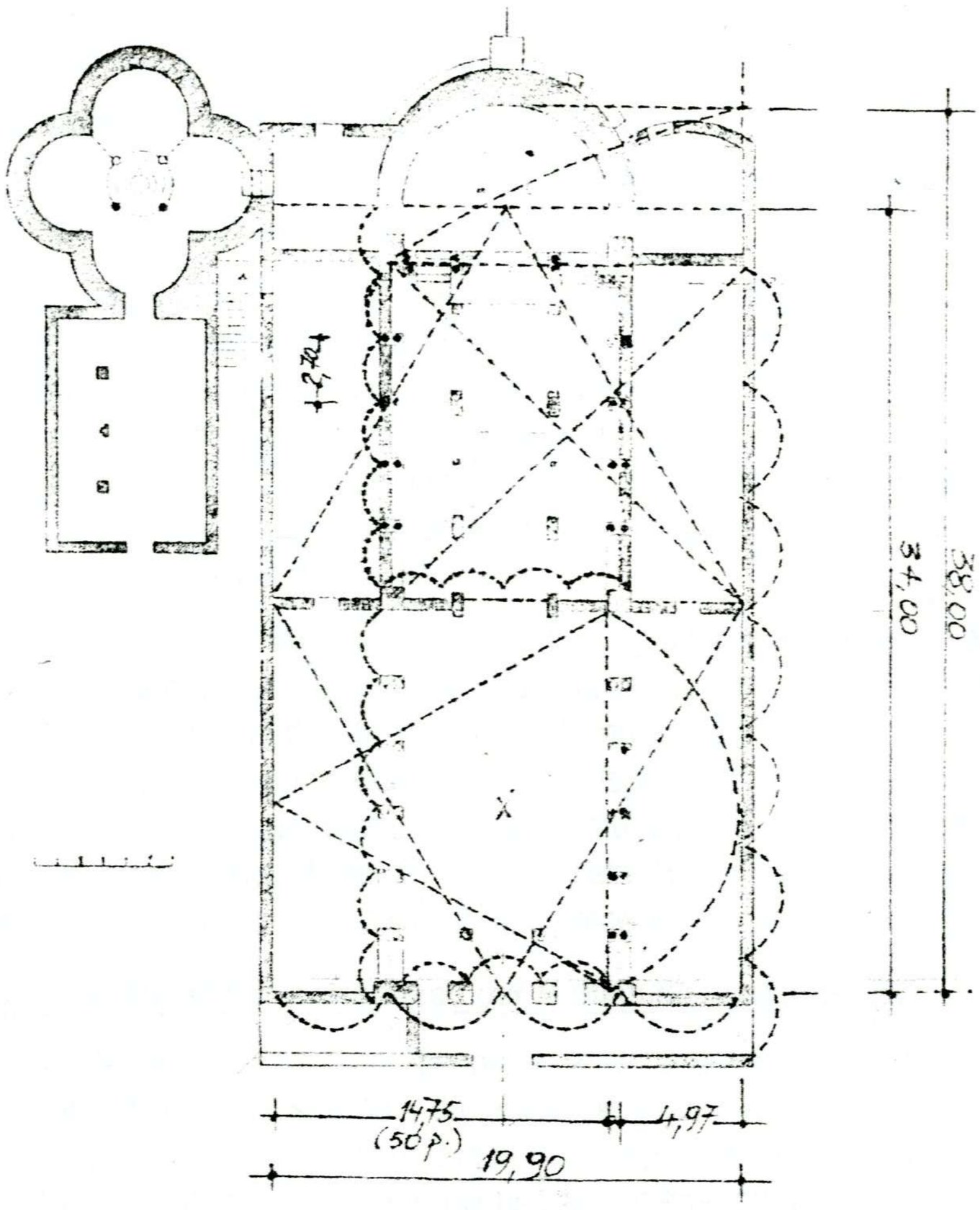

***Fig. 1** : Le tracé de la basilique où le centre, l'origine et le support du tracé géométrique du village de colonisation française de Tigzirt. C'est ainsi que l'archéologie est à la base de la préfiguration du futur dans le projet urbain.*

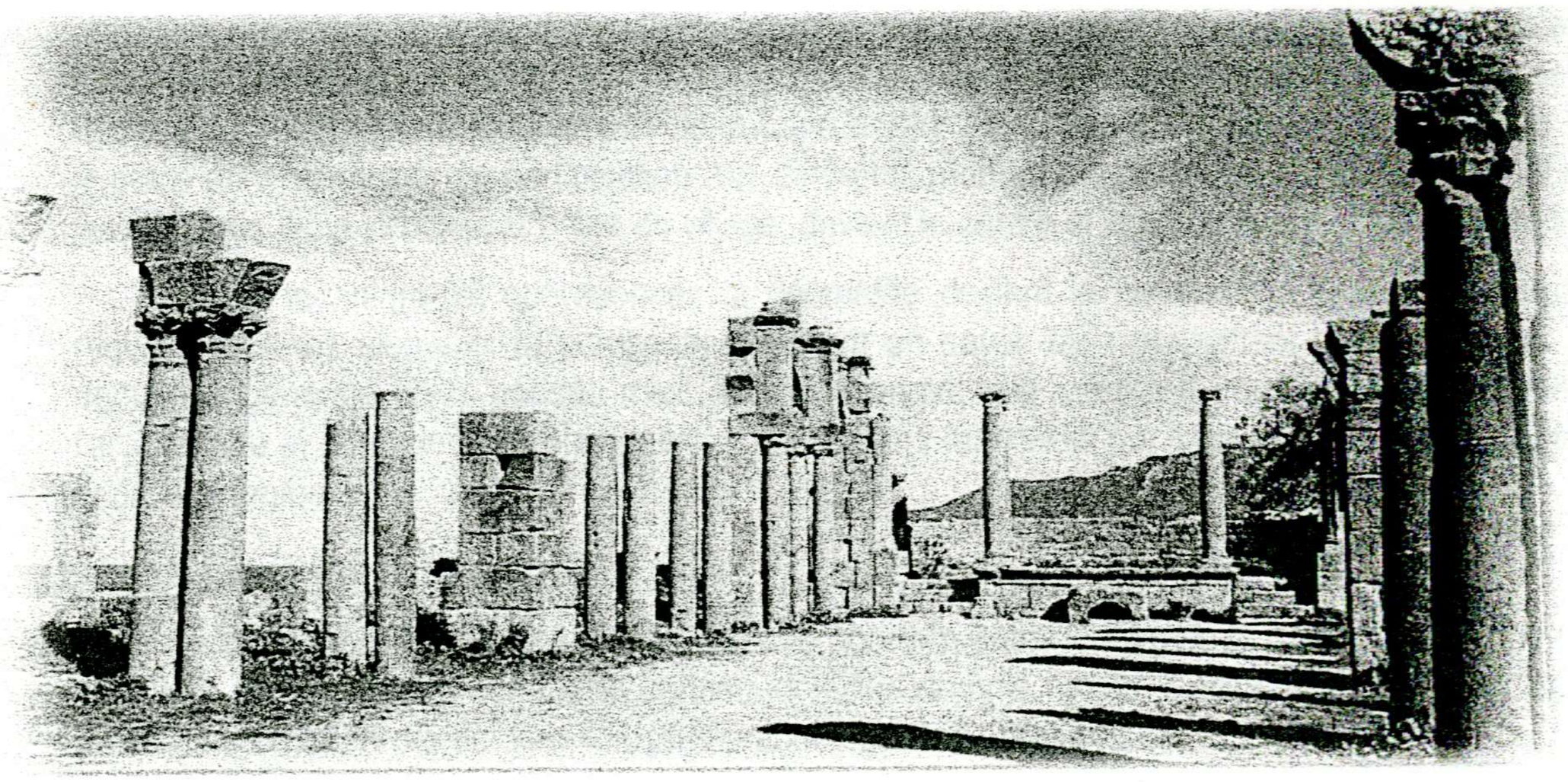

***Fig. 2 :** La basilique dans son état actuel. En arrière plan, nous pouvons apercevoir le promontoire sur lequel le village antique de Taksebt devrait accéder au statut de site historique à classer.*

- SOURCE : fig. 1: GAVAULT (P), Etude sur les ruines romaines de Tigzirt, s.e. , Alger, 1885, p. 116.

c) Structure viaire et morphologie urbaine:

Nous avons déjà noté que l'établissement du plan du village de Tigzirt était conditionné par les restes des structures antiques très visibles sur le site.

En ce sens que le parcours territoriale (actuelle route nationale) fut déviée vers le sud loin du cardo historique de l'établissement romain dans le but non seulement de sauvegarder les restes archéologique du site mais, surtout, de créer un scénario urbain, visant à orienter le profane vers les vestiges historiques par le biais d'un passage graduel ponctué de seuils et d'événements urbains majeurs, à travers une succession de parcours et de places basés sur des perspectives renvoyant à une clarté et une conséquentialité de lecture de l'espace public et les éléments de la structure historique et archéologique du site.

Cet espace public défini clairement par les parois urbaines est hiérarchisé et différencié de manière à saisir directement le contenu et la finalité du parcours. *Voir (pl. 82)* La volonté délibérée de canaliser le piéton et à mettre en valeur le site du village, a donné lieu à une trame viaire où l'on recense deux directions d'orientation et d'organisation du tissu urbain dans un enclos où il n' y'a aucune vue sur la mer mais dans un ordre absolu: celui de la découverte des monuments les plus importants de l'établissement antique. Malgré cela, les îlots triangulaires déduits par le tracé viaire sont "sacrifiés" aux angles en définissant des parcelles triangulaires très peu nombreuses.

d) Intégration entre ancien et nouveau par le biais de la géométrie/

L'épisode de la basilique chrétienne et de sa "structure cachée" est décidément omniprésente dans la composition du tracé urbain du village de Tigzirt. En effet, l'irrégularité du tracé final de ce noyau cache une structuration géométrique très simple. Le village est inséré dans un carré de 380 m de coté: à l'intérieur duquel nous retrouvons par la même manipulation que pour la place centrale et la parcelle type, un rectangle de (210 x 380) m² qui inscrit un losange parfaitement proportionnel à celui de la basilique chrétienne. *Voir (pl. 83)*

Le carré déduit de la largeur de ce rectangle inscrit la voie deccumane de la ville antique reprise dans le village de colonisation française. Cet axe définit clairement la position de la place du clocher, du forum romain et de la pointe pénétrant dans la mer de l'autre coté, la largeur du rectangle détermine le cardo de la ville romaine d'un coté au nord et la limite du village colonial au sud-ouest. *Voir (pl.83)*. La reprise du losange à partir de l'axe "forum- place" défini l'angle sud- est de la place du clocher et surtout l'arrivée de la route territoriale à l'ouest. Ce qui permet d'avancer que la place du clocher, par sa participation aux différents moments de composition du plan général et les éléments de la structure urbaine du village, devient le centre et l'origine du nouvel établissement.

D'outil technique et opérationnel, la géométrie devient le support de la structure urbaine régulant tous les éléments la composant révélant un savoir-faire permettant non seulement une démarche générale de la pensée mais surtout assurant une continuité morale, philosophique de l'architecture et donc des arts plastiques et des labeurs humaines qui nous enracinent dans la terre et dans le temps.

e) Le village et son arrière pays:

L'extension du village colonial produit une nouvelle entité le long de la route nationale de (210 x 380) m² conformément à la trame urbaine identifiée dans le noyau. Dans cette nouvelle entité les parcelles sont de l'ordre de deux fois plus grandes que les premières.

A l'image de leurs prédécesseurs romains (centuration), l'investigation des colons français s'est étalée sur les terres cultivables à la périphérie immédiate du village.

Le découpage des parcelles agricoles s'est basé sur la structure topographique du site et sur

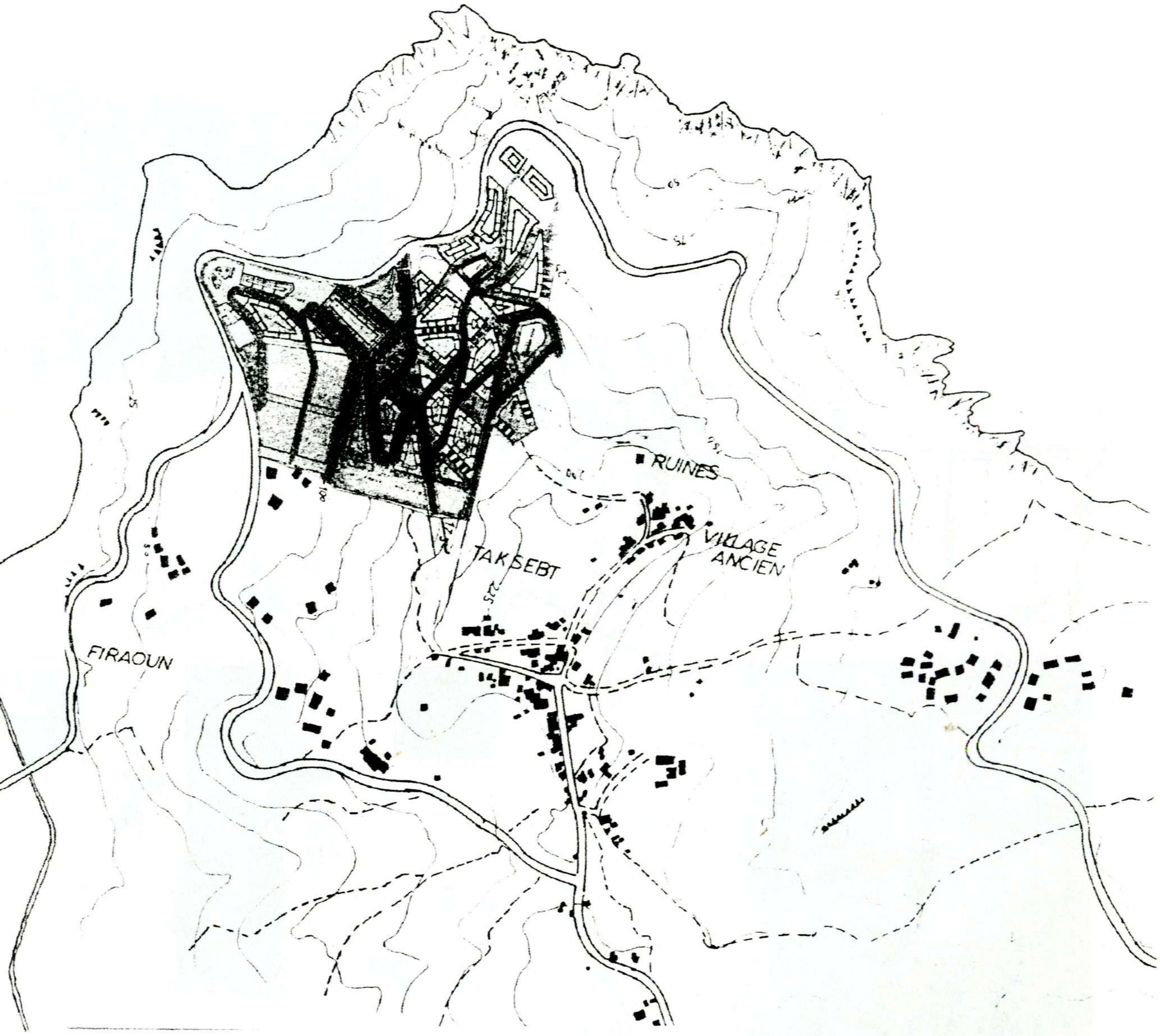

Fig.1 :*Proposition retenue et approuvée du plan d'occupation de sol par l'administration centrale.*

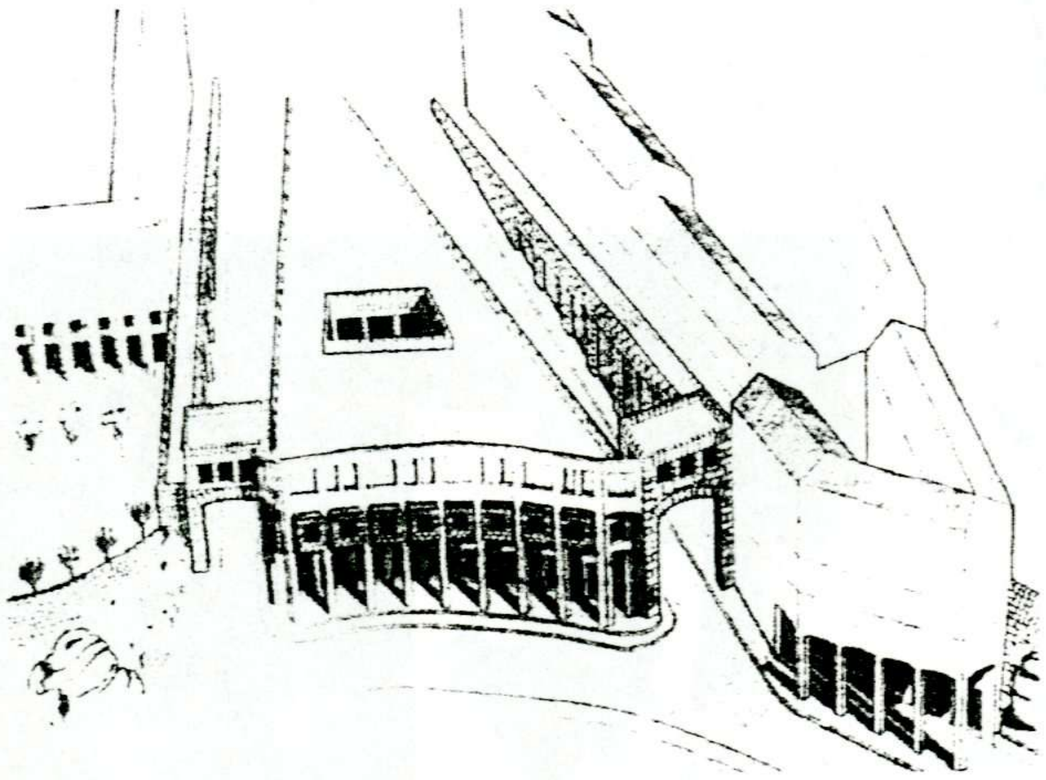

Fig.2 :*Entrée à la ville nouvelle passant par des porches rappelant* **Tajmaat** *du village traditionnel.*

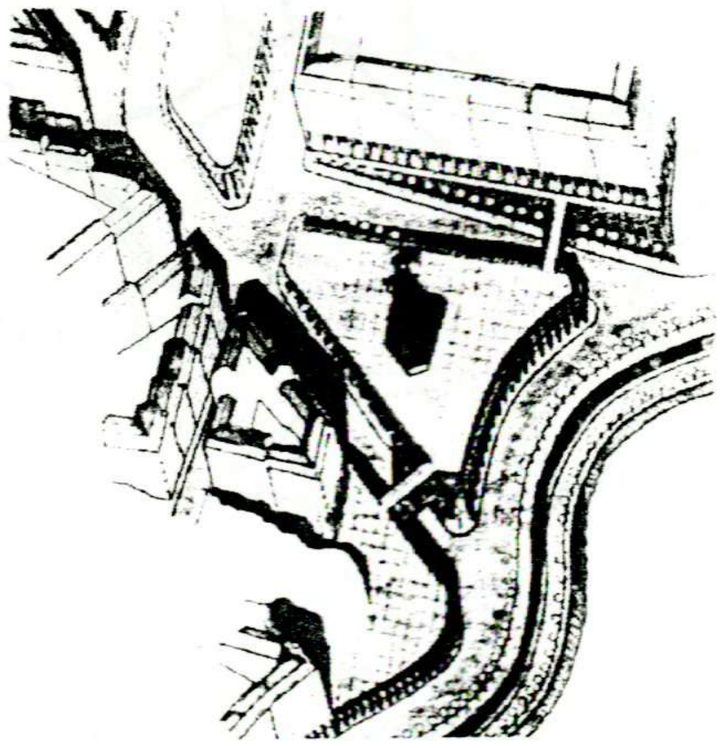

Fig.3 :*Vue zénithale de la place.*

SOURCE : fig. 1 à 3 POS de Taksebt élaboré par le BET FAUR (1997)

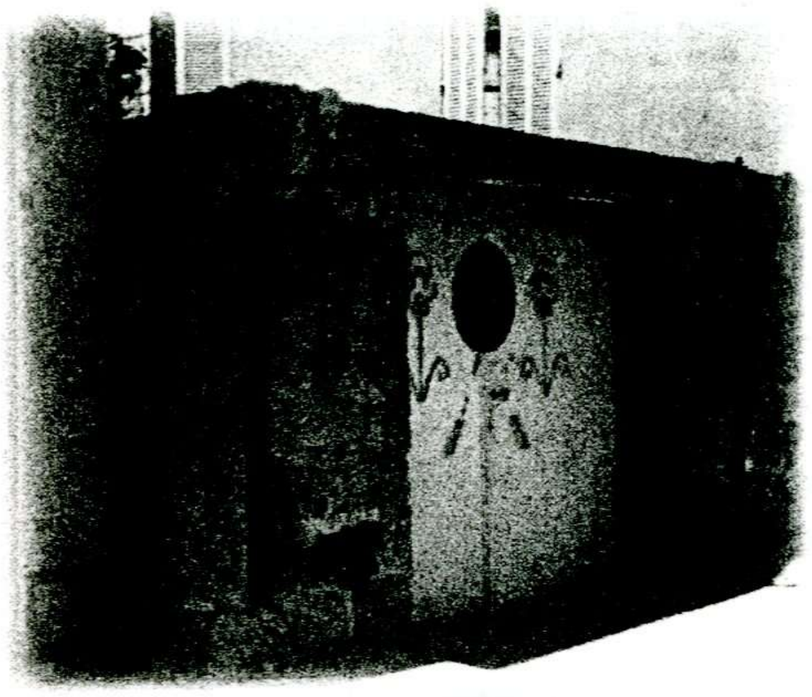

Tigzirt *: Colonnes, chapiteaux, stèles, pierres taillées sont volontairement réutilisées pour la mise en valeur de la ville du XIX siècles de tigzirt.*

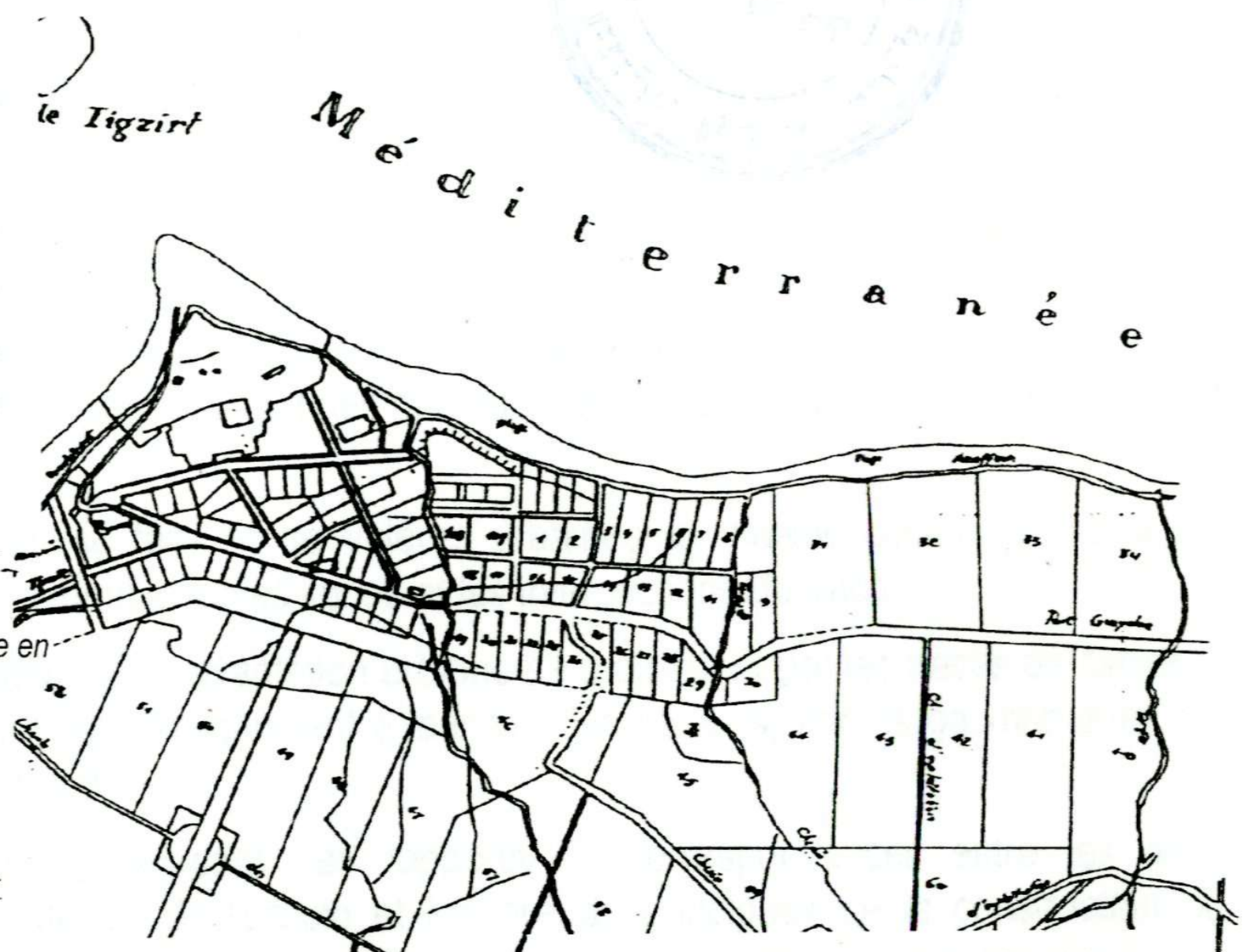

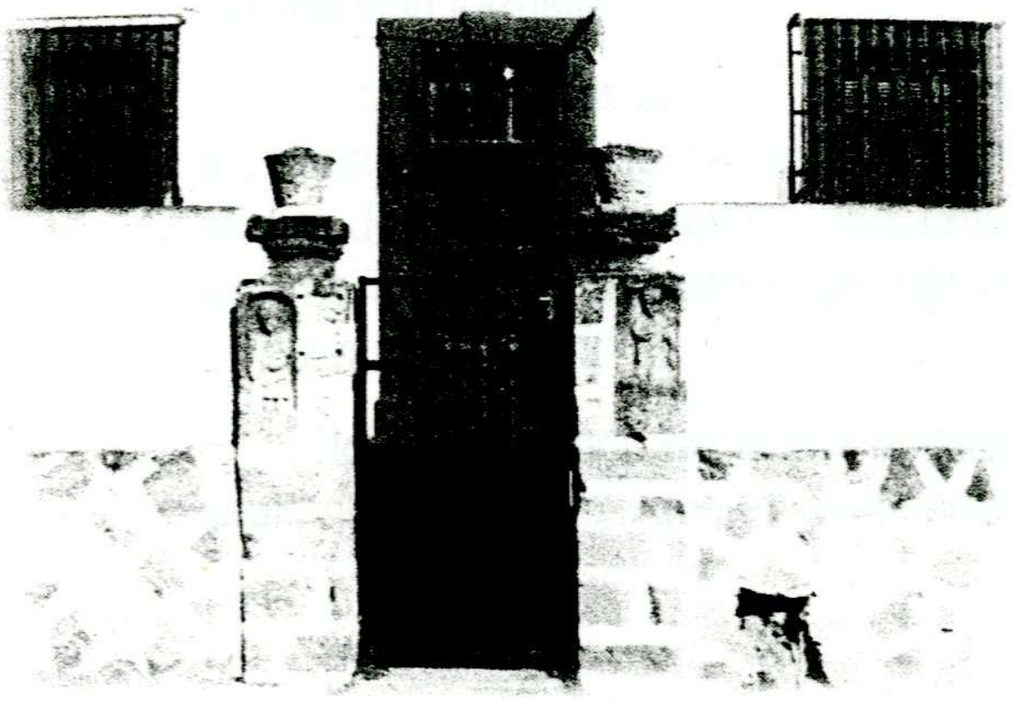

Tigzirt *: Un autre exemple des nombreuses tentatives de faire revivre le passé dans les termes du présent. Geste simple, évocateur mais quelle leçon d'architecture !*

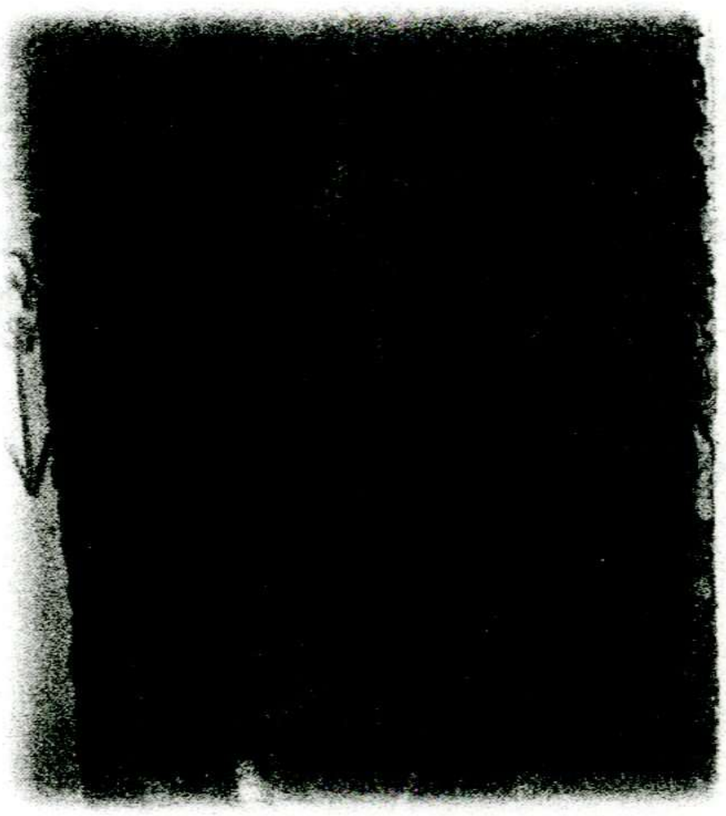

Détail des stèles.

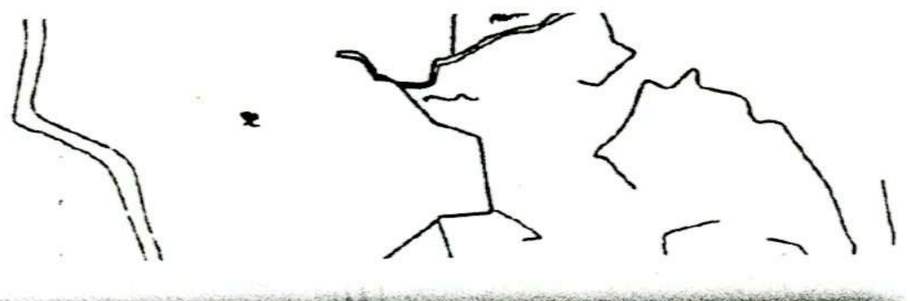

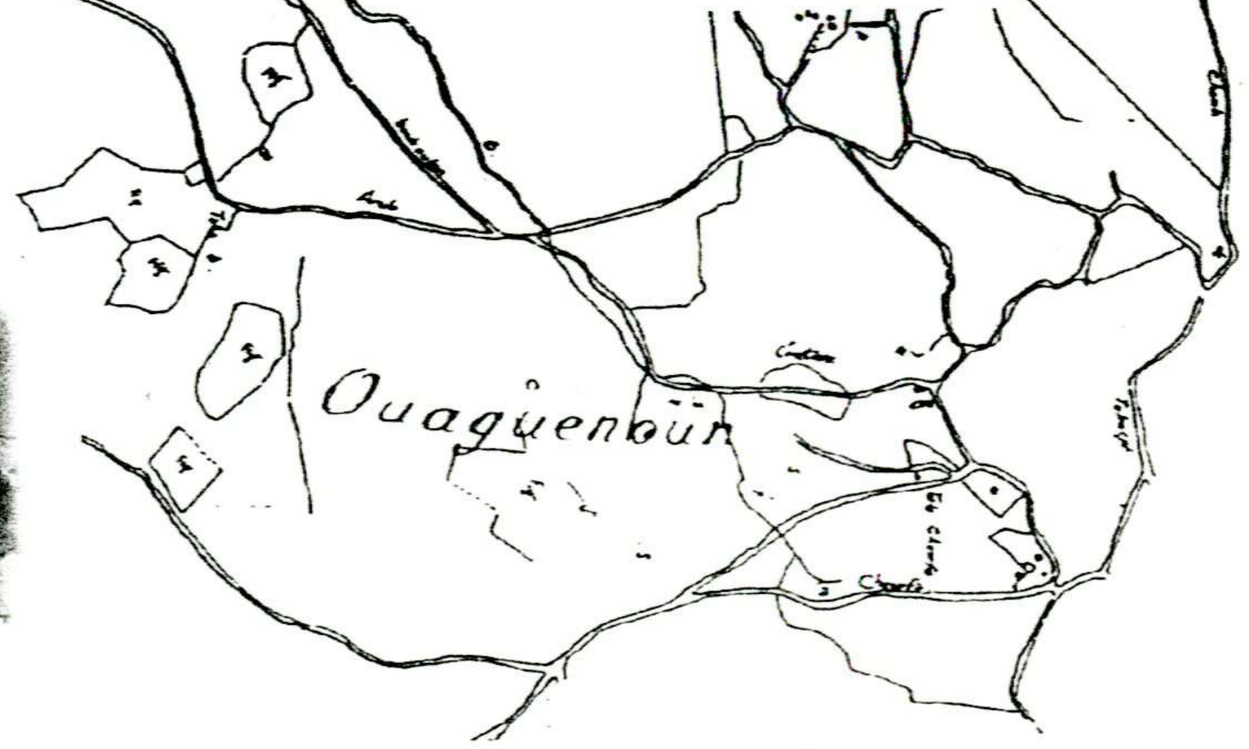

Tigzirt *: Peut on tolérer que cette construction en chantier cache ce trésor d'ingéniosité dans la reprise de la matière et dans la renaissance de l'antique IOMNIUM.*
Tout comme l'ombre projeté par cet arbre sur le mur semble discrètement mettre à l'oubli, ces stèles que l'architecture de l'époque a tant voulu faire renaître.

la mesure émanant du tracé urbain. *Voir (pl. 84)*

Ce découpage rigoureux et systématique révèle également les intentions et les directions de la croissance urbaine avec au fur et mesure de l'éloignement du cadre urbain, un élargissement proportionnel des dimensions du parcellaire jusqu' à l'intégration avec la trame topologique du site

D. CONCLUSION:

Il ressort de l'étude du plan de mise en valeur du village de Tigzirt, que l'incidence de la structure géométrique / proportionnelle a atteint des moments de grande cohérence et d'achèvement total.

Les principaux systèmes de faits et de valeurs urbaines au niveau culturel, symbolique, représentatif et fonctionnel coïncident avec les lignes et les intersections du tracé.

Les lignes de conformation de l'implantation urbaine se prolongent par les tracés de symétrie des grands édifices. Sur cette trame s'organisent à leur tour les sous- systèmes géométriques qui règlent fortement les composants du bâti.

Le résultat est un plan produisant des rapports de correspondances entre les lieux symboliques des contenus profonds de l'urbain et les nœuds principaux de la construction de l'expression formelle.

En plus de la qualité intrinsèque de cette démarche de l'esprit, la mise en valeur du site archéologique avec le savoir faire contenu dans la composition urbaine, nous renseigne sur le moyen de mettre en avant des instruments conceptuels se basant sur le recours au patrimoine pour une meilleure manipulation entre mémoire du passé et préfiguration du futur dans le projet de mise en valeur.

Ici l'intervention urbaine a dépassé les limites étroites qui tendent à écraser le projet dans la seule dimension physique et fonctionnelle de l'objet.

Chapitre III : LE SYSTEME GEOMETRIQUE – PROPORTIONNEL COMME MEMOIRE DU SITE DE TAKSEBT

Ici, le relevé assume la valeur d'une œuvre de documentation, aux époques et aux phases historiques mises en évidence au cours des recherches.

Ce relevé[1] doit fondamentalement consister à sélectionner des donnée, à interpréter des éléments et à préciser les rapports mutuels entre les parties. Il est donc nécessaire d'établir des relations stratigraphiques, une documentation rigoureusement scientifique des techniques de construction, des matériaux utilisés et de leur usage ; en somme, c'est une espèce d'élaboration significative des caractères propres à l'édifice antique qu'il faut établir.

a) Le mausolée

L'édifice présente un plan octogonale inscrit dans un cercle de 3,8m de rayon. C'est aussi une figure qui résulte de la rotation à 45° de deux carrés de 7,05m de coté, ce qui produit un octogone de 2,49m de coté. *Voir (pl. 87 fig. 1)*

En élévation, nous remarquons que l'édifice est flanqué aux huit angles du plan de colonnes le tout couronné d'une corniche qui soutenait la couverture de l'édifice.

La façade de l'édifice s'inscrit dans un carré parfait de 7,6m de coté, de la base à la corniche et entre les deux colonnes extrêmes de l'élévation. Celles-ci ont 0,30m de diamètre ce qui correspond à une circonférence de 0,95m c'est à dire le 1/4 du rayon de l'édifice.

Les dimensions de la pierre atteignent 1,5m de longueur sur 0,5m de hauteur, ce qui correspond au 1/5 de la dimension du coté de l'octogone.

b) La basilique

L'édifice est inscrit dans un rectangle présentant trois nefs dont la centrale se prolonge par une abside semi-circulaire. La nef centrale est large de 9,5m dont le carré déduit se prolonge par deux reprises successives avant de déterminer l'emplacement des deux piliers qui soulignent la ligne de démarcation de l'abside (l'un des deux piliers à droite en regardant l'abside est encore sur site). La ligne d'imposte de cette dernière étant donnée par la base du triangle équilatéral inscrit dans le dernier carré de 9,5m de coté. *Voir (pl. 87 fig. 2)*

Les deux nefs latérales étant fixées par la moitié de la diagonale du carré cité plus haut ; ce qui fixe la largeur totale de la basilique à 22,93m.

Constatons que la longueur du vaisseau central mesure 29,55m (100 pieds romains)et que le cercle qui inscrit les angles du carré de 29,55m de coté , inscrit également la courbe de l'abside. Ce qui fixe la longueur intérieure de la basilique à 35,64m ; alors que la longueur totale hors œuvre est de 38m.Cette dernière inscrit avec la largeur intérieure de l'édifice (22,93m) la figure du losange.

Les pierres utilisées présentent en moyenne une hauteur d'assise de 0,55m ,une largeur de 0,7m et une longueur de 1m.

Remarquons que les colonnes sont de 0,33 à0,38m de diamètre ; Ce qui fait que la hauteur d'assise des pierres est une progression géométrique du diamètre de la colonne et le diamètre de la colonne est de l'ordre du 1/25 de la largeur de la nef centrale .

[1] *1 Il s'agit du relevé archéologique.*

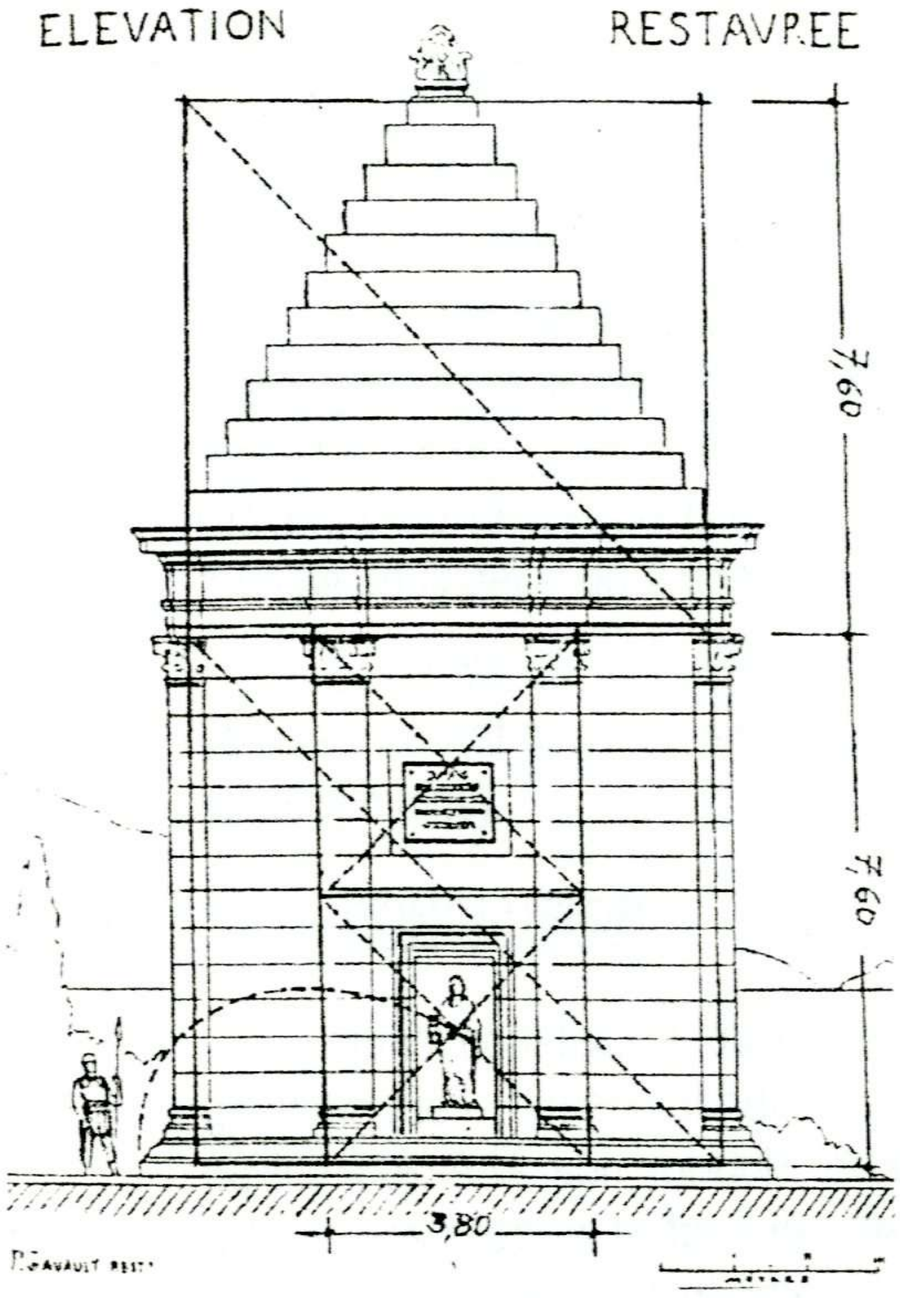

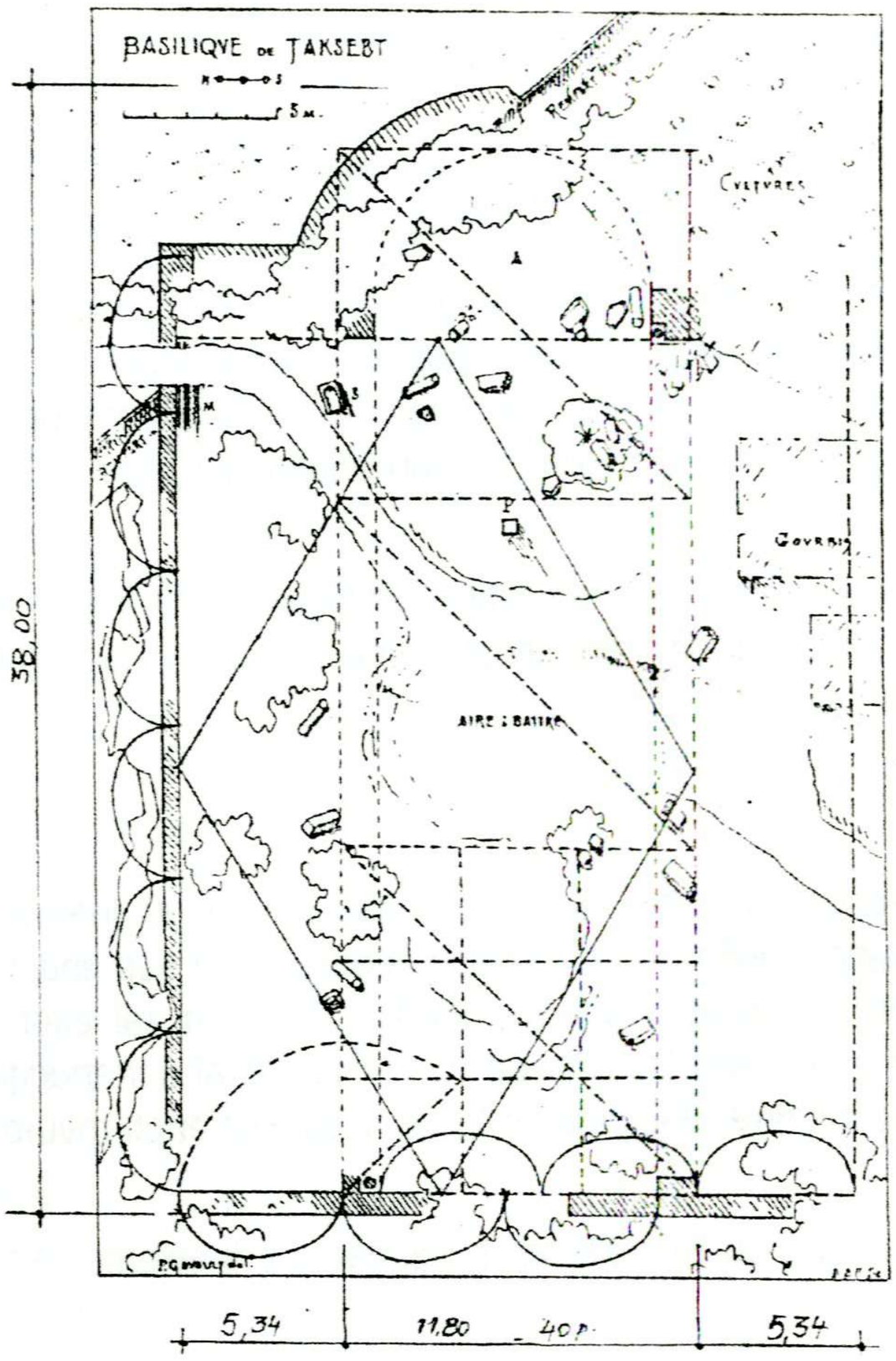

Fig.2 : *La triangulation et le losange sont au même titre que la trame dimensionnelle le dénominateur comme entre la structure de conformation des édifices byzantins et du village kabyle.*

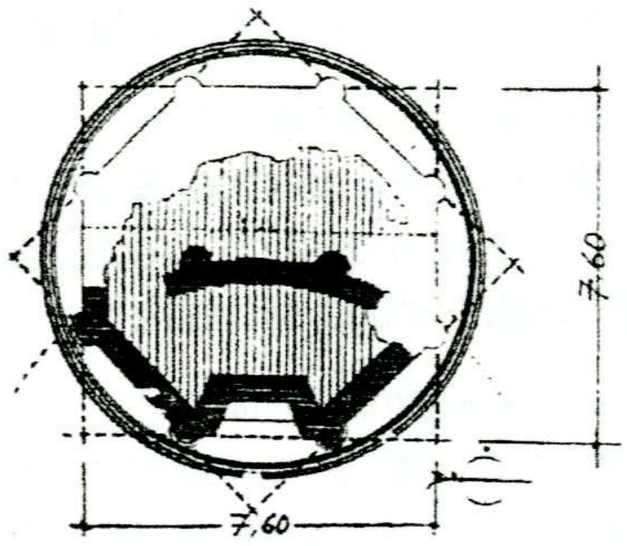

Fig.1 : *Le mausolée et sa structure*

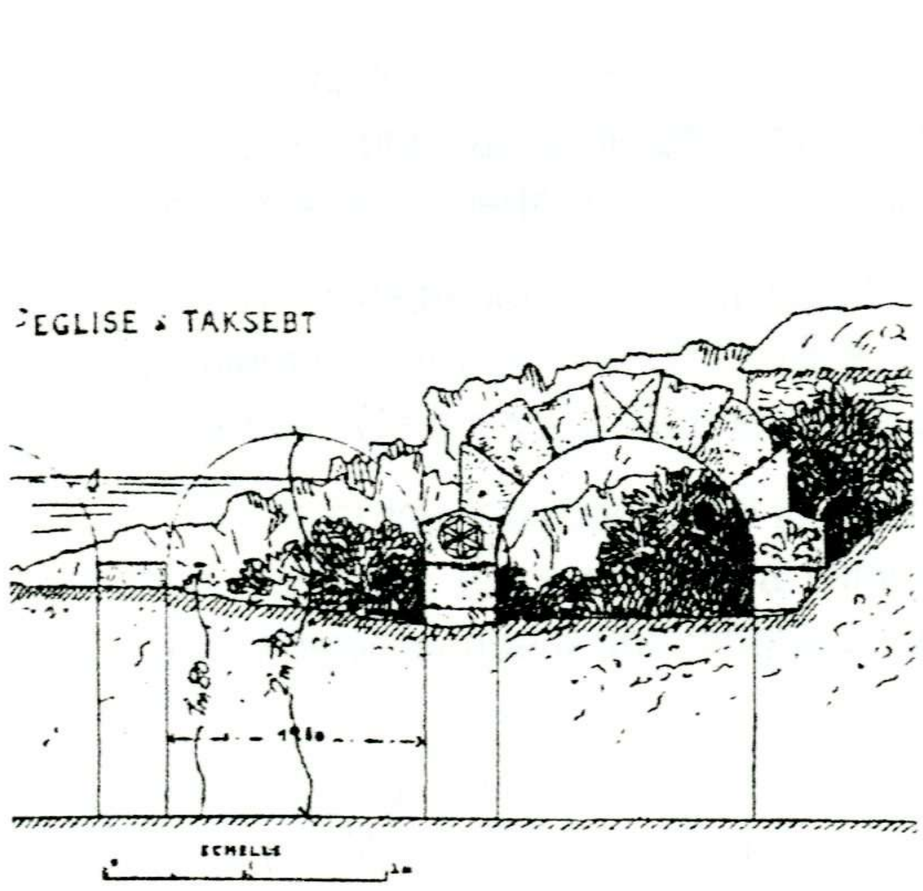

Fig.3 : *La hauteur des arcs de la nef de l'église est bien sûr inscrite dans cette trame incontoumable.*

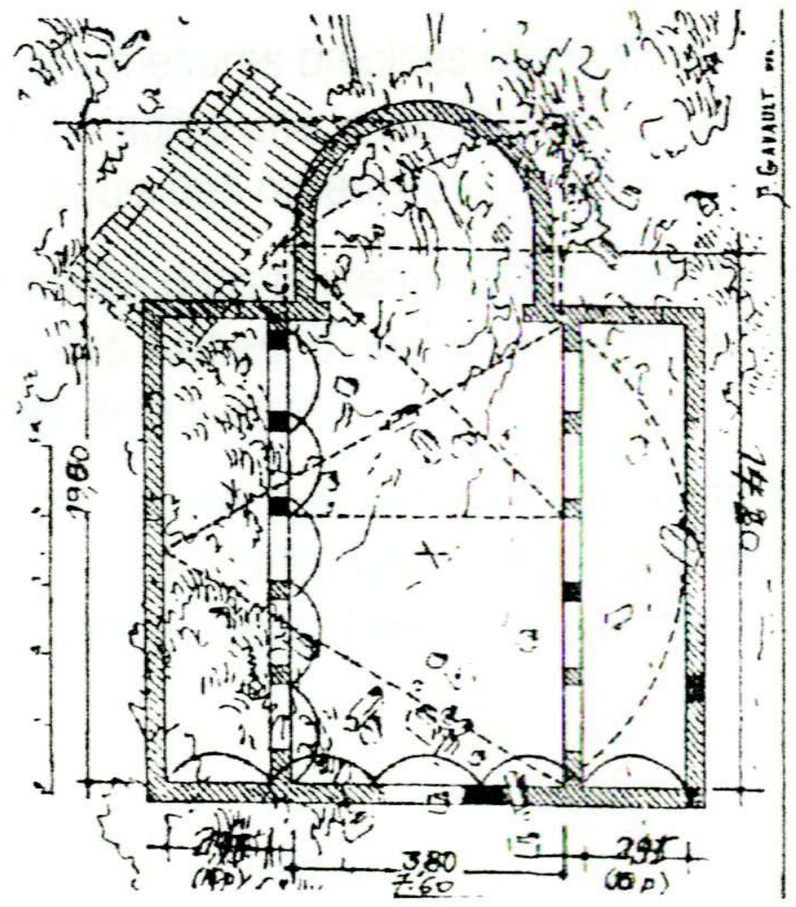

Fig.4 : *L'église n'est pas inscrite dans un carré mais dans un rectangle qui s'y rapproche par le biais de*

c) L'église

Le plan présente un rectangle presque carré dont les dimensions sont de 14,75m (50 pieds romains) pour le grand coté et de 13,37m pour l'autre. *Voir (pl. 87 fig. 3 et 4)*

Une nef centrale de 7,6m de large prolongée d'une abside prolongeant le petit coté du rectangle à 19m. Remarquons que la nef centrale s'inscrit dans un losange formé de deux triangles équilatéraux de 7,6m de coté, ce qui produit la mesure de 5,77m qui est égale à celle qui sépare le rectangle de la nef au point le plus éloigné de la nef (constatons que l'abside s'inscrit dans un triangle équilatéral de 2,95m de coté).

Le cercle qui inscrit le rectangle central de la nef nous produit les limites des murs latéraux de l'église . La nef centrale se divise en cinq arcades dont les piliers sont distants de 1,8m (environ 6 pieds romains).

CONCLUSION

Nous constatons qu'il y a vraisemblablement un dénominateur commun dans la logique géométrique – dimensionnelle des édifices antiques que nous venons de décrire ; en effet chaque édifice possède son module ordonnateur de tous les membres ,chaque membre possède ses dimensions propres et tous les membres se rapportent à la dimension de base. C'est une véritable logique de progression géométrique qui régit l'œuvre dans sa totalité allant du plus petit élément au plus grand dans le respect de l'unité supérieure.

De plus notons que dans les trois édifices étudiés il y a reprise d'une mesure de base, à savoir 3,80m sous différents procédés géométriques.

Si au niveau du mausolée c'est la mesure matrice de la composition géométrique de l'édifice, dans les édifices religieux cités plus haut , cette mesure est combinée à la mesure du pieds romain (0,295m) pour produire par le biais de la manipulation géométrique, une nouvelle unité dimensionnelle et une totale intégration entre le nouveau et les structures préexistantes .

D'outil technique et esthétique, la géométrie et la mesure précise peuvent dériver vers la fonction suivante : être à la base d'une norme du beau et du correct. Un passage du quatrième livre de Vitruve[2] nous révèle que « c'est une dimension fixe et invariable qui sert, avec ses divisions, à régler toutes les parties d'un édifice, en plan et en élévation ».

Vitruve indique même d'une façon précise le moyen d'établir pour un bâtiment son module de base.

Nous pensons avec Feracci[3] que la connaissance des mesures précises des édifices antiques permettra « une archéologie vraiment scientifique » car il s'agit d'une investigation qui va dans le sens de la découverte de mesures originales employées depuis des millénaires.

Dans cette optique les mesures révèlent un savoir caché dans la pierre. Celle-ci permet d'aller des éléments aux parties de l'édifice, puis en combinant ces parties, d'aboutir à la composition de l'ensemble. Ce qui nous ramène à une démarche générale de la pensée.

Les ordres classiques ont joué en architecture un rôle culturel très important, en reliant l'art de chaque époque entre elles et à l'antiquité. Ils ont assuré une continuité qui est aussi morale et philosophique pendant une longue période. Ils ont constitué ce vocabulaire conventionnel, support

---

[2] *In Deux essais sur la construction, op. cit. p.145*

[3] *FERACCI, Bulletin de l'académie et société lorraine des sciences, Nancy, 1974, cité in Deux essais sur la construction, op. cit. P.147*

de si nombreuses expressions. Mais ils ont aussi eu une fonction quant aux dimensions. Ils proposent en effet, une structuration interne des dimensions entre elles.

L'originalité du village traditionnel de Taksebt réside justement dans ce fait que les unités d'habitation procèdent non seulement de la même logique de structuration interne des dimensions entre elles pour produire l'œuvre finale "Axxam", mais encore dans la continuité du vocabulaire conventionnel qui a régi la composition des édifices byzantins.

En effet, s'il est évident d'avancer que l'influence (surtout lorsqu' on sait que celles- ci sont très peu variables à l'échelle de toute la Kabylie) des technologies de construction sur la fixation des dimensions intérieures des maisons kabyles est certainement importante.

Néanmoins, une élaboration significative des caractères propres aux maisons traditionnelles de Taksebt (relation stratigraphique, documentation rigoureuse des techniques de constructions, matériaux utilisés et leur usage et surtout la précision des rapports proportionnels entre les parties de l'œuvre) nous permet d'avancer qu'il y' a là une espèce de superposition évidente avec les structures antécédentes, notamment avec les édifices byzantins.

La mesure de 3,80 m est partout présente dans l'établissement des dimensions de la largeur, de la longueur ou de la hauteur de ces maisons. Souvent les trois à la fois. L'origine métrologique de cette mesure est difficile à définir, quelques hypothèses nous définissent deux voies intéressantes: la première, revient à considérer le pied byzantin de l'ordre de 31,5 cm comme étant l'unité de mesure, ce qui détermine l'ordre suivant: (31,5 x12 =3,78 m). La seconde serait de considérer la dimension même de la coudée des kabyles de l'ordre de 38 cm (38 x 10 =3,80 m) et enfin la dernière serait de considèrer le pied romain de l'ordre de 27 cm, ce qui nous ramène à dire que la dimension de 3,80 m est égale à 14 pieds romains (27 x 14=3,78).(largeur des portes 9,5 m).

De même, nous retrouvons souvent combinée à cette mésure, la mesure de 420 m environ celle- ci serait à notre avis issue du pas romain de l'ordre de 29,5 cm (29.5 x 13 =413 m) ou encore issue de la dérivée du pas romain (29,5 cm/$\sqrt{2}$) c'est à dire 20,86 cm. Ce qui fixe 0,2086 x 20 =4,17 m. Cette mesure nous parait plus vraisemblable vu le fait que la majorité de la largeur des murs est égale à 0.84 m (40 modules), la majorité des hauteurs des portes est de l'ordre de 1,68 m (0,2086 x 8).

Nous pensons qu' il y' a lieu sérieusement de pousser la recherche sur les proportions au niveau de ce site pour arriver à cerner avec précision l'origine des mesures et l'apport de chaque civilisation dans la production de la structure cachée de cette architecture plusieurs fois millénaire.

SECTION II : AMENAGEMENT DU PERIMETRE VILLAGEOIS

INTRODUCTION

La zone de Iflissen -Tigzirt et le reste des communes qui constituent la frange littorale de la Grande Kabylie a été laissée en marge de la dynamique de développement concentrée pratiquement sur le chef lieu de Wilaya et l'armature urbaine contenue dans la vallée du Sébaou (voir annexes n° 1, 2 et 3).

Cet enclavement se traduit notamment par l'absence d'une armature urbaine d'envergure, une très grande densité de population concentrée dans l'espace villageois, avec par conséquence une asphyxie foncière qui donne lieu elle même, à la destruction systématique du patrimoine architectural villageois par des opérations de substitution complète, qui ne respecte ni les anciens codes d'urbanisme communautaire, ni les lois d'urbanisme actuelles qui sont tout à fait inopérantes du fait de l'absence de références à ces sites dans les lois et du fait de la difficulté de passage de la mentalité rurale (communautaire) à celle de l'urbain (citadine).

Une autre conséquence de cette asphyxie foncière est générée par la recherche de nouvelles conditions de confort : l'accessibilité du véhicule qui a donné lieu aux villages- rue où l'on perd complètement les repères territoriaux et la compacité des villages ; ce qui va provoquer à long terme l'épineux problème de la dénaturalisation du paysage mais aussi, grève l'avenir du réseau routier du fait du problème que cela pose déjà pour l'élargissement des routes. La concentration villageoise et l'absence de réseau urbain se traduit par une inertie économique qui fait que nous assistons à un territoire entier comme « zone dortoir ».

Cependant, la présence même de cette importante population en montagne est un signe de richesse ; les autres montagnes par ailleurs, sont dépeuplées. De plus, l'urbanisation incontrôlée est un signe d'une grande énergie constructive.

Nous pensons qu'il faudrait canaliser cette population et son énergie constructive pour la création ou le renforcement d'un véritable réseau urbain, ceci en réponse à la tendance des villageois à vouloir se rapprocher des zones d'échanges et de communication pour rentrer effectivement dans l'économie urbaine.

Pour positionner ce réseau urbain, nous proposons de nous mettre à l'écoute du site et des demandes latentes de la population. En effet, l'armature routière même inachevée, nous définit une trame régulière et inachevée et qui est le résultat de la superposition complémentaire de la structure territoriale traditionnelle (trame villageoise) et de la structure du réseau routier et urbain de la période de colonisation française. Cette trame est ponctuée d'un réseau urbain et villageois mais aussi, des installations tout à fait récentes en des lieux stratégiques du territoire : au niveau du carrefour à l'entrée Sud au village de Taksebt, les plages de Sidi Khaled et de Feraoun, du lieu-dit Tissirt El Hammam et plus loin au niveau du chef lieu de commune : Agouni-Moussi et à l'intersection de la ligne de crête qui longe le littoral avec la RN 72 reliant Tigzirt à Tizi-Ouzou.

L'option de développement préconisée est basée principalement sur la création et/ou le renforcement (restructuration, remembrement parcellaire) de noyaux urbains. Cela ne veut pas dire que nous provoquons le dépeuplement des villages mais plutôt leur dédensification et l'arrêt de la tendance actuelle de l'occupation anarchique des territoires villageois et inter- villageois.

Pour ce faire, il est impératif d'opérer le désenclavement de la région par la réalisation d'un réseau routier adéquat en partant des pistes anciennes qui se superposent toujours aux limites foncières villageoises. Ce qui va finir par amener la route et donc le *confort* vers les villages et non plus le contraire.

Nous pensons également qu'il est urgent de renforcer l'armature routière, afin d'améliorer la mobilité des biens et des personnes. Sans oublier la révision de toutes les prévisions en matière d'infrastructure, à savoir : l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, le téléphone etc.

Ce réseau urbain suppose une concentration humaine ; ce qui se traduira par une forte demande en produits agricoles. Cela aura une conséquence favorable sur l'agriculture spéculative et hautement spécialisée.

Enfin, pour favoriser la mutation de l'agriculture vers une mécanisation et une spécialisation à haut rendement, il faut encourager l'installation de l'industrie agro-alimentaire en zones non, urbanisables. En d'autre terme, ceci revient à opérer un aménagement foncier qui tienne compte de la particularité du site et de ses aptitudes de manière à adapter les solutions aux conditions locales. Ces dernières doivent être favorables au développement d'une agriculture orientée vers des buts réfléchis en vue de son expansion et compte tenu surtout du progrès technique, de la situation démographique et de ses caractères spécifiques. Il s'agira concrètement de réfléchir à un plan d'aménagement général du territoire conciliant nature et développement.

Chapitre I : ETAT DE FAIT

A. ETAT DES LIEUX, POTENTIALITES ET VOCATIONS DE LA COMMUNE

La vocation principale de la commune est touristique du fait d'une grande proximité géographique par rapport à la capitale régionale (Tizi Ouzou) et à la capitale nationale et du fait d'un arrière pays d'une grande densité humaine .

Cette vocation touristique est donc due à la position de la commune, dans l'armature régionale et à la présence d'un paysage exceptionnel :

- présence d'une bande littorale importante ;
- des sites pour camping ;
- des sites pour plongées sous-marine ;
- présence de bois et de forêts ;
- présence de site historique et archéologique ;
- des points , de vues, et des parcours panoramiques ;
- possibilité de randonnées et de circuits touristiques ;

Enfin un atout touristique important , c'est l'existence d'une mentalité sociologique accueillante et tolérante , largement acquise à la modernité ainsi qu'une tradition de cette population dans la restauration et l'hôtellerie donc existence d'un savoir faire dans le domaine.

B. CONTRAINTES

- Toutes ces potentialités et tous ces atouts sont restés inexploités à ce jour parce qu'il n'y a aucun équipement si ce n'est la R.N. 24 et le C.W. 252. Il faut une impulsion extérieure , en terme d'investissement pour viabiliser , c'est à dire rendre viable ce site, par la création des réseaux : AEP , Assainissement , énergie électrique. La commune de part le manque de ressources ne peut le faire. C'est la promotion et le promoteur , au sens étymologique du terme , qui peut le faire. Il permettra l'impulsion de la dynamique d'urbanisation telle que citée plus haut.

- Absence d'une plaine agricole.
- Absence de zone d'activité, celle de Tigzirt étant dans un état naissant.
- Absence d'une armature urbaine de montagne ou côtière qui puisse développer une industrie touristique.
- Morcellement foncier excessif qui empêche tout développement réel de l'agriculture de montagne notamment, l'élevage caprin, qui pourrait induire de petites unités fromagières et le développement de l'arboriculture.

A. CONSTATATIONS DU P.D.A.U.[1]

a) Constatations au niveau régional (intercommunal)

le P.D.A.U. constate que la zone de Iflissen- Tigzirt- Mizrana est laissée en marge de la dynamique du développement ; cela en faisant ressortir :

- L'absence d'une armature urbaine ,

- Une très grande densité de population concentrée dans l'espace villageois ; cette concentration de population a pour conséquence une asphyxie foncière qui a , elle même , une double conséquence :

1- une destruction systématique du patrimoine architectural villageois par des densifications sauvages ne respectant ni les anciens codes d'urbanisme communautaire, ni les lois d'urbanisme actuelles qui sont, d'ailleurs inopérantes parce que inadaptées à ces sites ;

2- aidée par la recherche de nouvelles conditions de confort , cette asphyxie foncière , se traduit par le déplacement des populations pour s'installer près des voies de communications avec pour conséquence : des villages linéaires, des villages- rues où l'on perd complètement les repères territoriaux et l'identification des villages traditionnels.

L'indicateur de la fiscalité a révélé que c'est l'immobilisme total ; ainsi c'est un véritable développement du sous-développement qui s'opère dans la zone ; la population est en attente d'une aide de la municipalité , celle – ci en l'absence de ressources , notamment fiscales , ne peut rien donner et c'est le cercle vicieux.

Quant à l'agriculture , elle est naturellement prise en étau dans cette spirale du sous développement avec 82 % des terres ayant plus 12 % de pente.

Le passage d'une agriculture traditionnelle et vivrière à une agriculture spéculative et spécialisée nécessite des investissements que seule la ville peut offrir du fait de la division sociale du travail qui permet l'émergence de véritables entrepreneurs agricoles .

Pour briser cette inertie avec un investissement minime de la part des municipalités , il faut transformer les inconvénients de la zone en avantages.

Les inconvénients actuels sont une très forte densité de population et l'auto- construction sauvage.

Pour briser la spirale du sous développement , il suffit de canaliser cette population et son énergie constructive pour la création d'un réseau urbain.

L'investissement minimal de la municipalité c'est l'offre foncière. Le foncier existe et , en plus, en zone stratégique : le littoral (Taksebt, Sidi Khaled, Abechar, etc.).

b) La commune de Iflissen

Dans la commune, il n'y a aucune ville ; elle est constituée d'espaces villageois.

Le chef lieu de la commune tente péniblement de remédier à cela , mais sa position (loin des routes nationales) ne favorise pas une attractivité ; la vraie potentialité de développement de la commune est dans la création d'un réseau urbain hiérarchisé tel que la trame territoriale le suggère et la mise en valeur de ses ressources naturelles (littoral, montagnes, forêts). Dans ce sens , le

---

[1] *1 Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme intercommunal, élaboré par le BET/ FAUR sous la direction de M.OUGOUADFEL et approuvé par la commission d'urbanisme de la Wilaya de Tizi-Ouzou et par les collectivités locales.*

P.D.A.U. a prévu :

- La création à Taksebt d'une zone de forte densité, vue la proximité de la ville de Tigzirt qui constitue une véritable opportunité pour la commune d'Iflissen pour entamer une dynamique de développement pour la création de ce nouveau noyau urbain ;

- L'organisation et le développement du chef lieu Agouni Moussi ;

- L'aménagement d'un noyau urbain à Abechar (sur le littoral) qui aura une vocation touristique et d'habitat permanent multi-fonctionnel, avec soucis de protection du site naturel.

Par ailleurs, le PDAU prévoie également :

- D'interdire toute extension des villages traditionnelles localisés dans les territoires forestiers, d'opérer la reconversion de 50 % des résidences traditionnelles en maisons d'hôtes et les 50% restantes en lieux de maintenance et de gestion de ces véritables centres de vacances potentiels.

De valoriser et d'encourager le tourisme forestier

D'améliorer et/ou de réhabiliter la logistique infra structurelle existante (routes, électricité, AEP, assainissement, téléphone , etc.).

Pour l'aménagement particulier du P.O.S.[2] de Taksebt, le P.D.A.U. recommande :

- La préservation du site naturel et son intégration dans la ville par des vues panoramiques continuelles ;

L'intégration des constructions en contrebas du village ancien et contenues dans le périmètre du P.O.S. ;

Enfin, l'intégration du site historique et archéologique en faisant un noyau central du nouveau périmètre proposé. La topographie aidant, tout ce centre sera isolé par un rempart végétal. Au pied de l'ancien village, sera aménagée une grande esplanade largement ouverte sur la mer, sur laquelle sera localisé un centre de recherche sur le patrimoine berbère avec le village ancien comme habitations des chercheurs.

B. LE P.O.S. DE TAKSEBT

L'option retenue pour l'aménagement de ce site est la création d'un noyau urbain à Taksebt, qui n'existe pas dans la zone et qui profitera de la proximité de toutes les infrastructures de Tigzirt et qui se présentera comme simple prolongement de la ville de Tigzirt. Selon le P.O.S., cette option va produire des effets de synergie sur l'ensemble de la zone par la plus-value de position qui s'opérera sur l'ensemble des rues principales d'abord et à l'intérieur, ensuite, par la seule proximité de la logique urbaine. *Voir (pl. 88)*

Les principaux faits urbains du P.O.S. de Taksebt peuvent se résumer en :

La création d'un double rempart pour mieux définir les deux entités morphologiques du site : le village traditionnel (le noyau antique) et le centre urbain (le présent aménagement) ; celui-ci fera du site un monument car lui donnera une unité, rappelant de loin l'aspect historique et archéologique du site.

La conception de parcours pour la mise en valeur des monuments antiques et des événements majeurs du site, avec l'aménagement de belvédères, de terrasses et places dotées de

[2] *Plan d'Occupation de Sol ; également élaboré par le BET / FAUR sous la direction de M. OUGOUADFEL et approuvé par la commission d'urbanisme de la Wilaya de Tizi-Ouzou et par les collectivités locales.*

vues panoramiques permanentes.

L'aménagement, au niveau de la Z.E.T. (zone d'expansion touristique) de tours sur un socle définissant des places en cascade articulant le centre urbain à la mer.

Chapitre II : LE REMEMBREMENT COMME ALTERNATIVE DE SURVIE

INTRODUCTION

L'objet de l'aménagement du village repose sur le principe essentiel d'assurer la structure des propriétés et des exploitations agricoles conformément à une utilisation rationnelle des terres et des bâtiments qui constituent les deux instruments de travail les plus importants de production agricole.

Pour ceci, il convient de tenir compte de la nature des sols, de leur vocation culturale, des techniques agricoles et de leur évolution , du milieu humain et du peuplement, de l'économie générale du pays et celui du territoire considéré.

L'aménagement foncier qui, dans la majorité des cas, se traduit par un lotissement nouveau des terres, peut dans beaucoup d'autres, s'il est bien conçu, se traduire par des organisations différentes de la vie rurale et de l'exploitation agricole. Il doit provoquer toujours une véritable évolution des techniques et des cultures et être le point de départ d'une agriculture rénovée dans ses moyens d'action et prospère dans ses résultats.

L'aménagement foncier sera réalisé par les moyens suivants :

a- le remembrement ; qui est la solution la plus importante ;

b- les cessions et échanges de droits de propriété et d'exploitation ;

c- la mise en valeur des terres incultes récupérables ;

d- la formation de groupements volontaires de propriétés et d'exploitations et l'agrandissement des exploitations rentables.

Avant cela, il s'agira de déterminer d'abord la ou les zones d'aménagement, les périmètres internes d'action en même temps que la nature des opérations à entreprendre.

A. DEFINITIONS

Le remembrement consiste en une nouvelle distribution des terres (unités juridiques) entre les propriétaires qui les possèdent, en faisant abstraction des limites anciennes des propriétés et de leur emplacement, en vue d'obtenir des propriétés nouvelles plus conformes à l'intérêt général et à leur intérêt propre et surtout un ensemble d'exploitations dont les lots ou unités techniques qui composent chacune d'elles seront de plus grande surface, de formes adaptées au travail des machines agricoles et bien desservies par les chemins de desserte.

Le remembrement nécessite l'étude des opérations techniques à réaliser et les règles à suivre pour répondre aux exigences nouvelles de l'économie agricole, sans dommages pour les propriétaires qui, une fois l'opération achevée, retrouveront des propriétés de surface, et de valeurs totales équivalentes en tenant compte des tolérances admises selon les principes énoncés par la loi et les organismes qui conduisent l'opération, à savoir :

La commission communale qui, ordonne l'opération, en fixe les buts, la nature des opérations, leur périmètre, approuve et sanctionne par ses votes définitifs les solutions qui lui sont présentées par la sous-commission communale en accord avec le géomètre et le service du Génie rural.

Le service du Génie rural qui, dirige, surveille et contrôle la marche normale des opérations dans le respect de la loi et des instructions ministérielles. Ce service règle également toutes les dépenses que comporte l'aménagement.

Le géomètre qui exécute toutes les opérations techniques et collabore à toutes celles d'ordre administratif.

Ces organismes doivent connaître parfaitement les textes législatifs et les appliquer pour éviter les recours devant les juridictions administratives.

De cette opération doit résulter pour chaque exploitation et même pour chaque lot qui la compose une dimension et une forme telles que l'exploitant pourra y appliquer les méthodes de culture et les procédés techniques les plus modernes, eu égard a la combinaison culturale adoptée.

Il faudra pour cela, que les nouvelles propriétés foncières répondent aux conditions suivantes

- Etre suffisamment étendues pour permettre l'emploi satisfaisant du meilleur machinisme agricole adapte aux productions.

-Etre placées dans les conditions les plus favorables pour la culture au point de vue de:

a- leur forme ;

b- leur accès facile grâce à un réseau viaire assez dense ;

c- leur distance au bâtiment d'exploitation qui doit être aussi réduite que possible ;

d- l'écoulement des eaux superficielles, sans érosion, ni stagnation. La pente favorisant une bonne infiltration.

B. TRAVAUX DE DELIMITATION ET DE BORNAGE

Les travaux de remembrement commencent par la délimitation et le bornage des périmètres à remembrer. Ceci nous permettra de fixer les limites de notre champ d'action pour que les opérations ultérieures puissent se dérouler sans contestation possible avec les propriétaires non soumis au remembrement.

Si en général, les périmètres des terres à remembrer sont constituées par des portions des limites intercommunales et des limites à fixer à l'intérieur ou à l'extérieur des limites intercommunales. Dans notre cas, elles correspondraient à des portions de limites inter villageoises telles que celles de Sidi Khaled qui constitue une borne en opposition avec la partie centrale du village de Taksebt, en contre bas de la crête. *Voir (pl. 89)*

D'autres périmètres ont été identifiés au niveau du lieu-dit "Tissirt EL Hammam", de Oued Feraoun et enfin, au niveau de la ligne de crète à l'arrivée du C.W. 252 au village historique de Taksebt.

Cette délimitation doit être faite avec l'intervention des propriétaires concernés. Il est nécessaire que les propriétaires riverains à l'extérieur du périmètre remembré, soient appelés à assister aux opérations contradictoirement.

Si des désaccords apparaissent au sujet de la fixation des limites des périmètres, il appartient à la commission d'obtenir un accord amiable et si cette dernière est impossible, il lui appartient de prendre s'il y a lieu, l'initiative d'une action en bornage destinée à fixer la limite contestée. On adoptera provisoirement comme limite de périmètre, la limite de jouissance apparente.

Par la suite, nous procéderons à la délimitation des voies de communication existantes et projetées du domaine public et dont les limites ne seront certainement pas modifiées au cours des opérations de remembrement. Toutes les catégories de voies disparaissent désormais et se placent sous le vocable unique de "voies communales".

Les chemins ruraux et les chemins d'exploitation présentent un intérêt particulier pour la desserte des parcelles ou des propriétés ; de plus, ils sont considérés comme immuables. C'est pour cela qu'ils seront délimités et bornés avant le levé topographique qui ne manquera pas de s'appuyer sur ces bornes fixes.

PLANCHE: 89

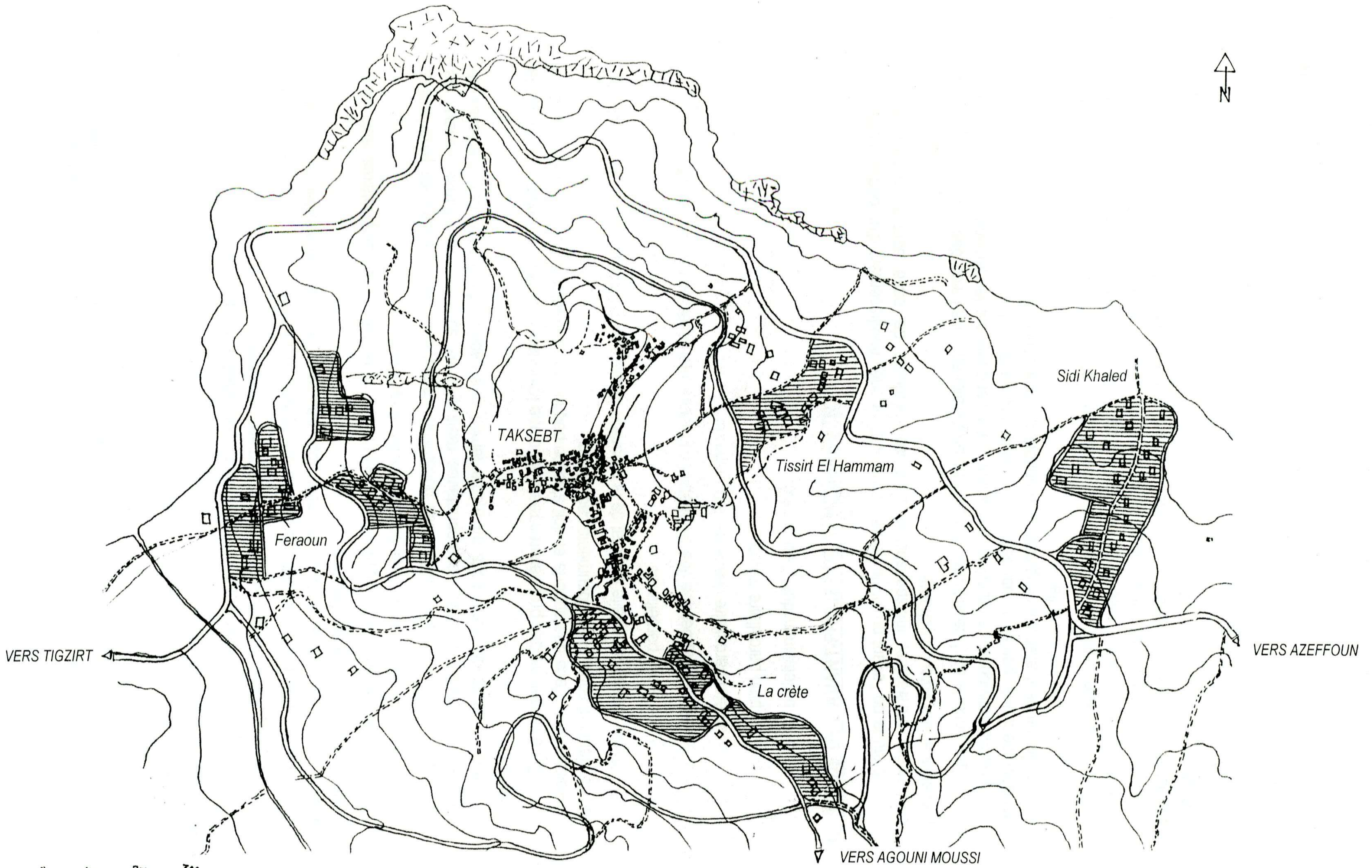
N
Sidi Khaled
TAKSEBT
Tissirt El Hammam
Feraoun
VERS TIGZIRT
VERS AZEFFOUN
La crète
VERS AGOUNI MOUSSI
0
100
200
300 m

Après ceci, il sera exclu du périmètre remembré tous les bâtiments et leur dépendances non concernés et il conviendra de délimiter provisoirement tous ceux qui doivent être ré attribués à leur propriétaire, sauf accord. Mais ces terrains peuvent alors subir des rectifications de limites indispensables à l'aménagement. Ils peuvent aussi subir les contraintes utiles à l'ouverture des chemins et de ce fait leurs propriétaires pourront participer aux frais de l'aménagement en raison des avantages qu'ils peuvent en tirer.

A la suite des opérations de délimitation, sont établis les procès verbaux et croquis de délimitation au 1/5000 et signés par toutes les parties concernées.

Les sommets principaux des, périmètres qui constituent la zone à aménager et les ouvrages publics sont alors bornès. Aucune opération topographique ne peut commencer avant que ce bornage ne soit réellement effectué.

A la suite de ceci, nous pouvons lancer les travaux de recherche des propriétaires réels, de la nature de leurs droits et des surfaces cadastrales des propriétaires.

Pour ce faire, il faudrait utiliser les documents cadastraux pour connaître les propriétaires matriciels et identifier ensuite les propriétaires réels s'ils ne sont pas les mêmes, essayer de connaître la nature de leurs droits en même temps que l'apport de chacun des intéressés en contenance.

Cette recherche des propriétaires réels est d'une importance capitale en même temps que la connaissance parfaite des apports et doit s'accompagner des corrections des nombreuses erreurs que contiennent souvent les documents cadastraux.

La connaissance parfaite de l'état de la propriété foncière et des divisions culturales contient :

a- des fiches parcellaires ;

b- la liste alphabétique des propriétaires fonciers intéressés au remembrement ;

c- un état parcellaire des terres à remembrer ;

d- un plan parcellaire minute ;

e- un bulletin individuel de propriété.

C. ETUDE DE L'AVANT-PROJET DE REMEMBREMENT

L'étude de l'avant projet de remembrement comporte l'établissement d'un certain nombre de documents préalables, indispensables, dont les éléments de base sont la contenance des parcelles et leur valeur d'échange.

Ces apports sont déduits des documents préparatoires. Et à l'aide des fiches parcellaires et des bulletins individuels de propriété, mis à jour après l'enquête sur les *superficies* et *valeurs* fixant définitivement les parcelles attribuées à chaque propriétaire, leur contenance et leur valeur d'échange, on peut établir un registre de propriété qui doit concorder avec les contenances et les valeurs totales de l'état parcellaire.

Par la suite, vient la répartition par classe pour chaque propriétaire, de ses apports en contenance et en valeur ; à cet effet, on établi un cahier de répartition des apports où l'on indique pour chaque parcelle lui appartenant, sa désignation exacte : section, lieu-dit, numéro du plan cadastral, contenance totale. Puis, cette dernière est répartie entre les différentes classes auxquelles elle peut appartenir.

Les contenances, par classe, sont multipliées par la valeur de chacune d'elles et totalisées. Les totaux, par propriétaire, doivent correspondre avec ceux du registre des propriétés pour les contenances et les valeurs.

Le cahier de répartition donne une répartition de la contenance d'apport totale et de la valeur d'apport totale de chaque propriétaire entre les classes de même valeur d'échange, en même temps que les apports totaux des propriétaires sont répartis en contenance et en valeur entre toutes les classes de même valeur d'échange.

Lorsque les plans topographiques sont terminés et prêts pour l'étude de l'avant projet de remembrement, la masse globale des terres du périmètre à remembrer, à répartir entre les intéressés sera divisée en masses partielles (masses de répartition) dont les limites sont fixées de façon invariable par des voies de communication, des chemins, un talweg, une crête ou tout simplement par les limites communales (administratives) ou par celles du périmètre de remembrement.

C'est à l'intérieur de chacune de ces masses de répartition que va se faire l'étude de l'avant-projet de remembrement d'après les principes directeurs édictés par la législation en vigueur et ceux que l'expérience a dégagé par ailleurs. Il se traduira par les opérations suivantes :

1. Les parcelles non bâties subissent une distribution qui tend à les regrouper et à les désenclaver.

2. Le remembrement se fait en nature de culture (terres labourables, près naturels, vignes pâturages etc.) mais aussi pour l'ensemble des terres ou seront pratiquées des cultures différentes.

3. La commission communale procède aux attributions en fonction des catégories de terrain qu'elle détermine d'après la productivité naturelle des sols et des cultures pratiquées.

4. Le but du remembrement est d'obtenir un groupement, rationnel et intensif des propriétés engagées dans l'opération.

5. Le groupement doit tendre à la constitution d'exploitations agricoles d'un seul tenant ou composées de grandes parcelles aussi rapprochées des bâtiments d'exploitation.

6. La nouvelle distribution doit attribuer à chaque propriétaire une superficie de terre équivalente en valeur de productivité réelle à celle de ses terres dans le périmètre remembré.

7. La nouvelle distribution tient surtout compte des divisions culturales.

8. Le groupement doit rejeter et rassembler vers la périphérie du territoire à remembrer et dans la direction de leurs centres respectifs, les parcelles appartenant aux villages limitrophes.

9. Sauf exception justifiée, le groupement doit conserver dans leur ancien emplacement les parcelles pour lesquelles il est impossible ou difficile de réaliser l'équivalence de valeur dans leur échange avec d'autres parcelles ou qui présentent des conditions d'exploitation spécialement avantageuse pour leurs propriétaires.

10. On évitera que le bétail se rendant aux champs n'emprunte des voies fréquentées.

11. Les parcelles de faible étendue et de forme défectueuse seront, si possible attribuées à un seul propriétaire et de préférence à l'ancien propriétaire.

12. Les parcelles incultes isolées au milieu des terres cultivées seront remembrées avec ces dernières si les propriétaires en expriment le désir, soit pour en reprendre l'exploitation, soit pour céder ce droit à un locataire.

13. Les terres incultes récupérables formeront des périmètres séparés et seront mises en valeur dans les conditions légales.

A partir de là, nous pouvons établir l'étude détaillée de la détermination des lots en contenance et en valeur. Par l'application rigoureuse de ces principes, on doit réaliser un groupement rationnel et intensif. Ce but peut être atteint plus ou moins complètement dans les régions où la terre est cultivée par son propriétaire lui même, sous bénéfice, cependant, de la qualité réelle des propriétaires.

D. ETABLISSEMENT DU PROJET DE REMEMBREMENT

Après approbation, par la commission communale, de l'avant-projet de remembrement, il y a lieu d'en fixer les résultats par des calculs plus exacts des nouveaux lots. C'est donc une mise au point de l'avant-projet avec un calcul plus précis des contenances et de valeurs.

Tous les calculs s'effectuent sur le plan- minute en utilisant toutes les cotes prises, lors de la délimitation du périmètre, des chemins et autres ouvrages publiques ou privés.

Les résultats sont compensés par masse proportionnellement à la contenance de chaque lot. Ils seront ensuite consignés sur la fiche de répartition des attributions définitives avec la décomposition de la surface par classe. On en déduit ensuite, la valeur. Les résultats seront reportés sur la *fiche parcellaire du remembrement.*

Lorsque tous les lots sont déterminés sur le plan en contenance et en valeur, ils sont alors numérotés. Le registre de propriété est complété par l'indication de la situation nouvelle prise sur les fiches parcellaires du remembrement. Les contenances et valeurs ne seront définitivement portées qu'après un nouveau calcul lors de l'implantation sur le terrain.

Après le bornage et le recollement du bornage, il convient alors de procéder au calcul de la contenance et de la valeur des lots après mesurage sur le terrain. La valeur de chaque lot, telle qu'elle résulte des données du plan, ne doit pas s'écarter de plus de 2% de la valeur théorique qui lui est assignée.

Le projet de remembrement est alors soumis, par la commission communale, à une enquête avant son dépôt à l'assemblée populaire communale. A la suite de quoi, il sera effectué la liquidation des opérations de remembrement et leur incorporation dans les documents cadastraux.

Enfin, il sera effectué le transfert des droits de propriété et des droits et actions réels grevant les immeubles remembrés.

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, des conclusions générales s'imposent :

1. Nécessité de lancement d'un programme d'expansion eu égard à l'évolution démographique et économique de la région.

2. Nécessité de création d'organisme qualifié par commune pour examiner tous les problèmes d'aménagement de l'espace rural dans ses limites territoriales .

3. Etablissement d'un plan d'alignement et d'habitat (celui-ci fera l'objet du chapitre suivant) qui fixera d'une part, le tracé et la limite des ouvrages publics existants ou à créer et assurera d'autre part, le développement du village d'une façon harmonieuse dans le temps tout en respectant les antécédents et l'originalité du site.

4. Un plan programme fixera la nature des moyens à employer pour le mener à bien dans le cadre communal et quant il le faut avec la commission intercommunale d'aménagement, associations foncières, syndicales etc.

5. Une législation coordonnée et pratique permettant de nettoyer le village de tous les impedimenta sera mise au point pour donner à l'organisme qualifié les pouvoirs de coercition légitimes.

Enfin, il est à avouer que seules les villages qui comprendront que leur existence dépend de leur dynamique et qu'ils doivent se mettre de suite au travail, pourront assurer dans de bonnes conditions leur expansion et leur épanouissement.

SECTION III : LE PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

Chapitre unique : LE PLAN DE L'ALIGNEMENT DE L'HABITAT

A. DISPOSITIONS GENERALES

Il s'agit pour nous, d'établir un règlement qui s'applique au territoire du périmètre du village de Taksebt comprenant le site d'implantation du village et son environnement immédiat que nous délimitons comme suit : au Nord par la mer Méditerranée, à l'Est par le village de Sidi-Khaled, au Sud par l'oued Feraoun et enfin, à l'ouest par la mer Méditerranée et l'oued Feraoun.

Ce territoire, nous le divisons en zones homogènes fondées sur la vocation typologique des tissus concernés lorsqu'il s'agit d'agglomération ou la vocation de l'espace concerné lorsqu'il s'agit de l'espace forestier ou agricole. *Voir (pl. 90)*

La nomenclature des zones réglementaires s'établit comme suit :

a) Tissus historiques

1. Espaces villageois traditionnels

Le village historique de Taksebt a incontestablement un caractère de mémoire collective. Il s'agira de le désertifier, d'opérer des reconversions fonctionnelles pour introduire des activités de tourisme, de loisirs et de culture. Cet espace est à sauvegarder, protéger, maintenir et à moderniser sans en altérer l'aspect architectural. Encourager les relevés systématiques des ensembles architectoniques ("Tajmaât, fontaines, moulins, etc.) pour, avec l'association des habitants, les conserver et les classer.

Dans ce périmètre, seront notamment autorisées, voir encouragées toutes les activités qui permettent leur reconversion fonctionnelle dans le but de leur réhabilitation.

Il faut maintenir le coefficient d'emprise au sol existant et encourager le remembrement parcellaire.

2. Périphérie des espaces villageois traditionnels

Ces espaces doivent s'intégrer au mode de production urbain. Ils doivent être clairement définis et délimités par des rues qui les contiennent et les articulent avec les tissus historiques. A ces zones, il sera appliqué le règlement pour les zones de moyenne densité avec un coefficient d'emprise au sol ne dépassant pas les 60% de la surface totale considérée et une hauteur de R+2 avec comble ne dépassant pas R+3.

Là aussi, les activités tels que les maisons- restaurant, auberges, artisanat, librairies, cartes postales, souvenirs, clubs d'associations de tourisme, etc. sont à encourager.

3. Site archéologique

(Voir le chapitre consacré à la zone classée parc archéologique dans la deuxième partie du présent mémoire, section III, chapitre unique).

PLANCHE: 90

N

TAKSEBT

Tissirt El Hammam

Sidi Khaled

Feraoun

VERS AZEFFOUN

VERS TIGZIRT

La crète

VERS AGOUNI MOUSSI

0 100 200 300 m

Légende

- Zone d'expansion touristique
- Zone non aedificandi
- Terres agricoles
- Espace vert non boisé
- Territoire boisé
- Zone d'urbanisation future
- Zone protégée

b) La zone d'habitat a moyenne densité

Cette zone est constituée par les parois des grandes voies transversales et longitudinales : rues principales de forte centralité.

Seront notamment autorisées dans cette zone, la fonction résidentielle en étage, à partir de 4, 50m (bâtiments collectifs multi- fonctionnels), les commerce, les services et les bureaux, les équipements socio-éducatifs, les marchés, les petits dépôts et petites productions.

c) La zone d'habitat a faible densité

Cette zone est située en périphérie des zones de moyenne densité. Elle sera exclusivement réservée aux maisons individuelles en R+1 plus cave et comble avec un maximum autorisé de R+2.

Dans cette zone, seront autorisées les écoles, dispensaires, petits marchés quotidiens, commerces de première nécessité et le petit artisanat familial.

d) La zone portuaire

Située en contrebas de la R.N. 24, dans la partie Nord de notre site d'étude, qui sera aménagé en boulevard de promenade, de consommation de rencontres et d'organisation d'activités ludiques.

e) Les grands espaces verts et de loisirs

Il s'agit des zones plantées ou boisées qui ont Une fonction d'oxygénation. A cela s'ajoute la fonction naturelle qui consiste en le spectacle du déroulement des saisons ainsi que la fonction didactique qui sera assurée par la variété des espèces végétales. Dans le même élan, il sera recommandé d'ajouter à ces plantations dites d'agrément, des surfaces pour jardins expérimentaux.

f) Les espaces agricoles

Il s'agit des terres à vocation agricole et des exploitations rurales non comprises dans les principaux périmètres agglomérés.

g) Les cimetières

B. LE PLAN DE CONFORMATION

L'option de développement préconisée est basée sur la ville, à partir des tracés et pistes existantes qui en constitueront la trame[1] génératrice. Pour nous, la ville se fait par ses habitants ; la véritable participation était fait normal et naturel dans la ville traditionnelle.

A partir du moment ou l'espace public et l'espace privé sont parfaitement identifiés et délimités, le lotisseur trace les voies et réalise les réseaux publiques, la parcelle a un propriétaire et des limites juridiques ; elle a une position dans la trame urbaine. Le propriétaire de la parcelle y inscrit son programme en respectant les droits à construire qui lui sont fixés par le règlement qui, doit être le lieu de la conjonction d'intérêt entre intérêt public et intérêt privé ; il sera libre de son choix architectural et du choix des activités. Cela introduit ou réintroduit, dans l'urbanisme, la logique du bon sens.

Quant à la concertation, sa faisabilité découle d'elle même dès lors que la trame urbaine est claire. C'est à dire dès lors que chaque parcelle soit dotée de l'ensemble des droits à construire et des servitudes à lever.

---

[1] *La trame est selon le petit Robert, ce qui constitue le fond et l'organisation d'une chose. la trame urbaine est d'abord un tracé au sol organisé selon une hiérarchie.*

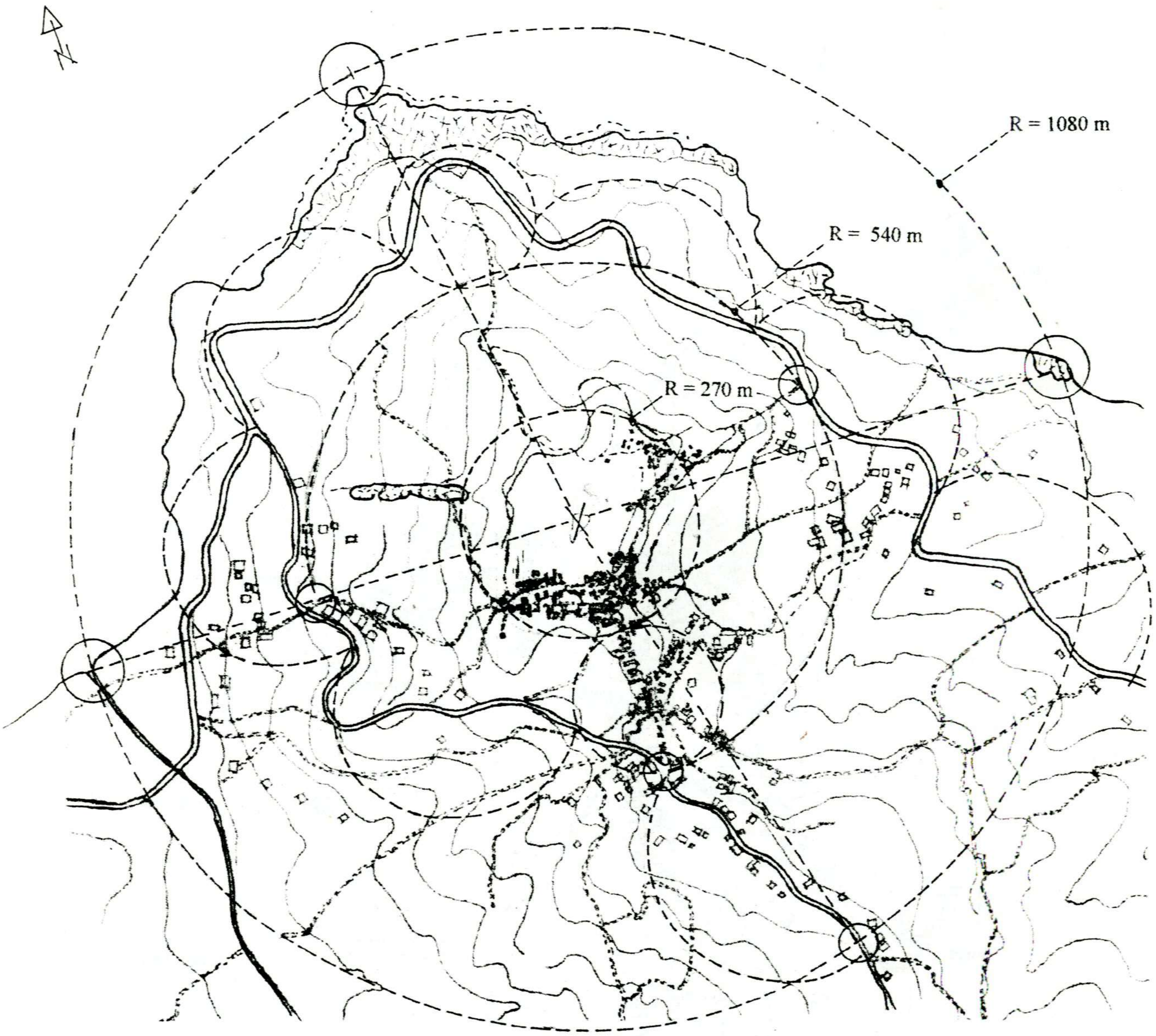

S'il est évident que les tracés géométriques ont influé grandement la composition urbaine des villes coloniales américaines et nord-africaines le long d'une grande tradition codifiée dans les traités, notre cas d'étude illustre parfaitement l'équilibre encore sauvegardé entre l'homme et la nature. En effet, les éléments forts du site sont clairement intégrés dans la délimitation du territoire à occuper, dans son intégration avec l'arrière pays et dans le choix stratégique de l'implantation des groupements d'habitations composant le village. Le résultat est une intégration complète à la trame topologique du site.

Cette planche illustre que cette manière délibérée ou inconsciente d'habiter le territoire tend à produire une structure géométrique du territoire à partir des éléments naturels du site : le point culminant du Cap Tadles s'affirme comme le centre ordonnateur du territoire anthropisé et donc, de l'action de l'homme sur le site.

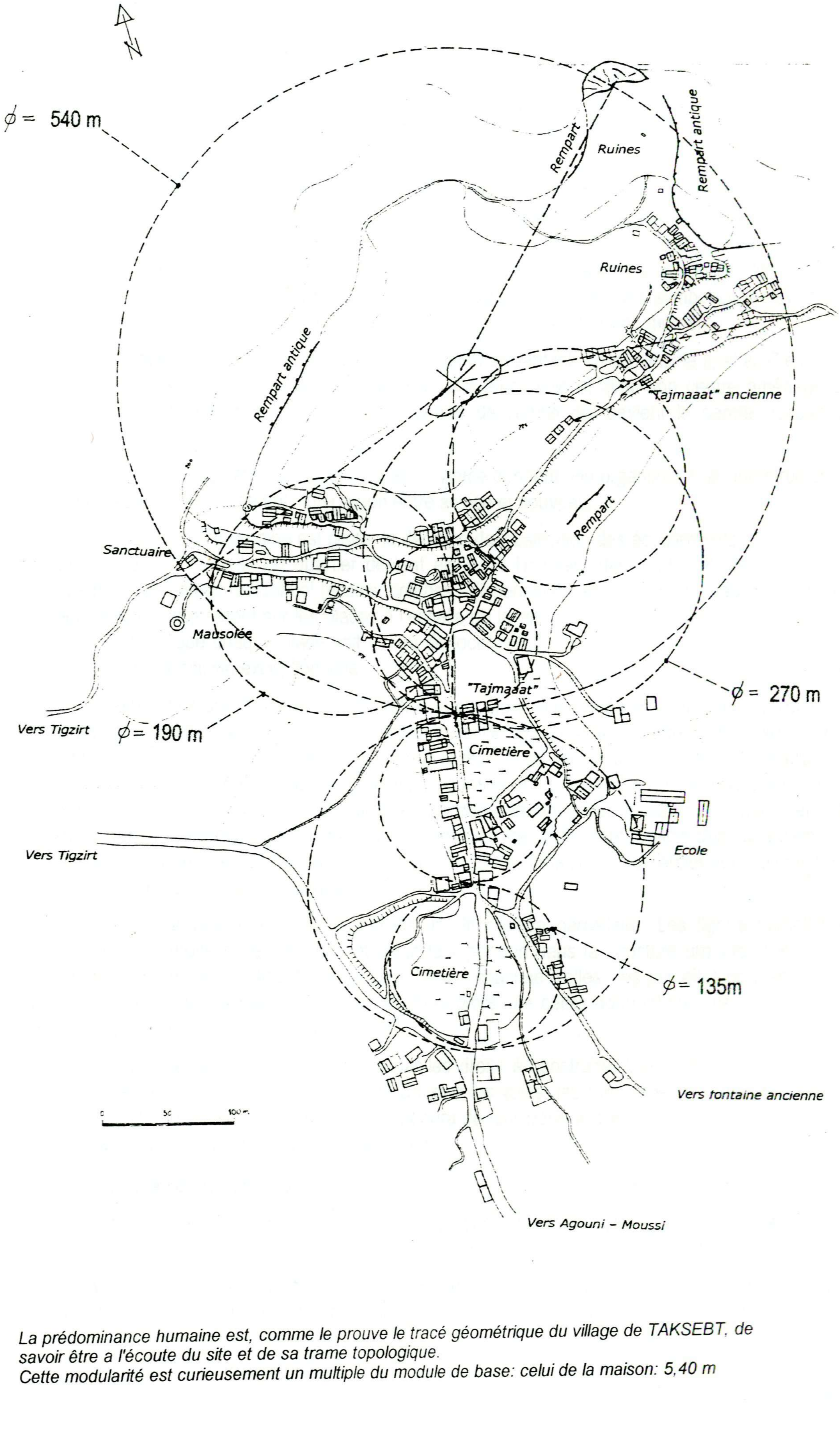

La prédominance humaine est, comme le prouve le tracé géométrique du village de TAKSEBT, de savoir être a l'écoute du site et de sa trame topologique.
Cette modularité est curieusement un multiple du module de base: celui de la maison: 5,40 m

Parallèlement à cette entreprise, nous assumerons les préexistences comme sources narratives et d'apprentissage collectif, pour porter à la réinvention des aménagements perdus en les proposant à nouveau dans un contexte qui en exalte la valeur de permanence. Ainsi le neuf tirera son fondement, s'enracinant solidement dans les profondeurs de l'histoire du site et dans la durée de la mémoire collective.

Sur le plan de la conformation du tracé au sol, soulignons qu'au village de Taksebt les espaces publico- collectifs principaux : la place du mausolée, la place de "Tajmaat" ancienne et l'entrée effective au village sont toutes équidistantes de 270,00 m de la place centrale du village. Ces places sont des moments de dilatation spatiale, d'arrêt par rapport à la concentration et à la dynamique de la rue. C'est le lieu par excellence d'implantation d'édifices symboliques : symboles du pouvoir politique en place, institutionnel, culturel selon la conjoncture du moment.

Ces places rythment le parcours urbain et créent un véritable déterminisme spatial. C'est ainsi que les entités seront délimitées, chacune avec son autonomie et avec son centre aménagé en "Tajmaât" créant une convergence vers le centre de l'entité qui devient le centre concret et symbolique du quartier.

La hiérarchie des espaces publiques et le rythme donnent une organisation et une structure à l'ensemble du site et renforcent l'intégration entre ancien et nouveau.

Lorsque la trame urbaine est claire, la décision de localisation des équipements à l'échelle de la ville et ceux à l'échelle du quartier devient aisée : à l'intérieur des entités, nous aurons des équipements de niveau résidentiel (écoles, crèches , dispensaires, etc.) ; alors que les équipements à l'échelle de la ville seront sur les places à l'échelle de la ville ou sur les rues de la même échelle. Nous proposons que chaque place soit le lieu de localisation d'un événement architectural, par la localisation d'une activité exceptionnelle.

Ensuite, nous prendrons en considération la structure foncière du site qui constitue l'élément essentiel pour guider la structure morphologique de l'aménagement. En effet, par le suivi de la mesure parcellaire (qui implique en même temps le respect du lieu) pour arriver à la trame urbaine, c'est le respect de la topographie, des limites juridiques et une pré mesure qui sont garanties : nous arrivons à des îlots de 54,00 m de largeur, en parfaite harmonie avec la trame dimensionnelle du village historique (rappelons que la maison traditionnelle type de Taksebt s'inscrit dans une trame de 2,70m (racine carrée de 3,80m) issue de la trame byzantine que l'on a pu vérifier sur pratiquement toutes les ruines des édifices antiques.

A l'intérieur des îlots, nous opérerons un découpage parcellaire. Les lignes parcellaires structurent le territoire et le rythment, et selon leur position dans la structure urbaine, il leur sera affecté une hiérarchie par l'affectation d'une échelle à chacune d'elles : les parcelles donnant sur un boulevard auront des pignons sur rue de 19,00 m alors que celles donnant sur une rue intérieure auront des pignons sur rue de 13,50 m.

La trame réglementaire s'exprimera par les droits à construire. Ces derniers, se feront en relation directe avec la hiérarchie du tracé. Ce sont les voies, les rues et les espaces publics qui seront réglementés. La largeur des voies dépendra de leur position dans la trame urbaine et de là dépendra la hauteur des édifices qui les borderont.

a) Règles d'implantation

- La forme recommandée pour les lots de terrains est rectangulaire avec la largeur en façade et la profondeur calculée de manière à ce que le rectangle inscrive un losange parfait.

- Pour les zones d'habitat de moyenne densité, les constructions en front de rue sont obligatoires. Elles doivent être en parfait alignement sur la ligne de passage du domaine public et du

domaine privé. Pour les zones d'habitat de faible densité (zones résidentielles), les constructions seront implantées sur un recul de 2, 70m par rapport au domaine public. Toutefois, l'alignement sera marqué par une clôture.

- En règle générale la hauteur des constructions en front de rue, sur une parcelle donnée, ne peut éxèder la largeur de l'espace public qui le dessert.

- Dans les zones de moyenne densité, la mitoyenneté est obligatoire, du fait que nous considérons de la construction de la rue comme figure urbaine de base.

- Dans les zones à faible densité, le retrait par rapport aux limites séparatives est obligatoire avec un minimum absolu de 1, 20m. Pour les parcelles dont la largeur est comprise entre 12 et 15 m, la mitoyenneté est autorisée. Pour celles dont la largeur est inférieure ou égale à 12 m, la mitoyenneté sur les deux cotés de la construction est autorisée.

- La distance entre les constructions contiguës ou mitoyennes devra être étanche aux animaux et à la pluie et devra être traiter comme un joint sur toute sa hauteur. La distance minimale permettant le droit d'ouverture sur fond voisin est de 4 m.

b) Prescriptions particulières

- Tous les espaces boisés et toutes les plantations existantes ayant un caractère paysager (arbres, arbrisseaux isolés ou groupés, haies ou taillis), devront être préservées et protégées.

- Les rues principales sont plantées d'arbres distants de 3, 80m.

- Les parkings au sol (qui devront être une exception) devront être conçus de façon à participer à l'aménagement paysage rurbain et à éviter l'impression de vastes espaces vides.

- Les conditions de desserte par la voirie doivent être définies par les règlements d'urbanisme de détail.

c) Prescriptions architecturales

- Le traitement des façades doivent être individualisés par bâtisse de manière à percevoir clairement l'autonomie de chaque bâtisse. Mais cette autonomie ne signifie pas indépendance. Il doit y avoir une correspondance de lignes de bandeaux, ouvertures et des grandes parties de chaque bâtiment : soubassement, étage courant et couronnement. Le but est d'obtenir une diversité architecturale pour la lisibilité, le repérage et l'orientation, et une cohérence morphologique de manière à ce que chaque partie de l'édifice ou chaque édifice doit concourir à produire une unité supérieure : le quartier, le village, la région.

- Toute forme de saillies sur les façades est autorisée à partir du premier étage mais, dans les limites du respect des règles parasismiques.

- Par souci d'intégration au paysage régional et au patrimoine architectural de la zone d'étude, les toitures en pente avec tuiles rouges, sont les seules formes réglementaires de toitures.

- Les terrasses accessibles sont permises sur un tiers seulement de la surface totale de la couverture. Toutefois, elles seront obligatoirement orientées non pas vers la rue mais, vers le fond de la parcelle.

- La clôture n'est admise que dans les zones d'habitat de faible densité et doit être d'un parfait alignement. Elle sera constituée d'un soubassement plein (de préférence en pierre locale) de 0, 95m de hauteur surmontée d'un élément à jour de façon que la hauteur maximale de l'ensemble ne doit pas excéder deux (2) mètres.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE:

Si les villages traditionnels de Kabylie sont autant de documents authentiques d'histoire figurative et de capacité de construction autonome, notre investigation sur le site du village antique de TAKSEBT a permis de fixer une image plus au moins précise du système des formes architecturales traditionnelles des maisons kabyles qui se sont juxtaposées, superposées et intégrées aux autres formes de culture, par ordre chronologique phénicienne, romaine puis byzantine malgré la difficulté du terrain surplombant le Cap Tadlles.

Le résultat de l'étude critique de ce patrimoine a revelé que les spécificités de la technique de la construction et des savoir faire métabolisés et intégrés dans les tissus urbains renouvelés du site de Taksebt ont produit une espèce de praxis végétative permettant de renouveler le système des formes architecturales des maisons kabyles traditionnelles de façon unitaire dans tout l'arrière pays de Taksebt et de Tigzirt qui s'étend de la bande cotiére au nord jusqu' à la ligne de crête parallèle longeant le littoral d'Est en Ouest, au Sud.

Ce qui confirme parfaitement notre hypothèse de départ qui s'appuyait sur la variété des types qui se développent selon la période, l'espace géographique et selon le mode d'habiter le territoire pour fonder une stratégie de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural rural traditionnel.

Le cas spécifique de Taksebt pousse plus loin la réflexion précédente dans la mesure où nous pouvons avancer que dans la Kabylie, la protection de l'architecture rurale traditionnelle doit impérativement fonder sur des bases rationnelles une stratégie de classification des typologies (notamment constructives) des villages et des territoires homogènes pour arriver à identifier les mesures d'intervention à entreprendre eu égard aux différences qui existent entre chaque typologie.

La frange littorale de la grande Kabylie compte pas moins de trois territoires de formes de production de l'architecture rurale traditionnelle homogènes.

Nous avons notre cas d'étude en l'ocurence la région de Taksebt – Tigzirt, la région d'Azeffoun dont la similitude du village antique avec celui de notre cas d'étude sur le plan des formes d'intégration du village kabyle avec des cultures différentes (au moins romaine) est très intéressante. *Voir (pl. 94 à pl. 97)* Néanmoins la différence sur le plan des matériaux et des techniques de construction est nettement visible. Enfin nous localisons le troisième territoire au niveau de Dellys et de son arrière pays.

Cette ville se caractérise par son centre historique très spécifique d'une intégration typo-morphologique complète entre rural et urbain entre montagne et plaine développant un système de forme d'architecture exceptionnel. *Voir (pl.93)*

Tous ces sites méritent des études et relevés systématiques pour développer une stratégie de conservation et de mise en valeur de leur patrimoine architectural et surtout pour leur catalogage.

D'un autre coté, nous pouvons avancer que malgré le fait que l'architecture rurale est hors panoplie habituelle des moments historiques, à travers le cas spécifique de Taksebt, nous avons vu qu'il est tout à fait possible de sauvegarder les formes, les matériaux et les techniques de construction des maisons rurales traditionnelles, en conciliant les inévitables contraintes de la modernisation et de la réutilisation.

Mais l'urgence est de maîtriser le processus de transformation du cadre bâti et de cerner le phénomène des mutations sociales de l'espace montagnard de kabylie. Nous avons tenté à

travers ce mémoire de fournir les directions de recherche pour l'identification d'un code opératoire pour la production des villages de manière à arriver à un véritable code de l'urbanisme pour la gestion de ces espaces.

Nous devons à tout prix arriver à contrôler la densification interne de nos village en encourageant les opérations de remembrement parcellaire. Cette densification se faisait automatiquement jusqu' à l'avènement relativement récent des villages- rues qui grèvent l'avenir du foncier mais surtout ignore la valeur d'unicité des villages compacts et dispersés dans la nature.

Le cas de Taksebt nous a permis de conforter l'hypothèse que le passage vers l'aménagement du territoire peut nous apprendre beaucoup sur les possibilités de développement d'une armature urbaine régionale qui concilie nature et développement.

Car c'est le meilleur moyen de prendre en charge des mutations socio- économiques de la région qui n'a d'autre avenir que l'accès véritable vers l'économie urbaine. Et en même temps c'est le moyen d'encourager la valorisation des ressources constructives de ces régions. Ainsi, les structures traditionnelles deviennent les lieux d'apprentissage collectif et de découverte des antécédents par rapport auxquels, comme à travers notre approche fructueuse sur le système géométrique/ dimensionnel entre Taksebt et Tigzirt, nous pouvons mesurer les relations nouvelles entre interprétation et invention dans le cadre d'un processus d'interprétation toujours ouvert, une recherche du sens pour une meilleure intégration de nos villages traditionnels dans la vie quotidienne de leur habitants.

Pour la prise en charge du patrimoine architectural rural traditionnel, il est recommandé d'opérer suivant ce schéma opérationnel (que nous avons d'ailleurs exposé et détaillé tout au long de notre travail) :

A- APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE RURALE TRADITIONNELLE

- La première étape consiste à établir un inventaire à partir des archives et de la bibliographie préparant le travail d'inventaire proprement dit. Ce travail pourrait être entrepris par les exploitants des documents d'archives, entre autre, les enseignants et les étudiants en architecture, en archéologie et en histoire.

- L'inventaire des maisons rurales traditionnelle serait un guide qui fasse connaître leur existence sans entraîner pour autant, aucun engagement de pourvoir à leur entretien. Il aura pour but de signaler ces maisons à l'attention du public.

- Il serait judicieux d'associer à cette opération des hommes de culture et toutes les administrations détentrices ou dépositaires de documents d'archives. (Pour ce faire l'apport de l'état s'avère incontournable car c'est lui seul qui possède l'autorité nécessaire à la collaboration des différentes administrations).

- Dans notre pays, où la culture orale continue malheureusement à être la seule manière d'avoir accès aux témoignages et traces du passé, il est recommandé surtout si l'on veut prendre en charge le patrimoine historique rural, d'opérer une véritable collecte d'informations auprès des habitants sur place.

- L'administration centrale du patrimoine (ANAPSMH) est dotée de plusieurs unités à travers le territoire nationale et qui correspondent à des circonscriptions archéologiques (dans notre cas siégeant à TIGZIRT) s'étendant à une ou plusieurs wilaya. Cela nous permettrait d'envisager l'action d'inventaire décentralisée et contextualisée par rapport aux données historiques, géographiques et culturelles du site.

- Opérer la décentralisation de l'activité de tutelle de l'architecture rurale traditionnelle jusqu'au niveau de la commune qui devrait acquérir un personnel technique qui puisse comprendre au moins des architectes sinon des historiens et des archéologues. Ce qui veut dire qu'il y a nécessité de la mise en valeur de l'histoire de l'architecture et de la lecture des stratifications historiques au niveau d'abord, de la formation des architectes.

- L'administration centrale du patrimoine (ANAPSMH) doit passer après le travail d'inventaire à l'action de catalogage et de classification des édifices afin de distinguer les priorités d'intervention et d'arriver à une espèce de sauvegarde avec différents degrés de protection.

- Enfin , il faut souligner que même en cours du travail d'inventaire des pertes sont inévitables, d'où l'urgence d'entamer cette investigation vu que c'est un travail à long terme. Cependant, cela n'empêche pas la restauration des maisons traditionnelles historiques déjà connues.

B– OPERER LA CONSERVATION PHYSIQUE DES MAISONS RURALES TRADITIONNELLES

Ce qui implique

- La nécessité d'approfondir l'étude et la connaissance des bâtisses.

- La nécessité d'identifier l'intervention technique et spécifique adaptée à l'état de conservation de la bâtisse.

Ces types d'intervention technique doivent impérativement répondre aux normes de restauration et de conservation codifiées dans les différentes chartes internationales.

On peut en définir les lignes directrices suivantes :

- Conservation de tout les caractères typologiques et formels de la bâtisse.

- Respect de l'intégrité de la matière physique historique.

- Respect de l'intégrité des espaces dans leurs disposition originales.

- La réversibilité dans l'intervention sur le bâtiment, pour pouvoir corriger ou revenir sur une intervention ou annuler une intervention à une étape historique donnée.

- L'implication dans les études et les projets de restaurations d'experts et d'architectes restaurateurs.

- La création et la multiplication d'écoles spécialisées à tout les niveaux nécessaires, allant de l'architecte à l'ouvrier en passant par l'artisan spécialisé.

C – PASSER A L'ACTION DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL

Il faut pour ceci :

- Porter un intérêt particulier au mode d'implantation des bâtisses dans l'espace (type d'occupation, propriétés associatives, distributives ...). Définir le type d'usage des bâtisses pour arriver à concilier entre le domaine privé et le domaine public.

Arriver à garantir la survivance de ce patrimoine en optant pour un programme d'ordre public s'apprêtant à des centres culturels, de recherches, clubs de village, maisons de jeunes, maisons de congres (semaines restreintes), artisanat traditionnel etc.

- Ouvrir ce patrimoine au grand public sans aucune restriction.

- Encourager l'installation des habitants dans leurs maisons.

- Consacrer à ce patrimoine un budget spécialement à la communication et à la promotion.

- La préservation des monuments et sites anciens étant d'abord une prise de conscience de la valeur de la mémoire collective dans la vie du citoyen. Il faut pour cela engager des compagnes de sensibilisations des citoyens et des jeunes au respect du patrimoine. Car même assortie de mesures pénales, une loi ne suffit pas.

- Compléter l'ordonnance sur le patrimoine par des textes d'application pour faciliter la mise en œuvre de la législation en vigueur. D'ailleurs, sur le plan législatif, il n'existe toujours pas d'indication sur le contenu d'un projet de restauration comme il est le cas dans tout nouveau projet.

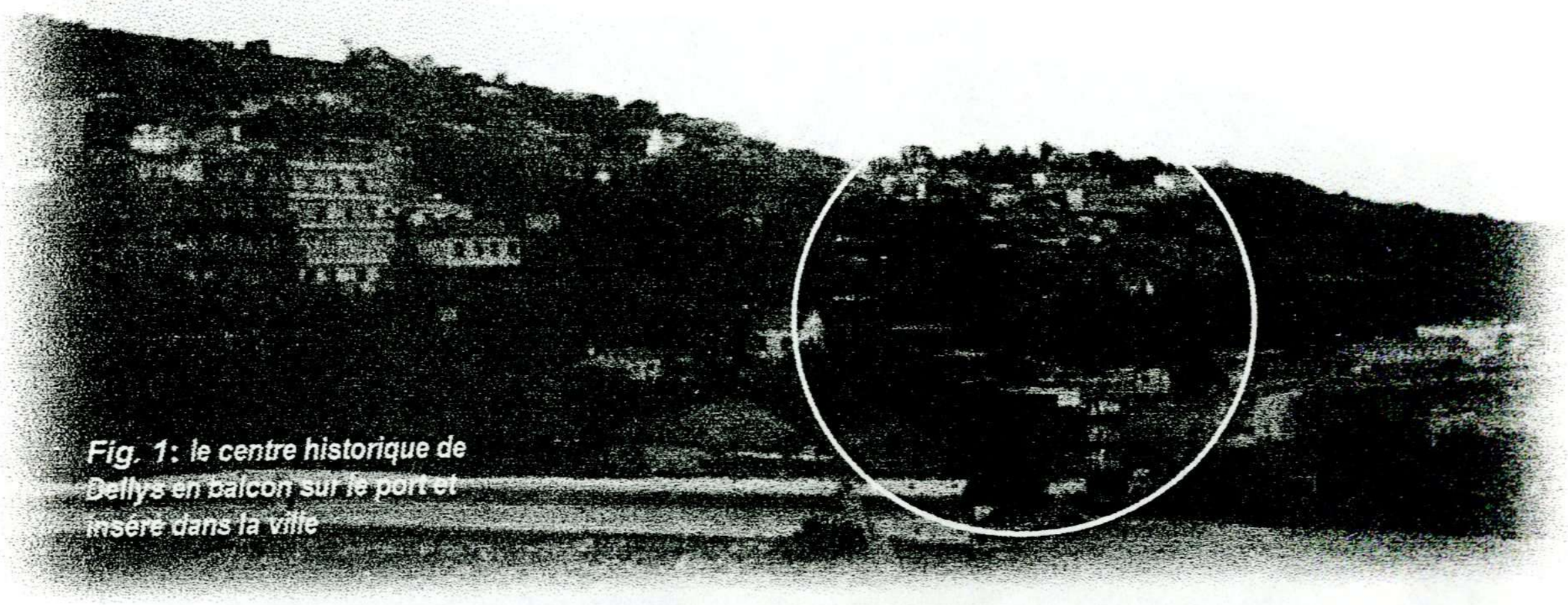

Fig. 1: le centre historique de Bellys en balcon sur le port et insère dans la ville

***Fig. 2**: L'intérieur du centre historique est un véritable compromis entre la maison rurale kabyle et la maison citadine de la Médina.*

***Fig. 4**: Le mauresque, "l'arabo-berbère" et le colonial unissent leurs styles pour produire un espace de communication sociale: la rue.*

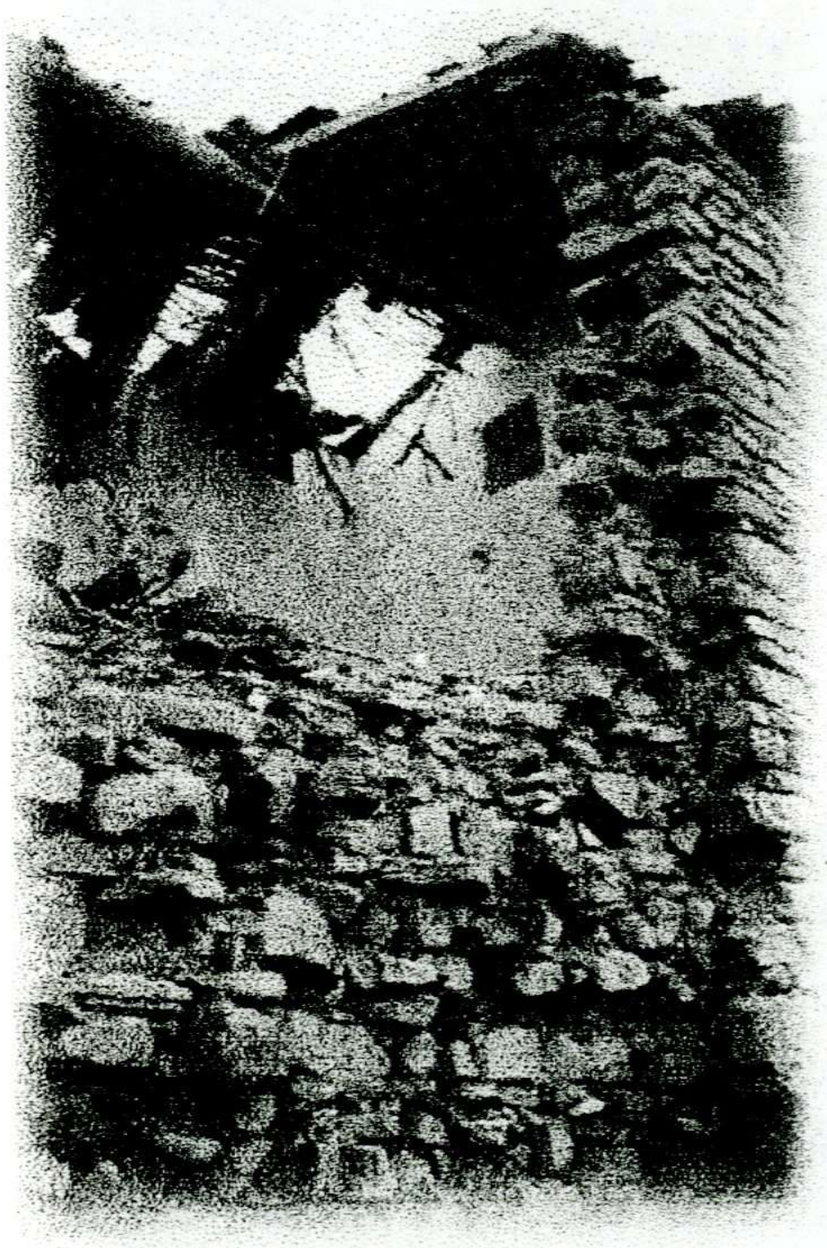

***Fig. 3:** Détail de construction d'une pièce d'étage. Les murs sont en moellon avec de l'enduit de terre. Les planchers et la toiture sont construit avec les même matériaux rudimentaires que la maison kabyle.*

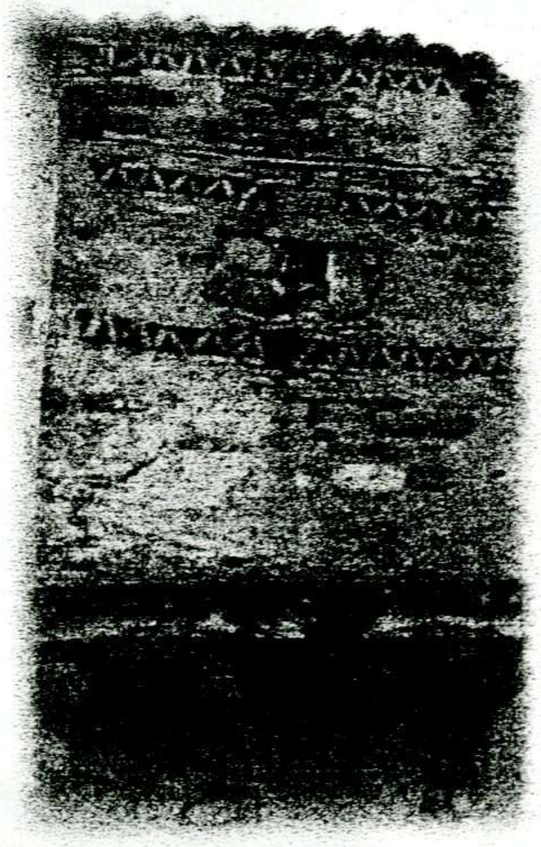

***Fig. 5 :** Encorbellement typique du centre historique pré-colonial.*

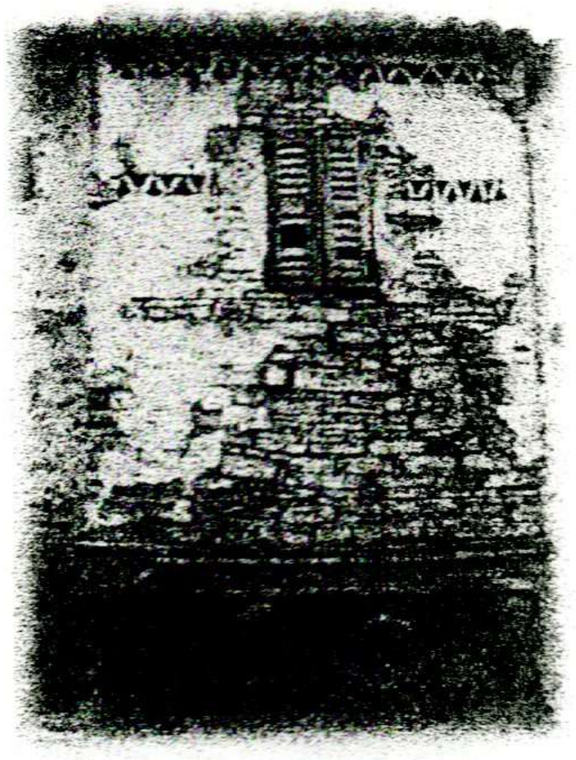

***Fig. 6**: Fenêtre datant de l'époque de colonisation française "ajustée" au langage local.*

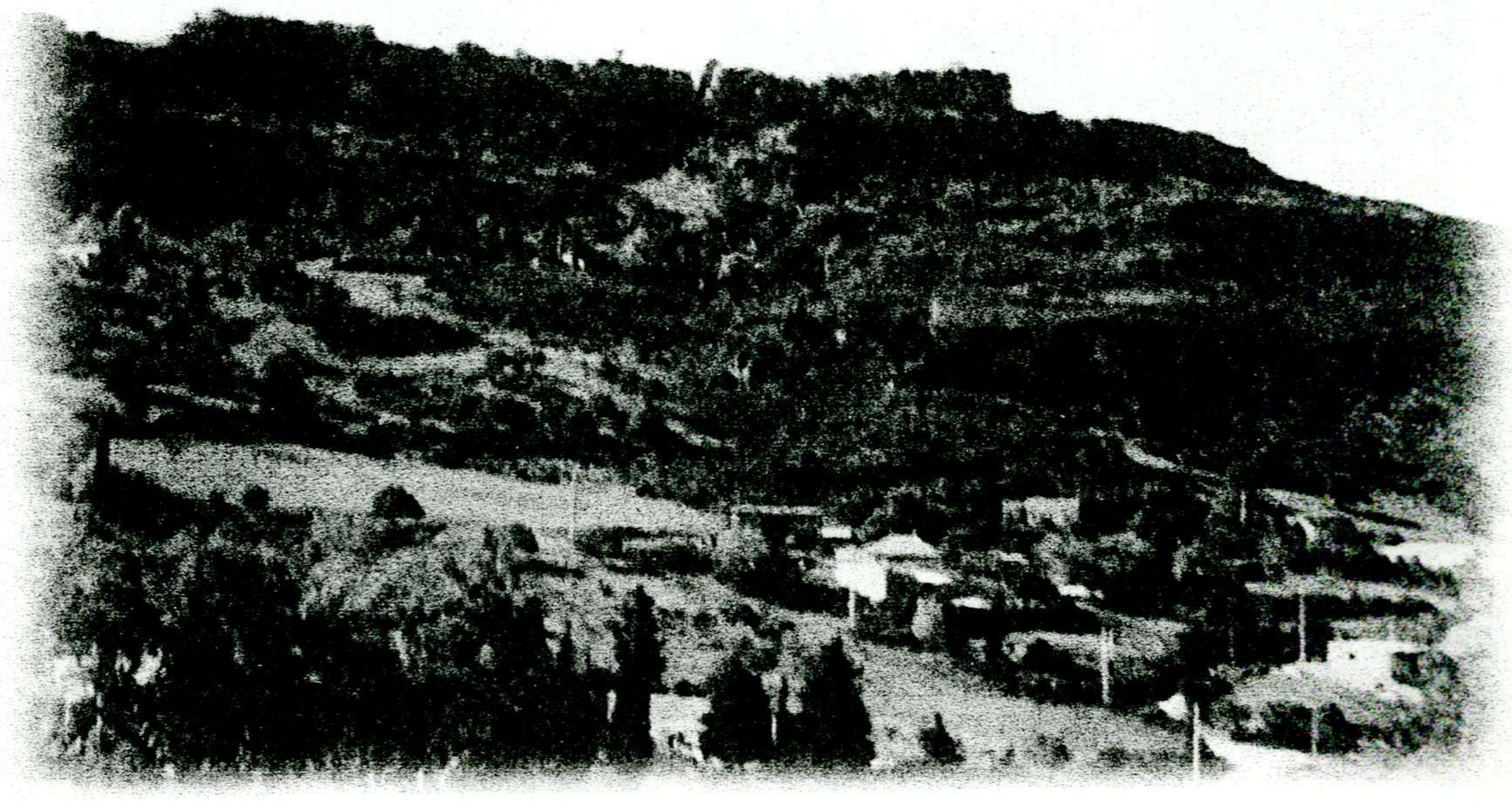

Fig. 1: *Le village traditionnel d'Azeffoun occupe une position défensive de premier ordre. Situé sur ce promontoire qui surplombe la ville coloniale de Port Gueydon, la mer et l'arrière pays. Ce site est d'un intérêt exceptionnel.*

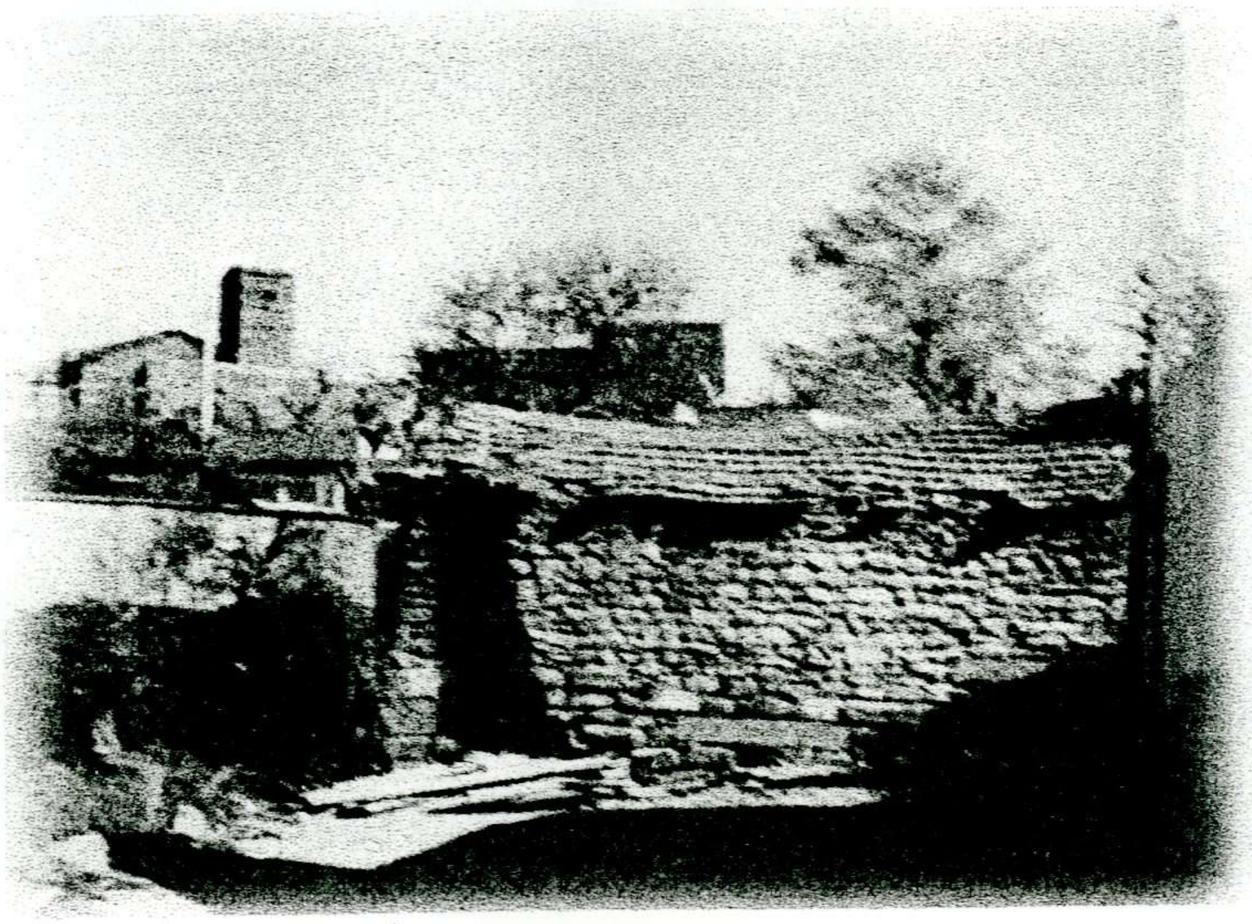

Fig. 2: *Entrée du village donnant sur le mur aveugle d'une maison kabyle offrant comme seule et unique ouverture sur l'extérieur "* **Tazulight***" surmontée d'un linteau grandiose. En haut et à gauche la tour de la place centrale du village.*

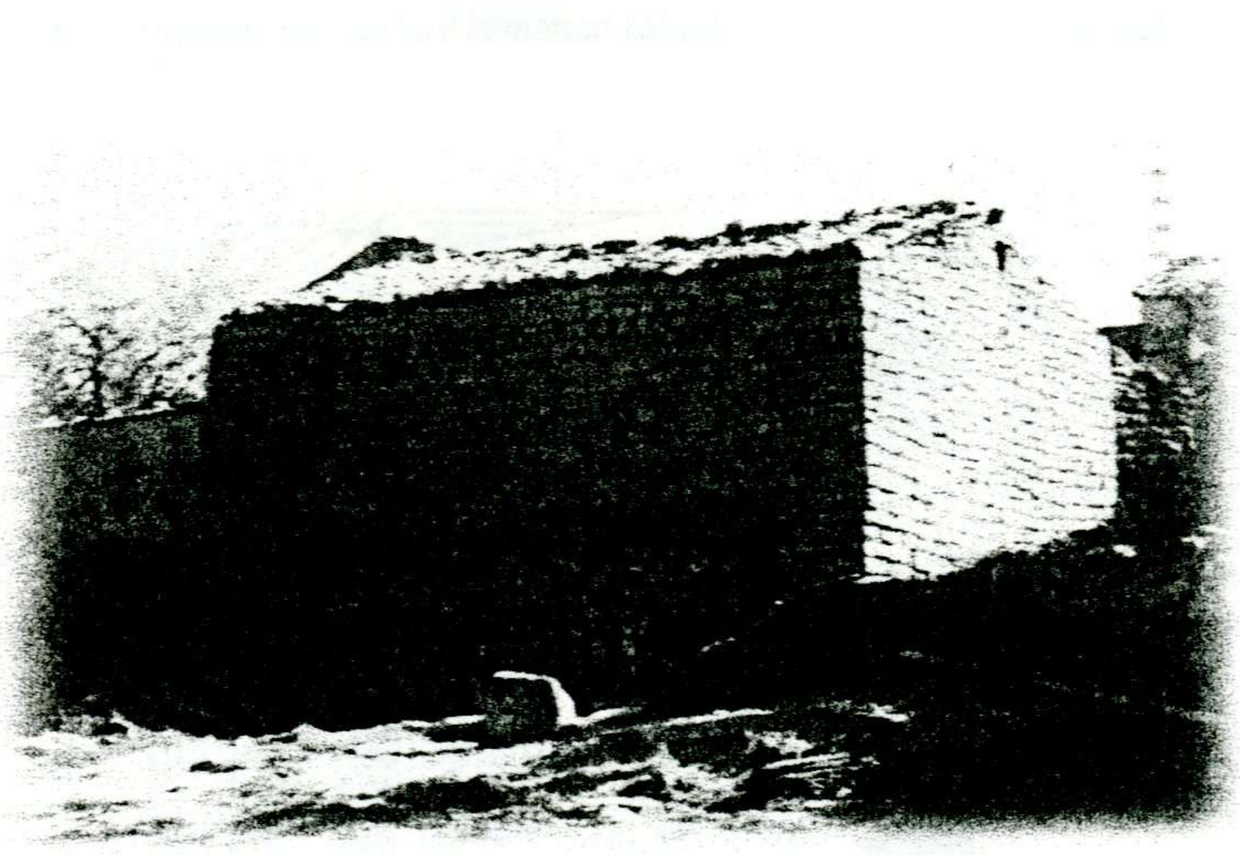

Fig. 3 *: Cette maison-rempart se dresse tel un monument résumant toutes les spécifités d'un site où se sont succédées des civilisations à tradition de bâtisseurs.*

Fig. 1:*Vue d'au-dessus de la place centrale entièrement construite sur le sous –sol de la cité antique. Le sens des superpositions historique trouve, en ce centre du village, tout son sens.*

Fig. 2: *A gauche, nous avons* **Tajmaât** *du village construite au-dessus des voûtes ci dessus et faisant face à cette tour dont le couronnement évoque tant la maison kabyle.*

Fig. 3: *Entrée au sanctuaire, actuellement reconvertie à la salle de prière du village donnant sur la place centrale du village.*

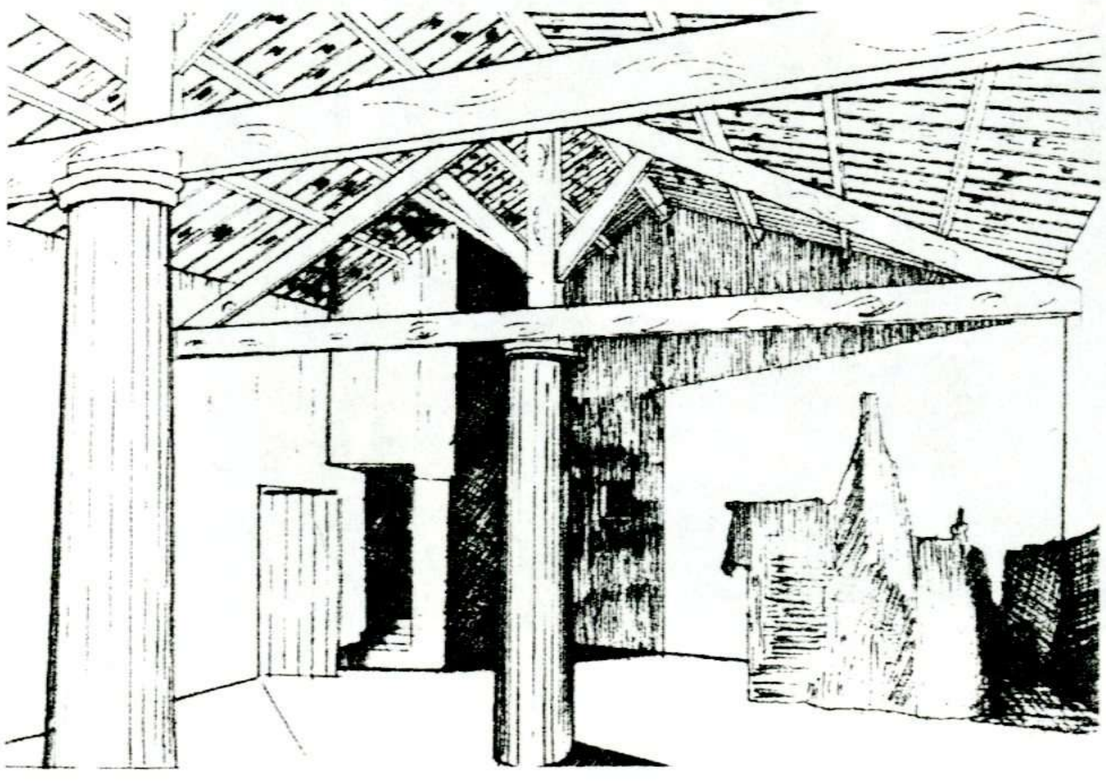

Fig. 4: *Intérieur du sanctuaire. On peut y voir la réutilisation de colonnes appartenant à l'époque impériale et l'accès à l'escalier de la tour (au fond et à gauche).*

Fig. 1: *Au village antique d'Azffoun, il n'y a nul besoin d'effectuer des fouilles pour découvrir émerveillé des restes d'édifices antiques. Ici, les ruines d'un camp de concentration.*

Fig. 2: *Restes du rempart antique avec la porte ensseveillie sous les décombres*

Fig. 3: *Ce terrain est un véritable champ de ruines: colonnes, fûts, barres, chapiteaux sont omniprésents au-dessus d'un sous-sol voûté remontant à l'époque antique.*

Fig. 1 *: La dimension romaine est ici (au village antique d'Azeffoun) incontestable .*

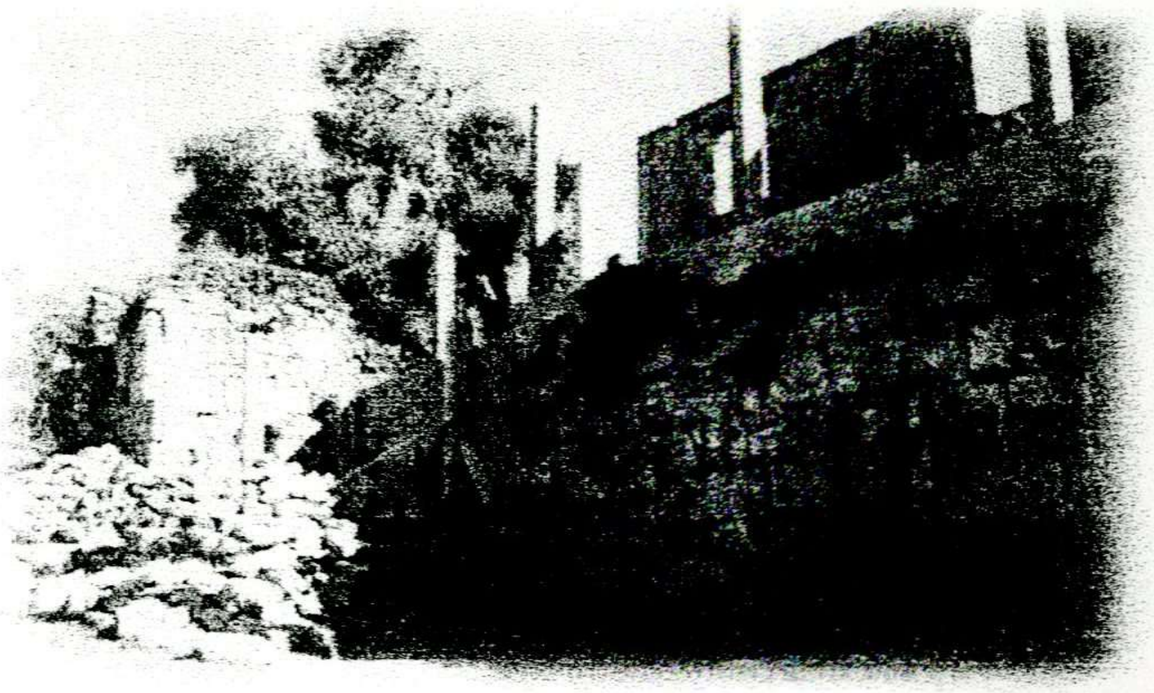

Fig. 2 *: Elle est plutôt et surtout à protéger.*

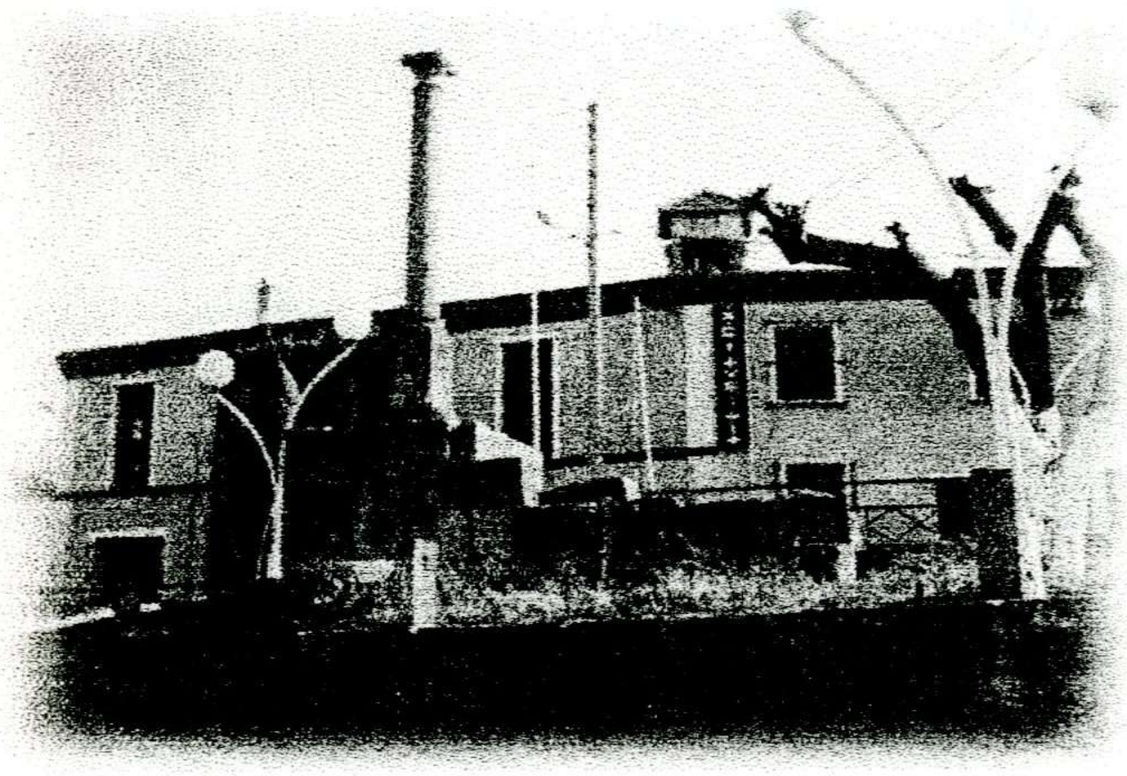

Fig. 3*: Le plan de mise en valeur du village colonial du Tigzirt n'hésite pas à dresser face au siège de l'APC (ex mairie) une colonne en hommage à l'héritage romain.*

Fig. 4*: Entrée au siège de l'entreprise des travaux publique de la commune de Tigzirt rehaussée par l'aménagement de cette colonne et de ces stèles.*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INDEX

PETIT GLOSSAIRE DE LA MAISON KABYLE

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE

- BARBIER (J), Revue africaine I, Alger, 1856, p. 146.

- BERBRUGGER, Revue africaine I, Alger, 1856, p. 497.

- BOURLIER & PALLU DE LESSERT, revue de l'Afrique française IV, Alger, 1886, p.145.

- BOURLIER & PALLU DE LESSERT, Compte rendu de l'académie des inscriptions, Alger, 1886, p.270.

- CARCOPINO (J), Revue africaine, 1914, 2° Trimestre, p. 343.

- CARETTE (E), Etude sur la Kabylie, Imp. Nation, Paris, Tome II, 1848, p. 173.

- CAT, Bulletin de correspondance africaine I, p. 142.

- DESVAUX, Les *kebailes* du Djurdjura, *Camoin Frères*, Marseille, 1859, p. 337.

- DE VIGNERAL (M. Ch.) & CLAVE (J), Ruines romaines de l'Algérie, Alger, 1868. pp. 31-35.

- EUZENAT (M), Histoire municipale de Tigzirt, *M.E.F.R.*, Alger, 1955

- GAVAULT (P), Etude sur les ruines romaines de Tigzirt.

- GSELL (S), Monuments antiques, II, pp. 95-97 & 262-263.

- MERCIER, Bulletin du comité, Alger, 1885, p. 347.

- PALLU DE LESSERT, Bulletin des antiquaires de France, Alger, 1889, p. 181.

- Revue africaine 1891, p. 5. & p12 (Société historique algérienne : Tigzirt et Taksebt), *A. Jourdan*.

- Revue africaine XXXVII, 1893, p. 129-135, fig. 7-11.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- BERQUE (J), Arabie, *Stock*, Paris, 1978.

- BOULIFA (S.A.), Le Djurdjura à travers l'histoire. Organisation et indépendance des Zouaouas, *Bringau*, Alger, 1925.

- BOURDIEU (P), La maison kabyle ou le monde renversé, Tome II, *Mouton*, Paris, 1970.

- BOURDIEU (P), Sociologie de l'Algérie, *P.U.F.* (Coll. Que sais-je ?), Paris, 1970.

- BUGAS (J), La Kabylie et le peuple kabyle, *J. Le Coffre*, Paris, 1877.

- CLAUDEL, L'Afrique du nord : les byzantins, les berbères, les arabes avant les invasions, *Imp. Nationale*, Paris, 1900.

- DUMAS, La Grande Kabylie : étude historique, *Hachette et lu*, Paris, 1847.

- DESSOMMES (F), Notes sur l'histoire des Kabylies, *Tira*, Draa Ben Khedda, 1992.

- ETIENNE (B), Les plus agraires au Maghreb : la paysannerie dans le discours et dans la pratique, *C.N.R.S.*, Paris, 1977.

- FALLOT (E), PAR delà la Méditerranée : Kabylie, Aurés, Koumine, *Libre plan*, Paris, 1897.

- FARINE (C), A travers la Kabylie, *E. Ducrocq*, Paris, 1865.

- FERAOUN (M), Les chemins qui montent, *Le Seuil*, Paris, 1957.

- FERAOUN (M), L'anniversaire, *Le Seuil*, Paris, 1972.

- FERAOUN (M), La colline oubliée, *Le Seuil*, Parie, 1979.

- FEVRIER (P.A.), Approche du Maghreb romain, Tomes I et II, *Edisod*, Aix En Provence, 1989.

- FRIEZOULS (E) & HUS (A), Un problème de topographie antique : l'évolution des villes de la cote kabyle à l'Ouest de Bougie, Paris, 1954.

- GENEVOIS (H), L'habitation kabyle, *I.D.B*, Fort-National, 1962.

- GSELL (S), L'histoire ancienne de l'Afrique du nord, Vol. 1, Paris,1913.

- HADDADOU (M. A.), Guide de la culture et de la langue berbères, ENAL-ENAP, Alger, 1994.

- HANOTEAU & LETOURNEUX La Kabylie et les coutumes kabyles, Paris, *Challamel*,1893, Tome I.

- KADDACHE (M), L'Algérie dans l'antiquité, *E.NA.L.*, Alger, 1992

- KEMP (P), Territoires d'Islam, *Sindbad*, Paris, 1982.

- KULEUVEN Construire un autre village, Tomes I II et III, *C.N.E.R.I.B. / P.G.C.H.D.*, Alger,1986.

- LABENE (E), Tableau historique, moral et politique sur les kabyles, *Imp. des Nobor*, Metz, 1846.

- LACOSTE-DUJARDIN (C), Pourquoi n'y eut-il pas de villes en Kabylie marchande, (*extrait de « La citta mediterranea »* congrès international de Barri, Mai 1988), *I.U.O./ D.S.A.P.A.*, Naples 1993.

- LEVEAU (P), Contribution de la production archéologique à la connaissance des paysanneries antiques du Maghreb : l'exemple de l'arrière pays de Cherchell (Algérie). *Actes du III° congrès d'histoire de la civilisation du Maghreb. Le monde rural, s.l., s.d.*

- LEVEAU (P), Campagnes de la Méditerranée romaine : occident, *Hachette*, Paris, 1993.

- MADELAIN (J), L'errance et l'itinéraire, *Sindbad*, Paris, 1983.

- MAUNIER (P), La construction collective de la maison kabyle, Mélanges de sociologie Nord-africaine, *F. Alcan*, Paris, 1930.

- MARCAIS (G), L'art des berbères, *C.V.M.S.G.*, Alger, 1956.

- MASQUERAY (E), Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, *Ernest Leroux*, Paris, 1886.

- MENDRAS (H), Société paysanne, *Arnand Colin*, Paris, 1976.

- MERCIER, Note sur les ruines et les voies antiques de l'Algérie, Paris, 1885.

- MILLIOT (L), Kanoun des Ait Hichem, *Mémorial Henri Basset, Geuthner*, Paris 1928.

- MUSSO (J.C.), Céramique d'usage et son éventuelle décoration : les tuiles ornées en grande Kabylie. *F.D.B. n° 105*, Fort National, 1970.

- Ouvrage collectif, L'évolution de l'espace villageois en Kabylie, *U.C.L.*, Bruxelles, 1980.

- PISANI (E), La main et l'outil, *Robert Laffont*, Paris, 1984.

- REMOND (M), Au cœur du pays Kabyle, *Baconnier Hélio*, Alger, 1932.

- SHAW, Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du levant (trad. Française de 1743).

- TEPICHT (J), Marxismes et agriculture : le paysan polonais, Arnaud Colin, Paris, 1973.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ADRIANO, La citta antica e il suo futuro, La Regina, s.l.,1983.

- BACHELARD (G), La poétique de l'espace, *P.U.F.*, Paris, 1964.

- BAILY (G.H.), Le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée , *Delta Vevey, s. l.* 1975.

- BALDINI (U), *Teoria del restauro e unita' di metodologia, vol. I & II*. Nardini, s.l., s.d.

- BLEYON (J.B.), L'urbanisme et la protection des sites : la sauvegarde du patrimoine architectural urbain, *Librairie générale de droit de et de jurisprudence*, Paris, 1979.

- BRANDI (C), *Teoria del restauro, Pbe., Roma*, 1977.

- CANIGGIA (G) & MAFFEI (G.L.), *Il prjetto nell' edilizia di base. Composizione architettonica e tipologia edilizia* 1 & 2, Marsilio, *Venezia, 1979 & 1984.*

- CHOAY (F), L'allégorie du patrimoine, *Seuil*, Paris 1992.

- CHERMAYEFF (S), Intimité et vie communautaire, *Dunod*, Paris, 1972.

- CESCHI (C), *Teoria e studia del restauro, Mario Buzoni, Roma, s. d.*

- DEL BUFALO (A), *Progettare il rilievo per il restauro*, Kappa, s.l., s.d.

- DOCCI (M) & MAESTRI (D), *Il rilevamento architettonico, storia, metodi e disegno, Laterza, Bari*, 1989.

- ECOCHARD (M), Filation des monuments Grecs, Byzantins et Islamiques. *Orientaliste Paul Genthnen S.A.* Parris 1977.

- Encyclopédie Universalis.

- FRIER (P.L.), La mise en valeur du patrimoine architectural. *Le moniteur*, Paris, 1979.

- FROIDENAUX (Y.M.), Techniques de l'architecture ancienne, construction et restauration. *P. Mardaga*, Bruxelles, 1985.

- GAILLARD-BANS (P), Aspects de l'architecture rurale en Europe occidentale, *UNESCO*, Paris.

- GIULANI (C.F.), *L'edilizia nell antichita, La nuova Italia scientifica (N.I.S.), Roma*, 1990.

- LE CORBUSIER, Vers une architecture. *Arthaud*, Paris, 1979.

- LEON (P), Les monuments historiques. Conservation, restauration, *Henri Laurens*, Paris, 1917.

- LEVY (A) & SPIGAI (V). Le plan de l 'architecture de la ville

- MARINATOS (S), Excavations at Terra 1, F.P.R. Athens, 1968.

- MICHAUD (J.L.), Le Tourisme face à l'environnement, *P.U.F.*, Paris, 1983

- OSTROWSKI (W), Les ensembles historiques et l'urbanisme, *C.R.U.*, Paris, 1976.

- Ouvrage collectif, Le plan et l'architecture de la ville, *Cluva*, Venise, 1989.

- Ouvrage collectif , *La casa rurale in Italia*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1970.

- Ouvrage collectif, *La casa rurale nella Puglia*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1970.

- Ouvrage collectif, *La casa rurale nella Sicilia Orientale*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1973.

- Ouvrage collectif, Deux essais sur la construction, *P. Mardaga*, Paris,1981.

- Ouvrage collectif, La restauration de la pierre. *E.R.G.* Rome, 1986.

- PALLADIO (A) 1570, Les quatre livres de l'architecture, Arthand, Paris, 1980.

- PHILIPPON (J) & JEANNETTE (D) & LEFOURE (R.A.), La conservation de la pierre en France, *Presses du C.N.R.S.*, Paris 1992.

- POIRE (M) & ROCHE (J), « L'aménagement foncier et rural », *Eyrolles*, Paris 1968 .

- POREE-MASPERO (E), Hiron Pali et les rites de la maison. Anthropos, I.R.E.L. vol 56, s.l.,1961.

- PRETE (M.R.) & FONDI (M), *La casa rurale nel Lazio settentrionale e nell' Agro romane*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1967.

- RAMBAUD (P), Société rurale et urbanisation, Seuil, Paris, 1974.

- RAULIN (H), L'architecture rurale française. Savoie, *Berger-Levrault*, Paris, 1977.

- SPIGAI (V), *Composizione della citta e storia del luogo, Rassegna diA-e No 60,* dec.1984.

- UNLACK (G), De Vitruve à Le Corbusier – Textes d'architectes, *Dunod*, Paris, 1968.

- VITRUVE, *De architettura*, 1° siècle av. J.C. / Les dix livres de l'Architecture. Trad. C. PERRAULT, *Balland*, 1663, / *Errance*, Paris,1986.

- VON MOOS (S), "Le Corbusier, l'architecte et son mythe.", *Horizons de France*, Paris, 19

REVUES- ARTICLES

- A.N.I.A. SPE.R., *Il projetto di restauro, Atti del Convegno e Mostra Roma 20-21-22 Novembre 1986*, Kappa.

- L'ARCHITECTURE RURALE, Tome 3, 1979. Art. de LASSURE (C) : Pour une archéologie de l'architecture rurale.

- LE COURRIER DU C.N.R.S. N° 38 1980. Art. de Cuisenier (J) : L'architecture rurale francaise,

- L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome IV, revue du C.E.R.A.M., Paris,1980.

- L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome VII, revue du C.E.R.A.M., Paris,1983.

- CAMPS (G), Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'Histoire, in LIBYCA, tome VIII, 1° Trimestre 1960.

- CAESARODUNUM / 1979. Art. de PINON (J), Réutilisations anciennes et dégagements modernes des monuments antiques : Arles, Nîmes, Orange et treves.

- CAHIER DES ARTS ET TECHNIQUES D'AFRIQUE DU NORD, L'habitat rural au Maroc, Algérie, Tunisie, *Privat*, 1959.

- Charte pour la conservation des monuments d'art et d'histoire, *O.I.M.*, Athènes, 1931.

- II° congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, Venise, 1964.

- Charte Européenne du patrimoine architectural. Congrès sur le patrimoine architectural, Amsterdam, 1975.

- Charte italienne de la conservation et de la restauration des objets d'art et de la culture, 1987.

- H.T.M. (Habitat, tradition et modernité) N° 1 Oct. 1993, *Arcco*, Alger, 1993 ;

- La stratification de la ville et du territoire – Techniques d'analyse et projet de valorisation, *CASP. S. r. l.*, Rome, 1993.

- Algérie, perspective de la récupération *CASP. S. r. l.*, Rome, 1993.

- LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, Actes de colloques de la direction du patrimoine, *La Salpêtrière*, Paris, 1984.

- LE COURRIER DU C.N.R.S., *Le patrimoine*, Trimestriel N° 38, Paris, Octobre 1980.

- Le relevé architectural, *CASP. S. r. l.*, Rome, 1993.

- LES CAHIERS DE LA REUTILISATION, *C.N.M.H.*, Paris, Mars 1985.

- *TECNICA E PRATICA DEL RECUPERO EDILIZIO, E.R.T.A.G., Alinea, Firenze,* 1986.

- P.D.A.U. (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) intercommunal Mizrana-Tigzirt-Iflissen.

- P.O.S. N°1 (Plan d'Occupation de Sol) de Taksebt, commune d'Iflissen.

- Renseignements historiques et touristiques sur Tigzirt sur mer, *Doccumentation de l'Office du Tourisme de Tigzirt,* Tigzirt, 1958.

- Sociologie des ruraux (art.) in ENCYCLOPEDIA, Vol. 14,

- SOCIETE PAYSANNES DU TIERS MONDE, Art de BOURWANE (M), P.U.L., s.l.,1980.

- URBAMA N°12, FONTAINE (J), Villages Kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, cas de la région de Béjaia, 1983.

THESES – MEMOIRES

- BASAGANA (R) & SAYAD (A), Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, *Thèse*, Caen, 1971 / *C.R.A.P.A.E.*, Alger, 1974.

- BENHASSAINE (C), Contribution à l'étude géomorphologique de la vallée du Sébaou (Grande Kabylie), *Maîtrise de géographie*, Paris, 1973.

- BOUADI (M), Evolution de l'espace villageois, *Magister*, Louvain,1980.

- CHATAIN (M), Recherche géographique sur une population du massif kabyle septentrional, *Mémoire de géographie*, Paris, 1962.

- CHEGRANI (M), Urbanisation et organisation de l'espace montagnard, *Magister en urbanisme*, EPAU, 1988.

- DEILLON (P), L'occupation humaine en basse Kabylie, peuplement et habitat dans une zone intermédiaire du tell algérien, *Thèse 3° cycle*, Lyon, 1972.

- DJELLAS (N), L'habitat rural et développement. L'expérience algérienne, 3° *cycle*, Montpellier, 1974.

- ICHEBOUBENE (Y), Pour un développement urbain spécifique aux espaces à vocation touristique : cas de l'espace littoral de la Kabylie occidentale. Mémoire de Magister, EPAU, 1996.

- LACOSTE (Y), La Grande Kabylie, *Doctorat d'état*, Paris, 1954.

- NASTIZI (G), la société kabyle, *Mémoire*, Toulouse, 1967.

- THEUNISSEN (Ph.), Typologie d'un habitat kabyle, 3° *cycle*, Paris, 1982.

- L'habiter en Kabylie côtière, *Mémoire*, EPAU 1988.

- Réflexion sur l'espace villageois, *Mémoire*, EPAU, 1989.

- Intervention sur l'espace villageois, *Mémoire*, INESA Blida, 1990.

- Initiation à l'approche morphologique de l'espace villageois, *Mémoire*, EPAU, 1990.

- Sur les traces de Taddert, *Mémoire*, EPAU, 1991.

- Aménagement d'un centre villageois ou unification de deux structures duales, *Mémoire*, INESA Blida, 1991.

- Récupération de la partie centrale du village de Taksebt, *Mémoire*, I.A. de Tizi- Ouzou, Septembre 1992.

- Restauration, réhabilitation et restructuration du noyau historique de Taksebt, *Mémoire*, I.A. de Tizi- Ouzou, Juillet 1993.

ANNEXE N° 02

REPARTITION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE ECONOMIQUE EN 1987

SECTEUR D'ACTIVITE	EFFECTIF	%
Primaire (Agriculture)	47	4,2
Industrie	201	9,4
B.T.P.	306	14,74
Commerce, administration, service	1009	47,30
	570	26,70
Total	**2133**	**100**

En 1986, la population totale occupée était de 1518 pour une population en âge d'activité de 4442 personnes et dont 740 employés sont fournis dans le secteur tertiaire.

En 1987, on relève 400 travailleurs émigrés de la commune dans des pays d'émigration. Le chômage des femmes est total et on constate une qualification dominante dans les demandes d'emploi féminines

ANNEXE N° 03

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE (1998)

DESIGNATION	POPULATION	EMPLOI	AGRICULTURE
Chef-lieu (Agouni-Moussi)	2752	340	14
Aglomérations secondaires	10558	1463	48
Zone éparse	1419	161	16
Total	**14619**	**1964**	**78**
Taksebt	2055	357	13

Ce tableau est très révélateur de la faiblesse du nombre de la population active versée dans le secteur primaire.

ANNEXE N° 01

REPARTITION DE LA POPULATION DANS LE TERRITOIRE COMMUNAL

LOCALITE	1977	1987	1990-1991	1998
Chef-lieu (Agouni-Moussi)	64	484	544	2752
Taksebt	889	1060	1193	2055
Yarbache	190	374	421	
Idjaad	220	256	288	
Tigertala	254	256	322	
Iger-N'Sar	196	203	229	
Abi youcef	374	487	548	
Sidi Khaled + Ferraoun	-	-	178	
Total	**7155**	**12633**	**14247**	**14619**

La commune d'Iflissen est essentiellement une zone éparse composée de villages et hameaux. Le village de Taksebt a continué à être le plus grand village jusqu'au dernier recensement de 1998 où il y eu l'émergence du chef-lieu de commune : Agouni-Moussi. Ceci s'explique par son statut de centre administratif qui lui a permis de bénéficier notamment des programmes de lotissements et de logements étatiques (A.P.C. et O.PG.I.)

Notons l'augmentation en population de pratiquement tous les villages, particulièrement ceux qui sont à proximité de Taksebt car ce dernier bénéficie de la proximité de la mer et des routes territoriales.

Signalons l'apparition de nouvelles agglomérations et de nouveaux hameaux dans la dernière décennie sur la frange littorale.

La structure de la population selon l'âge se caractérise par l'importance de la tranche des moins de 17 ans ; viens ensuite la population en âge d'activité (entre 17 et 59 ans). La population scolarisée est répartie dans les huit écoles primaires que totalise la commune. Elle passe de 1371 élèves dont 913 garçons et 458 filles en 1977/1978 à 2874 élèves dont 1508 garçons et 1366 filles en 1991/1992 avec un taux d'occupation par classe variant de 25 à 39 élèves par classe.

Nous constatons que le taux de scolarisation s'est nettement amélioré, que le taux de scolarisation des filles approche celui des garçons et que le nombre de classes a augmenté. Néanmoins, nous déplorons le fait que la commune d'Iflissen ne prend en charge dans son territoire que l'enseignement primaire. Le cycle moyen et secondaire sont assurés au niveau de Tigzirt

ANNEXE N° 04

L'EVOLUTION TRADITIONNELLE DE « AXXAM »

A- LOGIQUE DE LA DIVISION TRIPARTITE

Type 01 : "Axxam" est réduit à une forme bipartite : "axxam" et "addaynin". "Taâricht" n'est pas encore construite.

Type 02 : C'est le type le plus répandu, la tripartite est complète et "Taquaâts" est directe. "Taâricht" est réservée pour le stockage ou encore en espace de dormir pour enfants.

Type 03 : "Taâricht" est un espace pour dormir pour adultes et pour un souci d'intimité, l'articulation entre "Taâricht" et "Taquaâts" est réduite à une porte.

Type 04 : "Taâricht" est à présent occupée par un couple. Le besoin d'intimité se faisant sentir, on rompt ainsi la relation visuelle de "Taâricht" avec "Axxam" et on y accède directement de l'extérieur.

Type 05 : Les conditions de sécurité ont évolué et la perception du confort a changé, les animaux sont alors séparés des humains.

Type 06 : Ce type est la superposition des deux situations précédantes.

Type 07 : C'est le même type que le précédant avec une évolution de "Taâricht" vers "Taghourfat". Un besoin de volume s'étant fait sentir.

Type 08 : "Axxam" est transformé en une seule pièce meublée pour les humains. Les animaux sont pris en charge ailleurs.

Type 09 : Dans le même contexte que le précédant, l'espace formé une seule pièce avec une extension verticale qui consiste à la reprise du même module au dessus du premier. L'accès au niveau supérieur se fait par un escalier situé à l'extérieur de la maison.

Type 10 : Avec le besoin d'espace pour répondre aux besoins de deux couples distincts et pour épargner aux habitants la construction d'une maison nouvelle, on assiste à la subdivision de "Axxam" en deux pièces distinctes.

B- LES DIFFERENTES FORMES D'EXTENSION DE "AXXAM "

a- "Thakhamth" : C'est l'extension horizontale de "Axxam". Elle est généralement occupée par un couple lié socialement au descendant de "Axxam". On distingue trois cas :

Type 01 : Lorsque la parcelle présente des possibilités d'extension, on construit à coté de "Axxam" une pièce nommée "Thakhamth".

Type 02 : Dans ce cas, c'est la transformation de "Addaynin" en "Thakhamth".

Type 03 : Axxam est subdivisé en deux "Thikhamin" (pluriel de "Thakhamth"). Solution idéale pour le partage.

b- "Thaghorfats" : C'est l'extension verticale dans la "Hara", elle est née au moment où la densification horizontale de la parcelle est totale. Sa forme dépend de celle de la structure qui la porte et qui peut être "Asquif" ou "Thakhamth". On compte quatre cas de figure :

Type 01 : Elle est l'espace récupéré au dessus de "Asquif".

Type 02 : "Taâricht" évolue vers "Thaghorfats" avec une élévation de la hauteur.

Type 03 : "Thaghorfats" est récupérée au dessus de "Axxam".

Type 04 : "Thaghorfats" est récupérée au dessus de "Thakhamth".

REFERENCES DES PLANCHES

- Pl. 01 ; fig. 3 / pl. 04 / pl. 07 ; fig. 2& 3 : Ouvrage collectif, L'évolution de l'espace villageois en Kabylie, U.C.L. , Bruxelles, 1980.

- Pl. 13 ; fig. 1 à 3 / pl. 14 ; fig. 1& 2 / pl. 16 ; fig. 1& 4 : Réflexion sur l'espace villageois, Mémoire de fin d'études(INESA de Blida), 1990.

- Pl. 15 : THEUNISSEN (Ph.) Typologie d'un habitat kabyle (Ait Ali Ou M'hend), 3ème cycle, Paris, 1982.

- Pl. 17 : ABOUDA (M), Axxam, maison kabyle et fréquences murales, ISBN, Paris, 1985, p. 06.

- Pl. 18 ; fig. 1 : HADDADOU (M.A.), Guide de la culture et de la langue berbère, ENAL-ENAP, Alger, 1994 p. 24.

-Pl. 18 ; fig. 2 : HADDADOU (M.A.), Guide de la culture et de la langue berbère, ENAL-ENAP, Alger, 1994 p. 58.

- Pl. 18 ; fig. 3 : BASAGANA & SAYAD, Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, CRAPAE, Alger, 1974, p. 35.

- Pl. 18 ; fig. 4 : HADDADOU (M.A.), Guide de la culture et de la langue berbère, ENAL-ENAP, Alger, 1994 p. 138.

- Pl. 18 ; fig. 5 : HADDADOU (M.A.), Guide de la culture et de la langue berbère, ENAL-ENAP, Alger, 1994 p. 130.

- Pl. 19 ; fig. 1 : HIRSCHI (S & M.), L'architecture du Yémen du nord, Berger Levraudt, Paris, 1983, p. 223

- Pl. 19 ; fig. 2 : HIRSCHI (S & M.), L'architecture du Yémen du nord, Berger Levraudt, Paris, 1983, p. 279 (mode de groupement des maisons.)

- Pl. 19 ; fig. 3 : HIRSCHI (S & M.), L'architecture du Yémen du nord, Berger Levraudt, Paris, 1983, p. 277 (coupe de principe.)

- Pl. 19 ; fig. 4 : HIRSCHI (S & M.), L'architecture du Yémen du nord, Berger Levraudt, Paris, 1983, p. 274 (plans et façades.)

- PL. 20 FIG. 01 LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984.p. 10.

- PL. 20 FIG. 2 LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984.p.10.

- PL. 21 FIG. 1 - Ouvrage collectif , *La casa rurale in Italia*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1970.

- PL. 21 FIG. 2, 3 et 4. GAILLARD-BANS (P), Aspects de l'architecture rurale en Europe occidentale, *UNESCO,* Paris, p. 56.

- PL. 22 FIG. 1et 3 Dictionnaire de l'histoire de l'architecture mondiale

- PL. 22 FIG. 2 Ouvrage collectif, *La casa rurale nel Lazio settentrionale e nell' Agro romane*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1967, p. 112.

- PL. 25 FIG. 1 - GAILLARD-BANS (P), Aspects de l'architecture rurale en Europe occidentale, *UNESCO,* Paris, p.p. 28 à 34

- PL. 25 FIG. 2 Ouvrage collectif, *La casa rurale nella Sicilia Orientale*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1973, p. 106.

- PL. 23 FIG. 2 Ouvrage collectif, *La casa rurale nel Lazio settentrionale e nell' Agro romane*, Leo S. Olschi, *Firenze*, 1967, p. 109.

- PL. 23 FIG. 3 et 4 - LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984, p. 14.

- PL. 24 FIG. 1 à 6 : - LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN, *La Salpêtrière*, Paris, 1984.pp *15 à 25.*

- **PL. 26 FIG. 1** L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome IV, revue du C.E.R.A.M., Paris,1980, p.74

- **PL. 26 FIG. 2** L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome IV, revue du C.E.R.A.M., Paris,1980, p.96.

- **PL. 26 FIG. 3**: *Maison à Gastavit bas*

- **PL. 26 FIG. 3 et 4 :** L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, Tome VII, revue du C.E.R.A.M., Paris,1983, p.p. 53 & 54.

- **Pl. 31 ; fig. 1 à 3 :** DESSOMES, notes sur l'histoire des Kabylies, Tira, Draa Ben Kheda, 1992, pp. 115 à 117.

- **Pl. 33 :** Relevé effectué par les étudiants de l'Institut d'Architecture de Tizi-Ouzou, mémoire de fin d'étude, septembre 1992, intitulé : Récupération de la partie centrale du village de Taksebt.

- **Pl. 47 ; fig. 1& 2 :** GIULANI (C. F.) L'edilizia nell' antichita, N.I.S., Roma, 1990, p. 36
- **Pl. 48 ; fig. 1 :** MARITANOS (S.), Excavations at Thera, tome 1, F.P.R., Athènes, 1968, p. 216.
- **Pl. 48 ; fig. 2 :** MARITANOS (S.), Excavations at Thera, tome 1, F.P.R., Athènes, 1968, pl. 03.
- **Pl. 48 ; fig. 3 :** MARITANOS (S.), Excavations at Thera, tome 1, F.P.R., Athènes, 1968, pl. 01.
- **Pl. 48 ; fig. 4 :** MARITANOS (S.), Excavations at Thera, tome 1, F.P.R., Athènes, 1968, p. 30.
- **Pl. 56 ; fig. 1 à 3 / pl. 57 ; fig. 1& 2 / pl. 60 ; fig. 1 à 4 / pl. 85 ; fig. 1 :** Voir bibliographie spécifique.
- **Pl. 82 à 84 :** Plans Senatus Consulte, 1888 et 1889.

PETIT GLOSSAIRE DE LA MAISON KABYLE.

Aarch ou l'aârch : division topographique avec des limites naturelles definissant un groupement de localité.

Adrum (pl. iderma): groupement de plusieurs "ixerban" (pluriel de "Axerub") composés de plusieurs familles liées par une descendance commune (4e ou 5e generation)

Axerub (pl. ixerban): groupement de plusieurs familles liées par une descendance commune

Axxam (pl. ixaman): la maison traditionnelle.

Imsennden: groupement de familles de nom et d'origine differents au niveau d'un "axerub". Ce sont des groupes- clients.

Tajmâat: lieu d'assemblée du village (de tous les citoyens)

Tajmâat l-lâaqual: réunion des notables.

Tamen: repondant de "axerub" qui la représente aux assemblées de" tajmâat-l-laaqual."

L'amin: agent d'execution des décisions de "tajmâat."

Taqbilt Ou qbila (de l'arabe) kabila (pl. tiqbal): dernier terme de la serie federative chez les kabyles.

Avridh: chemin.

Aznik: ruelle.

Taxxamth: éxtention horizontale de "axxam".

Taghorfets: éxtention verticale de "axxam"

Tabburt (pl.tibbura): porte

Tabburt bbwefrag: porte de cloture.

Tabburt taezzugt: porte dissimulée ou "berr'aâzzug".

Asquif: lieu de transition entre interieur et exterieur de la cour de la maison ou place publique.

Adekkawan (pl.idekkanen): banquette ou potager

L'hara ou hara: correspond à la forme élementaire de cellule familiale: c'est le regroupement de plusieurs maisons autour d'une cour bien délimitée.

Afrag: espace découvert de la maison kabyle.

Amrah: cour interieur de la maison.

Taq: fenetre.

Tujruts: lucarne.

Abeghli ou takkurt:: mortier de terre.

Taquaât ou agun ou tigheert:: partie dela maison reservée aux humains.

Addaynin: partie de la maison reservée éxclusivement aux animaux.

Taâricht: partie surelevée de la maison (soupente).

Thala: fontaine.

Timeqbart:cimetiere.

Eduh: berceau.

L'kanun: foyer

Amrar: corde

Aârich ubellud: claire aux glandes.

Srir : lit.

Lekdar ou addekwan: sorte de marche haute de 60 cm construite du coté du mur faisant face à" tâaricht."

Tacraft: partie interieure du mur faisant face à "taâricht."

Tihnacin: niches.

Tuggi (pl. tuggiwin): ustencils de cuisine ou "taccuct ou tabuxt."

Tasedart: marche sous tadekkwant.

Akufi (pl. ikufan): grandes jarres.

Tabruet: orifice permetant aux produits alimentaires de tomber des jarres.

Lemdawed: mangeoires des animaux sous "tadekkwant."

Tisirt: moulin à bras.

Azetta: metier à tisser.

Tazulight: rigole.

N'nif: symbole du point d'honneur viril.

Horma: symbole de la virilité masculine protecteur de l'honeur femenin.

Tinebdatin: partie interne des murs logitudinaux de la maison.

Tasga: partie exteme du mur qui fait face à la porte.

El koucha: four conçu pour la fabrication de la tuile.

Aquermud: tuile.

Sqef: toiture.

Lamtassar: plat en bois surélevés de 25 cm

Tagrurt: réduit pour le petit betail

Ajgu: pilier central suportant la toiture.

Timouey: panne (branche d'olivier).

Tigidhit: pilier latéral suportant la toiture.

Asalas alemas: poutre centrale suportant la toiture.

Asalas aderfi: poutre laterale suportant la toiture.

El hid ou (esor): mur.

Aghanim (pl ighunam): roseaux

Tizikert (pl. tizukwar): fil vegetal utilisé pour attacher les roseaux.

Idh'ni: tige d'iris utulisée dans certaines regions à la place des roseaux pour la construction de la toiture.

Tacita-nt-tzemurt: branche d'olivier.

Tawrirt: coline.

Taguemount: mamelon.

Aguwni: plateau.

Tizi: col.

Tamurt: village.

Tamadazt : instrument permitant de damer l'argile sur les murs.

Ayddid: outres en peau de chevre.

Tabettit: tonnelets en bois importé